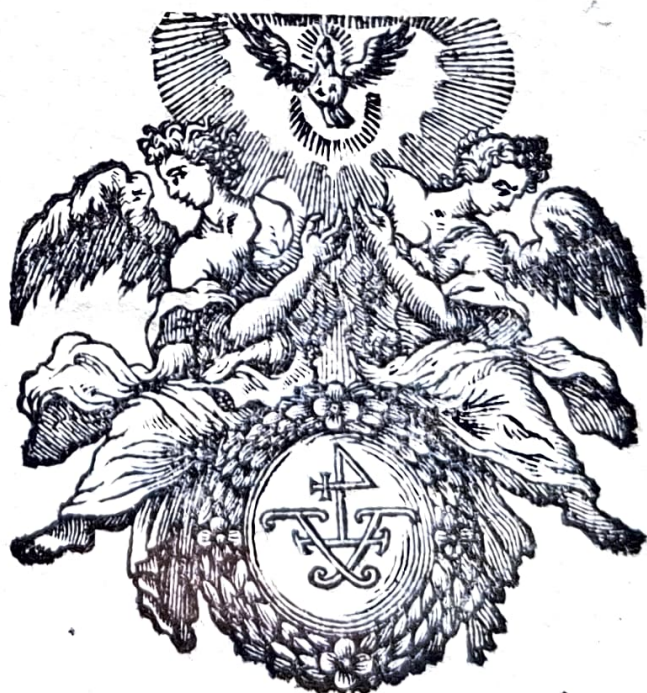


L'ANNÉE CHRÉTIENNE

CONTENANT
LES MESSES
VOTIVES
DE TOUTE L'ANNÉE

En Latin & en François.

Avec l'explication des Epîtres & des
Evangelies.



A BRUSSELLE,
Chez FRANÇOIS FOPPENS, 1702.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

THE AMERICAN

CHRISTIANITY

J. B. M. & S. S. S.

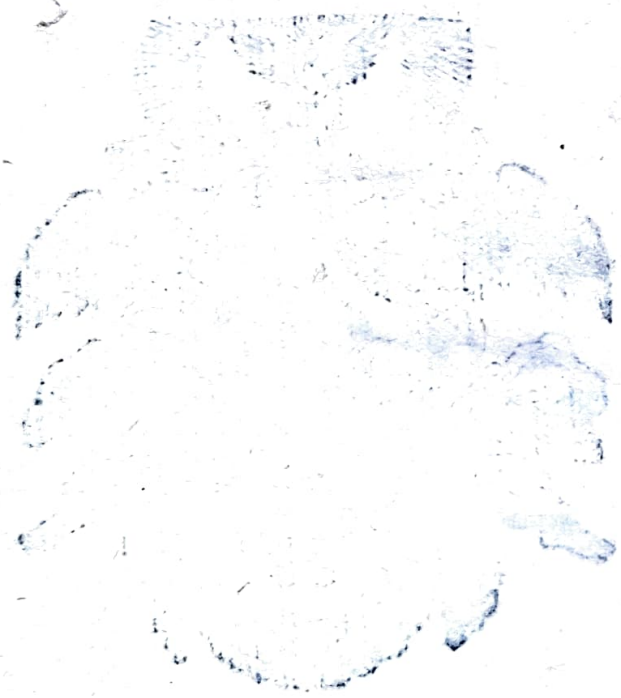
DE TOOTH

DE TOOTH

DE TOOTH

DE TOOTH

DE TOOTH



DE TOOTH

DE TOOTH

DE TOOTH



AVERTISSEMENT.

LE même dessein d'édifier la piété des Fidèles, qui a fait entreprendre l'ANNE'E CHRETIENNE, porte à en donner encore ce dernier Volume. Il contient les Messes Votives qui sont dans le Missel Romain, c'est-à-dire les Messes que l'on dit par devotion, soit en l'honneur de nos Mysteres ou de quelques Saints, soit pour demander à Dieu des graces conformes à nos besoins, ou pour l'en remercier. On y a joint les Messes des Morts qu'on n'avoit pas eu lieu de mettre dans les Volumes precedens.

On n'a pas crû devoir ajouter ici le Commun des Saints, parce qu'on a mis chaque Saint à son iour avec un abrégé de sa vie & la Messe qui lui convient. Ainsi quoi que ce Commun ne soit point de suite, ni rangé sous un titre à part

AVERTISSEMENT.

comme dans le Missel, il est néanmoins inséré & comme répandu dans tous les Volumes d'une manière plus commode.

La rubrique du Missel sur les Messes Votives, peut apprendre aux fidèles à régler leur devotion sur ce point. Elle marque qu'on n'en doit point dire (ni par conséquent demander qu'on en dise) aux Fêtes doubles, & qu'il est même toujours plus dans les regles de ne dire que la Messe qui convient à l'Office du jour, sans une cause legitime. Et en effet, quand on ne veut suivre dans la celebration d'un si redoutable Sacrifice, que son goût particulier de devotion, au lieu de s'attacher à l'ordre general de l'Eglise, on s'expose à agir souvent plutôt selon son propre esprit, pour ne pas dire selon son caprice, que selon l'Esprit de Dieu.

Comme on a eu soin de mettre à la tête de chacune des Messes de ce Volume, une Preface qui en donne une idée, & qui fait voir dans quel esprit on la doit dire, y assister, ou la faire dire, on ne s'étendra pas ici davantage.



A P P R O B A T I O N

*de Monsieur Salmon, Docteur de la Maison
de Sorbonne.*

J'Ai lu par l'ordre de Monseigneur le Chancelier un Livre manuscrit, intitulé *l'Année Chrétienne*, contenant les *Messes Votives en Latin & en François*, avec l'explication des *Epîtres & des Evangiles*, dans lequel je n'ai rien trouvé de contraire à la foi ni aux bonnes mœurs, & dont l'impression ne peut être que tres-utile. Fait en Sorbonne ce 15. Mars 1700.

A. S A L M O N

*Autre Approbation des Docteurs de
Sorbonne.*

Nous soussignez Docteurs en Theologie de la sacrée Faculté de Paris, certifions que par l'ordre de ladite Faculté nous avons lu un Livre qui a pour titre, *L'Année Chrétienne*, contenant les *Messes Votives en Latin & en François*, avec l'explication des *Epîtres & des*

Evangelies, par feu Monsieur le Tourneux, dans lequel nous n'avons rien trouvé de contraire à la foi, n'y aux bonnes mœurs. Fait à Paris ce 3. Decembre 1700.

BLANPIGNON, L. HIDEUX, DARNAUDIN,
*Chefcier & Curé Curé des SS. Curé de S. Denis
de S. Merry. Innocens. en France.*

P H. D E L A C O S T E,
Maître de l'Hôtel-Dieu de Paris.

*Approbation de Monsieur Cottin, Prieur
& Curé de Marly,*

JE souffigné Prêtre Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, Maison & Societé roiale de Navarre, Prieur & Curé de Marly, ai lu avec beaucoup de satisfaction & d'édification, un Livre qui a pour titre *Les Messes Votives de l'Année Chrétienne*. Tout m'y a paru tres-orthodoxe & conforme aux bonnes mœurs, & la lecture n'en peut être que tres-utile aux ames picuses. Donné à Marly le dernier Novembre 1700.

C O T T I N.



T A B L E

D E S M E S S E S

Contenues dans ce volume de l'Année
Chrétienne.

L A Messe Votive de la sainte Trinité. Pag. 1.	
La Messe des Anges.	30
La Messe Votive des Apôtres saint Pierre & saint Paul.	51
La Messe Votive du saint Esprit.	66
La Messe Votive du Très-saint Sacrement de l'Eucharistie.	91
La Messe Votive de la sainte Croix.	113
La Messe Votive de la Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ.	153

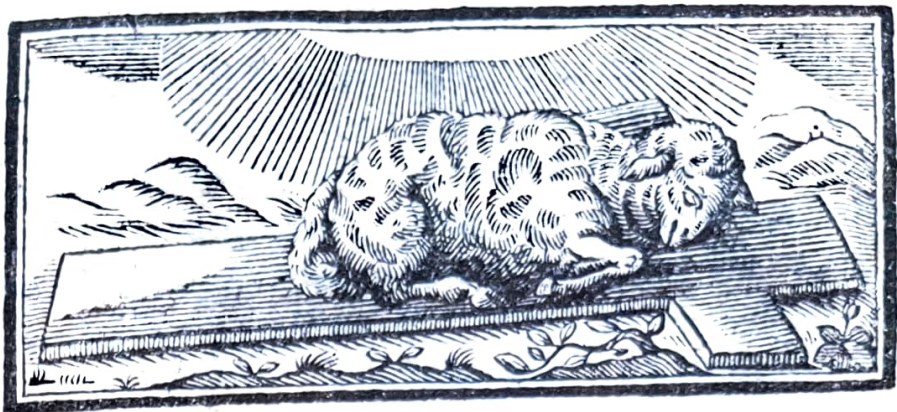
I N S T R U C T I O N

Sur les Messes Votives de la sainte
Vierge. 174

La Messe Votive de la sainte Vierge depuis Noël jusqu'à la Purification.	180
La Messe Votive de la Sainte Vierge depuis la Purification jusqu'à Pâque.	192
La Messe Votive de la sainte Vierge depuis Pâque jusqu'à la Pentecôte.	207

T A B L E.

<i>La Messe Votive de la sainte Vierge depuis la Pentecôte jusqu'à l'Avent.</i>	212
<i>La Messe Votive, pour l'élection d'un souverain Pontife.</i>	212
<i>La Messe Votive, pour le jour anniversaire de l'élection & du sacre d'un Evêque.</i>	238
<i>La Messe Votive, pour faire cesser le schisme.</i>	262
<i>La Messe Votive, pour toutes sortes de neccesitez.</i>	295
<i>La Messe Votive, pour la remission des pechez.</i>	310
<i>La Messe Votive, contre les Paiens.</i>	332
<i>La Messe Votive, en tems de guerre.</i>	353
<i>La Messe Votive, pour la Paix.</i>	380
<i>La Messe Votive, en tems de mortalité ou de peste.</i>	401
<i>La Messe Votive, pour les malades.</i>	419
<i>La Messe Votive pour les Pelerins & les voyageurs.</i>	441
<i>La Messe Votive, pour les épousailles.</i>	461
<i>La Messe Votive, pour les Morts.</i>	487
<i>La Messe Votive au jour anniversaire des Morts.</i>	515
<i>La Messe ordinaire des Morts.</i>	538
<i>Diverses Prieres que le Prêtre peut dire à la Messe, lors qu'il n'y a point de Fête double.</i>	565



L'ORDINAIRE

DE LA

SAINTE MESSE.

Le Prêtre étant au pied de l'Autel , fait le signe de la Croix , & dit ce qui suit avec les Ministres qui lui répondent.

In nomine Patris , & Filii , & Spiritus sancti. Amen.

LNtroibo ad altare Dei.
R. Ad Deū qui lætificat juventutem meam.

Judica me , Deus , & discerne causam meam de gente non sancta : ab homine iniquo & doloso erue me.

R. Quia tu es , Deus , fortitudo mea : quare me repulisti , & quare tristis incedo , dum affligit me inimicus ?

Au nom du Pere , & du Fils , & du Saint Esprit. Ainsi soit-il.

E me presenterai à l'Autel de Dieu.
R. Du Dieu qui réjouit ma jeunesse.

Seigneur , soiez mon Juge , & separez ma cause d'avec celle des impies : délivrez-moi de ces hommes pleins de tromperie & d'injustice.

R. Car vous êtes mon Dieu , vous êtes ma force : pourquoi vous éloignez-vous de moi ? pourquoi me laissez-vous dans le deuil & dans la tristesse , sous l'oppression de mes ennemis ?

Faites luire sur moi votre lumiere & votre verité; qu'elles me conduisent, & m'introduisent sur votre montagne sainte, & dans votre tabernacle.

R. Afin que je m'approche de l'Autel de Dieu; du Dieu qui me comble de joie.

Et que je chante vos louanges sur la harpe, ô mon Seigneur & mon Dieu: pourquoi donc, mon ame, êtes-vous triste, & pourquoi me troublez-vous.

R. Esperez en Dieu: car je le louerai encore; parce qu'il est mon Sauveur & mon Dieu.

Gloire soit au Pere, & au Fils, & au saint Esprit.

R. Aujourd'hui, & toujours, & dans tous les siècles des siècles: comme elle étoit dès le commencement, & dans toute l'éternité. Ainsi soit-il.

Je me présenterai à l'Autel de Dieu.

R. Du Dieu qui réjouit ma jeunesse.

Notre secours est le nom & la toute-puissance du Seigneur;

R. Qui a créé le ciel & la terre.

Je me confesse à Dieu tout-puissant, à la bienheureuse Marie toujours vierge, à saint Michel l'Archange, à saint Jean-

Emitte lucem tuam & veritatem tuam: ipsa me deduxerunt, & adduxerunt in montem sanctum tuum, & in tabernaculum tua.

R. *Et introibo ad altare Dei: ad Deum, qui lætificat juventutem meam.*

Confitebor tibi in cithara, Deus Deus meus: quare tristis es, anima mea? & quare conturbas me?

R. *Spera in Deo, quoniam adhuc confitebor illi salutare vultus mei, & Deus meus.*

Gloria Patri, & Filio, & Spiritui sancto

R. *Sicut erat in principio, & nunc, & semper, & in secula seculorum. Amen.*

Introibo ad altare Dei.

R. *Ad Deum, qui lætificat juventutem meam.*

Adjutorium nostrum in nomine Domini;

R. *Qui fecit cælum & terram.*

Confiteor Deo omnipotenti, beatæ Mariæ semper Virgini, beato Michaeli Archangelo, beato

Joanni Baptista, sanctis Apostolis Petro & Paulo, omnibus Sanctis, & vobis, fratres, quia peccavi nimis cogitatione, verbo & opere; meâ culpâ, meâ culpâ, meâ maximâ culpâ. Ideo precor beatam Mariam semper Virginem, beatum Michaellem Archangelum, beatum Joannem Baptistâ, sanctos Apostolos Petrum & Paulum, omnes sanctos, & vos, fratres, orare pro me ad

Baptiste, aux Apôtres saint Pierre & saint Paul, à tous les Saints, & à vous, mes freres, parce que j'ai grandement peché en pensées, paroles, & œuvres; par ma faute, par ma faute, par ma très-grande faute. C'est pourquoi je prie la bienheureuse Marie toujours Vierge, S. Michel l'Archange, S. Jean-Baptiste, les Apôtres saint Pierre & saint Paul, & tous les Saints, & vous, mes freres, de prier pour moi le Seigneur notre Dieu.

Dominum Deum nostrum.

R. Misereatur tui omnipotens Deus, & dimissis peccatis tuis, perducatur te ad vitam eternam. Amen.

R. Que le Dieu tout-puissant vous fasse misericorde, & que vous aiant pardonné vos pechez, il vous conduise à la vie éternelle. Ainsi soit-il.

R. Confiteor Deo omnipotenti, beatæ Mariæ semper Virgini, beato Michaeli Archangelo, beato Joanni Baptista, sanctis Apostolis Petro & Paulo, omnibus Sanctis, & tibi, Pater, quia peccavi nimis cogitatione, verbo & opere; meâ culpâ, meâ culpâ, meâ maximâ culpâ. Ideo precor beatam Mariam semper Virginem, beatum Michaellem Archangelum, beatum Joannem Bapti-

R. Je me confesse à Dieu tout-puissant, à la bienheureuse Marie toujours vierge, à saint Michel l'Archange, à saint Jean-Baptiste, aux Apôtres saint Pierre & saint Paul, à tous les Saints, & à vous, mon Pere, parce que j'ai grandement peché en pensées, paroles, & œuvres; par ma faute, par ma faute, par ma très-grande faute. C'est pourquoi je prie la bienheureuse Marie toujours vierge, saint Michel l'Archange, saint Jean-Baptiste, les Apôtres saint Pierre & saint

Paul, & tous les Saints, & vous,
mon Pere; de prier pour moi
le Seigneur notre Dieu.

ter, orare pro me ad Dominum

Que le Dieu tout-puissant
vous fasse misericorde, &
que vous aiant pardonné vos
pechez, il vous conduise à
la vie éternelle.

R. Ainsi soit-il.

Le Seigneur tout-puissant
& misericordieux nous ac-
corde le pardon, l'absolu-
tion & la remission de nos
pechez.

R. Ainsi soit-il.

O Dieu, si vous vous tournez
vers nous, vous nous ferez vivre

R. Et votre peuple se ré-
jouira en vous.

Seigneur, montrez-nous
votre misericorde.

R. Et donnez-nous votre
salut.

Seigneur, écoutez ma
prière.

R. Et que ma voix s'é-
leve jusqu'à vous.

Le Seigneur soit avec vous.

Et avec votre esprit.

Le Prêtre montant à l'Autel, dit;

Prions.

Effacez, s'il vous plaît, ô
Seigneur, nos pechez, afin
que nous puissions entrer en
votre Sanctuaire avec un
cœur pur; Par Jesus-Christ

*stam, sanctos Apostolos
Petrum & Paulum
omnes Sanctos, & te Pa-
trum nostrum.*

*Misereatur vestri om-
nipotens Deus, & dimif-
sis peccatis vestris per-
ducat vos ad vitam æ-
ternam.*

R. Amen.

*Indulgentiam, absolu-
tionem & remissionem
peccatorum nostrorum
tribuat nobis omnipotens
& misericors Dominus.*

R. Amen.

*Deus tu conversus
vivificabis nos.*

R. Et plebs tua læta-
bitur in te.

*Ostende nobis, Domine,
misericordiam tuam.*

R. Et salutare tuum
da nobis.

*Domine, exaudi ora-
tionem meam.*

R. Et clamor meus
ad te veniat.

Dominus vobiscum.

R. Et cum spiritu tuo.

Oremus.

*Aufer à nobis, qua-
sumus, Domine, ini-
quitates nostras; ut ad
Sancta Sanctorum pu-
ris mereamur mentibus*

introire; *Per Christum* nostre Seigneur. Ainsi soit-
Dominum nost. Amen. il.

Le Prêtre baissant l'Autel, dit:

*Oramus te, Domine,
 per merita Sanctorum
 tuorum, quorum reli-
 quie hic sunt, & om-
 nium Sanctorum, ut in-
 dulgere digneris omnia
 peccata mea. Amen.*

Nous vous prions, Sei-
 gneur, par les merites de vos
 Saints, dont les reliques sont
 ici, & de tous les autres
 Bienheureux, qu'il vous plai-
 se me pardonner tous mes
 pechez. Ainsi soit-il.

Le Prêtre faisant le signe de la Croix, lit l'In-
 troit du jour; & après l'Introit, il dit.

Kyrie eleison.

R. Kyrie eleison.

Kyrie eleison.

R. Christe eleison.

Christe eleison.

R. Christe eleison.

Kyrie eleison.

R. Kyrie eleison.

Kyrie eleison.

*Gloria in excelsis Deo,
 & in terra pax homi-
 nibus bonæ voluntatis.*

*Laudamus te, Benedi-
 cimus te, Adoramus te,*

*Glorificamus te, Gratias
 agimus tibi propter ma-
 gnā gloriam tuam :*

*Domine Deus, Rex cæ-
 lestis, Deus Pater om-
 nipotens. Domine Filii*

unigenite, Jesu Christe :

Domine Deus, Agnus

Dei Filius Patris. Qui

tollis peccata mundi,

miserere nobis. Qui tol-

Seigneur, aiez pitié de nous.

R. Seigneur, aiez pitié de nous.

Seigneur, aiez pitié de nous.

R. Christ, aiez pitié de nous.

Christ, aiez pitié de nous.

R. Christ, aiez pitié de nous

Seigneur, aiez pitié de nous.

R. Seigneur, aiez pitié de nous

Seigneur, aiez pitié de nous

Gloire à Dieu dans le ciel

paix sur la terre aux hommes

de bonne volonté. Nous vous

louons, nous vous bénissons,

nous vous adorons, nous vous

glorifions, nous vous rendons

graces dans la vue de votre

gloire infinie, ô Seigneur

Dieu, Roi du ciel, ô Dieu

Pere tout-puissant. O Seigneur

Fils unique de Dieu, Jesus-

Christ : Seigneur Dieu, Agneau

de Dieu, Fils du Pere. O vous

qui effacez les pechez du mon-

de, aiez pitié de nous. O vous

qui effacez les pechez du mon-

de , recevez notre priere. O vous qui êtes assis à la droite du Pere , aiez pitié de nous. Car vous , ô Jesus-Christ , êtes le seul Saint , le seul Seigneur , le seul Très-haut , avec le saint Esprit , en la gloire de Dieu le Pere. Ainsi soit-il.

sancto Spiritu , in gloria Dei Patris. Amen.

Le Prêtre se tourne vers le peuple , & dit :
 Le Seigneur soit avec vous. *Dominus vobiscum.*

R. Et avec votre esprit. *R.* Et cum spiritu tuo.

Puis aiant dit la collecte , l'Epître & le Graduel.
il va au milieu de l'Autel , où il dit :

Purifiez mon cœur & mes levres , Dieu tout-puissant , comme vous purifiâtes celles du Prophete Isaïe avec un charbon de feu : purifiez moi de telle sorte par votre gratuite miséricorde , que je puisse dignement annoncer votre saint Evangile ; Par Jesus-Christ notre Seigneur. Ainsi soit-il.

Munda cor meum ac labia mea , omnipotens Deus , qui labia Isaïæ Prophetae calculo mundasti ignito ; ita me tua grata miseratione dignare mundare , ut sanctum Evangelium tuum dignè valeam nuntiare ; Per Christum Dominum nostrum. Amen.

Seigneur , benissez moi. *Jube , Domine , benedicere.*

Que le Seigneur soit en mon cœur & en mes lèvres , afin que je publie dignement , & comme il faut , son Evangile. Ainsi soit-il.

Dominus sit in corde meo , & in labiis meis : ut dignè & competenter annuntiem Evangelium suum. Amen.

Le Prêtre avant que de lire l'Evangile , dit :

Le Seigneur soit avec vous. *Dominus vobiscum.*
R. Et avec votre Esprit. *R.* Et cum spiritu tuo.

La suite ou Le commence. *Sequentia , vel , Ini-*

*tium sancti Evangelii
secundum N.*

ment du saint Evangile selon
saint N.

*R. Gloria tibi Domi-
ne.*

*R. Gloire soit à vous, Sei-
gneur.*

Il lit l'Evangile, à la fin duquel le Ministre répond.

Laus tibi, Christe.

*R. Louange soit à vous,
ô Jesus-Christ.*

Le Prêtre en baisant l'Evangile, dit:

*Per Evangelica dicta
deleantur nostra deli-
cta.*

Que nos pechez soient effa-
cez par le saint Evangile qui
a été lu.

*Aux Dimanches, & à certaines Fêtes, il dit le
Symbole suivant :*

*Credo in unum Deum,
Patrem omnipotentem,
factorem cœli & terræ,
visibilium omnium, &
invisibilium.*

Je croi en un seul Dieu, Pe-
re tout-puissant, qui a fait le
ciel & la terre, & toutes les
choses visibles & invisibles.

*Et in unum Dominum
Jesum Christum Filium
Dei unigenitum, & ex
patre natum ante omnia
secula : Deum de Deo,
lumen de lumine, Deum
verum de Deo vero : ge-
nitum, non factum, con-
substantialem Patri, per
quem omnia facta sunt.
Qui propter nos homines,
& propter nostram salu-
tem descendit de cœlis.
Et incarnatus est de Spi-
ritu sancto, ex Maria
Virgine : Et Homo FAC-
TUS EST. Crucifixus e-
tiam pro nobis, sub Pon-
tio Pilato, passus, & se-*

Et en un seul Seigneur Je-
sus-Christ, Fils unique de
Dieu, & né du Pere devant
tous les siècles ; Dieu de Dieu,
lumière de lumière, vrai Dieu
du vrai Dieu : qui n'a pas été
fait, mais engendré ; qui n'a
qu'une même substance que le
Pere, & par qui toutes choses
ont été faites. Qui est descen-
du des cieux pour nous hom-
mes misérables, & pour no-
tre salut. Et ayant pris chair
de la Vierge Marie par l'ope-
ration du saint Esprit, A ETE'
FAIT HOMME. Qui a été aussi
crucifié pour nous ; qui a souf-
fert sous Ponce Pilate, qui a
été mis dans le tombeau. Qui
est ressuscité le troisième jour

selon les Ecritures. Qui est monté au ciel; qui est assis à la droite du Pere. Qui viendra de nouveau plein de gloire, pour juger les vivans & les morts; & dont le regne n'aura point de fin.

Cujus regni non erit finis.

Je croi au saint Esprit qui est aussi Seigneur, & qui donne la vie, qui procede du Pere & du Fils, qui est adoré & glorifié conjointement avec le Pere & le Fils; qui a parlé par les Prophetes.

Je croi l'Eglise qui est Une, Sainte, Catholique, & Apostolique.

Je confesse un Baptême pour la remission des pechez.

Et j'attens la resurrection des morts.

Et la vie du siecle à venir. Ainsi soit-il.

Le Prêtre aiant dit le Symbole, se tourne vers le peuple, & dit:

Le Seigneur soit avec vous.

R. Et avec votre esprit.

Prions.

pultus est. Et resurrexit tertia die secundum Scripturas. Et ascendit in cælum, sedet ad dexteram Patris. Et iterum venturus est cum gloria judicare vivos & mortuos.

Et in Spiritum sanctum, Dominum, & vivificantem, qui ex Patre Filioque procedit; qui cum Patre & Filio simul adoratur & conglorificatur; qui locutus est per Prophetas.

Et unam, Sanctam, Catholicam, & Apostolicam Ecclesiam.

Confiteor unum Baptisma in remissionem peccatorum.

Et exspecto resurrectionem mortuorum.

Et vitam ventari seculi Amen.

Dominus vobiscum..

R. Et cum spiritu tuo.

Oremus.

Il dit l'Offertoire du jour, après lequel il prend la patene, & offrant le pain qui doit être consacré il dit:

Recevez, ô Pere saint, Dieu éternel & tout-puissant, cette hostie sans tache que j'offre, moi qui suis votre ser-

Suscipe, sancte Pater, omnipotēs, æterne Deus, hanc immaculatam hostiam, quam ego indignus

famulus tuus offero tibi Deo meo vivo & vero, pro innumerabilibus peccatis & offensionibus & negligentis meis, & pro omnibus circumstantibus: sed & pro omnibus Fidelibus Christianis vivis atque defunctis; ut mihi & illis proficiat ad salutem in vitam aeternam. Amen.

Ensuite il met le vin & l'eau dans le Calice, disant:

Deus qui humanæ substantiæ dignitatem mirabiliter condidisti, & mirabilius reformasti; da nobis per hujus aquæ & vini mysterium, ejus divinitatis esse cōsortes, qui humanitatis nostræ fieri dignatus est particeps Jesus Christus, Filius tuus, Dominus noster: Qui tecum vivit & regnat in unitate Spiritus sancti, Deus, per omnia secula seculorum. Amen

Offrant le Calice au milieu de l'Autel, il dit:
Offerimus tibi, Domine, Calicem salutavis, tuam deprecantes clementiam, ut in conspectu divinæ Majestatis tuæ pro nostra & totius mundi salute cum odore suavitatis ascendant. Amen.

vireur indigne, à vous qui êtes mon Dieu vivant & véritable, pour mes pechez, mes offenses & mes negligences qui sont sans nombre, pour tous les assistans, & pour tous les fidèles Chrétiens vivans & morts, afin qu'elle profite à eux & à moi pour le salut de la vie éternelle. Ainsi soit-il.

O Dieu qui par un effet admirable de votre puissance avez créé la nature humaine dans un haut état, & qui l'avez rétablie par une plus grande merveille: faites nous la grace, par le mystere de cette Eau & de ce Vin, d'avoir part un jour à la Divinité de celui qui a daigné se faire participant de notre humanité, Jesus-Christ votre Fils notre Seigneur, qui étant Dieu, vit & regne avec vous en l'unité du saint Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Seigneur nous vous offrons le Calice du salut, suppliant votre clemence de le faire monter devant votre divine Majesté, en sorte qu'il soit comme un doux parfum pour notre salut, & celui de tout le monde. Ainsi soit-il.

Nous nous présentons devant vous en esprit d'humilité & de repentance, ô Seigneur : recevez-nous, & faites que notre sacrifice s'accomplisse de telle sorte aujourd'hui en votre présence, qu'il vous soit agreable, ô Seigneur Dieu.

Venez, Sanctificateur tout-puissant, Dieu éternel; & bénissez ce sacrifice préparé pour la gloire de votre saint nom.

Il lave ses doigts

Je laverai mes mains parmi les innocens : & j'environnerai, Seigneur, votre Autel, de vœux & d'offrandes;

Pour entendre la voix de vos louanges, & pour raconter toutes vos merveilles.

Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison, & le lieu où reside votre gloire.

O Dieu ! ne faites point périr mon âme avec celle des impies, ni finir mes jours parmi ceux qui aiment le sang.

Leurs mains sont souillées de crimes : leur droite est chargée de presens.

Mais je me suis conduit avec innocence : rachetez-moi & ayez pitié de moi.

J'ai marché constamment

In spiritu humilitatis & in animo contrito suscipiamur à te, Domine : & sic fiat sacrificium nostrum in conspectu tuo hodie, ut placeat tibi, Domine, Deus.

Veni, sanctificator omnipotens eterne Deus, & benedic hoc sacrificium tuo sancto nomini præparatum.

, en disant.

Lavabo inter innocentes manus meas : & circumdabo altare tuum, Domine ;

Ut audiam vocem laudis, & enarrem universa mirabilia tua.

Domine, dilexi decorem domus tue, & locum habitationis gloriæ tue.

Ne perdas cum impiis, Deus, animam meam, & cum viris sanguinum vitam meam.

In quorum manibus iniquitates sunt : dextera eorum repleta est muneribus.

Ego autem in innocentia mea ingressus sum ; redime me, & misere-re mei.

Pes meus stetit in di-

DE LA
recto; in Ecclesiis benedicam te, Domine.

Gloria Patri & Filio, & Spiritui sancto. Sicut erat in principio & nunc, & semper, & in secula seculorum. Amen.

S'inclinant au milieu de l'Autel, il dit :

Suscipe, sancta Trinitas, hanc oblationem quam tibi offerimus ob memoriam Passionis, Resurrectionis & Ascensionis Jesu Christi Domini nostri; & in honorem beatæ Mariæ semper Virginis, & beati Joannis Baptiste, & sanctorum Apostolorum Petri & Pauli, & istorum, & omnium Sanctorum; ut illis proficiat ad honorem, nobis autem ad salutem: & illi pro nobis intercedere dignentur in cœlis, quorum memoriam agimus in terris; Per eundem Christum Dominum nostrum. Amen.

Le Prêtre aiant baisé l'Autel, se tourne vers le Peuple, & dit :

Orate, fratres, ut meum ac vestrum sacrificiū acceptabile fiat apud Deū Patrem omnipotentem.

MESSE. xix
dans le droit chemin; je vous benirai, Seigneur, dans vos Eglises.

Gloire soit au Pere, & au Fils, & au saint Esprit.

Aujourd'hui, & toujours, & dans tous les siècles des siècles : comme elle étoit dès le commencement & dans toute l'éternité. Ainsi soit-il.

Recevez, ô Trinité sainte, cette oblation que nous vous offrons en memoire de la Passion, de la Resurrection, & de l'Ascension de Jesus-Christ notre Seigneur; & en l'honneur de la bienheureuse Marie toujours Vierge, de saint Jean Baptiste, des Apôtres saint Pierre & saint Paul, de ces Saints, & de tous les autres; afin qu'elle soit pour leur honneur & notre salut; & qu'ainsi ceux dont nous faisons memoire sur la terre, daignent interceder pour nous dans le ciel; Par le même Jesus-Christ notre Seigneur. Ainsi soit il.

Priez, mes freres, que mon sacrifice qui est aussi le vôtre, soit agreable à Dieu le Pere tout-Puissant.

Le Peuple répond :

R. Que le Seigneur reçoive, s'il lui plaît, ce sacrifice pour l'honneur & la gloire de son nom, pour notre utilité particulière, & pour le bien de toute son Eglise.

R. *Suscipiat Dominus hoc sacrificium de manibus tuis, ad laudem & gloriam nominis sui, ad utilitatem quoque nostram, totiusque Ecclesie sue sanctæ.*

Le Prêtre dit tout bas.

Ainsi soit-il.

Amen.

Et recite la Secrette : à la fin de laquelle il dit à haute voix la Preface.

Dans tous les siècles des siècles.

Per omnia sæcula sæculorum.

R. Ainsi soit-il.

R. *Amen.*

Le Seigneur soit avec vous.

Dominus vobiscum.

R. Et avec votre esprit.

R. *Et cum spiritu tuo.*

Levez les cœurs en haut.

Sursum corda.

R. Nous les avons vers le Seigneur.

R. *Habemus ad Dominum.*

Rendons grâces à Dieu notre Seigneur.

Gratias agamus Domino Deo nostro.

R. Nous le devons, & il est juste.

R. *Dignum & justum est.*

Il est véritablement de notre devoir, & il est tout-à-fait juste, il est équitable & salutaire de vous rendre grâces en tout temps & en tous lieux, ô Seigneur, Pere saint, Dieu tout-puissant & éternel, par notre Seigneur Jesus-Christ. C'est par lui que les Anges louent votre Majesté, que les Dominations l'adorent, que les Puissances lui rendent leurs profonds

Verè dignum & justum est, æquam & salutare, nos tibi semper & ubique gratias agere, Domine sancte, Pater omnipotēs, æterne Deus, per Christum Dominum nostrum: Per quem Majestatem tuam laudant Angeli, adorant Dominationes, tremunt Potestates; Cæli cælorumque

*Virtutes, ac beata Sera-
phim, socia exultatione
concelebrant. Cum qui-
bus & nostras voces, ut
admitti jubeas, depreca-
mur, supplici confessione
dicentes.*

de recevoir nos voix avec les louanges de ces bienheureux Esprits ; en disant par une humble confession :

*Sanctus, Sanctus,
Sanctus, Dominus Deus
Sabaoth. Pleni sunt cœli
& terra gloriâ tuâ; Ho-
sanna in excelsis. Bene-
dictus qui venit in nomi-
ne Domini; Hosanna in
excelsis.*

respects, en se tenant en sa pre-
sence, comme dans un saint
tremblement. Les Cieux & les
Vertus des Cieux, & les Sera-
phins celebrent ensemble votre
saint nom dans des transports
de joie. Et nous vous prions

les louanges de ces bienheureux
Esprits ; en disant par une humble confession :

Saint, Saint, Saint est le
Seigneur le Dieu des armées.
Les cieux & la terre sont rem-
plis de votre gloire ; Sauvez-
nous, s'il vous plaît, d'en-haut.
Beni soit celui qui vient au nom
du Seigneur, Sauvez-nous, s'il
vous plaît, d'en-haut

L E C A N O N

DE LA M E S S E.

Le Prêtre s'inclinant profondement, dit :

TE igitur, clemen-
tissime Pater, per
Jesum Christum Filium
tuum, Dominum no-
strum, supplices te roga-
mus, ac petimus, uti ac-
cepta habeas, & benedi-
cas hæc † dona, hæc † mu-
nera, hæc † sancta sacri-
ficia illibata ; in primis
quæ tibi offerimus pro
Ecclesia tua sancta Ca-
tholica, quam pacificare,

Nous vous prions donc en
toute humilité, Pere très-
miséricordieux, & vous deman-
dons par Jesus-Christ votre Fils
notre Seigneur, que vous aiez
agreables & que vous benissiez
ces dons, ces presens, ces
saints sacrifices sans tache, que
nous vous offrons, premiere-
ment pour votre sainte Eglise
Catholique, afin qu'il vous
plaise de lui donner la paix,
de la garder, de la maintenir

dans l'union, & de la gouverner en toute la terre, avec N. notre Pape votre serviteur, notre Prelat N. notre Roi N. & tous les Orthodoxes & observateurs de la Foi Catholique & Apostolique.

Catholica & Apostolica fidei cultoribus.

Commemoration pour les Vivans.

Souvenez-vous, Seigneur, de vos serviteurs & de vos servantes N. & N.

(Ici le Prêtre prie pour ceux pour qui il veut offrir le saint Sacrifice.)

Et de tous ceux qui assistent à ce sacrifice, de qui vous connoissez la foi, & sçavez la devotion, pour qui nous vous offrons, ou qui vous offrent ce sacrifice de louanges pour eux-mêmes, & pour tous ceux qui leur appartiennent, pour la redemption de leurs ames, pour l'esperance de leur salut & de leur conservation, & qui rendent leurs vœux à vous, Dieu éternel, vivant & veritable.

Participant à une même Communion, & honorant la memoire en premier lieu de la glorieuse Marie toujours Vierge, Mere de Dieu notre Seigneur Jesus-Christ, de vos bienheureux Apôtres & Martyrs Pierre & Paul, André, Jaque, Jean Thomas, Jaque, Philippe, Barthelemi,

custodire, adunare, & regere digneris toto orbe terrarum, unà cum famulo tuo Papa nostro N. & antistite nostro N. & Rege nostro N. & omnibus Orthodoxis, atque

Memento, Domine, famulorum, famularumque tuarum N. & N.

Et omnium circumstantium, quorum tibi fides cognita est, & nota devotio, pro quibus tibi offerimus, vel qui tibi offerunt hoc sacrificium laudis, pro se, suisque omnibus, pro redemptione animarum suarum, pro spe salutis & incolumitatis sue, tibi que reddunt vota sua æterno Deo, vivo & vero

Communicantes, & memoriam venerantes, in primis gloriosæ semper Virginis Mariæ, Genitricis Dei & Domini nostri Jesu Christi: sed & beatorum Apostolorum ac Martyrum tuorum Petri & Pauli, Andrea, Jacobi, Joannis, Thomæ,

Jacobi, Philippi, Bartholomæi, Matthæi, Simonis & Thadæi, Lini, Cleti, Clementis, Xisti, Cornelii, Cypriani, Laurentii, Chrysogoni, Joannis & Pauli, Cosmæ & Damiani, & omnium Sanctorum tuorum, quorum meritis precibusque concedas, ut in omnibus protectionis tue muniamur auxilio; Per eundem Dominum nostrum. Amen.

Le Prêtre tenant ses mains étendues sur l'Hostie, & sur le Calice, dit :

Hanc igitur oblationem servitutis nostræ, sed & cunctæ familiæ tuæ, quæsumus, Domine, ut placatus accipias: diesque nostros in tua pace disponas, atque ab æterna damnatione nos eripi, & in electorum tuorum jubeas grege numerari; Per Christum Dominum nostrum. Amen.

Quam oblationem, tu Deus, in omnibus, quæsumus, benedictam, adscriptam, ratam, rationabilem, acceptabilemque facere digneris; ut nobis Corpus & Sanguis fiat dilectissimi Filii tui Domini nostri Jesu Christi.

Matthieu, Simon & Thadée, Lin, Clete, Clement, Xiste, Corneille, Cyprien, Laurent, Chrysogone, Jean & Paul, Cosme & Damien, & de tous les autres Saints, aux merites desquels accordez, s'il vous plaît, qu'en toutes choses nous soions munis du secours de votre protection; Par le même Jesus-Christ notre Seigneur. Ainsi soit-il.

Nous vous prions donc, ô Seigneur, de recevoir favorablement cette offrande de notre servitude, qui est aussi celle de toute votre famille; de nous faire jouir de votre paix pendant nos jours; & de faire qu'évitant preserver de la damnation éternelle, nous soions comtez au nombre de vos élus; Par Jesus-Christ notre Seigneur. Ainsi soit-il.

Nous vous prions, ô Dieu, qu'il vous plaise de faire qu'en toutes choses cette oblation soit benie, approuvée, renduë valable, raisonnable, agreable, en sorte qu'elle devienne pour nous le Corps & le Sang de Jesus-Christ votre très-cher Fils notre Seigneur,

(La Consécration.)

Qui le jour de devant la Passion, prit le Pain entre ses mains saintes & venerables; & levant les yeux au ciel, à vous, Dieu son Pere Tout-puissant, vous rendant graces, le benit, le rompit, & le donna à ses Disciples, leur disant: Prenez & mangez tous de ceci: CAR CECI EST MON CORPS.

Et māducate ex hoc omnes: Hoc est enim Corpus meum.
Ici le Prêtre après avoir adoré à genoux le Corps de Jesus-Christ, l'élève pour le faire adorer au peuple.

Semblablement après qu'il eut soupé, prenant aussi cet excellent Calice entre ses mains saintes & venerables, vous rendant pareillement graces, le benit, & donna à ses Disciples, disant: Prenez & buvez-entous: CAR CECI EST LE CALICE DE MON SANG, DU NOUVEAU ET ETERNEL TESTAMENT, (MYSTERE DE FOI) QUI SERA REPANDU POUR VOUS ET POUR PLUSIEURS EN REMISSION DES PECHEZ. Toutes les fois que vous ferez ces choses, faites-les en memoire de moi,

que feceritis, in mei memoriam facietis.

Et après avoir adoré le Sang de Jesus-Christ, il l'élève pour le faire adorer au peuple; puis il dit:

C'est pourquoi aussi Seigneur, nous qui sommes vos servi-

Qui pridie quàm pateretur, accepit Panem in sanctas ac venerabiles manus suas; & elevatis oculis in cœlum ad te Deum Patrem suum omnipotentem, tibi gratias agens, bene-dixit, fregit, deditque Discipulis suis, dicens: Accipite

Simili modo postquam cœnatum est, accipiens & hunc præclarum Calicem in sanctas ac venerabiles manus suas, item tibi gratias agens, bene-dixit, deditque Discipulis suis, dicens: Accipite & bibite ex eo omnes: Hic est enim Calix Sanguinis mei, novi & æterni Testamenti, (MYSTERIUM FIDEI) QUI PRO VOBIS ET PRO MULTIS EFFUNDETUR IN REMISSIONEM PECCATORUM. Hæc quotiescum-

Unde & memores, Domine, nos servi tui, sed

Et plebs tua sancta, ejusdem Christi Filii tui Domini nostri, tam beatæ Passionis, necnon Et ab inferis Resurrectionis, sed Et in cælos gloriosæ Ascensionis, offerimus præclaræ Majestati tuæ, de tuis donis ac datis, Hostiam † puram, Hostiam † sanctam, Hostiam † immaculatam, Panem † sanctum vitæ æternæ, Et calicem † salutis perpetuæ :

Supra quæ propitio ac sereno vultu respicere digneris, Et accepta habere, sicuti accepta habere dignatus es munera pueri tui justi Abel, Et sacrificium Patriarchæ nostri Abrahamæ, Et quod tibi obtulit summus Sacerdos tuus Melchisedech, sanctum Sacrificium, immaculatam Hostiam.

Le Prêtre s'inclinant profondément, dit :

Supplices te rogamus, omnipotens Deus; jube hæc perferri per manus sancti Angeli tui in sublime altare tuum, in conspectu divinæ Majestatis tuæ; ut quotquot ex hac altaris participatione sacrosanctum Filii tui Corpus † Et Sanguinem

teurs, & votre peuple saint nous ressouvenant de la bienheureuse Passion de Jesus-Christ votre Fils notre Seigneur, & de sa Resurrection des enfers, comme aussi de son Ascension glorieuse au ciel, nous offrons à votre incomparable Majesté des dons que vous même nous avez faits, l'Hostie pure, l'Hostie immaculée, le saint Pain de vie éternelle, & le Calice du salut perpétuel :

Sur lesquels il vous plaise de regarder d'un visage doux & serain, & de les avoir agréables, comme il vous a plu d'avoir agréables les dons d'Abel le juste votre serviteur; & le sacrifice d'Abraham notre Patriarche, & celui que vous a offert votre Grand-Prêtre Melchisedech, ce saint Sacrifice, cette Hostie immaculée.

Nous vous faisons donc cette humble prière, ô Dieu tout-puissant, de commander que ces choses soient portées à votre divine Majesté, par les mains de votre saint Ange: afin que tous tant que nous sommes, qui participant à cet Autel, aurons pris le saint & sacré Corps & Sang de votre Fils,

soions remplis de toute benediction & grace celeste; Par le même Jesus-Christ notre Seigneur. Ainsi soit-il.

†sumserimus, omni benedictione † cœlesti & gratiâ repleamur; Per eundem Christum Dominum nostrum. Amen.

Commemoration pour les Morts.

Souvenez-vous aussi, Seigneur, de vos serviteurs & de vos servantes N. & N. qui nous ont precedez avec le signe de la foi, & qui dorment du sommeil de paix.

Memento etiam, Domine, famulorum, famularumque tuarum N. & N. qui nos præcesserunt cum signo fidei, & dormiunt in somno pacis.

(Ici le Prêtre prie pour les Morts, pour qui particulièrement il veut prier.)

Nous vous supplions humblement, Seigneur, qu'il vous plaise leur donner, & à tous ceux qui reposent en Jesus-Christ, un lieu de rafraîchissement, de lumiere, & de paix; Par le même Jesus-Christ notre Seigneur. Ainsi soit-il.

Ipsis, Domine, & omnibus in Christo quiescentibus, locum refrigerii, lucis & pacis, ut indulgeas deprecamur; Per eundem Christum Dominum nostrum. Amen.

Le Prêtre frappant sa poitrine, dit d'une voix un peu élevée.

Et à nous pecheurs vos serviteurs, qui esperons en la multitude de vos misericordes, daignez nous donner part & societé avec vos saints Apôtres & Martyrs, avec Jean, Erienne, Mathias, Barnabé, Ignace, Alexandre, Marcellin, Pierre, Felicité, Perpetuë, Agathe, Luce, Agnès, Cecile, Anastasie & avec tous vos Saints, dans la compagnie desquels nous vous prions, que ne regardant

Nobis quoque peccatoribus famulis tuis de multitudine miserationum tuarum sperantibus partem aliquam & societatem donare digneris, cum tuis sanctis Apostolis † & Martyribus, cum Joanne, Stephano, Mathia, Barnaba, Ignatio, Alexandro, Marcellino, Petro, Felicitate, Perpetua, Agatha, Lucia,

Agnete, Cecilia, Anastasia, & omnibus Sanctis tuis: intra quorum nos consortium, non estimator meriti, sed venia, quæsumus, largitor admitte; Per Christum Dominum nostrum.

point au merite, mais faisant grace, il vous plaise nous recevoir; Par Jesus-Christ notre Seigneur.

Per quem hæc omnia, Domine, semper bona creas, sanctificas † vivificas †, benedicis †, & præstas nobis. Per † ipsū, & cum † ipso, & in † ipso, est tibi Deo Patri † omnipotenti, in unitate Spiritus † sancti, omnis honor & gloria.

Par qui, Seigneur, vous produisez toujours tous ces biens, vous les sanctifiez, vous les benissez, & vous nous les donnez. Par lui, avec lui, & en lui, à vous, Dieu Pere tout-puissant, sont rendus tout honneur & gloire en l'unité du S. Esprit.

Le Prêtre aiant un peu élevé le Calice avec l'Hostie, dit à haute voix:

Per omnia sæcula sæculorum.

Dans tous les siècles des siècles.

R. Amen.

R. Ainsi soit-il.

Oremus.

Prions.

Præceptis salutaribus moniti, & divina institutione formati audeamus dicere:

Etant instruits par le commandement du Sauveur, & étant conduits par l'instruction divine, nous osons dire:

Pater noster qui es in cœlis:

Notre Pere, qui êtes dans les cieux:

Sanctificetur nomen tuū.

Votre nom soit sanctifié.

Adveniat regnum tuū.

Que votre regne arrive.

Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, & in terra.

Votre volonté soit faire en la terre comme au ciel.

Panem nostrum quotidianum da nobis hodie.

Donnez-nous aujourd'hui le pain dont nous avons besoin chaque jour.

Et dimitte nobis debita nostra, sicut & nos dimittimus debitoribus nostris.

Et pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.

Et ne nous laissez point succomber à la tentation.

R. Mais delivrez nous du mal.

Et ne nos inducas in tentationem.

R. *Sed libera nos à malo.*

Le Prêtre répond tout bas.

Ainsi soit-il.

Delivrez-nous, Seigneur, s'il vous plaît, de tous les maux passez, presens & à venir : & donnez-nous par votre bonté la paix en nos jours, par l'intercession de la bienheureuse Marie toujours Vierge, Mere de Dieu, & de vos Apôtres saint Pierre, saint Paul, & saint André, & de tous les Saints ; afin qu'étant assistez du secours de votre miséricorde, nous ne soions jamais esclaves du peché, ni dans la crainte d'aucun trouble ; Par le même Jesus-Christ notre Seigneur, qui étant Dieu, vit & regne avec vous en l'unité du saint Esprit dans tous les siècles des siècles.

Spiritus sancti Deus ; Per omnia secula seculorum.

R. Ainsi soit-il.

La paix du Seigneur soit toujours avec vous ;

R. Et avec votre Esprit.

Le Prêtre mêle dans le Calice une petite partie de l'Hostie qu'il a rompue en trois, & dit :

Ce mélange & cette Consecration du Corps & du Sang de notre Seigneur Jesus-Christ soit faite pour la vie éternelle

Amen.

Libera nos, quæsumus, Domine, ab omnibus malis, præteritis, præsentibus & futuris, & intercedente beata & gloriosa semper Virgine Dei genitrice Maria, cum beatis Apostolis tuis Petro & Paulo, atque Andrea, & omnibus Sanctis, da propitius pacem in diebus nostris, ut ope misericordiæ tuæ adjuti, & à peccato simus semper liberi & ab omni perturbatione securi ; Per eundem Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum, qui tecum vivit & regnat in unitate

R. *Amen.*

Pax Domini sit semper vobiscum ;

R. *Et cum spiritu tuo.*

Hæc commixtio & consecratio Corporis & Sanguinis Domini nostri Jesu Christi fiat ac-

ei pientibus nobis in vitam aeternam. Amen

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, misere-re nobis.

Agnus Dei, qui tol-lis peccata mundi, mi-serere nobis.

Agnus Dei, qui tol-lis peccata mundi, dona nobis pacem.

Domine Jesu Christe, qui dixisti Apostolis tuis: Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis; ne respicias peccata mea, sed fidem Ecclesiae tuae, eam-que secundum volunta-tem tuam pacificare & coadunare digneris; Qui vivis & regnas, Deus, per omnia secula seculo-rum. Amen.

Domine Jesu Christe, Fili Dei vivi, qui ex voluntate Patris, coo-perante Spiritu sancto, per mortem tuam mun-dum vivificasti; libera me per hoc sacrosanctum Corpus & Sanguinem tuum, ab omnibus ini-quitatibus meis, & uni-versis malis, & fac me tuis semper inherere mandatis, & à te num-quam separari permittas;

de nous qui les prenons. Ainsi soit-il.

Agneau de Dieu, qui effa-cez les pechez du monde, aiez pitié de nous.

Agneau de Dieu, qui effa-cez les pechez du monde, aiez pitié de nous.

Agneau de Dieu, qui effa-cez les pechez du monde, donnez-nous la paix.

O Seigneur Jesus-Christ, qui avez dit à vos Apôtres: Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix; n'aiez point d'égard à mes pechez, mais plutôt regardez la foi de votre Eglise; & donnez-lui, s'il vous plaît, la paix & l'union telle que vous desirez qu'elle ait; Vous qui étant Dieu vivez & regnez dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

O Seigneur Jesus-Christ, Fils du Dieu vivant, qui par la volonté du Pere, & la coo-peration du saint Esprit, avez donné par votre mort la vie au monde; delivrez-moi, par votre saint & sacré Corps & Sang ici presens, de tous mes pechez, & de tous les autres maux; rendez-moi toujours fidèle observateur de vos com-mandemens, & ne permettez pas que je me separe jamais de vous; Qui étant Dieu, vi-

vez & regnez avec le Pere & le saint Esprit , dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

O Seigneur Jesus-Christ , que la participation de votre Corps lequel je me propose de recevoir , bien que j'en sois indigne , ne tourne point à mon jugement & à ma condamnation ; mais que selon votre miséricorde , il me serve de défense pour mon ame & pour mon corps , comme aussi de salutaire remède ; Qui étant Dieu , vivez & regnez avec Dieu le Pere , en l'unité du saint Esprit , &c.

Qui cum Deo Patre & Spiritu sancto, vivis & regnas, Deus, in secula seculorum. Amen.

Perceptio Corporis tui, Domine Jesu Christe, quod ego indignus sumere præsumo, non mihi proveniat in judicium & condemnationem; sed pro tuâ pietate prosit mihi ad tutamentum mentis & corporis, & ad medelam percipiendam; Qui vivis & regnas cum Deo Patre, in unitate Spiritus sancti, Deus, per, &c.

Après avoir adoré la sainte Hostie , il la prend entre ses mains , disant :

Je prendrai le pain celeste , & j'invoquerai le nom du Seigneur.

Panem cœlestem accipiam, & nomen Domini invocabo.

Puis en frappant sa poitrine , il dit par trois fois d'une voix un peu élevée :

Seigneur , je ne suis pas digne que vous entriez en mon logis ; mais dites seulement une parole , & mon ame sera guérie.

Domine, non sum dignus ut intres sub tectum meum; sed tantum dic verbo, & sanabitur anima mea.

Seigneur , je ne suis pas digne que vous entriez en mon logis ; mais dites seulement une parole , & mon ame sera guérie.

Domine, non sum dignus ut intres sub tectum meum; sed tantum dic verbo, & sanabitur anima mea.

Seigneur , je ne suis pas digne que vous entriez en mon

Domine, non sum dignus ut intres sub te-

Etum meum ; sed tantum dic verbo , & sanabitur anima mea. logis ; mais dites seulement une parole , & mon ame sera guerrie.

Il fait le signe de la croix avec l'Hostie , disant :

Corpus Domini nostri Jesu Christi custodiat animam meam in vitam eternam. Amen. Que le Corps de notre Seigneur Jesus-Christ garde mon ame pour la vie éternelle. Ainsi soit-il.

Aiant reçu le Corps de Notre Seigneur , il prend le Calice , disant.

Quid retribuam Domino pro omnibus que retribuit mihi ? Calicem salutaris accipiam , & nomen Domini invocabo. Laudans invocabo Dominum , & ab inimicis meis salvus ero. Que rendrai-je au Seigneur , pour tant de biens qu'il m'a faits ? Je prendrai le Calice de salut , & j'invoquerai le nom du Seigneur. J'invoquerai le Seigneur en chantant ses louanges , & il me delivrera de mes ennemis.

Il fait le signe de la croix avec le Calice , disant :

Sanguis Domini nostri Jesu Christi custodiat animam meam in vitam eternam. Amen. Que le sang de notre Seigneur Jesus-Christ garde mon ame pour la vie éternelle. Ainsi soit-il.

Après avoir reçu le Sang de notre Seigneur , il prend du vin dans le Calice pour la premiere ablution , & il dit :

Quod ore sumsimus , Domine , pura mente capiamus , & de munere temporali fiat nobis remedium sempiternum. Faites , Seigneur , que nous recevions avec un cœur pur , ce que nous avons pris par la bouche , que d'un present temporel , il devienne un éternel remede pour nous.

Prenant du vin & de l'eau dans le Calice pour la seconde ablution , il dit :

Corpus tuum , Domine , quod sumsi , & Sanguis quem potavi , ad- Que votre Corps , que j'ai reçu , ô Seigneur , que votre Sang que j'ai bu , s'attachent à mes

entrailles, & faites que par votre sainte grace aucune tache de peché ne demeure en moi, qui ai été rassasié de vos purs & saints Sacremens, qui vivez & regnez dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

habeat visceribus meis, & præsta, ut in me non remaneat scelerum macula, quem pura & sancta refecerunt Sacramenta; Qui vivis & regnas in sæcula sæculorum. Amen.

Puis il dit l'Antienne, que l'on appelle Communion, après laquelle s'étant tourné vers le peuple, il dit :

Le Seigneur soit avec vous.

Dominus vobiscum.

R. Et avec votre esprit.

R. *Et cum spiritu tuo.*

Il dit l'Oraison appelée Post-Communion, & s'étant tourné vers le peuple, il dit une seconde fois

Le Seigneur soit avec vous.

Dominus vobiscum.

R. Et avec votre esprit.

R. *Et cum spiritu tuo.*

Allez-vous-en : la Messe

Ite, Missa est.

est finie.

R. Nous en rendons grâces à Dieu.

R. *Deo gratias*

Aux Messes, où le Gloria in excelsis n'a point été dit, le Prêtre étant tourné vers l'Autel, il dit

Benissons le Seigneur.

Benedicamus Domino.

R. Nous en rendons grâces

R. *Deo gratias.*

à Dieu.

Aux Messes des Morts on dit :

Qu'ils reposent en paix.

Requiescant in pace.

R. Ainsi soit-il.

R. *Amen.*

Le Prêtre s'inclinant au milieu de l'Autel, dit cette prière

Recevez favorablement, ô Trinité sainte, l'obéissance de ma servitude, & ayez pour agreable le Sacrifice que j'ai offert aux yeux de votre divine Majesté, bien que j'en fusse indigne. Faites qu'il soit propi-

Placeat tibi, sancta Trinitas, obsequium servitutis meæ, & præsta, ut sacrificium quod oculis tuæ majestatis indignus obtuli, sit, te miserante, propitiabile; Per

Christum Dominum nostrum. Amen.

tiatoire à moi, & à tous ceux pour qui je l'ai offert, Par Jesus-Christ notre Seigneur. Ainsi soit-il.

Et aiant baisé l'Autel, il se tourne vers le peuple à qui il donne la benediction.

Benedicat vos omnipotens Deus, Pater, & Filius, & Spiritus sanctus. R. Amen.

Que Dieu tout-puissant vous benisse, le Pere, le Fils, & le saint Esprit.

R. Ainsi soit-il.

Ensuite il dit l'Evangile de S. Jean.

Dominus vobiscum.

Le Seigneur soit avec vous.

R. *Et cum spiritu tuo.*

R. Et avec votre esprit.

Initium sancti Evangelii secundum Joannem.

Le commencement du saint Evangile selon saint Jean, chap. I.

R. *Gloria tibi Domine.*

R. Gloire soit à vous ô Seigneur!

IN principio erat Verbum, & Verbum erat apud Deum, & Deus erat Verbum. Hoc erat in principio apud Deum. Omnia per ipsum facta sunt: & sine ipso factum est nihil quod factum est. In ipso vita erat: & vita erat lux hominum, & lux in tenebris lucet, & tenebrae eam non comprehenderunt. Fuit homo missus à Deo, cui nomen erat Joannes. Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine: ut omnes crederent per illum. Non

LE Verbe étoit dès le commencement, & le Verbe étoit en Dieu, & le Verbe étoit Dieu. Il étoit dès le commencement dans Dieu. Toutes choses ont été faites par lui, & rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui. En lui étoit la vie, & la vie étoit la lumière des hommes: cette lumière luit dans les tenebres, & les tenebres ne l'ont point comprise. Il y eut un homme appelé Jean envoyé de Dieu; celui-là vint être témoin pour rendre témoignage de la lumière, afin que tous crussent par son moien. Mais encore qu'il rendît témoignage de la lumière; il n'étoit pas pourtant lui-

XXXIV L'ORDINAIRE DE LA MESSE.

même la lumière. La lumière véritable étoit celle qui éclaire tout homme venant en ce monde. Il étoit dans le monde : & le monde a été fait par lui , & le monde ne l'a point connu. Il est venu dans son propre héritage , & les siens ne l'ont pas reçu. Il a donné le pouvoir d'être faits enfans de Dieu à tous ceux qui l'ont reçu & qui ont crû en son nom , & qui ne sont pas nez du sang , ni des desirs de la chair , ni de la volonté de l'homme ; mais de Dieu. (*étant regenez par le Sacrement , & par la grace de Jesus-Christ*) ET LE VERBE A ETE' FAIT CHAIR : Et il a habité parmi nous : & nous avons vu sa gloire , qui a été une gloire comme la devoit avoir le Fils unique du Pere. Il étoit plein de grace & de vérité.

erat ille lux , sed ut testimonium perhiberet de lumine. Erat lux vera , quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum. In mundo erat , & mundus per ipsum factus est : & mundus eum non cognovit. In propria venit , & sui eum non receperunt. Quotquot autem receperunt eum , dedit eis potestatem filios Dei fieri ; his qui credunt in nomine ejus. Qui non ex sanguinibus , neque ex voluntate carnis , neque ex voluntate viri : sed ex Deo nati sunt. ET VERBUM CARO FACTUM EST :

Et habitavit in nobis : Et vidimus gloriam ejus , gloriam quasi uni-

geniti à Patre , plenum gratiæ & veritatis.

R. Rendons graces à Dieu.

R. Deo gratias.





L'ANNEE CHRETIENNE.

LA MESSE VOTIVE DE LA SAINTE TRINITE.

LA Messe de la Sainte Trinité est la première marquée dans le Missel, au rang des Messes votives. Elle peut se dire simplement par devotion ; & aussi pour remercier Dieu de quelque grace particulière qu'on a reçue de sa bonté : avec cette différence , que quand on la dit pour cette dernière fin , l'on change la Collecte , la Secrete , & la Post-communion , & l'on se sert de celles qu'on trouvera après la Messe.

Pour exciter les fideles à une devotion réglée & éclairée envers ce grand & ineffable mystère de notre Religion , il est nécessaire qu'ils re-
Messes vot. A

passent souvent dans leur esprit les veritez que l'Eglise propose d'en croire. Car plus ces veritez sont incomprehensibles & élevées au dessus de la raison humaine ; moins l'esprit s'y arrête, si on n'a soin de les rappeler par des actes de foy, en demandant à Dieu la paix du cœur, sans laquelle, dit S. Augustin, on n'y peut rien comprendre, & avec laquelle on y trouve dequoi se nourrir. Il ne suffit donc pas pour le salut de croire l'unité de Dieu. Cette foi ne nous distingueroit ni des Juifs, ni des Mahometans, ni des Deïstes, ni des Sociniens qui la tiennent. Mais ce qui est proprement la foi des Chrétiens, & qui nous distingue des Infidelles & des Heretiques qui ont erré sur ce mystere, est de croire d'une foi inébranlable,

S. Aug. Que le Pere, le Fils & le saint Esprit sont ce
let. 120 que nous appellons la sainte & adorable Tri-
n. 13. nité, quoi qu'ils ne soient qu'un seul Dieu. La

Divinité n'est pas comme une quatrième chose commune à tous les trois. Elle n'est autre chose que cette même Trinité indivisible & ineffable. Le Pere seul engendre le Fils : le seul Fils est engendré du Pere : le saint Esprit est

1^{re} Lettr. l'Esprit du Pere & du Fils. Ce qui compose
169 n. 5. cette ineffable Trinité, n'est séparé ni de tems ni de lieu. Ces trois personnes sont égales & coéternelles & ne sont qu'une seule & unique nature. Les choses créées ne l'ont pas été une partie par le Pere, une autre par le Fils, & une autre par le saint Esprit : mais toute la Trinité a créé & tient en être tout ce qui existe. Nul n'est sauvé par le Pere sans le Fils & sans le saint Esprit ; ou par le Fils sans le Pere & le saint Esprit ; ou par le saint Esprit sans le Pere & le Fils : mais le Pere, le Fils & le saint

Esprit qui ne sont qu'un seul Dieu veritable & veritablement immortel , c'est-à-dire , incapable d'aucun changement , sont indivisiblement auteurs du salut.

La maniere dont le Pere est le principe de son Fils unique , est bien differente de celle dont il est le principe des creatures ; puis qu'au lieu qu'il les a tirées du neant , c'est de sa propre substance qu'il a engendré son Fils , & ce n'est point dans le tems qu'il l'a engendré , puis que c'est par lui qu'il a fait les tems : mais comme entre la flamme & la splendeur qu'elle engendre , il n'y a nulle priorité de tems , il n'y en a point non plus entre le Pere & le Fils , & jamais l'un n'a été sans l'autre. Car le Fils est cette sagesse du Pere que l'Ecriture appelle la splendeur de la lumiere éternelle ; il faut donc que cette splendeur soit éternelle à la lumiere qui en est le principe , & qui n'est autre que le Pere. Aussi l'Ecriture ne dit-elle pas que Dieu a fait son Verbe au commencement , comme elle dit qu'*au commencement Dieu a créé le ciel & la terre* ; mais elle dit que *dès le commencement étoit le Verbe*.

Le saint Esprit n'est pas non plus une creature tirée du néant ; mais il procede du Pere & du Fils sans avoir été fait ni par le Pere , ni par le Fils. Le Pere engendre donc le Fils de sa substance ; mais sans aucune diminution de cette même substance , & tire de lui un autre lui-même , sans cesser d'être tout entier en lui-même , quoi qu'il se trouve tout entier dans son Fils , & tel qu'il est en lui-même. Il en est de même du saint Esprit qui laisse en son entier le principe d'où il procede , & qui pris avec son principe n'a rien de plus que pris separément , & tel

4 M E S S E V O T I V E

qu'il en sort ; ainsi s'il en procede, c'est sans en rien diminuer, comme il y est sans y rien ajoûter.

Ces trois sont donc un sans confusion, & trois sans division ; & comme leur unité n'empêche pas que ce ne soient trois personnes distinctes, leur distinction n'empêche pas non plus qu'il n'y ait entre eux une parfaite unité. En effet si le don de la grace fait que les cœurs de tant de fideles ne sont qu'un seul cœur, combien plus parfaite doit être l'unité qui subsiste dans la source de la grace, & qui fait que ces trois personnes sont Dieu, & toutes ensemble, & chacune en particulier, & qu'elles ne sont toutes ensemble qu'un seul Dieu, & non pas trois.

Lettr. Nous ne pouvons dire néanmoins que le Fils
238. n. soit le même que le Pere, ni que le Pere soit
4 le même que le Fils, ni que l'Esprit du Pere
& du Fils soit le même que le Pere ou le Fils.
* La raison est que ces noms de *Pere* & de *Fils*
& de *saint Esprit* designent non la substance, selon laquelle ils ne sont qu'un, mais la relation des uns aux autres. Car qui dit *Fils*, suppose un *Pere*, & qui dit *Esprit* ou *souffle*, (car c'est dans le sens de ce dernier mot qu'on doit prendre ici celui d'Esprit) suppose le principe dont cet esprit est le souffle, comme qui suppose ce principe, suppose ce qui en est le souffle.

Voilà quel est le Seigneur notre Dieu, à qui toute pieté se rapporte, & à qui seul est dû ce culte en esprit & en verité dont il est parlé dans saint Jean. Voilà de quelle maniere il est un en trois personnes. Mais il faut bien se garder de concevoir tout ceci sous des images corporelles.

Lettr. Quand vous eleverez vos pensées jus-
20. n. ques à ce mystere, tout ce qui se presentera à
13.

vous de semblable au corps , chassez-le , désavouez-le , écarter-le , rejetez-le. Car en attendant que nous soions capables de connoître ce que Dieu est , ce n'est pas être peu avancé dans cette connoissance que de sçavoir au moins ce qu'il n'est pas.

S Eigneur , qui en nous créant à votre image avez gravé en nous des vestiges de ce grand mystere , conservez en nous cette dignité en ne laissant jamais souiller par le peché , ni notre pensée qui est une ressemblance de votre Fils , ni notre amour qui a rapport à votre Esprit saint. Faites que le miroir de votre être , qui est nous-mêmes , soit pur & sans tache ; afin que votre image n'y soit jamais ni ternie , ni défigurée , ni effacée. Nous regardons ces veritez ineffables comme le fruit des souffrances , des travaux & de la mort d'une infinité de vos Saints ; comme le trophée de votre Eglise sur la plus dangereuse heresie qui fut jamais ; comme une preuve de la Religion Chrétienne qui a triomphé par leur établissement de toute la raison humaine ; comme le principal objet de cette captivité sainte à laquelle votre Apôtre est venu assujettir tout Esprit. Faites-nous vivre dans une entiere dépendance de votre Eglise ; afin que nous ne nous écartions jamais de la foi de ce divin mystere , & qu'il soit l'objet de nos adorations & de nos actions de graces continuelles pendant cette vie & dans l'éternité. Ainsi soit-il.

A LA MESSE. *Introit.*

Tib. 13. **B**enie soit la sainte Trinité & l'indivisible unité : nous chanterons ses louanges, parce qu'elle nous a fait miséricorde. *Ps.* O Dieu, notre souverain Seigneur, que votre nom est grand & admirable dans toute la terre. Gloire.

B*enedicta sit sancta Trinitas atque indivisa unitas : confitebimur ei, quia fecit nobiscum misericordiam suam. Ps. Domine Dominus noster, quàm admirabile est nomen tuum in universa terra. Gloria.*

*Collecte.**Prions.*

O Dieu tout-puissant & éternel, qui avez fait connoître à vos serviteurs par la lumière de la foi, la gloire de l'éternelle Trinité, & adorer dans la puissance de votre Majesté l'unité de votre nature ; faites, s'il vous plaît, que la fermeté de cette même foi nous fortifie toujours contre toute sorte d'adversitez ; Par notre Seigneur, &c.

Oremus.

O*mnipotens sempiternus Deus, qui dedisti famulis tuis in confessione veræ fidei, æternæ Trinitatis gloriam agnoscere, & in potentia majestatis adorare unitatem ; quesumus ut ejusdem fidei firmitate, ab omnibus semper muniamur adversis ; Per Dominum nostrum, &c.*

E P I T R E.

Leçon tirée de l'Épître du bienheureux Paul Apôtre aux Corinthiens.

Lectio Epistolæ beati Pauli Apostoli ad Corinthios.

*2. Cor.
13. 11.*

Mes freres, soiez dans la joie, rendez-vous parfaits, consolez-vous, soiez

F*Ratres, gaudete, perfecti estote, exhortamini, idem sapite,*

*pacem habete, & Deus
pacis & dilectionis erit
vobiscum. Gratia Do-
mini nostri Jesu Chri-
sti, & charitas Dei, &
communicatio sancti
Spiritus sit cum omni-
bus vobis. Amen.*

unis d'esprit & de cœur :
Vivez dans la paix, & le
Dieu d'amour & de paix sera
avec vous. Que la grace de
notre Seigneur Jesus-Christ,
l'amour de Dieu, & la com-
munication du S. Esprit de-
meure avec vous tous. Amen.

Graduel.

Benedictus es, Do-
mine, qui intueris
abyssos, & sedes su-
per Cherubim. *℣. Be-
nedictus es, Domine,
in firmamento caeli,
& laudabilis in secu-
la.*

*Alleluia, alleluia,
℣. Benedictus es Domi-
ne Deus patrum nostro-
rum, & laudabilis in
secula. Alleluia.*

Après la Septuagesime, on omet, l'Alleluia, & le
verset qui le suit, & l'on dit :

Trait.

*Te Deum Patrem
ingenitum, te Filium
unigenitum, te Spiri-
tum sanctum paracle-
tum, sanctam & indi-
viduam Trinitatem,
toto corde confitemur,
laudamus, atque bene-
dicimus. ℣. Quoniam
magnus es tu, & fa-
ciens mirabilia tu es*

Vous êtes beni, Seigneur,
qui penetrez par vos re-
gards le fond des abîmes, &
qui êtes assis sur les Cheru-
bins. *℣. Seigneur, vous êtes
beni dans le firmament du
ciel, & vous êtes digne de
louange dans tous les siècles.*

Louez Dieu, louez Dieu.
*℣. Seigneur Dieu de nos Pe-
res, vous êtes beni, & digne
de louange dans tous les siè-
cles. Louez Dieu.*

O Dieu le Pere, qui n'ê-
tes point engendré, ô Fils
unique du Pere, ô saint Es-
prit consolateur, ô sainte
& indivisible Trinité, nous
vous reverons de tout no-
tre cœur, nos bouches vous
louent & vous benissent.
*℣. Car vous êtes grand &
le seul Dieu qui faites les
miracles. ℣. Soiez louée,*

8 M E S S E V O T I V E

soiez glorifiée, & qu'on vous rende d'éternelles actions de graces dans tous les siècles, ô bienheureuse Trinité.

Au tems Pascal, on omet le Graduel, & l'on dit:

Louez Dieu, louez Dieu.
 ✕. Seigneur, Dieu de nos Peres, vous êtes beni & digne de louange dans tous les siècles. Louez Dieu ✕. Benissons le Pere & le Fils avec le saint Esprit. Louez Dieu.

Deus solus. ✕. Tibi laus tibi gloria, tibi gratiarum actio in secula sempiterna, ô beata Trinitas.

*Alleluia, alleluia.
 ✕. Benedictus es Domine Deus patrum nostrorum, & laudabilis in secula. Alleluia. ✕. Benedicamus Patrem & Filium cum sancto Spiritu. Alleluia.*

E V A N G I L E.

La suite du saint Evangile selon saint Jean.

Sequentia S. Evangelii secundum Joannem.

Jean 15.
 26.

EN ce tems-là Jesus dit à ses Disciples: Lors que le Consolateur que je vous enverrai de la part de mon Pere, cet Esprit de verité qui procede du Pere, sera venu, il rendra témoignage de moi: & vous en rendrez aussi témoignage; parce que vous êtes dès le commencement avec moi. Je vous ai dit ces choses afin que vous ne soiez point scandalisez. Ils vous chasseront des synagogues, & le tems va venir que quiconque vous fera mourir, croira rendre service à Dieu. Ils vous traiteront de la sorte, parce

In illo tempore, dixit Jesus Discipulis suis:

Cum venerit Paracletus, quem ego mittam vobis à Patre, Spiritum veritatis qui à Patre procedit, ille testimonium perhibebit de me. Et vos testimonium perhibebitis, quia ab initio mecum estis. Hæc locutus sum vobis ut non scandalizemini.

Absque synagogis facient vos. Sed venit hora ut omnis qui interficit vos, arbitretur obsequium se præstare Deo. Et hæc facient vo-

bis quia non noverunt Patrem, neque me. Sed hæc locutus sum vobis, ut cum venerit hora eorum, reminiscamini, quia ego dixi vobis. qu'ils ne connoissent ni mon Pere, ni moi. Or je vous dis ces choses, afin que lors que ce tems-là sera venu, vous vous souveniez que je vous les ai dites.

Offertoire.

Benedictus sit Deus Pater, unigenitus-que Dei Filius, sanctus quoque Spiritus : quia fecit nobiscum misericordiam suam.

BEni soit Dieu le Pere, & le Fils unique de Dieu, & le saint Esprit, qui nous a fait sentir les effets de sa miséricorde.

Secrette.

Sanctifica, quæsumus, Domine Deus noster, per tui sancti nominis invocationem, hujus oblationis hostiam; & per eam nosmetipsos tibi perfice munus æternum; Per Dominum, &c.

Seigneur, qui êtes notre Dieu, sanctifiez, s'il vous plaît, par l'invocation de votre saint nom, certe hostie que nous vous offrons; & faites qu'elle nous rende dignes nous-mêmes de vous être offerts éternellement; Par notre Seigneur, &c.

Preface.

Verè dignum & justum est, æquum & salutare, nos tibi semper & ubique gratias agere, Domine sancte, Pater omnipotens, æterne Deus; qui cum unigenito Filio tuo, & Spiritu sancto, unus es Deus, unus es Dominus; non in unius singularitate personæ, sed

Oui certes il est juste & bien raisonnable, & c'est une chose équitable & salutaire, que par tout & en tout tems nous vous rendions grâces, Seigneur, qui êtes saint, Pere tout-puissant, Dieu éternel, qui avec votre Fils unique & le saint Esprit, êtes un seul Dieu, un seul Seigneur, non pas en unité de person-

IO MESSE VOTIVE

nes ; mais en Trinité d'une même substance : car ce que nous croions de votre gloire ainsi que vous l'avez revelé, nous le croions aussi de votre Fils, & du saint Esprit, sans aucune difference d'inegalité : de telle sorte qu'en confessant une vraie & éternelle Divinité, nous adorons la propriété de ses personnes, l'unité de son essence, & l'égalité de sa gloire & de sa Majesté ; que les Anges louent, & les Archanges, les Cherubins & les Seraphins, chantant sans cesse tous d'une voix : Saint, Saint, &c.

in unius Trinitate substantiæ : quod enim de tuâ gloriâ revelante te credimus, hoc de Filio tuo, hoc de Spiritu sancto, sine differentia discretionis sentimus : ut in confessione vera æ sempiternæque Deitatis, & in personis proprietates, & in essentia unitas, & in maiestate adoretur æqualitas ; quam laudant Angeli atque Archangeli, Cherubim quoque ac Seraphim, qui non cessant clamare quotidie, una voce dicentes : Sanctus, Sanctus, &c.

Communion.

NOus benissons le Dieu du ciel, & nous le glorifions devant tous les vivans, parce qu'il nous a fait miséricorde.

Benedicimus Deum celi, & coram omnibus viventibus confitebimur ei ; quia fecit nobiscum misericordiam suam.

Post-Communion.

FAites, s'il vous plaît, Seigneur, qui êtes notre Dieu, que ce Sacrement que nous avons reçu, & la confession que nous faisons de la sainte & éternelle Trinité, & de son unité individuelle, nous servent pour le salut

Proficiat nobis ad salutem corporis & animæ, Domine Deus noster, huius Sacramenti susceptio, & sempiternæ sanctæ Trinitatis, ejusdemque individue unitatis con-

DE LA SAINTE TRINITE'. II
fessio; *Per Dominum* de l'ame & du corps; Par
nostrum, &c. notre Seigneur, &c.

*Lors que la Messe de la sainte Trinité se dit pour re-
mercier Dieu de quelques bienfaits, on dit la Colle-
cte, la Secrete & la Post-Communion qui suivent.
On les dit aussi aux Messes Votives du saint Esprit
& de la sainte Vierge, lors que ces Messes se disent
en action de graces.*

Collecte.

DEus cujus mise-
ricordiae non est
numerus, & bonita-
tis infinitus est the-
saurus, piissimae Ma-
jestati tuae pro colla-
tis donis gratias agi-
mus, tuam semper
clementiam exorantes;
ut qui petentibus po-
stulata concedis, eos-
dem non deserens ad
praemia futura dispo-
nas; *Per Dominum
nostrum, &c.*

O Dieu, dont les miséri-
cordes sont sans nom-
bre, & qui avez un trésor in-
épuisable de bonté, nous ren-
dons graces à votre souverai-
ne Majesté pour les faveurs
que nous en avons reçues, &
nous supplions toujours vo-
tre clemence de ne point a-
bandonner ceux à qui vous
acordez ce qu'ils vous ont
demandé; mais de les dis-
poser à recevoir la recom-
pense éternelle; Par notre
Seigneur, &c.

Secrete.

O Dorem, Domine,
sacrificii huius
cum gratiarum actio-
nibus suscipe, & prae-
sta; ut quos exaudire,
& incolumes servare
dignatus es, ab omni
imposterum adversita-
te custodias: & in tuo

R Ecevez, Seigneur, com-
me un doux parfum ce
sacrifice que nous acompa-
gnons de nos actions de gra-
ces; & faites que ceux que
vous avez daigné exaucer, &
conserver sains & saufs,
soient exemts à l'avenir de
toute adversité; & que le de-

fir de vous servir croisse toujours en nous avec votre amour ; Par notre Seigneur.

servitio & amore concrescant ; Per Dominum nostrum, &c.

Post-Communion.

O Dieu, qui n'abandonnés pas à un excez d'afflictions ceux qui esperent en vous, mais qui écoutez favorablement leurs prieres : nous vous rendons graces de ce que vous avez bien voulu acorder nos demandes, & exaucer nos vœux, & nous vous supplions que par ces divins mysteres que nous avons reçus, nous meritions d'être délivrez de toute adversité ; Par notre Seigneur, &c.

Deus qui neminem in te sperantem nimium affligi permittis, sed piis precibus præstas auditum ; pro postulationibus nostris, votisque susceptis, gratias agimus, te piissimè deprecantes ; ut per hæc quæ sumpsimus, à cunctis eripi mereamur adversis ; Per Dominum nostrum, &c.

EXPLICATION DE L'ÉPÎTRE.

L'Épître de cette Messe est prise de la fin de la seconde lettre que saint Paul écrivit aux Corinthiens de Philippes en Macedoine, l'an de Jesus-Christ 57. Ce saint Apôtre y fait d'abord son apologie & justifie sa conduite contre les calomniateurs de son tems. Il presse ensuite la charité des fideles d'achever la collecte des aumônes pour les Chrétiens de la Judée ; & il pousse les faux Apôtres & leurs Disciples, avec une vehemence & une liberté toute Apostolique. Il la finit par les paroles de notre Epître, en excitant les fideles à la joie, à la perfection, à la consolation mutuelle, à l'union des cœurs & des esprits, à la paix. Et

il leur souhaite à tous la grace de J.C. l'amour de Dieu & la communication du saint Esprit, par une mention distincte qu'il fait des trois Personnes de la sainte Trinité. Et c'est sans doute ce qui a porté l'Eglise à composer de ces paroles l'Épître de cette Messe qui se dit à l'honneur de ce grand mystere.

Mes freres soyez dans la joye. Ce n'est pas une fois que l'Apôtre excite les fideles à être dans la joye. Il les y exhorte très-souvent, & veut même qu'ils y soient toujours. *Réjouissez-vous* sans cesse en notre Seigneur, dit-il : Je le dis encore une fois, réjouissez-vous. Le monde a aussi ses joyes qu'il fait gouter à ceux qui lui appartiennent, bien différentes de celles que la pieté fait trouver en Dieu. Les joyes du monde, ennemi de Dieu, ont le peché pour principe & pour objet. Car c'est des amateurs de ce monde qu'il est dit : Qu'ils se réjouissent *Philip. ch. 4.* lors qu'ils ont fait le mal, & qu'ils triomphent dans les choses les plus criminelles. Ces joyes prophanes sont ordinairement entremêlées de dégoût, de chagrin, & de tristesse, ou finissent bien-tôt par là. Et c'est ce qui rend les enfans de Babylone inquiets, inconstans, impatiens, agitez, précipitez : toujours hors d'eux-mêmes, passant de divertissement en divertissement ; parce qu'ils veulent être toujours dans la joye, & qu'un même divertissement ne leur en sçauroit donner long-tems. La joye spirituelle au contraire vient de Dieu comme de son principe, retourne à lui comme à sa fin, & est de lui comme de son objet. Les Saints l'appellent joye dans le Saint Esprit, joye du Roiaume de Dieu, joye de la verité, joye de la charité, joye dans le Seigneur. Elle est presque toute *Prov. 2.*

interieure , & ne se manifeste au-dehors que par la modestie , la douceur , l'égalité & la tranquillité. C'est elle qui a produit la patience dans les maux qu'ont eue les Apôtres & les Martyrs , qui se réjouissoient au milieu de leurs souffrances. C'est elle qui fait que le juste persevere dans le bien ; parce qu'on n'aime point à changer d'un état qui nous cause de la joye. Il faut se réjouir toujours , dit saint Thomas sur les paroles de notre texte , parce que la joye fait perseverer l'homme dans l'état où il en trouve. C'est encore la joye qui fait qu'un veritable penitent ne s'impatiente point dans les remedes qu'un sage conducteur lui prescrit pour le guerir , & qu'il attend en repos le tems de sa guerison. C'est donc une marque qu'on n'est pas veritablement converti , lors que l'on ne peut souffrir le delai de l'absolution pour un peu de tems , ni des penitences qui ont au moins quelque proportion avec les crimes dont on s'accuse ; & que pour les éviter on cherche des Confesseurs qui flattent , & qui n'imposent que des penitences très-legeres. Le peché interrompt & fait cesser cette joye spirituelle d'une ame qui est à Dieu. Les disgraces , la pauvreté , la maladie ne lui sont point contraires , pourvu qu'on les reçoive chrétiennement , & qu'on les souffre pour Dieu. La penitence fait renaître la joye dans une ame ; d'où vient que S. Augustin dit qu'un penitent trouve plus de douceur & plus de joye dans ses larmes , qu'on n'en trouve dans les spectacles , & les vains divertissemens du theatre. L'accomplissement de son devoir , tant envers Dieu qu'envers le prochain , entretient cette joye dans le cœur , & ce festin continuel de la bonne conscience. Rien donc

de plus important ni de plus nécessaire que ce que l'Apôtre prescrit par ces paroles : *Mes frères soyez dans la joie.*

Rendez-vous parfaits. Il y a une perfection qui consiste dans une vie toute pure & sans aucune tache, & dans un entier accomplissement du commandement d'aimer Dieu de tout le cœur, & celle-là nous ne pouvons l'avoir que dans le ciel, où rien que de pur ne verra Dieu, & où ceux qui le verront l'aimeront de toute la capacité de leur cœur. Mais il y a une perfection proportionnée à chaque état de cette vie, & qui est comme un moien pour arriver à la perfection du ciel. La première peut être appelée le but où nous tendons par l'autre qui peut être comparée à une course qui ne finit qu'à la mort, & qui même ne conduit pas toujours immédiatement au but. Car assez souvent il faut encore passer par le feu du Purgatoire pour y être purifié des fautes qui n'ont pas été suffisamment expiées avant la mort. Il y a une voye où cette course se fait qui est commune à chaque état. C'est la voye étroite des commandemens de Dieu dont personne n'est dispensé. Outre cette voye commune, il y en a de propres à chaque état, qui loin d'élargir la voye commune, la retreussent au contraire davantage, par les obligations particulières qu'elles y ajoutent. Les gens mariés, par exemple, ne sont pas seulement obligés à observer les commandemens de Dieu, mais ils ont des devoirs entre eux & envers leurs enfans qu'il est nécessaire qu'ils accomplissent. Les Ecclesiastiques & les Religieux ont aussi des obligations qui leur sont propres; & ainsi du reste. Chacun est obligé d'avancer sans cesse dans sa voye vers la

perfection du ciel. Et, selon S. Bernard, *avancer de la sorte, c'est courir, proficere currere est; c'est être parfait, indefessum proficiendi studium, & jugis conatus ad perfectionem, perfectio reputatur.* Par consequent l'Apôtre par ces paroles: *Rendez-vous parfaits*, impoie à chaque fidele une obligation étroite de courir sans cesse dans la voie vers la perfection du ciel qui est son but. Et dès là, dit S. Bernard, l'on est parfait. D'où l'on peut juger que les gens du monde que l'on exhorte à accomplir les obligations de la voie commune ou de leur voie particuliere, n'ont pas raison de répondre, qu'ils ne veulent point être parfaits; car c'est comme s'ils disoient, qu'ils ne veulent point courir. Or selon le même saint Docteur que nous venons de citer, ne point courir, c'est s'arrêter, ou même reculer, *Ubi verò non currere, ibi & deficere incipis.*

Ibid.

Consolez-vous, exhortez-vous. Ce devoir regarde particulièrement les forts qui doivent consoler, exhorter, encourager les foibles. Pour bien comprendre l'importance & la necessité de ce devoir, il faut remarquer, qu'aux deux côtez de la voie par où chaque fidele est obligé de courir, comme nous venons de dire, il y a des précipices où l'on tombe par le peché mortel. Ils sont effroiabes aux yeux de la foi; & ceux à qui Dieu fait la grace de les tenir toujours ouverts n'ont garde de s'en approcher. Mais ils paroissent aux sens fort agreables & fort attirans. Ce qui rend encore le danger plus grand, est que les Demons se mêlent par tout & veillent sans cesse pour surprendre les fideles. Ce sont des voleurs invisibles qui font des efforts continuels pour interrompre notre cour-

se & pour nous attirer dans leurs précipices. Ils n'y réussissent que trop , par l'intelligence qu'ils ont avec la chair que nous portons, & avec la cupidité qui persevere en nous jusques à la mort. Pour ceux qui ont le malheur de succomber, il faut un remede plus fort que la consolation ou l'exhortation pour les retirer du précipice où ils sont tombez. Ils ne peuvent rentrer dans la voie que par la porte de la penitence, & par beaucoup de travaux. Et il faut que Dieu fasse un miracle de la grace pour les convertir. Il y en a d'autres que le Demon ne seduit pas à la verité, mais qu'il affoiblit néanmoins par la tentation, en sorte qu'ils font des chûtes frequentes dans la voie, qui quoi que venielles, ne laissent pas de rendre leur course languissante, & de les disposer à s'arrêter tout-à-fait. A l'égard de ceux-là la consolation, l'exhortation, les avertissemens sont employez utilement, & c'est une œuvre de misericorde & un devoir de charité, mais afin qu'ils en profitent, il faut qu'ils soient unis d'esprit & de cœur avec ceux de qui ils reçoivent ces devoirs de charité. Et c'est pour cela que l'Apôtre ajoute :

Soiez unis d'esprit & de cœur; d'esprit par une même foi & des mêmes sentimens; de cœur par l'affection d'une charité sincere. L'unité de l'esprit est très imparfaite sans celle de cœur. Car qu'importe que l'on ait une même foi & une conformité de sentimens, si l'on se hait les uns les autres; la haine seule étant capable de produire les plus grands maux, jusques à ôter la vie à celui que l'on hait, après avoir fait mourir spirituellement l'ame dont elle s'est emparée. L'union de cœur ne peut aussi gue-

res subsister fans l'union de l'esprit ; le défaut de celle-ci produisant ordinairement des disputes & des querelles qui divisent insensiblement les cœurs. Ces deux unions qui s'entretiennent & se perfectionnent l'une l'autre , sont nécessaires par rapport à ces paroles de notre texte : *Consolez-vous*. C'est ce que l'on comprend aisément à l'égard de l'union de cœur ; car on ne reçoit pas bien ni les avis , ni les consolations des personnes que l'on n'aime pas. Et pour ce qui est de l'union de l'esprit , on voit dans l'exemple des amis de Job , combien elle est nécessaire pour consoler un affligé, puis que faute de cette union ils s'amuserent à contredire ce saint homme, & à disputer avec lui au lieu de le consoler. Cette double union d'esprit & de cœur produit la paix qui est un lien plus extérieur , & à laquelle l'Apôtre exhorte les fidèles par les paroles suivantes.

Vivez dans la paix , en retranchant tout ce qui peut troubler la tranquillité publique. Deux choses , dit S. Bernard , sont nécessaires à la paix. L'humilité qui fait que nous sommes prompts à donner satisfaction à ceux qui ont quelque chose contre nous ; & la charité qui nous rend faciles à pardonner à ceux qui nous ont offensé. Voilà le prix d'un aussi grand bien qu'est la paix. Et ce prix n'est pas moins un gain pour nous que la paix même que l'on obtient par là , qui nous procure le plus grand bonheur dont nous soions capables en cette vie , qui est d'avoir avec nous le Dieu d'amour & de paix. Car c'est la récompense que l'Apôtre promet par ces paroles :

Et le Dieu d'amour & de paix sera avec vous.
Il ne sera donc pas avec nous ce Dieu d'amour

De di-
vers.
Ser. 18.

& de paix, si nous ne vivons dans la paix ! Quelle misere effroiable, quel desert affreux, qu'une societé, qu'une ame où le Dieu d'amour & de paix ne regne point ! Et que ne doit-on point faire pour éloigner de soi ce malheur, & se rendre digne de la demeure d'un Dieu, qui n'est appelé *le Dieu d'amour & de paix*, que parce qu'il en est l'auteur, & qu'il les donne à ceux qui les lui demandent sincerement. L'Apôtre en saluant les fideles de Corinthe n'a rien de plus excellent à leur souhaiter.

Que la grâce, dit-il, de notre Seigneur J. C. l'amour de Dieu, & la communication du S. Esprit demeure avec vous tous. Amen. Que peut-on en effet concevoir de plus excellent pour des creatures que d'être la demeure de la très-sainte & très-adorable Trinité, dont les trois personnes sont ici marquées par des caracteres propres à chacune en un sens, & communs à toutes en un autre sens. La grace est particulièrement attribuée à Dieu le Fils notre Seigneur J. C. à cause de son Incarnation, & du sacrifice qu'il a offert sur la Croix pour notre reconciliation ; ce qui n'empêche pas qu'il ne soit vrai dans un autre sens que le Pere, & le S. Esprit ont également cooperé à notre salut : car c'est une regle dont tous les Catholiques conviennent, que la grace, & generalement toutes les œuvres exterieures, où qui s'operent au-dehors de la sainte Trinité, appartiennent également aux trois personnes : au lieu qu'entre les actions qui s'operent dans la sainte Trinité même, il y en a qui sont propres à une personne en particulier & qui ne conviennent pas aux autres ; comme est par exemple, l'action par laquelle le Fils est engendré de toute éternité, qui ne convient qu'à la premiere personne.

I. Jean.
ch. 13. L'amour est aussi particulièrement attribué à Dieu le Pere, à cause du don qu'il a fait aux hommes de son propre Fils : *Dieu a tant aimé le monde*, dit un Evangeliste, *qu'il a donné son Fils unique*. Ce qui n'empêche pas non plus que le Fils & le S. Esprit n'aient le même amour & la même bien-veillance pour les hommes, n'ayant avec le Pere qu'une même bonté & une même miséricorde, qui est la source de cet amour de Dieu pour les hommes & de toutes les graces qu'il leur a faites. C'est dans le même sens que quoi que les trois Personnes soient Dieu, le Pere est néanmoins designé ici par le nom de Dieu; parce qu'il est seul le principe de la Divinité, qu'il la communique aux deux autres personnes, & ne la reçoit d'aucune.

Enfin la communication est particulièrement attribuée au S. Esprit, parce qu'il est commun au Pere & au Fils; procedant de ces deux personnes comme d'un même principe, suivant la doctrine de l'Eglise qui a défini dans un Concile de Lion sous Gregoire X. en 1274. que telle étoit sa créance : & en ce sens la communication n'appartient qu'au S. Esprit. Elle lui convient encore, parce qu'il procede du Pere & du Fils par amour; ce qui rend le saint Esprit le Symbole de la bonté, dont le propre est de se communiquer. Le fondement de cette attribution ne regarde encore que la troisième personne de la sainte Trinité, n'y ayant qu'elle qui procede des deux autres par amour. Mais une raison qui est commune à toutes, est que le Pere, le Fils & le S. Esprit sont la même bonté en eux, & par rapport aux creatures auxquelles elles se communiquent également, lors qu'elles se communiquent.

C'est donc de toute la sainte Trinité que nous recevons, & la grace de J. C. qui nous justifie & nous salue, & l'amour de Dieu le Pere qui nous unit à lui, & la communication du saint Esprit qui nous distribue ses dons.

O Sainte & adorable Trinité, donnez-nous de ne desirer, & de ne vous demander jamais rien hors ces dons excellens ou que par rapport à eux. Rendez nous en dignes par la joie que l'on goûte en vous, par un desir sincere de la perfection, par l'union & la paix. Et lors que nous recevons de vous quelques faveurs, faites que nous ne manquions jamais de les rapporter par de très-humbles actions de grâces, à vous, mon Dieu, qui en êtes la fin, comme vous en êtes la source.

EXPLICATION DE L'EVANGILE.

L'Evangelie marqué pour cette Messe, est le même que celui qu'on lit à la Messe du Dimanche dans l'Octave de l'Ascension. On l'y trouvera expliqué amplement. Ici nous abrégerons ce qui ne regarde pas directement le *Mistere* adorable de la sainte Trinité qui est l'objet de cette Messe votive.

Lors que le Consolateur..... sera venu. Le *consolateur* c'est le *S. Esprit* qui est appelé *Paraclet* c'est-à-dire, avocat & consolateur. Il est notre avocat, parce que, comme dit S. Paul, il prie & interpelle pour nous par des gémissemens ineffables, en nous communiquant l'esprit ou le don de priere, & en nous faisant prier; ainsi qu'il gemit pour nous, en nous faisant gémir

Jean. 15.

26.

Rom. 8.

nous-mêmes. Mais le nom de consolateur lui convient particulièrement, parce qu'il est l'amour de Dieu & la charité qui est répandue dans nos cœurs. Car en détachant l'ame des desirs & des affections des choses du monde, & la remplissant de l'amour de Dieu & des biens éternels, il ne lui ôte pas seulement les peines & les épines qui la rongent & la déchirent dans les adversitez; mais il lui en arrache la racine, & l'en délivre peu à peu. De sorte que le S. Esprit rend les ames qu'il console, en quelque sorte incapables d'être troublées par les événemens fâcheux auxquels les hommes sont exposez dans cette vallée de larmes, & les tient dans une joie & une allegresse continuelle, qui est un commencement de celle du ciel. C'est pour cela qu'il est aussi apelé, une huile de joie, *oleum latitiae*, parce qu'il établit dans le fond du cœur des justes un plaisir secret & une vigueur qui les élève au-dessus des choses temporelles, & leur donne une satisfaction, & un tressaillement, qui les met hors d'atteinte à tous les déplaisirs & à toutes les miseres des autres hommes.

Ps. 44. *Que je vous envoie.* Sur ces paroles expliquées par la tradition qui est l'interprète infailible de l'Ecriture, l'Eglise Catholique apuye cet article de notre foi, Que le S. Esprit procede du Fils aussi-bien que du Pere. Les Grecs le combattent, & ont pris sujet de se separer de l'Eglise Romaine, de ce que le Concile de Constantinople aiant mis simplement dans le Symbole que le S. Esprit procede du Pere, l'Eglise Latine y a ajouté ces paroles, *& du Fils.* Mais ce prétexte est injuste; car toute la Tradition témoigne clairement que le S. Esprit procede du Pere & du Fils. Ainsi l'Eglise Latine aiant ajouté le mot

Et du Fils, n'a point ajouté un nouveau dogme à la foi; mais elle a proposé clairement ce qui étoit contenu dans la Tradition; ce qui est permis & même nécessaire en certaines occasions. Pour ce qui est du Concile de Constantinople, il n'avoit point à définir de qui le S. Esprit procède n'étant point alors question de cela, mais seulement à établir sa Divinité contre les hérétiques qui la nioient. Et c'est dans cette vûe qu'il s'est servi de cette expression prise de ce passage de l'Ecriture: *L'Esprit de vérité qui procède du Pere*; ce qui ne signifie pas qu'il ne procède que du Pere. Comme quand l'Ecriture dit de Dieu (le Pere) seul qu'il a envoyé l'Esprit de son Fils, cela n'empêche pas que le Fils ne dise ici, *Gal. 4.* qu'il enverra le S. Esprit. Or une personne divine n'est envoyée que du principe dont elle est produite soit par voie de generation comme le Fils, soit par procession comme le S. Esprit. Ainsi comme le Fils n'a que le Pere pour principe, il n'est jamais dit qu'il est envoyé sinon par le Pere: au lieu que le S. Esprit qui procède du Pere & du Fils, se dit envoyé tantôt par le Pere, & tantôt par le Fils.

Il y a cependant de la difference. Car il n'est point dit du Pere qu'il envoie le S. Esprit de la part de son Fils: au lieu que le Fils dit lui-même; *Que je vous enverrai de la part de mon Pere*. C'est que le Pere engendre le Fils, & que par cette generation le Fils reçoit du Pere tout ce qu'il est, & tout ce qu'il a. Et par conséquent le pouvoir de produire avec lui le S. Esprit. C'est en ce sens qu'il peut dire qu'il l'envoie de la part du Pere. Mais la même chose ne peut pas se dire du Pere à l'égard du Fils, parce que le Pere est tellement le princi-

24 M E S S E V O T I V E
pe des autres personnes , qu'il n'a lui-même
aucun principe.

Cet Esprit de verité. Esprit de verité , de sagesse , d'intelligence , &c. marque un amour & une affection singuliere de ces choses. Cette expression est appropriée au S. Esprit , à cause de la maniere dont nous concevons , quoi qu'imparfaitement , qu'il procede du Pere & du Fils. Dieu le Pere donc étant éternellement appliqué à contempler la verité qui est son essence , il en forme dans soi-même une idée parfaitement semblable à lui , & une image naturelle qui est son Fils. Et parce que cette connoissance si grande & si excellente ne peut pas demeurer sterile & inutile , elle le porte necessairement à concevoir un amour de la verité égal à la connoissance qu'il en a. Cet amour est la troisième personne de la sainte Trinité ; comme qui diroit l'amour & l'ardeur admirable avec laquelle le Pere & le Fils aiment & embrassent la verité qui est leur propre nature , est la propre nature du S. Esprit égal , coéternel & consubstantiel au Pere & au Fils. Voilà comme il est appelé *Esprit de verité* selon notre maniere de concevoir. Et en ce sens , il lui convient particulièrement d'enseigner & d'inspirer la verité au cœur , qui sans cela demeure aveugle , & ne comprend rien au son qui frappe les oreilles , comme il a paru dans les Apôtres , qui n'entrèrent dans les veritez dont J.C. les avoit instruits qu'après que le S. Esprit fut descendu sur eux , & eut parlé à leur cœur.

Qui procede du Pere. Il repete plus clairement cette verité Que le S. Esprit procede du Pere , de peur qu'on ne comprît que le Pere se fût

fût dépouillé du pouvoir de produire & d'envoyer le S. Esprit, qu'il communique au Fils. C'est donc un dogme de la Foi Catholique, que le Pere est le principe originaire & sans principe du Fils & du S. Esprit, & qu'il communique au Fils le pouvoir de produire & d'envoyer conjointement avec lui le S. Esprit. En sorte que le saint Esprit procede du Pere & du Fils, comme d'un seul & unique principe, ainsi que l'enseigne saint Augustin, & que l'a défini un Concile de Lion sous Gregoire X. Il n'y a donc que deux personnes de la sainte Trinité, le Fils & le S. Esprit, qui aient été envoyées, c'est-à-dire, qui aient paru sur la terre d'une maniere en laquelle elles ne paroissent pas auparavant. Le Fils a été envoyé par l'Incarnation, parce qu'alors il a paru dans le monde avec notre nature. Et le S. Esprit a été envoyé le jour de la Pentecôte, lors qu'il a paru sur les Apôtres sous la forme de feu.

Il rendra témoignage de moi. Les Juifs regardoient J. C. comme un seducteur, & l'avoient fait mourir comme tel; mais le jour de la Pentecôte le S. Esprit rendit témoignage de l'innocence & de la Divinité de celui qu'ils avoient fait mourir, parce que tous les dons qu'il répandoit sur les fideles, & tous les miracles qu'il operoit par les Apôtres, étoient autant de témoignages autentiques qu'il rendoit de la verité de ce qu'ils prêchoient ou croioient de J. C. Et comme ils prêchoient & croioient que J. C. étoit le Fils de Dieu, & que le S. Esprit ne répandoit ces dons, & n'operoit ces miracles que comme Dieu lui-même, la fin de ces témoignages étoit proprement d'établir la foi de la sainte Trinité; puis qu'en établissant la croiance du Fils de Dieu on suposoit celle du Pere, qui avec le S. Esprit, font.

Messes vot.

B

les trois personnes que nous adorons dans l'unité d'un seul Dieu.

Et vous en rendrez aussi témoignage. Le S. Esprit éclaira les Apôtres, & leur ouvrit la bouche pour prêcher la Résurrection du Sauveur, qui renferme sa Divinité. Et pour rendre leur témoignage plus authentique, il l'accompagnoit du sien par les miracles extérieurs qu'il operoit aux yeux de ceux qui écoutoient, par les miracles intérieurs, en touchant en même tems les cœurs par sa grace; en sorte que trois mille hommes furent convertis d'abord, & reconnurent pour le Christ & pour le Sauveur, celui qu'ils avoient attaché à la croix comme un criminel.

Parce que vous êtes avec moi dès le commencement. Afin que les Apôtres fussent des témoins irréprochables des veritez de J. C. & que leur témoignage fût parfait en tout, il falloit qu'ils pussent dire tous comme S. Jean : Nous vous annonçons la parole de vie qui étoit dès le commencement, que nous avons ouïe, que nous avons vue de nos yeux, que nous avons regardée avec attention, & que nous avons touchée de nos mains. Aussi S. Pierre après la résurrection de J. C. en avertissant ses freres d'élire un Apôtre pour remplir la place de Judas, dit qu'il en falloit choisir un qui eût toujours été avec eux en la compagnie de J. C. depuis le commencement jusques à la fin; afin qu'il pût être témoin de toute sa conduite & de sa Résurrection.

I Jean
I.

Act. I.
21.

I. Cor.
9.

D'où vient que S. Paul pour faire voir que son témoignage ne devoit pas moins être considéré que celui des autres Apôtres, dit qu'il avoit vû J. C. ressuscité aussi-bien qu'eux, & avoit parlé à lui depuis sa résurrection. Ceux qui leur ont succédé étoient témoins de ce qu'ils leur avoient

ouï dire, & à leurs Disciples, comme S. Paul le declare écrivant à Timothée : Et gardant, 2. Tim.
dit-il, ce que vous avez appris de moi par plu- 2. 2.
sieurs témoins, donnez-le en dépôt à des hom-
mes fideles qui soient en même tems capables
d'en instruire d'autres. Quoique leur témoigna-
ge en un sens, ne soit pas si parfait que celui des
Apôtres qui avoient vu & entendu J. C. il ne
laisse pas d'être autentique & très-sûr par le ra-
port & la liaison qu'il a avec celui-là; parce que
ces mêmes veritez de la Religion que les Apô-
tres ont puisées dans la source, ils les ont transfé-
rées à leurs Successeurs comme un dépôt sacré
qui s'est conservé dans l'Eglise par la Tradition.

Je vous ai dit ces choses, que le monde vous hait comme il m'a hait, afin que vous ne soyez point scandalisez, afin que quand le témoignage que vous me rendrez, les irritera contre vous, la persecution qu'ils vous feront alors, ne vous soit pas un sujet de chute, parce que vous y étant attendus, vous vous y ferez preparez.

Ils vous chasseront des Synagogues. La Synagogue chez les Juifs veut dire la même chose que l'Eglise parmi les Chrétiens; & ces deux mots signifient, Assemblée. Chasser de la Synagogue ou de l'Eglise, est ce que nous apellons excommunier; c'est-à-dire exclure & retrancher de la société des fideles.

Et même le tems va venir; que quiconque vous fera mourir, croira rendre service à Dieu, ou selon la force du Grec, croira faire un sacrifice à Dieu. Ces paroles se sont verifiées doublement dans S. Paul. Car avant sa conversion il étoit de ceux qui ravageoient l'Eglise, croyant faire un sacrifice à Dieu. Vous savez, dit-il aux Galates, Gal. 1.
avec quel excès de fureur je persecutois l'Eglise 13.

de Dieu, aiant un zele demesuré pour les traditions de mes Peres; & après sa conversion, les Juifs croioient tellement faire un sacrifice à Dieu en le faisant mourir lui-même, que plus de 40. d'entre eux s'y obligerent par un acte de Religion, en faisant vœu avec serment & imprecation, de ne boire ni ne manger qu'ils n'eussent tué Paul.

Ils vous traiteront de la sorte, parce qu'ils ne connoissent ni mon Pere ni moi. Il est clair que les Juifs qui ont maltraité les Apôtres parce qu'ils prêchoient que J. C. étoit le Fils de Dieu, ne le reconnoissoient point pour tel; & par conséquent ils ne connoissoient point Dieu comme Pere. Ne voulant donc pas croire que le Dieu qu'ils adoroient fût le Pere de Jesus-Christ; ils prenoient J. C. qui se disoit son Fils, pour un seducteur, & un de ces faux Prophetes que la Loi de Moïse leur ordonnoit de faire mourir, & ses Disciples pour des gens qu'il falloit exterminer. Voilà de quoi un zele sans science est capable.

Or je vous ai dit ces choses, afin que lors que ce tems-là sera venu, vous vous souveniez que je vous les ai dites. Ce que J. C. prédit ici à ses Apôtres, se verifie dans tous les tems. Ceux qui comme eux ont crû être obligés de rendre témoignage à la verité, n'ont gueres manqué de s'attirer des persecutions. Il y en a de plusieurs genres. Elles ne sont pas toutes aussi violentes que celles qui ont donné à l'Eglise les Martyrs que nous honorons publiquement. Les persecuteurs ne sont pas toujours des Juifs ou des Payens en fureur. La providence de Dieu, dit S. Augustin, permet souvent que les hommes vertueux soient chassés de la communion de l'Eglise, par des troubles & des tumultes que des personnes char-

nelles excitent contre eux. Les exemples en paroissent rares , mais il y en a pourtant , ajoute ce saint Docteur , & plus qu'on ne sauroit croire. Ceux qui sont cause de ces mauvais traitemens & de ces injustices , attirent sur eux un jugement terrible , qui ne sauroit manquer d'éclater tôt ou tard à leur confusion. Car comme dit S. Augustin , la verité peut être cachée pour un tems ; mais elle ne peut jamais être vaincue : l'iniquité peut être florissante pour un tems , mais elle ne peut être permanente pour toujours. L'iniquité est vaine , l'iniquité n'est rien ; & il n'y a de puissance & de force que dans la justice. In Ps. 61.

Ces paroles de J. C. *Ils vous traiteront de la sorte parce qu'ils ne connoissent ni mon Pere ni moi* , se verifient encore dans les persecuteurs dont nous parlons. Car ils excitent des persecutions contre les serviteurs de Dieu , ou parce qu'ils ne les aiment point ; & celui qui n'aime point , dit S. Jean , ne connoît point Dieu ; car Dieu 1. Ep. 4. est amour : ou parce qu'en haine de leur veritable doctrine qu'ils ne peuvent souffrir , & qu'ils détruisent par la calomnie , ils leur attribuent des opinions qu'ils n'ont pas pour les rendre odieux , & ils pechent contre la verité qui est le symbole du Fils , comme l'amour l'est du Pere. On peut donc dire en un sens que ces personnes charnelles & ces faux zelez ne connoissent ni le Pere ni le Fils. Mais connoissent-ils le S. Esprit , lors qu'à l'imitation des Pharisiens de l'Evangile , ils attribuent à l'esprit d'heresie ou d'hypocrisie , & par consequent au demon , la vertu qu'on est souvent forcé d'admirer dans ceux qu'ils persecutent ; condamnant avec blasphemes , selon la parole de S. Ju- x. 19. de , tout ce qu'ils ignorent.

NE permettez jamais , Seigneur , que nous aions le malheur de persecuter ceux dont vous approuvez la conduite. Et lors que vous voudrez que nous soions nous-mêmes du nombre de ceux que l'on persecute , faites nous souvenir de ce qui nous a été prédit ; & accompagnez ce souvenir de votre force , afin que malgré les persecutions & les efforts de quelque creature que ce puisse être , nous rendions témoignage à toutes les veritez du salut ; à la charité du Pere , en reconnoissant dans toute son étendue , l'obligation que nous avons de vous rendre amour pour amour ; à la grace du Fils , en confessant que c'est elle qui fait tout en nous ; aux dons de votre Esprit saint , en nous en rendant dignes par une vie conforme aux veritez que nous professons en lui & par lui.

L A

M E S S E V O T I V E

D E S A N G E S.

LA negligence des hommes à s'instruire de ce qui regarde les Anges , est une marque qu'ils ne sont gueres touchez que de ce qui tombe sous les sens , & que la foi ne fait sur eux que des impressions foibles & languissantes. Ils ne considerent pas que les Anges sont la plus noble partie des ouvrages de Dieu , & que le monde spirituel qu'ils composent , n'est point séparé de celui que nous habitons. Les

bons & les mauvais Anges y ont part à beaucoup d'évenemens qui regardent le salut ou la perte des hommes. Ils sont mêlez avec nous & ils agissent sur nous. Ils sont témoins de nos actions, de nos paroles, & de la plupart de nos pensées, lors qu'elles sont marquées par quelques signes. Ils secondent ou traversent nos desseins & nos entreprises. Enfin il nous est important de meriter la protection des bons Anges, & d'éviter les pièges des mauvais.

C'est pour cela que l'Eglise ne se contente pas d'avoir institué deux jours pendant l'année pour célébrer la memoire des bons Anges ; le 29. de Septembre qui est la fête de S. Michel, leur chef, & le 2. d'Octobre, fête des Anges Gardiens. Mais voici une Messe Votive qu'elle laisse à la devotion des fideles, pour les exciter à penser de plus en plus à cette société bienheureuse, où ils ne feront avec les Anges qu'un même corps, & un temple spirituel où Dieu regnera éternellement ; & à meriter l'assistance & la conduite de ces Esprits bienheureux contre la malice & la force des mauvais Anges qui sont nos ennemis spirituels.

L'Ecriture sainte ne dit pas expressement quand les Anges ont été créez. S. Paul dit que les choses visibles & invisibles, les thrônes & les Dominations, les Puissances & generally toutes choses ont été créées par J. C. & en J. C. Dans le Cantique de Daniel, ils sont mis entre les ouvrages de Dieu. On croit communement qu'ils ont été créez le premier jour. & que leur création est renfermée dans celle du Ciel, lors qu'il est dit qu'au commencement Dieu créa le ciel & la terre. Aussi le Concile *Gen. I.* de Latran, sous Innocent III. a défini que dès

le commencement Dieu créa l'une & l'autre créature, l'Angelique & l'humaine.

Ce que l'on sçait de leur nature, est qu'elle est supérieure à celle de l'homme, & qu'elle la surpasse de beaucoup en force, en vitesse, en intelligence. L'activité de leur esprit n'est point affoiblie par le défaut des organes. Ils ne se lassent point dans leurs actions. L'étendue de la connoissance même des Demons, en qui il n'est resté aucun don surnaturel, va jusqu'à prédire plusieurs choses futures, par la pénétration de leurs causes.

Quelques Peres ont crû que les Anges avoient des corps; & S. Augustin en doute. Mais après la maniere dont le Concile de Latran parle des Anges, en les apellant des creatures spirituelles, pour les opposer aux corporelles, tous les Theologiens ont enseigné que les Anges n'ont point de corps.

Leur nombre est innombrable tant celui des bons que celui des méchants. On ne sçait les noms que de trois d'entre les bons, de S. Michel, de S. Gabriel, & de S. Raphaël. S. Michel est le Prince des bons, & Lucifer nommé Belzebut dans l'Evangile, celui des méchants. Le nom d'Anges convient à tous les bons, & c'est eux qu'on entend ordinairement quand on le profere. Quelquefois il est pris pour un ordre ou espece de bons Anges, comme quand on les distingue en neuf chœurs ou ordres d'Anges, d'Archanges, de Thrônes, de Dominations, de Principautez, de Puissances, de Vertus du Ciel, de Cherubins & de Seraphins. Ces noms se trouvent dans l'Ecriture sainte. Les Peres en font aussi mention; mais les uns en mettent moins, & les autres davantage.

Tous les Anges bons & méchans ont été créés dans l'amour de la vérité, & par conséquent dans un état de grace & de sainteté. Ils en pouvoient décheoir, & ils pouvoient y, perséverer par leur seule volonté. L'un est arrivé à l'égard des demons, & l'autre à l'égard des Anges bien-heureux. On ne sçait pas combien de tems les Anges prévaricateurs sont demeurez dans l'état des bons Anges. L'Ecriture ne le dit point, & son silence doit borner notre curiosité. Ce qui se peut dire de cette terrible séparation est apuié sur un endroit de l'Apocalypse, où il est dit, *Ch. 12.* Qu'il y eut un grand combat dans le Ciel. Michel & ses Anges combattoient contre le Dragon, & le Dragon combattoit avec ses Anges : mais ceux-ci furent les plus foibles & leur place ne se trouva plus dans le Ciel. Et ce grand Dragon, l'ancien serpent, appelé le Diable & Satan qui séduit toute la terre habitable, fut précipité en terre & ses Anges avec lui.

S. Augustin parle en ces termes de la fidélité des saints Anges, & de la perfidie des méchans. Les saints Anges, dit-il, considérant que Dieu étoit leur souverain bien, qu'ils n'étoient grands que par lui, & qu'ils possédoient tout en lui, sont demeurez fermes dans les richesses de son éternité, dans la lumière de sa vérité, & dans les délices de son amour. Mais les autres s'étant retournés vers eux-mêmes & s'étant plû en eux-mêmes, comme s'ils eussent été le principe de leur puissance & de leur grandeur, ont abandonné le bien souverain qui suffit à tous, qui est commun à tous, & qui rend bons & heureux tous ceux qui demeurent unis à lui; pour s'attacher à leur bien & à leur avan-

De la Cité de Dieu. II. c. I.

tage particulier. Ainsi ils sont devenus superbes, trompeurs & envieux ; n'ayant plus que l'élevation fastueuse de l'orgueil , au lieu de la gloire suprême de l'éternité ; que les artifices du mensonge , au lieu de la certitude de la vérité , & que l'amour des partialitez & de la division , au lieu de la parfaite union de la charité.

Ces esprits qui ont tous été créés dans le même bonheur , & qui ont eu les mêmes avantages pour s'y affermir , forment à présent deux sociétés bien différentes. L'une est la société des bons Anges pleins de gloire & d'amour pour Dieu & de charité pour les hommes ; l'autre est la société des demons condamnés à des peines éternelles , & pleins de haine , de malice & d'envie contre les Anges & contre les hommes. Dieu par un effet de sa justice , permet aux demons de nous tendre des pièges. Et il a commandé aux Anges de nous en défendre & de nous garder dans toutes nos voies , par un effet extraordinaire de sa bonté & de sa miséricorde envers nous.

QU'est-ce que l'homme en effet, Seigneur, pour que vous daigniez vous appliquer à ses besoins avec une si grande bonté , jusques à envoyer sur la terre ces bienheureux Esprits qui jouissent de vous dans le ciel , afin qu'ils soient toujours proche de nous pour nous secourir & nous servir dans toute sorte de rencontres ? Vous ne vous êtes pas contenté que ces Esprits si nobles & si élevez fussent vos Anges , par l'ordre de leur création & par l'excellence de leur nature ; mais vous avez encore voulu qu'ils fussent les Anges mêmes des plus petits & des

moindres d'entre les hommes , par la disposition de votre providence & de votre charité. Vous nous les envoyiez pour nous faire sentir par eux les effets de votre bonté. Permettez , Seigneur , que nous vous les envoions aussi de notre part pour vous présenter par eux nos très-humbles actions de grâces , & pour obtenir par leur intercession , le bonheur d'être associés avec eux dans le ciel , notre véritable patrie ; & d'y remplir dans toute l'éternité , les mêmes places d'où sont tombez , par leur orgueil , les Anges qui vous ont été rebelles.

A LA M E S S E. *Introit.*

Benedicite Dominum omnes Angeli ejus : potentes virtute , qui facitis verbum ejus , ad audiendam vocem sermonum ejus. Ps. Benedic anima mea Domino : & omnia que intra me sunt , nomini sancto ejus. *Y. Gloria.*

Anges du Seigneur , benissez-le tous : vous qui avez tant de puissance & de force , & qui exécutez ses ordres dès que vous avez entendu sa voix. Ps. Mon ame benissez le Seigneur : & que tout ce qui est en moi glorifie son saint nom. *Y. Gloire.*

Collecte.

Dieu , qui miro ordinez Angelorum ministeria hominum que dispensas ; concede propitius , ut à quibus tibi ministrantibus in cælo semper assistitur , ab his in terra vita nostra muniatur ;

O Dieu qui dispensez par un ordre merveilleux les ministeres des Anges & des hommes ; accordez-nous par votre bonté , que nous soions fortifiés sur la terre pendant notre vie , par l'assistance de ceux qui ne cessent jamais de vous rendre leurs

services dans le ciel; Par notre Seigneur, &c.

Per Dominum nostrum, &c.

E P I T R E.

Leçon tirée de l'Apocalypse de S. Jean Apôtre.

Lectio Libri Apocalypsis B. Joannis Apostoli.

Ch. 5. II. **E**N ces jours-là: j'entendis autour du trône & des animaux, & des vieillards, la voix: de plusieurs Anges, dont le nombre alloit jusqu'à des milliers de milliers, qui disoient à haute voix: L'Agneau qui a été égorgé, est digne de recevoir la vertu, la divinité, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire, & la benediction. Et j'entendis toutes les créatures qui sont dans le ciel, sur la terre, sous la terre, & celles qui sont dans la mer, & tout ce qui y est: je les entendis toutes qui disoient: Benediction, honneur, & gloire, & puissance soient à celui qui est assis sur le trône, & à l'Agneau dans les siècles des siècles. Et les quatre animaux disoient: Amen. Et les vingt-quatre vieillards se prosternerent sur le visage, & adorèrent celui qui vit dans les siècles des siècles.

In diebus illis: audiivi vocem Angelorum multorum in circuitu throni, & animalium, & seniorum: & erat numerus eorum millia millium, dicentium voce magna: Dignus est Agnus qui occisus est, accipere virtutem, & divinitatem, & sapientiam, & fortitudinem, & honorem, & gloriam, & benedictionem. Et omnem creaturam quæ in cælo est, & super terram, & sub terra, & quæ sunt in mari, & quæ in eo: omnes audiivi dicentes: Sediti in throno & Agno, benedictio, & honor, & gloria, & potestas in secula seculorum. Et quatuor animalia dicebant: Amen. Et viginti quatuor seniores ceciderunt in facies suas: & adoraverunt viventem in secula seculorum.

Graduel.

Laudate Dominum
de caelis : laudate
eum in excelsis. *℟.*
Laudate eum omnes
Angeli ejus : Laudate
eum omnes virtutes
ejus.

Alleluia, alleluia.

℟. In conspectu Angelorum psallam tibi : adorabo ad templum sanctum tuum, & confitebor nomini tuo. Alleluia.

Après la Septuagesime, on omet l'Alleluia, & on dit le verset suivant.

Trait.

Benedicite Dominum omnes Angeli ejus : potentes virtute, qui facitis verbum ejus.

℟. Benedicite Domino omnes virtutes ejus : ministri ejus, qui faciunt voluntatem ejus.

℟. Benedicite Domino omnia opera ejus : in omni loco dominationis ejus, benedicite a-ni-ma mea Domino.

Au tems Pascal on omet le Graduel & le Trait, & l'on dit :

Alleluia, alleluia.

℟. In conspectu An-

Vous qui êtes dans les *Pf. 148.*
cieux, louez le Seigneur,
louez-le au plus haut du firmament. *℟.* Anges du Seigneur, louez-le tous : puissances & armées du Seigneur, louez-le toutes.

Louez Dieu, louez Dieu.

℟. Je vous chanterai des *Pf. 137.*
hymnes en la presence des
Anges : je vous adoreraï
dans votre temple saint, &
je benirai votre nom. Louez-
Dieu.

Anges du Seigneur, ben- *Pf. 102.*
nissez-le tous : vous qui a-
vez tant de force & tant de
pouvoir qui faites ce qu'il
commande.

℟. Armées du Seigneur,
benissez-le toutes ; vous qui
êtes ses Ministres, & qui
executez ses volontez.

℟. Ouvrages de ses mains,
benissez tous le Seigneur
dans toute l'étendue de sa
domination : & toi, mon ame,
benissez aussi le Seigneur.

Louez-Dieu, louez-Dieu.

℟. Je vous chanterai des *Pf. 137.*

hymnes en la presence des Anges : je vous adoreraï dans votre Temple saint, & je benirai votre nom. Louez Dieu.

✠. Un Ange du Seigneur descendit du ciel, & vint renverser la pierre qui étoit devant l'entrée du Sepulcre & s'assit dessus. Louez Dieu.

E V A N G I L E.

La suite du saint Evangile selon S. Jean.

EN ce tems-là, Jesus voyant Nathanael qui le venoit trouver, dit de lui : Voici un vrai Israélite sans déguisement & sans artifice. Nathanael lui dit : D'où me connoissez-vous ? Jesus lui répondit : Je vous ai vu avant que Philippe vous eût appelé, lors que vous étiez sous le figuier. Nathanael lui dit : Maître, vous êtes le Fils de Dieu, vous êtes le Roi d'Israël. Jesus lui répondit : vous croiez parce que je vous ai dit que je vous ai vu sous le Figuier : vous verrez de bien plus grandes choses. Et il ajouta. En vérité, en vérité je vous le dis : Vous verrez désormais le ciel ouvert, & les Anges de Dieu monter & descendre sur le Fils de l'homme.

gelorum psallam tibi : adorabo ad templum sanctum tuum, & confitebor nomini tuo. Alleluia.

✠. *Angelus Domini, descendit de celo, & accedens revolvit lapidem & sedebat super eum. Alleluia.*

Sequentia S. Evangelii secundum Joannem.

IN illo tempore, Vidit Jesus Nathanael venientem ad se, & dicit de eo : Ecce verè Israelita in quo dolus non est. Dicit ei Nathanael : Unde me nosti ? Respondit Jesus, & dixit ei : Priusquam te Philippus vocaret, cum esses sub ficu, vidi te. Respondit ei Nathanael, & ait : Rabbi, tu es Filius Dei, tu es Rex Israël. Respondit Jesus & dixit ei : Quia dixi tibi : Vidi te sub ficu, credis : majus his videbis. Et dicit ei : Amen, amen dico vobis, videbetis celum apertum, & Angelos Dei ascendentes & descendentes supra Filium hominis.

Offertoire.

STetit Angelus juxta aram templi, habens thuribulum aureum in manu sua: & data sunt ei incensa multa, & ascendit fumus aromatum in conspectu Dei.

UN Ange se tint devant l'Autel du Temple ayant en sa main un encensoir d'or : On lui donna plusieurs parfums, & la fumée de ces parfums s'éleva en la présence de Dieu. *Apoc. 8.*

Secrette.

Hostias tibi, Domine, laudis offerimus, suppliciter deprecantes; ut eadem Angelico pro nobis interveniente suffragio, & placatus accipias, & ad salutem nostram provenire concedas; Per Dominum nostrum, &c.

Seigneur, nous vous offrons un sacrifice de louange, & nous vous supplions très-humblement par l'intercession de vos saints Anges, de le recevoir favorablement, & de faire qu'il nous serve pour obtenir notre salut; Par notre Seigneur, &c.

Preface.

Verè dignum & justum est, æquum & salutare, nos tibi semper & ubique gratias agere, Domine sancte, Pater omnipotens, æterne Deus: per Christum Dominum nostrum. Per quem Majestatem tuam laudant Angeli, adorant Dominationes, tremunt Potestates: Cæli, cælorumque virtu-

Où certes il est bien juste & raisonnable, & c'est une chose équitable & salutaire, de vous rendre grâces en tout tems & en tous lieux, ô Seigneur, Père Saint, Dieu tout-puissant & éternel, par J. C. notre Seigneur: Par qui les Anges louent votre Majesté, les Dominations l'adorent, les Puissances l'honorent par un tremblement respectueux: les Cieux &

les vertus des cieux, & les bien-heureux Seraphins en celebrent tous ensemble la gloire avec des transports de joie: Nous vous prions de recevoir nos voix que nous unissons avec les leurs, en vous disant par une humble confession: Saint, &c.

tes, ac beata Seraphim, socia exultatione celebrant; cum quibus & nostras voces, ut admitti jubeas deprecamur, supplicii confessione dicentes: Sanctus, &c.

Communion.

Anges, Archanges, Trônes, & Dominations, Principautez, & Puissances, Vertus des cieux, Cherubins & Seraphins, benissez le Seigneur éternellement.

Angeli, Archangeli, Throni, & Dominationes, Principatus, & Potestates, Virtutes cælorum, Dominum benedicite in æternum.

Post-Communion.

REmplis de bénédictions celeste, nous vous supplions, Seigneur, que ce que nous venons de célébrer par nos foibles louanges, le secours des Saints Anges & Archanges nous le rende efficacement utile; Par notre Seigneur, &c.

*R*Epleti, Domine, benedictione cælesti, suppliciter imploramus; ut quod fragili celebramus officio, sanctorum Angelorum atque Archangelorum nobis prodesse sentiamus auxilio; Per Dominum nostrum, &c.

E X P L I C A T I O N D E L'ÉPÎTRE.

LE livre d'où cette Epître est tirée s'appelle Apocalypse, c'est-à-dire, revelation des mystères que J. C. lui-même fit connoître à S. Jean

dans une vision qu'il eut en l'Isle de Patmos, où il avoit été relegué par l'Empereur Domitien, l'an de J.C. 94. 61. ans après la passion. Ce livre est donc plein de grandes veritez & de grands mysteres; mais comme elles y sont énoncées d'une maniere obscure & prophetique, il appartient à la foi de les développer & de les separer des idées corporelles dont S. Jean les a revêtuës pour les cacher aux payens, & pour exercer la foi & la pieté des fideles.

J'entendis autour du thrône & des animaux & des vieillards, la voix de plusieurs Anges. Le thrône de Dieu, c'est la tranquillité avec laquelle il juge & gouverne tout. Par les *animaux* que l'on dit auparavant être quatre, les Interpretes entendent les quatre Evangelistes. Et dans eux comme dans les principaux Ecrivains du Nouveau Testament sont compris tous les Apôtres & les saints Docteurs qui ont éclairé l'Eglise par leurs écrits. Les *vieillards* qui sont 24. designent l'universalité des Saints de l'Ancien & du Nouveau Testament, representez par leurs chefs & leurs conducteurs. Ceux de l'Ancien, paroissent dans les douze Patriarches; & ceux du nouveau dans les douze Apôtres. Le Trône de Dieu est au milieu, comme dans le centre. Les Evangelistes qui ont puisé leur lumiere dans la source en aprochent le plus. Ensuite sont les S S. qui en ont été éclairés. Et autour de tout sont les Anges comme les Ministres de Dieu pour le salut des hommes. Ils environnent le bercail où ils ont aidé à reconduire les brebis égarées, pour qui J. C. le bon Pasteur est descendu du ciel. Si par ce bercail on entend l'Eglise, les Anges l'environnent, pour en interdire l'entrée aux demons

& aux autres ennemis du salut ; & pour empêcher que les brebis mêmes ne succombent aux tentations qu'elles peuvent avoir d'en sortir. Mais si c'est le ciel qui est représenté par ce bercail , les Anges l'environnent , pour la grandeur & la majesté de celui qui y est assis au milieu dans un trône.

Dont le nombre alloit jusques à des milliers de milliers. Il est dit dans Daniel , que Dieu est

Ch. 7. servi par un million d'Anges , & que mille millions assistent devant lui. Ces expressions ne servent qu'à nous donner une idée de la multitude infinie d'Anges qui environnent le trône de Dieu & qui sont toujours prêts à executer les arrêts de sa justice ou de sa miséricorde. Mais quel bonheur , quel avantage pour les hommes de ce que tous ces Esprits,

Heb. 1. comme nous l'assure S. Paul , sont autant de
14. Ministres que Dieu envoie pour exercer leur ministère envers ceux qui doivent être les héritiers du salut. Qu'avons-nous donc à craindre ? ayant tant d'Anges autour de nous qui ont ordre du Tout-Puissant , de nous assister dans les dangers du salut où nous nous trouvons exposés. Il est marqué dans l'Ecriture qu'Elizée pour fortifier son serviteur lui ayant fait voir une montagne pleine de chevaux & de chariots de feu & une armée inombrable ; lui dit , Ceux qui sont pour nous sont en bien plus grand nombre que ceux qui sont contre nous. C'est aussi ce que nous devons nous dire pour nous fortifier dans nos défiances. Nous ne voyons point les Anges qui nous environnent ; mais les yeux de la foi infiniment plus sûrs que ceux du corps , nous assurent qu'ils sont autour de nous pour nous rendre toute sorte d'assurances.

1. Reg.
6.

Qui disoient à haute voix. C'est à-dire que les Anges étoient dans de grands sentimens d'admiration, reconnoissant que :

L'Agneau qui a été égorgé est digne de recevoir la vertu, la divinité, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire & la benediction. Les Anges aplaudissent à la gloire & à la vertu de la divinité manifestée en la personne de J. C. qui est cet Agneau égorgé pour les pechez du monde. Ils admirent la sagesse qui a paru dans l'œconomie de la redemption des hommes, & la force avec laquelle J. C. a triomphé des Puissances des tenebres. Ils donnent ensuite toute sorte de louanges, d'honneur, de gloire, & de benedictions à cet Agneau sans tache, témoignant ainsi leur joie pour le salut des hommes avec d'autant plus de sujet qu'ils en ont même pour la penitence d'un seul pecheur, comme il est dit dans *S. Luc.*
15.

Et j'entendis toutes les créatures qui sont dans le ciel, sur la terre, sous la terre, & celles qui sont dans la mer, & tout ce qui y est. Toutes les créatures sont comprises dans ce dénombrement. Elles prennent toutes part au mystere du salut, en louant celui qui en est l'auteur, chacune en sa maniere ; les Anges & les Saints par des sentimens d'admiration & de joie : les autres créatures en fournissant des considerations propres à exciter ces sentimens, & à faire dire ce que S. Jean entendit qu'elles disoient toutes.

Je les entendis toutes qui disoient : Benediction, honneur, & gloire, & puissance soient à celui qui est assis sur le trône, & à l'Agneau dans les siècles des siècles. L'objet de ces louanges est J. C. en qui la Divinité marquée par celui qui est assis sur le trône, & l'humanité figurée par l'Agneau sont unies.

Et les quatre animaux disoient , Amen , pour marquer leur consentement & l'aprobation qu'ils donnoient encore séparément aux louanges qu'ils venoient de chanter en commun. Car il ne suffit pas aux Predicateurs de l'Evangile de louer Dieu simplement comme les autres. Comme ils sont distinguez par leur charge & leur emploi , ils doivent se distinguer aussi par leur zele & leur ferveur dans tout ce qui regarde le service de Dieu.

Et les vingt-quatre vieillards se prosternerent sur le visage , & adorèrent celui qui vit dans les siecles des siecles. C'est l'effet que doit faire en nous la contemplation que la Foi nous porte à faire quelquefois de la majesté de Dieu & de la gloire du ciel ; la consideration des mysteres de notre Religion , & le souvenir des bienfaits que nous recevons. Il faut s'humilier devant une si grande Majesté dont l'éclat éblouit les Anges mêmes. Il faut adorer sans cesse celui qui vit dans les siecles des siecles , & qui est aussi la source de tout être & de toute vie ; de la vie de la gloire dont jouissent les Anges & les Bien-heureux ; de la vie de la grace qui anime les Saints ; & de la vie de la nature qui fait subsister toutes choses.

Mais si ce concert de louanges a particulièrement en vûë J. C. comme Redempteur , comment est-ce que les Anges y entrent , puis qu'on ne trouve en nul endroit de l'Ecriture qu'ils aient jamais été ou captifs du peché ou sujets à la mort , pour avoir eu besoin de la redemption ; excepté seulement ceux qui par leur orgueil tombant d'une chute mortelle n'ont point eu le bonheur d'être rachetez. Si donc les Anges n'ont jamais été rachetez , les uns n'en

aiant pas eu besoin, & les autres n'en aiant pas eu le bonheur, ceux-là parce qu'ils ne sont point tombez, & ceux-ci parce que leur perte est sans ressource, comment peuvent-ils de concert avec les hommes louer & remercier J. C. comme Redempteur, & pour la grace même de la redemption? En premier lieu la charité qui fait prendre part au bonheur de ceux qu'on aime, suffisoit pour faire entrer les Anges dans ce concert de louanges & d'actions de graces avec les hommes. En second lieu S. Bernard enseigne que J. C. a été aussi redemption pour les Anges. Voici en peu de mots, dit ce S. Docteur, comment cela se fait : Celui qui a relevé l'homme qui étoit tombé, a donné à l'Ange la grace de ne point tomber, délivrant l'un de captivité, & empêchant l'autre de tomber dans la captivité. Et de cette sorte il a été également redemption pour tous les deux; de l'un parce qu'il l'a tiré de l'esclavage, de l'autre parce qu'il l'a préservé de l'esclavage. Il est donc clair, continue ce même Saint, que le Seigneur J. C. a été redemption pour les saints Anges, comme pareillement il a été pour eux justice, sagesse & sanctification.

Ainsi les saints Anges prennent part aux louanges & aux actions de graces que les hommes rendent à J. C. comme Redempteur, & par la charité qu'ils ont pour les hommes, & par la charité qu'ils ont pour eux-mêmes : à quoi l'on peut ajouter une troisième raison marquée encore par S. Bernard, qui est la charité ou l'amour qu'ils ont pour le Seigneur J. C. Car, dit ce S. Pere, il est aimé des Anges à cause de l'équité souveraine de ses jugemens; des *Archanges*, à cause de la sagesse adorable de

Serm.

22. sur
le Cant.

Serm.

19. sur
le Cant.

ses conseils ; des *Vertus* à cause des miracles
 qu'il daigne faire pour attirer à la Foi ceux qui
 sont incredulés ; des *Puissances* à cause de cet-
 te puissance également juste & suprême , par
 laquelle il a coutume de proteger les gens de
 bien contre les violences des mechans ; des
Principantez à cause de cette vertu éternelle &
 primordiale par laquelle il donne l'être , & le
 principe de l'être à toute créature supérieure
 & inférieure , spirituelle & corporelle , s'éten-
 dant depuis le plus haut des cieux , jusqu'aux
 plus profonds abîmes de la terre avec une for-
 ce toute-puissante ; des *Dominations* à cause de
 l'extrême bonté dont il tempere sa puissance
 souveraine , qui fait qu'encore qu'il domine sur
 toutes choses par la force de son bras , néan-
 moins par une vertu plus puissante suivant les
 mouvemens de cette bonté naturelle , & de
 cette tranquillité merveilleuse qui n'est agitée
 d'aucun trouble , il ordonne toutes choses avec
 une douceur incomparable. Il est aimé des
Trônes à cause qu'il est la suprême sagesse qui
 comme un bon maître se communique sans
 envie , & répand cette onction divine qui en-
 seigne gratuitement toutes choses. Il est aimé
 des *Cherubins* parce qu'il est le Dieu & le Sei-
 gneur des sciences , & que connoissant ce qui
 est nécessaire à chacun pour son salut , il distri-
 bue ses dons avec une souveraine discretion à
 ceux qui les lui demandent comme il faut , se-
 lon qu'ils en ont besoin. Et enfin il est aimé
 des *Seraphins* , parce qu'il est charité , qu'il ne
 hait aucun de ses ouvrages , & qu'il veut que
 tous les hommes soient sauvez ; & viennent à
 la conoissance de la verité.

Role des
 ministres

SERONS-nous les seuls sans amour pour vous; nous, Seigneur, qui avons tant de sujet de vous aimer? Vous n'êtes pas moins à nous qu'aux Anges, sagesse, justice, sainteté, redemption; Sagesse, ayant dissipé par elle les tenebres de notre ignorance; Justice, ayant brisé les liens de nos pechés, & nous ayant justifiés gratuitement; Sainteté, nous en ayant donné l'exemple & les regles en conversant avec les pécheurs; Redemption, vous étant livré à la mort pour nous racheter, & ayant tiré de votre propre côté le prix de notre redemption. Disons donc avec les Anges & toutes les creatures: Benediction, honneur, & gloire, & puissance soient à celui qui est sur le trône, & à l'Agneau dans les siècles des siècles. Mais pour le dire comme les Anges, il faut avoir la même charité; & nous ne pouvons, Seigneur, la recevoir que de vous.

EXPLICATION DE L'EVANGILE.

JESUS voyant Nathanael qui le venoit trouver. Le nom de Nathanael peut signifier en notre langue Dieu-donné. Il y en a qui ont cru que Nathanael est le même que S. Simon ou quelque autre Apôtre, & particulièrement S. Barthelemi. Mais cette opinion n'est fondée que sur des conjectures que le silence de l'Evangile rend peu vrai-semblables. Il se trouva avec S. Pierre & quelques autres Apôtres, lors qu'ils furent pecher dans la mer de Galilée peu de jours après la Resurrection, & qu'ils dînent avec J. C. Il étoit de Cana en Galilée. Hors cela, ni l'Ecriture, ni l'Histoire ne nous apren-

nent rien de lui. S. Philippe que J. C. venoit d'appeller à la grace de l'Evangile, voulut lui faire part des lumieres dont il venoit d'être éclairé. Il lui dit donc qu'il avoit trouvé le Messie, & l'apella afin qu'il vint avec lui voir J. C. Nathanael ne se rendit pas d'abord, & S. Philippe au lieu de se fâcher de sa resistance, continua de l'exhorter à venir voir ce qu'il avoit peine à croire sur sa parole. J. C. le voyant venir, dit de lui :

Voici un vrai Israélite sans déguisement & sans artifice. Les Juifs étoient appelez Israélites, parce qu'ils descendoient de Jacob à qui Dieu avoit donné le nom d'Israël. Or il est dit de Jacob dans l'Ecriture que c'étoit un homme simple. Et c'étoit par l'imitation de la simplicité & de la candeur de Jacob que Nathanael étoit un vrai Israélite, c'est-à-dire un vrai enfant d'Israël. Jesus-Christ en lui donnant cet éloge avoit en vue ou l'innocence de ses mœurs, ou la franchise avec laquelle il avoit dit ce qu'il pensoit. Le Fils de Dieu aiant donc témoigné par là le connoître, & Nathanael lui aiant demandé d'où il le connoissoit, il lui répondit :

Je vous ai vu avant que Philippe vous eût appelé, lors que vous étiez sous le figuier. Nathanael avoit été seul sous un figuier : ou s'il y avoit parlé à S. Philippe, comme quelques Peres le disent, S. Philippe ne l'avoit point prevenu pour en informer Jesus-Christ ; mais ils étoient venus ensemble le trouver. J. C. aiant donc fait connoître par là que rien ne lui est caché, & que tout lui est présent, sur cela seul & sans autre miracle extérieur qu'il eût vu faire, Nathanael s'écrie tout d'un coup :

Maître, vous êtes le Fils de Dieu, vous êtes le Roi

le Roi d'Israël; c'est à dire, ce Roi promis & attendu depuis si longtems. Alors J. C. voulant récompenser ce bon usage des lumieres dont il venoit de l'éclairer en lui en donnant de plus grandes, continua à l'instruire en le preparant à voir de plus grandes choses dans la suite.

Vous croiez, parce que je vous ai dit que je vous ai vû sous le figuier. Vous verrez bien de plus grandes choses. Et il ajouta, En verité en verité, je vous le dis, vous verrez désormais le ciel ouvert, & les Anges de Dieu monter & descendre sur le Fils de l'Homme. J. C. fait allusion à la vision qu'eut Jacob quand il alla en Mesopotamie. Il vit en songe une Echelle, le long de laquelle des Anges montoient & descendoient; elle touchoit le ciel; & Dieu étoit au haut d'où il parla à Jacob, & l'assura de sa protection, comme pour le consoler dans l'abandonnement où il se trouvoit, & dans l'exil volontaire, où la crainte d'Esau l'avoit réduit. Ces Anges montoient & descendoient, parce qu'ils sont les Ministres de Dieu, allant & venant pour recevoir & pour executer ses ordres. Ils sont aussi les Ministres du Fils de l'Homme, c'est à dire de J. C. Fils de Dieu par sa nature divine, & Fils de l'Homme par sa naissance temporelle; & c'est ce qu'il veut marquer, quand il dit ici, qu'on les verra monter & descendre sur lui. Ils ont annoncé sa naissance aux Pasteurs. Un Ange avertit Joseph de l'enlever en Egypte. Après un jeûne de quarante jours ils lui apporterent à manger. Ils annoncerent sa resurrection. Et ce que Nathanael a pû voir, deux Anges parurent lors qu'il fut monté au ciel, pour dire aux Apôtres qu'il reviendra un jour sur la terre. Voilà ce qu'il promet de faire voir à ses Disciples, & il fait

Messes Votiv.

C

cette promesse à Nathanael , comme à un vrai Israélite , qui meritoit de voir ce qu'avoit vû Israël , dont il étoit un si digne descendant par l'imitation de ses vertus.

Ceci regarde Nathanael. Mais comme l'Eglise a particulièrement les Anges en vue dans l'Evangile de cette Messe , pour suivre son intention il est bon de considerer davantage ces Esprits celestes que l'on represente ici comme montans & descendans sur J. C. Les voies des *Sur le* Anges , dit S. Bernard , sont sans doute celles *Pf. Qui* que notre Seigneur a marquées , lors qu'il a dit : *habitat.* Vous verrez les Anges monter & descendre sur *Eccl. Ser.* le Fils de l'Homme. Ce sont donc leurs voies *2. Jo.* que de monter & que de descendre. Ils montent pour eux : ils descendent pour nous , en s'acommodant à l'état où nous sommes , pour exercer envers nous leur vigilance & leur charité. Ces bienheureux Esprits montent par la contemplation de Dieu , & ils descendent par le soin qu'ils ont de nous , afin de nous garder en toutes nos voies. Ils montent vers Dieu pour jouir de sa vue & de sa presence : ils descendent vers nous pour obéir à ses ordres , à cause qu'il leur a commandé de ne nous point abandonner. Toutefois en descendant ainsi vers nous pour nous secourir , ils ne sont point privez de cette jouissance de la gloire qui les rend heureux , parce qu'ils voient toujours le visage du Pere éternel.

Voici , dit encore S. Bernard , comme nous pouvons suivre la voie que les Anges tiennent dans leur ministère. Les Anges agissent par la seule charité , & d'une maniere beaucoup plus pure & plus parfaite que nous ne faisons. Mais au moins étant invitez & pressez , par la neces-

fité de l'état où nous sommes, de nous secourir les uns les autres, pour imiter l'exemple des Esprits bienheureux, autant qu'il nous est possible, descendons vers notre prochain & accommodons-nous à sa portée & à ses besoins, en exerçant envers lui la miséricorde & la charité que nous lui devons. Et pareillement élevant nos desirs vers Dieu, à l'imitation de ses Anges, efforçons-nous de toute l'affection & de toutes les forces de notre ame de monter jusqu'à la souveraine & permanente vérité.

Pour monter ainsi vers vous, Seigneur, par les desirs & les affections de notre cœur, & pour descendre vers le prochain par une charité sincère & bienfaisante, faites descendre vos Anges sur nous avec les dons & les graces qui nous sont nécessaires pour nous acquitter fidèlement de ces devoirs. Que ces mêmes Anges, Seigneur, remontent vers vous chargez de nos actions de graces pour tous les dons que vous nous faites ; afin que cet humble hommage que nous vous rendons, attire sans cesse sur nous de nouvelles effusions de votre bonté.

LA MESSE VOTIVE

DES APOTRES

S. PIERRE ET S. PAUL.

ON peut voir l'abregé de la vie de ces saints Apôtres aux jours de leurs fêtes. Selon l'usage de Rome, on ne les separe jamais; de sorte que quand on fait l'office de

l'un, on fait toujours memoire de l'autre. L'Eglise donne une raison generale de cette union dans une Antienne. Comme ces glorieux Princes de la terre, dit-elle, se sont aimez durant leur vie, ils n'ont point aussi été separcz en leur mort. Ce fut le 29. de Juin de l'an 66. de J. C. que ces deux Apôtres glorifierent J. C. l'un par la croix, l'autre par l'épée. Ils consacrerent par leur sang l'Eglise Romaine, & eleverent Rome au-dessus de toutes les villes du monde; la divine providence aiant choisi cette capitale de l'univers pour y établir la chaire de S. Pierre, à qui J. C. avoit donné la primauté. C'est ce qui fait que nous la regardons comme la mere des Eglises & la principale gardienne de la verité, que toutes les Eglises doivent garder l'unité avec elle, & que tous les fidèles doivent au Pape une veritable obéissance. On croit que saint Pierre & S. Paul ont été martirisez en un même lieu, & que le premier fut transporté au Vatican, & le second sur le chemin d'Ostie. On fit au commencement quelques efforts pour enlever leurs corps de Rome; mais il est constant qu'ils y étoient, lors qu'elle fut prise par les Gots en 410. & sous S. Leon. Et personne ne dit qu'ils aient jamais été transportez autrepars. On les revere encore aujourd'hui dans l'Eglise du Vatican, & on montre leurs chefs à S. Jean de Latran dans deux bustes d'argent faits sous le Pape Urbain V. & fort enrichis par Charle V. Roi de France. Leurs tombeaux sont en veneration à toute la terre. Ils sont plus celebres que les tombeaux des Alexandres & des Césars. On leur a élevé des Basiliques & des Eglises plus magnifiques que les Palais des Empereurs; & les peuples y accourent avec plus de zele &

de reverence. Les Empereurs même, dit saint Augustin, venoient prier avec respect au tombeau de S. Pierre & de S. Paul. Ils reconnoissent au milieu de leur grandeur & de leur puissance, dit S. Chrysostome, qu'ils avoient besoin d'avoir pour Intercesseurs & pour Protecteurs un Pêcheur, & un pauvre faiseur de tentes, & encore qui ne vivoient plus. Quelle est donc, ajoute ce Saint, l'excellence & le pouvoir de J. C. qui a fait en eux de si grandes choses? Il n'est pas au pouvoir de tout le monde de visiter le tombeau de ces saints Apôtres. Il s'en trouve peu qui l'entreprennent maintenant par un véritable esprit de penitence, ou par un mouvement sincère d'une solide devotion. Mais on y peut suppléer d'ailleurs; & cette Messe votive que l'Eglise laisse à la devotion des fidèles, est un bon moien pour honorer sans sortir de chez soi, ces deux Princes des Apôtres, & pour meriter leur intercession auprès de Dieu.

R Ecevez donc favorablement, Seigneur, l'auguste sacrifice que nous allons vous offrir en memoire & à l'honneur de ces saints Apôtres. Vous les avez unis trop étroitement dans la vie & dans la mort, pour ofer les separer. Ils vous ont glorifié sur la terre, & vous voulez qu'ils soient honorez dans le ciel. Mais pour les honorer en la maniere que vous le voulez, donnez-nous la grace, Seigneur de pratiquer les veritez qu'ils nous ont enseignées, & d'imiter leurs vertus.

A L A M E S S E. *Introit.*

Pf. 138. **O** Dieu, combien me paroît grande la gloire dont vous honorez vos amis! Que leur principauté est puissamment affermie. *Pf.* *Ibid.* Seigneur, vous m'avez éprouvé, & vous m'avez connu; vous connoissez tout ce que je fais, étant assis ou étant levé. *Y. Gloire.*

*M*ibi autem nimis honorati sunt amici tui, Deus: nimis confortatus est principatus eorum. *Pf.* Domine probasti me & cognovisti me: tu cognovisti sessionem meam & resurrectionem meam. *Y. Gloria.*

Collecte.

O Dieu, dont la droite a tellement soutenu le bienheureux Pierre marchant sur les flots, qu'elle a empêché qu'il n'en ait été submergé, & a retiré du fond de la mer le bienheureux Paul son Collegue dans l'Apostolat en trois naufrages differens; exaucez nos prieres par votre misericorde, & accordez-nous par les merites de ces deux grands Saints, de parvenir a la gloire de l'éternité; Qui vivez & regnez, &c.

Deus, cujus dextera beatum Petrum ambulantem in fluctibus, ne mergeretur, erexit, & Coapostolum ejus Paulum tertio naufragantem, de profundo pelagi liberavit; exaudi nos propitius & concede; ut amborum meritis, eternitatis gloriam consequamur; Qui vivis & regnas cum Deo Patre, &c.

E P I T R E.

Leçon tirée des Actes des Apôtres.

Lectio actuum Apostolorum.

Act. 5. **E**N ces jours-là, les Apôtres faisoient beaucoup de miracles & de prodiges

In diebus illis; Per manus Apostolorum fiebant signa & prodigia

gia multa in plebe. Et erant unanimiter omnes in porticu Salomonis. Cæterorum autem nemo audebat se conjungere illis : sed magnificabat eos populus. Magis autem augebatur credentium in Domino multitudo, virorum & mulierum ; ita ut in plateas ejicerent infirmos, & ponerent in lectulis ac grabatis, ut, veniente Petro, saltem umbra illius obumbraret quemquam illorum, & liberarentur ab infirmitatibus suis. Concurrerat autem multitudo vicinarum civitatum Jerusalem, afferentes egros, & vexatos à spiritibus immundis ; qui curabantur omnes.

Graduel.

Constitues eos principes super omnem terram : Memores erunt nominis tui, Domine. *℣.* Pro patribus tuis nati sunt tibi filii : propterea populi constabuntur tibi.

parmi le peuple. Ils étoient tous d'un même esprit, & s'assembloient dans la galerie de Salomon. Nul des autres n'osoient se joindre à eux : mais le peuple leur donnoit de grandes louanges ; & le nombre de ceux qui croioient au Seigneur tant hommes que femmes, se multiplioit de plus en plus ; de sorte que le peuple apportoit les malades dans les rues, & les mettoit sur des lits & sur des paillasses, afin que lors que Pierre passeroit, son ombre au moins en couvrît quelqu'un d'eux, & qu'ils fussent guéris de leurs maladies. Il s'assembloit même des troupes de peuples des villes voisines qui venoient à Jerusalem, amenant avec eux les malades, & ceux qui étoient tourmentez par des esprits impurs ; & ils étoient tous guéris.

Seigneur, vous les établirez princes sur toute la terre, ils se souviendront de votre nom. *℣.* Des enfans vous sont nez pour tenir la place de vos peres : c'est pourquoi les peuples loueront le Seigneur.

56 M E S S E V O T I V E

Louez Dieu, louez Dieu.

Alleluia, alleluia.

✠. O Dieu, que la gloire dont vous honorez vos amis est grande, que leur principauté est puissamment affermie. Louez Dieu

✠. *Nimis honorati sunt amici tui, Deus, nimis confortatus est principatus eorum. Alleluia.*

Après la Septuagesime, on omet l'Alleluia, & on dit le verset suivant.

Trait.

CEux qui sement avec larmes, recueilleront avec joie.

Qui seminant in lacrymis, in gaudio metent.

✠. Ils alloient & marchaient en pleurant, jétant leur semence sur la terre.

✠. *Euntes ibant & flebant, mittentes semina sua.*

✠. Mais ils viendront avec allegresse, portant leurs gerbes avec eux.

✠. *Venientes autem venient cum exultatione, portantes manipulos suos.*

E V A N G I L E

La suite du saint Evangile selon S. Mathieu.

Lectio S. Evangelii secundum Matthæum.

Matth. 19. **E**N ce tems-là, Pierre dit à Jesus: Pour nous, vous voyez que nous avons tout quitté, & que nous vous avons suivi; quelle recompense donc en recevrons-nous? Jesus leur répondit: Je vous dis en verité, que pour vous qui m'avez suivi, lors qu'au tems de la regeneration le Fils de l'Homme sera assis sur le trône de sa gloire, vous serez aussi assis sur douze trônes, & vous jugerez les

IN illo tempore, Dixit Petrus ad Jesum: Ecce nos reliquimus omnia & secuti sumus te: quid ergo erit nobis? Jesus autem dixit illis: Amen dico vobis quod vos qui secuti estis me, in regeneratione, cum sederit Filius Hominis in sede Majestatis sue, sedebitis & vos super sedes duodecim judicantes duodecim Tribus

Israël. Et omnis qui reliquerit domum vel fratres, aut sorores, aut patrem, aut matrem, aut uxorem, aut filios, aut agros propter nomen meum, centuplum accipiet, & vitam æternam possidebit.

douze Tribus d'Israël. Et quiconque abandonnera pour mon nom sa maison ou ses freres, ou ses sœurs, ou son pere, ou sa mere, ou sa femme, ou ses enfans, ou ses terres, en recevra le centuple, & possèdera la vie éternelle.

Offertoire.

IN omnem terram exivit sonus eorum, & in fines orbis terræ verba eorum.

LE bruit de leurs voix a retenti par toute la terre; & leurs paroles ont été portées jusqu'aux extrémités du monde.

Secrette.

Offerimus tibi, Domine, preces & munera; quæ ut tuo digna sint conspectu, Apostolorum tuorum Petri & Pauli precibus adjuvemur; Per Dominum nostrum.

SEigneur, nous vous offrons nos prieres & nos dons; mais afin qu'ils soient dignes de vous être presentés, faites que nous soions aidés par l'intercession de vos Apôtres Pierre & Paul; Par notre Seigneur, &c.

Preface.

Verè dignum & justum est, æquum & salutare, Te, Domine, suppliciter exorare, ut gregem tuum Pastor æterne non deseras, sed per beatos Apostolos tuos continua protectione custodias: ut iisdem rectoribus gu-

IL est vraiment juste & raisonnable, & c'est une chose équitable & salutaire, de vous supplier humblement, Seigneur, qui êtes notre Pasteur éternel, de ne point abandonner votre Troupeau, mais de le garder sous votre protection, par l'assistance continue de vos bienheureux Apôtres, afin qu'il soit tou-

58 M E S S E V O T I V E

jours gouverné par les mêmes conducteurs que vous avez établis sur lui en qualité de Pasteurs ; pour achever comme vos Vicaires l'ouvrage que vous aviez commencé. C'est pourquoi nous unissant avec les Anges & les Archanges, les Trônes, & les Dominations, & avec toute la milice de l'armée celeste, pour célébrer votre gloire ; nous chantons sans cesse ce Cantique : Saint, Saint, &c.

bernetur, quos operis tui vicarios eidem contulisti præesse Pastores. Et ideo cum Angelis & Archangelis, cum Thronis & Dominationibus, cumque omni militia celestis exercitus, hymnum gloriæ tuæ canimus, sine fine dicentes: Sanctus, Sanctus, &c.

Communion.

Pour vous qui m'avez suivi, vous serez assis sur douze Trônes, & vous jugerez les douze Tribus d'Israël.

Vos qui secuti estis me, sedebitis super sedes, judicantes duodecim Tribus Israël.

Post-Communion.

Seigneur, protégez votre peuple, & que la confiance qu'il a dans l'intercession de vos Apôtres Pierre & Paul, vous porte à le conserver par une assistance continuelle; Par notre Seigneur, &c.

Protege, Domine, populum tuum, & Apostolorum tuorum Petri & Pauli, patrocinio confidentem, perpetua defensione conserva; Per Dominum, &c.

Au tems Pâscal on dit la Messe marquée pour la Fête de S. Marc 25. Avril, en reprenant la Collecte, la Secrette & la Post-Communion, l'Epître & l'Evangile d'ici-dessus.

EXPLICATION DE L'ÉPÎTRE.

Les Apôtres faisoient beaucoup de prodiges & de miracles parmi le peuple. Le discours que S. Pierre fit aux Juifs le jour de Pentecôte convertit trois mille personnes à la foi. Quelques jours après il guérit un boiteux, parla encore au peuple, & cinq mille hommes crurent en J. C. Les premiers fideles vendoient leurs biens, & en mettoient l'argent aux pieds des Apôtres. Mais un homme & une femme aiant vendu une terre, & aiant retenu une partie du prix qu'ils en avoient reçu, apporterent le reste, voulant faire croire qu'ils apportoitent le tout. Saint Pierre les convainquit de mensonge l'un & l'autre, & ils moururent sur le champ; ce qui répandit la fraieur parmi tous ceux qui virent ce miracle, ou qui en entendirent parler. Cependant, dit S. Luc, les Apôtres faisoient beaucoup de prodiges; Dieu confirmant ainsi leurs paroles par des œuvres extraordinaires de sa puissance. Ils faisoient ces prodiges parmi le peuple. Les grands n'étoient pas encore disposés à recevoir la foi, & à profiter des miracles par lesquels elle s'établissoit.

J. C. a revelé ses mysteres aux petits, avant que de les découvrir aux grands. Il convertit les pauvres, & ensuite les riches par les pauvres. Il n'y eût eu rien de surprennant si le peuple eût cru en J. C. après les Magistrats; il est naturel à la populace de se laisser entraîner par l'exemple des plus puissans. Mais que les puissances du siecle suivent l'exemple d'un peuple qu'ils ont méprisé, & que les Rois & les Em-

pereurs aient enfin cru en celui qui d'abord n'avoit été prêché que par des pêcheurs , & reconnu par les personnes les plus viles & les plus méprisables selon le monde ; c'est en quoi a paru la grandeur de celui qui faisoit ce changement dans l'univers.

Ils étoient tous d'un même esprit , & s'assembloient dans la galerie de Salomon. Cette galerie qui étoit au parvis du temple s'appelloit le portique de Salomon , soit que ce fût celui que ce Prince avoit fait bâtir , soit que c'en fût un autre bâti au même endroit qu'avoit été celui de Salomon. Les Apôtres se trouvoient là apparemment pour instruire le peuple ; & les fideles s'y assembloient pour les écouter. Saint Pierre & S. Jean avoient déjà paru devant les Magistrats , qui leur avoient défendu avec menaces de prêcher le nom de J. C. Ils étoient venus rapporter aux autres Apôtres la défense qui leur avoit été faite. Ils s'étoient mis en prières , & ils avoient été remplis tout de nouveau du S. Esprit. C'est pourquoi loin de se taire , selon l'ordre des Juifs , ils alloient au parvis du temple annoncer publiquement celui dont on leur défendoit de leur parler. Il faut bien remarquer ce qui est dit , Qu'ils étoient tous d'un même esprit. Car c'est une circonstance que S. Luc repete plusieurs fois , Que tous ces premiers fideles n'avoient qu'un cœur & qu'une ame. Ils étoient tous animez d'un même esprit ; il ne faut pas s'étonner s'ils avoient tous les mêmes sentimens & la même volonté.

Aucun des autres , c'est-à-dire , de ceux qui ne vouloient point croire en J. C. n'osoit se joindre à eux , ni avoir de commerce avec les Apôtres , soit pour ne pas irriter les Magistrats , soit

parce que le dernier miracle de S. Pierre les épouvantoit , & qu'ils craignoient de s'approcher de ces hommes qui d'une seule parole pouvoient donner la mort.

Mais le peuple leur donnoit de grandes louanges. Ce qui donne lieu de croire que ceux qui n'osoient s'approcher d'eux étoient des gens riches & puissans. Le peuple au contraire les admiroit , & les louoit publiquement ; & comme ils faisoient un grand nombre de miracles , ils convertissoient aussi une infinité de personnes.

Ils apportoit les malades dans les rues , afin que l'ombre de S. Pierre les guerit. Voici l'accomplissement de cette parole que J. C. avoit dite à ses Disciples la veille de sa Passion : Celui ^{je an} qui croit en moi fera les œuvres que je fais , & ^{14. 12} en fera encore de plus grandes , parce que je m'en vais à mon Pere. Il avoit guéri les malades par l'imposition de ses mains , ou par sa parole , ou même par l'attouchement de ses habits. Il est retourné à son Pere , il a envoyé le S. Esprit ; & le pouvoir qu'il donne à ses Apôtres est si grand , la foi des premiers fideles est si vive , qu'il leur suffit d'exposer les malades à l'ombre de S. Pierre , afin qu'ils reçoivent la guérison.

Il ne faut pas conclure de là que S. Pierre soit plus grand que J. C. puis qu'il ne fait ces miracles que par la puissance qu'il a reçue de J. C. Il n'est que le ministre ; c'est son maître qui agit en lui & par lui , & à qui est due toute la gloire des merveilles que ses serviteurs opèrent en son nom. C'est pourquoi quand S. Pierre eut guéri un boiteux , il dit au peuple que ce miracle avoit assemblé autour de lui : Pourquoi nous regardez-vous comme si c'étoit par

notre puissance ou par notre vertu que nous eussions fait marcher ce boiteux ? C'est ce Jesus que vous avez livré à la mort ; c'est lui, dis-je , qui par la foi en son nom a raffermi les pieds de cet homme.

QUEL Roi , quel Conquerant a jamais marché au jour même de son triomphe avec autant de pompe & de gloire que ce pauvre Pêcheur marche dans Jérusalem ? On y accourt de toutes les villes voisines pour se trouver sur son passage ; les ruës sont bordées de malades étendus dans leurs lits ; l'ombre de son corps les guérit ; & les esprits impurs sont forcez par lui de laisser libres ceux qu'ils possédoient auparavant. Que vous sçavez bien , Seigneur , relever quand il vous plaît la bassesse de vos Saints , & la mettre au-dessus de tout ce que le monde estime de grand. Faites-nous preferer à toutes choses, mon Dieu , cette foi qui soumettant l'homme à vous , lui soumet tout le reste , lui met votre puissance entre les mains, & le rend le maître de la nature.

Donnez-nous la foi de vos Apôtres , Seigneur , non pour faire des miracles comme eux , mais pour confesser comme eux votre nom , & pour soutenir courageusement votre verité par nos paroles & par nos actions. Donnez-nous la foi de ce peuple qui ne craint point de louer publiquement ceux que la défense de votre verité rendoit odieux aux puissances du siècle. Détachez-nous de tout amour de la creature , afin que nul respect humain , nulle crainte , nul intérêt ne nous empêche ni de vous servir , ni de prendre le parti de ceux qui vous servent.

Donnez-nous de ces hommes saints à qui nous puissions nous présenter, afin que par leurs exhortations & par leurs prières ils guerissent les plaies de nos âmes, & nous délivrent de la tyrannie du démon. Que nous courions les voir, & que votre grâce nous fasse imiter leurs vertus.

EXPLICATION DE L'ÉVANGILE.

Pierre dit à Jésus : *Vous voyez que nous avons tout quitté.* Le Fils de Dieu venoit de dire ^{Matth. 19. 27.} à un jeune homme, que pour être parfait il devoit vendre son bien, & en donner l'argent aux pauvres, & le suivre. Mais ce jeune homme s'étoit retiré tout triste, parce qu'il avoit de grands biens; ce qui fit dire à J. C. avec une espèce d'admiration : Qu'il est difficile qu'un riche entre dans le ciel ! Les Apôtres tout surpris se dirent entr'eux : Qui est-ce donc qui pourra être sauvé ? Mais Jésus les rassura en leur disant, que ce qui est impossible aux hommes ne l'est pas à Dieu. Ces dernières paroles donnerent à S. Pierre la confiance de dire à son Maître : *Quant à nous, vous voyez que nous avons tout quitté pour vous suivre; comme s'il lui disoit, Nous avons fait ce que ce jeune homme a refusé de faire.*

Ce n'est pas que S. Pierre & ses compagnons eussent quitté de grands biens, puis qu'ils étoient pour la plupart pauvres & de basse condition : mais ils ne laissoient pas, disent les Pères, d'avoir beaucoup quitté, parce qu'ils avoient quitté & tout ce qu'ils avoient, & tout ce qu'ils pouvoient désirer d'avoir. Au fond, ils avoient

quitté une vie tranquille & douce , pour une vie pleine d'agitations , & toute dans la penitence ; n'ayant pas , non plus que leur Maître , de pain assuré , ni de lieu pour reposer leur tête.

Et nous vous avons suivi. Il y a des Philosophes qui ont quitté tout , pour se suivre , & pour jouir d'eux mêmes : mais les Apôtres quitterent tout pour suivre J. C.

Au temps de la regeneration ; c'est à dire de la résurrection generale des morts , qui sera comme une renaissance de tous les hommes.

Vous serez aussi assis sur douze trônes. J. C. promet aux Apôtres , & à tous ceux qui auront , comme eux , quitté tout pour le suivre , que non seulement ils seront sauvez , mais qu'ils seront proche de lui , comme ses assesseurs , avec une autorité de Juges pour juger avec lui tout l'univers , désigné par les douze Tribus qui composoient tout le peuple Juif. Tous les justes seront sauvez , mais les uns seront jugez , & les autres seront juges ; & ce privilege est promis à ceux qui quittent tout pour Jesus-Christ.

Quiconque abandonnera pour moi sa maison, &c. soit par obligation , soit pour être plus parfait. Car on peut renoncer en deux manieres à ses parens , amis , biens , &c. ou en se retirant du monde pour se donner plus librement à Dieu ; ou parce qu'on ne peut conserver ces choses sans perdre son ame. Dans le premier cas , on suit un conseil : dans le dernier , on obeit à un commandement indispensable. Mais de maniere ou d'autre , comme c'est pour J. C. qu'on quitte ce qu'on quitte , on ne perdra point la récompense , ni en ce monde , ni en l'autre. On recevra en ce

monde le centuple, parce que les vertus, les graces, & les secours mêmes temporels qu'on recevra de Dieu dans les besoins, vaudront infiniment mieux que tout ce qu'on aura abandonné. Et comme dans S. Marc J. C. promet *Marc.* ce centuple, avec des persecutions, il nous *10. 30* apprend par là, que la récompense entiere ne se recevra que dans le ciel : que celle d'ici bas sera mêlée de traverses ; mais que dans les persecutions mêmes nous trouverons une autre famille sans comparaison plus grande & plus nombreuse, une famille dont notre Seigneur est le chef, où la charité tient lieu de sang, & dont les membres sont les Saints, qui nous tiendront lieu de peres & de meres, par la liberalité & l'effusion de cœur avec laquelle ils nous assisteront.

Seigneur, quel sera devant ces douze trônes le tremblement, quelle la confusion & la douleur de ceux qui ne pourront pas dire qu'ils aient quitté pour vous une seule chose au monde, ni la moindre de leurs chimeres mêmes ? Ils se verront dépouillez de ce qu'ils n'ont point voulu perdre, & exclus pour jamais de cette gloire infinie, qu'ils pouvoient meriter en vous suivant. Les créatures possèdent notre cœur ; mais possédez-le, Seigneur, tenez-y le rang que les créatures y ont occupé ; & nous les quitterons toutes avec joie, pour nous attacher à vous.

LA MESSE VOTIVE
DU SAINT ESPRIT.

Cette Messe Votive du S. Esprit est une de celles qui est le plus en usage. Les vrais fidèles ne veulent rien faire sans son inspiration. Ils l'invoquent par la priere dans les choses communes & ordinaires ; mais ils font offrir le saint Sacrifice par cette Messe , lors que ce qu'ils veulent entreprendre est plus considerable. Quelquefois aussi , ils n'ont pour toute vue ou pour motif que leur devotion. Et cette devotion est très-louable. Car quoi que l'adoration que nous devons à Dieu ait pour objet un Dieu seul en trois personnes divines , néanmoins c'est suivre l'esprit de l'Eglise que de s'appliquer tantôt au Pere , tantôt au Fils , & tantôt au S. Esprit. C'est pour cela même qu'elle attribue à l'une de ces personnes en particulier certaines œuvres qui cependant leur sont communes à toutes. Elle fonde cette attribution sur les proprietétez qui les distinguent les unes des autres. Ainsi comme le Pere a de lui-même la divinité , & qu'il est le principe sans principe , on lui attribue les œuvres qui ont rapport à la puissance. L'on attribue au Fils celles de l'esprit ou la science , parce qu'il est engendré du Pere par la connoissance. Et au S. Esprit les dons de Dieu & les effets de sa bonté , parce que la maniere de sa procession a rapport à l'effusion de la misericorde & de la bonté de Dieu sur les creatures , & que , comme parlent les Theologiens , il procede comme communicable. Cette

distinction est parfaitement bien marquée dans une hymne qu'on lit dans le Breviaire de Paris, au jour de la fête de la sainte Trinité :

*Da posse quod jubes, Pater;
Da scire, Fili, quod doces;
Fac corde toto, Spiritus,
Nos velle quod probas bonum.*

L'on demande au Pere le pouvoir ou la force d'accomplir ce qu'il commande; au Fils qu'il nous fasse connoître les veritez qu'il enseigne; & au S. Esprit qu'il nous mette dans le cœur, & nous fasse vouloir d'une volonté pleine & parfaite le bien qu'il approuve.

CE que le Pere commande; ce que le Fils enseigne, vous l'approuvez, ô Esprit sanctificateur: & c'est ce que nous demandons que vous nous mettiez dans le cœur, & que vous nous fassiez vouloir de cette volonté pleine & parfaite qui est votre ouvrage.

A LA MESSE. *Introit.*

S*Piritus Domini replevit orbem terrarum: Alleluia: & hoc quod continet omnia scientiam habet vocis. Alleluia, alleluia, alleluia. Ps. Exurgat Deus & dissipentur inimici ejus: & fugiant qui oderant eum à facie ejus. Gloria, &c.*

L'Esprit du Seigneur *Sap. 1. r.* remplit toute la terre, *v. 7.* louez Dieu: il contient toutes choses, & il sçait tout ce qui se dit. Louez Dieu, louez Dieu, louez Dieu. *Ps. 67.* Que le Seigneur se leve *v. 2.* & que ses ennemis soient dissipés, & que ceux qui le haïssent fuient de devant sa face. *v. Gloire, &c.*

Hors le tems de Pâque l'on omet Louez-Dieu.

O Dieu qui avez instruit & éclairé les cœurs des fidèles par les lumières du S. Esprit, donnez-nous par le même Esprit la connoissance & le goût des choses saintes, & faites qu'il nous console sans celle par la joie qui vient de lui; Par noire Seigneur.

E P Î T R E.

Leçon tirée des Actes des Apôtres.

Act. 8.
24

EN ces jours-là, Les Apôtres qui étoient à Jerusalem, ayant appris que ceux de Samarie avoient reçu la parole de Dieu, ils leur envoierent Pierre & Jean; qui étant venus firent des prières pour eux, afin qu'ils reçussent le saint Esprit. Car il n'étoit point encore descendu sur aucun d'eux, mais ils avoient seulement été baptisez au nom du Seigneur Jesus. Alors ils leur imposoient les mains, & ils recevoient le saint Esprit.

DEus qui corda fidelium sancti Spiritus illustratione docuisti, da nobis in eodem Spiritu recta sapere, & de ejus semper consolatione gaudere; Per Dominum nostrum, &c.

Lection Actuum Apostolorum.

IN diebus illis, Cum audissent Apostoli qui erant Jerosolymis, quod recepisset Samaria Verbum Dei, miserunt ad eos Petrum & Joannem; qui cum venissent, oraverunt pro ipsis ut acciperent Spiritum sanctum. Non-dum enim in quemquam illorum venerat, sed baptizati tantum erant in nomine Domini Jesu. Tunc imponebant manus super illos, & accipiebant Spiritum sanctum.

Graduel.

Ps. 32.

HEureuse la nation qui a le Seigneur pour son Dieu : *heureux* le peuple qu'il a choisi pour son heri-

BEata gens, cujus est Dominus Deus eorum, populus quem elegit Dominus in be-

reditatem sibi. V. Verbo Domini cæli firmati sunt; & spiritu oris ejus omnis virtus eorum.

Alleluia, alleluia. V. Veni sancte Spiritus, reple tuorum corda fidelium, & tui amoris in eis ignem accende. Alleluia.

Après la Septuagesime on omet l'Alleluia, avec le verset suivant, & on dit ce Trait.

Trait.

*E*mitte Spiritum tuum & creabuntur, & renovabis faciem terræ.

V. O quam bonus & suavis est, Domine, Spiritus tuus in nobis!

V. Veni sancte Spiritus, reple tuorum corda fidelium, & tui amoris in eis ignem accende.

Au tems Pascal on omet le Graduel & l'on dit:

Alleluia, alleluia.

Emitte Spiritum tuum & creabuntur, & renovabis faciem terræ. Alleluia.

V. Veni sancte Spiritus, reple tuorum corda fidelium: & tui amoris in eis ignem accende. Alleluia.

tage. V. C'est par la parole du Seigneur que les Cieux ont été affermis; & c'est le souffle de sa bouche qui fait toute leur vertu.

Louez Dieu, louez Dieu. V. Venez, saint Esprit, remplissez les cœurs de vos fidèles, & embrasez-les du feu de votre amour. Louez Dieu.

*E*nvoiez votre Esprit, & il *Ps. 103.* se fera une création nouvelle, & vous renouvellez la face de la terre.

V. Seigneur que votre Esprit a de bonté & de douceur pour nous!

V. Venez, ô S. Esprit, remplissez les cœurs de vos fidèles, & embrasez-les du feu de votre amour.

Louez Dieu, louez Dieu. Ibid.

Envoiez votre Esprit, & il se fera une création nouvelle, & vous renouvellez la face de la terre. Louez Dieu. V. Venez, S. Esprit, remplissez les cœurs de vos fidèles, & embrasez-les du feu de votre amour. Louez Dieu.

La suite du saint Evangile
selon saint Jean.

14. **E**N ce tems-là, Jesus dit à ses Disciples : Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, & mon Pere l'aimera, & nous viendrons à lui, & nous ferons en lui notre demeure. Celui qui ne m'aime point, ne garde point mes paroles; & la parole que vous avez entendue n'est point ma parole; mais celle de mon Pere qui m'a envoyé. Je vous ai dit ceci demeurant encore avec vous. Mais le Consolateur, qui est le saint Esprit, que mon Pere enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses, & vous fera ressouvenir de ce que je vous ai dit. Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix. Je ne vous la donne pas comme le monde la donne. Que votre cœur ne se trouble ni ne s'épouvante. Vous avez oui que je vous ai dit : Je m'en vais, & je reviens à vous. Si vous m'aimiez, vous vous rejoiriez de ce que je m'en vais à mon Pere, parce que mon Pere est plus grand que moi. Et je vous le dis main-

*Sequentia S. Evange-
lii secundum Joannem.*

IN illo tēpore. Dixit Jesus Discipulis suis : Si quis diligit me, sermonem meum servabit; & Pater meus diliget eum, & ad eum veniemus, & mansionem apud eum faciemus. Qui non diligit me, sermones meos non servat, & sermonem quem audistis non est meus : sed eius qui misit me Pater. Hec locutus sum vobis, apud vos manens. Paracletus autem Spiritus sanctus, quem mittet Pater in nomine meo, ille vos docebit omnia, & suggeret vobis omnia quaecumque dixero vobis. Pacem relinquo vobis : pacem meam do vobis : non quomodo mundus dat, ego do vobis. Non turbetur cor vestrum, neque formidet. Audistis quia ego dixi vobis : Vado, & venio ad vos. Si diligeritis me, gauderetis utique quia vado ad Patrem, quia

Pater major me est. Et nunc dixi vobis priusquam fiat, ut cum factum fuerit, credatis. Jam non multa loquar vobiscum. Venit enim Princeps mundi hujus, & in me non habet quidquam. Sed ut cognoscat mundus, quia diligo Patrem: & sicut mandatum dedit mihi Pater, sic facio.

tenant avant que cela arrive, afin que vous le croiiez quand il sera arrivé. Deformais je ne vous parlerai plus gueres ; car le Prince du monde va venir, & il n'a rien en moi qui lui appartienne : mais c'est afin que le monde connoisse que j'aime mon Pere, & que je fais ce que mon Pere m'a ordonné.

Offertoire.

*C*onfirma hoc, Deus, quod operatus es in nobis : à templo tuo quod est in Jerusalem, tibi offerent Reges munera.

O Dieu, confirmez & rendez ferme ce que vous avez fait en nous. Du milieu de votre temple qui est dans Jerusalem, les Rois vous offriront des presens. *Pf. 67.*

Secrete.

*M*unera quasumus Domine, oblata sanctifica, & corda nostra sancti Spiritus illustratione emunda. Per Dominum. In unitate ejusdem Spiritus.

*S*anctifiez, s'il vous plaît, Seigneur, les dons que nous offrons, & purifiez nos cœurs par la lumiere du saint Esprit ; Par notre Seigneur, &c.

Preface.

*V*erè dignum & justum est, æquum & salutare ; nos tibi semper & ubique gratias agere, Domine Sancte, Pater omnipotens, æterne Deus,

*O*ui certes, il est bien juste & bien raisonnable, & c'est une chose équitable & salutaire, que par tout & en tout tems nous vous rendions graces, Seigneur, qui êtes Saint, Pere tout-puis-

sant, Dieu éternel, par Jesus-Christ notre Seigneur. Qui étant monté au-dessus de tous les cieux, & étant assis à votre droite, a répandu aujourd'hui sur ceux que vous avez adoptez pour vos enfans, le saint Esprit qu'il avoit promis. C'est pourquoi non seulement le monde dans toutes les parties de la terre vous loue avec des transports de joie, mais encore les vertus d'enhaut, & les puissances Angeliques chantent un Cantique à votre gloire, en disant sans cesse : Saint, Saint, &c.

Communion.

ON entendit tout d'un coup dans le lieu où ils étoient assis, un grand bruit comme d'un vent violent & impetueux qui venoit du Ciel : Louez Dieu : & ils furent tous remplis du saint Esprit, publiant les merveilles de Dieu. Louez Dieu, Louez Dieu.

Post-Communion.

FAites, Seigneur, que le saint Esprit se répandant en nos cœurs, s'y purifie; & qu'en les pénétrant de la rosée celeste de sa grace, il les rende féconds en bonnes œu-

per Christum Dominum nostrum. Qui ascendens super omnes caelos, sedensque ad dexteram tuam, promissum Spiritum sanctum hodierna die in filios adoptionis effudit. Quapropter profusis gaudiis totus in orbe terrarum mundus exultat; sed & supernae virtutes, atque Angelicae potestates, hymnum gloriae tuae concinunt, sine fine dicentes : Sanctus, Sanctus, &c.

FActus est repente de caelo sonus, tanquam advenientis spiritus vehementis, ubi erant sedentes : Alleluia : & repleti sunt omnes Spiritu sancto, loquentes magnalia Dei. Alleluia, Alleluia.

Sancti Spiritus, Domine, corda nostra mundet infusio, & sui roris intima aspersione fecundet; Per Dominum nostrum Je-

sum Christum, &c.

vres; Par notre Seigneur Jesus-Christ, &c.

Pour demander la grace du S. Esprit, on dit la Messe comme ci-dessus, avec les Oraisons suivantes.

Collecte.

DEus cui omne cor patet & omnis voluntas loquitur, & quem nullum latet secretum: purifica per infusionem sancti Spiritus cogitationes cordis nostri, ut te perfectè diligere, & digne laudare mereamur; Per.

O Dieu, à qui tous les cœurs sont ouverts, à qui toutes les volontez parlent, à qui nul secret n'est caché, purifiez par l'infusion de votre Esprit saint les pensées de notre cœur; afin que nous meritions de vous louer dignement, & de vous aimer parfaitement; Par.

Secrette.

HÆc oblatio, qua sumus Domine, cordis nostri maculas emundet, ut sancti Spiritus digna efficiatur habitatio; Per.

NOus vous prions, Seigneur, que cette offrande ôte les taches de notre cœur, pour en faire une demeure digne du Saint Esprit; Par.

Post-Communion.

Concede, quaesumus omnipotens Deus, Sanctum nos Spiritum votis promereri sedulis; quatenus ejus gratia & ab omnibus liberemur tentationibus, & peccatorum nostrorum indulgentiam percipere mereamur; Per.

ACordez, s'il vous plaît, ô Dieu tout-puissant, le don de votre saint Esprit à la ferveur de nos vœux; en sorte que par sa grace nous soions delivrez de toutes les tentations, & obtenions le pardon de nos pechez; Par nôtre Seigneur Jesus-Christ.

E X P L I C A T I O N D E L'ÉPÎTRE.

Act. 8. **A**près la mort de S. Etienne, qui fut lapidé l'année même de la mort de J. C. il s'éleva une grande persécution contre l'Eglise de Jerusalem ; & tous les fidèles , excepté les Apôtres , furent dispersés en divers endroits de la Judée & de la Samarie. Philippe un des sept Diacres que les Apôtres avoient ordonnés pour avoir soin de la distribution des aumônes , alla dans la ville de Samarie , y prêcha J. C. fit beaucoup de miracles , convertit un grand nombre de personnes , & les baptisa au nom du Seigneur Jésus ; c'est à dire , il leur donna le baptême de J. C.

Nous avons remarqué ailleurs , que les Samaritains avoient mêlé avec la loi de Moïse plusieurs superstitions du Paganisme : en sorte qu'à l'égard des Juifs ils étoient des schismatiques qui s'étoient séparés d'eux , & des hérétiques qui avoient altéré la vraie Religion par beaucoup d'erreurs. Les Apôtres après avoir reçu le S. Esprit , prêcherent seulement aux Juifs , qui étoient le peuple de Dieu. La dispersion causée par la persécution qui suivit la mort de S. Etienne , porta le nom de J. C. chez les Samaritains ; & enfin les Gentils encore plus éloignés de la vérité que les Samaritains , reçurent par la bouche de S. Pierre , selon l'ordre exprès de Dieu , la parole de l'Evangile. C'est ainsi que par degrés ce Dieu crucifié se soumet ses ennemis , & en fait ses adorateurs.

Les Apôtres qui étoient à Jerusalem aiant appris que ceux de Samarie avoient reçu la parole de Dieu,

ils leur envoierent Pierre & Jean, qui étant venus firent des prieres pour eux, afin qu'ils reçussent le S. Esprit. Les Apôtres ne baptisoient pas toujours, parce que d'autres qu'eux pouvoient baptiser : comme S. Pierre fit baptiser Corneille & ceux de sa maison. Mais ils donnoient eux-mêmes le S. Esprit à ceux qui étoient baptisez. C'est pourquoi ils prient ici S. Pierre & S. Jean d'aller faire à Samarie ce que n'avoit pû faire Philippe qui n'étoit que Diacre, c'est à dire, de donner le S. Esprit au peuple qui avoit reçu le baptême. On ne doit rien conclure contre la primauté de S. Pierre, de ce que les Apôtres l'envoient. Un chef peut être député par sa compagnie, sans rien perdre de sa dignité.

Le S. Esprit n'étoit point encore descendu sur aucun d'eux. Il n'étoit pas descendu visiblement, comme il descendoit ordinairement en ce tems-là sur ceux à qui les Apôtres le donnoient par l'imposition de leurs mains. Mais ils l'avoient reçu invisiblement dans le baptême, par lequel l'homme, comme le dit J. C. lui-même, renaît de l'eau & du S. Esprit. Néanmoins quoi qu'ils eussent reçu la grace du S. Esprit, ils n'avoient pas encore reçu la plénitude & la perfection que recevoient ceux à qui les Apôtres conféroient le S. Esprit après le baptême. De là vient le soin qu'ils avoient de le donner à ceux qui étoient baptisez, comme nous le voions dans cette Epître.

Alors ils leur imposèrent les mains, & ils reçurent le S. Esprit ; & il parut par quelque signe sensible, ou par quelques effets visibles, qu'ils l'avoient reçu. Les Apôtres imposaient les mains, & faisoient des prieres. L'imposition des mains signifie l'efficace & la puissance de

Num. Dieu, & par les prieres on invoque cette puissance. C'est ainsi que J. C. imposoit ordinairement les mains aux malades qu'il guerissoit : & Dieu commanda à Moïse de mettre les mains sur la tête de Josué pour l'établir son successeur. Et je lui donnerai, dit le Seigneur, une partie de votre gloire, afin que tout Israël l'écoute avec respect.

Ce que les Apôtres donnoient aux baptisez est le Sacrement de la Confirmation : & voici les principales choses que les fidèles doivent savoir touchant ce Sacrement.

Après qu'un enfant est né il reçoit par l'accroissement la force & la perfection de ses membres. L'homme naît enfant de Dieu par le baptême, & il reçoit la grace ; mais il a besoin d'un nouveau Sacrement qui le fortifie & lui donne la perfection de la grace. Il reçoit dans le baptême les prémices du S. Esprit, pour mener la vie des enfans de Dieu. Mais il a besoin de la plénitude du S. Esprit, pour mener cette vie malgré toutes les tentations dont il peut être attaqué au dehors & au dedans. C'est pour lui conférer cette plénitude de l'Esprit de Dieu, que J. C. a institué le Sacrement de la Confirmation, ainsi nommé parce qu'il confirme & affermit l'ame dans la foi, en lui donnant la force de confesser le nom de J. C. & de soutenir sa vérité dans les occasions, jusqu'à mourir s'il le faut, pour sa défense.

C'est cette force que J. C. promet à ses Apôtres, lors qu'il leur commanda d'attendre la vertu du S. Esprit qui devoit descendre sur eux ; & ils la reçurent le jour de la Pentecôte, qu'on peut appeler pour ce sujet le jour de leur Confirmation.

Ils eurent soin de donner aux autres ce qu'ils avoient reçu eux-mêmes ; & dès que quelqu'un avoit reçu le Baptême, ils ne manquoient pas de lui donner par le Sacrement de la Confirmation la plénitude du S. Esprit, & par cette plénitude la perfection de la grace, & le courage de professer sans honte & sans crainte la foi qu'ils avoient embrassée. C'est pourquoi ils envoient S. Pierre & S. Jean à Samarie, afin de confirmer ceux que Philippe avoit baptisés, ne voulant pas que ces nouveaux fidèles fussent exposés à la persécution sans avoir reçu la force nécessaire pour la surmonter. Nous avons besoin de cette même force pour résister aux railleries, aux sollicitations, à la coutume, à l'exemple, aux caresses & aux menaces du monde. La foi, la piété, la chasteté, la justice, la vérité, sont attaquées tous les jours en tant de manières, qu'il ne faut pas s'étonner s'il se fait tant de chutes, puisque les Chrétiens ayant une foi si foible, ont si peu de soin néanmoins de la fortifier par le Sacrement que J.C. a institué pour cet effet.

La Confirmation n'est pas à la vérité d'une nécessité absolue pour le salut ; & de là vient que l'Eglise ne la fait pas donner immédiatement après le Baptême. Mais la force du saint Esprit est tellement nécessaire pour vaincre les tentations, que c'est une horrible présomption de prétendre combattre sans l'avoir demandée à Dieu ; & que c'est une négligence criminelle de ne pas recourir, lors qu'on le peut, au Sacrement par lequel cette force nous doit être communiquée.

Les Evêques sont les Ministres de la Confirmation, & c'est à eux à conférer la plénitude

de du S. Esprit & la perfection de la grace, parce qu'ils ont la plénitude de la puissance & la perfection du Sacerdoce. Philippe avoit baptisé les Samaritains; il fallut que les Apôtres allassent les confirmer.

Ils donnoient le S. Esprit par l'imposition des mains; & cette ceremonie se pratique encore dans la Confirmation. Mais après l'imposition des mains l'Evêque oint avec le saint Crême le front de celui qu'il confirme. Le Crême est une composition d'huile d'olive & de baume; & il s'appelle saint parce qu'il est beni & consacré par l'Evêque le Jeudi saint avec des prières très-solennelles. Le mot de Crême signifie onction, & lors que l'Evêque oint ceux qu'il confirme, en faisant avec le saint Crême un signe de croix sur leur front, il dit : Je vous marque du signe ou du sceau de la croix, & je vous confirme avec le Crême du salut, au nom du Pere, & du Fils, & du S. Esprit. *Amen.*

Cette maniere d'administrer la Confirmation est fort ancienne, & il n'y a point de doute qu'elle ne vienne de tradition Apostolique. Les plus anciens Peres parlent de l'onction & du sceau; ils croient que ces paroles de S. Jean, L'onction que vous avez reçue vous enseigne toutes choses, ont raport à l'onction du Crême qui se fait dans la Confirmation. Ils croient de même que quand S. Paul a dit : Vous êtes scellez du sceau de l'Esprit saint qui avoit été promis, il fait allusion à ces paroles que dit l'Evêque en faisant l'onction : Je vous marque & vous scelle du signe ou du sceau de la croix. Et il semble que le même S. Paul exprime toute l'onction de la Confirmation, lors qu'il dit aux Corinthiens : C'est Dieu qui nous confir-

la confirmation

Jean 2.
27.

Eph. 1.
23.

2. Cor.
1. 21.

D U S A I N T E S P R I T. 79
me en J. C. qui nous a oints, qui nous a mar-
quez de son sceau, & qui nous a donné les
arrhes du S. Esprit dans nos cœurs.

L'huile peut marquer la pureté de la con-
science ; & l'odeur du baume, l'odeur de la
bonne vie. Le signe de la croix gravé sur le
front montre qu'il ne faut point rougir de l'E-
vangile, & le petit soufflet que donne l'Evêque,
en disant : Que la paix soit avec vous, & que
quelques-uns prétendent n'être donné que pour
faire souvenir de la Confirmation, peut signi-
fier qu'il n'y a ni affront ni supplice qu'un par-
fait Chrétien ne doive être prêt d'endurer pour
Jésus-Christ ; & qu'il doit conserver au milieu
de toutes les traverses de cette vie la paix in-
térieure de l'ame, qui est le fruit du S. Esprit
qu'il a reçu.

Cette onction visible du Crème représente &
opere en même tems l'onction invisible du saint
Esprit par laquelle on est consacré à Dieu, à
l'exemple de J. C. dont S. Pierre a dit qu'il
avoit été oint du S. Esprit. Et comme c'est à
cause de cette onction que Jésus s'appelle Christ,
c'est à dire Oint, c'est aussi parce que nous ap-
partenons à J. C. & que nous participons à son
onction, que nous sommes appelez Chrétiens.

Le sceau de la croix marqué sur le front si-
gnifie & opere en l'ame un sceau & un cara-
ctere qui ne s'efface jamais, non plus que celui
du Baptême. C'est pourquoi on ne peut être
baptisé & confirmé qu'une fois. Chez les Ro-
mains les soldats étoient marquez sur le poi-
gnet ; les Chrétiens reçoivent dans la Confir-
mation le caractère de soldats de J. C. Et le
signe visible de ce caractère invisible est le sceau
de la croix, dont ils sont marquez sur le front :

Ils font tous les jours eux-mêmes ce signe sur le front , parce que le front étant la partie du corps où paroît le plus la honte & la confusion , imprimer la croix sur le front , c'est protester qu'on ne rougit point de la croix.

Mais que sert de faire cette protestation par une ceremonie exterieure , à laquelle souvent on ne fait aucune reflexion , & de rougir en effet non seulement de la croix de J. C. mais encore de sa parole ; puis qu'on a honte & de souffrir pour lui & de parler pour lui , & de paroître son disciple en croiant & en pratiquant les veritez qu'il a enseignées. S. Jean vit à la suite de l'Agneau des hommes marquez sur le front , où ils portoient son nom écrit & le nom de son Pere. Quand on nous a confirmez , on nous a marquez sur le front au nom du Pere & du Fils & du S. Esprit , & on y a imprimé la marque de l'Agneau , qui est sa croix. S. Augustin dit que le signe de J. C. né a été une étoile ; que celui de J. C. mourant a été une croix. Mais comme c'est par la croix , & non par l'étoile qu'il nous a sauvez ; c'est aussi de la croix , & non de l'étoile qu'il a voulu marquer les siens. L'étoile est le signe du grand Roi , comme le chantel l'Eglise. La croix est le signe de l'Agneau ; il faut donc pour être les disciples de l'Agneau porter sa croix , & être prêts d'être égorgés avec lui & pour lui , si nous voulons être sauvez par lui , & regner avec lui. Voilà ce qu'il faut penser & avoir dans le cœur quand nous faisons le signe de la croix.

Que ceux qui ont été confirmez examinent s'ils ont encore cette force invincible , qui est l'effet de la Confirmation ; & s'ils ne l'ont plus , qu'ils la demandent à Dieu. Que ceux qui n'ont

pas été confirmez aient soin de recevoir ce Sacrement, & de s'y disposer comme les Apôtres se disposèrent à recevoir le S. Esprit. Ils sentirent le besoin qu'ils avoient de sa grace, & ils la demanderent avec foi, avec ardeur, & avec persévérance. Ils étoient retirez tous ensemble, & la plus grande occupation de leur retraite étoit la priere. C'est donc une grande préparation pour recevoir le S. Esprit, soit dans la Confirmation, soit par une nouvelle effusion de sa grace, que de se separer du monde, & de passer quelque tems dans le recueillement, le silence, & la priere.

L'Eglise dit que le S. Esprit trouva des vaisseaux nets en la personne des Apôtres. Eux-mêmes ne conféroient le S. Esprit qu'à de nouveaux baptisez. C'est l'innocence du baptême qui nous rend purs ; il faut avoir les prémices de l'Esprit de Dieu pour en recevoir la plénitude. Emploions donc quelque tems à nous recueillir pour examiner le fond de notre cœur, & pour le purifier des taches par lesquelles il aura pû souiller la pureté qu'il avoit reçue au baptême. La Confirmation donne la perfection du Christianisme ; soions donc Chrétiens, pour devenir parfaits Chrétiens ; & unissons-nous à J. C. pour recevoir par son Esprit la force & le courage de témoigner publiquement par nos paroles & par nos actions, que nous faisons toute notre gloire d'être à lui.

S Eigneur, donnez-nous & conservez en nous la plénitude de votre Esprit. Etendez la capacité de notre ame, afin que nous soions remplis de ses dons avec une plus grande abondance. Purifiez-nous, afin que rien ne l'empêche

81 M E S S E V O T I V E

de se répandre en nous. Détruisez notre esprit, afin que nous ne soions plus possédez & animez que par le vôtre. Marquez-nous de votre sceau, & donnez-nous la force de le conserver entier sans que l'ennemi le puisse rompre, ni s'emparer de ce qui est à vous. Gravez le signe de votre croix sur notre front; gravez l'amour de votre croix dans notre cœur. Nous sommes vos soldats : faites-nous combattre, faites-nous vaincre : soiez notre force dans le combat, soiez le prix de notre victoire.

EXPLICATION DE L'EVANGILE.

Jean
14. 23. **S***I quelqu'un m'aime, il gardera ma parole.* Le Fils de Dieu ayant dit à ses Apôtres que le monde ne le verroit plus, & qu'il ne se découvrirait qu'à ceux qui l'aimeroient, S. Jude lui fit cette question : Seigneur, d'où vient que vous vous découvrirez à nous, & non pas au monde? Et Jesus lui répondit ce que nous lisons dans cet Evangile : *Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, & mon Pere l'aimera, & nous viendrons en lui, & nous ferons en lui notre demeure.* Par cette réponse il nous apprend plusieurs veritez.

1. Que la raison pour laquelle il ne se montre point au monde, c'est à dire, aux amateurs du monde, aux hommes qui possèdent de l'amour des creatures, ignorent ou méprisent le Createur est que ces hommes ne l'aiment point; & ils ne l'aiment point puis qu'ils ne gardent point sa parole. On ne peut meriter la vue de Dieu que par l'amour de Dieu; & on ne peut s'afflurer qu'on aime Dieu qu'autant qu'on est fidele à pratiquer ce qu'il ordonne.

2. Qu'il ne se montrera pas seulement à ses Apôtres, mais encore à d'autres, puis qu'il se manifestera à ceux qui l'aimeront, & qui obéiront à sa parole. Comme ses Disciples ne méritent qu'il se fasse voir à eux que parce qu'ils l'aiment, tous ceux qui l'aiment méritent la même chose. On n'approche de lui qu'en l'aimant. Si un Apôtre cesse d'aimer J. C. il ne verra point J. C. en la manière que le doivent voir ses amis; qu'un amateur du monde cesse d'aimer le monde, & commence à aimer J. C. il deviendra digne de voir J. C.

Mon Pere l'aimera. Dieu aime ceux qui aiment son Fils : mais souvenons-nous de ce qui a été dit, que Dieu aime quand il est aimé, & qu'il aime avant que d'être aimé, son amour pour les siens étant la cause & la récompense du leur.

Non seulement J. C. se manifestera à celui qui l'aime, mais il viendra à lui avec son Pere, & ils demeureront en lui. Il vient en l'homme par la présence de sa grace, & il y demeure par la persévérance qu'il lui donne en son amour. Car Dieu est amour, dit S. Jean & celui qui demeure dans l'amour demeure en Dieu, & Dieu demeure en lui. J. C. avoit promis à ses Apôtres qu'il se feroit voir à eux après sa résurrection : mais ici il promet plus. Car il assure qu'il se découvrira à eux & à tous ceux qui l'aimeront non d'une manière visible, en exposant à leurs yeux la chair dont il s'est revêtu pour notre salut; mais d'une manière bien plus excellente, en se faisant connoître à eux par la lumière de la foi, & en demeurant en eux par sa grace comme dans son temple. Il ajoute que son Pere fera la même chose comme s'il di-

Les 2 coexistent

loit : En me voyant des yeux du corps , vous ne voyez que l'humanité par laquelle je suis semblable à vous : mais quand mon Pere & moi ferons notre demeure en vous , vous me connoîtrez & vous me posséderez comme Dieu , & dans cette nature par laquelle je suis égal à mon Pere.

Il demeure donc dans les ames saintes avec son Pere , parce que le Pere & le Fils n'étant qu'un même Dieu , celui qui a le Fils a le Pere. Et parce que le S. Esprit est le même Dieu que le Pere & le Fils , celui qui a le Pere & le Fils , a aussi le S. Esprit. Et comment le S. Esprit ne feroit-il pas en nous , lors que le Pere & le Fils y sont , puisque comme dit S. Jean , c'est par l'Esprit que Dieu nous a donné que nous connoissons que Dieu demeure en nous. C'est par l'amour que le Pere & le Fils font en ceux qui aiment Dieu , & c'est par le S. Esprit que l'amour est répandu dans leurs cœurs , selon saint Paul. Si J. C. ne parle point ici de la demeure du S. Esprit dans les ames des Saints , c'est parce qu'il en avoit déjà parlé , lors qu'il avoit dit à ses Apôtres : Vous connoîtrez le S. Esprit , parce qu'il demeurera avec vous , & qu'il sera en vous.

Celui qui ne m'aime point , ne garde point ma parole. Le monde donc ne possèdera point Dieu , parce qu'il ne l'aime point. On n'aime point J. C. quand on ne garde point sa parole ; & on ne peut garder la parole de J. C. comme il faut , si on n'aime point J. C. C'est en tous ces deux sens que cette sentence du Fils de Dieu est vraie : Celui qui ne m'aime point ne garde point ma parole. On ne garde point sans amour une loi qui se réduit toute à l'amour , & qui ne s'accomplit que par l'amour.

1. Jean
3. 24.

Rom. 5.
5.

Jean 14.
17.

Et afin qu'on sache de quel crime on est coupable quand on ne garde point la parole de J. C. il ajoute : *La parole que vous avez entendue n'est point ma parole, mais celle de mon Pere.* C'est donc à Dieu qu'on résiste quand on résiste à la parole de son Fils, qui en tant que Dieu, est un avec son Pere, & en tant qu'homme n'a rien dit que ce qui lui a été ordonné par son Pere.

Je vous ai dit ceci demeurant avec vous : mais le Consolateur qui est le S. Esprit que mon Pere enverra en mon nom, c'est à dire pour l'amour de moi, parce que je le demande pour vous, parce que je vous mériterai ce don par mes souffrances, vous enseignera toutes choses, & vous fera ressouvenir de tout ce que je vous aurai dit. J. C. pendant sa vie mortelle enseigna beaucoup de veritez à ses Apôtres; mais ils ne les comprennent pas toutes, & ils en devoient oublier plusieurs. Le S. Esprit devoit suppléer au défaut de leur intelligence & de leur memoire. Il leur fit en effet comprendre ce qu'ils n'avoient pas compris, & il rapella en leur memoire tout ce qu'ils avoient ouï de la bouche du Sauveur. Il leur enseigna toutes choses, parce qu'il leur fit connoître tout ce qu'il étoit nécessaire qu'ils fûssent pour leur propre sanctification, & pour l'établissement de l'Eglise. C'est au jour de la Pentecôte qu'il les a éclairés, & qu'il nous a appris par leur exemple, qu'en vain on entend la verité, si ce n'est lui qui nous l'enseigne. Que J. C. parle, on ne profite point de sa parole, si elle n'est accompagnée de son Esprit. Celui-là enseigne efficacement la verité, qui donne l'intelligence pour l'entendre, la charité pour l'aimer, la force pour la pratiquer; & il n'y a que le S. Esprit qui l'enseigne de la sorte.

Je vous laisse la paix , je vous donne ma paix.
 J. C. salue les Apôtres avant que de les quitter ;
 & il leur laisse la paix. Il la leur recommande,
 & il la leur donne. Les hommes ne peuvent
 que se la souhaiter les uns aux autres ; c'est à
 Dieu à la donner. *Je ne vous la donne pas comme
 le monde la donne.* Quand le monde en vous sa-
 luant vous donne la paix , souvent il vous trom-
 pe , & il ne lui est que trop ordinaire de faire
 les mêmes complimens à ceux qu'il hait & à
 ceux qu'il aime. De plus il ne peut vous don-
 ner la paix & les biens qu'il vous souhaite. Mais
 moi je desire sincèrement que vous aiez la paix,
 & je vous la donne efficacement. Ce n'est point
 la paix du monde que je vous donne ; c'est la
 mienne. La paix du monde est la jouissance
 tranquille des biens créés : car voila ce que de-
 siredent les gens du monde qui n'aiment que la
 créature , & qui font consister tout leur bonheur
 dans la possession paisible de la créature. La
 paix de J. C. est une paix spirituelle & divine
 qui unit l'homme avec Dieu & avec le prochain,
 & qui établit dans l'ame l'ordre selon lequel
 demeurant soumise à Dieu , elle soumet à soi
 & regle tout ce qui doit être au-dessous d'elle.
 Comme cet ordre ne s'établit point sans com-
 bat , parce que l'ame trouve de la résistance en
 ce qu'elle veut soumettre à sa raison , ou plutôt
 à la loi de Dieu ; la paix que J. C. lui donne
 sur la terre , ne sera parfaite que dans le ciel ,
 où il n'y aura plus de guerre , parce qu'il n'y
 aura plus ni de division au dehors , ni de re-
 volte au dedans.

Que votre cœur ne se trouble ni ne s'épouvante ,
 parce que je m'en vais : puis qu'en vous disant
 que je m'en vais , je vous dis aussi que je reviens

à vous. Il revint à ses Apôtres d'une manière visible, en se montrant à eux plusieurs fois après sa résurrection; & d'une manière invisible, en faisant sa demeure en eux par la présence de sa grace, & par l'effusion de son Esprit.

Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que je m'en vais à mon Pere, parce que mon Pere est plus grand que moi. J. C. s'en alloit à son Pere par sa mort & par son ascension; & il y alloit en tant qu'homme: car en tant que Dieu il ne pouvoit pas aller à son Pere avec qui il étoit toujours, puis qu'il est le même Dieu que lui. Il a donc raison de dire qu'il s'en va à son Pere, parce que son Pere est plus grand que lui, puis qu'il y va selon la nature humaine par laquelle il est moindre que son Pere. Ce départ devoit faire la joie de ses Apôtres, puis qu'il faisoit le bonheur & la gloire de J. C. Il alloit glorifier son Pere par sa mort. Il alloit être glorifié de lui par son ascension. Il alloit être assis à la droite de la souveraine Majesté. Si donc vous m'aimiez, dit-il à ses Apôtres, vous vous réjouiriez de ce que je m'en vais, puis qu'allant à celui qui est plus grand que moi, je dois être mieux que je ne suis ici parmi les hommes, où je trouve peu d'amis & beaucoup d'ennemis, peu de disciples & beaucoup de persecuteurs. Quiconque aime J. C. aime la gloire de J. C. Les Apôtres aimoient leur Maître, mais d'un amour encore grossier & peu éclairé. Ils étoient ravis de le voir des yeux de la chair, & ils craignoient de le perdre, ne sachant pas qu'il leur seroit encore plus présent après son ascension par le don du S. Esprit, qu'il ne l'étoit pendant sa vie mortelle par la présence de son corps. **Le Fils de Dieu après sa résurrection cominen-**

ça d'éclairer & de purifier leur amour ; & lors qu'ils l'eurent vû monter au ciel, ils s'en retournerent à Jerusaleem pleins de joie, ravis de la gloire où il étoit entré, & attendans le Confolateur promis, par la grace duquel ils devoient meriter d'avoir part à la même gloire.

Je vous le dis maintenant, afin que quand cela sera arrivé, vous croyiez. C'est à dire, afin que voyant l'accomplissement des prédictions que je vous aurai faites, vous soiez persuadez que je suis veritable, & que vous ne doutiez plus d'aucune de mes paroles. J. C. a prédit des choses qui devoient arriver peu après ; & il en a prédit d'autres qui ne devoient arriver que sur la fin des tems. Nous voions l'accomplissement des premieres, soions certains que les autres arriveront. Il a prédit que son Evangile seroit prêché dans toutes les Nations de la terre ; nous le voions de nos yeux. Il a prédit qu'il reviendra pour juger le monde ; croions-le, & que la certitude de ce que nous voions, affermissent en nous la foi de ce que nous ne voions pas encore.

Je ne vous parlerai plus gueres avant ma mort. Il fut pris en effet dès le soir même, & le lendemain sur le midi il fut attaché à la croix. Et c'est ce qu'il veut dire par ces mots : *Car le Prince de ce monde va venir.* Le Diable est apellé le Prince du monde, c'est à dire des méchans, à qui, comme nous l'avons remarqué souvent, l'Evangile donne le nom de monde, parce que c'est l'amour deregulé des choses de ce monde qui les rend méchans. Le Démon est leur Prince parce qu'il les domine & les possède, c'est à lui qu'ils obéissent : & c'étoit lui qui se servoit des Juifs pour faire mourir J. C. *Il va donc ve-*

mir, dit le Fils de Dieu; il venoit en effet d'entrer dans l'ame de Judas, pour le hâter d'achever la trahison qu'il avoit commencée; & quelques heures après ce discours du Sauveur, Judas conduit & poussé par le Demon, vint accompagné de soldats & d'Officiers, entre les mains de qui il livra son Maître.

Il n'a rien en moi qui lui appartienne. Le péché est l'ouvrage du Demon, & par tout où il trouve du péché, il trouve quelque chose qui est à lui. Le pécheur même lui appartient, puisqu'il est selon le langage de l'Ecriture, l'homme par le péché se vend au Demon, & devient son esclave. En sorte que le Demon a droit de le faire mourir pour l'entraîner dans la damnation éternelle, parce que la mort est la solde & la peine du péché; quoique néanmoins il ne puisse user de ce droit que selon la volonté du Créateur, qui est toujours le maître absolu de sa creature. Mais J. C. étoit sans péché, & par conséquent il n'y avoit rien en lui qui appartenât au Demon. Quand donc le Demon l'a fait mourir, il l'a fait sans avoir aucun droit sur lui: & par cette injustice qu'il a commise envers l'innocent, il a perdu le droit qu'il avoit sur les coupables, c'est à dire sur le reste des hommes. C'est ainsi que le genre humain a été délivré de sa tyrannie.

Je vais donc mourir, dit le Fils de Dieu, non que j'aie mérité la mort, ou que je ne puisse m'en exempter, *mais afin que le monde sache que j'aime mon Pere, & que je fais ce qu'il m'a ordonné.* Et il ajouta immédiatement après: Levez-vous, allons nous-en; & il s'en alla au jardin des Oliviers, où il devoit être pris par les Juifs. J. C. est donc mort pour faire con-

noître aux hommes qu'il aimoit son Pere. Et parce qu'il avoit mis lui-même la marque & la preuve de l'amour dans l'obéissance qu'on rend à celui qu'on aime, pour prouver qu'il aime son Pere, il obéit à son Pere, & il lui obéit jusqu'à la mort de la croix. Ne nous imaginons point lui obéir, lors que nous n'obéissons que dans les choses qui nous plaisent, ou que nous trouvons aisées. Il faut aimer & obéir jusqu'à endurer la mort, & jusqu'à l'endurer sans l'avoir méritée, si toutefois un homme qui est pécheur, peut dire qu'il n'a point mérité la mort.

TEl est l'amour que vous recommandiez à vos Apôtres, Seigneur. Vous leur en avez donné l'exemple sur la croix : mais que leur auroit servi ce commandement & cet exemple, si vous ne leur aviez donné aussi le S. Esprit, & par lui l'amour & l'obéissance que vous demandiez d'eux.

Nous savons maintenant que vous avez aimé votre Pere, puisque vous êtes mort pour lui obéir ; nous savons que vous nous avez aimez, puisque vous êtes mort pour nous racheter. Nous savons que nous devons aimer votre Pere de l'amour dont vous nous avez donné l'exemple ; nous savons que nous vous devons aimer, puisque vous avez si bien mérité notre amour par le vôtre. Mais, Seigneur, nous savons aussi que nous ne pouvons nous donner à nous-mêmes cet amour que nous vous devons. C'est l'ouvrage de votre Esprit, c'est à lui à nous persuader de la charité que Dieu a pour les hommes ; c'est à lui à répandre en nos cœurs la charité dont les hommes doivent aimer Dieu. Vous nous recommandez de vous aimer ; vous méritez d'être aimé ; faites-vous aimer, Sei-

DU TRES-S. SACREMENT. 91
gneur. Donnez-nous le S. Esprit, & par lui nous
vous aimerons, nous vous obéirons, nous
mourrons pour vous.

L A

M E S S E V O T I V E
DU TRES-SAINT SACREMENT
DE L'EUCARISTIE.

L'Eucaristie est un Sacrement qui sous les
aparences du pain & du vin, contient le
Corps & le Sang de Jesus-Christ, pour
être la nourriture spirituelle de nos âmes. Eu-
caristie veut dire, grace excellente, ou action
de graces, qualitez qui conviennent d'autant
plus à ce Sacrement, qu'il contient J. C. sou-
ce de toute grace & de tout don parfait, & qu'il
est la seule action de grace digne d'être offerte
à Dieu pour tous les biens que nous recevons
de lui, & particulièrement pour l'excellent don
de sa grace qu'il nous communique dans ce Sa-
crement. C'est par les paroles du Fils de Dieu
que le Prêtre prononce, que se fait le change-
ment du pain & du vin au Corps & au Sang
de Jesus-Christ. Quoi que nous ne voyions après
ce changement que du pain & du vin comme
auparavant, nous croions fermement que J. C.
y est, mais d'une maniere surnaturelle & divi-
ne. En divisant l'Hostie, on ne le divise point.
En prenant ensemble plusieurs Hosties, on ne
reçoit qu'un seul & un même Jesus-Christ. Il

est autant sous l'une des especes que sous toutes les deux ; la separation des especes ne servant qu'à représenter l'état où il étoit sur la croix, après que tout son sang fut répandu & séparé de son corps. Son Corps dans l'Eucharistie est donc vivant & animé, & le même qui est glorieux au ciel. Ainsi par tout où est le corps, le sang y est aussi ; & par tout où est le sang, le corps y est par une suite nécessaire que l'on nomme concomitance. Les fidèles n'ont donc rien perdu lors que l'Eglise, sur le fondement solide que nous venons d'établir, les a réduits à une seule espèce, non par mépris de l'autre, mais au contraire pour empêcher les irreverences que la confusion & la negligence des peuples avoient causées dans les derniers tems ; se réservant, dit Monsieur l'Evêque de Meaux, le rétablissement de la Communion sous les deux especes, suivant que cela sera jugé plus utile pour la paix & pour l'unité.

Jesus-Christ a institué ce divin Sacrement pour deux raisons. La première, afin qu'il servît de nourriture à notre ame pour conserver sa vie spirituelle ; la seconde afin que l'Eglise eût un sacrifice qu'elle pût offrir continuellement pour rendre à Dieu un honneur digne de sa souveraine Majesté ; pour satisfaire sa justice irritée par nos pechés ; pour obtenir les grâces dont nous avons besoin ; pour remercier Dieu de ses bienfaits. Ce sacrifice n'est pas différent de celui qui a été offert à la Croix d'une manière sanglante. C'est au contraire ce même sacrifice de la Croix que l'on renouvelle tous les jours d'une manière non sanglante dans le sacrifice de la Messe, selon le commandement

Luc 22, que notre Seigneur en a fait par ces paroles :

19. Faites ceci en memoire de moi.

Jusques au Pape Urbain IV. qui vivoit en 1261. il n'y avoit point eu d'autre Fete du saint Sacrement que celle de son Institution qui se fait le Jeudi-saint. Ce Pape reconnoît aussi que c'est la vraie Fête de l'Eucaristie, & on la renouvelle dans toutes les Messes. Mais aiant consideré que l'Eglise est occupée ce même jour à reconcilier les penitens, à consacrer le chrême, à faire le *mandatum* ou lavement des piés & autres ceremonies; excité d'ailleurs par des apparitions & par des miracles il jugea à propos d'instituer une Fête particuliere qui se celebre fort solennellement dans toute l'Eglise le Jeudi d'après l'Octave de la Pentecôte. C'est la Messe de cette Fête & non celle du Jeudi Saint que l'on a prise pour cette Messe Votive. Il n'est pas necessaire, lors qu'on la fait dire, de demander que l'on expose le S. Sacrement. Car outre que c'est un abus de l'exposer souvent, le ceremonial des Evêques dit expressement qu'il n'est pas à propos de celebrer la Messe à l'Autel où il est exposé; & ajoute qu'anciennement cela ne se faisoit pas. En effet, n'est-il pas suffisamment exposé à la Messe, puisque le premier & le plus excellent usage que l'on fasse du corps & du sang de J. C. c'est de les offrir en sacrifice à la Messe au Pere Eternel, c'est à dire de les presenter devant sa face sur l'Autel, comme la victime la plus agreable qu'on puisse lui offrir, en commemoration du sacrifice de la Croix & pour en apliquer la vertu. Si l'on assiste à la Messe selon la meilleure maniere de l'entendre, l'on doit s'unir au Prêtre, & faire en son particulier par des actions interieures de l'esprit & du cœur, ce qu'il fait à l'Autel par des actions exterieures & visibles.

Il semble donc qu'il seroit du respect & de la bienfaisance, selon le ceremonial des Evêques, que le saint Sacrement ne fût pas exposé pendant la Messe, puisque l'on ne s'en occupe pas durant la premiere partie; & que lors que l'on s'en occupe il est present sur l'Autel en vertu de la consecration.

L'esprit ou les dispositions particulieres où doivent être ceux qui disent ou font dire cette Messe Votive, ou qui y assistent, sont marquées dans la lettre que le Pape Urbain IV. écrivit à tous les Prélats de l'Eglise sur l'Institution de cette Fête du saint Sacrement. La premiere vue de ce Pape, fut de confondre l'heresie qui avoit osé attaquer la Foi de ce Mystere, & d'exciter les fidèles à rendre à J. C. dans le saint Sacrement un culte d'autant plus grand & plus solennel, que les heretiques faisoient plus d'efforts pour le diminuer & l'anéantir. Ce Pape considéra encore que toutes les Fêtes de l'année se celebrant par le saint Sacrifice de la Messe, il est difficile que dans ce grand nombre que l'on en dit tous les jours les fidèles ne tombent dans des fautes que la negligence ou la fragilité humaine leur fait commettre. Il est donc juste, disoit le Pape Urbain, que pour réparer ces fautes & suppléer en quelque sorte aux defauts de toute l'année, l'on établisse un jour fixe & certain à l'aproche duquel les fidèles se puissent preparer pour le celebrer avec une plus profonde humilité, une pureté plus grande, & une devotion plus ardente. Disons en assistant à cette Messe Votive, ce qu'Urbain IV. disoit en instituant cette Fête : Il est juste que nous aions une toi de cet auguste Mystere qui confonde l'incrédulité des heretiques de notre tems:

des sentimens de Religion , qui suppléent aux actes de Religion que l'erreur où ils sont leur fait omettre : une pieté qui répare les blasphèmes & les prophanations que cette même erreur leur en fait faire. Il est juste que nous aions des larmes pour pleurer les sacrilèges des mauvais Prêtres ; l'insensibilité , les irreverences , les scandales des mauvais Catholiques ; & que nous aions pour nous-mêmes une devotion qui recompense la tiédeur & la negligence avec laquelle nous avons offert si souvent ce divin Sacrifice. Les ames qui se séparent des corps en état de grace , mais qui ne sont pas encore assez pures pour paroître devant Dieu & entrer à l'instant dans sa gloire , selon la pensée d'une Sainte , entrent avec joie dans les flammes du Purgatoire jusqu'à ce qu'étant purifiées elles puissent soutenir l'éclat de la presence de Dieu , & jouir de leur bonheur. C'est ainsi que nos yeux étant malades fuyent le Soleil , & cherchent les tenebres jusqu'à ce qu'étant guéris la même lumiere qui les incommodoit auparavant les réjouit , loin de leur faire plus aucune peine. C'est l'image de ce que nous devons faire lors que nous avons sujet de croire que nous n'avons pas une pureté assez grande pour assister à la Messe Votive du saint Sacrement. Nous devons auparavant nous y preparer pour le faire plus dignement. Nous devons entrer avec joie dans le purgatoire de la penitence , & nous y tenir aussi long-tems qu'un sage Directeur juge qu'il est necessaire pour rendre à notre ame une sânté & une pureté assez grande pour participer à ce divin Sacrifice.

Seigneur , faites les mêmes impressions sur

nos ames unies à nos corps, que vous faites sur elles dans le moment qu'elles s'en separent. Faites-leur connoître le besoin qu'elles ont de se purifier : & donnez-leur le courage & la force d'entrer dans les remedes que vous avez instituez pour les rendre pures. Rendez-nous dignes de la victime sainte & sans tache que nous allons vous offrir pour faire homage à votre souveraine Majesté ; pour apaiser votre justice irritée par les profanations des heretiques & des mauvais Catholiques ; pour suplérer à nos tie-deurs & à nos negligences ; pour obtenir une foi plus vive , une devotion plus fervente ; & pour vous remercier de tous vos bienfaits , & particulierement de celui que par un excès d'amour vous nous donnez dans ce Sacrement, & que nous vous offrons par une humble reconnoissance dans ce Sacrifice de la Messe.

L A M E S S E V O T I V E DU SAINT SACREMENT.

A L A M E S S E. *Introit.*

*Pf. 80.
7.*

IL les a nourris de la graisse du froment. Louez Dieu : & il les a rassasiez du miel sorti de la pierre. Louez Dieu, louez Dieu. *Pf.* Pouffez des cris de joie en l'honneur de Dieu notre protecteur : louez avec allegresse le Dieu de Jacob. *✠. Gloire.*

C Ibavit eos ex adipem frumenti, Alleluia : & de petramelle saturavit eos, Alleluia, alleluia. *Pf.* Exaltate Deo adiutori nostro : jubilate Deo Jacob. *✠. Gloria.*

Col.

DEus , qui nobis
sub Sacramento
mirabili passionis tue
memoriam reliquisti ;
tribue , quæsumus ,
ita nos corporis &
sanguinis tui sacra
mysteria venerari , ut
redemptionis tue fru-
ctum in nobis iugiter
sentiamus ; Qui vi-
vis.

O Dieu , qui nous avez
laissé la memoire de vo-
tre passion dans un Sacre-
ment si admirable , faites-
nous la grace, s'il vous plaît,
de reverer de telle sorte les sa-
crez mysteres de votre corps
& de votre sang , que nous
ressentions sans cesse en nos
ames les fruits de la redem-
tion que vous nous avez me-
ritée ; Vous qui étant Dieu.

E P I T R E.

*Lectio Epistolæ bea-
ti Pauli Apostoli ad
Corinthios.*

FRatres , Ego enim
accepi à Domino
quod & tradidi vobis ,
quoniam Dominus Je-
sus in qua nocte trade-
batur , accepit panem &
gratias agens fregit , &
dixit : Accipite , & man-
ducate : hoc est corpus
meum , quod pro vobis
tradetur : hoc facite in
meam commemoratio-
nem. Similiter & ca-
licem , postquam cœna-
vit dicens : Hic calix
novum testamentum est
in sanguine meo. Hoc
facite quotiescunque bi-
betis , in meam comme-
Messe Votiv.

Leçon tirée de l'Epître du
bienheureux Paul Apôtre
aux Corinthiens.

MEs freres , c'est du *1. Cor.*
Seigneur même que *1. 11.*
j'ai appris ce que je vous ai *23.*
aussi enseigné ; qui est que
le Seigneur Jesus la nuit
même qu'il devoit être livré
à la mort , prit du pain , &
ayant rendu graces le rompit ,
& dit à ses Disciples : Pre-
nez & mangez : ceci est mon
corps qui sera livré pour
vous : faites ceci en memo-
re de moi. Il prit de même le
calice après avoir soupé , en
disant : Ce calice est le nou-
veau Testament en mon sang :
faites ceci en memoire de
moi toutes les fois que vous
le boirez. Car toutes les fois
E

que vous mangerez ce pain , & que vous boirez ce calice , vous annoncerez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne. C'est pourquoi quiconque mangera ce pain ou boira le calice du Seigneur indignement , il sera coupable du corps & du sang du Seigneur. Que l'homme donc s'éprouve soi même , & qu'il mange ainsi de ce pain , & boive de ce calice , Car quiconque en mange & en boit indignement , mange & boit sa propre condamnation , ne faisant pas le discernement qu'il doit du corps du Seigneur.

morationem. Quotiescumque enim manducabitis panem hunc & calicem bibetis, mortem Domini annuntiabitis donec veniat. Itaque quicumque manducaverit panem hunc, vel biberit calicem Domini indignè; reus erit corporis & sanguinis Domini. Probet autem seipsum homo, & sic de pane illo edat, & de calice bibat. Qui enim manducat & bibit indignè, judicium sibi manducat & bibit: non dijudicans corpus Domini.

Graduel.

*Pf. 144.
17.*

L Es yeux de toutes les creatures esperent en vous , Seigneur; & vous leur donnez leur nourriture dans le tems convenable. *ψ.* Vous ouvrez votre main , & vous comblez de benedictions tout ce qui vit.

*Jean 6.
56.*

Louez Dieu , louez Dieu. *ψ.* Ma chair est vraiment viande , & mon sang est vraiment breuvage. Celui qui mange ma chair , & qui boit mon sang , demeure en moi , & moi

O Culi omnium in te sperant; Domine; & tu das illis escam in tempore opportuno. *ψ.* Aperis tu manum tuam , & imple omne animal benedictione.

Alleluia, alleluia.
ψ. Caro mea verè est cibus, & sanguis meus verè est potus. Qui manducat meam carnem & bibit meum sanguinem, in me ma-

net, & ego in eo. Alleluia. je demeure en lui. Louez Dieu.

Après la Septuagesime on omet l'Alleluia & on dit :

Trait.

AB ortu solis usque
ad occasum ma-
gnum est nomen meum
in gentibus. *Ps.* Et in
omni loco sacrificatur,
& offertur nomini meo
oblatio munda : quia
magnum est nomen
meum in gentibus.
Ps. Venite, comedite pa-
nem meum : & bibite
vinum, quod misui
vobis.

DEpuis le Levant jus-
qu'au Couchant, mon
nom est grand parmi les
nations. *Ps.* Et l'on me *Prov. 9.*
sacrifie en tout lieu, &
l'on offre à mon nom
une oblation toute pure :
parce que mon nom est
grand parmi les nations.
Ps. Venez, mangez mon
pain, & beuvez le vin
que je vous ay prepa-
ré.

Au tems de Pâque on omet le Graduel & l'on
dit ce qui suit.

Alleluia, Alleluia.

Louez Dieu, louez Dieu.

Ps. Cognoverunt Disci-
puli Dominum Jesum
in fractione panis. Alle-
luia. *Ps.* Caro mea verè
est cibus, & sanguis
meus verè est potus : qui
manducat meam car-
nem & bibit meum san-
guinem, in me manet,
& ego in eo. Alleluia.

Ps. Les Disciples reconnu-
rent le Seigneur Jesus
dans la fraction du pain.
Louez Dieu. *Ps.* Ma chair
est veritablement une vian-
de, & mon sang est veri-
tablement un breuvage : ce-
lui qui mange ma chair &
boit mon sang, demeure en
moi, & moi en lui. Louez Dieu.

P R O S E.

LAuda Sion salva-
torem,
Lauda ducem & pa-
storem

QUe ton Prince, ô
Sion, que ton
Sauveur unique
De ta nouvelle joie &
E 2

d'un nouveau cantique
Soit l'illustre sujet.

Montre un excès de zèle en
l'excès de sa grace :

La plus haute louange est
encore trop basse

Pour un si grand objet.

Le ciel pour t'animer par
par un culte suprême,

T'envoie un pain vivant,
qui d'un corps de Dieu
même

Fait vivre les humains.

Pain, dont ce vrai Pasteur
ses brebis rassasie,

Qu'il offrit en la cene à
la bande choisie,

Se portant dans ses mains.

Sus donc que ton bonheur
te ravisse & t'enflame,

Joins en ton allegresse aux
transports de ton ame

Tes chants harmonieux.

Honore ce grand jour dont
la fête divine

Retrace à nos esprits la
premiere origine

De ce banquet des cieux.

Enfin le roi nouveau donne
une loi nouvelle;

Enfin la pâque antique en
sa pâque éternelle

S'éteint & se détruit.

La substance & le corps suc-
cede à l'ombre obscure,

*In hymnis & canti-
cis.*

*Quantum potes, tan-
tum aude,*

*Quia major omni
laude;*

Nec laudare sufficit.

*Laudis thema specia-
lis,*

*Panis vivus & vi-
talis*

Hodie proponitur.

*Quem in sacrae men-
sa coenæ*

*Turbæ fratrum duo-
denæ,*

*Datum non ambigi-
tur.*

*Sit laus plena, sit so-
nora,*

*Sit jucunda, sit de-
cora*

Mentis jubilatio.

*Dies enim sollemnis
agitur,*

*In qua mensæ primæ
recolitur*

Hujus institutio.

*In hac mensa novi
regis*

*Novum pascha no-
væ legis*

Phase vetus terminat.

*Vetustatem novi-
tas,*

<i>Umbram fugat veritas,</i>	La verité presente efface la figure;
<i>Noctem lux eliminat.</i>	Le jour chasse la nuit.
<i>Quod in cœna Christi gessit,</i>	En la cene, où les douze ont vû ce qu'on doit croire,
<i>Faciendum hoc expressit</i>	Jesus leur dit ces mots :
<i>In sui memoriam.</i>	Honorez ma memoire,
<i>Docti sacris institutis,</i>	Faisant ce que je fais.
<i>Panem, vinum, in salutis</i>	Et l'Eglise adorant cet oracle infallible,
<i>Consecramus hostiam.</i>	Consacre un pain terrestre, un vin simple & sensible
<i>Dogma datur Christianis,</i>	En victime de paix.
<i>Quod in carnem transit panis,</i>	C'est elle qui nous dicte après un si grand maître,
<i>Et vinum in sanguinem.</i>	Que le pain devient chair, que le vin changeant d'être
<i>Quod non capis, quod non vides,</i>	Est fait sang du Sauveur.
<i>Animo sa firmat fides,</i>	Et quoique notre esprit, que notre œil nous démente,
<i>Præter rerum ordinem.</i>	C'est assez qu'un Dieu parle, & qu'une foi constante Lui soumette le cœur.
<i>Sub diversis speciebus,</i>	La figure, le goût, la couleur sont semblables;
<i>Signis tantum, & non rebus,</i>	Mais la substance change, en laissant immuables
<i>Latent res eximia :</i>	Ces voiles du dehors :
<i>Caro cibus, sanguis potus ;</i>	Sous eux la chair nourrit, le sang se donne à boire;
<i>Manet tamen Christus totus</i>	Et Christ sous chaque espece, homme & Dieu plein de gloire,
<i>Sub utraque specie.</i>	A son sang & son corps.

La main romt bien le signe,
 & la bouche l'altère,
 Mais Jesus immortel dans
 ce sacré mystère

Vient tout entier en nous.

Qu'il soit reçu de mille, ou
 qu'un seul s'en nourrisse,
 Sans que rien le consu-
 me, ou que rien l'amoin-
 drisse,

Un seul a ce qu'ont tous.

Aux méchans comme aux
 bons ce Sauveur s'aban-
 donne :

Mais il punit les uns, les
 autres il couronne

Par un contraire sort.

Le juste & le coupable, au
 même pain celeste

Trouve, ou son vrai reme-
 de, ou son poison fu-
 neste,

Ou la vie, ou la mort.

Si tu vois rompre en
 deux la redoutable ho-
 stie,

Croi Dieu plus que ta vûe,
 & ferme dans ta foi

Adore, comme au tout,
 sous la moindre partie,

Cet invincible Roi.

L'effort qui peut briser le
 voile corruptible,

Ne donne aucune atteinte
 à ce corps glorieux :

Tout divisé qu'il semble
 il est indivisible,

Assumente non concisus,

Non confractus, non
divisus,

Integer accipitur.

Sumit unus, sumunt
mille;

Quantum isti, tan-
tum ille,

Nec sumptus consu-
mitur.

Sumunt boni, sumunt
mali,

Sorte tamen inae-
quali

Vitæ vel interi-
tus.

Mors est malis, vi-
ta bonis;

Vide paris sumptio-
nis

Quam sit dispar exi-
tus.

Fracto demum Sacra-
mento,

Ne vacilles, sed me-
mento

Tantum esse sub fra-
gmento,

Quantum toto tegi-
tur.

Nulla rei fit scissu-
ra;

Signi tantum fit fra-
ctura,

Quâ nec status, nec
statura

Signati minuitur.
Ecce panis angelo-
rum,
Factus cibus viato-
rum,
Verè panis filiorum,
Non mittendus ca-
nibus.
In figuris præsigna-
tur,
Cùm Isaac immola-
tur :
Agnus Paschæ de-
putatur,
Datur manna pa-
tribus.
Bone Pastor , panis
vere,
Jesu , nostri mise-
rere ;
Tu nos pasce , nos
tuere ,
Tu nos bona fac vi-
dere .
In terra viventium.
Tu , qui cuncta scis
& vales ,
Qui nos pascis hic
mortales ,
Tuos ibi commensa-
les,
Cohæredes & sôda-
les
Fac sanctorum ci-
vium. Amen.

Et le même en tous lieux.
 Voici le pain , dont Dieu
 nourrit l'ange à sa table :
 Qui dans ce triste exil nous
 comble de ses biens :
 Loin le pecheur brutal ,
 c'est le pain adorable
 Des enfans, non des chiens.
 La loi dans ses craions à
 son image peinte ;
 Comme Isâc sur l'autel
 il s'offre , & ne meurt
 pas :
 Il est l'agneau mystique ,
 il est la manne sainte ,
 Qui sauve du trépas.
 O Pasteur sans pareil , vrai
 Dieu, vrai pain de vie ,
 Sois notre guide unique ,
 & notre unique espoir :
 Soutien-nous ici-bas par
 ton divin pouvoir ;
 Et montre un jour ces
 biens à notre ame ravie ,
 Qu'elle a crûs sans le voir.
 Toi qui fais & peux tout ,
 par qui l'ame immortelle
 Vit en son corps mortel de
 ton corps glorieux ,
 Fai qu'unis à tes saints au
 grand banquet des cieux ,
 Nous mangions en ton re-
 gne à la table éternelle
 Ce pain qui nous rend
 dieux. Amen.

La suite du saint Evangile
selon saint Jean.

Jean 6. 56. **E**N ce tems là , Jesus
dit au peuple Juif :
Ma chair est vraiment vian-
de , & mon sang est vrai-
ment breuvage. Celui qui
mange ma chair & boit
mon sang , demeure en
moi , & moi en lui. Com-
me mon Pere qui est vi-
vant m'a envoyé , & que
je vis pour mon Pere ;
de même celui qui me
mange , vivra aussi pour
moi. C'est ici le pain qui
est descendu du ciel. Ce
n'est pas comme la man-
ne que vos peres ont man-
gée , & qui ne les a pas
empêché de mourir. Ce-
lui qui mangera ce pain ,
vivra éternellement.

*Sequentia S. Evange-
lii secundum Joannem.*

IN illo tempore , di-
xit Jesus turbis Ju-
dæorum: Caro mea ve-
rè est cibus : & sanguis
meus verè est potus.
Qui manducat meam
carnem, & bibit meum
sanguinem, in me ma-
net, & ego in illo. Si-
cut misit me vivens
Pater, & ego vivo
propter Patrem : &
qui manducat me, &
ipse vivet propter me.
Hic est Panis, qui de
cælo descendit. Non
sicut manducaverunt
Patres vestri manna:
& mortui sunt. Qui
manducat hunc pa-
nem, vivet in æter-
num.

Offertoire.

LEs Prêtres du Seigneur
offrent à Dieu l'en-
cens & les pains , c'est
pourquoi ils seront saints
& consacrez à leur Dieu , &
ils ne profaneront point son
nom.

SAcerdotes Domi-
ni, incensum &
panes offerunt Deo :
& ideo sancti erunt
Deo suo, & non pol-
luent nomen ejus.

Secrette.

NOus vous supplions,
Seigneur, d'acorder par
votre miséricorde à votre

ECclesiæ tuæ, quæ-
sumus, Domi-
ne, unitatis & pa-

DU TRES - S. SACREMENT. 105

cū propitiū dona concede , quæ sub oblatiſ muneribus myſticè designantur ; Per Dominum , &c.

Eglise les dons de l'unité & de la paix , qui ſont reſentent ſous les myſteres de ces dons qui vous ſont offerts ; Par notre Seigneur , &c.

Preface.

VErè dignum & juſtum eſt , æquum & ſalutare , nos tibi ſemper & ubique gratias agere , Domine ſancte , Pater omnipotens , æterne Deus ; quia per incarnati Verbi myſterium , nova mentis noſtræ oculis lux tuæ claritatis infulſit , ut dum viſibiliter Deum cognoscimus , per hunc in inviſibilem amorem rapiamur. Et ideo cum Angelis & Archangelis , cum Thronis & Dominationibus : cumque omni militia cæleſtis exercitus , hymnum gloriæ tuæ canimus ſine fine dicentes : Sanctus.

OUi certes , il eſt bien juſte & bien raſonnable , & c'eſt une choſe équitable & ſalutaire , que par tout & en tout tems nous vous rendions grâces , Seigneur , qui êtes ſaint , Pere tout-puiſſant , Dieu éternel , de ce que par le myſtere de l'Incarnation du Verbe , votre lumière a fait briller une nouvelle clarté aux yeux de notre ame , afin qu'en connoiſſant Dieu d'une manière viſible , nous ſoions embrasés par lui de l'amour des choſes inviſibles. C'eſt pour ce ſujet que nous joignant aux Anges & aux Archanges , aux Thrônes & aux Dominations , & à toutes les troupes de la milice cæleſte , nous chantons le cantique de votre gloire en diſant ce qu'ils diſent ſans ceſſe : Saint.

Communione.

QUotiescumque manducabitis panem

Toute les fois que vous mangerez ce

pain , & que vous boirez ce calice , vous annoncez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne. C'est pourquoi quiconque mangera le pain & boira le calice du Seigneur indignement , sera coupable de la profanation du corps & du sang du Seigneur. Louez Dieu.

hunc , & calicem bibetis , mortem Domini annuntiabitis donec veniat. Itaque quicumque manducaverit panem , vel biberit calicem Domini indignè , reus erit corporis & sanguinis Domini. Alleluia.

Post-Communion.

FAites , s'il vous plaît , Seigneur , que nous soyons pleinement rassasiés par l'éternelle jouissance de votre divinité , qui nous est figurée ici bas par la réception temporelle de votre sacré corps & de votre précieux sang ; Vous qui étant Dieu.

*F*Ac nos , quesumus , Domine , divinitatis tue sempiterna fruitione repleari , quam pretiosè corporis & sanguinis tui temporalis perceptio præfigurat ; Qui vivis & regnas.

EXPLICATION DE L'ÉPÎTRE.

C'Est du Seigneur même que j'ai appris ce que je vous ai enseigné. Les fidèles faisoient en-
 I. Cor. semble en certains jours des festins , où les riches apportoit de quoi faire le repas , & mangeoient avec les pauvres ce qu'ils avoient apporté. On appelloit ces festins du nom d'Agape , qui signifie amour ; parce qu'ils se faisoient pour marquer l'amour & la charité qu'on avoit les uns pour les autres. Ces repas se faisoient avant la celebration des saints mystères ;

mais cela dura peu ; car il fut établi qu'on ne communieroit plus qu'à jeûn. Or il se glissa quelques abus dès le tems même de S. Paul, dans les Agapes des Corinthiens. Car les riches y mangeoient ce qu'ils avoient fait apporter sans attendre les pauvres : & souvent recevoient ensuite l'Eucaristie , après avoir péché contre la temperance par l'excès du boire & du manger. L'Apôtre les reprend fortement de ce desordre ; & pour les convaincre du déreglement de leur conduite, il leur rapporte l'histoire de ce qui se passa dans l'institution de l'Eucaristie , & leur repete par écrit ce qu'il leur avoit prêché de vive voix. Mais avant que de leur rapporter cette histoire, il leur declare qu'il l'a apprise du Seigneur même. Il l'avoit apprise en effet , non seulement par le rapport de ceux qui avoient fait la cene avec J. C. & reçû les premiers l'Eucaristie de sa main , mais encore plus excellemment par la révelation divine. Ce qui lui fait dire ailleurs : L'Evangile que je vous ai prêché n'a rien de l'homme , parce que je ne l'ai reçû ni appris *Gal. 1.* d'aucun homme , mais par la révelation de *12.* Jesus-Christ.

Le Seigneur Jesus la nuit même qu'il devoit être livré à la mort. Le Jeudi au soir veille de sa Passion , & au commencement de la nuit dans laquelle il fut pris, choisissant exprès ce tems, afin d'établir immédiatement avant que de mourir le Sacrement qui devoit être dans la suite des siècles le monument de sa mort, & la continuation de son sacrifice.

Il prit du pain , sur la fin du souper qu'il avoit fait avec ses Apôtres ; *il rendit grâces* sans doute à Dieu son Pere ; & cette action de gra-

Mat. ces est peut-être ce que S. Mathieu & S. Marc
26. 26. expriment par le mot de Bénédiction; soit qu'il
Marc ait benî le pain par la seule action de grâces,
14. 12. soit qu'il ait fait quelque prière qu'il accompa-
 gna d'action de grâces selon sa coutume; afin
 de nous apprendre que le meilleur moyen pour
 obtenir de Dieu les grâces que nous lui de-
 mandons, est de le remercier en même-tems
 de celles qu'il nous a déjà faites. Eucharistie
 est le mot grec qui signifie action de grâces; &
 c'est de là que le nom d'Eucharistie a été don-
 né au Sacrement même, parce que J. C. en
 l'instituant a rendu grâces à Dieu son Père, &
 que l'Eglise ne le célèbre encore qu'après cet-
 te action de grâces solennelles qu'elle fait à la
 Préface de la Messe, après en avoir averti le
 peuple par ces paroles du Prêtre: Rendons
 grâces au Seigneur notre Dieu; auxquelles on
 répond, Cela est juste & raisonnable.

Dans les principales fêtes les Juifs remer-
 cioient le Seigneur des bienfaits dont ces jours
 leur renouveloient la mémoire. Comme il étoit
 la veille de Pâque lors que J. C. institua l'Eü-
 caristie, il y a bien de l'apparence qu'il remer-
 cia son Père des miracles faits en faveur des
 Israélites dans la sortie de l'Egypte, & des au-
 tres biens dont il les avoit comblez; mais sur-
 tout de la nouvelle nourriture qu'il alloit
 donner à toute l'Eglise par le Sacrement de
 son corps & de son sang.

Il rompit le pain, & le donna. Les Apôtres
 le reçurent dans leurs mains, & cette coutume
 a été gardée long-tems dans l'Eglise, de recevoir
 l'Eucharistie dans la main.

Prenez & mangez Il y avoit des sacrifices
 parmi les Juifs, où les Prêtres & ceux qui of-

froient, mangeoient de la victime qui avoit été offerte. Jesus-Christ veut ainsi faire part aux hommes du grand sacrifice qu'il a offert sur la croix, en leur faisant manger la victime qui y a été immolée. Quand Dieu permettoit à un Juif de manger de l'Hostie sacrifiée, c'étoit comme s'il lui eût fait l'honneur de l'admettre à sa table, & de partager avec lui la victime, dont une partie étoit brulée pour honorer Dieu, & l'autre étoit destinée à la nourriture de l'homme. Mais Jesus-Christ fait bien plus ici, & s'unit bien plus étroitement à l'homme, en lui faisant part du sacrifice dont il est lui-même la victime. Car il ajoute : *Ceci est mon corps, qui sera livré pour vous.* Les victimes dont vous avez mangé jusqu'à présent, n'étoient que les figures du corps que je dois livrer pour vous à la mort ; mais ce que je vous donne ici, est ce corps même. Vous offriez des Hosties étrangères, en offrant les corps des animaux ; mais moy j'offre mon propre corps, & je vous le donne dès à présent sous les apparences sensibles de ce pain que j'ay rompu.

L'Eglise Catholique a toujours pris ces paroles de Jesus-Christ dans leur signification naturelle, & elle a crû, puis que le Verbe l'a dit, que par la puissance de celui qui peut plus que nous ne pouvons comprendre, le pain que le Sauveur prit entre ses mains devint son vrai corps, & que la même chose se fait tous les jours au sacrifice de la Messe par la consecration. Que ceux qui n'admettent au Sacrement de l'Eucharistie que la figure du corps de Jesus-Christ, cessent de se vanter de prendre l'Ecriture pour la regle de leur foi. Le Fils

de Dieu dit : Ceci est mon corps : nous le croions , & ils ne le croient pas. Ce mystere a ses quatre Evangelistes , S. Mathieu , S. Marc , S. Luc , S. Paul. S. Mathieu écrit ce qu'il a vû ; S. Marc & S. Luc ce qu'ils ont appris de ceux qui l'ont vû ; S. Paul ce qui lui a été revelé de Dieu même. Tous quatre rapportent que notre Seigneur a dit : Ceci est mon corps ; pas un, qu'il ait dit : Ceci est le signe ou la figure de mon corps. Où prennent-ils donc cet article de leur foi , que le corps du Fils de Dieu n'est point réellement dans l'Eucaristie , que le pain n'est point changé en son corps , & qu'on ne l'y mange que par la foi ?

Jean 6.
63.

S'ils nous objectent quelques passages de l'Ecriture , où ce qui est reçu dans le Sacrement s'appelle du nom de pain & du nom de vin ; s'ils nous disent que Jesus-Christ a dit dans S. Jean : Mes paroles sont esprit & vie ; la chair ne sert de rien , c'est l'esprit qui donne la vie : nous recevons avec eux ces passages ; nous les croions , parce que c'est la doctrine de la verité. A Dieu ne plaise que nous contredisions aux paroles du saint Esprit. Nous appellons avec l'Ecriture du nom de pain & de vin , ce que nous recevons dans le Sacrement ; nous reconnoissons selon l'Ecriture , que la chair ne sert de rien sans l'esprit ; mais , ce que ne font pas nos adversaires , nous assurons aussi , parce que l'Ecriture nous le dit , que ce que JESUS-CHRIST nous donne dans cet auguste mystere est son vrai corps & son vrai sang. Il a dit : Ceci est mon corps : croions le , & ne refusons pas de donner à ce corps le nom de pain , non seulement parce que nous le recevons sous les apparences du

DU TRES-S. SACREMENT. III
pain, mais encore parce qu'il a dit lui-même :
Je suis le pain vivant descendu du ciel ; Le pain Jean 6.
que je donnerai est ma chair ; Ma chair est vrai- 51.
ment viande, puis qu'en effet elle opere dans nos
âmes pour la vie éternelle, ce que la nourritu- 56.
re opere dans nos corps pour la vie temporel-
le. Enfin puis que Jesus-Christ assure que la
chair ne sert de rien, & que c'est l'esprit qui
donne la vie ; pour ne pas manger inutilement
la chair de Jesus-Christ, ne la séparons point
de son esprit, joignons la communion spirituel-
le à la communion sacramentale, & ne nous
contentons pas de recevoir dans la bouche le
Sacrement visible du corps de Jesus-Christ,
comme parle S. Augustin, mais recevons-le
avec une foi vive, qui nous en fasse ressentir
tous les effets. C'est ainsi que nous suivrons
l'Ecriture, & que notre soumission levera les
contradictions que notre esprit rebelle s'imagi-
ne y trouver.

Qu'ils ne disent point qu'on doit entendre en
un sens figuré ce qui étant pris à la lettre est
absolument impossible. Cela est vrai : mais
qui leur a dit qu'il est absolument impossible
que l'Eucharistie contienne vraiment & réelle-
ment le corps de Jesus-Christ ? Dieu ne peut-
il faire que ce qui nous paroît possible ; & sa
puissance infinie n'aura-t-elle point d'autre me-
sure que l'étendue si bornée, & si étroite de
l'esprit humain ? Pourquoi eux seuls trouve-
ront-ils de l'impossibilité & de l'absurdité où
tous les autres Chrétiens n'en ont point trouvé ?

Mais comment, disent-ils, le corps de Jesus-
Christ est-il dans une petite Hostie en plusieurs
lieux ? &c. Nous ne comprenons point ce *commen-*
ment non plus qu'eux ; mais il n'est pas nécessaire

de le comprendre. Ils croient bien avec nous, que les trois personnes divines ne font qu'un Dieu, sans en comprendre le *comment*, s'il m'est permis de parler de la sorte. Pourquoi ne croient-ils pas avec nous que Jesus-Christ est dans l'Eucaristie, quoi qu'ils ne voient pas comment il y est? Nous ne sçavons des mysteres que ce que Dieu nous en revele. Jesus-Christ nous dit : Ceci est mon corps; en voilà assez pour nous persuader de la presence réelle de son corps dans le Sacrement. Mais comme il ne nous en a point dit davantage, nous appellons la maniere dont il y existe réellement & substantiellement une maniere sacramentale, que l'Eglise avouë ne pouvoir expliquer par des paroles, mais qu'elle croit tres-certainement être possible à Dieu, ainsi qu'elle s'exprime elle-même dans le Concile de Trente. Le corps de Jesus-Christ est donc au ciel, & dans l'Eucaristie, mais en differente maniere. Il est au ciel par une presence locale, commune à tous les corps; il est dans l'Eucaristie par une presence sacramentale que nous ne pouvons expliquer, parce que Dieu ne nous l'a point expliquée. Toutes ces deux presences ne laissent pas d'être vraies, réelles & substantielles. Voilà le fondement de la croiance de l'Eglise. Elle croit la verité du mystere que Dieu lui revele, elle laisse le *comment* qui ne lui est point revelé.

Voici donc en abrégé ce qu'elle croit de ce divin mystere. Après la consecration, Jesus-notre Seigneur vrai Dieu & vrai homme est contenu vraiment, réellement & substantiellement sous les especes sensibles du pain & du vin. Le pain devient son corps, & le vin son

*Seff. 13.
c. 1. de
Euch.*

sang par un changement invisible , que nous appellons Transsubstantiation , qui laisse au même état ce que nous appellons les especes , c'est-à-dire , tout ce qui paroïssoit au dehors dans le pain & dans le vin , comme la couleur , le goût , la grandeur , la figure. Le pain & le vin n'y sont plus , parce que Jesus-Christ n'a pas dit , Ici est mon corps ; mais , Ceci est mon corps. La consecration change le pain au corps de Jesus-Christ ; & parce que ce corps est vivant & le corps d'un homme Dieu , il est par consequent avec le sang , l'ame , & la divinité ; c'est-à dire , Jesus-Christ y est tout entier. De même l'espece du vin est changée par la consecration au sang de Jesus-Christ , parce qu'il a dit sur le calice , Ceci est mon sang : mais ce sang étant le sang d'un corps vivant & d'un homme Dieu , il y est aussi avec le corps , l'ame & la divinité de Jesus-Christ. Ainsi il est tout entier sous chacune des especes ; & comme ce fut après avoir rompu le pain qu'il dit : Ceci est mon corps , nous croïons aussi qu'après la fraction de l'hostie , chaque partie contient encore son corps entier , la division ne s'étant faite que dans les especes ou apparences du pain , & non dans le corps qu'elles renferment. Il faut dire la même chose du vin changé au sang du Fils de Dieu.

Revenons maintenant au texte de l'Apôtre : Ceci est mon corps , qui sera livré pour vous. Dans S. Luc il y a , *Qui est livré pour vous* ; & dans le texte grec de S. Paul , *Qui est rompu pour vous*. Le corps de J. C. alloit être livré à la mort , & déchiré par les tourmens , mais dès lors même J. C. le donnoit pour les Apôtres , & il rompoit pour eux ce pain celeste par

la fraction des especes sous lesquelles il le leur distribuoit. Car c'est ce qui se fait encore tous les jours à la Messe. Le corps de J. C. y est donné pour nous , puis qu'elle est un sacrifice où le Fils de Dieu est offert , & où il s'offre lui-même à son Pere pour notre salut. Le Prêtre y romt encore l'hostie dont il doit communier , pour observer toutes les ceremonies que J. C. garda lui-même en l'institution de ce mystere ; & autrefois on rompoit ce qu'on distribuoit aux fideles : d'où vient que la celebration de ce Sacrement s'appelloit du tems des Apôtres la fraction du pain. Et qu'on ne dise pas que cette maniere de parler marque que ce n'est que du pain qu'on rompt , & non le corps de J. C. puis qu'outre la parole de J. C. qui a dit : Ceci est mon corps , l'Apôtre nous assure que le pain que nous rompons est la communion du corps du Seigneur.

1. Cor.
10. 16.

Faites ceci en memoire de moi. L'Agneau pascal se mangeoit en memoire de la sortie d'Egypte. J. C. se mange en memoire de sa mort, qui nous a delivrez de l'esclavage du peché. Il se donne lui-même à nous , pour nous souvenir de lui ; & afin que nous ne perdions point le souvenir du sacrifice sanglant par lequel il a expié nos crimes , il le continue tous les jours d'une maniere non sanglante dans la celebration de la Messe. Ce n'est donc qu'une figure, disent les heretiques , & une representation , puis qu'elle se fait en memoire. C'est une representation qui contient la chose representée. On reçoit J. C. offert sous les apparences du pain , pour nous représenter J. C. s'offrant sur la croix , & mourant pour la remission de nos crimes.

Dieu traite avec les hommes en trois différentes manieres. Dans l'ancien Testament il ne donne que des figures qui representent la verité ; dans la vie éternelle il ne donne que la verité à découvert & sans aucun voile ; dans le nouveau Testament il y donne la verité voilée. J. C. la nourriture de l'homme, se mangeoit avant son Incarnation par la seule foi ; c'étoit lui que signifioient l'Agneau Pascal, & les autres victimes dont on mangeoit. Depuis la veille de sa mort on le mange & par la foi, & réellement. On reçoit la verité figurée par les anciens sacrifices ; & la maniere dont on la reçoit, toute réelle qu'elle est, n'est néanmoins qu'un signe à l'égard de la maniere dont on la possèdera dans la gloire, exprimée si souvent dans l'Écriture sous l'image d'un repas délicieux. C'est pour ce sujet que l'Eglise appelle l'Eucharistie un banquet, où en recevant J. C. on celebre la memoire de sa Passion, & on reçoit un gage de la félicité future. Au ciel il n'y a plus de foi, parce qu'il n'y aura plus d'obscurité. Le Chrétien possède celui dont le Juif n'avoit que le signe ; le bienheureux possède ce que nous avons, mais il le possède à découvert ; nous trouvant ainsi entre les Juifs & les Bienheureux, nous participons de l'un & de l'autre, puis que nous avons les voiles qui faisoient le partage de l'un, & la verité qui fait le bonheur de l'autre.

Ce calice est la nouvelle alliance en mon sang.
 S. Luc ajoute, qui sera répandu pour vous ; *Luc 22.*
 ou selon le grec, lequel calice est répandu *20.*
 pour vous. Ce qui est exprimé par S. Matthieu, *Mat.*
 en ces termes : Prenant le calice, il rendit *26. 27.*
 graces, & le leur donna en disant, Buvez-en

tous. Car ceci est mon sang, le *sang* de la nouvelle alliance qui sera répandu pour plusieurs pour la remission des pechez. On ne doute point que dans ce calice il n'y eût du vin mêlé d'eau. On cite un livre des Juifs où il est marqué que c'étoit la pratique; & S. Cyprien écrivant contre ceux qui ne mêloient point l'eau avec le vin au sacrifice de la Messe, les accuse de violer en cela une tradition du Seigneur.

En disant : *Ceci est mon sang*, il nous apprend qu'il donnoit son sang sous l'espece du vin, comme sous l'espece du pain il avoit donné son corps. Il appelle son sang, le sang de la nouvelle alliance ou du nouveau Testament, parce qu'il étoit le sceau de l'alliance qu'il étoit venu faire avec les hommes comme le Mediateur entre Dieu & eux.

Quand les Israélites furent fortis de l'Egypte, Dieu leur donna sa loi sur la montagne de Sina, & il promit plusieurs benedictions temporelles à ceux qui seroient fideles à l'observer. Le peuple s'y engagea solennellement, & Dieu pour s'accommoder à la maniere dont en ce temps là les hommes faisoient des traitees entr'eux, voulut qu'on lui offrît un sacrifice, & qu'une partie du sang des victimes fût répandue sur son autel, & l'autre sur le peuple, pour sceller & confirmer par là leurs engagements reciproques. Moïse en faisant l'aspersion de ce sang sur les Israélites, leur dit : C'est le sang de l'alliance que le Seigneur a contractée avec vous.

Cette alliance n'étoit que la figure d'une autre plus excellente, dont les loix devoient être plus parfaites, les récompenses plus grandes, le culte plus spirituel. Tous les hom-

mes devoient entrer dans cette alliance , au lieu qu'il n'y avoit que les Juifs qui eussent part à la premiere. L'ancienne devoit cesser , la nouvelle doit durer toujours. Celle-là fut faite par le ministere de Moïse serviteur fidele dans la maison de Dieu : mais Dieu a donné son propre Fils pour le ministre & le mediateur de la derniere alliance , qu'il a confirmée non par le sang des animaux , mais par le sien. C'est pourquoi il dit : Ceci est le sang de la nouvelle alliance , ou encore mieux , du nouveau Testament , puis que selon la doctrine de l'Apôtre , comme nous l'avons déjà remarqué sur l'Épître du Dimanche de la Passion , c'est en montrant que J.C. a fait la nouvelle alliance , & qu'elle a été confirmée par sa mort ; comme un homme fait son testament avant que mourir , & il faut qu'il meure avant que son testament soit executé.

La premiere alliance regloit le culte exterieur , & fut confirmée par l'aspersion exterieure du sang des victimes ; la nouvelle alliance exige un culte interieur , & forme des adorateurs qui adorent en esprit & en verité. Aussi l'aspersion du sang qui la doit confirmer ne se fait plus au dehors , mais au dedans. On boit le sang de ce Testament ; & parce que les engagements sont reciproques , on s'engage à s'immoler soi-même à Dieu , & à répandre , s'il le faut , son sang pour la défense de sa cause , comme J. C. avec qui on traite , s'est offert lui-même , & a versé son sang pour notre salut.

Qui sera répandu pour vous. Dans S. Mathieu ^{Mat. 26}
il y a , Pour plusieurs ; & l'Eglise joint l'un & l'autre dans la consecration du Calice , en disant , Qui sera répandu pour vous , & pour plusieurs pour la remission des pechez. Le sang

de J. C. n'est pas seulement le sceau de son alliance , mais encore l'expiation des pechez des hommes ; car il est la victime de propitiation pour nos crimes. C'est pourquoi il dit qu'il étoit répandu pour la remission des pechez, qui est le principal effet de son sacrifice, soit sanglant sur la Croix, soit non sanglant à la sainte Messe. Il est répandu pour les Apôtres & pour plusieurs : c'est à-dire pour ceux qui par une foi vive, & par une charité sincere s'appliqueront le fruit du sang qui a été versé pour eux. J. C. est mort pour tous ; mais sa mort n'opere pas en tous la remission des pechez, parce que tous n'entrent pas dans l'alliance dont nous venons de parler ; & parmi ceux qui y entrent , il y en a beaucoup qui n'en gardent pas exactement les conditions. Ainsi par leur infidélité, ils se separent de ceux dont J. C. parle ici, & ils se rendent inutile la mort de celui dont S. Jean a dit, Qu'il est la victime de propitiation pour les pechez , non de quelques-uns, mais de tout le monde.

Vous annoncerez la mort du Seigneur , jusques à ce qu'il vienne. J. C. instituant l'Eucharistie afin qu'on se souvienne de lui , veut que sa mort y soit le principal objet de notre souvenir , & que le sacrifice non sanglant de nos Autels qui s'offrira dans l'Eglise jusqu'à la fin du monde, soit le signe & le monument du sacrifice sanglant de la Croix. Pour assister donc comme il faut à la Messe , il faut y renouveler & honorer la memoire de la Passion du Sauveur. Pour communier dignement il faut annoncer sa mort, en faisant voir qu'on s'en souvient, non seulement par la communion où l'on reçoit celui qui est mort pour

nous ; mais encore par une vie digne d'un Dieu mort pour nous. Car celui-là annonce par sa vie la mort du Seigneur , qui vit comme un homme qui croit que J. C. est mort pour lui.

Je le croi, dira chaque Chrétien : Mais on peut dire à la plûpart des Chrétiens, Il ne paroît pas par votre vie que vous le croiez. J. C. *Rom. 6.* est mort, dit l'Apôtre, pour détruire le corps du peché, afin que nous n'y soions plus asservis. Il s'est livré lui-même pour nous, afin de nous racheter de toute iniquité, & de nous purifier pour se faire un peuple fervent dans les bonnes œuvres. Il s'est livré, dit-il encore ailleurs, pour nous retirer de la corruption du siecle présent. Quiconque donc vit comme un homme pour qui J. C. est mort, évite toute iniquité, fuit le monde corrompu, & s'applique aux bonnes œuvres ; & celui-là annonce par sa vie la mort du Seigneur , puis qu'il mene la vie que J. C. lui a meritée & recommandée par sa mort. Tant de communians si lâches & si négliens à faire le bien, si ardens à faire le mal, & plongez si avant dans la corruption du siecle, peuvent-ils pretendre annoncer la mort de J. C. & n'est-ce pas un grand malheur pour eux, que leur communion & leur vie se contredisent tellement, qu'après avoir fait profession par la celebration & la participation des mysteres qu'ils croient en J. C. mort pour eux, ils détruisent cette profession & cette créance par toutes leurs actions.

Quiconque mangera. indignement, sera coupable du corps & du sang du Seigneur. Communier indignement c'est ne pas apporter à la Communion la foi, la pieté, la reverence, & l'innocence requise. Or l'Apôtre fait voir ici

l'énormité du crime qu'on commet par une communion indigne, en disant qu'on se rend coupable du corps & du sang du Seigneur. Il ne s'explique point davantage, pour ne pas affaiblir l'idée que nous devons avoir de ce péché. Etre coupable du corps & du sang de J. C. c'est avoir péché contre son corps & son sang. C'est l'avoir profané, c'est selon plusieurs Pères, s'être souillé de la même tache que ceux qui l'ont crucifié. Pour ne pas tomber dans cet excès,

Que l'homme s'éprouve soi-même. Qu'il examine sa conscience, qu'il voie si elle n'est souillée d'aucun péché mortel; qu'il voie s'il est saint, s'il est l'enfant de Dieu par la charité. Car l'Eucharistie est, dit l'Eglise, le pain des enfans qui ne doit point être jeté aux chiens. C'est pourquoi elle faisoit crier autrefois avant qu'on commençât la Messe des fideles : Que les chiens sortent; les choses saintes ne sont que pour les Saints. Si en s'éprouvant soi-même, on se trouve innocent, on peut s'approcher avec confiance de la sainte table. Si on se trouve coupable de ces péchez qui s'appellent mortels, parce qu'ils éteignent la vie de la grace dans l'ame, il faut s'en purifier, en les quittant, en les détestant, en les découvrant au Prêtre par une confession humble & sincere, en les expiant selon l'avis du Confesseur, en employant pour sa guérison les remèdes qu'il aura prescrits; en un mot, en se soumettant pour la penitence de ses crimes, & pour l'épreuve de sa conversion, au jugement d'un ministre fidele de J. C. qui sache discerner la lèpre d'avec la lèpre, dispenser les trésors de son maître selon les regles qui lui ont été prescrites,

scrites , & ordonner des peines proportionnées aux pechez qu'il faut expier , des remedes convenables aux plaies qu'il faut guerir.

Celui qui mange & boit indignement , mange & boit sa condamnation. Il se fait ainsi un poison de ce qui a été institué pour être sa nourriture ; & le pain de vie devient pour lui un pain de mort. Ce n'est pas , dit S. Augustin , que ce qu'il mange soit mauvais ; mais c'est qu'il reçoit mal ce qui est bon. Et parce qu'il ne fait pas le discernement qu'il doit de cette viande sacrée , loin d'en retirer les avantages qu'en retirent ceux qui la reçoivent dignement , il attire sur soi une condamnation proportionnée à la grandeur du crime qu'il commet par cette profanation du corps du Seigneur. Saint Paul veut donc qu'on discerne le corps du Seigneur , qu'on en fasse l'estime qu'on doit , qu'on ne le confonde pas avec les autres viandes communes. Il faut avant que de communier faire reflexion sur ce qu'on va recevoir , & sur ce qu'on est ; faire la comparaison de son état , avec la dignité de celui à la table de qui on veut se presenter. Et si on trouve trop de disproportion entre l'un & l'autre , il faut suspendre quelque tems la communion , jusques à ce que s'éloignant du crime , on s'approche davantage de la sainteté du corps & du sang qui doit servir de nourriture.

SEIGNEUR , vous donnez votre corps dans votre Sacrement , afin que nous nous souvenions de votre mort ; mais de quoi nous peut servir ce souvenir , si nous commettons encore les pechez pour lesquels vous êtes mort ; & si par une vie indigne de vous , nous nous

Messes Votiv.

F

excluons nous-mêmes de cette gloire infinie que vos souffrances nous ont méritée ? Donnez-nous donc avec votre corps , & le souvenir que vous voulez que nous ayons de votre Passion , & la sainteté que ce souvenir doit opérer en nous.

Votre sang est le sang de la nouvelle alliance , écrivez-la donc dans nos cœurs avec ce sang , ô mon Dieu , & que les caractères ne s'en effacent jamais. Faites-nous connoître tous les devoirs où nous engage le traité que nous avons fait avec vous ; faites nous aimer les biens que vous nous promettez ; faites-nous trouver notre plaisir à observer toutes les conditions auxquelles seules vous voulez donner ces biens.

Si assister & participer à votre sacrifice , c'est jurer , protester & signer par votre sang que nous garderons la nouvelle alliance dont il est le sceau ; où en sommes-nous , Seigneur , nous qui le plus souvent assistons & communions à la Messe sans faire la moindre réflexion sur cette alliance que nous avons contractée avec vous par le baptême , & que nous devons renouveler dans la célébration de vos mystères ; & qui devant & après ces mystères formidables ne faisons que violer toutes les promesses que nous avons faites ? La loi de

Heb. 10. Moïse n'avoit été scellée que par le sang des
28. animaux ; & néanmoins celui qui la violoit étoit condamné à mort sans miséricorde : que sera-ce donc de nous qui violons la loi de l'Evangile scellée de votre sang même , & qui , selon l'expression de votre Apôtre , foulons aux pieds , & tenons pour une chose vile & profane le sang de l'alliance par laquelle nous avons été sanctifiés ?

Pardonnez-nous, Seigneur, tant de profanations de votre corps & de votre sang; & afin que nous ne recevions plus pour notre condamnation ce qui a été établi pour notre salut, donnez-nous la grace de mériter l'effet de vos promesses, par la fidélité inviolable à observer les nôtres. Donnez-nous la pureté qu'il faut apporter à votre Sacrement, donnez-nous la pureté qui doit être l'effet & la suite de votre Sacrement.

EXPLICATION DE L'EVANGILE.

M *A chair est vraiment viande.* Ceci est tiré Jean 6.
56.
du même chapitre que l'Évangile du Mercredi de la semaine de la Pentecôte. J. C. avoit nourri cinq mille hommes avec cinq pains sur une montagne de Galilée un peu avant Pâque, & un an devant sa Passion. Le lendemain il parla au peuple d'une nourriture qui donne la vie éternelle; & il dit que pour avoir cette nourriture il falloit croire en lui. Les Juifs qui vouloient voir sans cesse des miracles, en demanderent un au Fils de Dieu, qui fût du moins aussi grand que celui par lequel Moïse avoit nourri leurs pères dans le désert pendant quarante ans avec la manne, que l'Écriture même appelle un pain du ciel. Il leur répondit qu'il étoit lui-même le vrai pain du ciel, & que ceux qui mangeroient sa chair ne mourroient point éternellement. Ils disputèrent alors les uns contre les autres, en disant: Comment celui-ci nous peut-il donner sa chair à manger? Car ils s'imaginoient, dit S. Augustin, qu'il leur parloit de manger sa chair

comme on mange celle des animaux telle qu'on la vend à la boucherie. Ils ne sçavoient pas encore qu'on recevroit son corps & son sang d'une maniere qui ne feroit aucune horreur, puis que ce devoit être sous les apparences du pain & du vin. Cependant le Fils de Dieu leur repete en termes encore plus forts ce qu'il avoit déjà avancé. Car il leur dit : En verité, en verité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, & si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous. Celui qui mange ma chair & boit mon sang a la vie éternelle, & je le ressusciterai au dernier jour. A quoi il ajoute ce que nous lisons dans l'Evangile de ce jour :

Ma chair est vraiment viande, & mon sang est vraiment breuvage. Ce que la nourriture qui consiste dans le boire & dans le manger, opere dans le corps pour la vie temporelle, le corps & le sang de J. C. l'operent dans les ames pour la vie éternelle. Il va nous expliquer lui-même quels sont les effets de cette divine nourriture.

Celui qui mange ma chair & boit mon sang, demeure en moi, & moi en lui. Les viandes ne nourrissent le corps qu'en s'unissant à lui, en lui communiquant leurs qualitez, & en se changeant en sa propre substance. Il se fait une union bien étroite de la nourriture avec le corps qui est nourri, puis qu'elle devient elle-même ce corps; & ce n'est que par cette union qu'elle lui conserve la vie. Car si le pain, par exemple, ne faisoit que passer au travers du corps sans être digéré, puis changé en sang & en chair, il ne serviroit de rien. Il faut qu'il se mêle par toutes les parties du corps pour leur conserver la vie à toutes. Il en est de mê-

me de l'Eucaristie. On s'y nourrit de J. C. parce qu'on s'y unit étroitement à J. C. Il entre en nous par la presence de sa sainte chair, il y demeure par l'operation continuelle de sa grace. Il ne se change pas en nous, mais il est en nous pour nous changer en lui, afin que chacun de nous puisse dire avec son Apôtre : Ce n'est plus moi qui vis, c'est J. C. qui vit en moi. On dit que l'ame est plus dans l'objet qu'elle aime, que dans le corps qu'elle anime. C'est là en effet le propre de l'amour, de transporter l'amant dans la chose aimée. L'Eucaristie est le lien de la charité. J. C. nous y marque son amour, en nous donnant son corps; il ne faut donc pas douter qu'il ne soit en nous : mais comme son amour demande & opere le nôtre, il faut bien aussi que nous soions en lui; car un amour reciproque produit necessairement une union reciproque.

Comme mon Pere qui est vivant m'a envoyé, & que je vis pour mon Pere; de même celui qui me mangera, vivra aussi pour moi. Il faudroit peut-être traduire ainsi la Vulgate : Je vis à cause de mon Pere, & celui qui me mange vivra à cause de moi; si cette traduction pouvoit rendre tous les deux sens du texte grec, que l'on peut dire être aussi renfermez dans le latin. Car le grec veut dire que J. C. vit par son Pere & pour son Pere; & que celui qui le mange, vit par lui & pour lui. En sorte que comme le Pere est le principe & la fin de la vie de J. C. de même J. C. dans l'Eucaristie est le principe & la fin de la vie du Chrétien.

Mon Pere qui est vivant, qui vit par soi-même, qui est la vie essentielle & la source de toute vie, m'a envoyé par l'Incarnation, afin

de sauver le monde; & je vis par lui, puisque je vis de la vie que je reçois de lui. Car comme Dieu je suis engendré de lui de toute éternité; & il me communique sa vie en me communiquant sa divinité. Et comme homme, je suis sa creature, & je reçois de lui la vie de la grace; ainsi il est en moi comme le principe & l'auteur de ma vie.

De même celui qui me mange avec les dispositions qu'il doit apporter à mon Sacrement, vivra par moi, parce que je ferai en lui, pour lui communiquer ma vie; je le ferai vivre comme étant vraiment la nourriture de son ame. Je sanctifierai toutes ses actions par la charité, afin qu'elles soient toutes des actions de vie. Je lui donnerai mon esprit avec mon corps; & animé de mon esprit il vivra véritablement par moi. Et comme en vivant par mon Pere je n'ai vécu que pour lui, de même celui qui vivra par moi, vivra certainement pour moi, c'est-à-dire, pour ma gloire: il ne pensera qu'à me plaire, il me rapportera toutes ses actions; & je ferai la fin aussi-bien que le principe de sa vie.

C'est ici le pain qui est descendu du ciel. La manne s'appelloit le pain du ciel, parce qu'elle tomboit d'en-haut; mais comme elle n'étoit formée qu'en l'air, on ne lui pouvoit donner qu'improprement le nom de Pain celeste, dans le même sens qu'on dit les oiseaux du ciel, pour dire les oiseaux de l'air. Mais J.C. qui est notre nourriture dans l'Eucharistie, est vraiment le pain du ciel, descendu du plus haut des cieux, & du sein de Dieu; puis qu'étant le Fils unique de Dieu, il a bien voulu se faire pour nous le fils de l'homme. Il est vrai qu'il n'a pas apporté du ciel le corps qu'il nous

donne dans son Sacrement; il l'a pris du sein de la sainte Vierge. Mais J. C. tout entier que nous recevons par la communion, est vraiment un homme celeste, comme l'appelle saint Paul, puis qu'il est le fils unique du Pere.

La manne ne faisoit vivre que pour un tems ceux qui la mangeoient: mais *celuy qui mangera de ce pain vivra éternellement*. Car c'est pour donner la vie éternelle que son Pere qui est vivant l'a envoié au monde pour nous faire vivre par lui & pour lui. Il ne nous communique la vie de la grace que pour nous faire meriter celle de la gloire. C'est pourquoi les saints Peres ont appelé l'Eucaristie, le remede qui donne l'immortalité; & l'Eglise dans son Office le nomme le gage de la gloire future.

Mais opere-t-elle tous ces effets en ceux qui la reçoivent? Oui sans doute, en ceux qui la reçoivent dignement. Car nous avons vû dans l'Epître que si on la reçoit indignement, on reçoit sa mort. Il faut considerer que J. C. y est notre nourriture. Or la nourriture ne se donne qu'aux vivans. Le pain des corps donne la vie en la conservant à ceux qui vivent, mais non pas en la donnant à ceux qui sont morts. Il en est de même de l'Eucaristie. Elle conserve, fortifie & augmente la vie de la grace dans les ames qui ont cette vie. Mais quant aux ames qui sont mortes par le peché, elles ont besoin d'un autre Sacrement pour leur rendre la vie; & ce Sacrement est la penitence. Quand elles auront recouvré la grace par une conversion sincere, elles pourront s'approcher dignement & utilement de l'Autel. Il faut aller à J. C. soit que l'on soit sain, ou que l'on soit malade. Mais

le malade doit aller à lui comme à son Medecin , & celui qui est en fanté y doit aller comme à son Pasteur. Son sang mêlé avec nos larmes dans la penitence est le remede de nos plaies, son corps & son sang reçûs dans l'Eucaristie sont notre nourriture & notre force.

Puis que la chair de J. C. est vraiment viande, & son sang vraiment breuvage, il faut avoir faim & soif pour s'en nourrir. L'Eglise chante que l'Eucaristie remplit de biens ceux qui ont faim, & qu'elle renvoie vuides ceux qui sont pleins. Il faut n'avoir plus de goût pour toutes les choses de la terre, pour avoir une vraie faim de J. C. Cette faim n'est pas un desir sensible de communier, mais un desir ardent de plaire à J. C. de le posseder, & de trouver en la communion la grace necessaire pour arriver à ce bonheur ineffable. C'est ce desir que J. C. appelle la faim & la soif de la justice: Ceux qui s'approchent du pain celeste avec cette faim, seront rassasiez.

Il dit que si nous le mangeons, nous demeurerons en lui & lui en nous. C'est sur cela que nous devons examiner nos communions. Mais comment sçavoir si J. C. demeure en nous, & nous en lui? Son Disciple bien-aimé nous en donne trois marques. La premiere, par ces paroles, Dieu est amour; & quiconque demeure dans l'amour, demeure en Dieu & Dieu en lui. C'est donc par la charité que se fait cette union intime de Dieu avec l'ame, & de l'ame avec Dieu. Or la charité est l'amour de Dieu jusques au mépris de soi-même, dit S. Augustin. Avoir la charité, selon l'Ecriture, c'est aimer Dieu de tout son cœur, de toute son ame, & de toutes ses

forces, & son prochain comme soi-même.

La seconde marque est l'observation fidele des commandemens de Dieu, & l'imitation de J. C. Car voici ses paroles, Celui qui garde les Commandemens de Dieu, demeure en Dieu, & Dieu en lui. Celui qui dit qu'il demeure en J. C. doit marcher lui-même comme J. C. a marché. Cette marque est une suite de la premiere; car Notre Seigneur dit lui-même: Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole; & mon Pere & moi viendrons en lui, & nous y ferons notre demeure.

Voici une troisieme marque qui est encore une suite de la charité qui est la premiere: N'aimez point le monde, dit S. Jean, ni ce qui est dans le monde; Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Pere n'est point en lui. Si l'amour de Dieu n'est point en lui, il ne demeure donc pas en Dieu; ni Dieu en lui; puis que cette demeure reciproque est l'effet de la charité qui est incompatible avec l'amour du monde. Voilà les regles par lesquelles nous devons juger de nos Communions. Ces regles sont infaillibles parce qu'elles sont de la verité même. Combien de Chrétiens font leur devotion de communier souvent, sans cesser de s'aimer prodigieusement eux-mêmes, sans renoncer à l'amour du siecle dans lequel ils sont plongez, sans assister leurs freres avec une charité sincere & avec une liberalité proportionnée à leurs moiens; sans se mettre en peine, je ne dis pas de vivre comme J. C. mais même de sçavoir comment J. C. a vécu. On se confesse & on se prépare à la communion par des actes & des formules qu'on trouve dans les livres; on fait ses actions de graces après.

la Communion ; on se retire fort content , sans qu'on fasse paroître dans sa vie aucun de ces fruits que nous venons de voir être attachez à la participation de l'Eucaristie.

Enfin J. C. dit qu'on vit par lui & pour lui , comme il a vécu par son Pere & pour son Pere , c'est à-dire , que comme il a dit lui-même à ses Apôtres : Je suis en mon Pere , & mon Pere est en moi ; il demeure en moi , & c'est lui-même qui fait les œuvres que je fais ; il faut que celui qui a communiqué dignement , puisse dire avec l'Apôtre ; Ce n'est plus moi qui vis , mais c'est J. C. qui vit en moi. La nourriture du corps , quoi qu'elle se change en celui qu'elle nourrit , ne laisse pas de lui communiquer ses qualitez , & par consequent de lui faire du bien ou du mal selon qu'elle est bonne ou mauvaise. A plus forte raison J. C. qui ne se change pas en nous , mais qui nous change en lui , doit-il imprimer dans notre vie tous les caracteres de la sienne. Peut-on vivre par lui , qu'on ne vive comme lui ? Une vie molle , oisive , delicieuse , peut-elle passer pour la vie que J. C. opere dans une ame ? On se croit fort en seureté quand on ne commet pas les grands crimes & on ne tremble pas pour une vie dépouillée de toute vertu. Cependant voici les paroles de la verité : Si vous ne mangez ma chair vous n'aurez point la vie en vous ; mais celui qui la mange comme il faut , vit par moi & pour moi , comme je vis par mon Pere & pour la gloire de mon Pere. Si c'est J. C. qui nous fait vivre , où est la douceur , la patience , la charité , l'amour de la verité , le zele de la gloire de Dieu , le détachement du monde , le renoncement à soi-même.

Jean 14.
10.

Gal. 2.
20.

me? Où sont enfin toutes les autres vertus qui ont composé la vie de J. C? Il a vécu pour son Pere, n'agissant que par son ordre, se conformant à lui, & rapportant tout à sa gloire. Si nous vivons de même pour J. C. soions persuadés que nous avons mangé comme il faut la chair du Fils de l'homme, & que nous en avons été vraiment nourris. Esperons que ce pain celeste nous donnera un jour la vie glorieuse de J. C. puis qu'il nous donne dès ici bas la vie sainte de J. C.

QUEL avantage, Seigneur, d'être nourri de vous, de vivre de vous, de vous avoir en nous comme l'auteur de notre sainteté, & comme le gage de notre souverain bonheur. Ce sont-là, Seigneur, les fruits d'une bonne communion; mais cette bonne communion est un don de votre miséricorde, & un effet de votre grace. C'est pourquoi, Seigneur, comme vous nous dites que si nous vous recevons dignement vous demeurerez en nous; nous vous disons aussi; Demeurez en nous, Seigneur, & nous vous recevrons dignement.

LA MESSE VOTIVE DE LA SAINTE CROIX.

LA Croix est l'instrument de notre salut, J. C. l'ayant choisie pour y opérer le grand mystère de la redemption des hommes. L'on peut apporter plusieurs raisons de convenance de ce choix. La sagesse de Dieu, comme

chante l'Eglise dans une de ses Hymnes, a voulu confondre par là la malice du demon, & faire servir à la redemption des hommes le bois qui avoit été l'instrument de sa perte. J. C. en se chargeant de la Croix a marqué d'une maniere sensible qu'il se chargeoit de nos pechez. En y montant, & en étendant ses mains humblement & avec douleur, il a guéri l'homme de la corruption qu'il avoit contractée en étendant les siennes avec orgueil & cupidité vers le fruit defendu. Enfin en mourant sur la croix, il a enlevé au demon ses dépouilles, il a effacé la cedula qui nous étoit contraire en l'attachant à sa Croix, il a delivré le genre humain de la malediction & de l'opprobre où il étoit tombé par le peché, comme il a delivré la croix de l'ignominie & de la honte qui en étoit inseparable auparavant, & en a fait une marque d'honneur que les Rois mêmes font gloire de porter sur leur front. L'on élève en haut ce que l'on offre à Dieu; J. C. a voulu être élevé sur la croix comme cette Hostie d'agreable odeur qui devoit être offerte pour notre rançon à la justice de son Pere.

Il avoit lui-même marqué le dessein qu'il avoit de consommer sa vie & l'ouvrage de notre salut sur la croix, par ces Paroles: Quand on m'aura élevé de la terre, je tirerai tout à moi. Et comme Moïse dans le desert avoit élevé en haut le serpent d'airain, il falloit de même que le Fils de l'Homme fût élevé en haut sur la Croix: ajoutons, Et que ses piés & ses mains y fussent percez & attachez avec des cloux, pour marquer la grace qu'il nous a meritée d'attacher les membres de notre corps

Col. 2.
1.

Col. 2.

Jean 12.
32.

corps de telle sorte par sa crainte, qu'ils ne soient plus dominez par la concupiscence.

La Croix a été comme le lit où l'Eglise a été enfantée. Adam est saisi d'un profond sommeil, dit S. Augustin, afin qu'Eve tire son origine de lui. J. C. s'endort sur la Croix du sommeil de la mort, afin que l'Eglise, qui est la seconde Eve soit formée de lui. Lors qu'Adam est endormi, Dieu tire un os de son côté pour en faire la premiere femme. Lors que J. C. est dans la mort, figurée par le sommeil du premier homme, on lui ouvre le côté, afin que l'eau & le sang qui en découlent forment les Sacremens qui devoient sanctifier l'Eglise & la rendre digne d'être son Epouse. Enfin c'est dans la croix que J. C. a operé les plus grandes merveilles. Les demons y furent vaincus, le Paradis y fut ouvert, la justice de Dieu y fut satisfaite, le monde y fut reconcilié avec Dieu, le salut des élus y fut operé, toutes les graces qui devoient être répandues sur les hommes y furent meritées, les mysteres y furent consommés.

Les fideles instruits des veritez que nous venons de représenter, & touchés des graces qui coulent incessamment, pour ainsi dire, de la croix sur nous, ont toujours eu pour ce bois sacré une devotion toute particuliere. Les Peres, & principalement S. Cyrille de Jerusalem, & S. Paulin témoignent que de leur tems les particules de la croix étoient répandues par tout le monde, qu'elles étoient en une veneration singuliere, & qu'elles se multiplioient d'une maniere miraculeuse. Le signe même de la croix est une pratique d'une tradition autorisée par tous les Peres. Tertulien entre au-

tres, recommande de se marquer le front du signe de la croix en toutes rencontres , *In omni negotio frontem crucis signaculo tere.* Ils ont attribué à ce signe fait avec foi une infinité d'effets. Et il est même rapporté que Julien l'Apostat l'ayant fait sans y penser , en un lieu où il faisoit des conjurations de demons , ils prirent la fuite.

Nous avons deux Fêtes particulieres de la croix durant le cours de l'année. L'une se celebre le troisiéme Mai en memoire de l'invention ou de la découverte de ce précieux bois qui fut trouvé par S. Helene mere du grand Constantin. L'autre est la Fête de l'Exaltation de la sainte Croix , marquée au quatorziéme Septembre. Un miracle arrivé l'an 628. lors que l'Empereur Heraclius remit cette pieuse Relique au même lieu d'où les Perses l'avoient enlevée , la rendit encore plus celebre qu'elle n'avoit été jusques alors. L'on peut voir ce qui a été dit de ces deux Fêtes dans les autres volumes.

Il n'y a point de tems dans l'année où les fideles rendent tant d'honneur à la sainte Croix que le Vendredi Saint. Une de nos plus augustes ceremonies est celle de l'adoration solennelle de la croix qui se faisoit ce jour-là , disent de tres anciens auteurs , dans toutes les Eglises de l'univers.

L'on ne pouvoit choisir un jour plus propre pour cette sainte pratique que celui du Vendredi saint. Tout l'appareil de ce jour là ne tend qu'à faire sentir aux fideles les merveilles de la mort de J. C. L'Eglise les ramasse toutes en montrant la croix , où comme dans un langage abrégé elle nous dit ce que le Sauveur a fait pour nous. Il est bien juste aussi ,

que de notre côté nous lui disions par les actes simples de prosternement & du saint baiser, tout ce que nous sentons pour lui.

C'est en quoi consiste notre adoration de la croix. Les heretiques l'accusent d'Idolatrie par un effet ordinaire de leur aveuglement, & de l'esprit de calomnie qui les possède. Car s'ils étoient de bonne foi, qu'ils voulussent ouvrir les yeux, ils verroient que dans l'Ecriture sainte même & dans les Peres, le mot d'adoration est équivoque. On l'y trouve à la verité dans un sens qui ne convient qu'à Dieu, parce qu'il est le Souverain être, le principe & la fin de toutes choses. Et c'est en ce sens qu'il nous est commandé de n'adorer que Dieu seul. Mais on y voit aussi ce même mot employé par rapport aux creatures animées & inanimées. L'on se prosterne devant les Rois & les Prophetes, on s'incline devant le sommet d'un bâton & devant l'Arche, comme devant le Memorial de Dieu. Or la croix de J. C. est bien un autre Memorial, puis qu'elle est le glorieux trophée de la plus insigne victoire qui fut jamais. A la vuë de ce trophée, tous les sentimens de pieté & de foi se réveillent. On est attendri, on est humilié. On le baise par amour, & par tendresse. On se prosterne par une humble reconnoissance, parce que J. C. à qui se terminent ces actes de soumission, merite jusqu'aux plus grands. Le culte extérieur n'est qu'un langage pour signifier ce qu'on ressent au dedans. Si donc encore une fois, à la vuë de la croix tout ce que je sens pour J. C. se réveille, pourquoi à la vuë de la croix ne donneroie-je pas toutes les marques exterieures de mes sentimens ? Et cela,

qu'est ce autre chose que d'honorer la croix comme elle peut être honorée, c'est-à dire par rapport & en memoire de J. C. crucifié.

La vraie croix où le Sauveur a été attaché, & celles que nous faisons pour nous en conserver le souvenir, attirent les mêmes respects, comme elles excitent les mêmes sentimens. Il n'y a de difference que dans les degrez, c'est-à dire du plus au moins, étant naturel à l'homme d'augmenter les marques de son respect & de son amour, selon qu'il est plus ou moins touché au dedans, & que les objets qui se presentent à ses sens sont plus propres à lui réveiller le souvenir de ce qu'il aime.

Je dois dire encore que l'on peut ne considerer dans la croix que le bois ou la matiere dont elle est faite. Et en ce sens-là personne ne l'adore. La figure du bois est ce qui le rend digne de respect, non à cause de ce qu'il est, mais à cause de ce qu'il rapelle à la memoire. On adore donc la croix, & on ne l'adore pas selon divers égards. On l'adore ; car c'est devant elle que l'on fait un acte extérieur d'adoration quand on se prosterne. On ne l'adore pas ; car l'intention & les mouvemens intérieurs qui sont le vrai culte, vont plus loin, & se terminent à J.C. même.

Quelquefois aussi sous le nom de la croix, l'on comprend le Sauveur même & toutes ses merveilles dont la croix est l'abregé mystérieux. Et c'est en ce sens que S. Paul dit qu'il ne veut se glorifier que dans la croix de J. C. ; que l'Eglise chante, *O crux ave spes unica*, &c. Quelquefois le nom de la croix renferme toutes les pratiques de la penitence chrétienne, comme lors que J. C. impose à chacun l'obligation de porter sa croix.

De tout ce que nous venons de dire , il s'ensuit non seulement qu'il est permis d'honorer la sainte Croix, mais que c'est une pratique salutaire dont nous devons nous occuper tres-souvent. C'est à quoi l'Eglise semble nous exhorter , en ne se contentant pas de nous assigner trois jours dans l'année qui sont le Vendredi Saint & les deux Fêtes de l'Invention & de l'Exaltation , pour méditer plus particulièrement ce mystere de notre salut ; mais en nous presentant encore une Messe Votive de la sainte Croix , que l'on peut dire sans s'écarter de son Esprit , tous les Vendredis de l'année où il n'y a point d'Office propre.

Entrons dans l'Esprit de cette sainte Mere, suivons son intention le plus exactement & le plus saintement qu'il nous sera possible. A la vuë de la croix toujours presente sur nos Autels , souvenons-nous de tout ce que J. C. y a operé pour notre salut , & reveillons en nous les sentimens de pieté , d'amour , & de reconnoissance que nous lui devons. Regardons-la avec foi & confiance , pour obtenir la guerison & la vie de nos ames ; comme les Israelites en regardant le Serpent d'airain étoient delivrez des piquûres mortelles des Serpens dans le desert. Regardons-la au milieu de nos souffrances & des afflictions qui nous arrivent ; & aions honte de nous plaindre d'un moment de douleur , lors que nous pensons à ce que J. C. a souffert pour nous sur la croix. Aions honte nous autres pecheurs de ne répandre qu'une goutte de notre sang , en voiant J. C. l'agneau sans tache , répandre le sien jusqu'à la derniere goutte.

FAites, Seigneur, que nous n'honorions pas seulement votre sainte Croix sur nos Autels, mais que nous l'honorions davantage encore dans nous-mêmes par la mortification & la penitence ; & dans nos souffrances par la patience & par la douceur. Vous vous contentez, Seigneur, de ces dispositions, vous avez pitié de notre foiblesse : mais pour souffrir comme nous le devrions, il faudroit un grand amour, il faudroit de la joie, il faudroit de l'ardeur, il faudroit un transport & une sainte ivresse qui fût digne d'un si grand Mystere. Vous êtes, Seigneur, la source de tous ces dons, & il n'y a rien que nous ne puissions obtenir de votre bonté par la vertu du Sacrifice que nous allons vous offrir en memoire de la sainte Croix.

A L A M E S S E. *Introit.*

Gal. 6. **N**ous devons mettre notre gloire en la croix de notre Seigneur J. C. qui est l'auteur de notre salut, de notre vie & de notre résurrection ; par qui nous avons été sauvez & delivrez. *Pf.* Que Dieu exerce sur nous sa misericorde, & qu'il nous benisse : qu'il fasse luire sur nous la lumiere de son visage, & qu'il ait pitié de nous. *Ÿ.* Gloire au Pere, &c.

N*Os autem gloriari oportet in Crace Domini nostri Jesu Christi : in quo est salus, vita, & resurrectio nostra : per quem salvati, & liberati sumus. Pf. Deus misereatur nostri, & benedicat nobis : illuminet vultum suum super nos, & misereatur nostri. Ÿ. Gloria Patri.*

Dieu, qui unigeniti Filii tui pretioso sanguine, vivifica Crucis vexillum sanctificare voluisti; concede quæsumus, eos qui ejusdem sanctæ Crucis gaudent honore, tua quoque ubique protectione gaudere. Per eundem.

O Dieu, qui par le précieux sang de votre Fils unique, avez voulu sanctifier l'étendart de la croix vivifiante; accordez, s'il vous plaît, à ceux qui honorent avec joie cette croix sainte, de ressentir par tout avec la même joie les effets de votre protection, Par.

E P Î T R E.

Lectio Epistolæ Beati Pauli Apostoli ad Philippenses.

Leçon tirée du Bienheureux Paul Apôtre aux Philippiens.

Fratres, Christus factus est pro nobis obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. Propter quod & Deus exaltavit illum: & donavit illi nomen, quod est super omne nomen: ut in nomine Jesu omne genu flectatur, cælestium terrestrium, & infernorum; & omnis lingua confiteatur, quia Dominus Jesus Christus in gloria est Dei Patris.

MEs freres, Jesus-Christ s'est rendu obéissant jusqu'à la mort, & jusqu'à la mort de la croix. C'est pourquoi Dieu l'a élevé, & lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jesus, tout genou flechisse, au ciel, sur la terre, & dans les enfers, & que toute langue confesse que le Seigneur Jesus-Christ est dans la gloire de Dieu son Pere.

Graduel.

Christus factus est pro nobis obediens usque ad mortem: mortem autem Crucis. ꝯ. Prop.

JESUS-CHRIST s'est rendu obéissant jusqu'à la mort, & jusqu'à la mort de la croix. ꝯ. C'est pourquoi Dieu l'a

élevé & lui a donné un nom
qui est audessus de tout
nom.

*ter quod & Deus exal-
tavit illum: & dedit illi
nomen, quod est super
omne nomen.*

Louez Dieu, louez Dieu.

✠. O bois aimable, cloux sa-
crez, croix chargée d'un far-
deau bien précieux, & qui
seule avez été digne de por-
ter le Seigneur & le Roi
du ciel. Louez Dieu.

*Alleluia, alleluia.
✠. Dulce lignum, dul-
ces clavos, dulcia fe-
rens pondera: quæ sola
fuiſti digna ſuſtinere
Regem cælorum, & Do-
minum. Alleluia.*

Après la Septuagesime, on omet l'Alleluia,
& on dit ce qui ſuit.

Trait.

NOus vous adorons, ô
Christ, & nous vous be-
niſſons, parce que par vo-
tre croix vous avez racheté
le monde. ✠. Nous ado-
rons votre croix, Seigneur,
nous celebrons la memoire
de votre glorieuſe Paſſion.
Aiez pitié de nous, vous qui
avez ſouffert la mort pour
nous. ✠. Soiez benie, ô
croix, qui ſeule avez été
digne de porter le Roi des
cieux & le Souverain du
monde.

ADoramus te,
Christe, &
benedicimus tibi, quia
per Crucem tuam
redemiſti mundum.
✠. Tuam Crucem
adoramus, Domine,
tuam glorioſam re-
colimus paſſionem:
miſerere noſtri, qui
paſſus es pro nobis.
✠. O Crux benediſta,
quæ ſola fuiſti digna
portare Regem cælo-
rum, & Dominum.

Au tems de Pâque on omet le Graduel, & on dit.

Louez Dieu, louez Dieu.

✠. Publiez parmi les na-
tions, que le Seigneur a
regné par le bois. Louez
Dieu. ✠. O doux bois, qui
portez de doux cloux & un

*Alleluia, Alleluia.
✠. Dicite in Gentibus,
quia Dominus regna-
vit à ligno. Alleluia.
✠. Dulce lignum, dul-
ces clavos, dulcia fe-*

*rens pondera , quæ so-
la fuisti digna sustinere
Regem calorum , &
Dominum. Alleluia.*

E V A N G I L E.

*Sequentia Sancti
Evangelii secundum
Matthæum.*

I N illo tempore : As-
sumpsit Iesus duode-
cim discipulos secreto ,
& ait illis : Ecce ascen-
dimus Ierosolimam , &
Filius hominis tradetur
Principibus sacerdo-
tum , & Scribis , &
condemnabunt eum
morte , & tradent eum
Gentibus ad illuden-
dum , & flagellandum
& crucifigendum , &
tertia die resurget.

Offertoire.

P Rotege Domine
plebem tuam , per
signum sanctæ Crucis ,
ab omnibus insidiis ini-
micorum omnium : ut
tibi gratam exhibea-
mus servitutem , & ac-
ceptabile fiat sacrifi-
cium nostrum.

Secrète.

HÆc oblatio , Do-
mine quæsumus ,
ab omnibus nos pur-

doux fardeau , vous seul
avez été digne de porter le
Roi de cieux & le Souverain
de l'univers. Louez Dieu.

La suite du saint Evan-
gile selon saint Mat-
thieu.

E N ce tems-là, Jesus prit Ch. 20.
à part les douze Disci-
ples , & leur dit : Nous
allons à Jerusalem , & le Fils
de l'Homme sera livré aux
Princes des Prêtres , & aux
Docteurs de la Loi , qui le
condanneront à la mort , &
le livreront aux Gentils ;
afin qu'ils le traitent avec
mocquerie , & avec outra-
ge , & qu'ils le fouëttent &
le crucifient : & il ressus-
citera le troisième jour.

S Eigneur , protegez votre
peuple par le signe de la
sainte Croix contre les en-
treprises & les pieges de
tous ses ennemis ; afin que
notre service vous soit agrea-
ble , & notre sacrifice digne
de vous être offert.

F Aites , s'il vous plaît ,
Seigneur , que cette obla-
tion , qui aiant été immo-

lée sur l'Autel de la Croix,
a effacé les pechez de tout
le monde, nous purifie de
routes nos offenses ; Par le
même J. C. N. S.

*get offensis , quæ in ara
crucis etiam totius
mundi tulit offensam ;
Per eundem Domi-
num nostrum.*

Preface.

OUi certes , il est bien
raisonnable , & c'est
une chose équitable & salu-
taire , que nous vous ren-
dions graces en tout tems
& en tous lieux , ô Sei-
gneur , Pere Saint , Dieu
tout-puissant & éternel qui
avez voulu sauver le genre
humain par l'arbre de la
Croix , afin de faire renaî-
tre la vie d'où la mort ti-
roit son origine ; & que le
demon qui par le fruit d'un
arbre avoit vaincu l'hom-
me , fût aussi vaincu lui-
même sur un arbre par J. C.
notre Seigneur : par qui
les Anges louent votre Ma-
jesté , les Dominations l'a-
dorent , les Puissances l'ho-
norent avec une crainte re-
spectueuse , les Cieux & les
Vertus des Cieux , & les
bienheureux Seraphins , en
celebrent tous ensemble la
gloire avec des transports de
joie. Nous vous prions de
recevoir nos voix que nous
unissons avec les leurs , en

V Erè dignum &
justum est , æ-
quum & salutare ,
nos tibi semper &
ubique gratias agere ,
Domine sancte , Pa-
ter omnipotens , eter-
ne Deus : Qui salu-
tem humani generis
in ligno crucis con-
stituisti , ut unde mors
oriebatur , inde vita
resurgeret : & qui in
ligno vincebat , in
ligno quoque vince-
retur , Per Chri-
stum Dominum no-
strum : per quem Ma-
jestatem tuam lau-
dant Angeli , ado-
rant Dominationes ,
tremunt Potestates ;
Celi , cælorumque
Virtutes , ac beata
Seraphim , sociâ exul-
tatione concelebrant.
Cum quibus & no-
stras voces ut admitti
jubeas deprecamur ,
supplici confessione di-

centes. Sanctus, Sanctus, Sanctus, &c. vous disant par une humble confession. Saint, Saint &c.

Communion.

P *Er signum Crucis de inimicis nostris libera nos Deus noster.* **S** Eigneur notre Dieu, délivrez-nous de nos ennemis par le signe de la Croix.

Post-Communion.

A *Desto nobis Domine Deus noster : & quos sanctæ Crucis letari facis honore, ejus quoque perpetuis defende subsidiis ; Per Dominum.* **A** Ssistez-nous, Seigneur notre Dieu ; & comme nous honorons avec joie la sainte Croix, faites aussi qu'elle nous serve d'une continuelle défense ; Par notre Seigneur, &c.

Au tems de Pâque, au lieu de la premiere Collecte, on dit la suivante.

D *Eus, qui pro nobis Filium tuum Crucis patibulum subire voluisti, ut inimici à nobis expelleres potestatem ; concede nobis famulis tuis ; ut resurrectionis gratiam consequamur ; Per eundem.* **O** Dieu, qui avez voulu que votre Fils souffrit pour nous le supplice de la croix, afin de nous délivrer de la puissance de l'ennemi ; accordez-nous comme à vos serviteurs la grace de participer à la gloire de sa résurrection ; Par.

EXPLICATION DE L'ÉPÎTRE.

L'Apôtre venoit d'exhorter les Chrétiens de Philippe en Macedoine à qui il écrivit cette lettre l'an 62. de J. C. à ne rien faire par un esprit de contention ou de vaine gloire ; mais à se croire par humilité chacun au dessous les uns des autres. Pour les animer à cette vertu, il les conjure d'être dans la même

disposition que J. C. c'est à-dire , d'imiter son humilité , laquelle a paru avec éclat en cet abaïssement étonnant par lequel il s'est fait homme , & en sa fidélité & entiere obéïssance qu'il a rendue à son Pere.

Mes Freres , J. C. s'est rendu à son Pere obéïssant jusqu'à la mort , & jusqu'à la mort de la Croix. Parmi les hommes il y en a qui commandent , il y en a qui obéissent. J. C. s'est mis au nombre des derniers. Il n'est pas venu pour être servi , mais pour servir ; il n'est point venu pour faire sa volonté , mais pour faire celle de son Pere à qui il s'est rendu inférieur par son incarnation. Il n'a point mis de bornes , à l'obéïssance qu'il a voulu rendre. Il a été soumis jusqu'à la mort la plus humiliante & la plus rigoureuse de toutes les peines ; & il l'a été jusqu'à la mort de la croix , la plus cruelle & la plus ignominieuse de toutes les morts.

C'est pourquoi Dieu l'a élevé , & selon la force du mot grec , Il l'a élevé à une souveraine grandeur & au dessus de toutes choses. L'Apôtre nous aiant proposé en J. C. l'humilité que nous devons imiter , nous propose aussi l'élevation dont l'humilité doit être récompensée. L'exemple d'un Dieu humilié auroit fait peu d'impression sur les esprits des hommes , si son humiliation n'avoit été suivie de cette gloire à laquelle nous le voions élevé. Le chemin étroit par lequel le Sauveur a marché auroit rebuté tout le monde , s'il ne nous avoit fait voir au bout de ce chemin une éternelle & souveraine félicité. S'étant fait homme pour être notre guide & notre modèle , il est entré par la Croix dans sa gloire , afin de nous faire

faire voir en lui & le terme où nous devons tendre , & la voie qui y conduit. Ne craignons pas d'être humiliés avec J. C. puisque par là nous mériterons d'être glorifiés avec lui. Ne prétendons pas avoir part à sa grandeur , si nous n'en prenons à son abaissement

Il lui a donné un nom qui est au dessus de tout nom. Is. 9. 6.
Luc. 1.
35. Isaïe avoit prédit que le Christ seroit appelé Dieu ; & l'Ange avoit dit à la sainte Vierge , Le fruit saint qui naîtra de vous , sera nommé le Fils de Dieu. Voilà quel est le nom élevé au dessus de tout autre nom , que J. C. a mérité par son humilité & par son obéissance. Ce n'est pas qu'il n'ait été Dieu avant sa mort , puis qu'il l'est de toute éternité. La nature humaine qu'il a prise , a été unie dès le premier moment de sa conception à la nature divine ; c'est donc dès ce moment que cet homme dont il s'est revêtu pour notre salut , a reçu le nom de Dieu ; & le Fils de Marie a été fait le Fils du Très-haut , au même instant que le Fils du Très-haut a bien voulu devenir le Fils de Marie.

Mais Dieu ne faisoit pas encore éclater la puissance & la majesté de ce grand nom qu'il avoit donné à J. C. Les miracles que le Sauveur faisoit pendant sa vie mortelle , ne le firent reconnoître pour Dieu que par un petit nombre de personnes ; tous les autres étoient arrêtés par les foiblesses qui couvroient sa grandeur ; & la Croix effaça en ses Disciples mêmes les idées qu'ils avoient conçûes de sa divinité. Le voile fut levé par sa résurrection : il parut alors ce qu'il étoit ; & les merveilles que faisoient les Apôtres pour soutenir le témoignage qu'ils rendoient à leur Maître res-

suscité & regnant au ciel, firent adorer comme Dieu par les Juifs mêmes, celui qu'ils avoient méprisé comme le dernier de tous les hommes. J. C. entant que Dieu, a ressuscité son corps par sa propre puissance, & par conséquent il s'est élevé & glorifié lui même, il s'est fait connoître pour le Fils de Dieu. Entant qu'homme il a été ressuscité de Dieu, & en ce sens Dieu l'a élevé & glorifié, Dieu a fait connoître qu'il étoit son Fils & Dieu comme lui.

Or selon le langage de l'Ecriture, quand il est dit que dieu donne, cela veut dire souvent qu'il fait paroître & éclater le don qu'il fait. Il a donc donné le nom de Dieu à J. C. son Fils en le ressuscitant, parce que par là il a fait éclater la divinité de J. C. C'est pour-
 33. *Act. 13.* quoi S. Paul ne craint pas d'expliquer la resur-
Pf. 2. 7. rection du Sauveur par ce passage du Pseaume:
 Le Seigneur m'a dit, Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui; entendant par le jour auquel Dieu lui a dit, Vous êtes mon Fils, le jour auquel en le ressuscitant il l'a fait connoître pour son Fils.

Afin qu'au nom de Jesus tout genou fléchisse.
 Fléchir le genou, signifie reverer; c'étoit la marque de l'adoration que les Rois d'Orient recevoient de leurs sujets. Lorsque cette ceremonie se fait non seulement à la personne même, mais encore à la seule prononciation de son nom, c'est un grand témoignage de respect. Tel est celui que Dieu fait rendre à son Fils par toutes les creatures, soit du ciel, soit de la terre, soit des enfers. Depuis que J. C. a commencé de se faire connoître par la gloire de sa resurrection, & par tout ce qui
 l'a

l'a suivie, on a commencé de l'adorer, & de se soumettre à lui. La connoissance & la veneration de son nom s'est accruë de jour en jour; & le tems viendra que tout reconnoîtra son empire par des hommages ou forcez ou volontaires. Car, comme dit l'Apôtre, tout ne lui est pas encore soumis, tout genou ne fléchit pas encore, mais tout genou fléchira, tout lui sera assujetti; au ciel, où il se manifeste aux Anges & aux Bienheureux; sur la terre, où son nom sera annoncé par toutes les nations; dans les enfers, où sa justice se fera sentir à ses ennemis. Jesus sera adoré par tout, & son nom imprimera le respect ou la terreur; parce que Dieu est son nom; parce que Jesus est le Fils de Dieu, & le Juge souverain des vivans & des morts. *Heb. 2. 8.*

L'honneur que les Chrétiens rendent au nom de Jesus quand ils l'entendent prononcer, est une confession de ce grand nom de Dieu qu'il a reçu de son Pere; & toute langue fera un jour la même confession, & publiera que *J. C. est Notre Seigneur, & qu'il est dans la gloire de son Pere*; jouissant comme homme de la gloire dont son Pere a récompensé ses travaux & ses souffrances: possédant comme Dieu la même gloire que son Pere, avec qui il est un seul & même Dieu de toute Eternité. L'Eglise nous fait même fléchir le genou, lors qu'on prononce ces paroles de l'Apôtre. Elle nous invite par cette ceremonie à examiner si les sentimens de notre cœur répondent à la posture de notre corps. Notre langue confesse que *J. C. est dans la gloire de son Pere*; mais notre vie dit-elle la même chose?

Cette grandeur suprême que *J. C.* a meritée

par ses humiliations, nous est proposée, afin que nous respections non-seulement sa grandeur, mais ses humiliations mêmes. Tant qu'on a ignoré que J. C. étoit Dieu, ses bassesses ont été méprisées; depuis qu'on sçait que ce sont les bassesses d'un Dieu anéanti pour notre salut sans rien perdre de sa grandeur, on les adore : mais on les adore inutilement, si on n'imité l'humilité de celui qui les a embrassées. Car le fond de la religion consiste à imiter ce qu'on révere. On se prosterne dès qu'on entend l'Apôtre qui dit que tout genoux fléchisse au nom de Jesus; mais renonce-t'on à son orgueil, & devient-on humble, quand on entend ce même Apôtre, qui dit : Entrez dans les mêmes sentimens qu'a eû J. C. humilié, anéanti, obéissant, & obéissant jusqu'à la mort de la Croix? On veut bien adorer J. C. crucifié, mais on ne veut pas être crucifié avec lui. On respecte sa Croix, mais on ne la veut point porter. On admire son obéissance, & on ne se soumet point. On solennise la mémoire de sa mort, & on desire d'avoir part à la gloire de sa résurrection; mais on ne veut point mourir au peché, au monde, à soi-même, afin de ne vivre que pour Dieu. Et cependant, selon la parole expresse de l'Apôtre, J. C. est mort & ressuscité, afin que nous ne vivions & que nous ne mourions que pour lui. Selon la parole formelle du même Apôtre, pour vivre avec J. C., il faut mourir avec lui; pour avoir part à la gloire de son regne, il faut avoir part à l'ignominie de ses souffrances.

2. Cor.
5. 15.
2. Tim.
2. 21.

Pourquoi avoir honte de s'humilier, Seigneur, après l'exemple que vous nous avez

donné de l'humilité la plus profonde que nous eussions jamais pû concevoir ? Pourquoi craindre de souffrir, en voyant la gloire à laquelle doivent être élevez avec vous, ceux qui auront souffert avec vous en souffrant pour vous ? Et néanmoins le désir de cette gloire ne sera point capable de nous faire aimer, ou au moins accepter avec soumission les souffrances par lesquelles vous voulez que nous la meritions ; l'exemple d'un Dieu humble n'étouffera point notre orgueil, si de dessus votre Croix, vous ne nous attirez à vous, comme vous nous l'avez promis, & si vous ne nous inspirez vous-même par votre grace, ces sentimens d'humilité. Achevez, Seigneur, votre ouvrage qui est celui de notre salut. Par votre Croix vous êtes entré dans votre gloire, pour nous montrer tout à la fois, & le terme où nous devons tendre, & le chemin que nous devons tenir. Faites nous aimer ce terme, faites-nous marcher par ce chemin, & nous ferons sauvez.

Jean 2^e
31.

EXPLICATION DE L'EVANGILE.

EN ce cems-là. Lors que Jesus alloit à Jerusalem pour la dernière fois. Ainsi ce qui est rapporté dans cet Evangile arriva peu de jours avant sa mort.

Jesus prit à part les douze Disciples & leur dit : Nous allons à Jerusalem, & le Fils de l'Homme sera livré aux Princes des Prêtres & aux Docteurs de la Loi qui le condamneront à la mort.

J. C. avoit déjà prédit deux fois sa mort ouvertement & sans figure. La première, après la confession que S. Pierre fit, qu'il étoit le

Christ , le Fils du Dieu Vivant. La seconde après la Transfiguration sur la montagne. Il la prédit ici pour la troisième fois dans le voyage qu'il fit à Jerusalem pour y mourir effectivement , ainsi que l'Evangile de cette Messe le rapporte. A chaque fois par une sagesse & un tempéramment que S. Chrysostome admire , il a soin de fortifier l'Esprit de ses Apôtres , & de prévenir le scandale que la faiblesse de sa mort auroit pu causer en eux. La première fois il fait reconnoître & confesser auparavant sa Divinité. La seconde il fait entrevoir à trois d'entre eux quelques raions de sa gloire ; & avant cette troisième qui arriva à la fin de sa vie , il leur avoit fait voir sa toute-puissance par un nombre infini de miracles. J. C. ne leur prédit si souvent sa mort , qu'afin qu'ils se souvinssent quand ils le verroient mourir , qu'il avoit sçu tout ce qui lui devoit arriver : que regardant ainsi sa mort comme volontaire , ils la vissent sans se troubler , & que l'accomplissement des circonstances de sa Passion qu'il leur avoit prédite , leur fît attendre avec certitude la resurrection qu'il leur dit encore ici devoir suivre sa mort.

Et le livreront aux Gentils , c'est-à-dire aux Romains qui étoient alors les maîtres de la Judée. Et c'est ce qui augmente l'ignominie de la mort du Fils de Dieu , de ce que les Prêtres & les Scribes ne se contenterent pas de le condamner injustement , mais qu'ils le livrerent à des païens qu'ils avoient en horreur : ce qui fut cause que le supplice porté par la Loi , fût accompagné d'une infinité d'outrages qu'il n'auroit pas souffert , s'ils l'avoient fait mourir eux-mêmes.

Afin qu'ils le traitent avec méquerie, & qu'ils le fouëtent & le crucifient. C'est là la part que les Gentils ont eue à sa Passion qui comprend tous les outrages & les indignes traitemens que lui firent les soldats; la couronne d'épines, les soufflets, les crachats, sa sanglante flagellation, sa mort par le supplice de la Croix, qui fut son plus grand abaissement. Car la Croix étoit le supplice non seulement des esclaves, que l'on ne regardoit presque pas comme des hommes, mais des plus vils & des plus méchans esclaves.

Il y avoit des croix qui n'avoient que trois extrémités comme des potences; mais il est plus probable que celle de J. C. en avoit quatre, comme celles qui sont dans nos Eglises: ce que S. Paul semble autoriser dans l'Épître aux Ephesiens, où il marque quatre dimensions, la largeur, la longueur, la hauteur & la profondeur; car selon S. Augustin la hauteur se doit considérer dans le bois qui s'élève au-dessus de la traverse.

Et il ressuscita le troisième jour. Si les Apôtres avoient été troublez de la prédiction de la mort de J. C. l'assurance qu'il leur donnoit en même-tems de sa Resurrection auroit dû les rassurer; puisque ces deux choses jointes ensemble devoient former dans leur esprit une pleine conviction de la divinité de celui qui leur parloit. Mais les Apôtres prévenus comme tous les Juifs de la créance que le Messie ne devoit point mourir, ne comprirent rien dans ce discours, comme le remarque S. Luc. Ils comprenoient bien, sans doute, que le Sauveur leur disoit qu'il devoit mourir. Mais ce qu'ils ne pouvoient concevoir, étoit le my-

fiere de cette mort & de cette Resurrection, qui la devoit suivre. Leur cœur étoit trop aveugle & trop pesant pour joindre ensemble ces deux mysteres. La seule pensée de la mort d'un Dieu les surprenoit étrangement : mais ces mocqueries, ces outrages, ces fouets, ce crucifiement augmentoient beaucoup leur trouble. Ils croioient, mais sans rien concevoir de distinct, & ils écoutoient ce que le Sauveur leur disoit, comme des choses où leur esprit ne pouvoit atteindre, ce qui fait dire à S. Luc que cette parole étoit cachée & voilée pour eux. Et c'est aussi très-souvent la maniere dont nous entendons plusieurs veritez de l'Evangile qui troublent la fausse paix dans laquelle nous vivons, & les idées que nos passions se sont formées sur les differens objets que le monde nous presente. Nous sommes plus éclairés de la foi que les Apôtres n'étoient alors; leur exemple nous est une instruction qu'ils n'avoient pas; cependant nous comprenons moins qu'eux de cette maniere efficace qui consiste dans la pratique, les leçons, par exemple, que contient l'Evangile de cette Messe. Nous y voions J. C. toujours occupé de sa mort, & marchant dans cette vûe vers le lieu de son supplice pour obéir à l'ordre de son Pere. Nous autres loin de profiter de cette importante leçon, nous faisons ce que nous pouvons pour oublier la necessité que nous avons de mourir. Chaque moment est pour nous un pas que nous faisons vers la mort indépendamment de l'attention que nous y pouvons faire. Nous y marchons donc, mais non pour sacrifier notre vie à Dieu comme J. C. lui a sacrifié la sienne. Il alloit à ce sacrifice par les

DE LA SAINTE CROIX. 153
mocqueries, les fouëts & la croix ; & nous y
allons par les divertissemens, les plaisirs, les
joies, les folies du monde, nous dont la pro-
fession est d'imiter un chef qui a toujours eu
la mort, la croix & les souffrances dans l'e-
sprit & dans le cœur.

T Elle est en effet notre profession, Seigneur,
mais nous ne sçaurions vous imiter, ni avoir
dans nos cœurs votre croix & vos souffrances,
si vous n'y habitez vous même par la foi. Cet-
te divine presence que nous vous demandons,
nous changera, comme elle a changé vos Apô-
tres. Par elle nous comprendrons comme eux
vos mysteres. Comme eux nous n'aurons ni hon-
te ni apprehension de votre croix : & comme
eux nous nous rejouïrons d'être trouvez dignes
de souffrir pour vous & avec vous.

LA MESSE VOTIVE DE LA PASSION DE NOTRE SEIGNEUR JESUS-CHRIST.

LA Messe Votive de la sainte Croix, qui
est l'abregé & le comble des abaïssemens
& des souffrances de J. C. est suivie de celle
de la Passion, qui comprend plus generalement
tout ce qu'il a souffert pour nous, & sur tout
la nuit & le jour de sa mort.

On en celebre la fête dans les deux semai-
nes qui finissent le Carême, & particuliere-
ment dans la dernière, pendant laquelle l'E-
glise fait lire l'histoire de la Passion selon les
quatre Evangelistes.

Lett. 54

Comme cette Fête s'observoit par toute la terre du tems de S. Augustin, ce saint Docteur la met au nombre de celles que nous devons croire été trouvées établies & ordonnées par les Apôtres ou par les Conciles generaux dont l'autorité est si grande & si utile dans l'Eglise. Les fideles ne sçauroient trop souvent repasser dans leur esprit les souffrances du Fils de Dieu, qui sont le prix de notre redemption, & le fondement, dit le Catechisme du Concile, sur lequel est appuïée la Foi & la Religion chrétienne. Et c'est une marque évidente d'indifference pour J. C. dans ceux qui n'ont pas assez de soin de s'instruire de l'histoire & des circonstances de sa Passion, & de la maniere dont il est mort. Car l'histoire de sa mort, est l'histoire de notre delivrance. Or qui peut negliger de s'informer de quelle sorte il a été delivré, qu'en contant pour peu de chose cette delivrance, & son liberateur. Et n'est ce pas une ingratitude extrême envers celui dont on a reçu un si grand bienfait, que negliger même de sçavoir ce qu'il a fait pour nous le procurer.

C'est des Evangelistes que l'on doit tirer cette instruction. Et l'on trouvera tout ce qu'ils en ont dit amplement expliqué dans le volume qui contient la semaine sainte. Ceux qui ont leur salut en recommandation y peuvent avoir recours, non seulement lors que leur pieté les porte à dire ou faire dire cette Messe votive de la Passion du Sauveur, mais le plus souvent qu'ils le peuvent.

S. Bernard dit, qu'il ne faut point douter que l'ame blessée qui demeurera dans les cicatrices de J. C. n'y reçoive promptement sa santé:

Car, poursuit il, qu'y-a-t'il de plus efficace pour guerir les plaies de la conscience & pour purifier l'entendement, qu'une meditation assidue des plaies de J. C. C'est ce qu'il pratiquoit lui même & qu'il nous enseigne à pratiquer par son exemple. Dès le commencement, dit-il, de ma conversion, au lieu du grand nombre de merites que je sçavois me manquer, j'ai eu soin de me faire un petit bouquet de toutes les douleurs & de toutes les amertumes de mon Seigneur: c'est à dire, premierement des neccitez qu'il a souffertes lors qu'il étoit enfant, ensuite des travaux qu'il a endurez en prêchant, des fatigues qu'il a essuïées dans ses divers voyages, de ses veilles pendant les nuits entieres qu'il passoit en prieres, des tentations qu'il a bien voulu souffrir, de ses jeûnes, des larmes qu'il a versées par compassion, des embuches qu'on lui a dressées, des dangers que ses faux freres lui ont fait courir, des outrages, des crachats, des soufflets, des risées, des reproches, des cloux, & autres choses semblables que l'Evangile, en une infinité d'endroits, rend témoignage qu'il a souffertes pour le salut du genre humain.

Et parmi tant d'autres petits rameaux de cette mirrhe odoriferante, j'ai crû, continuë ce même Pere, que je ne devois pas oublier cette mirrhe même dont on lui donna à boire sur la croix, ni celle dont on l'embauma dans le sepulcre; parce que dans la premiere il a pris sur lui l'amertume de mes pechez, & dans l'autre il a consacré l'incorruptibilité future de mon corps. Tant que je vivrai, je publierai hautement des graces si extraordinaires. Je n'oublierai jamais des faveurs si signalées; puis

que c'est à elles que je suis redevable de ma vie.

Il appelle ailleurs notre redemption, le principal & le plus grand des ouvrages de Dieu; & quand même on pourroit oublier les autres, il veut qu'au moins celui-là ne s'éloigne jamais de la memoire de ceux qui ont été rachetez. Il nous y fait remarquer deux choses; la maniere dont il s'est accompli, & le fruit qu'il a produit. La maniere, ç'a été par l'aneantissement d'un Dieu; & le fruit, c'est que nous serons remplis de lui. La meditation sur la derniere de ces deux choses, doit exciter en nous une sainte esperance; & la meditation sur la premiere doit allumer en nous un amour tres ardent. Et rien n'est plus propre que l'un & l'autre, à nous animer au service d'un Dieu qui s'est humilié si profondement pour nous élever jusqu'à lui.

Tirez-nous à vous, Seigneur, afin que nous courrions après l'odeur de ce precieux bouquet de vos souffrances. Versez dans nos cœurs cet agreable parfum pour dissiper l'odeur facheuse & infectée de nos pechez. Votre passion en est la ruine. Elle est le remede excellent & efficace de tous nos maux. Rendez-le nous toujours present à l'esprit par une humble reconnoissance. Inspirez-nous la volonté d'y recourir en toute occasion. Donnez-nous les dispositions necessaires pour en profiter.

A LA MESSE. Introït

Ad Phil.
lip. 2. **L**E Seigneur Jesus-Christ s'est abaissé lui-même, se rendant o. **H**Umiliavit semet-
ipsum Dominus
Jesus-Christus usque

ad mortem , mortem autem Crucis : propter quod & Deus exaltavit illum, & donavit illi nomen, quod est super omne nomen. Ps. Misericordias Domini in æternum cantabo : in generationem, & generationem. V. Gloria.

béissant jusqu'à la mort, & jusqu'à la mort de la croix. C'est pourquoi Dieu l'a élevé & lui a donné un nom qui est au-dessus de tous les Noms. Ps. Je chanterai les miséricordes éternelles du Seigneur dans la succession de tous les ages. V. Gloire.

Ps. 88.

Collecte.

Domine Jesu Christe, qui de cælis ad terram de sinu Patris descendisti, & sanguinem tuum pretiosum in remissionem peccatorum nostrorum fudisti : te humiliter deprecamur ; ut in die judicii, ad dexteram tuam audire mereamur ; Venite benedicti ; Qui vivis & regnas cum Deo Patre, &c.

Seigneur Jesus-Christ, qui sortant du sein de votre Pere, êtes descendu du ciel en terre, & avez répandu votre précieux sang, pour expier nos pechez ; nous vous supplions très-humblement de nous faire la grace qu'au jour du jugement nous méritons d'être mis à votre droite, & d'entendre cette parole : Venez, vous qui êtes les benis de mon Pere ; Nous vous en prions, vous qui vivez, &c.

E P Î T R E.

Lectio Zachariæ Prophetæ.

Hæc dicit Dominus : Effundam super domum David, & super habitatores Jerusalem, spiritum gratiæ & precum

Leçon tirée du Propheete Zacharie.

Voici ce que dit le Seigneur : Je répandrai sur la maison de David & sur les habitans de Jerusalem un esprit de graces & de prieres. Ils jetteront les

Ch. 12.
& 13.

yeux sur moi qu'ils auront percé de plaies, ils pleureront avec des larmes & des soupirs celui qu'ils auront blessé, comme on pleure un fils unique, & ils seront perçez de douleur comme l'est une mere à la mort d'un fils aîné. En ce tems là il y aura un grand deuil à Jerusalem, & l'on dira : D'où viennent ces plaies que vous avez au milieu des mains ? Et il répondra, j'ai été percé de ces plaies dans la maison de ceux qui m'aimoient. O épée réveille-toi ; viens contre mon Pasteur, contre l'Homme qui se tient toujours attaché à moi, dit le Seigneur des armées. Frappe le Pasteur, & les brebis seront dispersées : dit le Seigneur tout-puissant.

Et afficient ad me; quem confixerunt: Et plangent eum planctu quasi super unigenitum, Et dolerunt super eum, ut doleri solet in morte primogeniti. In die illa magnus erit planctus in Jerusalem, Et dicetur: Quid sunt plagæ istæ in medio manuum tuarum? Et dicet: His plagatus sum in domo eorum, qui diligebant me. Frange mea suscitare super pastorem meum, Et super virum coherentem mihi, dicit Dominus exercituum: percutite pastorem, Et dispergentur oves: ait Dominus omnipotens.

Graduel.

M On cœur s'est préparé à toute sorte d'opprobres & de miseres : & j'ai attendu que quelqu'un prît part à ma douleur, & personne ne l'a fait. J'ai cherché des consolateurs, & je n'en ai point trouvé. *Y.* Ils m'ont donné du fiel

I *mproperium expectavit cor meum, Et miseriam: Et sustinui, qui simul mecum contristaretur, Et non fuit: consolantem me quaesivi, Et non inveni. Y. Derunt in escam meam*

fel , & in siti mea potaverunt me aceto.

pour ma nourriture , & dans ma soif ils m'ont présenté du vinaigre à boire.

Alleluia , alleluia.

Louez Dieu , louez Dieu.

Ÿ. Ave Rex noster : tu solus nostros es miseratus errores : Patri obediens , ductus es ad crucifigendum , ut agnus mansuetus ad occisionem. Alleluia.

Ÿ. Nous vous saluons , ô notre Roi ! Vous seul avez eu pitié de nos fautes , vous avez été conduit au supplice de la croix , comme un doux agneau que l'on mène à la boucherie. Louez Dieu.

Après la Septuagesime on omet l'Alleluia & le verset qui suit , & on dit

Trait.

V Erè languores nostros ipse tulit , & dolores nostros ipse portavit. *Ÿ. Et nos putavimus eum quasi leprosum , & percussum à Deo , & humiliatum. Ÿ. Ipse autem vulneratus est propter scelera nostra. Ÿ. Disciplina pacis nostræ super eum : & livore ejus sanati sumus.*

I L s'est véritablement chargé de nos maux & de nos infirmités. *Ÿ.* Nous l'avons pris pour un Lepreux , pour un homme frappé de la main de Dieu , & humilié. *Ÿ.* Mais il n'a souffert ces tourmens qu'à cause de nos pechez. Nos crimes l'ont exposé à ce cruel supplice. *Ÿ.* C'est pour notre reconciliation qu'il a été châtié : & nous avons été guéris par ses plaies.

Pour le tems Pascal au lieu du Graduel on dit :

Alleluia , alleluia. Ave Rex noster : tu solus nostros es miseratus errores : Patri obediens , du-

Louez Dieu , louez Dieu. Nous vous saluons , ô notre Roi ! Vous seul avez eu pitié de nos fautes. Et obéissant à votre Père vous

160 M E S S E V O T I V E

avez été conduit au supplice de la croix, comme un doux agneau que l'on mene à la boucherie. Louez Dieu.

Y. Gloire soit à vous, Seigneur; sauvez-nous s'il vous plaît: La victoire est à vous, le triomphe vous est dû; la couronne d'une souveraine louange, & d'un honneur suprême vous appartient. Louez Dieu.

Etus es ad crucifigendum, ut agnus mansuetus ad occisionem. Alleluia.

X. *Tibi gloria, hosana: tibi triumphus & victoria: tibi summa laudis & honoris corona. Alleluia.*

E V A N G I L E.

La suite du saint Evangile selon saint Jean.

Sequentia sancti Evangelii secundum Joannem.

Ch. 19. **E**N ce tems-là, Jesus voiant que tout étoit accompli, afin qu'une parole de l'Ecriture fût encore accomplie, il dit: J'ai soif. Et comme il y avoit là un vase plein de vinaigre, les soldats en emplirent une éponge, & la mettant au bout d'un bâton d'hyssope la lui presenterent à sa bouche. Jesus aiant pris le vinaigre, dit, tout est accompli; & baissant la tête il rendit l'Esprit. Or les Juifs de peur que les Corps ne demeurassent à la Croix le jour du Sabbat, parce que c'en étoit

IN illo tempore: Sciens Jesus quia omnia consummata sunt, ut consummaretur Scriptura dixit: Sitio. Vas ergo positum erat aceto plenum. Illi autem spongiam plenam aceto, hyssopo circumponentes, obtulerunt ori ejus. Cum ergo accepisset Jesus acetum, dixit: Consummatum est. Et inclinato capite tradidit spiritum. Judai ergo (quoniam Parasceve erat) ut non remanerent in cruce corpora sabbato, (erat enim

magnus dies ille sabbati) rogaverunt Pilatum ut frangerentur eorum crura, & tollerentur. Venerunt ergo milites: & primus quidam fregerunt crura, & alterius, qui crucifixus est cum eo. Ad Jesum autem cum venissent, ut viderent eum jam mortuum, non fregerunt ejus crura: sed unus militum lancea latus ejus aperuit, & continuo exivit sanguis, & aqua. Et qui vidit, testimonium perhibuit: & verum est testimonium ejus.

Offertoire.

I*nsurrexerunt in me viri iniqui: absque misericordia quaesierunt me interficere: & non pepercerunt in faciem meam spuerunt: lanceis suis vulneraverunt me, & concussa sunt omnia ossa mea.*

DEs impies se sont élevés contre moi: & sans aucune pitié ils ont cherché à me faire mourir. Ils ont osé cracher sur mon visage: ils m'ont percé de leurs lances. Tous mes os ont été ébranlez.

Secrete.

O*blatum tibi, Domine, sacrificium intercedente unigeniti tui passionem, vivi-*

FAites, Seigneur, que ce sacrifice que nous vous offrons, nous vivifie & nous fortifie toujours par les me-

rites de la passion de votre Fils unique ; Qui vit avec vous &c.

ficet nos semper & muniat ; Qui tecum &c.

Preface.

Oui certes, il est bien juste & bien raisonnable, & c'est une chose équitable & salutaire, que nous vous rendions graces en tout tems & en tous lieux, ô Seigneur, Pere Saint, Dieu tout-puissant & éternel, qui avez voulu sauver le genre humain par l'arbre de la croix, afin de faire renaître la vie d'où la mort tiroit son origine ; & que le demon qui par le fruit d'un arbre avoit vaincu l'homme, fût aussi vaincu lui-même sur un arbre par J. C. notre Seigneur : par qui les Anges louent votre Majesté, les Dominations l'adorent, les Puissances l'honorent avec une crainte respectueuse, les Cieux & les Vertus des cieux, & les bienheureux Seraphins, en celebrent tous ensemble la gloire avec des transports de joie. Nous vous prions de recevoir nos voix que nous unissons avec les leurs, en vous disant par une humble confession : Saint, Saint, &c.

Verè dignum & justum est, ac quum & salutare, nos tibi semper & ubique gratias agere, Domine sancte, Pater omnipotens, æterne Deus : Qui salutem humani generis in ligno crucis constituisti, ut unde mors oriebatur, inde vita resurgeret ; & qui in ligno vincebat, in ligno quoque vinceretur, Per Christum Dominum nostrum. Per quem Majestatem tuam laudant Angeli, adorant Dominaciones, tremunt Potestates ; Coeli, cælorumque Virtutes, ac beata Seraphim, sociâ exultatione concelebrant. Cum quibus & nostras voces ut admitti jubeas deprecamur, supplici confessione dicentes : Sanctus, Sanctus, &c.

Communion.

*F*oderunt manus meas, & pedes meos : dinumeraverunt omnia ossa mea. Ils m'ont percé les mains & les piés : Ils ont comté tous mes os.

Post-Communion.

*D*omine Jesu Christe, Fili Dei vivi, qui hora sexta pro redemptione mundi crucis patibulum ascendisti, & sanguinem tuum pretiosum in remissionem peccatorum nostrorum fudisti ; te humiliter deprecamur, ut post obitum nostrum, paradisi januas nos gaudenter introire concedas ; Qui vivis & regnas, &c.

*S*eigneur Jesus-Christ, Fils du Dieu vivant, qui fûtes élevé vers l'heure de midi sur la Croix pour la redemption du monde, & y répandîtes votre précieux sang pour la rémission de nos pechez ; nous vous supplions très-humblement de nous faire la grace qu'après notre mort, nous entrions avec joie dans le Paradis ; Qui vivez & regnez, &c.

EXPLICATION DE L'ÉPÎTRE.

*C*ette leçon est tirée du Prophete Zacharie, nom qui signifie *souvenir de Dieu*. Il a prophétisé cinq cens dixneuf ans avant J. C. c. 12. Ce long espace de tems, n'empêche pas qu'il n'en ait décrit la vie & la passion plutôt comme un Évangéliste, que comme un Prophete. Ainsi c'est avec raison que l'Eglise en a tiré l'Épître qu'elle fait lire dans cette Messe de la Passion, où l'on peut voir les effets salutaires que ce grand mystere a produit dans les fideles par la bonté de

Dieu, & qu'il y produit encore toutes les fois qu'ils le repaissent dans leur esprit avec piété.

Je répandrai sur la maison de David & sur les habitans de Jerusalem un esprit de graces & de prieres. Un autre Prophete cité par S. Pierre dans les Actes, avoit déjà prédit près de trois cens ans auparavant, que dans les derniers tems, qui sont ceux de l'avènement de J. C. il répandroit son Esprit sur toute chair, c'est-à-dire, qu'il feroit part de son Esprit & qu'il le communiqueroit avec abondance. Mais cette prophétie s'entend proprement d'une effusion dont les marques devoient être plus extérieures, & telle qu'elle se fit le jour de la Pentecôte dans les Apôtres, & ensuite dans les premiers fideles qui reçurent avec le S. Esprit, des dons sensibles, nécessaires alors pour l'établissement de l'Eglise : au lieu que l'effusion dont parle ici Zacharie, quoi qu'elle ait rapport au même tems, est plus intérieure; puis que c'est un esprit de graces & de prieres qui se renferme davantage dans le cœur, où il forme toute sorte de bonnes pensées & de bons desirs qui paroissent plus aux yeux de Dieu qu'à ceux des hommes. La grace est marquée la première, parce qu'elle est comme la racine; & ensuite la priere qui est comme la plante & la fleur qui en sort, & qui conserve en nous & fait croître de plus en plus cette même grace qui l'a produite.

Ce n'est pas simplement la grace ou la priere qui est répandue, mais *un Esprit de graces & de prieres*; ce qui marque une abondance, une plénitude, une perfection de charité. Ainsi pour avoir part à cet esprit, l'on doit être mû, conduit & gouverné par la grace en tout

ce que l'on fait avec deliberation, autant que la fragilité humaine & la condition de cette vie le peut permettre : & avoir de même une inclination particuliere à la priere, & prier en effet sans interruption, comme l'Évangile nous le prescrit. Le Prophete auroit pû se contenter de marquer *l'esprit de graces* ; parce que selon S. Augustin, aussi-tôt que Dieu se répand dans une ame, il imprime en elle une affection singuliere pour la priere, qui est comme un canal divin par lequel elle s'élève vers Dieu pour l'adorer & l'aimer, & s'abaisse dans la profondeur de son neant pour se hair & se mépriser ; un canal par où Dieu lui communique son divin secours, qu'elle lui demande avec une confiance humble & perseverante, & par où elle renvoie à Dieu ses dons par ses actions de graces qui la rendent digne d'en obtenir de nouvelles.

Ils jetteront les yeux sur moi qu'ils auront percé de plaies, ils pleureront avec des larmes & des soupirs celui qu'ils auront blessé, comme on pleure un fils unique, & ils seront perçez de douleur comme l'est une mere à la mort d'un fils aîné. Autre effet de la Passion du Sauveur, de la faire regarder percé d'une lance sur la croix, & de pleurer avec une grande componction du cœur nos pechez qui l'y ont attaché. Mais il faut que la grace precede, sans quoi l'on ne peut ni jetter un regard de pieté sur la croix, ni avoir un veritable regret de ses pechez.

Nous voions cette prophetie divinement accomplie dans le livre des Actes, où il est dit que S. Pierre ayant representé aux Juifs dans un discours le crime qu'ils avoient commis en crucifiant Jesus de Nazareth qui avoit fait tant

de prodiges & de miracles au milieu d'eux, ils en furent touchez jusqu'au fond du cœur, & embrassèrent le conseil que cet Apôtre leur donna de faire penitence d'un crime si effroyable. Il ne faut pas douter que leur douleur ne fût tres-grande. Le Prophete la voyant en esprit, la compare à celle dont une mere est percée à la mort d'un fils aîné ; & leur attribué des larmes semblables à celles dont on pleure un fils unique. Ces comparaisons donnent assurément une grande idée de leur componction ; mais le changement & la conversion de leur cœur en fut la marque la plus solide, & le fera toujours selon cette belle parole de S. Augustin, O penitens ! à quoi vous sert de vous humilier si vous ne changez : *Quid prodest, ô pœnitentes, quia humiliamini si non mutamini.*

Et l'on dira : D'où viennent ces plaies que vous avez au milieu des mains ? Et il répondra, J'ai été percé de ces plaies dans la maison de ceux qui m'aimoient. Ces paroles ne suivent pas immédiatement celles du texte qui precedent, dans le livre de Zacharie. Elles sont même du chapitre suivant. Mais l'Eglise les a jointes dans cette Epître pour donner aux fideles un abrégé de ce qu'il y a de plus touchant dans ce Prophete de la Passion du Fils de Dieu, à quoi ces paroles ont un rapport si naturel. Car à quel autre convient mieux qu'à J. C. d'avoir été percé de plaies au milieu des mains dans la maison de ceux qui l'aimoient ; c'est-à-dire de ceux qui faisoient profession de l'adorer comme leur Dieu, & de l'attendre comme le Messie ?

Il n'y a pas de doute que cette demande &

cette réponse ne passassent souvent par l'esprit des Juifs que Dieu a convertis au commencement de l'Eglise, & qui ont éprouvé en eux-mêmes la vérité de ces propheties. On les faisoit souvenir de ces sacrées plaies & de la part qu'ils y avoient eûes, lors, pour ainsi dire, qu'elles saignoient encore, pour les exciter plus efficacement à une véritable componction de cœur.

Mais cette demande du Prophete avec la réponse regarde-t-elle moins les Chrétiens que les Juifs? S. Paul a résolu cette question en disant *Hebr. 6.* que ceux qui tombent après le Batême, autant qu'il est en eux crucifient de nouveau le Fils de Dieu & l'exposent à l'ignominie. C'est donc à eux, s'ils sont touchés de Dieu, à voir de quelle maniere ils doivent pleurer ces plaies qu'ils ont faites à J. C. avec d'autant plus d'outrage que c'est après l'avoir connu, & lors qu'ils font profession de l'adorer; au lieu que les Juifs ne l'auroient jamais crucifié s'ils l'avoient connu, comme dit le même Apôtre. C'a été un bonheur pour les Juifs & ce n'en est pas un moindre pour les Chrétiens, de ce que J. C. a bien voulu rendre les blessures de son corps le remede de celles de leur ame. J'ai commis une grande faute, dit S. Bernard, *In Cant. Ser. 61.* ma conscience en est troublée; mais je ne me desespere point, parce que je me souviens des plaies de mon Seigneur; car il a été percé de blessures pour nos pechez. Lors donc que je pense à un remede si efficace, nulle maladie, quelque maligne qu'elle soit, ne me sçauroit épouvanter.

O Epée reveille toi; viens contre mon Pasteur, contre l'homme qui se tient toujours attac hé à moi...

Frappe le Pasteur , & les brebis seront dispersées.

A ces paroles nous reconnoissons encore plus particulièrement que le Prophete parle de J. C. puisque lui même se les applique dans l'Evangile, lors qu'il dit aux Apôtres: Je vous serai
Matth. à tous cette nuit un sujet de scandale & de
 26. 31. chute; car il est écrit: Je frapperai le Pasteur ; & les brebis du troupeau seront dispersées. C'est ce qui fut fidelement executé. A peine l'épée commençoit-elle à frapper le Pasteur , que ses Disciples s'enfuirent tous , & l'abandonnerent. N'imitons point les Disciples dans leur foiblesse. Dieu ne l'a permise que pour nous rendre forts par leur exemple. Ne nous dispersons pas en voyant notre Pasteur frappé: & si nous n'avons pas le courage de nous laisser frapper avec lui , regardons au moins avec amour & avec reconnoissance les plaies qu'il a reçues en se laissant frapper pour nos pechez. Les cloux dont il a été percé sont devenus pour moi, dit encore S. Bernard, comme des clefs qui m'ont ouvert le trésor de ses secrets, afin que je voie la volonté du Seigneur. Et pourquoi ne la verrois-je pas au travers de ses plaies? Ses cloux & ses blessures crient hautement que Dieu est vraiment en J. C. & qu'il reconcilie le monde avec lui-même. Le secret de son cœur se voit par les ouvertures de son corps; l'on voit ce grand mystere d'une bonté infinie, ces entrailles de la misericorde de notre Dieu par laquelle ce soleil levant nous est venu visiter du ciel & est venu souffrir & mourir pour nous.

POuviez-vous, Seigneur, faire éclater davantage l'excès de votre bonté & de votre misericorde

ricorde que par ces blessures cruelles que vous avez souffertes pour nos pechez ? Souvenez vous, ô mon Dieu ! de cette ancienne miséricorde, & faites la revivre aujourd'hui à notre égard. Le sacrifice que nous allons vous offrir en mémoire de la Passion de votre Fils, est un renouvellement de celui que lui-même vous a offert sur la croix pour nous. Renouvellez-en le fruit en nous & les effets. Répandez sur nous cet Esprit de graces qui nous fasse dépendre de vous en toutes choses ; cet Esprit de prieres qui nous détache de la terre & nous élève au ciel par une sainte & continuelle conversation. Que le souvenir de vos souffrances, ô mon Sauveur, nous fasse pleurer amèrement nos pechez, & nous excite à souffrir avec vous. Que les plaies que nous avons faites à votre corps en vous crucifiant, soient l'appareil & la guérison de celles que nous nous sommes faites à notre ame en vous offensant.

Que nous entrions, comme la colombe, dans ces trous mystérieux de la pierre, pour y être comme elle en sûreté, pour y demeurer fermes, & y être à couvert de l'ennemi. Que par elles nous entrions dans votre sanctuaire pour y trouver une source de douceurs, une plénitude de graces, une abondance de vertus.

EXPLICATION DE L'E V A N G I L E.

J E S U S *voiant que tout étoit accompli, Jean*
afin d'accomplir l'Ecriture dit, J'ai soif. Tout 19.
 étoit accompli, parce qu'il avoit fait & enduré tout ce qui lui étoit marqué par son Pere, tout ce que l'Ecriture avoit prédit qu'il feroit
Messes Votiv. H

Ps. 8. & endureroit. Il ne restoit plus qu'une seule prédiction à accomplir. David figure de J. C. avoit dit dans un Pseaume. Dans ma soif, ils m'ont présenté du vinaigre à boire. Il ne veut pas mourir sans excuter cet ordre. Il obéit jusques à la mort, & il boit ensuite l'amertume du calice que son Pere lui a préparé. Il dit donc, *J'ai soif*, afin de donner lieu aux soldats de lui présenter du vinaigre. Il en goute pour rendre son obéissance parfaite & entiere, & ne lui restant plus rien à faire, il dit : *Tout est consommé*, & il meurt maître de sa vie & de sa mort, ne disposant de l'une & de l'autre avec une puissance absolue, que pour ne faire pendant sa vie que ce que son Pere veut qu'il fasse, que pour souffrir à la mort tout ce qu'il veut qu'il souffre. Car il assure lui-même qu'il

Jean 6. n'étoit pas venu pour faire sa volonté, mais la volonté de celui qui l'avoit envoyé. Et après le dernier souper qu'il fit avec ses Apôtres, il leur avoit dit : Afin que le monde sçache que j'aime mon Pere, & que je fais tout ce qu'il m'a commandé, Levez-vous & sortons d'ici. Il ne faut donc plus s'étonner s'il ne descend pas de la croix, lors que les Juifs l'en sollicitent. Il n'y est que pour accomplir les Ecritures, & pour y excuter les ordres de son Pere. Il y est monté par obéissance, il y mourra par obéissance. Il quitte la vie & il la reprend quand il veut, mais il ne veut ni la quitter, ni la reprendre que suivant la volonté de celui à qui il s'est entierement soumis, pour nous apprendre que nous ne sommes jamais plus libres, jamais plus maîtres de nous-mêmes, que quand nous n'usons de notre liberté que pour dépendre absolument de Dieu, &

pour faire de sa loi l'unique regle de toute notre vie.

Les Juifs prièrent Pilate qu'on leur rompît les jambes. Il étoit ordonné par la Loi, que quand un homme auroit été crucifié, on ne laisseroit point son corps mort sur la croix, mais qu'on l'enseveliroit le même jour pour ne pas souiller la terre que Dieu avoit donnée à son peuple. Les Juifs eurent donc peur que si l'on ne faisoit rien à Jesus, & aux deux voleurs qui avoient été crucifiés avec lui, comme on peut vivre long-tems en cet état, ils ne mourussent point avant le soir du même jour, & par conséquent avant le commencement du Sabat, & de la Fête de Pâque, qui rendoit ce Sabat beaucoup plus solennel que les autres; ce qui le fait appeller par S. Jean le grand jour du Sabat. Ils prièrent donc qu'on les fît mourir, & pour cela qu'on leur rompît les jambes selon la coutume des Romains, qui faisoient mourir par ce supplice ceux qu'ils ne vouloient pas laisser plus long-tems sur le gibet.

Puis étant venus à Jesus & le voyant déjà mort, ils ne lui rompirent point les jambes, mais un d'eux lui perça le côté avec une lance, & il en sortit aussitôt du sang & de l'eau. Les soldats ayant rompu les jambes des deux voleurs, ne firent pas la même chose à J. C. parce qu'il étoit déjà mort. Mais un d'eux, pour s'assurer peut-être de sa mort, lui perça le côté avec une lance, & il en sortit du sang & de l'eau: Ce que l'Evangéliste marque avec soin comme une preuve de l'humanité de J. C. & de sa mort, comme l'accomplissement des Prophetes & la figure d'un grand mystere.

Tout cela se fit donc premierement pour rendre la mort de J. C. plus certaine; afin que

quand on le verroit vivant au bout de trois jours, on ne doutât point de sa resurrection, puis qu'on avoit été assuré de sa mort. C'est pour ce sujet que S. Jean ajoute qu'il a été témoin oculaire du fait qu'il rapporte : & il en rend témoignage, afin, dit-il, que vous le croiez aussi ; car il nous est important de croire que J. C. est mort véritablement & non en apparence. Le coup de lance l'auroit fait mourir, s'il eût été encore vivant. Les soldats qui ont crucifié J. C. ont été témoins eux-mêmes de sa mort, en sorte que les Juifs n'en peuvent douter.

Exod.

12.

Cela a encore été fait pour accomplir deux prédictions de l'Ecriture ; l'une, où il est dit qu'on ne briseroit point les os de l'agneau Pascal ; or l'agneau Pascal étoit la figure de J. C. L'autre est du Prophete Zacharie qui assure, comme on a vû dans l'Epître, qu'ils verront celui qu'ils auront percé, & qu'ils en auront de la douleur. Les Juifs l'ont percé par la main de ce soldat, puis que tout ce que les soldats Romains ont fait en ce jour sur le corps de J. C. doit être attribué aux Juifs qui l'ont mis entre leurs mains, & qui l'ont abandonné à toute leur fureur. Ils ont conçu de la douleur de tant d'outrages qu'ils ont faits à J. C. lors que le jour de la Pentecôte convertis par la prédication de saint Pierre, & touchés de componction, ils demanderent ce qu'ils devoient faire pour expier leur peché. Ils le verront enfin, selon le même S. Jean, lors qu'il viendra plein de gloire & de majesté pour juger le monde. Car alors, dit cet Evangeliste, tout œil le verra, & ceux-la même qui l'ont transpercé ; & tous les peuples de

la terre frapperont leur poitrine en le voiant. Dieu temoigne par un autre Prophete qu'un peuple perce son Dieu, lors qu'il s'écarte de sa Loi, & ne garde pas ses commandemens. Ne nous croions donc pas innocens de l'attentat commis par celui qui a percé le côté de J. C. si nous violons la Loi de l'Evangile confirmée & scellée par la mort de J. C. Mais plutôt aions recours dès maintenant avec une componction salutaire à celui que nous avons percé, afin que nous n'aions point la confusion de nous voir jugés & condamnés par celui dont nous aurons méprisé la mort & profané le sang.

Les saints Peres regardent J. C. sur la croix comme sur un lit de douleur, où il a enfanté son Eglise; & ils disent que l'eau qui sortit de son côté nous marque l'eau du Batême, par laquelle nous sommes lavés & regenez, & que le sang est le breuvage que nous recevons dans le Sacrement de l'Eucharistie. Lors que Dieu voulut faire la première femme il endormit Adam, lui ôta une côte dont il forma la femme, & mit de la chair à la place de cette côte. Voilà ce qui est arrivé sur la Croix. J. C. s'y endort du sommeil de la mort. On lui perce le côté & l'Eglise en tire sa naissance. Cette plaie ne lui fait pas seulement voir le sein où elle a reçu la vie, mais elle lui découvre, dit S. Bernard, le secret & le fond du cœur de son Epoux. C'est-là que nous pouvons tous voir de quel amour J. C. nous aime: C'est-là que nous devons tous voir de quel amour nous sommes obligés d'aimer J. C.

NOus le voions bien, Seigneur, cet amour que nous vous devons ; & nous vous demandons cet amour, que nous ne pouvons nous donner, mais qui doit être le fruit de votre Passion, & l'effet de cette grace que vous nous avez méritée par l'effusion de votre sang.

Vous avez tout accompli, Seigneur, & nous n'avons encore rien fait. Tout est consommé, dites-vous, & vous n'avez plus rien à souffrir pour notre salut. Mais nous avons encore tout à faire, & nous ne pouvons rien faire sans vous. Le grain de froment est mort, & il ne reste plus que le fruit qu'il doit produire, & ce fruit est la bonne vie de ceux qui reconnoissent que vous êtes mort pour les racheter. Produisez donc votre fruit, Seigneur ; appliquez-nous cette mort que nous honorons. Lavez-nous dans ce sang que vous avez répandu ; & puis que vous avez souffert & que vous êtes mort pour nous, faites par votre grace que nous profitons de votre Passion & de votre mort.

M E S S E S V O T I V E S

D E L A S A I N T E V I E R G E .

LA devotion des fideles envers la S. Vierge, est fondée sur la grace éminente dont elle a été remplie. C'est cette plénitude qui a donné le prix à toutes ses autres grandeurs & à toutes ses prerogatives, qui les a rendues estimables & dignes des honneurs qu'on leur rend dans l'Eglise. Sa qualité même de Mere

qui l'approchoit si fort de J. C. ne lui eût servi de rien, selon S. Augustin, si elle ne l'eût porté plus heureusement dans son cœur que dans son corps. *De la Sainte Virginité*

C'est aussi cette plénitude de graces qui la rend agreable à Dieu plus qu'aucune autre creature ; c'est de là qu'elle emprunte le credit qu'elle a auprès de lui qui fait que les fidelles l'invoquent & recourent utilement à elle dans tous leurs besoins. Elle est veritablement ce que son nom de Marie signifie en Hebreu, l'Etoile de la Mer, puis qu'elle éclaire ce siecle turbulent par le Soleil de justice qu'elle a mis au monde. Elle est aussi ce que ce même nom signifie en Syriaque, Dame ou Maîtresse, puis qu'elle est la Mere de celui qui est le Seigneur & le Maître souverain de tout l'Univers.

Le peché & la nécessité de mourir qui l'a suivi, ont tiré leur origine d'Eve ; & J. C. la veritable vie, qui a détruit & la mort & le peché, a pris naissance de Marie. Dieu l'a choisie de toute éternité pour avoir part aux Mysteres de notre redemption operée par son Fils. Et comme la memoire de ces Mysteres se celebre par l'Eglise dans les differens tems de l'année ; ainsi les Messes Votives que l'Eglise a marquées pour la S. Vierge, sont differentes selon ces tems, auxquels elles ont rapport.

La premiere se dit depuis l'Avent jusqu'à Noël. L'Avent est le tems que l'Eglise a prescrit pour se disposer à celebrer saintement la Naissance du Sauveur, comme elle avoit institué dès le commencement le Carême pour se preparer à la Feste de Pâque. On l'appelloit aussi le Carême de Noël. Il étoit effecti-

vement de six semaines en quelques Eglises, & les fideles se purifioient durant ce tems-là par les jeûnes & les autres exercices de pieté propre au Carême ordinaire. L'objet de la devotion étoit différent; car au lieu qu'avant Pâque l'on s'occupe particulièrement des souffrances & de la mort du Sauveur; l'Eglise avant Noël nous propose à mediter toutes les circonstances de la venue du Messie. On le considere comme un Roi qui va faire son entrée dans le monde, & l'on se prepare pour aller au devant de lui. On le regarde comme un Libérateur qui vient rompre nos chaînes, comme un Medecin qui vient guérir nos maladies; & l'on se réjouit de la grace qu'il nous vient faire. L'on repasse dans son esprit les promesses que Dieu avoit faites aux hommes de leur donner un Sauveur; les desirs ardens que les Patriarches & les Prophetes avoient d'en voir l'accomplissement; & l'on remercie Dieu du bonheur que nous avons de voir ce qu'ils n'ont point vû. L'on trouvera la plupart de ces sentimens marquez dans la Messe de la S. Vierge qui se dit dans l'Avent.

L'Introit nous excite à desirer la venue du Sauveur du monde, & nous fait comprendre le besoin que nous en avons, par la necessité qu'a une terre desséchée par les ardeurs du Soleil, d'être arrosée de la pluie.

Le Pseaume nous remet devant les yeux les benedictions que J. C. a versées sur son peuple à son avenement, & la grace qu'il nous a faite de nous délivrer de la captivité du peché.

Dans *la Collecte*, nous reconnoissons l'obligation que nous avons à Dieu, d'avoir voulu que son Verbe prît chair dans le sein de la

DE LA SAINTE VIERGE. 177
S. Vierge, & nous le prions de nous accorder
ses graces par son intercession.

Dans *l'Épître* qui est tirée d'Isaïe, Dieu donne à la maison de David un signe éclatant de la future délivrance de tous les hommes. Et ce signe est, qu'une Vierge concevra & enfantera un fils qui sera appelé Emanuel, qui prendra sur lui toutes nos infirmités pour nous faire part de ses grandeurs, qui passera par tous nos états, afin de les sanctifier tous.

Le *Graduel* nous représente cet Enfant comme le Roi de gloire, pour qui les portes du ciel ont été ouvertes, & qui le seront pour tous ceux qui auront le cœur pur & qui auront mené une vie sainte & innocente.

L'Évangile contient l'histoire de l'Incarnation du Fils de Dieu; la nouvelle que l'Ange en porta à Marie de la part de Dieu; la réponse de Marie pleine de foi & d'humilité, qui lui fit concevoir le Verbe, & la fit devenir Mere de Dieu.

Nous demandons à Dieu dans *la Secrette*, qu'il nous affermissé dans la croiance du mystere qui nous fait reconnoître un vrai Dieu & Homme conçu d'une Vierge.

La *Communion* nous remet encore sous les yeux une Vierge qui conçoit & enfante un fils appelé Emanuel, c'est à dire, Dieu avec nous, pour nous apprendre qu'il s'est uni à notre humanité pour nous réunir & nous reconcilier à Dieu son Pere.

Nous apprenons par la *Post Communion* que celui dont l'Ange nous a annoncé l'Incarnation, ne nous doit faire arriver avec lui à la gloire de la Resurrection que par les souffrances & par la croix.

La seconde Messe Votive de la S. Vierge, se dit depuis Noël jusqu'à la Purification. On y considere J. C. comme déjà né, & la Vierge comme Mere.

L'Introit ne respire que joie & allegresse, & un saint empressement d'offrir des prieres à ce grand Roi nouveau-né, & de lui amener des Vierges & des compagnes.

Les fideles reconnoissent dans *la Collecte*, qu'ils sont redevables du salut éternel à la virginité feconde de Marie, dont ils implorent l'intercession.

L'Épître nous remet devant les yeux la bonté & l'amour que Dieu a fait paroître envers nous, en nous donnant son Fils, sans que nous eussions merité une si grande grace; & par son Fils, nous faisant naître de nouveau pour nous rendre dignes de l'heritage éternel par où il acheve notre salut.

Le *Graduel* represente J. C. exempt de la laideur du peché; puis s'adressant à la S. Vierge, comme Mere de Dieu, il assure qu'elle n'a point cessé d'être Vierge après son enfantement.

L'Evangile parle de la foi des Pasteurs, qui, avertis par un Ange, allerent à Bethléem & reconnurent l'Enfant Jesus, au milieu des bassesses, sous lesquelles il cachoit la grandeur de sa divinité. Il y est marqué aussi que Marie conservoit ces choses en elle-même, les repassant dans son cœur, pour nous apprendre par son exemple à profiter de tout.

Les fideles, à *l'Offertoire*, felicitent la S. Vierge; de ce que le Soleil de justice J. C. notre Dieu est né d'elle.

Ils demandent à Dieu dans *la Secrette*, qu'il

DE LA SAINTE VIERGE. 179
veuille les exaucer par la vertu des saints Myf-
teres qu'ils vont celebrer.

Bien-heureufe, difent-ils, dans la *Communion*, font les entrailles de la Vierge Marie, qui ont porté le Fils du Pere Eternel.

Et dans la *Post-Communion*, ils implorent fon interceffion, pour être purifiez de leurs crimes & sentir les effets du remede celefte qu'ils ont reçu.

Il n'y a plus rien dans les autres Messes Votives de la fuite de l'année qui ait un rapport particulier aux myfteres, finon dans celle qui fe dit depuis Pâque jufqu'à la Pentecôte, dont l'Evangile nous represente la Mere de JESUS au pié de la croix, recevant pour fa confo-
lation au lieu de fon Fils qui avoit Dieu pour Pere, le fils de Zebedée.

EN quelque tems, ô Marie Mere de Dieu ! que nous aions befoin de votre interceffion, ne nous la refufez jamais. Et vous, ô Fils de Marie ! accordez-nous toutes les graces que nous vous demandons par une interceffion fi puiffante. Faites en ressentir les effets à tous ceux qui offrent à la Mefse la même Viétime qu'elle a mife au monde. Faites que nous vous portions dans nos cœurs, comme elle vous a porté dans fon fein; donnez-nous d'écouter votre parole, comme elle l'a écouté; de vous fuivre jufque fur le Calvaire, comme elle vous a fuivi; & d'avoir part à la felicité éternelle dont vous la faites jouir. Ainfi foit-il.

La Mefse Votive de la sainte Vierge pendant l'Avent, est la même Mefse qui se dit les Samedis de l'Avent, & qui est à la fin du premier Tome.

MESSE VOTIVE

DE LA

SAINTE VIERGE

Depuis la Nativité de N. S. J. C. jusqu'à la
Purification.

Introit.

Ps. 44.

Tous les riches d'entre
le peuple viendront de-
vant vous pour vous offrir
leurs prières. On menera
au Roi des Vierges qui vous
suivront; vos compagnes
lui seront présentées avec
joie & allegresse. Ps. J'ai
proferé des paroles saintes
de l'abondance de mon
cœur; je consacre mes ou-
vrages à la gloire du Roi
X. Gloire, &c.

Vultum tuum de-
precabuntur om-
nes divites plebis :
adducentur Regi vir-
gines post eam , pro-
ximæ ejus adducen-
tur tibi in lætitia &
exultatione. Ps. Eru-
etavit cor meum ver-
bum bonum : dico ego
opera mea Regi. X Glo-
ria, &c.

Collecte.

O Dieu , qui avez fait
part aux hommes du
salut éternel par la virgi-
nité féconde de la bienheu-
reuse Marie ; faites-nous
ressentir combien est puis-
sante auprès de vous l'in-
tercession de celle par la-
quelle nous avons reçu
l'auteur de la vie , notre
Seigneur Jesus-Christ, Qui
étant Dieu , vit & regne

Deus , qui salutis
æternæ , beatæ
Mariæ virginitate
fecunda , humano
generi præmia præ-
stitisti ; tribue qua-
sumus , ut ipsam pro
nobis intercedere sen-
tiamus , per quam me-
ruimus autorem vitæ
suscipere , Dominum
nosstrum Jesum Chri-

nam, Filium tuum, avec vous, &c.

Qui tecum vivit, &c.

E P Î T R E.

Lectio Epistolæ beati Pauli Apostoli, ad Titum.

Leçon tirée de l'Épître du bienheureux S. Paul Apôtre, à Tite. 3. 4.

Charissime, Appa-
ruit benignitas, &
humanitas Salvatoris
nostri Dei. Non ex
operibus justitiæ, quæ
fecimus nos; sed se-
cundum suam mise-
ricordiam salvos nos
fecit per lavacrum re-
generationis & reno-
vationis Spiritus sancti
quem effudit in nos a-
bundè per Jesum Chri-
stum Salvatorem no-
strum: ut justificati gra-
tiâ ipsius, hæredes simus
secundum spem vitæ æ-
ternæ, in Christo
Jesu Domino nostro.

MOn très-cher Fils, la
bonté de Dieu notre
Sauveur, & son amour pour
les hommes a paru dans le
monde. Il nous a sauvez, non
à cause des œuvres de justice
que nous eussions faites;
mais à cause de sa miséricor-
de, par l'eau de la renaissan-
ce, & du renouvellement du
S. Esprit qu'il a répandu sur
nous avec une riche effusion,
par Jesus-Christ notre Sau-
veur, afin qu'étant justi-
fiez par sa grace, nous de-
vinssions héritiers de la vie
éternelle, selon l'espérance
que nous en avons en Jesus-
Christ notre Seigneur.

Graduel.

Speciosius formâ
præ filiis homi-
num; diffusa est
gratia in labiis tuis.
V. Eructavit cor
meum verbum bo-
rum; dico ego ope-
ra mea Regi; lin-
gua mea, calamus
scribæ velociter scri-
bentis.

Votre beauté surpasse Ps. 44.
celle des enfans des
hommes; la grace est répan-
due sur vos levres. V. J'ai pro-
feré de l'abondance de mon
cœur des paroles saintes;
c'est à la gloire du Roi que
je consacre mes cantiques;
& ma langue est comme la
plume d'un écrivain qui é-
crit fort vite.

P/. 92. Louez-Dieu, louez-Dieu. *Alleluia, alleluia.*
 V. Vous êtes demeurée vierge sans tâche après l'enfantement ; Mere de Dieu , *Virgo post partum inviolata permansisti, Dei genitrix,*
 intercedez pour nous. *intercede pro nobis.*
 Louez-Dieu. *Alleluia.*

Après la Septuagesime, Trait.

R Ejouissez-vous Marie, sainte Vierge, qui avez crû ce qui vous a été dit par l'Archange Gabriel. Vous avez seule étouffé toutes les heresies, lorsque vous avez enfanté un fils Dieu & homme tout ensemble ; & qu'après l'enfantement vous êtes demeurée vierge sans tâche. Mere de Dieu, intercédez pour nous.

G Aude Maria Virgo, cunctas hereses sola interemisti : Quæ Gabrielis Archangeli dictis credidisti. Dum virgo Deum & hominem genuisti ; & post partum virgo inviolata permansisti. Dei genitrix intercede pro nobis.

E V A N G I L E.

Suite du saint Evangile selon saint Luc.

2. 15. **E** N ce tems-là, les Bergers se dirent l'un à l'autre : Passons jusqu'à Bethléem, & voions ce qui est arrivé, & ce que le Seigneur nous a fait connoître. S'étant donc hâtez d'y aller, ils trouverent Marie & Joseph, & l'Enfant couché dans la crèche. Et l'ayant vû, ils reconnurent la verité de ce qui leur avoit été dit touchant cet Enfant. Et

Sequentia S. Evangelii secundum Lucam.

I N illo tempore, Pastores loquebantur ad invicem : Transeamus usque Bethleem, & videamus hoc verbum quod factum est, quod fecit Dominus, & ostendit nobis. Et venerunt festinantes : & invenerunt Mariam & Joseph, & infantem positum in præsepio. Videntes autem cognoverunt de verbo,

quod dictum erat illis de puero hoc. Et omnes qui audierunt, mirati sunt de his quæ dicta erant à Pastoribus ad ipsos. Maria autem conservabat omnia verba hæc, conferens in corde suo. Et reversi sunt pastores glorificantes & laudantes Deum in omnibus quæ audierant & viderant, sicut dictum est ad illos.

tous ceux qui l'entendirent, admirerent ce qui leur avoit été rapporté par les bergers. Or Marie conservoit toutes ces choses en elle-même, les repassant dans son cœur. Et les bergers s'en retournerent glorifiant & louant Dieu de toutes les choses qu'ils avoient entendues & vues, selon qu'il leur avoit été dit.

Offertoire.

Felix namque es sacra virgo Maria, & omni laude dignissima, quia ex te ortus est sol iustitiæ Christus Deus noster.

Vous êtes heureuse & digne de route louange, ô Marie Vierge sacrée; parce que de vous est né le Soleil de justice, Jesus-Christ notre Dieu.

Secrette.

Muneribus nostris, precibusque susceptis, & celestibus nos munda Mysteriis, & clementer exaudi; Per Dominum nostrum, &c.

Nous vous supplions, Seigneur, qu'ayant reçu nos dons & nos prières, vous nous purifiiez par vos celestes mystères, & que vous nous exauciez par votre bonté; Par, &c.

Au lieu de la Preface ordinaire, on dit celle-ci.

Verè dignum & justum est, æquum & salutare, nos tibi semper, & ubique gratias agere, Domi-

Oui certes il est bien juste & bien raisonnable, & c'est une chose équitable & salutaire, que par tout & en tout tems, nous

vous rendions grâces, Seigneur, qui êtes saint, Père tout-puissant, Dieu éternel. Il est juste de vous louer, de vous bénir, & de vous glorifier, en reverant la bien-heureuse Marie, toujours vierge : laquelle a conçu votre Fils unique, par l'opération du S. Esprit ; & sans perdre la gloire de sa virginité, a donné au monde la lumière éternelle, à savoir Jesus-Christ notre Seigneur, par qui les Anges louent votre Majesté, les Dominations l'adorent, les Puissances la respectent avec tremblement, les Cieux, les Verrus des Cieux, & les bien-heureux Seraphins, la glorifient tous ensemble, avec des transports de joie. Nous vous prions de recevoir nos voix que nous unissons avec les leurs, en vous disant par une humble confession : Saint, Saint, &c.

ne sancte, Pater omnipotens, aeternus Deus : & te in veneratione beatæ Mariæ semper Virginis collaudare, benedicere & prædicare : quæ & unigenitum tuum sancti Spiritus obumbratione concepit, & virginitatis gloria permanente, lumen æternum mundo effudit, Jesum Christum Dominum nostrum : per quem Majestatem tuam laudant Angeli, adorant Dominiones, tremunt. Potestates, Cæli, Cælorumque Virtutes, ac beata Seraphim, sociâ exultatione concelebrant. Cum quibus & nostras voces, ut admitti jubeas deprecamur, simplici confessione dicentes : Sanctus, Sanctus, &c

Communion.

H EUREUSES les entrailles de la Vierge Marie, qui ont porté le Fils du Père éternel.

B EATA viscera Mariæ Virginis, quæ portaverunt æterni Patris Filium.

Post-Communion.

H *Æc nos Commu-*
nio, Domine,
purget à crimine: &
intercedente beata vir-
gine Dei genitrice Ma-
ria, celestis remedii
faciat esse consortes;
Per Dominum no-
strum, &c.

Faites, Seigneur, que
 cette Communion nous *Pf. 87.*
 purge de nos crimes, & que
 par l'intercession de la bien-
 heureuse Vierge Marie me-
 re de Dieu, elle nous fasse
 sentir les effets de ce re-
 mede celeste que nous avons
 reçu; Par notre, &c.

EXPLICATION DE L'ÉPÎTRE.

L *A bonté de Dieu notre Sauveur & son amour*
a paru dans le monde. S. Paul avertit Tite
 son Disciple de recommander aux Chrétiens
 une grande soumission aux Princes, quoi que
 païens; & une grande douceur envers tous les
 hommes, quoi que la plupart fussent encore
 engagez dans l'infidélité & dans le crime: car
 nous étions aussi nous mêmes, dit il, insensés,
 désobéissans, égarez de la droite voie, & affer-
 vis à nos passions, mais depuis que *Dieu notre*
Sauveur a fait paroître sa bonté & son amour pour
les hommes, il nous a sauvez, non à cause des œu-
vres de justice que nous eussions faites, mais à
cause de sa miséricorde. Il veut donc que les
 Chrétiens qui ont à vivre avec les Infidèles,
 ne les traitent pas avec mépris, puisque s'ils
 considerent ce qu'ils ont été eux-mêmes, ils
 verront qu'ils étoient dans les mêmes tenebres,
 & dans les mêmes dereglemens; & que s'ils
 sont changez depuis que par l'Incarnation de
 J. C. & par la prédication de son Evangile, la
 bonté de Dieu s'est manifestée aux hommes,

ce n'est pas à leurs bonnes œuvres, mais à la pure miséricorde de Dieu qu'ils doivent leur conversion. Qu'ils ne s'élèvent donc pas par une fausse présomption de leur sainteté au dessus des pécheurs, que Dieu peut changer quand il lui plaira, comme il les a changés eux mêmes.

Par l'eau de la renaissance & du renouvellement du saint Esprit. Depuis que le premier homme a perdu l'innocence dans laquelle Dieu l'avoit créé, & qu'il lui avoit donnée pour lui & pour tous ses enfans, nous avons tous hérité de son péché, nous l'apportons avec nous en naissant, & par la corruption de notre cœur, nous joignons à ce péché originel tous les crimes que notre propre volonté nous fait commettre. Pour nous délivrer de tous ces péchez, Dieu a institué le Sacrement du Baptême, où nous trouvons une seconde naissance qui nous rend justes & enfans de Dieu, au lieu que par la première, nous étions enfans de l'homme & pécheurs. C'est pourquoi l'eau du Baptême est appelée ici une eau de régénération ou renaissance; & parce que cette renaissance nous engage à une nouvelle vie, le Baptême est aussi une eau de renouvellement; & enfin ce renouvellement est le renouvellement du saint Esprit, parce que c'est le S. Esprit qui l'opère en nous par sa grace, l'eau n'étant pas capable de purifier & de laver par elle seule les taches spirituelles des âmes.

Qu'il a répandu sur nous avec une riche effusion, par J. C. notre Sauveur. L'eau dans l'Ecriture est souvent le symbole du S. Esprit, & lorsque J. C. dit dans l'Evangile: Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, & qu'il boive, & il sortira de son cœur des fleuves d'eau vive;

l'Evangeliste nous apprend qu'il l'entendoit de l'Esprit que devoient recevoir ceux qui croiroient en lui. Pour dire donc que Dieu nous a communiqué avec largesse les dons du S. Esprit, S. Paul dit qu'il l'a répandu sur nous avec une riche effusion : & il ajoute, par JESUS-CHRIST, parce que c'est J. C. qui nous a mérité par sa mort les graces du S. Esprit. On peut encore dire que comme Dieu, il donne le S. Esprit par lui-même ; & qu'ainsi, quand il est dit que Dieu le donne par son Fils, c'est de même que quand il est dit que Dieu a fait toutes choses par le Verbe, c'est à dire, que le Père & le Fils ont fait toutes choses, & ont donné le S. Esprit par la même puissance, puisqu'ils sont une même divinité : & en ce sens le S. Esprit s'est aussi donné lui-même, puisqu'il est le même Dieu que le Père & le Fils.

Afin qu'étant justifiez par sa grace, nous devenions heritiers de la vie éternelle selon l'esperance que nous avons; ou, afin que nous soions en esperance heritiers de la vie éternelle. Car nous ne sommes encore sauvez qu'en esperance. La justice que la grace de Dieu opere en nos ames, nous donne droit à la vie éternelle, mais nous ne sommes pas encore en possession de cette vie. Il faut perséverer dans la justice jusqu'à la mort, conserver par la sainteté de notre vie la qualité d'enfans de Dieu, afin de devenir après la mort, non plus en esperance, mais en effet, les possesseurs de cet heritage celeste & éternel qu'il nous a promis.

Voilà en peu de mots toute l'œconomie de notre salut. Dieu nous a aimez, & il nous a fait paroître son amour en nous donnant son

Fils pour nous sauver. Cet amour excessif qu'il a eu pour nous, n'est point un effet de nos merites, mais de sa seule misericorde. C'est par cette misericorde qu'il commence notre salut, puis qu'avant qu'il nous donne la foi, nous ne sommes point capables de faire de bonnes œuvres qui la meritent: & c'est par cette misericorde qu'il acheve notre salut, puisque ce n'est qu'avec le secours de la grace que nous faisons les bonnes œuvres qui nous meritent la vie éternelle; n'y ayant rien de plus vrai que cette parole de S. Augustin: Dieu en couronnant nos merites, couronne ses dons. Il se sert pour nous donner ses graces des signes visibles des Sacremens, dont le premier est le Batême, où nous renaissions par l'eau & le S. Esprit, pour devenir les enfans de Dieu, & pour mener une vie nouvelle qui est un don du S. Esprit, merité aux hommes par le sang de J. C. & la fin que nous nous devons proposer en cette nouvelle vie, est l'heritage de la vie éternelle. Car nous ne sommes point Chrétiens pour cette vie, mais pour la vie future; & comme J. C. par sa naissance nous a merité une naissance nouvelle par laquelle il nous engage à une nouvelle vie, il nous a merité aussi un heritage nouveau qui doit être ici l'unique objet de toutes esperances.

COMMENT reconnoître, Seigneur, cet amour excessif qui vous a fait livrer votre Fils à la mort pour notre salut. C'est bien vraiment en cela que vous avez fait éclater votre

I. Jean
4. 10. amour pour nous, en ce que ce n'est pas nous
Rom. 5. qui vous avons aimé les premiers; mais c'est
10. vous qui nous avez aimez & qui nous avez

donné votre Fils , lorsque nous étions encore vos ennemis. Misericorde infinie , achevez votre ouvrage , & donnez-nous la reconnoissance que nous vous devons pour votre nouvelle naissance ; donnez nous la nouvelle vie à laquelle notre nouvelle naissance nous engage.

Et vous , Vierge sainte , qui par le mystère dont nous célébrons la mémoire en ce tems , nous avez donné le Sauveur , obtenez-nous aussi le salut par vos prières ; & ne dedaignez pas d'interceder pour les pécheurs , puisque vous n'êtes devenue la Mere de Dieu, que parce qu'il a eu pitié des pecheurs , & qu'il a bien voulu les racheter par son propre Sang.

EXPLICATION DE L'EVANGILE.

Les bergers se dirent l'un à l'autre : *Passons jusqu'à Bethléem.* L'Ange qui avoit appris à ces bergers que le Sauveur étoit né , les avoit comme exhortés à l'aller voir , puisqu'il leur avoit donné des marques pour le connoître , en leur disant : Vous trouverez un enfant envelopé de langes , & couché dans une crèche. Ils crurent , ils obéirent , & ils connurent la vérité de ce qui leur avoit été dit. Ils trouverent un enfant dans lequel il ne paroissoit rien de grand , & ils le reconnurent pour le Sauveur du monde , pour le Messie promis , pour le Seigneur de l'Univers. S'ils s'en fussent rapportés au témoignage de leurs sens , ils ne voioient rien en cet enfant qui le relevât au dessus du moindre de tous les hommes. Ils ne furent point rebutez cependant par cette bassesse apparente de J. C. parce qu'ils ne l'avoient point

LUC 2
15.

été, lors que l'Ange leur avoit prédit qu'ils le trouveroient en cet état. Ils soutinrent leur foi par le souvenir de cette clarté divine qui les avoit environnez, de ce concert celeste qu'ils avoient entendu, & de la prediſtion qui leur avoit été faite. C'est ainſi qu'il a plu à Dieu mêler dans tous les myſteres de quoi les faire connoître aux humbles, & les cacher aux ſuperbes. J. C. fait des miracles, & les cœurs dociles le reconnoiſſent pour le Fils de Dieu. Il eſt pauvre, & on le perſecute; en voilà aſſés pour empêcher les orgueilleux de croire en lui. En raiſonnant ſelon l'homme, l'état où paroifſoit cet enfant, ne s'accorde point avec les qualités qu'on lui donne, & cela auroit ſuffi à un eſprit philoſophe pour lui faire rejeter l'apparition & la prediſtion de l'Ange comme une rêverie, plutôt que de chercher le Seigneur dans une crèche. Et au contraire la foi humble de ces bergers leur fait croire que c'eſt le Seigneur qu'ils voient, parce qu'il le leur a fait connoître par ſon Ange; & elle leur fait concevoir que ce n'eſt pas à Dieu à ſoumettre ſes myſteres à notre raiſon, mais que c'eſt à nous à ſoumettre notre raiſon à ſes myſteres. Il ſuffit qu'il parle, il le faut croire. Les bergers étoient aſſurés qu'il avoit parlé, & ils crurent tout ce qui leur avoit été dit.

Ils reconnurent la vérité de ce qui leur avoit été dit. Le Grec peut auſſi ſignifier, ils publièrent ce qui leur avoit été dit; & il eſt certain qu'ils le firent, puisqu'il eſt dit qu'on admira ce qu'on leur entendit dire. Ainſi les premiers predicateurs de la puiffance du Sauveur ont été des bergers, comme les premiers predicateurs de ſon Evangile devoient être des pêcheurs. Ce

Voilà pourquoi les bergers

n'est pas que les sçavans ne dussent être aussi appelez non seulement à la foi, mais encore à la predication de la foi: les Mages doivent voir J. C. mais les bergers le voient avant les Mages, les pêcheurs le connoissent & le prêchent avant les Philosophes, parce que Dieu vouloit confondre l'orgueil de la sagesse humaine, & faire paroître sa puissance par le choix qu'il faisoit de ce qu'il y a de plus petit pour operer les plus grandes choses.

Marie conservoit ces choses en elle-même, les repassant dans son cœur, & les comparant avec tout ce qui lui avoit été dit, & tout ce qui s'étoit passé en elle. Elle profitoit ainsi de tout. Un esprit recueilli rapporte tout à soi, pour s'instruire & s'edifier; un esprit dissipé se porte au contraire à toutes choses, & se perd dans tous les objets où il se repand.

Les berges s'en retournent glorifiant Dieu de toutes les choses qu'ils avoient vûes & entendues selon qu'il leur avoit été dit; c'est à dire, conformes à ce que l'Ange leur avoit dit de la part de Dieu. Ce mot, qu'ils avoient entenduës, pourroit bien signifier que S. Joseph ou la sainte Vierge leur auroient raconté quelque chose de ce qui leur avoit été predit à eux-mêmes touchant cet enfant. Ces bergers qui s'en retournent à leurs troupeaux en glorifiant Dieu, apprennent aux ames saintes à avoir une grande reconnoissance de toutes les graces que le Seigneur leur a faites, & que l'exercice de leur emploi doit faire une bonne partie des louanges qu'ils lui doivent donner.

DONNEZ-NOUS la foi de ces bergers, Seigneur, donnez-nous leur reconnoissance. Fai-

tes-nous scavoir comme à eux, que vous êtes le Sauveur & le Seigneur des hommes; faites-nous adorer ces bassesses sous lesquelles vous cachez votre grandeur, afin de nous faire mieux connoître votre amour; faites-nous pénétrer avec la sainte Vierge dans la profondeur de ce mystere, non pour le soumettre à notre raison, mais pour y découvrir ce que nous vous devons être, après que vous avez bien voulu être vous même tout à nous.

O Dieu, qui rabbaïssiez au dehors votre humanité sainte par la pauvreté, la foiblesse & les incommoditez qui accompagnent votre naissance, & qui la relevez au dedans par l'union étroite qu'elle a avec votre divinité; apprenez-nous par votre exemple & par votre grace, à cacher avec vous notre vie en Dieu; & à ne pas craindre d'être vils & méprisables aux yeux des hommes, pourvû que nous soions saints devant vos yeux, & que nous trouvions en vous la gloire & le bonheur que nous ne devons point chercher dans les créatures.

M E S S E V O T I V E

D E L A S A I N T E V I E R G E

Depuis la Purification jusqu'à Pâque.

Introit.

Nous vous saluons, ô sainte Mere, dont est né le Souverain Roi, qui gouverne le Ciel & la terre, par tous les siècles des siècles. *Ps.* J'ai pro-

Salve sancta parens, enixa perperam Regem; qui cœlum terramque regis in secula seculorum.
Ps.

*Ps. Eructavit cor
meum verbum bonum:
dico ego opera mea Re-
gi. Gloria, &c.*

feré de l'abondance de mon
cœur des paroles saintes: c'est
à la gloire du Roi, que je con-
sacre mes cantiques. Gloire.

Collecte.

*C*Oncede nos fa-
mulos tuos, quæ-
sumus Domine Deus,
perpetuâ mentis &
corporis sanitate gau-
dere, & gloriosâ
beatæ Mariæ semper
virginis intercessione,
à præsentî liberari
tristitiâ, & æternâ
perfrui letitiâ; Per
Dominum nostrum,
&c.

*N*Ous vous supplions, Sei-
gneur notre Dieu, de
nous accorder à nous qui
sommes vos serviteurs, une
santé perpétuelle de corps &
d'esprit; & nous vous prions,
que par la glorieuse inter-
cession de la bien-heureuse
Marie toujours vierge, nous
soions delivrez des afflictions
présentes, & que nous jou-
issions un jour des joies
éternelles; Par, &c.

E P Î T R E.

*Lectio Libri Sapien-
tiæ.*

*Leçon tirée du Livre de
la Sagesse.*

*A*B initio, & ante
secula creata sum,
& usque ad futu-
rum seculum non de-
sinam, & in habi-
tatione sanctâ coram
ipso ministravi. Et sic
in Sion firmata sum,
& in civitate sanctifi-
cata similiter requievi,
& in Jerusalem potestas
mea. Et radicavi in po-
pulo honorificato, &
in parte Dei mei
hereditas illius, &
Messes Votiv.

J'Ai été créée dès le commen-
cement & avant les siècles,
& je ne cesserai point d'être
dans les siècles futurs. J'ai
exercé mon ministère en
présence du Seigneur dans
la maison sainte. Je me suis
ainsi affermie dans Sion; je
me suis reposée dans la ville
sainte, & j'ai établi ma puis-
sance dans Jerusalem. J'ai
pris racine parmi le peuple
élevé en honneur, dont l'hé-
ritage est le partage de mon
Dieu, & j'ai arrêté ma de-

*Ecclesi.
24.*

meure dans l'assemblée des Saints. *in plenitudine san-
ctorum detentio mea.*

Grauel.

Vous êtes benie & digne de toute veneration, ô Marie Vierge sainte, qui sans perdre votre pureté virginalle, êtes devenue la mere du Sauveur. *V.* Vierge mere de Dieu; celui dont tout l'Univers ne peut contenir la grandeur, a bien voulu en se faisant homme, être renfermé dans votre sein.

Louez-Dieu, louez Dieu. *V.* Le rejetton de Jesse a poussé une fleur: Une Vierge a enfanté un Fils qui est Dieu & homme: Dieu a rendu la paix aux hommes, & a reconcilié en soi la terre avec le ciel. Louez-Dieu.

Après la Septuagesime, Trait.

Rejouissez-vous, Marie sainte Vierge, qui avez crû ce qui vous a été annoncé par l'Archange Gabriel. Vous avez seule étouffé toutes les heresies, lorsque vous avez enfanté un Fils Dieu & homme tout ensemble; & qu'après l'enfantement, vous êtes demeurée vierge sans tache. Mere de Dieu, intercedez pour nous.

Benedicta & venerabilis es, Virgo Maria: quæ sine tactu pudoris, inventa es mater Salvatoris. *V.* Virgo Dei genitrix, quem totus non capit orbis, in tua se clausit viscera factus homo.

Alleluia, alleluia.
V. Virga Jesse floruit: Virgo Deum & hominem genuit: pacem Deus reddidit, in se reconcilians ima summis.
Alleluia.

GAude, Maria Virgo, cunctas hereses sola interemisti; Quæ Gabrielis Archangeli dictis credidisti. Dum virgo Deum & hominem genuisti: & post partum virgo inviolata permansisti. Dei genitrix intercede pro nobis.

Sequentia S. Evangelii secundum Lucam.

Suite du saint Evangile selon saint Luc.

IN illo tempore ,
Loquente Jesu ad
turbas , extollens vo-
cem quædam mulier
de turba , dixit illi :
Beatus venter qui te
portavit , & ubera
quæ suxisti. At il-
le dixit : Quin im-
mo , beati qui au-
diunt verbum Dei, &
custodiunt illud.

EN ce tems-là , Lorsque
Jesús parloit à un grand
nombre de personnes , une
femme élevant sa voix du
milieu du peuple , lui dit :
Heureuses sont les entrail-
les qui vous ont porté , & les
mamelles qui vous ont
nourri. Jésus lui dit : Mais
plutôt , heureux sont ceux
qui entendent la parole de
Dieu , & qui la pratiquent.

Offertoire.

Felix namque es
sacra Virgo Ma-
ria , & omni laude
dignissima , quia ex
te ortus est sol justitiæ,
Christus Deus noster.

VOus êtes bien-heureu-
se , & digne de toute
louange , ô Marie Vierge sa-
crée ; parce que de vous est
né le Soleil de Justice Jésus-
Christ notre Dieu.

Secrette.

TUâ , Domine , pro-
pitiacione , & bea-
ta Mariæ semper Vir-
ginis intercessione ad
perpetuam atque præ-
sentem hæc oblatio nobis
proficiat prosperitatem
& pacem ; Per Domi-
num , &c.

FAites, Seigneur, par vo-
tre miséricorde , & par
l'intercession de la bien-heu-
reuse Marietousjours Vierge,
que cette oblation nous ser-
ve pour obtenir la prospérité
& la paix en cette vie & dans
l'éternité ; Par notre Sei-
gneur , &c.

La Preface , comme avant la Purification , p. 183.

Communion.

BEata viscera Ma-
riæ Virginis , quæ

HEuropeuses les entrailles
de la Vierge Marie ,

qui ont porté le Fils du portaverunt aeterni Pa-
Pere éternel. tris Filium.

Post-Communion.

Aiant reçu, Seigneur, ces secours de notre salut, accordez, nous, s'il vous plaît, en tout lieu votre protection, par l'intercession de la bienheureuse Marie toujours Vierge, en l'honneur de laquelle nous avons offert ce sacrifice à votre majesté; Par notre, &c.

S Umptis, Domine, salutis nostrae subsidis, da quaesumus, beatæ Mariæ semper virginis patrocinis nos ubique protegi; in cuius veneratione, hæc tuæ obtulimus Majestati; Per Dominum nostrum, &c.

EXPLICATION DE L'ÉPÎTRE.

Eccli. **J** Ai été créée dès le commencement & avant les
24. 13. siècles, & je ne cesserai point d'être dans les
siècles futurs. C'est la Sagesse qui parle de la sorte dans le livre de l'Ecclesiastique dont cette Epître est tirée. L'Auteur de ce livre fait en ce chapitre ce que Salomon avoit fait dans le chapitre 8. des Proverbes. Ces deux Sages voulant nous exciter à l'amour & à la recherche de la sagesse, la représentent dans leurs livres comme parlant elle même aux hommes, & leur aprenant ce qu'elle est, & les grands biens qu'elle apporte avec elle. Après avoir fait voir ici qu'elle est sortie de la bouche du Tres-haut, & que c'est elle qui produit la lumière; que son trône est dans le ciel, qu'elle remplit tout l'univers, & qu'elle a un pouvoir souverain sur tous les hommes; elle dit que parmi tous les peuples de la terre, elle en a choisi un dont elle a un soin particulier, à qui elle a donné

ses loix, & chez qui elle a établi sa demeure. Puis elle ajoute ce que l'Eglise lit en cette Epître : *J'ai été créée dès le commencement & avant les siècles, & je ne cesserai point d'être dans les siècles futurs.*

Elle n'a point commencé avec le monde; puisqu'elle étoit avant les siècles, & elle est éternelle, puisque n'ayant point eu de commencement elle ne doit point avoir de fin. On peut considérer la sagesse en elle-même, ou dans les créatures à qui elle se communique. En elle même elle est éternelle, elle est Dieu même, puisque c'est le Verbe, la seconde personne de la S. Trinité, le Fils de Dieu, qui étant engendré de toute éternité par le Pere, est un même Dieu avec lui. La sagesse des hommes est une vertu créée dans le tems; elle commence & elle peut finir, elle n'est qu'un écoulement & une participation de cette sagesse éternelle & subsistante, qui dit ici qu'elle a été créée & engendrée avant tous les tems; car l'Ecriture se sert quelquefois du mot de créer pour signifier toute sorte de production. Dieu se connaissant soi-même, forme une pensée subsistante, qui est égale à lui, éternelle comme lui, le même Dieu que lui. Cette pensée est son Verbe, & la manière dont ce Verbe procède de Dieu s'appelle generation, l'Eglise n'ayant point d'autre terme pour exprimer cette production ineffable, d'une personne qui n'est ni créée de rien, ni faite de quelque chose, & qui a néanmoins un principe; mais qui en même tems est une même nature, une même puissance, en un mot le même Dieu que son principe. Or cette generation divine & éternelle s'exprime en quelque endroit de l'Ecriture par

le mot de création, qui alors ne signifie pas l'action par laquelle Dieu produit quelque chose de rien, mais seulement l'action par laquelle il produit, de quelque manière que se fasse cette production.

J'ai exercé devant lui mon ministère dans la maison sainte, ou selon la force du texte Grec, dans le Tabernacle saint. Elle venoit de dire qu'elle avoit établi sa demeure chez un peuple choisi, à savoir chez le peuple Juif; & c'est parmi ce peuple qu'elle a exercé devant Dieu dans le Tabernacle que Moïse avoit dressé, & ensuite dans le Temple de Jerusalem, le ministère qui regarde le culte de Dieu, comme les sacrifices & autres ceremonies de la loi: elle veut donc dire que c'est elle qui a réglé toutes les fonctions des Prêtres & des Levites, & qu'elle a exercé elle-même ces fonctions; puisque tout ce qui se fait selon les règles de la sagesse, se fait aussi par sa lumière; car c'est le stile de l'Ecriture d'attribuer à Dieu ce qu'il nous fait faire; comme quand il est dit que le S. Esprit prie & gemit en nous, parce que c'est par le mouvement du S. Esprit que nous prions & que nous gemissons.

Je me suis affermie dans Sion; je me suis reposée dans la ville sainte, & j'ai établi ma puissance dans Jerusalem. Lorsque Dieu ordonna à Moïse de dresser le Tabernacle, il lui promit en même tems que quand les Israélites seroient arrivez en la terre promise, il leur marqueroit un lieu fixe où ils viendroient lui offrir leurs sacrifices, & ce lieu fut la montagne de Moria dans la ville de Jerusalem, où Salomon fit bâtir le Temple. Jusque-là il semble que la Sagesse n'avoit point de demeure arrêtée par-

mi le peuple de Dieu , puisque le Tabernacle où elle exerçoit son ministère , n'étoit qu'une tente qui changeoit de place à mesure qu'on avançoit vers le lieu que Dieu avoit promis à son peuple. Mais enfin elle s'affermir , elle se fit une demeure fixe & arrêtée dans Sion , & elle se reposa dans la ville sainte de Jerusaleem , n'ayant plus à marcher ni à changer de lieu comme auparavant. Elle y établit aussi sa puissance , puisque ce fut en cette ville qu'elle plaça le trône des Rois de Juda , & que de là elle gouverna le peuple de Dieu , soit par les Rois , soit par le grand Conseil qui y residoit , & entre les mains de qui étoit l'administration des affaires. Jerusaleem est apellée Sion , à cause d'une montagne de ce nom qui faisoit partie de cette ville ; & elle est apellée la ville sainte , c'est à dire consacrée à Dieu , parce qu'elle renfermoit en son enceinte le Temple où on rendoit à Dieu le culte qu'il avoit lui même ordonné.

J'ai pris racine , c'est à dire , j'ai établi , & fixé ma demeure dans le peuple , élevé en honneur dans le peuple Juif , que Dieu a honoré par le choix qu'il a fait de lui pour le consacrer particulièrement à son service , & qu'il a rendu glorieux par les prodiges faits pour sa delivrance & pour son établissement.

Dont l'héritage est le partage de mon Dieu , selon le Grec , dans la portion de l'héritage du Seigneur. Dans le langage de l'Ecriture , ce que quelqu'un possède en propre s'appelle ordinairement sa portion & son héritage. Dieu faisoit l'honneur à son peuple de l'appeler en ce sens sa portion & son héritage , parce qu'il en étoit le Seigneur , qu'il y régnoit , & qu'il y étoit servi. Toute la terre est au Seigneur. Mais les

Juifs qui le reconnoissoient & qui le servoient selon les règles qu'il avoit prescrites lui-même, étoient à lui d'une manière différente des autres nations, selon ces paroles de Moïse: Le Seigneur votre Dieu vous a choisis parmitous les peuples de la terre pour être son peuple particulier, & c'est pour cela, leur dit-il au même endroit que vous êtes le peuple saint & consacré au Seigneur votre Dieu. Et voilà justement les deux noms que la Sagesse donne aux Juifs, considerez comme le peuple du Seigneur, lorsqu'elle les appelle la portion & l'héritage de Dieu, & une assemblée de Saints, en disant: *J'ai arrêté ma demeure dans l'assemblée des Saints*

Comme les sacrifices de la loi ancienne étoient les figures du grand sacrifice de la loi nouvelle, les Juifs étoient aussi eux-mêmes en un sens la figure des Chrétiens. Dieu nous a séparés du monde par le baptême; & nous sommes, selon S. Pierre, la race choisie, la nation sainte, le peuple conquis, pour publier les grandeurs de celui qui nous a appelés des ténèbres à son admirable lumière. Il nous purifie, dit S. Paul, pour se faire de nous un peuple particulièrement consacré à son service, & servent dans les bonnes œuvres. C'est donc en nous que doit demeurer la Sagesse; c'est en nous qu'elle doit agir, en nous faisant faire par sa grace tout ce que sa lumière nous apprend qu'il faut faire.

Elle étoit dans la Sinagogue, mais elle n'étoit pas dans tous les Juifs. Elle est maintenant dans l'Eglise, mais il s'en faut bien qu'elle soit dans tous les chrétiens; car elle n'entre point, dit le Sage, dans les ames malignes, &

elle n'habite point dans des corps assujettis au péché. Cependant c'est elle qui fait les amis de Dieu ; car Dieu n'aime , selon qu'il le dit lui-même , que celui qui habite avec la Sagesse. *Sag. 7. 27.* Purifions-nous donc de toute iniquité , afin de devenir le temple où elle réside , pour y rendre à Dieu par elle le culte spirituel & véritable qu'il demande de nous.

La Sagesse incréée qui a donné ses loix au peuple Juif par le ministère de Moïse , s'est incarnée pour se former un nouveau peuple qu'elle a instruit par elle-même , & c'est du sein de la sainte Vierge qu'elle a pris le corps par lequel elle s'est rendue visible aux yeux des hommes. Le peu de paroles que nous lisons en cette Epître , nous représente tout d'un coup & la grandeur de Marie , & l'obligation que nous avons de l'honorer. Elle a enfanté dans le tems celui que Dieu engendre de toute éternité : voilà le fondement de toutes ses grandeurs. C'est d'elle que le Fils unique de Dieu a pris la chair , par le sacrifice de laquelle il nous a reconciliés avec Dieu ; le sang par lequel il nous a purifiés , pour nous rendre un peuple agréable à ses yeux , & consacré particulièrement à son service ; voilà ce que nous lui devons , voilà le fondement des obligations que nous lui avons , & des honneurs que l'Eglise lui rend avec une piété si religieuse. Car c'est par elle que la Sagesse s'est transportée dans l'Eglise pour y établir une nouvelle demeure , & une demeure qu'elle ne changera jamais.

Mais afin que nousussions en cette manière à la sainte Vierge la demeure que J. C. est venu faire parmi nous , avec quelle plénitude a-t'il demeuré dans son ame par la pre-

sence de sa grace , avant que d'habiter corporellement dans son sein par le mystere de l'Incarnation ? Quelle étoit la pureté du corps virginal dont a été formé celui qu'a pris pour notre salut cette Sagesse essentielle , qui proteste qu'elle n'habitera point en un corps assujéti aux pechez ? Quelle étoit la sainteté de cette ame qui avoit trouvé grace devant Dieu , avec qui le Seigneur étoit par la plénitude de son esprit, avant que d'être en elle par la présence de son corps ; de la foi & de l'humilité de laquelle il a voulu faire dependre , pour ainsi dire , le salut des hommes , par le consentement qu'il lui a fait demander pour le mystere de notre salut. Choisie & destinée avant tous les siècles pour être dans le tems la Mere de son Seigneur , quels dons n'a-t'elle pas reçûs de celui qui donne à ses créatures toutes les graces & toutes les vertus nécessaires pour les œuvres auxquelles il les destine. Elle a été elle-même le tabernacle vivant , où la Sagesse increée exerçoit devant Dieu le ministere & la sacrificature de la loi nouvelle , par l'immolation qu'elle faisoit faire à cette sainte créature , & de son corps par une virginité qui n'avoit guere d'exemples , & de son ame par une charité ardente , & par une humilité profonde , la preparant par ces vertus au grand mystere qui se devoit operer en elle.

DI V I N E sagesse , de qui procedent toutes les œuvres par lesquelles nous pouvons être agréables à Dieu , venez en nous , agissez en nous , demeurez en nous. Prenez racine en notre cœur , afin de nous faire porter des fruits de salut ; affermissez vous en nous , afin que nous soions fermes nous-mêmes dans l'obser-

vation de vos preceptes. Vous établissez votre demeure dans les âmes saintes : venez en nous pour nous sanctifier, demeurez y pour nous faire conserver la sainteté que nous aurons reçue de vous ; achevez , en nous faisant persévérer jusqu'à la fin, l'ouvrage que vous aurez commencé ; & conduisez-nous par vous à vous-même , puisque vous n'êtes pas seulement la voie par où nous devons marcher , mais encore le terme où nous devons tendre , & la vie bienheureuse que nous devons espérer.

Apprenez-nous par votre exemple , ô Vierge sainte , à être les temples spirituels de cette divine Sagesse , en lui rendant comme vous le culte intérieur d'une charité humble & fervente , en lui soumettant notre esprit & notre cœur , & en renonçant à nous-mêmes , pour n'être plus éclairés , conduits , poussés & animés que par elle.

EXPLICATION DE L'ÉVANGILE.

Jésus parlant à un grand nombre de personnes , une femme élevant sa voix du milieu du peuple , lui dit *Heureuses sont les entrailles qui vous ont porté.* Le Fils de Dieu parcourant la Galilée dans la seconde année de sa prédication, entra un jour en une maison , où il fut suivi d'une grande foule de monde ; là on lui presenta un possédé qui étoit aveugle & muet. Il le délivra du démon , & lui rendit la vue & la parole. Mais les Pharisiens & les Docteurs de la loi au lieu de se rendre à un miracle si évident , voulurent croire , ou au moins persuader aux autres qu'il ne chassoit les démons

que par le Prince des demons. Il refuta leur calomnie, & il leur aprit plusieurs veritez dans un discours excellent, dont furent ravis ceux qui l'écoutoient avec un cœur docile & sans prévention. De ce nombre fut une femme, qui emportée par l'admiration où elle étoit, s'écria : *Heureuses les entrailles qui vous ont porté, & les mamelles qui vous ont nourri.* Mais lui prenant ocaſion de ces paroles, pour faire voir à ſes ennemis les avantages qu'ils perdoient de ne pas croire en lui, & pour conſoler ceux qui étoient dociles à ſa parole, en les aſſurant que ſ'ils la pratiquoient, ils ſeroient plus heureux que ſ'ils lui avoient donné la naiſſance, répondit à cette femme : *Et moi je vous dis, Heureux ceux qui entendent la parole de Dieu, & qui la pratiquent.*

Il ne reiuta donc point par ces paroles ce qu'elle venoit de dire; *Heureuses les entrailles qui vous ont porté.* La ſainte Vierge avoit dit elle-même dans ſon Cantique, on m'appellera heureuſe dans la ſuite de tous les âges, parce que Dieu a regardé la baſſeſſe de ſa Servante. Et Eliſabeth remplie du S. Eſprit lui avoit donné le nom de bien-heureuſe, parce qu'elle avoit mérité par ſa foi de voir accomplir en elle ce que l'Ange lui avoit prédit de la part de Dieu. J. C. a nommé heureux les yeux qui le voioient, & les oreilles qui l'entendoient : & ſi c'eſt un bonheur de le voir, pourquoi n'en ſeroit-ce pas un de l'avoir enfanté & nourri?

Il ne nie donc pas ce bonheur réel & véritable de ſa mere, mais il en propoſe un autre plus grand & plus ſolide, & qui peut être commun à tous, qui eſt d'écouter & de pratiquer ſa parole.

C'est ce qu'il declara plus clairement & plus fortement aussi tôt après. Car comme il parloit encore, on lui vint dire, Voilà votre me-^{Math.}re & vos freres, c'est à dire vos parens, qui^{12. 48.} sont dehors & qui vous demandent. Il répondit: Qui est ma mere, & qui sont mes freres? Et étendant sa main sur ses disciples, Voici ma mere, dit-il, & voici mes freres. Car quiconque fait la volonté de mon Pere, qui est au ciel, celui-là est mon frere, ma sœur & ma mere. Il se servoit ainsi de cette rencontre avec une sagesse admirable pour confirmer ce qu'il venoit de dire à cette femme. Car ce n'étoit pas pour mépriser la sainte Vierge sa mere, qu'il dit: Qui est ma mere & qui sont mes freres? mais pour relever ceux qui pratiquoient sa parole, au dessus de ceux qui ne la pratiquoient point, quand bien même ils auroient été ses plus proches parens selon la chair.

Il établit ainsi une parenté spirituelle, par laquelle on peut être uni à lui d'une maniere plus excellente que par la liaison du sang. Ma mere, dit-il, mon frere & ma sœur sont ceux qui font la volonté de mon Pere; comme s'il disoit: Je viens de vous dire que c'est un plus grand bonheur d'obéir à ma parole que de m'avoir enfanté; & je vous dis maintenant que je considere tous ceux qui obéissent à celui dont j'annonce la volonté, comme s'ils étoient ma mere & mes freres. Ainsi je regarde mes disciples comme mes parens, soit qu'ils le soient selon la chair, ou non. Et pour ce qui est de celle qui m'a donné la naissance, elle est plus heureuse par son obéissance que par sa maternité: & je considere bien plus l'aliance spirituelle qu'elle a contractée avec moi par sa

foi , que la qualité de mere que lui donne à mon égard le corps que j'ai voulu prendre d'elle.

QUEL avantage pour nous , Seigneur , de pouvoir participer à ce qu'a de plus grand & de plus excellent la plus grande & la plus excellente de toutes les simples créatures ! Nous l'honorons au dessus des hommes & des Anges , parce qu'elle est votre Mere ; & vous nous offrez cette glorieuse qualité. Nous ne pouvons pas comme elle vous donner un corps , mais nous pouvons & nous devons imiter sa foi & son obéissance qui l'ont rendue d'une manière plus avantageuse votre sœur & votre mere selon l'esprit.

Voilà ce que vous voulez vous même , Seigneur , que nous vous soions ; mais nous ne le pouvons que par votre grace. Vous seul avez pu vous choisir une mere selon la chair , vous seul pouvez vous faire des meres & des parens en cette manière spirituelle que vous nous proposez. Parlez donc , Seigneur , afin que nous aions le bonheur de vous entendre ; mais penetrez nos cœurs de votre parole , afin que nous croïons avec une foi docile , & que nous observions avec une fidelité inviolable ce que nous entendons. Car c'est alors que nous serons vraiment heureux , vraiment grands , vraiment saints , & que nous vous appartenons vraiment , si nous n'écoutons pas seulement votre loi , mais si nous nous appliquons avec soin à la pratiquer.

La Messe Votive de la sainte Vierge depuis Pâque jusqu'à la Pentecôte est la même que la précédente excepté ce qui suit , & qu'on ajoute les Alleluia à l'Introit , à l'Offertoire & à la Communion.

APRES L'ÉPITRE.

Alleluia , alle-
luia .*Virga*
Jesse floruit , Virgo
Deum & homi-
nem genuit ; pa-
cem Deus reddidit ,
in se reconcilians
ima summis.

*Alleluia. .*A-**
ve Maria gratia
plena , Dominus te-
cum , benedicta tu
in mulieribus. Al-
leluia.

E V A N G I L E.

Sequentia sancti
Evangelii secundum
Joannem.

IN illo tempore , Sta-
bant juxta crucem
Jesu mater ejus , & soror
matris ejus Maria Cleo-
phee , & Maria Magde-
lene. Cùm vidisset er-
go Jesus Matrem &
discipulum stantem
quem diligebat , dicit
Matri suæ : Mulier ,
ecce filius tuus. Dein-
de dicit discipulo : Ec-
ce mater tua. Et ex il-
la hora accepit eam dis-
cipulus in suam.

Louez Dieu, louez Dieu.
. Le rejetton de Jesse a
poussé une fleur: Une Vierge
a enfanté un fils qui est Dieu
& homme , Dieu a rendu la
paix aux hommes , & a re-
concilié en soi la terre avec
le ciel.

Louez Dieu. . Je vous *Luc 1.*
salue , Marie , pleine de gra- 18.
ce , le Seigneur est avec
vous : vous êtes benie en-
tre toutes les femmes. Lou-
ez Dieu.

La suite du saint E-
vangile selon saint
Jean.

EN ce tems-là , La Me- 19. 25
re de Jesus , & la sœur
de sa mere Marie femme
de Cleophas , & Marie
Madelene , se tenoient
auprès de sa Croix. Jesus
voiant donc sa Mere ,
& près d'elle le disciple
qu'il aimoit , dit à sa
Mere : Femme, voilà vo-
tre Fils : Puis il dit
au disciple : voilà votre
Mere. Et depuis cette
heure-là ce disciple la
prit chez lui.

EXPLICATION DE L'ÉVANGILE.

- Jean 19. 25.* **L**A Mere de Jesus, & la sœur de sa mere Marie femme de Cleophas & Marie Madeleine, se tenoient auprès de sa Croix. Marie Madeleine
- Luc 8. 2.* étoit une de ces femmes de Galilée qui suivoient le Fils de Dieu ; & qui l'assistoient de leurs biens en reconnoissance de la santé qu'il leur avoit rendue. Car plusieurs d'entr'elles avoient été gueries de leurs maladies, d'autres avoient été délivrées du démon, & Marie Madeleine avoit été délivrée de sept démons.
- Mat. 27. 26.* Marie de Cleophas est appelée par d'autres Évangélistes la mere de Jaque le mineur ; & parce que cet Apôtre est nommé ailleurs le fils
- Mat. 17. 3.* d'Alphée, on ne doute point que Cleophas & Alphée ne soient un même homme qui portoit ces deux noms, & qui avoit épousé Marie que S. Jean appelle la sœur de la mere de
- Eus. 1. 30. II.* Jesus, parce que Cleophas son mari étoit, selon qu'Eusebe le rapporte d'un ancien Auteur, le frere de Joseph époux de la sainte Vierge.
- Elles étoient auprès de la croix, aiant eu plus de courage & plus de fidelité que les Apôtres mêmes, puis qu'elles suivoient J. C. en un tems où ils l'avoient abandonné, si nous en exceptons le Disciple bien-aimé, qui après avoir peut-être fui d'abord comme les autres, revint de sa fuite, & se trouva avec ces saintes femmes auprès de la croix de son maître.
- Amb. 1. 10. in Luc. 23.* S. Ambroise considere ici particulièrement la sainte Vierge, à qui la pieté maternelle fit mépriser les dangers qui avoient épouvanté les disciples. Elle ne fit rien, dit-il, qui ne fût di-

gne de la mere d'un Dieu. Elle contemploit avec les yeux de la pieté les plaies de J. C. parce que de ce triste spectacle elle n'attendoit pas tant la mort de son fils, que le salut du monde qui devoit être racheté par le sang du Sauveur. Elle étoit là, poursuit ce saint Pere, pour s'offrir elle-même, afin d'ajouter, s'il se pouvoit, quelque chose à l'oblation que J. C. faisoit de sa vie pour la rédemtion de l'univers.

Ce fut alors sans doute que l'ame de cette sainte Vierge fut percée de ce glaive de douleur que le vieillard Simeon lui avoit prédit, lors que le jour de sa purification elle presenta J. C. au Temple. Elle avoit reçu en silence ^{Luc 21.} cette prédiction, & elle en voit l'accomplissement en gardant le même silence, & conservant la paix au milieu de sa douleur; parce qu'à l'exemple de son fils, elle buvoit avec soumission le calice d'amertume que Dieu lui presentoit: & que la foi soutenant la nature, plus son affliction étoit grande, plus son obéissance étoit parfaite. Elle enduroit dans le cœur tout ce que J. C. enduroit dans le corps; mais si par la tendresse naturelle elle souffroit avec lui, par une vertu supérieure à tous les mouvemens de la nature, elle s'offroit & se sacrifioit avec lui, & comme lui elle adoroit la volonté de Dieu, & ne pensoit qu'à lui assujettir la sienne.

Voilà votre Fils. J. C. se livrant à ses ennemis, avoit pourvû à la conservation de ses disciples; & en mourant il pourvoit aux besoins de sa mere. Il n'avoit garde de l'oublier, lui qui venoit de prier pour ses bourreaux, & de promettre le paradis à un voleur penitent. Il recommande donc sa Mere vierge à un disciple

vierge, & une Mere qu'il aime à son disciple bien aimé. *Voilà donc votre fils*, par le soin qu'il aura de vous, & par l'affection avec laquelle il vous rendra les services que vous pourriez attendre de moi, si je demeuroid plus longtemps sur la terre. Il ne l'appelle point sa Mere, peut-être pour lui épargner les mouvemens de tendresse & de douleur que ce nom auroit pu exciter en elle; & peut-être aussi pour ne la pas exposer aux insultes des soldats, qui n'auroient pas eu plus de considération pour la Mere, qu'ils en avoient eu pour le Fils.

S. Ambroise regarde ces paroles du Fils de Dieu comme un testament qu'il dicte sur la croix, & où comme un bon Pere de famille, il a soin de ceux qui lui appartiennent. S. Augustin dit que comme un excellent maître il instruit tous les siens par son exemple, & qu'il leur apprend le soin que les enfans doivent prendre de leurs peres & de leurs meres; comme si le bois sur lequel son corps mourant étoit attaché, eût aussi été la chaire élevée d'où ce divin Docteur enseignoit tout le monde. C'est de cette sainte doctrine que l'Apôtre avoit puisé cette leçon qu'il donne à son disciple Timothée : Si quelqu'un n'a pas soin des siens, & particulièrement de ceux de sa maison il renonce à la foi, il est pire qu'un infidele. C'est ce soin que le Maître des Saints nous recommande excellement, lors que voulant pourvoir aux besoins de la sainte Vierge, qu'il regardoit alors comme une humble servante, dont enfant que Dieu il étoit le Createur & le Seigneur, mais comme une mere dont enfant qu'homme il étoit le Fils, & lui donne avant que de la quitter, un autre fils en la personne

1. *Tim.*
5. 8.

du disciple qu'il aimoit le plus ; c'est à dire , qu'il traitoit avec plus de familiarité que les autres.

Dès cette heure-là ce disciple la prit chez lui ; & il ne faut pas s'étonner, dit S. Ambroise, si cet Apôtre nous a parlé si divinement des grands mysteres de la religion, puis qu'il avoit auprès de lui le sanctuaire auguste où avoit été conçu l'Auteur de tous les mysteres. Il ne pouvoit mieux répondre à l'amour que son Maître avoit eu pour lui, qu'en s'aquittant avec une exacte fidelité & avec une affection pleine de reconnaissance, de ce qu'il lui avoit recommandé à l'égard de sa mere. Il aprenoit par son exemple à tous les chrétiens, à reconnoître les graces qu'ils reçoivent de Dieu par la charité qu'ils doivent exercer envers ses serviteurs. Dieu n'a nul besoin de nous en lui même, mais il veut bien pour notre salut avoir besoin de nous en la personne des siens ; & nous ne pouvons mieux témoigner combien nous aimons notre bienfaicteur, qu'en faisant tout le bien que nous pourrons à ceux qu'il aime & qu'il substitue en sa place, pour recevoir par eux ce que nous voudrions donner à lui-même.

VOUS parliez efficacement sur la croix, Seigneur; & lors que vous recommandiez votre mere à votre disciple, vous donniez à votre disciple tous les sentimens de respect, d'affection & de reconnaissance qu'il devoit avoir pour votre sainte Mere. Parlez de même à nos cœurs ; & lors que vous nous ordonnez d'assister vos serviteurs, donnez-nous aussi pour eux les entrailles de miséricorde avec lesquelles nous les devons assister.

Apprenez-nous par l'exemple de votre sainte Mere, à nous tenir au pié de votre croix pour compatir à vos douleurs, pour porter sur nous les opprobres que vous avez soufferts, pour mettre en votre mort toute l'esperance de notre salut; & pour ne pas craindre de nous crucifier avec vous, afin de regner glorieux avec vous.

La Messe Votive de la sainte Vierge depuis la Pentecôte jusqu'à l'Avent est la même que celle qui se dit après la Purification, excepté l'Offertoire.

Offertoire.

Luc **x.**
28.

JE vous salue, Marie, pleine de grace; le Seigneur est avec vous; vous êtes benie entre toutes les femmes, & le fruit de vos entrailles est beni.

Ave Maria, gratia plena, Dominus tecum; benedicta tu in mulieribus, & benedictus fructus ventris tui.

M E S S E V O T I V E

P O U R L' E L E C T I O N D' U N

S O U V E R A I N P O N T I F E.

On dit la Messe du S. Esprit, ou celle qui suit.

Cette Messe Votive est tres-importante, si on en considere l'usage, qui est de demander à Dieu un digne Vicaire de J. C. sur la terre, un Chef ministeriel de l'Eglise qu'il a acquise par son sang. L'Election s'en faisoit encore au huitième siècle par le Clergé, la No-

blesse & le peuple de Rome, & ne devoit durer que trois jours que l'on passoit dans les jeûnes & dans la penitence. Depuis quelques siècles elle se fait par le College des Cardinaux qui s'assemblent dans le Conclave, & choisissent un Pape de leur Corps par la voie du Scrutin. Elle dure ordinairement plusieurs mois, & les fideles ont le loisir d'y prendre part, comme ils doivent, en leur maniere. S'ils n'ont plus de voix ni de suffrages à donner, ils peuvent s'adresser à Dieu & lui demander instantement qu'il daigne répandre sa grace & sa lumiere sur ceux qui ont à faire une élection si importante. Non-seulement ils le peuvent, mais ils y sont obligez. Et J. C. lui même marque positivement cette obligation lors que dans le choix de ses 72. Disciples il leur adressa ces paroles & à tous les fideles en leurs personnes : La moisson est grande & le nombre *LUC 10.* des ouvriers est petit : Priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa moisson. C'est ce que les Apôtres pratiquèrent à la lettre, lors qu'il fut question d'élire un Apôtre pour remplir la place de Judas. Ils en presenterent deux, & firent ensuite une priere que nous devons souvent avoir dans le cœur & dans la bouche, lors que l'on est occupé à élire un souverain Pontife.

Seigneur, disoit alors le S. Esprit en eux, & plaise à sa bonté de le dire en nous maintenant, vous qui connoissez les cœurs de tous les hommes, montrez celui que vous avez choisi pour ce ministere. Donnez-nous un Pontife qui soit selon votre cœur, & qui se conduise par votre Esprit ; qui ne compte pour rien ni la gloire du siècle, ni les richesses tem-

porelles , ni l'éclat de sa dignité ; qui à votre exemple mette toute sa joie à se sacrifier & à se consumer pour votre Eglise, à y établir votre gloire & votre regne aux depens de toutes choies ; & qui ait le bonheur de nous faire arriver avec lui à la vie éternelle, où vous ferez à jamais la récompense du bon Pasteur & des brebis obéissantes.

A LA MESSE. *Introit.*

1. *Rois* **J**E me susciterai un Pon-
 2. tife fidele qui sera selon mon cœur , & se conduira par mon Esprit. Je lui bâtirai une maison fidele ; & il marchera toujours selon mon Christ.
Pf. 131 *Pf.* Souvenez-vous, Seigneur , de David , & de toute sa douceur. *Ps.* Gloire.

*S*uscitabo mihi sacerdotem fidelem, qui juxta cor meum & animam meam faciet : & ædificabo ei domum fidelem ; & ambulabit coram Christo meo cunctis diebus. *Pf.* Mememento, Domine, David ; & omnis mansuetudinis ejus. *V.* Gloria.

Collecte.

Seigneur , nous vous supplions très-humblement de donner par votre bonté à votre sainte & sacrée Eglise Romaine un Pontife , qui par ses soins charitables envers nous , vous soit toujours agreable , & dont la conduite salutaire lui attire du peuple l'honneur

*S*upplici, Domine, humilitate deposcimus ; ut sacrosanctæ Romanæ Ecclesiæ concedat Pontificem illum tua immensa pietas ; qui & pio in nos studio semper tibi placitus , & tuo populo pro salubri regimine sit assiduè ad gloriam

tui nominis reverendus; Per &c. & le respect qui lui est dû; Par, &c.

E P I T R E.

Lectio Epistolæ beati Pauli Apostoli ad Hebræos.

Fratres, Adeamus cum fiducia ad thronum gratiæ, ut misericordiam consequamur, & gratiam inveniamus in auxilio opportuno. Omnis namque Pontifex ex hominibus assumptus, pro omnibus constituitur in iis quæ sunt ad Deum, ut offerat dona, & sacrificia pro peccatis, qui condole-re possit iis, qui ignorant, & errant: quoniam & ipse circumdatus est infirmitate: & propterea debet, quemadmodum pro populo, ita etiam & pro semetipso offerre pro peccatis. Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur à Deo, tamquam Aaron. Sic & Christus non semetipsum clarificavit ut Pontifex fieret: sed

Leçon tirée de l'Épître du bien-heureux Paul Apôtre aux Hebreux.

MEs Freres, Allons-nous presenter avec confiance devant le trône de la grace, afin d'y recevoir misericorde & d'y trouver grace pour être secourus dans nos besoins. Car tout Pontife étant pris d'entre les hommes, est établi pour les hommes en ce qui regarde le culte de Dieu, afin qu'il offre des dons & des sacrifices pour les pechez, & qu'il puisse être touché d'une juste compassion pour ceux qui sont dans l'ignorance & dans l'erreur, comme étant lui-même environné de foiblesse. Et c'est ce qui l'oblige d'offrir pour ses pechez aussi bien que pour ceux du peuple. Or nul ne s'attribue à soi-même cet honneur; mais il faut y être appelé de Dieu comme Aaron. Ainsi Jesus-Christ n'a point pris de lui-même la qualité glorieuse de Pontife;

Hebr.

c. 4. &
5.

mais il l'a reçue de celui qui lui a dit : Vous êtes mon Fils , je vous ai engendré aujourd'hui : selon qu'il lui dit aussi dans un autre endroit : Vous êtes le Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisedech. Aussi dans les jours de sa chair , ayant offert avec un grand cri & avec larmes ses prieres & ses supplications à celui qui le pouvoit tirer de sa mort , il a été exaucé selon son humble respect pour son *Pere.*

Graduel.

Levit.
21.

LE Pontife , c'est-à-dire celui qui est le grand Prêtre parmi les freres , sur la tête duquel l'huile de l'onction a été répandue , dont les mains ont été consacrées par le sacerdoce , & qui est revêtu des vêtemens saints ; a dû se rendre semblable en toutes choses à ses freres. *Ÿ.* Afin d'être envers Dieu un Pontife comparissant & fidèle en son ministère , pour expier les pechez du peuple.

Hebr. 2.

Louez-Dieu, louez-Dieu. *Ÿ.* Que le Prêtre soit Saint, parce que je suis Saint moi-

qui locutus est ad eum : Filius meus es tu , ego hodie genuite. Quemadmodum & in alio loco dicit : Tu es sacerdos in aeternum , secundum ordinem Melchisedech. Qui in diebus carnis suae , preces supplicationesque ad eum , qui possit illum saluum facere à morte , cum clamore valido & lacrymis offerens , exauditus est pro sua reverentia.

Pontifex sacerdos magnus inter fratres suos , super cujus caput fustum est unctionis oleum , & cujus manus in sacerdotio consecratae sunt , vestitusque est sanctis vestibus , debuit per omnia fratribus similari. *Ÿ.* Ut misericors fieret , & fidelis Pontifex ad Deum : ut repropitiaret delicta populi.

Alleluia , alleluia.

Ÿ. Sacerdos sit sanctus , sicut & ego sanctus

Etus sum Dominus, même, moi qui suis le Seigneur, qui vous sanctifie. *Al-
leluia.* Louez Dieu.

Après la Septuagesime on omet l'*Alleluia*, & on dit le verset suivant.

Trait.

S Urge, Domine, in requiem tuam, tu & arca sanctificationis tue. *Ÿ. Sacerdotes tui induantur justitiam, & sancti tui exultent. Ÿ. Propter David servum tuum, non avertas faciem Christi tui.*

L Evez-vous, Seigneur, *Psf. 13.* pour entrer dans votre repos, vous & l'arche où éclate votre sainteté. *Ÿ.* Que vos Prêtres soient revêtus de justice; & que vos Saints tressaillent de joie. *Ÿ.* En considération de David votre serviteur, ne rejetez pas le visage de votre Christ.

Au tems de Pâque, on omet le Graduel, & on dit :

Alleluia, alleluia. Ÿ. Sacerdos sit sanctus, sicut & ego sanctus sum Dominus, qui sanctifico vos. Alleluia. Ÿ. Ego sum Pastor bonus, & cognosco oves meas, & cognoscunt me meæ. Alleluia.

Louez Dieu, louez Dieu. *Ÿ.* Que le Prêtre soit Saint, parce que je suis Saint moi-même, moi qui suis le Seigneur qui vous sanctifie. Louez Dieu. *Ÿ.* Je suis le bon Pasteur, je connois mes brebis, & mes brebis me connoissent. Louez Dieu.

E V A N G I L E.

Sequentia sancti Evangelii secundum Joannem.

La suite du saint Evangile selon saint Jean.

I N illo tempore, Dixit Jesus discipulis suis : Si diligitis me, mandata mea servate. *Messe Votiv.*

E N ce tems-là, Jesus dit à ses Disciples : Si vous m'aimez gardez mes commandemens. Et je

Jean 14.

prierai mon Pere , & il vous donnera un autre Con-
solateur , afin qu'il demeure éternellement avec vous ; ſçavoir l'Efprit de verité que le monde ne peut recevoir , parce qu'il ne le voit point , & ne le connoît point. Mais pour vous vous le connoîtrez , parce qu'il demeurera avec vous , & qu'il ſera en vous. Je ne vous laifferai point orphelins ; je viendrai à vous , encore un peu de tems , & le monde ne me verra plus. Mais pour vous , vous me verrez , parce que je vis , & vous vivrez auffi. En ce jour-là , vous connoîtrez que je ſuis en mon Pere , & vous en moi , & moi en vous. Celui qui a reçu mes commandemens & qui les garde , c'eſt celui-là qui m'aime. Celui qui m'aime , ſera aimé de mon Pere , & je l'aimerai auffi , & je me découvrirai à lui.

Offertoire.

QU'ils n'aient point de part aux fonctions de ce Saint Miniſtere , juſqu'à ce qu'il y ait un Pontife qui en découvre la verité.

Et ego rogabo Patrem, & alium Paraclitum dabit vobis, ut maneat vobiscum in æternum, Spiritum veritatis, quem mundus non potest accipere, quia non videt eum, nec ſcit eum. Vos autem cognoscetis eum: quia apud vos manebit, & in vobis erit. Non relinquam vos orphanos: veniam ad vos. Adhuc modicum, & mundus me jam non videt. Vos autem videtis me: quia ego vivo, & vos vivetis. In illo die vos cognoscetis, quia ego ſum in Patre meo, & vos in me, & ego in vobis. Qui habet mandata mea, & ſervat ea: ille eſt qui diligit me. Qui autem diligit me, diligetur à Patre meo, & ego diligam eum, & manifestabo ei me ipſum.

N On participetur ſancta, donec exurgat Pontifex in oſenſionem & veritatem.

Secrette.

TUe nobis , Domine , abundantia pietatis indulgeat ; ut per sacra munera , quæ tibi reverenter offerimus , gratum majestati tuæ Pontificem sanctæ matris Ecclesiæ regimini præesse gaudeamus ; Per Dominum.

Accordez-nous , Seigneur , par votre grande bonté , que ces sacrez dons , que nous vous offrons avec respect , nous donnent la joie de voir presider au gouvernement de notre sainte Mere l'Eglise , un Pontife qui soit agréable à votre Majesté ; Par.

Communion.

VEste sancta utetur Pontifex , qui fuerit constitutus , & ingredietur tabernaculum testimonii , ut ministret in sanctuario.

LE Pontife établi sera revetu du vêtement Saint , & entrera dans le Tabernacle du saint témoignage pour exercer son ministère dans le sanctuaire.

Post-Communion.

PRetiosæ corporis & sanguinis tui nos , Domine ; Sacramento refectos , miraifica tuæ majestatis gratia de illius summi Pontificis concessionem letificet , qui & plebem tuam virtutibus instruat , & fidelium mentes spiritualium aromatum odore perfundat ; Qui vivis.

NOus sommes , Seigneur , rassasiez du Sacrement de votre précieux Corps & de votre précieux Sang ; accordez-nous encore , s'il vous plaît , par votre grace à qui il appartient de faire des merveilles , la joie d'avoir un souverain Pontife , qui inspiré à votre peuple , & répande sur les Fideles l'odeur des parfums spirituels ; Par , &c.

Au jour de la Création & du Couronnement du Pape, & à l'anniversaire de ce même jour on dit la Messe, comme à la Fête de la Chaire de S. Pierre le 18. Janvier, avec la Collecte, Deus omnium Fidelium pour le Pape, & sans celle des Apôtres S. Pierre & S. Paul, & on dit le Credo.

EXPLICATION DE L'ÉPÎTRE.

Cette Epître est tirée d'une lettre écrite aux Hebreux, c'est-à-dire, aux Juifs, pour leur faire comprendre que la loi de Moïse ne pouvoit sauver les hommes; que les sacrifices offerts par l'ordonnance de cette loi, ne pouvoient expier les pechez, ni donner la vie éternelle, & que J. C. est venu établir sur la terre une loi nouvelle, & un nouveau sacerdoce, qui font ce que la loi & le sacerdoce de l'ancienne alliance ne pouvoient faire.

Mes freres, nous allons nous presenter avec confiance devant le thrône de la grace, afin d'y recevoir misericorde, & d'y trouver grace pour être secourus dans nos besoins. Ces paroles finissent le chapitre quatrième de l'Epître aux Hebreux. Il venoit de dire auparavant que J. C. étoit le grand Pontife de notre religion, monté en cette qualité, au plus haut des cieux: tel cependant qu'il pouvoit compatir à nos foiblesses, lui qui sans être sujet au peché, n'avoit pas laissé d'être tenté comme nous, en toutes choses. A quoi il ajoute les paroles de notre texte que nous venons de rapporter; & qu'il semble que l'Eglise ait fait mettre à la tête de l'Epître

qu'elle fait lire dans cette Messe pour instruire les Fideles de ce qu'ils ont à faire pour avoir un souverain Pontife qui ait part à la sainteté de J. C. comme il a part à son sacerdoce. C'est d'aller se presenter devant le trône de la grace, dans une ferme confiance d'obtenir ce qu'ils lui demanderont avec l'affiduité, la ferveur, & la perséverance qu'une chose aussi importante que celle-là l'est à leur salut, merite d'être demandée.

Tout Pontife étant pris d'entre les hommes est établi pour les hommes en ce qui regarde le culte de Dieu. Il compare J. C. avec les grands Sacrificateurs des Juifs, pour faire voir deux choses. La premiere, qu'il est vraiment Pontife, aussi-bien qu'eux. La seconde, que son sacerdoce est beaucoup au-dessus du leur.

La premiere condition requise pour faire un Pontife, est qu'il soit pris d'entre les hommes. Dieu n'a point voulu appeller les Anges à ce ministere. Comme la fonction du Pontife, est d'offrir des Sacrifices à Dieu pour les hommes, il faut, dit l'Apôtre, qu'il soit homme lui-même, afin qu'étant sujet aux mêmes infirmités que ceux pour qui il doit prier, il soit plus capable de compatir à leurs miseres, & aux fautes que l'ignorance ou l'erreur leur fera commettre. Or c'est ce qui se trouve vraiment en J. C. selon ces paroles de la même Epître : Il n'a point pris la nature des Anges, mais celle des enfans d'Abraham; & parce que ceux qu'il venoit délivrer, étoient revêtus de chair & de sang, il s'en est aussi revêtu lui-même, & il ne rougit pas de les appeler ses freres. Il a donc dû leur être semblable en tout, afin d'être auprès de Dieu pour eux un Pontife misericor-

„ dieux & fidele, & d'expier les pechez du peuple. Car aiant été lui-même éprouvé par la tentation, il peut secourir ceux qui passent par les mêmes épreuves.

En ce qui regarde le culte de Dieu, afin qu'il offre des dons & des Sacrifices pour les pechez. Le Pontife fait l'office de mediateur entre Dieu & les hommes. Il a soin de tout ce qui regarde le culte de Dieu ; & afin qu'il ne fût point détourné de cette fonction sacrée par le soin des choses temporelles, Dieu avoit ordonné que la tribu de Lévi qu'il avoit consacrée au ministere de son Autel, fût nourrie des oblations du peuple. Il a soin des hommes, offrant leurs dons au Seigneur, pour attirer sa benediction sur eux ; & lui immolant des sacrifices pour l'expiation de leurs pechez. Par les dons, on peut entendre, ou les oblations des choses inanimées, comme d'huile, de pain, de vin, &c. ou toute sorte d'oblations volontaires, que chacun pouvoit faire librement, & qui en cela, étoient distinguées de celles qui étoient ordonnées par la Loi.

Et c'est ce qui l'oblige d'offrir pour ses pechez, aussi-bien que pour ceux du peuple. Les Prêtres étant environnez de foiblesses, aussi-bien que le reste des hommes, étoient sujets aux mêmes fautes, & avoient besoin d'expier par des sacrifices, leurs propres pechez, aussi-bien que ceux des autres. La loi leur marque le sacrifice qu'ils doivent offrir, quand ils ont peché. Et lors qu'elle oblige le Grand Prêtre d'entrer une fois tous les ans dans la partie du Tabernacle apellée le Saint des Saints, pour y expier les pechez de tout le peuple, elle veut qu'il commence par prier pour lui & pour sa

maison, & l'Apôtre dit qu'il offroit ce jour là, *Hebr.*
 le sang des victimes pour ses ignorances, & 8.9.
 pour celles du peuple. Cette obligation d'ex-
 pier ses propres pechez, qui lui remettoit ses
 miseres devant les yeux, devoit l'exciter sans
 doute à cette compassion que l'Apôtre veut que
 les Pontifes aient pour les miseres des autres.

Pour se rendre capable de cette compassion,
 J. C. s'est fait homme, & en prenant notre
 nature, il a pris nos infirmités, hormis le pe-
 ché. Il a donc ces deux qualitez que l'Apôtre
 demande d'un Pontife, qui est d'être homme,
 & compatissant; & en cela son Sacerdoce est
 semblable à celui d'Aaron. Mais il est compa-
 tissant sans être pecheur, il expie les pechez
 des autres, & il n'en a point qu'il faille ex-
 pier; & en cela son Sacerdoce est infiniment
 plus excellent que celui de la loi, lequel selon
 l'Apôtre, ne pouvoit établir que des Prêtres en-
 vironnez de foiblesses, au lieu que nous avons *Hebr.*
 en J. C. un Pontife saint, innocent, exempt de 7. 26.
 tache, séparé des pecheurs, & qui n'est pas
 obligé comme les autres Prêtres, d'offrir tous
 les jours des victimes pour ses fautes, & en-
 suite pour celles du peuple. 66.

Il faut y être appelé de Dieu comme Aaron.
 Une autre condition qui se doit trouver dans
 les Pontifes; c'est la vocation. C'est à Dieu à
 se choisir lui-même ses ministres. Il sépara la *Ex. 3.*
 tribu de Lévi des autres tribus, pour l'attacher
 au service de son autel; & parmi toutes les fa-
 milles de cette tribu, il élut celle d'Aaron
 frere de Moïse, pour y établir son Sacerdoce.
 Il ordonna à Moïse de consacrer Aaron pour
 Grand Prêtre ou Pontife, & lors que quelques se-
 ditieux en murmurèrent, il fit voir par un mi-

Nomb.
17. 12.

1. Par.
26. 20.

racle éclatant que c'étoit lui-même qui avoit élevé Aaron à la dignité de grand Sacrificateur. Car aiant ordonné que le Prince de chaque tribu offrît une verge sur laquelle seroit écrit le nom de celui qui l'offriroit , & qu'Aaron en offrît une avec son nom , pour la tribu de Lévi; toutes ces verges furent mises devant l'Arche dans le Tabernacle , & la seule verge d'Aaron poussa des fleurs & des feuilles ; & fit connoître à tout le peuple , qu'il étoit son véritable & legitime Pontife. Le Pontificat demeura dans la famille d'Aaron par l'ordre de Dieu même , & quand Ozias Roi de Juda , qui n'étoit point de cette famille , mit la main à l'encensoir , Dieu punit sur le champ la temerité de ce Prince , en le frapant d'une lèpre qu'il porta au front jusqu'à la mort.

Ainsi J. C. n'a point pris de lui-même la qualité glorieuse de Pontife. Comme la famille d'Aaron n'avoit pas usurpé d'elle-même le Sacerdoce , mais qu'elle l'avoit reçu de Dieu : de même J. C. a été élevé par son Pere à la dignité de Pontife ; & en cela encore son pontificat est semblable à celui d'Aaron. Mais voici ce qui relève infiniment ce nouveau Prêtre au-dessus de l'ancien.

Psf. 2. 7. Il l'a reçue de celui qui a dit , Vous êtes mon Fils , je vous ai engendré aujourd'hui. Il n'est pas seulement le Prêtre & le Ministre du Seigneur comme Aaron , mais il est encore son Fils unique. Aaron a été appelé de Dieu ; J. C. a été engendré de Dieu ; car J. C. est Dieu & homme. Selon la nature divine qu'il a de toute éternité , il est le Fils de Dieu , & le Dieu même dont il est le Prêtre selon la nature humaine qu'il a prise dans le tems.

Selon qu'il lui dit aussi en un autre endroit : Vous Ps. 109. êtes le Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisedech. 4.

Après avoir fait voir par le passage qu'il vient de citer , que J. C. est le Fils de Dieu , il prouve par celui-ci qu'il est un Prêtre appelé de Dieu. Car les paroles qu'il rapporte sont prises du Ps. 109. que les Juifs reconnoissoient eux-mêmes être une Prophetie du Messie : & il est dit dans ce Pseaume : Le Seigneur a juré , & il ne retractera point son serment : Vous êtes le Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisedech. L'Apôtre explique lui même dans le septième Chapitre de cette lettre , toutes les paroles de ce Verset. Dieu a juré ; c'est-à-dire , il a arrêté par un decret inviolable ; & il a fait connoître l'immutabilité de ce decret , par le serment qu'il en a bien voulu faire : *Vous êtes le Prêtre éternel.* Les autres Prêtres se succèdent les uns aux autres , parce qu'ils sont tous mortels ; J. C. est entré par sa Résurrection dans une vie immortelle , & dans l'éternité , pour ainsi dire , de son Sacerdoce. De plus le Sacerdoce d'Aaron devoit finir , parce qu'il n'étoit que la figure d'un autre Sacerdoce ; & par conséquent il ne devoit durer que jusqu'à ce Sacerdoce , dont il étoit la figure. Mais le Sacerdoce de J. C. figuré par celui d'Aaron , doit durer éternellement.

Selon l'ordre de Melchisedech. Voici tout ce *Gen. 14. 18.* que l'Ecriture nous apprend de Melchisedech. Il étoit Roi de Salem, Prêtre du Dieu Très-haut. Lors qu'Abraham retournoit chez lui , après avoir défait les Rois qui avoient pris Lot son neveu , & qui l'emmenaient captif ; Melchisedech le benit , offrant du pain & du vin ; & Abraham lui donna la dime de tout le bu-

tin qu'il venoit de faire. J. C. a été fait Prêtre selon l'ordre, ou comme l'explique l'Apôtre, à la ressemblance de Melchisedech, c'est-à-dire, d'un Sacerdoce semblable au sien. Dans le Sacerdoce d'Aaron, on immoloit des animaux; mais Melchisedech offrant du pain & du vin, fut la figure de J. C. selon ces paroles de S. Cyprien: Qui est le Prêtre du Dieu Très-haut, sinon notre Seigneur J. C. lequel a offert à Dieu son Pere, le même Sacrifice que Melchisedech, c'est-à-dire du pain & du vin, à sçavoir son Corps & son Sang? C'est dans le Sacrifice de Melchisedech, dit S. Augustin, qu'a paru pour la premiere fois, ce Sacrifice que les Chrétiens offrent maintenant à Dieu par toute la terre. Et nous voyons l'accomplissement de ce que Dieu dit par son Prophete à J. C. qui ne devoit être incarné que long-tems après: Vous êtes le Prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisedech, & non plus selon l'ordre d'Aaron; parce que cet ordre doit être aboli, lors que la verité aura dissipé par la lumiere, les ombres qui la figuroient. Plusieurs autres Peres expliquent en cette même maniere ces paroles du Pseaume; ce qui nous fait voir contre les Heretiques de notre tems, que dans les premiers siècles, l'Eglise a regardé la Messe comme un veritable Sacrifice, parce que le corps de J. C. y est offert sous les apparences du pain & du vin.

L'Apôtre remarque que la genealogie de Melchisedech n'est point rapportée dans les livres saints, & qu'on n'y voit ni le commencement ni la fin de son Sacerdoce, comme on le trouve des anciens Patriarches dont l'Ecriture parle, & dont elle prend soin de marquer l'origi-

ne , la naissance & la mort. Et ce ne peut être sans dessein qu'elle a affecté ce silence à l'égard de Melchisedech , qui étoit plus considérable , & en une plus haute dignité qu'Abraham même , comme on le va voir dans la suite. Elle a voulu par ce Sacerdoce , dont elle nous cache le commencement & la durée , nous représenter le Sacerdoce éternel de J. C. S. Paul remarque encore , qu'Abraham bisaïeul de Levi fut beni par Melchisedech à qui il donna la dîme , par où il se reconnoissoit lui-même inférieur à Melchisedech ; ce qui marque la supériorité du Sacerdoce de J. C. au-dessus du Sacerdoce Levitique , puis qu'il est selon l'ordre de celui , au-dessous duquel le grand Patriarche des Juifs s'est abbaissé.

S. Thomas faisant réflexion sur chaque parole de cette Epître , y trouve les devoirs & les qualitez d'un saint Evêque. *Le Pontife est pris d'entre les hommes* , c'est-à-dire , d'entre les semblables , pour être élevé au-dessus d'eux , & pour les conduire. Il doit donc les surpasser Jean 21.15. en vertu , & pouvoir dire avec S. Pierre , qu'il a plus d'amour que les autres pour J. C. & pour son Eglise. Mais parce qu'il est homme aussi bien que ceux qu'il gouverne , il doit pratiquer cet avis du Sage : Ils vous ont établi pour les conduire , ne vous en élevez pas , mais Ecl. 3.22. soiez parmi eux comme l'un d'eux , & prenez soin d'eux , afin qu'ils vous soient un grand sujet de joie. “

Il est établi pour les hommes. Ce n'est point pour contenter son ambition ou son avarice. qu'il est Evêque ; il ne l'est que pour le bien des autres. Ils ne vous ont pas tant choisi , disoit S. Bernard à un Pape , afin que vous leur

commandiez , qu'afin que vous leur rendiez service. C'est pourquoi S. Paul disoit aux fideles : Nous faisons profession d'être vos serviteurs en J. C. Il doit donc travailler fans cesse pour l'utilité de ceux que Dieu a mis sous sa conduite , & du salut desquels il lui fera rendre comte.

Il est établi pour ce qui regarde le culte de Dieu , & par consequent il ne doit s'occuper que des fonctions spirituelles de sa charge , se souvenant de ce que S. Paul dit à Timothée , & en sa personne , à tous les Pasteurs de l'Eglise :

2. *Tim.* „ Travaillez comme un bon soldat de J. C. Qui-
 2. 3. „ conque s'est engagé dans la milice du Sei-
 „ gneur , ne doit plus se mêler des affaires se-
 „ culieres.

„ Il offre des sacrifices pour les autres ; parce qu'il est leur intercesseur auprès de Dieu. Or il faut , dit S. Gregoire , que celui qui fait l'office d'intercesseur , soit agréable à celui auprès de qui il intercede : Que le Pasteur veille donc sur lui-même , pour se conserver pur devant les yeux du Seigneur , & d'autant plus pur que le sacrifice qu'il offre est saint ; car ce n'est plus le sang des taureaux qu'il presente à Dieu , c'est celui de J. C. même.

Mais qu'il se souvienne en même tems qu'il est environné de foiblesse ; ce qui doit en l'humiliant par la vûe de sa misere , le rendre sensible & compatissant aux miseres des autres. C'est pour cela que J. C. a donné le soin de ses brebis à l'Apôtre qui l'avoit renié ; afin , disent les Peres , que le souvenir de sa faute lui fît aimer les pecheurs , lors même qu'il seroit obligé de les punir. Et c'est ce qui a fait dire à S. Paul : Redressez les autres avec un

esprit de douceur , en vous considérant vous-même , & craignant de succomber à la même tentation. Gal. 6.

Enfin le Pontife ne doit point s'ingérer de lui-même , mais être appelé de Dieu comme Aaron , & comme J. C. Quelques talens , quelque vertu , quelque zèle qu'on croie avoir , il ne faut entrer dans l'Eglise que par la vocation & par l'ordre du souverain Pasteur. La naissance faisoit les Prêtres selon l'ordre d'Aaron ; le Sacerdoce de J. C. est selon l'ordre de Melchisedech , dont on ne connoît point la genealogie ; parce que , selon cet ordre , chaque Prêtre doit être établi par l'élection de Dieu. On ne voit point de berger qui se charge de la conduite d'un troupeau malgré celui qui en est le maître. Mais on ne voit que trop de Pasteurs , qui se mêlent de conduire le troupeau de J. C. sans avoir attendu comme S. Pierre , qu'il leur ait dit : Paissez mes brebis ; sans avoir attendu comme lui-même , que Dieu leur ait dit : Vous êtes le Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisedech. Jean 21.
17.

Ayez pitié de votre Eglise , Seigneur , & n'abandonnez pas ce corps dont vous voulez bien être le chef. Donnez-lui un Pasteur selon votre cœur ; donnez à ce Pasteur toutes les vertus nécessaires pour s'aquitter saintement d'un ministère si redoutable ; & donnez aux brebis tout ce qui leur peut rendre utiles , les soins , les prières , les bons exemples , la compassion & la charité de leur Pasteur.

EXPLICATION DE L'ÉVANGILE.

Jean 14.
13.

Si vous m'aimez, gardez mes commandemens. Jesus commença le discours qu'il fit à ses Apôtres la veille de sa Passion après la Cene, par ces paroles : Que votre cœur ne se trouble point. Et après leur avoir rapporté quelques raisons pour lesquelles ils ne devoient point s'affliger de ce qu'ils l'alloient perdre, il leur dit ce que nous lisons ici : *Si vous m'aimez, gardez mes commandemens*; comme s'il leur disoit : Marquez l'affection que vous avez pour moi, non par des larmes, mais par l'observation de mes preceptes.

Et moi je prierai mon Pere, & il vous donnera un autre Consolateur. Il y a dans le texte, *un autre Paraclet*; & nous avons expliqué sur l'Évangile du quatrième Dimanche après Pâque, ce que ce mot signifie. Il appelle le S. Esprit un autre Consolateur, parce que le S. Esprit & lui sont deux Personnes distinctes, quoi qu'elles soient un même Dieu. Il l'appelle l'Esprit de verité, c'est-à-dire, comme nous l'avons déjà remarqué ailleurs, un Esprit véritable, le Docteur de toute verité, & qui est la verité même, puis qu'il est Dieu. Il dit qu'il priera son Pere de donner le Consolateur à ses Apôtres, & il l'en a prié après son Ascension. Car il est monté au ciel comme notre Pontife, pour être notre intercesseur auprès de Dieu. Là il prie non plus avec larmes, non plus prosterné contre terre, comme il a fait pendant sa vie mortelle, lors qu'il étoit revêtu de notre misère, & chargé de nos pechez; mais il prie avec la confiance & la di-

gnité que lui donne & le mérite de sa mort & l'élevation de sa gloire. Il est Dieu & Homme ; entant qu'Homme , il prie le Pere de donner le S. Esprit ; & entant que Dieu , il le donne avec son Pere.

Afin qu'il demeure éternellement avec vous.

J. C. avoit été avec ses Apôtres , mais pour un tems seulement : le S. Esprit leur a été donné pour être toujours avec eux. Ils l'avoient déjà lors que J. C. promit de le leur donner. Car comment auroient ils aimé J. C. & gardé ses commandemens pour mériter le S. Esprit , s'ils n'avoient eu au moins les prémices du S. Esprit , sans l'onction duquel on ne peut ni aimer Dieu , ni faire comme il faut ce qu'il ordonne ? Ils l'avoient donc , mais ils le devoient encore recevoir avec une effusion plus abondante de ses dons : & ils le reçurent de la sorte le jour de la Pentecôte. Ils furent remplis de lui , & ils ne le perdirent jamais , J. C. leur ayant promis qu'il seroit toujours avec eux. J. C. l'a donné à son Eglise , & il sera éternellement avec elle , l'éclairant de ses lumières , & lui communiquant sa sainteté , afin qu'elle soit toujours pure , toujours la colonne de la vérité. C'est par la présence continuelle de ce divin Esprit , que J. C. est lui-même avec nous jusqu'à la consommation des siècles , comme il l'a promis avant que de monter au ciel. Il n'a pas abandonné son Eglise en quittant la terre : Il est plus uni à elle par son Esprit qu'il ne l'étoit par la présence visible de son corps.

L'Esprit de vérité que le monde ne peut recevoir , parce qu'il ne le voit point , & qu'il ne le connoît point. Par le monde , il faut entendre

les amateurs du monde , les méchans qui sont méchans parce qu'ils aiment la créature plus que le Créateur. Ils ne peuvent recevoir le S. Esprit tant qu'ils sont possédez de l'amour du monde, L'Esprit du monde & l'esprit de J.C. sont incompatibles : Il faut , dit S. Augustin , se dépouiller de son esprit , si on veut recevoir celui de Dieu. Si vous m'aimez, dit J. C. à les Apôtres , gardez mes commandemens , & je vous ferai donner le S. Esprit. Il faut aimer J. C. pour avoir le S. Esprit. Comment seroit-il donné au monde l'ennemi de J. C. Le monde n'aime que les choses sensibles , il ne s'attache qu'à ce qu'il voit , & il ne voit point le S. Esprit , parce qu'une ame devenue toute sensuelle & toute animale , n'a plus des yeux pour voir les choses invisibles & spirituelles. Ce qui a fait dire à S. Paul : L'homme animal & charnel n'est point capable des choses qu'enseigne l'Esprit de Dieu ; elles lui paroissent une folie , & il ne les peut comprendre. Le monde ne connoît donc point le S. Esprit , parce qu'il ne le voit point des yeux du corps ; il ne le desire point , parce qu'il ne le connoît point ; & il ne peut pas le recevoir , parce qu'il ne le desire point.

Mais pour vous , vous le connoîtrez , parce qu'il demeurera avec vous. Et afin qu'ils ne crussent pas que le S. Esprit devoit demeurer avec eux , comme J. C. y avoit demeuré par une présence extérieure & sensible , il s'expliqua en ajoutant : *Et il sera en vous.* Ainsi la demeure qu'il fera avec vous , vous unira d'autant plus intimement à lui , qu'il sera en vous , & que vous serez remplis de lui. C'est par là que vous le connoîtrez véritablement. Car il y a une

1. Cor.

2. 14.

connoissance fausse que peuvent avoir les gens du monde , qui ont ouï parler du S. Esprit. La foi leur apprend qui il est , & cependant ils ne le connoissent pas comme il faut , selon ces paroles de S. Jean : Celui qui dit qu'il connoît Dieu , & qui ne garde pas ses commandemens , est un menteur : car ce qui nous fait connoître si nous le connoissons véritablement , est l'observation de ses commandemens. Or pour connoître le S. Esprit de la sorte , il faut avoir le S. Esprit. C'est pourquoi J. C. aiant dit que le monde ne le peut recevoir , parce qu'il ne le connoît point , ne dit pas à ses Apôtres : Pour vous , vous le recevrez parce que vous le connoissez ; mais au contraire : Vous le connoîtrez , parce que vous le recevrez. Si le monde ne reçoit pas le S. Esprit , c'est par sa faute , puis qu'il est rempli d'un esprit contraire à l'Esprit de Dieu , & que l'ame plongée dans les sens de la chair , n'est point capable des choses spirituelles ; mais si les Saints connoissent l'Esprit de Dieu , c'est un effet de sa grace. Qui des hommes , dit S. Paul , connoît ce qui est en l'homme , sinon l'esprit de l'homme qui est en lui ? Ainsi nul ne connoît ce qui est en Dieu que l'Esprit de Dieu. Or nous n'avons point l'esprit du monde , ajoute cet Apôtre , mais l'Esprit de Dieu , afin que nous connoissions les dons que Dieu nous a faits. Si c'est par l'Esprit de Dieu qu'on connoît les dons de Dieu , ce n'est donc que par cet Esprit qu'on connoît cet Esprit , puis qu'il est lui-même un don de Dieu. & le plus grand de ses dons.

Je ne vous laisserai point orphelins. J. C. est donc le Pere des Fideles , & il nous aime comme ses enfans. *Je viendrai à vous : & il*

1. Jean
2. 3.

1. Cor.
2. 11.

y vint en effet le troisiéme jour après sa mort, puis que le soir même du jour qu'il étoit ressus-
cité, il se fit voir à eux. Il est vrai qu'il les
a quittez de nouveau par son Ascension : mais
il leur envoia le S. Esprit par lequel il est avec
nous, ou plutôt en nous, & ainsi plus pro-
che de nous, que s'il étoit encore visible sur
la terre.

Vous me verrez parce que je vis. C'est-à-dire,
Je ne dois pas demeurer dans le tombeau où
demain je serai enseveli. Je ressusciterai au troi-
siéme jour, & alors vous me verrez ; au lieu
que le monde ne me verra plus, parce que je
ne me ferai voir après ma résurrection qu'à mes
amis. *Et vous vivrez aussi.* Je mourrai seul &
les Juifs ne vous feront aucun mal, parce que
je ne veux pas qu'ils vous en fassent. Ainsi vous vi-
vrez, & vous aurez la joie de me voir vivant : Et
alors *vous connoîtrez que je suis en mon Pere,*
& vous en moi, & moi en vous. La gloire de
ma résurrection vous fera connoître ce que
vous avez maintenant tant de peine à conce-
voir, *Que je suis en mon Pere*, & un même
Dieu avec lui. *Que vous êtes en moi*, comme
les membres sont dans le corps dont ils sont
les membres ; puis que je suis par mon incar-
nation d'une même nature que vous, & que
par ma mort j'ai mérité d'être le chef de l'E-
glise, & d'incorporer en moi tous ceux qui
croiront en moi d'une foi vive & agissante par
la charité ; & *que je vis en vous*, comme le
chef est dans le corps pour le conduire, pour
le protéger, pour le mouvoir. Les Apôtres
ont commencé de connoître ces mystères après
la résurrection de J. C. Ils les ont connus en-
core mieux, après avoir reçu le S. Esprit le

en nous par son esprit.

jour de la Pentecôte ; & c'est au ciel que non seulement eux , mais aussi tous les Saints les connoîtront parfaitement , lors que vivant de la vie glorieuse de J. C. ils jouiront de la vue de Dieu , & verront en lui à découvert toutes les veritez qu'ils n'auront connues ici bas que sous les ombres de la foi.

Celui qui a reçu mes commandemens , & qui les garde , c'est celui qui m'aime , & je me découvrirai à lui. Ce n'est donc pas seulement aux Apôtres qu'il se fera connoître , puis qu'il se doit découvrir à tous ceux qui l'aimeront. Or il ne donne point d'autre marque à laquelle on puisse connoître si on l'aime , que l'observation de ses commandemens. Ce n'est point par des mouvemens sensibles de tendresse ; ce n'est point par des goûts & des élévations que nous devons juger de l'amour que nous avons pour Dieu. On pensera avec plaisir qu'on l'aime , & on fera avec bien du sentiment des actes d'amour ; & cependant on ne l'aimera pas , si on ne fait ce qu'il ordonne. On fera dans la secheresse , sans sentiment , sans goût , sans extase , & on ne laissera pas d'aimer Dieu , si on est fidele à lui obéir. Notre vie doit être la preuve de notre amour , & nous avons lieu de croire que Dieu a répandu sa charité en nous , si pour lui plaire nous sommes fideles à pratiquer ce qu'il commande , & à éviter ce qu'il défend.

Celui qui m'aime , sera aimé de mon Pere. Mais n'est-on pas aimé de Dieu avant que de l'aimer ? Oui sans doute , puis que nous ne l'aimerions pas , s'il ne nous avoit aimés le premier ; mais comme il nous aime , afin que nous l'aimions ; nous devons aussi l'aimer afin

qu'il nous aime, & qu'il nous donne de nouvelles marques de son amour par les graces plus abondantes dont il récompensera en nous le don de sa charité.

Et je me découvrirai à lui. On n'aime pas J. C. sans le connoître, & il faut qu'il se découvre à nous, afin que nous l'aimions. Mais si nous l'aimons selon le degré de lumière & de connoissance que nous avons, il se fera connoître encore davantage, afin que nous l'aimions encore davantage, jusqu'à ce que nous arrivions à cet état heureux où nous le connoîtrons clairement, & où nous l'aimerons parfaitement. Voilà en peu de mots toute l'économie de notre salut. Nous connoissons Dieu par la foi, nous l'aimons & nous gardons ses commandemens. Il récompense notre amour par de nouvelles lumières. Notre connoissance croît, & plus nous le connoissons, plus notre amour devient fervent. L'aimant avec plus d'ardeur, nous lui obéissons avec encore plus d'exactitude & de courage. Le bon usage des graces reçues nous en attire de nouvelles. Nous avançons chaque jour; & après avoir fait toute notre occupation sur la terre de connoître & d'aimer Dieu de plus en plus, nous trouvons notre bonheur au ciel dans la perfection de cette connoissance & de cet amour.

Voilà en effet, Seigneur, quels sont, selon que vous nous l'enseignes vous-même, le commencement, le progrès, & la fin de notre sanctification. Mais qui peut commencer, continuer & achever ce grand ouvrage sans le secours de cet Esprit que vous avez promis à vos Apôtres & à toute votre Eglise? C'est
| lui qui nous donne la foi pour vous connoître,

la charité pour vous aimer ; c'est lui qui nous donne le bon usage des premières grâces ; c'est lui qui nous fait mériter les suivantes ; c'est lui qui nous donne ce qu'il nous a fait mériter.

DONNEZ-nous donc cet Esprit , Seigneur , & donnez-le nous pour demeurer éternellement avec nous. Qu'il ne soit pas en nous comme un passant qui ne doit point demeurer. Sans lui nous ne pouvons rien faire ; s'il nous quitte , nous tomberons ; s'il est avec nous , nous commencerons. Mais s'il ne demeure pas avec nous , nous ne continuerons point , nous n'avancerons point , nous n'acheverons point. Nous le pourrions perdre par notre infidélité ; mais nous lui demandons qu'il nous rende fidèles , afin que nous ne le perdions pas.

Qui ne vous demandera , Seigneur , un Esprit si nécessaire ; & qui ne se résoudra de faire ce que vous nous apprenez qu'il faut faire pour l'obtenir ? Il faut vous aimer , il faut vous obéir , il faut n'être plus du monde : car vous nous assurez que le monde ne peut le recevoir. Mais sans lui nous ne pouvons ni vous aimer , ni vous obéir , ni nous séparer du monde. Qu'il vienne donc répandre en nous sa charité , afin que nous vous aimions ; qu'il vienne nous fortifier par le secours de sa grâce , afin que nous gardions vos commandemens. Qu'il vienne détruire en nous l'esprit du monde , en se donnant lui-même à nous , & en remplissant notre cœur de ses dons. Après qu'il nous aura disposés de la sorte à le recevoir , qu'il vienne avec une nouvelle effusion de ses grâces ,

M E S S E V O T I V E
 qu'il commence, qu'il acheve en nous, & qu'il nous fasse commencer & achever avec lui l'ouvrage de notre sanctification. S'il faut un cœur pur pour le recevoir & pour le conserver, qu'il vienne purifier notre cœur; qu'il se prepare lui-même, & qu'il se conserve sa demeure.

M E S S E V O T I V E
 P O U R
 LE JOUR ANNIVERSAIRE
 DE L'ELECTION ET DU SACRE
 D'UN EVEQUE.

LES plus saints Evêques ont toujours regardé le jour anniversaire de leur Election & de leur Sacre comme une Fête très-particulière pour eux, & l'ont célébrée avec beaucoup d'exactitude & de devotion. Nous avons des Sermons de S. Leon prononcez le jour anniversaire de son élévation au Pontificat. Les Papes invitoient les Evêques voisins à cette Fête, & tenoient à cette occasion des Conciles. S. Paulin raconte comme il y fut invité par le Pape Anastase de qui il reçût beaucoup d'honneur. Cette devotion, à l'égard des Evêques, s'étoit peut-être refroidie du tems de S. Charles, au moins en Italie; puis que dans le III. Concile de Milan, il fit rétablir l'ancienne ordonnance du Pape Felix IV. qui obligeoit tous les Evêques à célébrer tous les ans la Fête de leur Consécration. Il étendit même cette devo-

tion jusqu'aux Prêtres , voulant qu'ils celebrassent aussi chaque année le jour de leur Ordination. Nous voions dans deux Sermons de S. Augustin , de quelle maniere ce S. Evêque celebreroit cette Fête , & dans quel esprit il apprendrait aux autres à la célébrer ; ce que les Evêques se doivent dire à eux-mêmes , & ce qu'ils doivent prêcher aux autres en cette occasion ; les sujets qu'ils peuvent avoir de se réjouir , & ceux qu'ils ont de craindre & de s'affliger.

Le titre de ces deux Sermons est , *Pour le jour de son Ordination*. Ce jour , dit-il dans le premier , m'avertit de considérer avec plus d'attention le fardeau de l'Episcopat qui m'a été imposé. Quoi que ce soit une chose à y penser nuit & jour , cette Fête a cependant je ne sais quoi qui fait une impression si forte sur mon esprit , que je ne pourrois n'y pas penser quand je le voudrois. Cette pensée étoit accompagnée d'inquiétude pour le compte qu'il étoit obligé de rendre à Dieu de son Troupeau. Car il y a cette différence entre vous & moi , leur disoit-il , que vous n'êtes gueres obligés de rendre compte à Dieu que de vous seuls ; au lieu que je suis chargé de répondre pour vous tous & pour moi-même. C'est pourquoi il leur recommande particulièrement en ce jour le danger où sa charge l'expose. Et ce danger , dit-il , consiste à me laisser flatter par vos louanges , & à négliger de corriger vos défauts. Il prend ensuite Dieu à témoin de ce que les louanges populaires le touchent bien moins que la vie de ceux qui le louent. Je ne veux point , dit-il , être loué par ceux qui vivent mal. J'abhore , je déteste leurs louanges. Loin de me causer du plaisir , elles ne me causent que de la

douleur. Pour ceux qui vivent bien , si je dis que je ne veux pas de leurs louanges , je parle contre la verité : si je dis que j'en veux bien , je crains que l'on ne m'accuse de preferer le vain au solide. Que dirai-je donc ? Que je ne veux ni ne refuse tout-à-fait d'être loué. Cette disposition me fera éviter le danger des louanges , & je ne donnerai pas lieu à ceux qui m'en doivent , d'être ingrats.

Il paroît qu'on lisoit en ce jour le chapitre 13. d'Ezechiel qui parle des obligations d'une sentinelle , & des peines qu'elle encourt, si elle manque à son devoir. Car il en rapporte un passage comme venant d'être lû. Et disant qu'il s'entend clairement des Evêques , il se l'applique , & confirme ce qu'il venoit de dire de la pesanteur de sa charge , & du sujet qu'il avoit d'en être effraïé.

Il exhorte son peuple à le soulager; à lui aider à porter sa charge par leur bonne vie , & en profitant du pain de la verité qu'il leur distribuoit, non comme le chef de famille , mais comme l'un de ces serviteurs, qui a la charge de distribuer aux autres domestiques le pain de son maître dont il se nourrit lui-même. Il dit que la Fête de Noël étoit proche , & qu'il étoit obligé de donner la nourriture spirituelle aux pauvres ; ce qui peut marquer que l'on prêchoit plus frequemment dans le tems qui precedoit cette grande Fête, comme l'on fait encore aujourd'hui.

Il auroit bien mieux aimé mener une vie particuliere , & mediter dans une sainte oisiveté les veritez divines ; mais ce que l'Evangile dit du serviteur qui n'avoit pas fait profiter son talent , lui faisoit peur. Après tout , dit il à son

son peuple, je ne suis que le Distributeur des talens que le Pere de famille m'a mis entre les mains pour vous les donner; & lui-même en fera l'exaëteur. Que si je crains tant en donnant, vous qui recevez, vous devez bien craindre davantage un exaëteur severe, s'il ne trouve point en vous le fruit qu'il attend de vous.

Il les exhorte à se corriger, & à changer de vie. Et leur fait remarquer la folie des hommes qui en toutes choses veulent avoir ce qui est le meilleur, & qui ne se soucient pas si la vie qu'ils mènent est bonne.

Il commence encore son second Sermon par la pesanteur de sa charge, à quoi le jour de son ordination lui faisoit faire une attention toute particuliere. Il dit que comme chrétien & racheté du même sang il est égal à tous ceux de son troupeau; & que par sa Dignité, il est au dessus d'eux & leur Superieur. Et que si la grace de la redemption qui lui est commune avec eux le réjouit davantage que l'honneur de sa dignité qui l'élève sur eux, il remplira bien mieux les obligations de Serviteur & de Ministre que le Seigneur lui a imposées à leur égard, pour n'être pas ingrat envers celui qui l'a racheté également avec eux. Il se fait cette question: S'il rend quelque chose à J. C. par reconnoissance en paissant son troupeau? A quoi il répond que s'il s'aquitte bien du devoir de Pasteur, c'est à la grace de Dieu qui est avec lui, & non à lui que l'on doit l'attribuer. Où est donc, dit-il, ma reconnoissance, moi qui suis prevenu de tous côtés des bienfaits de Dieu? Et cependant parce que nous l'aimons d'un amour gratuit & desintéressé, parce que nous paillons son troupeau,

nous cherchons la récompense. Comment cela se peut-il faire ? Comment allier ces deux choses ? J'aime gratuitement pour mériter de paître le troupeau ; & , Je cherche la récompense parce que j'ai eu soin du troupeau ? Cela ne se pourroit faire en aucune manière , que celui qui aime gratuitement , eût en vue une récompense , si cette récompense étoit autre chose que l'objet même qu'il aime.

Il conclut ce Sermon en faisant un dénombrement des différens devoirs de sa charge , qui sont ; de corriger les esprits inquiets & turbulens , consoler ceux qui sont abbatus , témoigner de la bonté aux foibles , reprendre ceux qui ont l'esprit de contradiction , éviter ceux qui dressent des embuches , enseigner les ignorans , reveiller les paresseux , arrêter les contentieux , reprimer les superbes , pacifier ceux qui sont en procès , assister les pauvres , délivrer les opprimés , favoriser les bons , tolérer les méchans , avoir de l'amour pour tous. Dans cette grande variété de devoirs & d'actions , leur dit-il , assistez-moi & par vos prières , & par votre docilité , afin que ce qui fait notre joie , ne soit pas tant d'être élevé au-dessus de tous , mais plutôt d'être utile à tous.

Il y a un troisième Sermon sur le même sujet qui a passé sous le nom de S. Augustin jusqu'à la nouvelle édition des PP. Bénédictins , qui l'ont mis dans la classe des incertains , & même des plus incertains , n'y trouvant pas le stile de ce saint Docteur. Quoi qu'il en soit , il y a un endroit que nous rapporterons , qui paroît tout-à-fait digne de lui. C'est vers la fin , où il fait à son peuple une espèce de confession des fautes qu'il a pû commettre

à leur égard , & leur en demande le pardon. Je n'ai pas , dit-il , assez de presomtion pour croire que depuis le tems que je porte le fardeau de ma charge , je n'aie offensé personne mal-à-propos. Ce seroit une chose difficile & même impossible à quiconque se trouve accablé & distrait par un grand nombre d'affaires tâcheuses. Je le pourrois encore moins , moi qui connois ma foiblesse , pour la guérison de laquelle j'offre à Dieu jour & nuit le sacrifice de mes prieres , & de celles que votre charité vous porte à faire pour moi. Si donc dans le trouble où les soins & les difficultez de ma charge me jettent quelquefois , je n'ai pas écouté quelqu'un comme il auroit désiré ; si je n'ai pas fait à un autre un assez bon accueil ; si j'ai laissé échapper une parole de dureté contre un autre ; si celui qui étoit dans l'affliction & avoit besoin de mon assistance , n'a pas reçu de moi ce qu'il cherchoit ; si l'esprit occupé de quelque chose , j'ai négligé un pauvre qui m'importunoit , ou l'ai remis à un autre tems , ou l'ai même contristé par un regard severe ; si j'ai eu une indignation trop grande contre celui qui par fragilité humaine m'avoit soupçonné d'une chose fausse ; si par la même fragilité j'ai soupçonné un autre d'une chose , que sa conscience ne lui reprochoit point : Vous , mes freres , à qui je confesse que je suis redevable pour ces sortes de fautes & autres semblables , soiez persuadez qu'elles ne m'ont point empêché d'avoir de la charité pour vous. Une poule dans un chemin étroit , toute mere qu'elle est , marche assez souvent sur ses petits , quoi que ce ne soit pas de toute la pesanteur de son pié ; & cependant elle

ne laisse pas d'être mere. Pardonnez donc à celui qui vous aime, des fautes que l'exercice d'une charge difficile m'a fait commettre, vous qui êtes obligez de pardonner à un ennemi cruel les fautes qu'il commet contre vous. Prions Dieu que tout le tems que ce fardeau fera sur mes épaules, il conduise mes pas, & me rende agréable à ses yeux & utile à vos ames, afin qu'un jour vous soiez en sa presence ma couronne & ma joie.

C'Est la grace que nous vous demandons, Seigneur. Conduisez les pas de celui que vous nous avez donné pour guide, afin que nous ne nous égarions point en le suivant. Rendez-le agréable à vos yeux, afin que les prieres & les sacrifices qu'il vous offre pour nous, soient dignes d'être exaucés. Pardonnez-lui les fautes qu'il a pû commettre dans l'exercice de son ministère; pardonnez-nous celles dont nous nous sommes rendus coupables par notre negligence à profiter de ses soins paternels. Donnez-lui la récompense de ses travaux; & à nous la vie éternelle que vous avez promise aux brebis qui écoutent les Pasteurs qui leur parlent en votre Nom.

A L A M E S S E. *Introit.*

Ps. 13. **Q**ue vos Prêtres, Seigneur, soient revêtus de justice, & que vos Saints tressaillent de joie. En considération de David votre serviteur, ne rejetez pas le visage de votre Christ.

Sacerdotes tui, Domine, induant justitiam, & sancti tui exultent; propter David servum tuum non avertas faciem Christi tui.

Pf. Memento, Domine, David, & omnis mansuetudinis ejus. V. Gloria.

Pf. Souvenez-vous, Seigneur, de David, & de toute sa douceur. V. Gloire.

Collecte.

D *Eus omnium fidelium Pastor & rector, famulum tuum N. quem Pastorem Ecclesiae N. praesse voluisti, propitius respice: da ei, quesumus, verbo & exemplo, quibus praest, proficere; ut ad vitam, una cum grege sibi credito, perveniat sempiternam: Per Dominum nostrum.*

O Dieu qui êtes le Pasteur & le conducteur de tous les fideles, regardez d'un œil favorable votre serviteur N. que vous avez élevé à la dignité de Pasteur de l'Eglise de N. Faites-lui la grace d'édifier ceux qui sont sous sa charge, par ses paroles & par son exemple, afin qu'un jour il puisse avec le troupeau qui lui a été commis, arriver à la vie éternelle; Par notre Seigneur.

E P Î T R E.

Lectio Epistolae beati Pauli Apostoli ad Hebraeos.

Leçon tirée de l'Épître du bienheureux Paul Apôtre aux Hebreux.

F *Ratres, Omnis Pontifex ex hominibus assumptus, pro hominibus constituitur in iis quae sunt ad Deum, ut offerat dona & Sacrificia pro peccatis: qui condolere possit iis, qui ignorant & errant, quoniam & ipse circumdatus est infirmitate. Et prop-*

M *Es freres, Tout Pontife étant pris d'en-* *Cap. 5.*
tre les hommes, est établi pour les hommes, en ce qui regarde le culte de Dieu, afin qu'il offre des dons & des Sacrifices pour les pechez; & qu'il puisse être touché d'une juste compassion pour ceux qui sont dans l'ignorance & dans l'erreur, comme étant lui-

même environné de foiblesse. Et c'est ce qui l'oblige d'offrir pour ses pechez, aussi-bien que pour ceux du peuple. Or nul ne s'attribue à soi-même cet honneur, mais il faut y être appelé de Dieu comme Aaron.

tereà debet quemadmodum pro populo, ita etiam & pro semetipso offerre pro peccatis. Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur à Deo tanquam Aaron.

Graduel.

Pf. 31. **J**E revêtirai ses Prêtres d'une vertu salutaire, & ses Saints seront tout ravis de joie. *ÿ.* C'est-là que je ferai paroître la puissance de David : j'ai préparé une lampe à mon Christ.

Louez Dieu, louez Dieu. *ÿ.* Le Seigneur a juré & son serment demeurera immuable : Que vous êtes le Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisedech. Louez Dieu.

Sacerdotes ejus induam salutari, & sancti ejus exultatione exultabunt. ÿ. Illuc producam cornu David: paravi lucernam Christo meo.

Alleluia, alleluia. ÿ. Juravit Dominus, & non pœnitebit eum : Tu es Sacerdos in æternum, secundum ordinem Melchisedech. Alleluia.

Après la Septuagesime on omet l'Alleluia & le verset suivant, au lieu de quoi l'on dit.

Trait.

Pf. 121. **H**Eureux l'homme qui craint le Seigneur ; & qui a une volonté ardente d'accomplir ses commandemens. *ÿ.* Sa postérité sera puissante sur la terre : la race des justes sera benie.

Beatus vir qui timet Dominum : in mandatis ejus cupit nimis. ÿ. Potens in terra erit semen ejus : generatio rectorum benedicetur.

✠. *Gloria & divi-
tia in domo ejus ; &
justitia ejus manet in
seculum seculi.*

✠. La gloire & les ri-
chettes sont dans la maison ;
& la justice demeure dans
tous les siècles.

*Au tems Pascal on omet le Graduel , au lieu de
quoi l'on dit :*

Alleluia , alleluia.

Louez Dieu , louez Dieu.

✠. *Juravit Dominus,
& non poenitebit eum :
Tu es sacerdos in æter-
num , secundum ordi-
nem Melchisedech. Al-
leluia. ✠. Amavit eum
Dominus , & ornavit
eum ; stolam gloriæ in-
duit eum. Alleluia.*

✠. Le Seigneur a juré & son
serment demeurera immua-
ble : Vous êtes le Prêtre
éternel selon l'ordre de
Melchisedech. Louez Dieu.

✠. Le Seigneur l'a aimé
& il l'a orné ; il l'a revê-
tu d'une robe de gloire.
Louez Dieu.

*Sequentia sancti
Evangelii secundum
Marcum.*

La suite du saint
Evangile selon saint
Marc.

IN illo tempore, Di-
xit Jesus discipulis
suis : *Videte , vi-
gilate , & orate :
nescitis enim quando
tempus sit. Sicut ho-
mo , qui peregrè pro-
fectus reliquit domum
suam , & dedit servis
suis potestatem cujus-
que operis , & jani-
tori præcepit ut vigi-
let. Vigilate ergo
(nescitis enim quan-
do dominus domus ve-
niat : serò an media
nocte , an galli can-*

EN ce tems là , Jesus dit Cap. 13.
à ses Disciples : Prenez
garde à vous , veillez , &
priez ; parce que vous ne sça-
vez quand ce tems viendra.
Car il en sera comme d'un
homme , qui s'en allant faire
un voiage laisse sa maison
sous la conduite de ses servi-
teurs , marquant à chacun ce
qu'il doit faire , & recom-
mande au portier qu'il soit
vigilant. Veillez donc de
même , puis que vous ne sça-
vez pas quand le maître de
la maison doit venir : si ce
sera le soir , ou à minuit ,

ou au chant du coq, ou au matin; de peur que survenant tout d'un coup, il ne vous trouve endormis. Or ce que je vous dis, je le dis à tous : Veillez.

On dir le *Credo*.

Pf. 88. **M**A vérité & ma miséricorde seront toujours avec lui; & il sera élevé en puissance par la vertu de mon nom.

tu, an manè) ne
cūm venerit repente,
inveniat vos dormien-
tes. Quod autem vo-
bis dico, omnibus
dico: Vigilate.

Offertoire.

Veritas mea, &
misericordia mea
cum ipso; & in no-
mine meo exaltabitur
cornu ejus.

Secrete.

Seigneur, recevez, s'il vous plaît, favorablement ces dons que nous vous offrons, & conduisez par votre continuelle protection votre serviteur N. que vous avez élevé à la dignité de Pasteur de l'Eglise N. Par.

O Blatis, quæsumus
Domine, placare
muneribus; & fa-
mulum tuum N.
quem Pastorem Ec-
clesiæ N. præesse vo-
luisti assidua protec-
tione gubernare; Per Do-
minum.

Communion.

Heureux ce Serviteur, si son Maître à son arrivée le trouve veillant. Je vous dis en vérité qu'il l'établira sur tous les biens.

Beatus servus;
quem, cūm vene-
rit dominus, invenerit
vigilantem: amen dico
vobis, super omnia bo-
na sua constituet eum.

Post-Communion.

Faitez, Seigneur, s'il vous plaît, que la perception de ce divin Sacrement soit notre protection, & que par sa vertu votre Serviteur N. que

Hæc nos, quæsu-
mus Domine,
divini sacramenti per-
ceptio protegat: &
famulum tuum N.
quem pastorem Eccle-

POUR LE SACRE D'UN EVEQUE. 249
sic. N. præsse voluisti, unà cum commissio sibi grege, salvet semper & muniat; Per Dominum. vous avez élevé à la dignité de Pasteur de l'Eglise N. soit sauvé avec le troupeau qui lui a été commis; Par.

EXPLICATION DE L'ÉPÎTRE.

I. **T**out Pontife étant pris d'entre les hommes est établi pour les hommes, en ce qui regarde le culte de Dieu. *Heb. 5.* Cette Epître est tirée d'une lettre écrite aux Hebreux, c'est-à-dire, aux Juifs, pour leur faire comprendre que la Loi de Moïse ne pouvoit sauver les hommes; que les sacrifices offerts par l'ordonnance de cette Loi, ne pouvoient expier les pechez, ni donner la vie éternelle; & que J. C. est venu établir sur la terre une Loi nouvelle & un nouveau Sacerdoce, qui font ce que la Loi & le Sacerdoce de l'ancienne alliance ne pouvoient faire. L'Eglise prend une partie de ce qui est dit de ce Sacerdoce nouveau, pour en faire la lecture aux fêtes des saints Pontifes, afin qu'on révère en eux le Pontificat du Fils de Dieu, comme le principe & le modèle du leur.

L'Apôtre venoit de dire que nous avons un grand Pontife qui est entré dans le ciel, à savoir Jesus le Fils de Dieu; & que ce Pontife est tel, qu'il veut compatir à nos foiblesses, ayant bien voulu éprouver nos miseres, quoi qu'il n'eût point de peché. A quoi il ajoute ce que nous lisons dans cette Epître, que tout Pontife est pris d'entre les hommes, &c. Il compare donc J. C. avec les grands Sacrificateurs des Juifs pour faire voir deux choses :

la 1. qu'il est vraiment Pontife, aussi-bien qu'eux, parce qu'il a tout ce qui fait un Pontife : la 2. que son Sacerdoce est-beaucoup au-dessus du leur.

La premiere condition requise pour faire un Pontife, est qu'il soit pris d'entre les hommes. Dieu n'a point voulu appeller les Anges à ce ministere. Comme la fonction de Pontife, est d'offrir des Sacrifices à Dieu pour les hommes, il faut, dit l'Apôtre, qu'il soit homme lui-même, afin qu'étant sujet aux mêmes infirmités que ceux pour qui il doit prier, il soit plus capable de compatir à leurs miseres, & aux fautes que l'ignorance ou l'erreur leur fera commettre. Or c'est ce qui se trouve vraiment en J.C. selon ces paroles de la même Epître : Il n'a point pris la nature des Anges, mais celle des enfans d'Abraham ; & parce que ceux qu'il venoit délivrer, étoient revêtus de chair & de sang, il s'en est aussi revêtu lui-même, & il ne rougit pas de les appeler ses freres. Il a donc dû leur être semblable en tout, afin d'être auprès de Dieu pour eux un Pontife misericordieux & fidele ; & d'expié les pechez du peuple. Car aiant été lui-même éprouvé par la tentation, il peut secourir ceux qui passent par les mêmes épreuves.

En ce qui regarde le culte de Dieu, afin qu'il offre des dons & des Sacrifices pour les pechez. Le Pontife fait l'office de mediateur entre Dieu & les hommes. Il a soin de tout ce qui regarde le culte de Dieu : & afin qu'il ne fût point détourné de cette fonction sacrée, par le soin des choses temporelles Dieu avoit ordonné que la tribu de Lévi qu'il avoit consacrée au ministere de son autel, fût nourrie des oblations du

peuple. Il a soin des hommes , offrant leurs dons au Seigneur , pour attirer sa benediction sur eux ; & lui immolant des sacrifices pour l'expiation de leurs pechez. Par les dons , on peut entendre , ou les oblations des choses inanimées , comme d'huile , de pain , de vin , &c. ou toute sorte d'oblations volontaires , que chacun pouvoit faire librement , & qui en cela , étoient distinguées de celles qui étoient ordonnées par la Loi.

Et c'est ce qui l'oblige d'offrir pour ses pechez , aussi-bien que pour ceux du peuple. Les Prêtres étant environnez de foibleſſes , aussi-bien que le reste des hommes , étoient sujets aux mêmes fautes , & avoient besoin d'expier par des Sacrifices , leurs propres pechez , aussi-bien que ceux des autres. La loi leur marque le sacrifice qu'ils doivent offrir , quand ils ont péché ; & lors qu'elle oblige le Grand-Prêtre d'entrer une fois tous les ans dans la partie du Tabernacle apellée le Saint des Saints , pour y expier les pechez de tout le peuple , elle veut qu'il commence par prier pour lui & pour la maison ; & l'Apôtre dit qu'il offroit ce jour-là , le sang des victimes pour ses ignorances ^{Heb.} 8. 9 . & pour celles du peuple. Cette obligation d'expier ses propres pechez , qui lui remettoit ses miseres devant les yeux , devoit l'exciter sans doute à cette compassion que l'Apôtre veut que les Pontifes aient pour les miseres des autres.

Pour se rendre capable de cette compassion J. C. s'est fait homme ; & en prenant notre nature , il a pris nos infirmités , hormis le péché. Il a donc ces deux qualitez que l'Apôtre demande d'un Pontife , qui est d'être hom-

me ; & compatissant , & en cela son Sacerdoce est semblable à celui d'Aaron. Mais il est compatissant sans être pecheur , il expie les pechez des autres , & il n'en a point qu'il faille expier ; & en cela son Sacerdoce est infiniment plus excellent que celui de la Loi , lequel , selon l'Apôtre , ne pouvoit établir que des Prêtres environnez de foiblesses , au lieu que nous
Heb. 7. 26. „avons en J. C. un Pontife saint , innocent ,
 „exempt de tache , séparé des pecheurs , & qui
 „n'est pas obligé comme les autres Prêtres , d'offrir tous les jours des victimes pour les fautes ,
 & ensuite pour celles du peuple.

Il faut y être appelé de Dieu comme Aaron.
 Une autre condition qui se doit trouver dans les Pontifes , c'est la vocation. C'est à Dieu à se
Ex. 3. choisir lui-même ses ministres. Il sépara la tribu de Lévi des autres tribus , pour l'attacher au service de son autel ; & parmi toutes les familles de cette tribu , il élût celle d'Aaron frère de Moïse , pour y établir son Sacerdoce. Il ordonna à Moïse de consacrer Aaron pour
Nomb. 17. 12. Grand Prêtre ou Pontife , & lorsque quelques séditeux en murmurèrent , il fit voir par un miracle éclatant que c'étoit lui-même qui avoit élevé Aaron à la dignité de grand Sacrificateur. Car aiant ordonné que le Prince de chaque tribu offrît une verge sur laquelle seroit écrit le nom de celui qui l'offrirait , & qu'Aaron en offrît une avec son nom , pour la tribu de Lévi ; toutes ces verges furent mises devant l'Arche dans le Tabernacle , & la seule verge d'Aaron poussa des fleurs & des feuilles ; & Dieu fit connoître ainsi à tout le peuple , qui étoit son véritable & legitime Pontife. Le Pontificat demeura dans la famille d'Aaron par l'ordre de

Dieu même ; & quand Ozias Roi de Juda , qui ^{1. Par.} n'étoit point de cette famille , mit la main à ^{26. 20.} l'encensoir , Dieu punit sur le champ la témérité de ce Prince , en le frappant d'une lepre qu'il porta au front jusqu'à la mort.

S. Thomas faisant réflexion sur chaque parole de cette Epître , y trouve les devoirs & les qualitez d'un saint Evêque. *Le Pontife est pris d'entre les hommes*, c'est-à-dire , d'entre ses semblables , pour être élevé au - dessus d'eux , & pour les conduire. Il doit donc les surpasser en vertu , & pouvoir dire avec S. Pierre , qu'il ^{70. 21.} a plus d'amour ^{15.} que les autres pour J. C. & pour son Eglise. Mais parce qu'il est homme aussi-bien que ceux qu'il gouverne , il doit pratiquer cet avis du Sage : Ils vous ont établi ^{Ecl.} pour les conduire , ne vous en élevez pas , mais ^{31.} soiez parmi eux comme l'un d'eux , & prenez „ soin d'eux , afin qu'ils vous soient un grand „ sujet de joie. „

Il est établi pour les hommes. Ce n'est point pour contenter son ambition ou son avarice qu'il est Evêque ; il ne l'est que pour le bien des autres. Ils ne vous ont pas tant choisi , disoit S. Bernard à un Pape , afin que vous leur commandiez , qu'afin que vous leur rendiez service. C'est pourquoi S. Paul disoit aux Fide- ^{2. Cor.} les : Nous faisons profession d'être vos servi ^{4. 5.} teurs en J. C. Il doit donc travailler sans cesse pour l'utilité de ceux que Dieu a mis sous sa conduite , & du salut desquels il lui fera rendre compte.

Il est établi pour ce qui regarde le culte de Dieu , & par conséquent il ne doit s'occuper que des fonctions spirituelles de sa charge , se souve- ^{2. Tim.} nant de ce que S. Paul dit à Timothée , & en ^{2. 3.}

la personne , à tous les Pasteurs de l'Eglise ;
 „ Travaillez comme un bon soldat de J. C. Qui-
 „ conque s'est engagé dans la milice du Sei-
 „ gneur, ne doit plus se mêler des affaires seculieres.

Il offre des sacrifices pour les autres ; parce qu'il est leur intercesseur auprès de Dieu. Or il faut , dit S. Gregoire , que celui qui fait l'office d'intercesseur , soit agréable à celui auprès de qui il intercede : Que le Pasteur veille donc sur lui-même , pour se conserver pur devant les yeux du Seigneur , & d'autant plus pur que le sacrifice qu'il offre est saint ; car ce n'est plus le sang des taureaux qu'il presente à Dieu , c'est celui de J. C. même.

Mais qu'il se souvienne en même tems qu'il est environné de foiblesse ; ce qui doit en l'humiliant par la vue de sa misere , le rendre sensible & compatissant aux miseres des autres. C'est pour cela que J. C. a donné le soin de ses brebis à l'Apôtre qui l'avoit renié ; afin , disent les Peres , que le souvenir de sa faute lui fît aimer les pecheurs , lors même qu'il seroit obligé de les punir. Et c'est ce qui a fait dire à S. Paul : Redressez les autres avec un esprit de douceur , en vous considerant vous-même & craignant de succomber à la même tentation.

Enfin le Pontife ne doit point s'ingerer de lui-même , mais être apellé de Dieu comme Aaron , & comme J. C. Quelque talent , quelque vertu , quelque zele qu'on croie avoir , il ne faut entrer dans l'Eglise que par la vocation & par l'ordre du souverain Pasteur. On ne voit point de berger qui se charge de la conduite d'un troupeau malgré celui qui en est le Maître. Mais on ne voit que trop de Pasteurs ,

POUR LE SACRE D'UN EVEQUE. 255
qui se mêlent de conduire le troupeau de J. C.
sans avoir attendu comme S. Pierre, qu'il leur
ait dit : Païssez mes brebis.

Ayez pitié de cette Eglise, Seigneur, que
vous avez formée, lavée, purifiée par votre
sang. Donnez au Pasteur à qui vous l'avez confié
toutes les vertus nécessaires pour s'aquitter
saintement d'un Ministère si redoutable; &
donnez aux brebis tout ce qui leur peut rendre
utiles, les soins, les prières, les bons
exemples, la compassion & la charité de leur
Pasteur.

EXPLICATION DE L'EVANGILE.

JESUS-CHRIST dans un discours qu'il fit à ses
Disciples cinq ou six mois avant sa mort,
se servit de deux comparaisons différentes pour
leur apprendre à veiller. L'une prise d'un pere
de famille qui prend ses précautions pour
n'être pas surpris par les voleurs: & l'autre,
des serviteurs qui attendent le retour de leur
maître. C'est la dernière de ces deux comparaisons
que contient l'Evangile de ce jour.

*Prenez garde à vous, veillez, & priez; parce
que vous ne savez pas quand ce tems viendra.* Ces
paroles renferment trois devoirs importants de
la piété chrétienne. Le premier nous oblige à
considérer ce qui se passe hors de nous, afin
de rejeter promptement tout ce qui a la moindre
apparence de mal, & d'embrasser tout le
bien qui s'offre à nous. Il faut donc avoir toujours
les yeux de l'ame ouverts dans les conversations
& dans les affaires que nous avons



avec les autres , pour discerner le bien & le mal qui s'y rencontrent , & nous porter vers l'un & éviter l'autre. Le second nous oblige à bien veiller sur ce qui se passe en nous-mêmes , afin qu'aucune cupidité ou passion n'entre dans le cœur par un véritable consentement , ou que le cœur ne se livre volontairement à quelque objet mauvais. Le troisième de ces devoirs nous oblige à invoquer Dieu sans cesse par des desirs du cœur , qui est le lieu où Dieu reside en nous , & où il veut que ceux qui l'aiment le regardent dans leurs necessitez. Ce n'est donc pas assez de *voir* & de *veiller* ; mais nous défiant de nous mêmes , reconnoissant notre misere & notre foiblesse , nous devons nous adresser au Tout-puissant , & implorer la grace de celui sans l'aide duquel toute notre vigilance seroit inutile. Telle doit être notre occupation toute notre vie ; voir , veiller , prier , de peur que nous ne soions pas trouvez prêts à l'avènement du Seigneur. Car , comme dit S. Augustin , ce jour-là ne nous trouvera prêts , qu'autant que nous l'aurons été au jour de la mort. Or , *vous ne savez* , dit notre Evangile , *quand ce jour viendra.*

Car il en sera comme d'un homme qui s'en allant faire un voyage , laisse sa maison sous la conduite de ses serviteurs , marquant à chacun ce qu'il doit faire , & recommande au portier qu'il soit vigilant. J. C. est cet Homme qui s'en retournant vers son Pere laissoit son Eglise sous la conduite de ses Apôtres , & marquoit à chacun ce qu'il devoit faire ; car , comme dit S. Paul aux Ephesiens , lui-même a donné à son Eglise les uns pour être Apôtres , les autres pour être Prophetes , (c'est à dire , Interpretes

des choses cachées & obscures , passées , présentes ou futures) les autres pour être Evangelistes , les autres pour être Pasteurs & Docteurs , afin qu'ils travaillent à la perfection des Saints , aux fonctions de leur ministère , à l'édification du Corps de J. C. jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité d'une même foi & d'une même connoissance du Fils de Dieu , à l'état d'un homme parfait , à la mesure de l'âge & de la plénitude selon laquelle J. C. doit être formé en nous.

Ce qui est dit du portier à qui l'on recommande particulièrement d'être vigilant , nous ramene à l'esprit ce que J. C. a dit à S. Pierre pour lui recommander particulièrement le soin de paître ses brebis & ses agneaux , & pour lui confier les clefs de son Roiaume. Mais il faut remarquer , après S. Augustin , que S. Pierre en cela representoit l'unité de l'Eglise , du College Apostolique , ou du corps des Pasteurs. C'est avec raison , dit ce S. Docteur , que le Seigneur étant ressuscité a recommandé à Pierre de paître ses brebis , non qu'il soit le seul entre les Disciples qui ait mérité de paître les brebis du Seigneur ; mais lors que J. C. parle à un , c'est qu'il recommande l'unité , & il fait l'honneur à Pierre de s'adresser à lui , à cause du premier rang qu'il tient entre les Apôtres. C'a été à Pierre seul , dit-il ailleurs , comme représentant l'Eglise ou l'unité , que la puissance des Clefs a été promise & donnée.

Jean.

21.

Mat.

16.

Serm.

295.

Trait.

118.

Sur S.

Jean.

Veillez donc de même , puis que vous ne sçavez pas quand le Maître de la maison doit venir : Si ce sera le soir ou à minuit , ou au chant du coq , ou au matin ; de peur que survenant tout d'un coup , il ne vous trouve endormis. Il faut sup-

poser que J. C. se servant de la parabole , n'a pas dit en quel tems cet Homme voyageur seroit de retour, mais qu'il leur a fait entendre qu'il étoit incertain , afin qu'ils comprissent que les Serviteurs de cet Homme étoient obligez d'être sur leur garde & de veiller toujours, pour ne pas être surpris. Cela supposé l'application de la parabole paroît suivie & naturelle, & l'on voit d'abord la suite & le sens de ces paroles : *Veillez donc de même , puis que vous ne sçavez pas quand le maître de la maison doit venir.* Veillez donc, vous mes Disciples , puis que vous ne sçavez pas quand je reviendrai moi qui suis le maître de l'Eglise, pour la juger & pour faire rendre compte à chacun de son administration.

Il parle de la nuit, parce que c'est ordinairement le tems où l'on a plus besoin d'être excité à la vigilance, comme étant plus propre à s'endormir & à se laisser surprendre ; & que d'ailleurs le tems de la vie presente peut être très-bien comparé à l'obscurité de la nuit par rapport à la lumiere ineffable de l'éternité. Ces différentes heures nous representent aussi, selon les Peres Grecs, les âges differens de cette vie , le soir la vieillesse , minuit l'âge de l'homme parfait, le chant du coq l'adolescence, & le matin l'enfance , pour marquer que nul âge n'est exempt de l'obligation de veiller. Car il est certain que J. C n'a parlé de la nuit & de ses parties que pour obliger ses Disciples à une continuelle vigilance, dans l'incertitude où ils sont du tems de son second avènement, ou de leur mort.

Ce n'est pas qu'il ne soit permis la nuit de donner à son corps le repos necessaire pour le

soutenir. Il ne s'agit point du sommeil corporel, lors que le Sauveur ajoûte: *De peur que le maître de la maison survenant tout d'un coup, il ne vous trouve endormis.* Le sommeil corporel pris modérément n'est pas contraire à cette vigilance chrétienne que J. C. exige ici. Car si c'est veiller que de benir Dieu, l'on peut veiller & dormir en même tems, puis que l'on peut benir Dieu en dormant. C'est S. Augustin qui assure ce dernier. Après avoir rapporté ce passage de S. Paul: Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, faites tout pour la gloire du Seigneur, il ajoute, J'ose dire plus; lors que vous dormez, que votre ame alors benisse Dieu. Car si la pensée d'un crime ne vous réveille point, votre innocence est dans vous, pendant même que vous dormez, comme la voix de votre ame qui benit Dieu. Ce même Saint dit ailleurs, que l'on sent que dans ces heures de la nuit, l'ame de Dieu veille, & est ardent dans le cœur. La ferveur dont on se sent pressé pour la priere, fait que l'on n'a pas la patience d'attendre que le coq chante, qui est d'ordinaire l'heure que l'on prie. On se leve & on le previent. Voilà l'avantage de la charité. Elle fait que ceux qui en ont le cœur rempli, veillent toujours. D'où il s'ensuit que ceux qui en sont privez sont dans un endormissement de l'esprit, & dans un assoupissement perpetuel du cœur à l'égard des choses de Dieu & de leur salut.

Mais afin que l'on ne crût pas que cette parabole ne regardât que les Apôtres & les Pasteurs de l'Eglise, J. C. ajoute: *Or ce que je vous dis, je le dis à tous, Veillez.* Que veut dire, qu'il le dit à Tous, sinon qu'il le dit à tous ses élus,

In Ps.
102.

Ser le
Pa-Ps. 118.
Ser. 29.

S. Aug. & ses bien-amez qui appartiennent à son corps,
let. c'est à-dire à son Eglise ? Cela ne s'adressoit
 199. donc pas seulement à ceux à qui il parloit
 dans ce moment, mais à tous ceux qui ont
 été depuis eux jusqu'à nous, à nous-mêmes,
 & à tous ceux qui viendront après nous jusqu'au
 jour de son *avenement*. Car on ne peut pas
 dire que ce jour-là doive trouver sur la terre
 ceux à qui il disoit, *Veillez de peur que le Seigneur*
ne survenant tout d'un coup ne vous trouve endor-
mis, ni que cette parole s'adresse aux morts
 aussi-bien qu'aux vivans. Pourquoi dit-il donc
 qu'il adresse à tous ce qui semble ne regarder
 que ceux qui se trouveront alors sur la terre,
 sinon parce que ce grand jour viendra pour cha-
 cun, lors que viendra celui où chacun sorti-
 ra de cette vie ? Car le dernier jour du monde
 trouvera chacun dans le même état où le der-
 nier jour de sa vie l'aura trouvé ; & nous ferons
 tous jugez au dernier jour sur l'état où la mort
 nous aura trouvez.

Ces paroles donc, *Voiez, Veillez, Priez*, re-
 gardent generalement tous les Fideles : mais il
 est vrai qu'elles regardent principalement les
 Evêques. Et c'est pour cela que l'Eglise fait
 lire cet Evangile en ce jour, afin qu'ils consi-
 derent attentivement la double obligation que
 ces paroles leur imposent. Car en qualité de
 Fideles & de particuliers, ils doivent *prendre*
garde aux tentations exterieures pour les éloi-
 gner d'eux, ou ne s'y pas trop temerairement
 exposer. Ils doivent *Veiller* sur les interieures
 pour les combattre ; & invoquer sans cesse le
 secours de Dieu par *la priere* pour vaincre les
 unes & les autres. Mais ils doivent aussi se
 souvenir qu'ils sont Evêques, & qu'on les place,

dit S. Augustin , pour ce sujet dans un lieu *Sur le*
 élevé , afin qu'ils aient comme une inspection *Pf.*
 sur le peuple & qu'ils veillent pour sa défense. 126.

Le mot même d'Evêque veut dire la même chose que sentinelle. Il est dans un lieu élevé pour y veiller & pour regarder de loin tout ce qui se passe , comme on place un vigneron dans quelque lieu éminent , pour veiller sur toute la vigne. C'est de ce lieu élevé , mes freres , continue S. Augustin , que nous aurons un terrible compte à rendre si nous n'y sommes dans une telle disposition , que par une humilité profonde nous soions en même tems abaissés sous vos piés , & que nous répandions pour vous nos prieres devant Dieu , afin que celui qui connoît le fond de vos cœurs , veille lui-même à votre garde.

H Heureux le Pasteur dans une telle disposition. Heureux le troupeau conduit par un tel Pasteur. Ce double bonheur ne dépend que de vous , Seigneur. Nous vous le demandons particulièrement en ce jour. Remplissez celui que vous nous avez donné pour Pasteur de tous les dons qui peuvent le rendre éternellement heureux ; & faites rejaillir sur nous ces mêmes dons. Qu'il soit prevoiant pour découvrir les ennemis de notre salut & pour nous en mettre à couvert ; vigilant pour nous les faire combattre avec avantage ; & appliqué à la priere pour nous attirer du ciel la grace d'en triompher.

M E S S E V O T I V E

POUR FAIRE CESSER LE SCHISME.

LE Schisme étant directement opposé à la Communion des Saints, l'un des articles du Symbole; pour s'en former une idée juste, il faut sçavoir en quoi cette communion consiste. Elle consiste dans un saint commerce & une communication que tous les membres de l'Eglise ont ensemble; ce qui comprend l'union que nous devons avoir avec l'Eglise triomphante, celle que nous devons avoir avec l'Eglise souffrante, & celle que nous devons avoir avec l'Eglise militante.

La premiere est une union d'une charité proportionnée à leur état & au nôtre. Ainsi comme les Saints qui composent cette Eglise sont dans un état de gloire, de sûreté, de puissance; qu'ils sont près de la Majesté de Dieu; qu'ils nous peuvent aider par leur intercession: & que nous sommes au contraire dans un état de misere, d'humiliation, de danger, d'infirmité, de besoins; notre charité envers eux doit être jointe à une admiration de leur bonheur, de l'excellence de leur vertu, de leurs graces & de leur état; à une profonde humiliation sous leur grandeur & sous leur puissance; à un aveu sincere de notre misere; à un recours à leur assistance.

La seconde qui regarde l'Eglise souffrante, est une union d'une charité accompagnée d'une part de respect, parce que c'est une société d'Elus dont le sort est assuré: au lieu que le

notre est encore incertain ; & de l'autre , de compassion pour les peines qu'ils endurent , & de desirs sinceres que Dieu les soulage dans ces peines , & qu'il en abrege le tems par sa misericorde.

Enfin la troisieme union est avec l'Eglise militante. Elle nous oblige premierement à une union interieure de charité avec tous les membres de cette Eglise en general , accompagnée d'un respect interieur particulier pour ceux d'entre les Fideles en qui nous voions plus de marques de l'Esprit de Dieu. Elle nous oblige de plus à une union exterieure & generale avec tous les membres de l'Eglise qui nous empêche de nous separer exterieurement d'aucun , & de le traiter comme s'il n'étoit pas membre de l'Eglise.

Nous devons de plus être unis par une communion expresse & particuliere avec le Pape chef de l'Eglise , avec l'Evêque dans le Diocèse duquel nous vivons , avec le Curé auquel nous sommes soumis , en leur rendant les devoirs & l'obéissance qui leur sont dûs.

L'on peut encore expliquer la Communion des Saints par l'union que nous avons d'une même Foi & d'une même Religion avec les Apôtres & nos ancêtres qui ont vécu depuis eux jusqu'à nous. Et c'est cette Communion que les Conciles & les Peres nous recommandent avec tant de soin , en disant , que nous ne devons pas nous écarter de la doctrine de nos ancêtres , que nous devons suivre ce qu'ils nous ont enseigné , & conserver soigneusement ce que nous avons reçu d'eux.

Or q'toi que ces unions produisent principalement entre les Fideles de tous les lieux & de

tous les tems , une communauté de biens spirituels , la communauté des biens temporels en est cependant un effet & comme une effusion à l'égard des membres de l'Eglise militante. Car, comme dit S. Jean, celui qui ayant des biens de ce monde, ne s'en sert point pour assister le prochain dans sa necessité, ne peut pas avoir la charité dans le cœur. Et S. Paul veut qu'on avertisse ceux qui sont riches selon le monde, non seulement de donner de ce qu'ils ont à leurs freres, mais aussi de le donner facilement, & de le leur rendre commun, *facile tribuere, communicare.*

Il est facile maintenant de concevoir ce que c'est que Schisme par ce qui a été dit de la Communion que les membres de l'Eglise doivent avoir les uns avec les autres. Car Schisme n'est autre chose qu'une rupture de communion. Or cette communion se peut rompre en différentes manieres, les unes plus generales & plus criminelles que les autres.

Les Protestans en ont donné dans l'autre siecle un exemple du plus mauvais genre. Car

1. Ils ont rompu la communion avec l'Eglise triomphante en rejetant le culte des Saints.
2. Ils l'ont rompue avec l'Eglise souffrante en rejetant la priere pour les morts. Et 3. avec l'Eglise militante, en se separant d'elle & érigeant une société à part. Ils ont aussi renoncé à la communion du Pape & de tous ceux qui communiquent avec le Pape ; ce qui est faire un Schisme universel. Enfin ils ont renoncé à la communion de Foi, de Religion & de Doctrine que nous avons avec les Apôtres & leurs successeurs, en rejetant les Dogmes qu'ils nous ont fidelement transmis par le canal de la Tradition.

Le Schisme des Protestans est donc malheureusement pour eux un Schisme accompli en toutes manieres. Mais il y a eu des Schismes, & il peut y en avoir encore qui n'aient pas toutes ces mauvaises qualitez. Le Schisme n'enferme pas necessairement & par lui même diversité de sentimens : quoi qu'ordinairement cela arrive : Parce que, comme dit S. Jerome, il n'y a point de Schisme qui n'invente quelque Hereſie pour juſtifier ſa ſeparation. Mais quand il ny auroit qu'un ſeul point dans lequel les Schiſmatiques ne conviendroient pas avec l'Egliſe, cela ſuffiroit ſelon S. Auguſtin, pour rendre leur foi inutile dans tout le reſte.

Sed in his paucis in quibus non mecum, non eis profunt multa in quibus mecum. Sur le Pj. 54.

Le même Saint appelle le Schisme un ſacrilege, & dit qu'il ny a point de crime plus grand, & qu'il les ſurpaſſe tous. *Non eſt quidquam gravius ſacrilegio Schiſmatis... Contra Omnia ſcelera ſupergreditur.* Quelque vertueuſe que paroiſſe la vie d'un Schiſmatique ; eût il ſouffert les tourmens du martyr ce ſeul crime d'être détaché de l'unité de J. C. l'empêchera d'avoir la vie, & de parvenir au ſalut éternel. C'eſt encore S. Auguſtin qui parle de la ſorte & qui en conclut, qu'il vaut donc bien mieux boiter, c'eſt à dire, être imparfait, en demeurant dans le chemin, que de marcher à grands pas hors du chemin. Et il ne ſert de rien de dire, que l'on ne ſe ſepare point ſans ſujet. Perſonne, dit toujours S. Auguſtin, ne peut jamais en avoir de ſe ſeparer de la communion de tous les peuples, c'eſt-à-dire, de l'Egliſe. Cependant, continue t-il, ceux qui ſe ſeparent, ne manquent jamais d'en alleguer

Meſſe Votiv.

M

 un prétexte. Et le plus ordinaire est qu'ils se croient obligez de se separer de la société des méchans. Ils feroient louables, s'ils ne s'en separoient que par l'esprit & le cœur, c'est-à-dire, par une difference de sentimens & d'affections; mais celui qui veut se separer corporellement de ceux qui paroissent manifestement méchans, abandonne spirituellement les bons qui lui sont cachez; & qu'il est souvent obligé d'accuser sans les bien connoître, lors qu'il s'efforce de défendre sa separation. Il faut donc supporter les méchans, afin de ne pas diviser le corps de J. C. Car selon la remarque de S. Augustin, c'est ce qu'il a eu dessein d'apprendre à son Eglise en gardant un méchant homme entre douze Apôtres. Le Seigneur est lui-même & le testateur & l'heritage qu'il nous destine par son testament: & vous vous efforcez, ô Schismatiques, leur disoit ce saint Docteur qui a tant prêché l'unité, de le diviser. Pourquoi voulez-vous partager ce qui n'est qu'un? Si vous divisez l'unité, vous n'aurez plus rien d'entier. O Heresie, ô femme impudique, cruelle & impie, ne rougis-tu point d'être condamnée par Salomon? Une femme débauchée ne pût souffrir que son enfant fût coupé en deux, & toi miserable, tu partage le Seigneur ton Dieu.

Ce que S. Augustin a dit aux Schismatiques de son tems, convient à ceux d'aujourd'hui. Dieu veuille leur en faire faire une application salutaire.

Il y en a d'autres que ce Saint traite aussi de Schismatiques, quoi qu'ils ne soient point corporellement separez de l'Eglise; & d'autres qu'il regarde comme de vrais fideles & tres-u-

nis à l'Eglise, quoi qu'ils paroissent quelquefois en être chassés. Quant aux premiers, il dit nettement que plusieurs sont dans l'Eglise qui ne sont dedans qu'en apparence. *Multi intus quasi intus.* Il nous donne un exemple des uns & des autres, dans ce passage du livre de la vraie Religion. La providence de Dieu permet souvent que des hommes même vertueux, soient chassés de la communion de l'Eglise, par des troubles & des tumultes que des personnes charnelles excitent contre eux. Et après qu'ils ont souffert avec une patience extraordinaire cette ignominie pour conserver la paix de l'Eglise, ils sont couronnez en secret par le Pere qui les voit en secret. Les hommes spirituels, dit-il encore dans le premier livre du Batême contre les Donatistes, ne sortent jamais hors de l'Eglise; parce qu'encore qu'ils paroissent quelquefois en être chassés, ou par la malice des hommes, ou par de certaines rencontres de necessitez qui surviennent, ils en sont mieux éprouvez & purifiez, que s'ils fussent demeurez dans l'Eglise, d'autant qu'ils ne s'élèvent nullement contre elle, mais au contraire ils demeurent plus profondement enracinez dans la pierre solide de l'unité, par la vertu inébranlable de la charité.

L'on voit par ces passages, que ceux qui sont méprisez & persecutez, à qui on donne des noms odieux d'Heretiques & de Schismatiques, que l'on exclut des charges, & que l'on chasse même de la communion de l'Eglise, S. Augustin les regarde comme des hommes vertueux, spirituels, éprouvez & purifiez, dignes enfin d'être couronnez en secret par le Pere qui les voit en secret: au lieu que les

autres, ils les appelle des personnes charnelles, qui ont de la malice & qui excitent des troubles & des tumultes contre les gens de bien.

Sur l'E- Il dit ailleurs qu'il importe peu que ces en-
pit. de S. nemis de la charité fraternelle soient dedans
Jean. ou dehors l'Eglise, qu'ils sont des Antechrists,
Trait. 3. qu'ils ne sont que de la paille, & que s'ils ne
 sont pas sortis de l'aire de l'Eglise, c'est qu'il
 n'est point survenu de vent qui leur ait donné
 occasion d'en sortir; qu'ils sont bien mêlez se-
Dubapt. lon le corps dans son unité; mais qu'ils en
contre les sont separez selon l'esprit. Il dit encore autre
Donat. part, que ceux qui sans raison traitent leurs
L. I. freres de schismatiques, le sont eux mêmes.

Ezech. **O** Dieu, seul Createur, créez en nous la charité, qui peut seule nous réunir tous en vous. J. C. seul Redempteur, ranimez & réunissez vos membres que vous avez rachetez. Du haut du ciel envoyez nous votre Esprit saint qui souffle sur ces membres morts & separez sur ces os secs & arides que vit un de vos prophetes, afin qu'ils s'approchent de nous, qu'ils revivent & se réunissent de telle sorte avec nous, que nous ne soions tous ensemble par votre grace qu'un cœur & qu'une ame.

A L A M E S S E. *Introit.*

Pf. 105. **S**Auvez-nous, Seigneur
 notre Dieu, & rassem-
 blez-nous du milieu des
 nations; afin que nous
 rendions gloire à votre
 saint nom, & que nous

S Alvos nos fac, Do-
 mine Deus noster,
 & congrega nos de
 nationibus: ut confi-
 teamur nomini san-
 cto tuo, & gloriemur

in laude tua. Pl. Confitemini Domino, quoniam bonus; quoniam in seculum misericordia ejus. V. Gloria.

Collecte.

DEus, qui errata corrigis, & dispersa congregas. & congregata conservas; quæ unus, super populum Christianum tuæ unionis gratiam clementer infunde; ut, divisione rejecta, vero Pastori Ecclesiæ tuæ se uniens tibi dignè valeat famulari; Per Dominum.

EPIÎTRE.

Lectio Epistolæ beati Pauli Apostoli ad Ephesios.

FRatres, Obsecro vos, ut dignè ambuletis vocatione, qua vocati estis, cum omni humilitate, & mansuetudine, cum patientia, supportantes invicem in charitate, solliciti servare unitatem Spiritus in vinculo pacis.

O Dieu, à qui il appartient de corriger les fautes, qui rassemblez ce qui est dispersé, & le conservez; nous vous supplions de répandre par votre miséricorde la grace de votre union sur le peuple chrétien, afin qu'abandonnant le Schisme & s'unissant au véritable Pasteur de votre Eglise, il vous puisse servir dignement; Par.

Leçon tirée de l'Épître du bienheureux Paul Apôtre aux Ephesiens.

MEs Freres, Je vous conjure moi qui suis dans les chaînes pour le Seigneur, de vous conduire d'une manière digne de l'état auquel vous avez été appelés, pratiquant en toutes choses l'humilité, la douceur, & la patience, vous supportant les uns les autres avec charité, & travaillant avec soin à conserver l'unité d'un même esprit par le lien de la paix.

Ch. 4.

Vous n'êtes tous qu'un corps & qu'un esprit, comme vous avez tous été apelles à une même esperance. Il n'y a qu'un Seigneur, qu'une foi, & qu'un batême. Et il n'y a qu'un Dieu Pere de tous, qui est au dessus de tous, qui étend sa Providence sur tous, & reside en qui nous tous. Or la grace a été donnée à chacun de nous selon la mesure du don de Jesus-Christ, jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité d'une même foi, & d'une même connoissance du Fils de Dieu, à l'état d'un homme parfait, à la mesure de l'âge & de la plénitude de Jesus-Christ; afin que nous ne soions plus comme des enfans, comme des personnes flottantes & qui se laissent emporter à tous vents des opinions humaines, par la tromperie des hommes & par leur adresse à engager artificieusement dans l'erreur. Mais que pratiquant la verité par la charité, nous croissons en toutes choses dans Jesus-Christ qui est notre chef & notre tête. Et c'est de lui que tout le corps dont les parties sont

Unum corpus, & unus Spiritus: sicut vocati estis in una spe vocationis vestræ. Unus Dominus, una fides, unum baptisma. Unus Deus & Pater omnium, qui est super omnes, & per omnia, & in omnibus nobis. Unicuique autem nostram data est gratia secundum mensuram donationis Christi: donec occurramus omnes in unitatem fidei, & agnitionis Filii Dei, in virum perfectum, in mensuram ætatis plenitudinis Christi: ut jam non simus parvuli fluctuantes, & circumferamur omni vento doctrinæ in nequitia hominum, in astutia ad circumventionem erroris. Veritatem autem facientes in charitate, crescimus in illo per omnia, qui est caput, Christus: ex quo totum corpus compactum, &

connexum per omnem juncturam subministrationis, secundum operationem in mensuram uniuscujusque membri, augmentum corporis facit in ædificationem sui in charitate.

Hoc igitur dico, & testificor in Domino, ut jam non ambuletis, sicut & Gentiles ambulantes in vanitate sensus sui, tenebris obscuratum habentes intellectum, alienati à vita Dei per ignorantiam: quæ est in illis, propter cecitatem cordis ipsorum, qui desperantes, semetipsos tradiderunt impudicitiae, in operationem immunditiæ omnis, in avaritiam. Vos autem non ita didicistis Christum, si tamen illum audistis, & in ipso edocti estis, sicut est veritas in Christo Jesu Domino nostro.

jointes & unies ensemble avec une si juste proportion, reçoit par tous les vaisseaux & toutes les jointures qui portent l'esprit & la vie, l'accroissement qui lui communique par la vertu de son influence, selon la mesure qui est propre à chacun des membres, afin qu'il se forme ainsi & s'edifie par la charité. Je vous avertis donc & vous conjure par le Seigneur, de ne vivre plus comme les autres nations qui suivent dans leur conduite la vanité de leurs pensées, qui ont l'esprit plein de tenebres, qui sont entièrement éloignés de la vie de Dieu, à cause de l'ignorance où ils sont, & de l'aveuglement de leur cœur: qui ayant perdu tout remords & tout sentiment, s'abandonnent à la dissolution pour se plonger avec une ardeur insatiable dans toutes sortes d'impuretez. Mais pour vous, ce n'est pas ainsi que vous avez été instruits dans l'école de Jesus-Christ; puis que vous y avez entendu prêcher & y avez appris selon la vérité de sa doctrine.

Graduel.

Ps. 121. **D**Emandez à Dieu tout ce qui peut contribuer à la paix de Jerusalem : & que ceux qui t'aiment, ô Ville sainte, soient dans l'abondance. *℣.* Que la paix soit dans ta force, & l'abondance dans tes jours.

Louez Dieu, louez Dieu. *℣.* Jerusalem, louez le Seigneur : Si on loue ton Dieu. Louez Dieu.

Rogate quæ ad pacem sunt Jerusalem : & abundantia diligentibus te. ℣. Fiat pax in virtute tua : & abundantia in turribus tuis.

Alleluia, alleluia. ℣. Lauda Jerusalem Dominum : lauda Deum tuum Sion. Alleluia.

Après la Septuagesime, Trait.

Ps. 75. **C'**Est dans la Judée que Dieu est connu, c'est dans Jerusalem qu'éclaire la grandeur de son nom. *℣.* Il a choisi la Ville de paix pour son lieu, & Sion pour sa demeure. *℣.* C'est-là qu'il a brisé toute la force des arcs, les boucliers & les épées, & qu'il a éteint la guerre.

Notas in Judæa Deus, in Israël magnum nomen ejus. ℣. Et factus est in pace locus ejus, & habitatio ejus in Sion. ℣. Ibi confregit potentias arcuum, scutum, gladium, & bellum.

Au tems de Pâque.

Louez Dieu. Louez Dieu. *℣.* Jerusalem, loue le Seigneur : Sion, loue ton Dieu. Louez Dieu. *℣.* Qui a établi la paix jusqu'aux confins de tes états ; & qui te rassasie du plus pur froment. Louez Dieu.

Alleluia, alleluia. ℣. Lauda Jerusalem Dominum : lauda Deum tuum Sion. Alleluia. ℣. Qui posuit fines tuas pacem, & adipe frumenti satiavit te. Alleluia.

Sequentia sancti Evangelii secundum Joannem.

La suite du saint Evangelie selon saint Jean.

IN illo tempore ,
Sublevatis Jesus
oculis in caelum , di-
xit : Pater sancte ,
serva eos in nomine
tuo , quos dedisti mi-
hi , ut sint unum , si-
cut & nos. Cum essem
cum eis , ego servabam
eos in nomine tuo Quos
dedisti mihi , custodi-
vi : & nemo ex eis pe-
riit , nisi filius perdi-
tionis , ut Scriptura
impleatur. Nunc au-
tem ad te venio : &
haec loquor in mundo ,
ut habeant gaudium
meum impletum in
semetipsis. Ego dedi
eis sermonem tuum ,
& mundus eos odio
habuit , quia non sunt
de mundo , sicut &
ego non sum de mun-
do. Non rogo ut tollas
eos de mundo , sed ut
erves eos à malo.
De mundo non sunt :
sicut & ego non sum
de mundo. Sanctifica
eos in veritate. Sermo

EN ce tems-là , Jesus le- Ch. 17
 vant les yeux au ciel, dit :
 Pere saint , conservez en
 votre nom ceux que vous
 m'avez donnez , afin qu'ils
 soient un comme nous. Lors
 que j'étois avec eux , je les
 conservois en votre nom.
 J'ai conservé ceux que vous
 m'avez donnez , & nul d'eux
 ne s'est perdu ; si ce n'est ce-
 lui qui étoit enfant de perdi-
 tion , afin que l'Ecriture fût
 accomplie. Mais mainte-
 nant je viens à vous : & je
 dis ceci étant encore dans le
 monde , afin qu'ils aient en
 eux mêmes la plenitude de
 ma joie. Je leur ai donné
 votre parole , & le monde les
 a hais , parce qu'ils ne sont
 point du monde , comme je
 ne suis point moi même du
 monde. Je ne vous prie pas
 de les ôter du monde , mais
 de les garder du mal. Ils ne
 sont point du monde comme
 je ne suis point moi mê-
 me du monde. Sanctifiez-
 les dans la verité. Votre pa-
 role est la verité même.
 Comme vous m'avez envoyé

dans le monde , je les ai aussi envoyez dans le monde. Et je me sanctifie moi-même pour eux , afin qu'ils soient aussi sanctifiés dans la vérité. Je ne prie pas pour eux seulement , mais encore pour ceux qui doivent croire en moi par leur parole , afin qu'ils soient un tous ensemble , comme vous, mon Pere , êtes en moi, & moi en vous , qu'ils soient de même un en nous , afin que le monde croie que vous m'avez envoyé. Et je leur ai donné la gloire que vous m'avez donné , afin qu'ils soient un , comme nous sommes un. Je suis en eux , & vous en moi , afin qu'ils soient consummez dans l'unité.

tuus veritas est. Sicut tu me misisti in mundum , & ego misi eos in mundum. Et pro eis ego sanctifico meipsum : ut sint & ipsi sanctificati in veritate. Non pro eis autem rogo tantum , sed & pro eis qui credituri sunt per verbum eorum in me : ut omnes unum sint , sicut tu Pater in me , & ego in te , ut & ipsi in nobis unum sint : ut credat mundus , quia tu me misisti. Et ego claritatem , quam dedisti mihi , dedi eis , ut sint unum , sicut & nos unum sumus. Ego in eis , & tu in me : ut sint consummati in unum.

Offertoire.

Que Dieu vous fasse la grace d'être toujours unis de sentiment & d'affection les uns avec les autres selon l'Esprit de Jesus-Christ.

DEt nobis Deus idipsum sapere in alterutrum , ut unanimes uno ore honorificetis Deum nostrum.

Secrete.

Sanctifiez , Seigneur , pour l'union du peuple chrétien , ces dons qui vous sont offerts ; & par

MUnera hæc pro unione populi Christiani tibi , Domine , obla-
ta sanctifica ; per quæ

CONTRE LE SCHISME. 275
unitatis & pacis in Ec- eux accordez à votre E-
clesia tua nobis dona glise les dons d'unité & de
concedas; Per Domin. paix; Par.

Communion.

UNus panis & u-
num corpus mul-
ti sumus, omnes qui
de uno pane & de u-
no calice participa-
mus.

NOus ne sommes tous
ensemble qu'un seul
pain & un seul corps, par-
ce que nous participons
tous à un même pain & à
un même calice.

Post-Communion.

HÆc tua, Domi-
ne, sumpta sacra
communio, sicut fide-
lium in te unionem
præsignat, sic in tua
Ecclesia unitatis, quæ-
sumus, operetur effe-
ctum; Per Dominum.

NOus vous prions, Sei-
gneur, que comme
cette sacrée communion
que nous avons reçue re-
présente l'union que les fi-
deles ont en vous, elle o-
père aussi l'unité dans vo-
tre Eglise; Par.

EXPLICATION DE L'ÉPÎTRE.

Cette Epître est tirée de la lettre que S. Paul
écrivit aux Ephésiens l'an 62. de J. C. Il
l'écrivit à Rome dans sa première prison,
comme il le fait entendre lui-même, se ser-
vant de son état pour porter les fideles à ne lui
point refuser ce qu'il leur demandoit pour l'a-
vantage de leur salut. S. Paul nous avoit en
vûe dans cette Epître. Et l'Eglise nous la fai-
sant lire, nous l'approprie & nous l'applique
comme si elle étoit écrite à nous-mêmes. Ecou-
tons donc sa priere comme si elle s'adressoit à
nous.

Mes freres, je vous conjure moi qui suis dans

les chaînes pour le Seigneur , de vous conduire d'une maniere digne de l'état auquel vous avez été appelez. Il venoit de dire dans les chapitres precedens que tous Juifs & Gentils , Grecs & barbares sommes appelez à entrer dans la structure du même édifice , dans la composition du même corps , dans la jouissance des mêmes biens. Nous devons donc par une suite naturelle & necessaire nous conduire d'une maniere digne de cet état d'unité à laquelle nous sommes tous appelez. Considérez , dit S. Augustin , quelle doit être la grace qui vous unit à votre Dieu , & par le moien de laquelle J. C. qui est un avec son Pere , a bien voulu aussi être un avec vous. Mais quel bonheur , selon le même Saint , d'être parvenu à cette union ! Lors que je ferai , dit-il , entierement uni à vous , je ferai pour jamais exempt de travaux & de douleurs , & ma vie sera vraiment vivante , parce qu'elle sera parfaitement remplie de vous. Nous ne sommes bons qu'autant que nous avançons vers cette unité. Et quoi que Dieu soit le Dieu generalement de tous les hommes , il est cependant proprement appellé le Dieu de ceux qui lui sont unis par la charité. Or nous ne pouvons être un avec Dieu ni avec I. C. que nous ne soions unis étroitement ensemble par le lien de la charité. Et c'est pour cela qu'il nous a appelez par sa grace à ne former tous qu'un corps , qu'une société , qu'une Eglise dont il est le chef essentiel & invisible. Quiconque , dit S. Augustin , est ennemi de cette unité , ne peut être participant de la charité divine , & tous ceux qui sont hors l'Eglise , n'ont point de part au saint Esprit. C'est pourquoi il recommande aux im-

parfaits sur toutes choses de n'en jamais sortir. Que les imparfait, dit-il, ne craignent point, mais aussi qu'ils n'aient point leur impertection & leur foiblesse ; qu'ils travaillent à profiter, qu'ils ajoutent quelque chose chaque jour au peu de bien qui est en eux ; qu'ils s'avancent sans cesse dans la pieté : & sur tout qu'ils ne sortent jamais du corps du Seigneur. Et comme ce sont nos vices & nos passions qui nous separent de Dieu & du prochain, & qui ruinent l'unité, l'Apôtre va nous fortifier par la suite de cette Epître contre des ennemis si dangereux.

Pratiquant en toutes choses l'humilité, la douceur & la patience. Toute division vient ordinairement des vices contraires à ces vertus. C'est l'orgueil qui a fait sortir Luther & Calvin & tous les heretiques de l'Eglise Catholique. C'est l'orgueil qui retient dans le Schisme leurs sectateurs par ce principe qu'il leur inspire ; Qu'ils nedoivent pas prendre de l'Eglise Catholique le sens de l'Ecriture sainte ; mais de leurs propres lumieres. Avoir une fausse opinion de quelque chose, dit S. Augustin, c'est une *tentation d'homme*. S'emporter jusqu'à se separer de communion, & faire un schisme ou une heresie sacrilege par un trop grand amour de son opinion propre, c'est une presumption de demon.

Il ne faut pas un orgueil si detestable pour desunir les enfans de l'Eglise entre eux, ni pour mettre la division dans des familles ou des corps Ecclesiastiques & seculiers, ni pour exciter des querelles & des contestations fâcheuses entre les Fideles. L'orgueil y intervient néanmoins comme la principale cause, & se fait ordinairement accompagner de la colere & de

l'impatience. C'est donc à propos que l'Apôtre exhortant les fideles à l'unité à laquelle ils sont apelles , leur recommande l'humilité , la douceur , & la patience. Car l'humilité , selon S. Gregoire , affoiblit tous les vices , *omne vitium enervat* , en soumettant la volonté de l'homme à celle de Dieu , & à celle du prochain même en tout ce qu'elle n'est point contraire à la volonté divine. La douceur desarme la colere & se fait aimer. Et la patience achève de vaincre ce que l'humilité & la douceur n'ont pu surmonter. Il y a toujours quelque chose à faire pour cette vertu , quelque pouvoir qu'aient les deux autres. Et S. Gregoire la juge tellement necessaire , que selon lui , ce n'est que par la patience que l'on conserve la paix. Ce n'est donc pas assez d'avoir l'humilité & la douceur , si l'on n'a la patience ; & ces trois vertus même ne suffisent pas , si on ne les pratique , & *en toutes choses* , c'est à dire , d'une maniere uniforme , en tout tems , envers toute sorte de personnes , dans toute sorte de rencontres.

↓ *Vous supportant les uns les autres avec charité.*
Ce devoir de la charité regarde particulièrement les defauts du prochain. Et comme personne n'en est exempt , ce devoir est mutuel. Si nous supportons les defauts des autres , les autres voient aussi en nous des defauts qu'ils sont obligez de supporter. Mais comme il y en a de diverses sortes , la charité inspire aussi différentes manieres de les supporter. Si ce sont des defauts legers & ordinaires des gens de bien , l'on ne doit pas pour cela se retirer ni de leur compagnie , ni de leur conversation : autrement l'on seroit obligé de vivre dans une pro-

fonde folitude , & de renoncer à tout commerce avec les hommes , qui tous y font fujets. Si ce font des défauts confiderables & qui rendent les hommes mechans , l'on ne doit pas s'en féparer par une rupture de communion , mais feulement par une différence d'affections & de mœurs , & exterieurement autant qu'il eft neceffaire pour éviter d'être féduit. Dans tout le refte il faut les fupporter de toutes les manieres que la charité , qui eft ingenieufe , invente pour procurer leur conversion & leur falut. Si les heretiques de notre tems avoient fuivi ces maximes , ils n'auroient point fait fchisme avec l'Eglife Catholique pour de pretendus abus , qui ne fubfiftent point , ou quelle n'autorife point. Mais ce qui eft étrange , eft qu'ils tolerent parmi eux maintenant une infinité d'abus réels & veritables , & qu'ils communiquent avec des fectes qui ont des dogmes , & des principes incompatibles avec leurs dogmes.

Et travaillant avec foin à conferver l'unité d'un même efprit par le lien de la paix. L'unité d'un même efprit eft un bien neceffaire auquel nous fommes appellez. En pratiquant l'humilité , la douceur , la patience ; en s'entrefupportant avec charité , on l'obtient. Ce n'eft pas allez : il faut enfuite le conferver par le lien de la paix. Et cela , dit l'Apôtre , eft un travail qui demande du foin , de l'application , de l'étude. Ce font toujours des mecontentemens reciproques qui font les caufes des divifions. Ne bleffons perfonne , & ne nous bleffons de rien & nous aurons la paix. Mais il n'eft pas aifé de pratiquer cette regle , parce qu'elle renferme un grand nombre de devoirs. Et comme ce n'eft

pas ici le lieu de les développer, l'on se contentera de rapporter ce que dit S. Augustin dans un endroit sur les jugemens temeraires qui est un de ces devoirs fort important pour la conservation de la paix. L'Esprit de paix, dit-il, ne juge point de ce qui est incertain. Il est plus porté à croire du bien de quelqu'un, qu'à en soupçonner du mal; & il aime mieux se tromper & avoir bonne opinion d'un méchant homme.

Vous n'êtes tous qu'un corps. Il faut donc que vous soiez unis entre vous, comme sont unis les membres d'un même corps. Ils ne sauroient avoir ni vie, ni santé sans cette union. Pour peu qu'un membre soit détaché il faut qu'il meure. Et souvent il cause la mort à tout le corps. Craignons donc tout ce qui peut rompre tout d'un coup ou peu à peu le lien de la paix, puis qu'il conserve l'unité d'un même esprit, en quoi consiste la vie & la santé de l'ame.

Et qu'un Esprit. Cet Esprit avec qui nous ne sommes qu'un, & à l'unité duquel nous sommes tous appelés, c'est le S. Esprit, qui est le lien du Pere & du Fils, le lien, la vie, la nourriture, la force du corps du Fils; c'est à dire de l'Eglise catholique. Le bonheur d'être membres d'un tel corps par une telle union nous doit faire comprendre, s'il se peut, le malheur du schisme, & l'obligation où nous sommes de faire tous nos efforts pour éviter tout ce qui y conduit de près ou de loin, & pour le faire cesser.

Comme vous avez tous été appelés à une même espérance. L'espérance des mêmes biens nous doit encore unir tous. Car il n'y aura que le corps de J. C. animé de son Esprit qui joui-

CONTRE LE SCHISME. 281
ra de ces biens qui sont Dieu même à la possession duquel nous sommes apelles. Quiconque n'a donc point de part à l'unité de l'Esprit qui anime ce corps, ne peut prétendre à ces biens par une ferme & solide espérance.

Il n'y a qu'un Seigneur. C'est J. C. qui seul veut être servi & obéi, comme nous ayant acquis & rachetés au prix de son sang. S'il avoit plusieurs Seigneurs ils nous feroient des commandemens différens qui causeroient de la division parmi nous. Mais il n'y en a qu'un seul qui ne nous commande que l'union de la charité.

Qu'une Foi. Une quant à l'objet, parce que nous croions tous les mêmes choses, & qu'elle nous impose à tous les mêmes obligations. C'est la première des trois choses à quoi S. Augustin veut que nous nous attachions, la foi, la charité, la paix : Croiez, aimez & regnez

Et qu'un baptême; par lequel nous devenons Enfans de Dieu qui est un; Enfans de l'Eglise qui est une; freres & membres les uns des autres; ce qui marque encore l'unité d'un même esprit.

Et il n'y a qu'un Dieu. C'est le premier article de notre symbole qui nous fait croire & adorer un seul Dieu en trois personnes. Or comme on n'adore Dieu qu'en l'aimant, & que c'est le propre de l'amour d'unir le cœur à son objet, il s'ensuit qu'étant unis à un Dieu par l'amour, le même amour doit nous unir entre nous.

Pere de tous, qui veut que ses Enfans soient unis ensemble comme de véritables freres, & par une charité vraiment fraternelle.

Qui est au dessus de tous par son empire , & son autorité. Qui est par tout , ou parmi tous par sa providence , Et en nous tous par la présence de sa grace. Puis donc que c'est Un qui nous gouverne , qui nous conduit , qui nous anime , nous ne devons faire tous ensemble qu'une même société.

Or la grace a été donnée à chacun de nous selon la mesure du don de J. C. Il n'est pas ici question de la grace sanctifiante , qui est donnée pour le salut de celui qui la reçoit : mais l'Apôtre parle ici d'une autre sorte de grace qu'on appelle gratuite , c'est à dire , qui est donnée pour le salut des autres , & qui consiste dans des dons différens , comme de prophétie , des langues , des miracles , &c. C'est donc comme si l'Apôtre vouloit dire : Ne vous imaginez pas que la différence des dons que chacun de nous a reçûs doive empêcher que nous ne conservions l'unité de l'esprit par le lien de la paix.

Il n'est pas nécessaire que tous les membres d'un même corps aient les mêmes propriétés & fassent les mêmes fonctions : mais il faut seulement que leurs différentes fonctions partent d'un même principe , & tendent toutes à une même fin, qui est le bien & la perfection de tout le corps. Il en est de même de l'Eglise. Elle est composée de tous les fideles , qui ont reçu diverses graces , & divers emplois , mais qui se raportent tous au service & à l'avantage de l'Eglise , & qui dependent tous de J. C. le chef de ce corps. C'est pourquoi ces mêmes graces se donnent selon la mesure du don de J. C. c'est à dire , selon qu'il a plû à J. C. de les distribuer. Il fait à quoi il veut employer

C O N T R E L E S C H I S M E. 283
chaque Fidele , & il lui donne la mesure de
grace selon laquelle il veut qu'il exerce son
emploi.

Il marque ensuite ces dons & ces emplois
différens que J. C. a distribuez aux hom-
mes comme il lui a plu. Mais l'Épître de cet-
te Messe les omet , & passe tout d'un coup
au but de ces fonctions qui est exprimé par ces
paroles :

*Jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité
d'une même foi , & d'une même connoissance du
Fils de Dieu , à l'état d'un homme parfait , à la
mesure de l'âge & la plénitude de J. C. Le corps
naturel de J. C. ce corps dont il s'est revêtu dans
l'Incarnation pour notre salut ; n'est arrivé à
son dernier accroissement & à sa dernière per-
fection , qu'à un certain âge qui est l'âge viril
dans lequel il est mort. Il faut de même par pro-
portion que son corps mystique qui est l'Eglise ,
arrive par la formation & l'accroissement de
tous ses membres à la taille & à la mesure qu'il
doit avoir ; c'est à dire à la perfection que J. C.
veut qu'il ait. C'est cette perfection que l'A-
pôtre appelle la mesure de l'âge & de la pléni-
tude de J. C.*

C'est par la foi , qui est une , qu'on devient
membre de son corps. Quand donc tous ceux
dont ce corps doit être composé , seront par-
venus à l'unité d'une même foi , & qu'ils con-
noîtront tous J. C. leur chef , ou qu'ils seront
revêtus des vertus qui feront paroître qu'ils ont
cette connoissance , alors tous les membres de
ce corps seront formez. Et quand tous les fi-
deles auront fait dans la vertu les progres que
Dieu demande d'eux , alors le corps non seu-
lement sera entier , parce qu'il aura tous ses

membres; mais il fera encore dans l'état d'un homme parfait, il aura aquis la perfection qu'il doit avoir.

Afin que nous ne soions plus comme des enfans, comme des personnes flotantes, & qui se laissent emporter à tous les vents des opinions humaines par la tromperie des hommes, & par leur adresse à engager artificieusement dans l'erreur. Cette perfection que chaque fidele doit avoir consiste en une fermeté de foi, qui soit à l'épreuve de toutes les tempêtes. Quand on n'est pas encore parvenu au moins à quelque degré de cette perfection, l'on est, dit l'Apôtre, comme des enfans ignorans & legers, foibles & sans vertu à qui l'on fait accroire tout ce que l'on veut; comme des personnes flotantes que le vent de l'erreur soutenu de la tromperie & de l'artifice, agite & emporte. Cette disposition est tres-dangereuse. Et si elle n'avoit été telle dans la plupart des chrétiens, les Heresiarches des derniers siècles, & leurs sectateurs n'auroient pas entraîné tant de monde dans l'erreur & dans le Schisme.

Mais que pratiquant la verité par la charité, nous croissions en toutes choses dans J. C. qui est notre chef. Ce n'est pas assez de connoître la verité, mais il la faut pratiquer, & par le motif de la charité; autrement sans la charité il arrive ce que l'Apôtre dit ailleurs, que la science ou la connoissance de la verité enfle. Et ainsi au lieu de croître en J. C. par la charité qui est le principe & la fin de tout accroissement, l'on croîtroit en soi-même ou dans quelque autre creature par l'orgueil.

Et c'est de lui que tout le corps dont les parties sont jointes & unies ensemble avec une si juste pro-

portion, reçoit par tous les vaisseaux & toutes les jointures qui portent l'esprit & la vie, l'accroissement qui lui communique par la vertu de son influence selon la mesure qui est propre à chacun des membres, afin qu'il se forme ainsi & s'édifie par la charité. Pendant que les Pasteurs par leur ministère qui durera jusqu'à la fin des siècles, travaillent au dehors à la formation, à l'accroissement, à la perfection du Corps de toute l'Eglise entière & de chaque membre en particulier, J. C. comme chef de ce Corps travaille au dedans par l'influence de sa grace qu'il communique à chacun des membres selon son bon plaisir & selon la mesure ou degré de perfection qu'il lui a prédestiné. Ce qui est dit de *jointures & de parties* par une comparaison prise du corps humain, fait voir que les membres doivent être intimement unis au Chef pour recevoir son influence. Ainsi ceux qui sont séparés du corps de l'Eglise par le Schisme ou qui en sont retranchés par l'excommunication, ou qui sont morts & pourris par le péché, n'y ont aucune part; jusqu'à ce qu'il plaise à ce divin Chef par une charité toute gratuite, de les réunir ou de les animer de nouveau; & pour cela il se sert ordinairement du ministère des Pasteurs au dehors, pendant qu'il opere en eux intérieurement & efficacement par sa grace.

Je vous avertis donc & vous conjure par le Seigneur de ne vivre plus comme les autres Nations qui suivent dans leur conduite la vanité de leurs pensées, qui ont l'esprit plein de ténèbres. L'Apôtre s'adresse maintenant aux Fidéles: & comme membres vivans du Corps de J. C. il leur représente l'obligation où ils sont de me-

ner une vie différente de celle des autres nations, qui aiment les choses vaines & passagères, & obéissent à leur sensualité, aiant l'esprit rempli de tenebres & d'ignorance. Il n'étoit pas si étonnant que des paiens plongez dans l'ignorance à l'égard de Dieu & de la Loi naturelle, suivissent leurs passions : mais quelle honte auroit ce été pour des Chrétiens éclairés, pour des membres d'un corps qui recevoient de leur Chef la lumière & la grace de l'Evangile, de vivre comme eux.

Qui sont entierement éloignez de la vie de Dieu, à cause de l'ignorance où ils sont & de l'aveuglement de leur cœur. Il continue la peinture des Paiens éloignez de la vie de Dieu; c'est à dire, de la vie qui est Dieu. Comme l'âme est la vie du corps, ainsi Dieu est la vie de l'âme, dit S. Augustin. La vie sensuelle lui est toute opposée; ainsi après avoir dit que les paiens suivoient la vanité de leurs pensées en s'attachant à la creature au mépris du Createur, il falloit nécessairement qu'ils fussent entierement éloignez de la vie de Dieu qui inspire au cœur qu'il anime, des pensées & des affections toutes celestes.

Qui aiant perdu tout remords & tout sentiment, s'abandonnent à la dissolution pour se plonger avec une ardeur insatiable dans toute sorte d'impuretez. Les tenebres de l'ignorance les faisoient pecher contre la Loi naturelle. Ces pechez par un juste châtiment de Dieu causoient de nouvelles tenebres dans l'esprit & endurcissoient le cœur. Un cœur aveugle & endurci n'est capable que de se plonger dans toute sorte de crimes, comme ils faisoient avec une ardeur insatiable à l'envi les uns des autres, se hâtant

pour ainsi dire, de se rendre heureux, & profitant de tous les momens d'un tems aussi court & aussi rapide qu'est celui de la vie; ce que l'Apôtre appelle une espece d'avarice en matiere de plaisir.

C'est particulièrement à ceux qui ont le malheur d'être dans le Schisme à craindre ces précipices où les paiens sont tombez. Déjà ils ont l'esprit plein de tenebres qui leur font preferer la vanité de leurs propres pensées à la doctrine de l'Eglise Catholique. Et ils sont aussi éloignez de la vie de Dieu qu'ils le sont de cette même Eglise hors laquelle la charité, le S. Esprit, la vie de Dieu ne se trouve point. Qu'ils craignent donc encore une fois les fruits naturels de ces mechans principes; & qu'ils ne different point de les abandonner pour revenir au giron de l'Eglise leur mere.

Mais pour vous ce n'est point ainsi que vous avez été instruits dans l'Ecole de J. C. puis que vous y avez entendu prêcher, & y avez appris selon la verité de sa doctrine. Dans l'Ecole de J. C. qui est l'Eglise Catholique, on n'enseigne point des erreurs contre la Foi. J. C. y est le principal Docteur qui parle par l'organe de ses Ministres aux oreilles du corps, & interieurement par sa grace aux oreilles du cœur. Ceux qui ont le bonheur d'être instruits dans cette divine école, apprennent à mener une vie toute differente de celle des paiens; à concevoir de l'horreur pour leurs vices; de la compassion pour le sort malheureux des heretiques; du zele pour les ramener à l'unité dont ils se sont separez.

Seigneur, faites comprendre à tous le bonheur de l'unité, à laquelle vous avez bien voulu nous appeler tous. Donnez à tous la grace de pratiquer l'humilité, la douceur, la patience, la vérité par la ferveur de la charité. Vous êtes notre chef & nous sommes vos membres. Envoyez-nous la nourriture nécessaire pour croître en vous. Communiquez votre vie à ceux de vos membres qui sont morts par le péché. Reunissez ceux qui sont séparés par le Schisme. Formez-en de nouveaux, & faites-nous arriver tous au degré de perfection & de sainteté que vous nous avez destiné dans cette vie pour jouir ensuite de la perfection & du degré de gloire que vous nous avez destiné dans l'éternité. Ainsi soit-il.

EXPLICATION DE L'EVANGILE.

Nous venons de voir dans l'Epître l'Apôtre exhortant les fideles à l'unité. Nous allons voir dans l'Evangile J. C. qui demande à son Pere cette même unité pour ses Elus dans cette excellente priere qu'il fit la veille de sa mort, après avoir achevé le discours qu'il fit à ses Apôtres pour les consoler & les instruire.

Jesus levant les yeux au ciel ; Pour nous enseigner à élever notre cœur à Dieu dans la priere en le separant de la terre. Quelquefois il prie prosterné contre terre, pour nous enseigner à nous humilier profondement devant la Majesté infinie de celui que nous prions. C'est à la vérité l'ame qui prie ; mais le sentiment

ment avec lequel elle prie est suivi ordinairement & comme marqué par la posture de son corps.

Il prie d'abord pour sa propre glorification, & puis pour ses Apôtres, & pour tous ses Elus. L'Eglise en a pris pour cette Messe ce qui regarde plus particulièrement l'unité opposée au Schisme. L'on se souviendra que ce n'est que comme homme qu'il prie ; car comme Dieu, il est égal à son Pere, & il ne lui convient pas de prier.

Pere Saint, conservez en votre nom ceux que vous m'avez donnez, afin qu'ils soient un comme nous. Que pouvoit-il dire de plus fort pour nous faire comprendre la necessité & l'obligation que nous avons d'être unis, que de nous faire entendre que c'est pour établir cette unité entre ses Apôtres qu'il demande à son Pere leur conservation ? Quelle idée plus parfaite pouvoit-il nous donner de l'unité qu'il exige de nous, que de la faire ressembler à celle par laquelle il est un avec son Pere ? C'est-à dire que nous devons être un entre nous par un même esprit, un même cœur, un même amour, comme le Pere & le Fils ne sont qu'un par une même nature ; & que l'union de nos volontez doit être si parfaite, qu'elle devienne comme une image de l'unité essentielle de la nature divine.

Lors que j'étois avec eux je les conservois en votre nom. Il déclare que conversant avec eux il les a conservez dans cette unité d'esprit & de cœur au nom de son Pere ; c'est à dire, par sa puissance & son autorité ; & pour sa gloire, afin de lui rapporter tout ce qu'il fait pour le salut de ses Apôtres & de ses Elus. Il nous

Messes Votiv.

N

apprend à ne nous glorifier que dans le nom de Dieu & de J. C. Rien ne conserve davantage les fideles dans l'unité. Dès que les Corinthiens voulurent se glorifier les uns dans le nom de Paul ; les autres dans le nom d'Apollon , il y eut des Schismes & des divisions parmi eux.

J'ai conservé ceux que vous m'avez donnés , & nul d'eux ne s'est perdu ; il n'y a eu que celui qui étoit enfant de perdition , afin que l'Ecriture fut accomplie. Judas s'est séparé de l'unité par la malice de son cœur , & s'est rendu digne de perir. L'Ecriture avoit prédit sa perte afin que l'on n'en fût pas surpris.

Mais maintenant je viens à vous : & je dis ceci étant encore dans le monde , afin qu'ils aient en eux-mêmes la plénitude de ma joie. Jesus étant sur le point de retourner vers son Pere met ses Apôtres sous sa protection , afin que le malheur d'être détaché de l'unité des Elus & de perir , ne leur arrivât pas comme à Judas. Il fait cette demande devant eux , afin qu'ils ne se crussent pas abandonnez par l'absence visible de leur divin Maître ; & qu'à la joie sensible qu'ils avoient eue jusqu'alors de le voir toujours present avec eux , succedât une autre joie beaucoup plus parfaite d'une foi vive qui les devoit assurer que son Pere étoit tout-puissant pour les conserver dans l'unité & la charité , malgré tous les efforts du siecle , & l'absence visible de leur divin Maître. L'on voit déjà un effet de cette priere après l'Ascension , lors que les Disciples l'ayant adoré montant au ciel , ils
Juc 24. s'en retournerent , dit S. Luc , tout comblez de joie.

Je leur ai donné votre parole & le monde les a

hais , parce qu'ils ne sont point du monde , comme je ne suis point moi-même du monde. Qui voudroit être du monde quand J. C. déclare qu'il n'en est pas lui-même. Et il n'en est pas , parce qu'il est un avec son Pere , comme il veut que nous soions un entre nous. Recevons avec foi la parole qu'il nous a donnée , pratiquons la avec charité , afin que le monde nous haïsse , & que nous ne soions plus du monde. Car ce n'est pas le schisme avec le monde que nous devons prier Dieu de faire cesser. Nous devons craindre au contraire de n'en pas faire un avec lui assez grand , ni assez general.

Je ne vous prie point de les ôter du monde , mais de les garder du mal. Il ne demande pas néanmoins à son Pere qu'il les retire du monde , comme il en alloit être retiré lui-même en mourant ; mais qu'il les garantisse de sa corruption , de sa malice , de ses tentations.

Ils ne sont point du monde , comme je ne suis point moi-même du monde. L'on ne sauroit trop se remettre cette verité devant les yeux , Que J. C. n'est point du monde , & que ses veritables Disciples n'en sont point , afin que nous soions bien persuadez de l'obligation où nous sommes de faire schisme avec le monde , si nous voulons être un avec J. C. notre Chef & avec ses membres.

Sanctifiez-les dans la verité. J. C. demande la benediction du Pere pour ceux qui sont separez du monde de cœur & d'affection. Puis que leur cœur est vuide de l'esprit du monde , ils sont capables de recevoir le S. Esprit qui les sanctifie de plus en plus & les consacre au ministere de l'Apostolat & à la predication de l'Evangile , qui est ce qu'il appelle la verité

pour l'opposer aux ombres de la Loi ancienne , & à la sainteté extérieure & apparente du paganisme.

Votre parole est la vérité même. Cette parole que J. C. a annoncée aux hommes est la vérité même promise par les Prophètes , & qui rappelle l'homme de la multiplicité des Idoles à l'unité d'un seul Dieu.

Comme vous m'avez envoyé dans le monde , je les ai aussi envoyé dans le monde. J. C. envoie ses Apôtres pour travailler au salut du monde , comme il y a été envoyé lui-même , avec cette différence qu'il étoit la victime de la réconciliation du monde , & que les Apôtres n'en étoient que les Ministres.

Et je me sanctifie moi-même pour eux , afin qu'ils soient aussi sanctifiés dans la vérité. L'on offroit dans la Loi ancienne des Sacrifices & des Hosties pour sanctifier , c'est à dire , consacrer les Prêtres & les Ministres du Seigneur. J. C. va se consacrer & s'offrir lui-même en Sacrifice par sa Passion. Il deviendra par là le grand Pontife de la Loi nouvelle , & il méritera à ses Apôtres la grace de participer à son divin Sacerdoce , afin qu'ils soient sanctifiés par la grace du nouveau Testament , & consacrez comme les véritables Prêtres , dont les anciens n'avoient été que la figure & l'ombre.

Je ne prie pas pour eux seulement , mais encore pour ceux qui doivent croire en moi par leur parole. Il passe des Apôtres aux Elus de tous les tems , n'y en ayant point dont on ne puisse dire qu'il a cru ou qu'il croira en J. C. par leur Prédication , c'est à dire , en vertu de l'Evangile prêché & publié par eux. Il demande pour

CONTRE LE SCHISME. 293
ses Elus ce qu'il avoit demandé aussi pour ses
Apôtres.

*Afin qu'ils soient un tous ensemble , comme
vous , Mon Pere , êtes en moi , & moi en vous ,
qu'ils soient de même un en nous , & que le mon-
de croie que vous m'avez envoié. Il revient en-
core à cette unité qui doit être entre tous les
Chrétiens selon le modele & la ressemblance
de l'unité qui est entre le Pere & le Fils. Nous
ne pouvons pas y atteindre , mais nous pou-
vons l'imiter par l'union d'une même foi ,
d'une même esperance , & d'une même cha-
rité. Un des fruits de cette union est la con-
version du monde , qui voiant cette union de
charité si admirable regner dans toute l'Eglise
composée de tant de peuples differens , étoit
porté à croire que c'étoit Dieu veritablement
qui par un excès de son amour pour les hom-
mes , avoit envoié son propre Fils pour pro-
duire cet ouvrage. D'où il s'ensuit que rien n'est
plus opposé à la conversion & des Idolâtres ,
& des Heretiques , & des méchans , que la
desunion , & les querelles qu'ils voient regner
parmi les Catholiques , & sur tout parmi les
Ecclesiastiques & les Religieux.*

*Et je leur ai donné la gloire que vous m'avez
donnée , afin qu'ils soient un , comme nous sommes
un. La gloire que J. C. a reçue du Pere , est
d'être par sa nature le Fils de Dieu. Et il nous
la communique par le pouvoir qu'il a donné
à tous ceux qui croient en son nom d'être faits
enfants de Dieu par adoption. Nous le devenons
par le Batême ; & comme tels nous participons
à l'Eucaristie qui est le pain des Enfants. Or cet-
te gloire d'être les enfants de Dieu a pour fin de
nous unir , afin qu'ils soient un , par le lien de*

la charité fraternelle , & par celui que doit produire , selon l'Apôtre , la manducation du même pain , & la participation au même calice.

Je suis en eux , & vous en moi , afin qu'ils soient consummez dans l'unité. J. C. est en nous par la charité & par sa chair que nous recevons dans l'Eucaristie. Et le Pere étant en lui par la nature divine qui est unie à sa chair d'une unité personnelle , le Pere se trouve dans tous les fideles par le moien du Fils , & tous les fideles unis au Pere sont *consummez dans l'unité* , maintenant par la grace , & par la gloire qu'ils ont d'être les enfans de Dieu ; & dans le ciel par cette unité ineffable qui arrivera lors que toutes choses aiant été assujetties au Fils & le Fils lui même étant assujetti à celui qui lui aura assujetti toutes choses , Dieu sera tout en tous.

SOiez , Seigneur , soiez en nous. Faites y votre demeure avec le Pere. Répandez dans nos cœurs votre charité par le S. Esprit , afin que nous soions consummez dans l'unité , puis que c'est pour nous réunir parfaitement en vous , que vous vous êtes incarné , que vous avez souffert , que vous êtes mort , que vous êtes ressuscité , que vous avez prié. Ne cessez , ô Sauveur , de demander à votre Pere avec cette confiance respectueuse qu'il écoute toujours l'union parfaite des membres de votre Corps , & l'éloignement des disputes , des querelles , des envies , des jalousies , & de tout ce qui la peut troubler , la dissipation du Schisme , & la réunion des membres morts ou separez. Preservez les tous de l'esprit & de

C O N T R E L E S C H I S M E. 295
la corruption du monde. Conservez-les , com-
me vous conserviez vos Apôtres , lors que
vous étiez visiblement avec eux , afin qu'ils de-
meurent un par la ferveur de la charité ,
comme vous êtes un avec le Pere par la na-
ture. Et faites que consommez un jour dans
cette bienheureuse unité , toute notre occu-
pation soit de vous benir à jamais avec le
Pere dans l'unité du S. Esprit. Ainsi soit-il.

M E S S E V O T I V E

P o u r

T O U T E S S O R T E S D E

N E C E S S I T E Z.

QUI pourroit nombrer , dit S. Augustin , *Sur le Ps. 30.*
les neccsitez dont nous desirons que no-
tre ame soit dégagée ? Qui pourroit les repre-
senter aussi grandes qu'elles sont ? Quelle du-
re neccsité , par exemple , de vivre parmi les
hommes & de ne pouvoir voir leur cœur ? D'a-
voir souvent des sentimens desavantageux d'un
ami fidele , & d'en avoir au contraire d'avan-
tageux d'un ami infidele ; & ce qui est plus à
plaindre , de ne savoir nous-mêmes quel sera
demain notre propre cœur ?

Que dire encore de ces autres neccsitez où
nous engage la fragilité d'une chair mortelle ?
Tous les jours nous avons à combattre contre
la faim , la soif , le sommeil , la lassitude ;
& ce qui nous soulage d'abord nous devient
enfin penible & nous accable , si on y persiste

trop. La vie de l'homme est troublée de tant d'incommoditez , interrompue de tant de desirs , agitée de tant de miseres , pressée de tant de necessitez , que l'on comprend aisement qu'elle n'est ici bas qu'une tentation & une affliction continuelle. Mais qui peut concevoir jusqu'où va l'infirmité humaine , dans quel abîme de misere nous sommes , quelle est la chaine de mortalité que nous fait traîner la qualité d'Enfans d'Adam , & combien le malheureux exil où le peché nous a jettez , nous tient loin du Seigneur ! Qu'est-ce que l'esprit n'a point à souffrir de la part du corps ? Combien de troubles & de chagrins par les mouvemens & les desirs que le corps fait naître dans l'esprit , & par les tentations , les assujettissemens , & les miseres de la vie , au milieu desquelles l'esprit appelle tout ce qu'il a de forces à son secours ? Il resiste , il combat , & demeure tantôt victorieux & tantôt vaincu. — Le commerce des choses corporelles lui est comme un lien qui le serre , & un poids qui le courbe & l'affaïse , en sorte que ses pensées & ses desirs se portent bien plutôt en bas vers cette multiplicité d'objets qui le partagent ; que non pas en haut vers l'unique objet de son bonheur. C'est donc avec grande raison que pour tenir bon au milieu de tant de maux & de fâcheuses necessitez , nous nous armons de l'esperance de la vie future , qui seule les peut faire trouver supportables & nous en délivrer. Vie bienheureuse ! où il n'y aura que des amis ; où il n'y aura plus de tentateur , plus de seditieux , plus de Schismatique , qui divise le peuple de Dieu , plus d'ennemi qui serve de ministre au Demon pour affliger l'Egli-

se de J. C. La paix serapure alors dans tous les enfans de Dieu. Ils s'entraimeront, ils s'entreverront tous , étant pleins de Dieu qui sera tout en tous. Dieu sera la possession & l'heritage qui nous sera commun. Tout ce que Dieu nous peut donner ici pour soulager nos necessitez , passera ; lui seul nous tiendra lieu de tout le reste qu'il nous donne. Ce sera-là notre paix pleine , notre paix parfaite. O vie desirable ! Malheureux que nous sommes , qui nous delivrera du corps de cette mort , pour trouver , en vous possedant , un entier affranchissement de toutes sortes de necessitez.

Seigneur , c'est ce qui seroit en effet meilleur pour nous , d'être delivrez de ce corps mortel qui appesantit l'ame par tant de différentes necessitez , & d'aller jouir de vous dans une vie exemte pour toujours de toute sorte de necessitez. Mais hélas ! nous ne savons peut être ce que nous demandons. Car il n'est que trop vrai que si nous étions toujours dans le calme que produisent les prosperitez trompeuses de ce siecle , notre cœur ne soupireroit point après ce port du salut , où nous serons pour jamais dans une vraie & parfaite securité. Il est necessaire que nous buvions , Coupables , le calice , que vous , Innocent , avez bien voulu boire avant d'entrer dans votre repos. Faites par votre grace , Seigneur , que nous nous soumettions de bon cœur à cette necessité. Et temperez par la douceur de vos misericordes ce que votre justice met d'amer dans ce calice ; afin que ni les répugnances de la nature , ni aucune ruse de l'ennemi , ne puisse nous détourner de prendre la medecine

que vous avez ordonnée pour guerir nos pechez , & pour nous rendre dignes de cette gloire immense que vous réservez à ceux qui pour l'amour de vous auront souffert en cette vie quelques maux legers & de peu de durée.

A LA MESSE. Introit.

JE suis le salut du peuple , dit le Seigneur. Dans quelque affliction qu'il puisse être , je l'exaucerai , lors qu'il m'invoquera : & je ferai son Dieu éternellement. *Psf.*

Psf. 77. Mon peuple , étoutez ma Loi , & rendez vos oreilles attentives aux paroles de ma bouche. *Y.* Gloire.

S Alus populi ego sum , dicit Dominus : de quacunque tribulatione clamaverint ad me ; exaudiam eos : & ero illorum Dominus in perpetuum. *Psf. Attendite , popule meus , legem meam ; inclinate aurem vestram in verba oris mei Y. Gloria.*

Collecte.

FAites paroître , Seigneur , votre grande & ineffable miséricorde , en nous delivrant non seulement de tous nos pechez , mais encore des peines que nous méritions en les commettant ; Par.

I Neffabilem misericordiam tuam , Domine , nobis clementer ostende ; ut simul nos & à peccatis omnibus exuas , & à pœnis , quas pro his meremur , eripias ; Per Dominum nostrum.

E P I T R E.

Leçon tirée du Prophete Jeremie.

Leclio Jeremie Prophetæ.

Jer. 14. **S**I nos iniquitez rendent témoignage contre

SI iniquitates nostræ responderint nobis :

Domine fac propter nomen tuum, quoniam multe sunt aversiones nostrae; tibi peccavimus. Expectatio Israël, Salvator ejus in tempore tribulationis. Tu autem in nobis es, Domine, & nomen tuum invocatum est super nos, ne derelinquas nos, Domine Deus noster.

nous, faites-nous grace néanmoins, Seigneur, à cause de votre nom; car nos revoltes sont grandes, & nous avons peché contre vous. O unique attente d'Israël & son Sauveur au tems de l'affliction. Pour vous, Seigneur, vous êtes dans nous, nous portons votre nom, comme vous appartenant, ne nous abandonnez point, Seigneur notre Dieu.

Graduel.

Liberasti nos, Domine, ex afflictionibus nos; & eos qui nos oderunt confudisti. *Ps. 124.* In Deo laudabimur tota die, & in nomine tuo confitebimur in secula.

C'Est vous qui nous avez délivrés de ceux qui nous affligoient, & qui avez confondu ceux qui étoient animés de haine contre nous. *Ps. 124.* Ce sera toujours en Dieu que nous mettrons notre gloire; & nous donnerons éternellement des louanges à votre nom.

Alleluia, alleluia. Propitius esto, Domine, peccatis nostris: ne quando dicant Gentes, Ubi est Deus eorum? Alleluia.

Louez Dieu, Louez Dieu. *Ps. 78.* Pardonnez-nous nos pechez, Seigneur, de peur qu'on ne dise parmi les peuples, Où est maintenant leur Dieu? Louez Dieu.

*Après la Septuagesime
Trait.*

DE necessitatibus meis eripe me, Domine: vide hu-

Delivrez moi de mes nécessitez, Seigneur: regardez l'état si humilié & si

penible où jeme trouve ; & remettez moi tous mes pechez. *Ÿ.* J'ai élevé mon ame vers vous, Seigneur, je mets ma confiance en vous mon Dieu ; ne permettez pas que je tombe dans la confusion : & faites que mes ennemis ne se moquent point de moi, *Ÿ.* Car tous ceux qui vous attendent avec patience, ne seront point confondus. Que tous ceux qui commettent en vain l'iniquité soient couverts de confusion.

militatem meam, & laborem meum : & dimitte omnia peccata mea. Ÿ. Ad te, Domine, levavi animam meam : Deus meus in te confido, non erubescam : neque irrideant me inimici mei. Ÿ. Etenim universi qui te expectant, non confundentur : confundantur omnes facientes vana.

Au tems de Pâque.

Psf. 78. Louez Dieu, louez Dieu. Pardonnez-nous nos pechez, Seigneur ; de peur qu'on ne dise parmi les Nations, où est maintenant leur Dieu ? Louez Dieu. *Ÿ.*

Alleluia, alleluia. Propitius esto, Domine, peccatis nostris : ne quando dicant Gentes, Ubi est Deus eorum ? Alleluia. Ÿ. Exultabo & letabor in misericordia tua : quoniam respexisti humilitatem meam : salvasti de necessitatibus animam meam. Alleluia.

Psf. 30. Je me réjouirai & serai ravi de joie dans votre miséricorde, parce que vous avez regardé mon état si humilié. Vous avez sauvé mon ame des necessitez fâcheuses qui l'accabloient. Louez Dieu.

E V A N G I L E.

La fuite du saint Evangile selon saint Marc.

Sequentia sancti Evangelii secundum Marcum.

Marc II. **E**N ce tems là, Jesus dit à ses Disciples : Aiez de la foi en Dieu. Je vous dis en

IN illo tempore, dixit Jesus discipulis suis : Habe-

te fidem Dei. Amen dico vobis, quia quicumque dixerit huic monti: Tollere, & mittere in mare: & non hesitaverit in corde suo, sed crediderit, quia quodcumque dixerit, fiat, fiet ei. Propterea dico vobis omnia quacumque orantes petitis, credite quia accipietis, & evenient vobis. Et cum stabitis ad orandum, dimittite si quid habetis adversus aliquem, ut & Pater vester qui in cœlis est, dimittat vobis peccata vestra. Quod si vos non dimiseritis: nec Pater vester qui in cœlis est, dimittet vobis peccata vestra.

verité, que quiconque dira à cette montagne: Ote-toi de là, & te jette dans la mer, & cela sans hesiter dans son cœur, mais croiant fermement que tout ce qu'il aura dit arrivera, il le verra en effet arriver. C'est pourquoi je vous le dis: Quoique ce soit que vous demandiez dans la priere, croiez que vous l'obtiendrez, & il vous sera accordé. Mais lors que vous vous presenterez pour prier, si vous avez quelque chose contre quelqu'un, pardonnez-lui, afin que votre Pere qui est dans les cieux, vous pardonne aussi vos pechez. Que si vous ne pardonnez point, votre Pere qui est dans les cieux ne vous pardonnera point non plus vos pechez.

Offertoire.

Si ambulavero in medio tribulationis, vivificabis me, Domine; & super iram inimicorum meorum extends manum tuam, & salvum me faciet dextera tua.

Quand je marcherai *ps. 137.*
au milieu des afflictions, vous me sauverez la vie Seigneur; & vous avez étendu votre main contre la fureur de mes ennemis, & votre droite m'a sauvé.

Secrette.

*P*urificet nos, Domine, quæsumus,

Purifiez-nous, s'il vous plaît, Seigneur,

par l'oblation de ce Sacrement, & rendez-nous dignes d'y participer ; Par, &c.

muneris præsentis oblatio, & dignos facra participatione perficiat; Per D. N.

Communio.

Ps. 118. **S**ouvenez-vous, Seigneur, de la parole que vous avez dite à votre serviteur, & qui est le fondement de l'espérance que vous m'avez donnée. C'est ce qui m'a consolé dans mon humiliation.

M*Emento verbi tui servo tuo, Domine, in quo mihi spem dedisti: hæc me consolata est in humilitate mea.*

Post-Communio.

Faites, Seigneur, que purifiez des affections de la terre, nous aspirions à recevoir la plénitude de ce Mystère celeste, que nous avons offert en sacrifice ; Par.

P*æsta quæsumus Domine, ut terrenis affectibus expiati, ad superni plenitudinem sacramenti, cujus libavimus sancta, tendamus; Per D. N.*

E X P L I C A T I O N D E L' E P I T R E.

Cette Epître contient une prière propre en un tems d'affliction. Le Prophete Jeremie l'avoit composée pour les Juifs qui étoient affligés d'une grande secheresse. Il a travaillé pour nous si nous voulons. Car en qualité d'enfans de l'Eglise nous avons droit à tout ce qui lui appartient. C'est pour cela qu'elle nous presente cette prière dans cette Messe, afin que nous puissions nous l'approprier dans le besoin. Tout ce que nous avons à prendre garde, est de la

faire partir du fond du cœur ; une priere qui n'est que des levres ne meritant point d'être exaucée.

Si nos iniquitez rendent témoignage contre nous , faites nous grace neanmoins , Seigneur , à cause de votre nom. Le premier effet de l'humilité des pecheurs est de reconnoître leurs fautes , & d'avouer que les iniquitez qu'ils ont commises rendent témoignage contre eux. Cette humble pieté les rapproche de Dieu , comme l'orgueil les en avoit éloignés. C'est par là que Dieu les purifie & les guerit , qu'il leur pardonne leurs pechez , à mesure qu'ils les lui confessent , qu'il exauce les gemissemens que la pesanteur du joug de l'iniquité leur fait pousser , & qu'il brise les chaines où ils se sont volontairement engagez. Sans ce temoignage que le pecheur rend contre lui-même en vue de son iniquité , il n'a ni grace ni pardon à esperer. Car aiant fermé la porte à l'humble confession de sa faute , dit S. Augustin , il la ferme en même-tems à la misericorde de Dieu. Lors qu'il soutient son crime , comment Dieu l'en delivrera-t-il ? Afin donc qu'il l'en delivre il faut qu'il s'accuse & qu'il porte témoignage contre lui-même. C'est ainsi que l'humble Publicain qui confessoit ses crimes fut justifié , & non pas le Pharisien orgueilleux qui vantoit ses œuvres.

Les plus justes même peuvent faire cette priere , & se servir de ces paroles. Car quand ils ne verroient en eux rien de grossier qui rendît témoignage contre eux-mêmes ; malheur , dit S. Augustin , à ceux qui ont mené une vie louable & réglée , si Dieu venoit à les juger sans misericorde. Et ce n'est que sur le fondement

qu'il ne discutera pas nos actions avec la dernière rigueur que nous pouvons espérer de trouver grace devant ses yeux. Nous ne devons comter que sur cela seul, & être bien éloignez d'entrer en contestation avec Dieu, & de vouloir trouver notre cause bonne contre celui qui est la Verité même. Ce seroit vouloir nous tromper nous-mêmes; & ce mensonge d'iniquité nous accableroit de nouveau. Il n'y a en nous qu'iniquitez ou qui rendent actuellement témoignage contre nous, ou qui l'ont rendu avant que la grace les eût fait fondre & disparaître, comme le Soleil fait fondre la glace; ou qui l'auroient rendu, si nous n'en avions été preservez par un bienfait plus grand, selon S. Augustin, que celui d'en avoir été tiré.

Les Saints ont eu encore d'autres inventions pour pouvoir se regarder comme coupables des iniquitez qui avoient provoqué la colere de Dieu & attiré ses fleaux. Ils ne se distinguoient pas de ceux qui les avoient commises; & à l'exemple du Fils de Dieu qui étant l'innocence même, s'est chargé des pechez de tout l'univers, ils ont pris sur eux les pechez de leurs peuples, à l'égard de qui ils n'étoient justes ou moins coupables, que parce que Dieu ne les avoit pas abandonnez à leur propre corruption. Ainsi ils pouvoient dire avec verité: *Nos revoltes sont grandes, & nous avons peché contre vous.* Mais sur quel fondement esperoient-ils donc misericorde, & disoient ils: *Faites-nous grace néanmoins, Seigneur; Uniquement à cause de votre nom,* dont la gloire leur sembloit intéressée à ne pas abandonner entièrement un peuple dont il s'étoit déclaré le Dieu

& le protecteur. C'est sur ce même fondement que Daniel demandoit grace pour son peuple. Sa priere est un excellent modele de celle qu'il convient de faire en toute sorte de necessitez. Et comme elle est conforme aux sentimens que le Prophete Jeremie fait paroître dans cette Epître, nous ne la pourrions mieux finir qu'en la rapportant ici.

ECoutez ma priere, ô Seigneur Dieu grand & terrible, qui gardez votre alliance & votre misericorde envers ceux qui vous aiment & qui observent vos commandemens. Nous avons peché, nous avons commis l'iniquité, nous avons fait des actions impies, nous nous sommes retirez de vous, & nous nous sommes détournés de la voie de vos preceptes & de vos ordonnances. La justice est à vous, ô Seigneur: & pour nous, il ne nous reste que la confusion de notre vilage. Mais à vous qui êtes notre Seigneur & notre Dieu, appartient la misericorde & la grace de la reconciliation.

Je vous conjure selon toute votre justice, Seigneur, que votre colere & votre fureur se détournent de nous. Ecoutez les vœux & la priere de votre serviteur: Faites reluire votre face sur votre sanctuaire; & faites-le pour vous mêmes. Abaissez, Seigneur, votre oreille jusqu'à nous, & écoutez-nous: Ouvrez les yeux, & voyez notre desolation & l'accablement de ceux qui ont la gloire de porter votre nom. Car ce n'est point dans la confiance en notre justice que nous vous offrons nos prieres, en nous prosternant devant vous; mais c'est dans la vue de la multitude de vos misericordes. Exaucez nous, Seigneur; Seigneur, appai-

sez votre colere, jettez les yeux sur nous, & agissez: ne differez plus, mon Dieu, pour l'amour de vous-même; parce que vous êtes dans nous, Seigneur, & que nous portons votre nom, comme vous appartenant; ne nous abandonnez point.

EXPLICATION DE L'EVANGILE.

LEs Apôtres aiant vû avec admiration que le figuier que J. C. avoit maudit, étoit devenu sec, il prit de là occasion de leur faire connoître quelle est la force de la foi & de la priere qui est accompagnée du pardon des injures. L'Eglise en fait l'Evangile de cette Messe, pour nous faire entendre ce que nous devons faire dans nos necessitez pour meriter d'être exaucez.

Ayez la foi. La foi est un don de Dieu, & cependant J. C. nous commande de l'avoir; afin que lors que nous l'avons, nous ne l'attribuions ni au libre arbitre, ni à aucun merite; puis qu'elle est au contraire le principe & l'origine de tout merite. Car quoi qu'il soit vrai que l'homme fait de bonnes œuvres, c'est Dieu, dit S. Augustin, qui met & qui forme dans l'homme cette foi, sans laquelle il ne fait jamais d'œuvre qui soit meritoire.

Je vous dis en verité que quiconque dira à cette montagne, Ote-toi de là & te jette dans la mer, & cela sans hesiter dans son cœur, mais croiant fermement que tout ce qu'il aura dit arrivera, il le verra en effet arriver. Cette foi qui obtient des miracles qui ne nous rendent point meilleurs, mais qui sont seulement ne-

affaires pour la gloire ou l'œuvre de Dieu, comme, par exemple, l'établissement de l'Eglise, demande un cœur qui n'hésite point; c'est à dire qui ait une confiance ferme & raisonnable qu'il les obtiendra. Or cette confiance est raisonnable, lors que ce n'est ni par curiosité; ni sans une nécessité considérable qu'on les demande. Telle étoit la confiance des Apôtres & des hommes Apostoliques; parce que c'étoit l'Esprit de Dieu qui les remplissoit & qui les faisoit agir pour les divers besoins de son Eglise.

La foi dont doit être animée la priere par laquelle nous demandons d'être delivrez de nos necessitez, & de la source de nos necessitez qui est le peché, suppose aussi un cœur qui ne hésite point, c'est à dire, un cœur qui ne soit point partagé entre Dieu & le monde, entre l'amour de la verité & la vanité des creatures; entre l'esprit & la chair. Car dans ce partage du cœur il est impossible que l'on prie Dieu avec cette foi qui n'hésite point & à laquelle J. C. déclare ici qu'il ne refusera point ce qu'elle demande: *Quoi que ce soit que vous demandiez dans la priere, croiez que vous l'obtiendrez, & il vous sera accordé.*

Mais prenons garde à la condition qu'il nous impose, sans quoi nous ne pourrions obtenir la chose la plus importante & la plus nécessaire de toutes celles que nous avons à lui demander, qui est le pardon de nos pechez. Lors, dit-il, *que vous vous presenterez pour prier, si vous avez quelque chose contre quelqu'un, pardonnez lui, afin que votre Pere qui est dans les cieux vous pardonne aussi vos pechez.* Il nous presse par ces paroles d'étouffer dans no-

tre cœur tous les mouvemens de haine & d'emportement , & il nous met dans une heureuse necessité de nous unir étroitement avec nos freres , si nous voulons être unis avec celui qui est leur Pere & leur chef comme le nôtre. Ainsi si notre priere n'est produite par la foi ; si elle n'est animée par la charité , & particulièrement par cette partie de la charité qui pardonne sincerement les offenses , elle sera infructueuse. Que celles , dit S. Augustin dans sa Regle , qui ne veulent point pardonner à leurs sœurs , ne s'attendent pas que leurs prieres puissent avoir aucun effet. Pardonnons donc ; car *si vous ne pardonnez point , votre Pere qui est dans les cieux ne vous pardonnera point non plus vos pechez.*

Ecc. 28. Quelle apparence , dit ailleurs le S. Esprit , que l'homme gardant sa colere contre un homme ose demander à Dieu qu'il le guerisse ? Que n'ayant point de compassion d'un homme semblable à lui , il demande le pardon de ses pechez , il implore la misericorde de Dieu ? Il ne nous exaucera pas non plus , lors qu'étant dans quelque necessité ou affliction temporelle nous crierons vers lui pour en être delivrez. Plus touchez de quelque necessité semblable que de la veritable misere où le peché nous plonge , nous ne manquerons point de le prier de nous en tirer. Mais souvenons nous de ces paroles , *Lors que vous vous presenterez pour prier , si vous avez quelque chose contre quelqu'un , pardonnez lui.* Car si nous aportons à la priere un esprit d'aigreur , de vengeance & de dissension , nous n'en rapporterons que notre condamnation.

Vous nous affligez , Seigneur , par tant de necessitez auxquelles vous permettez que nous soions exposez ; & vous nous consolez en même tems par l'assurance que vous nous donnez de votre secours pour nous soutenir dans nos necessitez , pour nous les rendre salutaires , pour nous en delivrer tout à-fait. Vous nous prescrivez même des moyens d'obtenir le pardon de nos pechez qui sont la cause & le principe de toutes les necessitez qui nous affligent durant cette vie. Mais , Seigneur , ces moyens ne sont point entre nos mains , ils dépendent uniquement de votre bonté. Car comment avoir en vous cette foi capable de transporter les montagnes ; cette foi qui n'hésite point , & qui est soutenue par une ferme confiance , si vous ne nous la donnez ? Comment employer la priere pour vous demander quoi que ce soit , si votre Esprit saint ne prie en nous ? Et si le même saint Esprit ne répand la charité dans nos cœurs , comment pourrions-nous pardonner à ceux qui nous ont offensés ? Cependant , Seigneur , vous ne nous promettez rien qu'à cette condition , & par ces moyens. Faites donc par votre misericorde , que ces moyens nous soient toujours presens , & que nous ne manquions jamais d'accomplir cette condition ; afin qu'en quelque necessité que nous nous trouvions , nous soions toujours assurez d'obtenir votre secours.

MESSE VOTIVE
POUR LA REMISSION
DES PECHES.

LA remission des pechez étant le fondement de l'esperance de notre salut & de notre reconciliation avec Dieu, c'est avec raison que l'Eglise en a fait dans le Symbole un article de notre Foi. Il y a un peché que l'on appelle Originel dans lequel nous naissons tous. Il tire sa source de la desobéissance d'Adam, & assujettit l'esprit à la chair, au lieu que la chair, avant ce peché, étoit soumise à l'esprit. On ne contracte le peché originel qu'une fois, & l'on n'en est purifié qu'une fois. Mais quoi que l'on en soit purifié par le Batême, il laisse en nous deux suites facheuses, l'ignorance & la foiblesse, qui sont les sources d'un peché que l'on appelle Actuel, & qui se commet autant de fois que la volonté foible & aveugle se porte à dire, à faire ou à désirer quelque chose contre la Loi de Dieu. Il y en a de mortels; c'est à dire, qui excluent du royaume des cieux ceux qui les commettent. Les veritables Chrétiens, dit S. Augustin, ne sont point de ceux-là: mais ils sont sujets à tomber dans d'autres fautes que l'on nomme Venielles, parce que l'on en obtient plus aisément le pardon, & qu'elles ne sont point perdre la charité ni le droit à l'heritage celeste. Dans ces deux especes, il y en a de plus griefs les uns que les autres. Car l'homicide, par exemple, est un peché mortel plus

grief, qu'un vol considerable, & un discours inutile qui a duré pendant quelque tems, est une faute venielle plus grande, qu'une pensée inutile de quelques momens.

Pour bien examiner entre les pechez, quels sont les petits & quels sont les grands, il ne les faut pas mesurer par les jugemens des hommes, mais seulement par celui de Dieu. Car il arrive des tems, dit S. Augustin, ou de certains pechez, quelque grands & quelque horribles qu'ils soient, passent pour petits, ou même ne passent pas pour pechez, lors qu'ils sont tournez en coutume. Or nous n'avons en horreur, poursuit ce saint Docteur, que ceux qui sont extraordinaires; & quant à ceux qui sont ordinaires & communs, pour lesquels laver le sang du Fils de Dieu a été répandu; quoi qu'ils soient si grands qu'ils ferment l'entrée du Roiaume celeste à ceux qui les commettent; néanmoins à force de les voir souvent, nous sommes contraints de les tolerer, & en les tolerant souvent, d'en commettre quelques uns. Il y en a beaucoup que nous aurions peine à reconnoître s'ils ne sont que veniels, & il seroit même très dangereux de le déterminer. Mais c'est de quoi nous pouvons retirer du profit. Car, dit encore S. Augustin, pendant que l'on ignore la qualité & la mesure des pechez veniels dans lesquels on persevere, nous sommes obligez à veiller avec plus de soin pour nous avancer dans la vertu, à nous appliquer à la priere avec plus d'instance, & à ne pas negliger de nous faire de saints amis des richesses d'iniquité.

La vue de nos propres pechez & des difficultez qu'ils produisent, ne nous doit point

Biopetit de l'ignorer des pechez

abattre , & ne fera point en nous cet effet si nous jettons les yeux de la foi sur la toute-puissance , & sur la bonté infinie de Dieu , qui peut & qui veut pardonner nos pechez quelque grands & en quelque nombre qu'ils puissent être , pourvû que nous en fassions penitence. Il nous fera aussi la grace de mener une vie sainte , si nous avons soin de la lui demander comme il faut. Mais cette double miséricorde qui pardonne les pechez , & qui donne une vie sainte , il ne l'accorde que par J. C. sans qu'aucun merite precede de notre part. Le desir de la justice né dans le cœur , & la connoissance inspirée par la foi que cette justice vient de Dieu par J. C. font concevoir l'esperance du salut ; & cette esperance fait invoquer Dieu par J. C. L'homme préparé par tous ces actes , & rendu capable de la justice , Dieu l'exauce & la lui donne par le moien du Sacrement ou du Batême , si le peché originel n'est pas encore remis , ou de la penitence , s'il n'y a que des pechez actuels à remettre. La foi fait connoître au malade la medecine ; & la priere la lui fait demander : mais le Sacrement est comme le vase dans lequel il la prend. C'est ainsi que la vertu du Sang de J. C. qui remet les pechez se communique par les Sacrements.

La remission des pechez n'est point le seul effet du Sacrement. Elle est accompagnée de l'effusion du S. Esprit qui renouvelle l'homme , le rétablit , le guerit , le sanctifie , & le rend veritablement juste , en sorte qu'il a droit à l'heritage de la vie éternelle. Cette foi en J. C. a toujours été nécessaire pour obtenir la remission des pechez , devant ou après la loi de grace

grace : mais ce n'est que depuis cette loi que Dieu la donne ordinairement par le moien des Sacremens.

La concupiscence ou l'inclination au mal qui est un effet du péché originel , n'est point ôtée par la remission des péchez , parce qu'elle n'est point péché ; quoi que l'Apôtre lui donne quelque-fois ce nom , comme en étant effet & cause en même-tems. Elle empêche cependant la perfection de la justice que Dieu nous rend , & qui n'est point parfaite tandis que nous sentons de la répugnance au bien , & qu'il y a en nous deux hommes qui combattent. Tout ce qui nous est nécessaire par rapport à cette mauvaise racine se peut renfermer, selon S. Augustin , dans ces trois demandes : Seigneur , pardonnez-nous toutes les fautes dans lesquelles la concupiscence nous a entraînez ; aidez-nous à empêcher que la concupiscence ne nous entraîne ; delivrez-nous entierement de la concupiscence.

Le Batême efface les péchez facilement , comme il paroît dans les enfans de qui on n'exige rien , parce qu'ils ne sont capables de rien faire par eux-mêmes. On n'exige des Adultes que la foi , le desir du Batême , le repentir sincere de leurs péchez , sans qu'on leur impose , comme dans le Sacrement de la Penitence , des peines satisfactoires & laborieuses. Mais pour les péchez commis après le Batême , il faut , dit S. Augustin , satisfaire à Dieu par la douleur de la penitence , par les gémissemens de l'humilité , par le sacrifice d'un cœur contrit , & par la vertu des aumônes. Quelques grands qu'ils soient il ne faut jamais desespérer de la miséricorde de Dieu , pour ceux qui font une peni-

Messe Votiv.

O

tence proportionnée à la qualité de chacun de leurs pechez.

Quant aux fautes venielles ou legeres dont personne n'est exempt durant cette vie, & que l'on commet tous les jours, soit en parlant des affaires d'autrui qui ne nous regardent point; soit en s'éclatant de rire pour des choses vaines; soit en prenant avec trop d'avidité & trop d'excès la nourriture necessaire pour l'entretien de cette vie, l'indigestion du lendemain faisant voir souvent qu'on a passé les bornes de la temperance; soit en voulant vendre trop cher, & acheter à trop bon marché, chacun ne doit point cesser d'offrir selon ses forces les sacrifices des Aumônes, des Jeûnes & des Prieres pour obtenir la remission de ces fautes. Il dit ailleurs que la priere du Seigneur que les fideles disent tous les jours, sert de satisfaction pour ces pechez, & efface entierement ces petites fautes.

Mais d'où vient que cet article si important de notre Foi est placé vers la fin du Symbole après tous les Mysteres? C'est pour nous apprendre que la remission des pechez est une si grande chose, qu'il a fallu pour nous la donner que le Fils de Dieu se fît Homme & qu'il souffrît la mort; qu'il nous envoiât son S. Esprit & qu'il formât son Eglise. Tout cela étoit necessaire selon la sagesse de Dieu pour nous faire obtenir la remission des pechez, puis qu'elle ne se donne que par les merites de J. C. par l'operation du S. Esprit, & la cooperation de toute l'Eglise qui contribue par ses prieres à la justification de tous ses membres. Et pour nous attacher de plus en plus à cette sainte Mere, & nous en rendre plus dépendans, Dieu a voulu qu'elle se donnât dans l'Eglise par ses

Ministres & par certaines ceremonies exterieures, & l'application de certains signes Sacrez que l'on appelle Sacremens. Mais les Apôtres n'ont pas cru necessaire de les nommer dans le Symbole, s'étant contenté d'y marquer l'Eglise dont on doit les recevoir, & apprendre en même tems, quelles dispositions sont requises pour y participer avec fruit.

Seigneur, vous nous l'avez fait entendre quelles sont ces dispositions qui doivent être en nous pour y operer la remission de nos pechez, lorsque par la bouche d'un de vos Saints que vous avez donné pour Maître & pour Docteur à votre Eglise, vous nous avez appris, *S. Aug.* que vous les remettiez à ceux qui sont convertis, & que vous ne les remettiez pas à ceux qui ne sont point convertis. Convertissez-nous donc, Seigneur; car c'est de votre bonté toute pure, & par les merites de votre Fils que nous osons esperer la grace de notre conversion.

Nous reconnoissons que n'y aiant en nous que misere, mensonge & peché, nous ne pouvons jamais par nous-mêmes meriter aucune grace. Detachez-nous du monde, Seigneur, pour nous attacher uniquement à vous. Si de vains & pernicieux plaisirs nous retiennent dans ses liens, rompez, brisez ces liens par la force de votre grace. Et s'il est necessaire de mêler des déplaîsirs à nos fausses joies, faites-le, Seigneur, par des vûes de misericorde. Car nous n'ignorons point que vous n'êtes jamais plus en colere contre nous, que lors que vous ne chatiez pas nos pechez & que vous semblez les avoir oubliez. Nous vous remercions, Mon Dieu, pour ceux que vous nous avez

déjà remis. Nous vous supplions de nous remettre ceux dont nous sommes encore coupables à vos yeux. Nous vous remercions pour ceux que nous n'avons point commis, & nous vous supplions de nous faire la grace de n'en plus commettre à l'avenir.

A L A M E S S E. Introît.

Sap. II.

Vous avez compassion de tous les hommes, Seigneur, & vous ne haïssez rien de tout ce que vous avez fait : vous dissimulez leurs pechez, afin qu'ils fassent pénitence, & que vous leur pardonniez : parce que vous êtes notre Seigneur, & notre Dieu. *Ps.* Aiez pitié de moi, mon Dieu, aiez pitié de moi; parce que mon ame a mis en vous sa confiance.

V. Gloire.

Misereris omnium, Domine, & nihil odisti eorum, quæ fecisti : dissimulans peccata hominum propter pœnitentiam, & parcens illis : quia tu es Dominus Deus noster. *Ps.* Misere-re mei Deus, miserere mei ; quoniam in te confidit anima mea.

V. Gloria.

Collecte.

Exaucez, Seigneur, nos très-humbles prières, & remettez-nous les pechez que nous vous confessons ; afin que nous recevions en même tems de votre bonté le pardon de nos offenses & le bonheur d'une véritable paix ; Par.

Exaudi, quæsumus Domine, supplicum preces, & confitentium tibi parce peccatis ; ut pariter nobis indulgentiam tribuas benignus & pacem ; Per Dominum.

E P I T R E.

Leçon tirée de l'Épître de l'Apôtre S. Paul aux Romains.

Lectio Epistolæ beati Pauli Apostoli ad Romanos.

Fratres, Condelector
legi Dei secundum
interiorem hominem :
video autem aliam le-
gem in membris meis,
repugnantem legi men-
tis meae. & captivantem
me in lege peccati, quae
est in membris meis. In-
felix ego homo, quis me
liberabit de corpore mor-
tis huius? Gratia Dei
per Jesum Christum
Dominum nostrum.

Mes freres, Je me plais
dans la Loi de Dieu
selon l'homme interieur.
Mais je sens dans mes mem-
bres une autre loi qui com-
bat contre la loi de mon
esprit, & qui me rend cap-
tif sous la loi du peché qui
est dans mes membres. Mal-
heureux homme que je suis!
qui me delivrera de ce corps
de mort? Ce sera la grace
de Dieu par Jesus-Christ no-
tre Seigneur.

Graduel.

Tropitius esto, Do-
mine, peccatis no-
stris, ne quando di-
cant Gentes, ubi est
Deus eorum? *Ÿ. Ad-
juva nos Deus saluta-
ris noster: & propter
honorem nominis tui,
Domine, libera nos.*

Seigneur, pardonnez-
nous nos pechez; de
peur qu'on ne dise parmi
les peuples: Où est main-
tenant leur Dieu? *Ÿ. Ai-
dez nous, ô Dieu qui êtes
notre Sauveur: & delivrez-
nous, Seigneur, pour la
gloire de votre nom.*

Alleluia, alleluia.
*Ÿ. Deus iudex iustus,
fortis & patiens num-
quid irascetur per singu-
los dies? Alleluia.*

Louez-Dieu, louez Dieu.
*Ÿ. Dieu est un Juge juste, Ps. 7.
fort, & patient: se met-il
en colere tous les jours?
Louez Dieu.*

Après la Septuagesime, au lieu de l'Alleluia
& du verset qui le suit, on dit:

Trait.

DE profundis cla-
mavi ad te Do-
mine, Domine exau-
di vocem meam. Fiant

Seigneur, du profond abî-
me où je suis, je m'écrie
vers vous: Seigneur, écou-
tez ma voix. Rendez, s'il

vous plaît, vos oreilles attentives à la voix de ma priere. Seigneur, si vous examinez nos pechez, Seigneur, qui pourra subsister ? Mais vous êtes plein de miséricorde ; & j'ai espéré en vous, Seigneur, à cause de votre Loi.

aures tue intendentes in orationem servitui. Si iniquitates observaveris Domine, Domine quis sustinebit ? Quia apud te propitiationis est : & propter legem tuam sustinui te Domine.

Au tems de Pâque on dit :

Louez Dieu, Louez Dieu.

Alleluia, Alleluia.

✠. Dieu est un juge juste, fort & patient : se met-il en colere tous les jours ? Louez Dieu. ✠. Vous me ferez entendre une parole de consolation & de joie : & mes os brisez & humiliez tressailliront d'allegresse. Louez Dieu.

✠. *Deus judex iustus, fortis & patientis : numquid irascetur per singulos dies ? Alleluia. ✠. Auditui meo dabis gaudium & letitiam : & exultabunt ossa humiliata. Alleluia.*

E V A N G I L E.

La suite du saint Evangelie selon S. Luc.

Sequentia S. Evangelii secundum Lucam.

LUC II. **E**N ce tems-là, Jesus dit à ses Disciples : Demandez & il vous sera donné : Cherchez & vous trouverez : Frappez à la porte & elle vous sera ouverte. Car quiconque demande, reçoit : & qui cherche, trouve : & on ouvrira à celui qui frappe. Qui est le Pere d'entre vous qui donât à son fils une pierre lors qu'il lui demanderoit du pain ? Ou qui lui donnât un

IN illo tempore, Dixit Jesus discipulis suis, Petite, & dabitur vobis : querite, & invenietis : pulsate, & aperietur vobis. Omnis enim qui petit, accipit : & qui querit, invenit : & pulsanti aperietur. Quis autem ex vobis patrem petit panem,

numquid lapidem dabit illi? Aut piscem: numquid pro pisce serpentem dabit illi? Aut si petierit ovum: numquid porriget illi scorpionem? Si ergo vos cum sitis mali, non stis bona data dare filiis vestris: quanto magis Pater vester de caelo dabit spiritum bonum petentibus se?

serpent lors qu'il lui demanderoit un poisson? Ou qui lui donnât un scorpion, lors qu'il lui demanderoit un œuf? Si donc vous autres étant méchans, comme vous êtes, vous sçavez néanmoins donner de bonnes choses à vos enfans; à combien plus forte raison votre Pere qui est dans le ciel, donnera-t-il le bon esprit à ceux qui le lui demandent?

Offertoire.

Domine, exaudi orationem meam: & clamor meus ad te perveniat.

Seigneur, exaucez ma priere, & que mes cris *Ps. 101.* s'élèvent jusqu'à vous.

Secrette

Hostias tibi, Domine, placationis & laudis offerimus; ut & delicta nostra misertus absolvas, & nutantia corda tu dirigas; Per Dominum.

Seigneur, nous vous offrons ces Hosties de propitiation & de louange, afin que vous nous daigniez accorder par votre miséricorde l'absolution & la remission de nos pechez, & qu'il vous plaise d'affermir nos cœurs chancelans; Par.

Communion.

Petite, & accipietis: quærite, & invenietis: pulsate, & aperietur vobis: omnis enim qui petit, accipit: & qui quærit, invenit: & pulsanti aperietur.

Demandez & il vous sera donné: cherchez, & vous trouverez: frappez à la porte, & elle vous sera ouverte. Car quiconque demande, reçoit; & qui cherche, trouve; & on ouvrira à celui qui frappe.

A Cordez-nous, ô Sauveur éternel, qu'ayant reçu par le don de ce Sacrement le pardon de nos pechez, nous les évitions à l'avenir; Par.

P *Ræsta nobis, æterne Salvator, ut percipientes hoc munere veniam peccatorum, deinceps peccata vitemus; Per Dominum.*

EXPLICATION DE L'ÉPÎTRE.

LE dessein general de S. Paul dans la lettre qu'il écrivit aux Romains, est de faire voir que la grace seule pouvoit remettre à l'homme ses pechez, le justifier veritablement, & lui faire observer la Loi de Dieu comme il faut. L'Épître que l'on vient de lire à la Messe est tirée du chapitre septième de cette lettre de S. Paul. Elle nous represente le combat qu'il y a durant cette vie mortelle entre l'Esprit & la chair. Et comme, selon S. Augustin, le peché ne se commet que lors que l'Esprit ou ne combat point du tout, ou combat si foiblement qu'il se laisse vaincre par la chair; ce n'est pas sans sujet que l'Eglise a marqué cette Epître pour une Messe où l'on demande à Dieu la remission des pechez: puis qu'elle nous instruit de ce que nous devons faire pour rendre à l'Esprit la superiorité sur la chair que les pechez dont nous demandons la remission lui ont fait perdre.

Je me plais dans la Loi de Dieu selon l'homme interieur: mais je sens dans mes membres une autre Loi qui combat contre la loi de mon esprit & qui me rend captif sous la Loi du peché qui est dans

mes membres. Il est certain que les Peres & les Theologiens Catholiques sont partagez sur l'intelligence de cette Epître. Les uns l'ont expliquée, & generalement toute la fin du chapitre 7. d'où nous avons dit qu'elle est tirée, de l'homme sous la loi, & les autres de l'homme sous la grace. Mais ils ont expliqué conformement à chacun de ces sens, les paroles ou les expressions qui peuvent faire de la difficulté, telles que sont celles ci : *Etre comme vendu sous le peché, faire le mal que l'on ne veut pas ;* & ces autres de notre Epître, *Etre rendu captif sous la loi du peché.* Car ceux qui les appliquent aux Juifs donnent à ces paroles un sens fort étendu. Ils permettent que l'on entende par le *peché* & le *mal*, si l'on veut, les plus grands crimes comme l'homicide & l'adultere. Mais ceux qui croient que S. Paul parle dans ces expressions en sa propre personne & en celle des regenez, les interpretent, non des pechez semblables à ceux dont S. Paul fait le dénombrement en divers endroits de ses Epîtres ; mais des mouvemens de la concupiscence dont les justes ne sont jamais absolument delivrez en ce monde, & qu'ils repriment par la grace, ne se laissant pas aller aux pechez auxquels elle les sollicite.

S. Augustin a été de l'une & de l'autre de ces deux opinions. Et non seulement il a soutenu celle qui explique les paroles de l'Apôtre du Juif ou du pecheur, & des crimes qu'il commet, mais il se les est appliquées à lui-même dans ce sens avant sa conversion, comme il paroît par cet endroit de ses Confessions ; *Votre voix secrete me disoit à toute heure, Sortez du sommeil où vous êtes ; levez-vous*

Ephes. 5. d'entre les morts , & J. C. vous éclairera ; & vous me faisiez voir clairement que vous ne me disiez rien que de salutaire & de vrai. Ainsi ne sachant plus par où me défendre , ni que répondre à la conviction intérieure que j'avois de la vérité , j'étois réduit à dire comme ces paresseux que l'on tâche d'éveiller , *Laissez-moi encore un moment , tout à l'heure , tout à l'heure ; mais cette heure ne venoit point , & ce moment n'avoit point de fin. A quoi me servoit-il donc de me plaire dans votre loi selon l'homme intérieur , puis qu'une autre loi qui residoit dans mes membres combattoit la loi de mon esprit , & m'asservissoit à cette loi de péché que je portois en moi-même ? Et qu'est-ce que cette loi de péché , sinon la force de l'accoutumance , qui vient enfin au point de nous dominer & de nous emporter malgré nous , en punition de ce que nous nous y sommes asservis volontairement. Par où aurois-je donc pû sortir de ce misérable état , & qui pouvoit me delivrer du corps de cette mort , sinon le secours de votre grace par J. C. notre Seigneur ?*

Il faut reconnoître cependant que S. Augustin à varié touchant l'explication générale de cet endroit de l'Apôtre. Car après avoir dit dans son commentaire sur l'Épître aux Galates , suivant cette première opinion , que S. Paul nous faisoit entendre que ceux-là sont sous la loi , dont l'esprit a tellement des desirs contraires à ceux de la chair , qu'ils ne font pas ce qu'ils veulent , en ce qu'au lieu de demeurer fermes dans l'amour de la justice , ils se laissent vaincre par la chair qui se révolte contre eux. J'ai parlé de la sorte , dit-il dans

JOUR LA REM. DES PECHEZ. 323
Practations, selon les sentimens où j'é-
tois. Ces paroles de S. Paul, La chair a des
sentimens contraires à ceux de l'esprit, & l'esprit
en a de contraires à ceux de la chair, de for-
te que vous ne faites pas ce que vous vou-
driez, ne convenoient qu'à ceux qui sont en-
core sous la loi. Car je n'avois pas compris alors
qu'elles conviennent aussi à ceux qui sont sous
la grace & non sous la loi, parce qu'en effet,
quoi qu'ils ne consentent pas aux mouvemens
de la chair qu'ils combattent sans cesse par l'es-
prit, ils voudroient même, s'il se pouvoit,
ne les point ressentir.

Il importe peu pour la Religion laquelle de
ces deux opinions l'on embrasse, pourvu que
l'on ne fasse pas comme les Calvinistes, qui
voulant, selon la dernière, que S. Paul ait
parlé en sa propre personne & en celle des vrais
fideles & des Justes, & entendant, selon la
première par les mots de *mal* & de *peché* des
crimes mêmes énormes, sont obligés de sou-
tenir, pour parler conséquemment, que les
impuretez, par exemple, & les meurtres ne
sont point incompatibles avec l'état d'un hom-
me juste & d'un enfant de Dieu; ce qui ren-
verseroit toute la morale de J. C.

S. Augustin se crut obligé de prévenir son
peuple contre cette dangereuse explication que
les Calvinistes ont embrassée. Toutes les fois,
dit-il, que l'on lit ces divines paroles de l'E-
pître de S. Paul que vous venez d'ouïr, il me
semble que l'on doit craindre, qu'étant mal
entendues, elles ne soient une occasion de
chûte à ceux qui cherchent à se flâter dans leurs
desordres. Car les hommes naturellement ont
une telle pente au péché, qu'ils ont de la peine

324 M E S S E V O T I V E
à se retenir. Lors donc qu'ils entendent
l'Apôtre : Je ne fais pas le bien que je veux ,
mais je fais le mal que je hâi &c. ils se laissent
aller à leurs passions ; & sur ce qu'ils ont
quelques remords , ils se croient semblables à
l'Apôtre & prennent pour eux ce qu'il dit : Je
ne fais pas le bien que je veux ; mais je fais
le mal que je hâi. Or l'antidote qu'il apporte à
ce poison , est d'appliquer ces paroles de l'A-
pôtre à celui qui voudroit ne point ressentir de
mauvais mouvemens de concupiscence & qui
en cela ne fait pas ce qu'il veut. Car , dit-il , o-
feroit-on s'imaginer que la concupiscence entraî-
nât l'Apôtre en de mauvaises actions ? à Dieu ne
plaise. Que de telles pensées n'entrent point
dans votre Esprit. Il combattoit , mais il n'é-
toit pas vaincu. C'est en ce sens-là que nous
croions devoir expliquer l'Épître qu'on a lue à
la Messe.

*Je me plais dans la Loi de Dieu selon l'homme
interieur.* Il ya deux parties dans l'homme ;
l'exterieure qui consiste dans les sens , & qui
ne le distingue point des bêtes : & l'interieure
qui comprend l'entendement & la volonté.
L'homme donc est appelé interieur , entant
qu'il agit & se conduit par la raison , ou par
l'entendement & la volonté. Mais il peut agir
de la sorte sans la grace ; ainsi l'homme inte-
rieur & l'homme renouvelé ne sont point la
même chose. Lors que la verité se fait enten-
dre à cet homme interieur , la Loi de Dieu
lui plaît. Et ce plaisir que nous trouvons selon
l'homme interieur dans la Loi de Dieu nous
vient d'une grande grace de Dieu. Car no-
tre homme interieur s'y renouvelle de jour
en jour , lors qu'il travaille sans cesse à y avan-
cer.

A je sens dans mes membres une autre loi qui combat contre la loi de mon esprit, & qui me rend captif sous la loi du péché qui est dans mes membres. Cette autre loi est la concupiscence ou la cupidité que nous tirons tous du péché originel, & qui se fortifie tellement par les péchez actuels que l'on y ajoute, qu'elle devient comme une loi qui ne se fait que trop obéir. Ceux qui se plaisent selon l'homme intérieur dans la Loi de Dieu qui défend les desirs déreglez, sentent les efforts opposez que fait cette autre loi qui réside dans leurs membres ou dans l'homme extérieur. Elle les rend captifs en les assujettissant à éprouver ces desirs dans leur chair. Mais comme c'est malgré eux & qu'ils n'y consentent pas, ils ne commettent point en cela de péché comme le voudroient Calvin & ses Sectateurs sous prétexte que ces mouvemens ou ces desirs, ou la volonté n'a point de part, sont des effets du péché originel. Mais l'Eglise Catholique croit & enseigne le contraire. Ce sont des défauts que Dieu, dit S. Augustin, n'impute point à péché dans ceux qui dorment. A plus forte raison, continue-t-il, ne peuvent-ils pas être imputez à péché dans ceux qui n'y consentent pas, & qui voudroient même ne les point sentir du tout.

Les plus justes donc sentent durant cette vie dans les membres de leur chair une autre loi, c'est à dire un autre poids & une autre délectation mauvaise qui les veut captiver sous la loi du péché, en les sollicitant à le faire par des desirs qui s'excitent dans leur chair malgré eux; & sous la loi de la mort, en la leur faisant mériter par le péché. Partagez entre ces deux hommes, l'intérieur & l'extérieur, le premier

qui trouveroit du plaisir à obéir à Dieu , & le second qui oppose un plaisir criminel & plus sensible à ce plaisir spirituel , il s'élève en haut par les desirs de sa volonté , & se sent attiré enbas par les desirs de sa chair.

Malheureux homme que je suis ! qui me délivrera de ce corps de mort ? Qui viendra me mettre d'accord avec moi-même ? S'il ne crie avec l'Apôtre , s'il ne reconnoît sa misère , s'il n'en gemit , s'il n'invoque le secours de Dieu contre ce corps de mort , non seulement parce qu'il est mortel , mais parce qu'il fait mourir toute ame qu'il oblige de vivre selon ses desirs déreglez , il ne peut point par soi-même ni se délivrer de la concupiscence , ni la combattre.

Plus on est saint & plus on sent que l'on est malheureux de la sorte , & plus on souhaite d'être délivré de la concupiscence qui fait que la vie est à charge & ennuyeuse aux Saints. Il faut pourtant qu'ils portent en combattant jusqu'à la fin , ce poids de leur chair qui les entraîne. Car quoi qu'il soit dit : Vous n'aurez point de desirs déreglez , *Non concupisces* ; ce n'est qu'afin , dit S. Augustin , que reconnoissant que nous languissons dans cette dangereuse maladie de la convoitise , nous recherchions pour en sortir le remede de la grace , & que ce precepte nous apprenne , & quels efforts nous devons faire durant cette vie mortelle pour nous avancer , & quel est le but où nous pourrons un jour parvenir dans l'immortalité bienheureuse. Car si nous ne pouvions jamais parvenir à cette dernière perfection de ne plus du tout convoiter , jamais Dieu ne nous l'auroit commandé.

Ce sera la grace de Dieu par J. C. notre Seigneur.

C'Est à votre grace en effet , à faire ce miracle , & nous ne pouvons obtenir de vous cette grace que par J. C. notre Seigneur. Il a pris une chair semblable à la chair de péché , afin de nous mériter la force de résister à notre chair de péché. En attendant que la mort délivre notre chair de sa corruption , élevez notre âme au dessus d'elle. Quand il n'y a que la corruption dans l'homme , & son âme & sa chair son asservies à la loi du péché. Il faut être saint pour vous dire qu'on est soumis à votre loi selon l'esprit. Soumettez le mien si fortement qu'il s'assujettisse la chair malgré elle , en l'empêchant de faire ce qu'elle désire , s'il ne peut pas l'empêcher de désirer. Purifiez l'homme intérieur ; augmentez la volonté qu'il a d'être à vous. Redoublez vos lumières afin qu'il connaisse le bien ; augmentez la charité , afin qu'il le veuille fortement. Repandez la délectation victorieuse de votre grace , afin qu'elle l'emporte sur la délectation fautive & illicite que la chair trouve dans le mal. Et faites nous toujours sentir que sans votre grace nous ne pouvons ni vouloir ni faire ce que vous ordonnez.

EXPLICATION DE L'ÉVANGILE.

LA remission des péchez est comme le but & la fin de tout ce que Dieu a fait pour les hommes depuis la chute du premier. Il est dit expressément que le précurseur de son Fils est venu donner la connoissance du salut à son peuple , afin qu'il obtienne la remission de

↓
 les pechez. J. C. s'est incarné, a souffert, est mort pour nous la meriter. Il est ressuscité, & est monté au ciel pour nous la donner par le S. Esprit. Tous les hommes ont intérêt à cette grande grace; parce que tous ont peché & pechent encore tous les jours. Si nous disons, dit S. Jean, que nous sommes sans peché, nous nous trompons & la verité n'est point en nous. Or tous les pechez grands & petits s'effacent & se remettent par le sang de J. C. qui nous en a merité le pardon en satisfaisant pour nous à la justice de Dieu. Et c'est par la priere & par la penitence que la vertu de ce sang précieux nous est appliquée. Car ne vous imaginez pas, dit S. Augustin, que

Lettr. 93.
 personne puisse revenir autrement que par la penitence, de l'erreur à la verité; ni qu'il y ait d'autre moien qu'une conversion veritable, de sortir du peché grand ou petit. C'est une loi égale pour tous ceux qui ont peché, quoi que par une conduite que l'on ne sçauroit blâmer sans impudence & sans calomnie, l'Eglise catholique que tant d'autoritez de l'Ecriture nous obligent de reconnoître pour l'Eglise de J. C. traite plus severement ceux qui après l'avoir abandonnée, reviennent à elle par la penitence, que ceux qui ne lui ayant jamais appartenu & n'ayant point encore reçu sa paix, se presentent pour la recevoir. Car elle humilie bien davantage les premiers, & elle traite les autres avec bien plus de douceur, quoi qu'elle les aime tous également, & qu'elle n'ait pour les uns & pour les autres qu'une tendresse de mere, qui ne cherche que leur bien.

Le don de la penitence est donc necessaire à tous les hommes. Or celui qui peut seul

nous le donner veut nous obliger de demander, de chercher, de frapper à la porte, c'est à dire de prier avec assiduité pour l'obtenir. *Demandez*, dit-il, *& il vous sera donné: cherchez & vous trouverez: frappez à la porte & on vous ouvrira.* Et pourquoi veut-il nous obliger à cela lui qui fait ce qui nous est nécessaire sans que nous le lui demandions? Ce n'est pas qu'il ait besoin de nos prieres pour connoître nos desirs, puis que nous ne saurions les lui cacher: mais c'est afin que nos desirs se réveillent & s'enflamment par l'exercice de la priere, & nous rendent capables de recevoir ce qu'il nous prepare. Car la remission des pechez, & tout ce qui regarde la justification & la gloire éternelle du pecheur, est quelque chose de grand, & notre capacité est très étroite; & c'est pour cela que S. Paul nous dit: Dilatez-vous & prenez garde que le joug de l'infidelité ne vous presse & ne vous resserre. Nous recevrons donc avec d'autant plus de plénitude cette grande grace qui justifie le pecheur & qui le dispose à jouir un jour de ces biens ineffables qui ne sont point venus dans l'esprit de l'homme, parce que l'esprit de l'homme n'en est point le terme & qu'ils sont au contraire le terme de notre cœur & de notre esprit; que nous les aurons crûs plus fidelement, espérez plus fermement, & desirés plus ardemment.

Or ces trois excellens dons de la foi, de l'esperance & de la charité que l'Apôtre relève entre tous les autres, & qui dilatent le cœur pour le rendre capable des graces de Dieu, semblent être marquez dans notre Evangile sous trois Symboles differens. Nous y voyons

en même tems combien Dieu est disposé à nous les donner, & par consequent avec quelle confiance nous devons les lui demander.

Qui est le pere d'entre vous qui donnât à son fils une pierre lors qu'il lui demanderoit du pain ? ou qu'il lui donnât un serpent, lors qu'il lui demanderoit un poisson ? ou qui lui donnât un scorpion, lors qui lui demanderoit un œuf ? Le poisson, dit

Lettr.

130.

S. Augustin, est un Symbole tres-naturel de la foi, soit à cause que les poissons vivent dans l'eau, & que l'eau du Batême est ce qui nous rend fideles, ou parce que les tempêtes de ce siecle ne peuvent rien sur une foi veritable, non plus que celles de la mer sur les poissons. L'opposition du serpent au poisson est aussi tres-naturelle, puis que ce fut le serpent qui par ses pernicious artifices, détourna nos premiers peres de croire en la parole de Dieu.

L'œuf est tout de même un Symbole tres-juste de l'esperance, puis que la vie du pousin qui doit se former de l'œuf, n'est qu'une vie en esperance & qui ne se voit pas encore ; car quand on voit ce qu'on avoit esperé ; il n'y a plus d'esperance : & rien ne se pouvoit opposer plus naturellement à ce Symbole de l'esperance qu'un scorpion ; puis qu'au lieu que le propre de l'esperance est d'oublier tout ce qu'on a laissé derriere, & de ne regarder que devant soi, c'est à la queue du scorpion qu'il faut regarder, parce que c'est-là qu'est l'éguillon & le venin.

Enfin la charité ne peut être mieux representée que par le pain qui tient le premier rang entre les alimens comme la charité entre les vertus. Et J. C. ne pouvoit rien opposer de plus juste à ce Symbole de la charité

qu'une pierre , puis que la dureté de la pierre est ce qui marque le mieux celle des cœurs qui sont fermez à la charité.

Si donc vous autres étant méchans , comme vous êtes , vous savez néanmoins donner de bonnes choses à vos enfans ; à combien plus forte raison votre Pere qui est dans le ciel donnera-t-il le bon esprit à ceux qui le lui demandent. Tout homme est méchant , comparé à Dieu qui est la bonté essentielle. Toute la tendresse d'un pere envers ses enfans , n'est point une bonté , si on la compare avec l'affection paternelle que Dieu a pour nous. Les hommes sont méchans & corrompus par le peché , & néanmoins ils ne veulent accorder à leurs enfans que ce qu'ils croient leur être bon. Dieu qui est la bonté même , qui veut bien que nous l'appellions notre Pere , n'accordera à ses enfans que ce qu'il fait leur être bon ; & qui est tel , par conséquent , puis qu'il ne peut pas se tromper. Quand nous demanderions des choses aussi pernicieuses que l'est un serpent , un scorpion , une pierre , il nous donnera à la place la foi , l'esperance , la charité. Nous pouvons douter si ce que nous lui demandons nous est bon & salutaire. Dieu fait ce qui en est , il est notre Pere : cela nous doit suffire.

Cependant puis que Dieu nous fait entendre par ce que nous dit ici J. C. qu'il ne vous veut accorder que de bonnes choses quand même il se trouveroit que par ignorance nous lui en demanderions de mauvaises , faisons en sorte que nous ne lui en demandions aussi que de bonnes. La remission des pechez est de ce genre , puis qu'elle est contenue dans la priere que J. C. nous a enseignée , que nous devons

332 M E S S E V O T I V E
regarder comme le formulaire & le modèle
de toutes nos prières.

RÉdifiez nos desirs , Seigneur. S'ils tendent à quelque chose qui ne nous soit point salutaire , comme un bon pere , ne nous exaucez point. Pere celeste , nous sommes vos enfans : mais nos pechez nous rendent indignes de porter ce nom. Inspirez-nous une priere humble , fervente , assidue , par laquelle nous puissions , selon vos promesses , en obtenir la rémission & toutes les graces que nous vous demanderons.

M E S S E V O T I V E

C O N T R E

L E S P A Ï E N S.

JESUS-CHRIST étant venu former sur la terre , une Société de vrais adorateurs qui adorassent le Pere en esprit & en verité , s'est fait de deux sortes d'ennemis : Les Juifs qui adoroient le veritable Dieu , mais par un culte exterieur & charnel ; & les Païens qui n'adoroient que la creature dans leurs Idoles. La prudence humaine leur fit croire que pour mettre leurs Religions & leurs cultes à couvert , ils n'avoient qu'à faire mourir celui qui vouloit les détruire : & ce fut sur la croix l'instrument de son supplice , & de la croix même que se forma cette sainte Société dont nous venons de parler. J. C. mort , ressuscité & monté au ciel , envoya le S. Esprit , & en remplit les fideles assemblez dans une même mai-

son, attendant & demandant par leurs prières ce don du ciel qui leur avoit été promis. Tout pleins de ce divin Esprit, ils parlèrent toute sorte de langues; ils attaquèrent courageusement les erreurs; ils prêchèrent les veritez qui nous sauvent; ils exhortèrent les hommes à faire penitence de leurs pechez, & leur promirent qu'ils en obtiendroient le pardon de la misericorde de Dieu. Dès que la verité si long-tems cachée sous les figures mystérieuses qui en exprimoient la promesse vint à paroître, & que le sacrifice qui lui convient commença à s'établir, ceux de l'ancienne loi qui n'étoient que des figures de celui-ci, s'abolirent, & le temple même qui étoit le seul lieu où l'on pût les offrir, fut détruit.

Les Idoles & les temples des Païens commencerent aussi à se détruire peu à peu avec tout le culte sacrilege qu'on leur rendoit. Cette poignée de gens grossiers, ignorans & méprisez s'étant trouvez tout d'un coup éclaircz & multipliant avec une vitesse incroyable, firent plier sous le joug de J. C. les plus grands esprits, les plus éloquens, les plus subtils & les plus savans hommes du monde, dont ils firent non seulement des Sectateurs, mais des Predicateurs de la doctrine du salut & de la véritable pieté.

Les Juifs qui n'embrasserent point la foi demeurèrent ennemis de l'Eglise; mais ils ne furent pas long-tems en état de lui nuire; car en punition de leur incredulité, ils furent chafsez de leur propre país, & disperceez çà & là par le monde, afin qu'ils portassent de toutes parts les livres saints, & qu'on ne pût pas dire que les propheties qui predissent J. C. & son

Eglise, fussent des pieces fabriquées après coup par les chrétiens, puis qu'elles étoient produites par leurs adversaires dont l'incrédulité étoit prédite dans ces mêmes livres.

Il n'en étoit pas de même des Païens. Car ces nations impies & infideles fremirent contre l'Eglise, & en firent l'objet de leur rage & de leur fureur. La pureté de sa morale directement opposée à la corruption de leurs mœurs, fut sans doute un des plus puissans motifs de cette aversion publique; & pour rendre cette aversion plus violente, les Demons se servirent de l'amour que les hommes ont ordinairement pour toutes leurs anciennes coutumes. Car sans cette attache, ou plutôt sans cette veritable manie, on n'eût pas haï & rejeté, comme on faisoit, le plus grand bien que Dieu ait jamais fait au genre humain; & on ne se fût pas bouché les oreilles, de peur de recevoir les saintes instructions que les Chrétiens repandoient de toutes parts.

Dieu donna la paix à l'Eglise sous le regne de Constantin: mais cette paix ne dura gueres. Elle fut interrompue par Julien l'Apostat. Et du tems même des Empereurs Chrétiens & dans l'enceinte de leur Empire le Paganisme n'étoit pas tellement abbatu qu'il n'eût le dessus en beaucoup d'endroits, & qu'il ne fît sentir les effets de sa rage aux Chrétiens. Dans les divers retours des adversitez & des prosperitez qui leur arrivoient, ils ne songeoient qu'à soutenir courageusement les unes, & à user sobrement des autres. Ils croissoient au milieu de leurs ennemis, & se multiplioient à force de persecutions: & tous les maux qu'on leur faisoit souffrir ne servoient qu'à les répandre

jusqu'aux extrémités du monde. Ils triomphoient de la cruauté de leurs persécuteurs par la patience, & par un attachement fidèle & inviolable à la foi.

S. Augustin nous apprend que ce sont là en effet les armes que les Chrétiens doivent opposer aux Païens, & à tous ceux qui leur ont succédé ou qui les ont imités dans la guerre qu'ils ont faite à l'Eglise. Ce n'est pas qu'elle ne puisse demander aux Princes chrétiens qui sont maintenant ses enfans, la punition de ceux qui l'affligent & la font souffrir; mais c'est dans un esprit de douceur, de desintéressement & de charité, comme S. Augustin l'enseigne si bien dans sa lettre à Néctaire.

Les Païens de la ville de Calame en Afrique avoient insulté les chrétiens & sur tout le Clergé de la même ville jusqu'à piller & brûler leurs maisons, jusqu'à tuer un serviteur de Dieu qui se trouva en leur chemin, & à en vouloir faire autant à l'Evêque du lieu, qui se sauva à grande peine dans un trou. Etant revenus à eux-mêmes, ils virent bien qu'ils avoient encouru les peines portées par les loix des Empereurs; & pour les éviter l'un des principaux d'entre eux nommé Néctaire, en écrivit à S. Augustin. Ce saint Evêque promit de contribuer à les faire traiter doucement. Ce n'est pas, dit-il, l'esprit de vengeance qui nous anime, *Lettre.* & nous ne cherchons pas à satisfaire aucun res- *91.* sentiment que nous aions du passé; mais la charité nous oblige de pourvoir à l'avenir. Les chrétiens sans rien perdre de leur douceur trouvent par où châtier les méchans d'une manière qui leur est utile & salutaire à eux-mêmes. Car les méchans ont non seulement la santé

& la vie, & de quoi la soutenir; ils ont encore de quoi faire le mal. Ne touchons point aux deux premiers, & laissons les méchans en état de s'amender: aussi bien est ce tout ce que nous demandons; & nous tâchons d'y contribuer autant qu'il est en nous. Mais pour le troisième, si Dieu permet qu'on le retranche, comme quelque chose de mauvais & qui ne feroit que leur nuire, ce sera leur faire, en les punissant, une grande miséricorde. Quant aux pertes que les chrétiens ont souffertes ou ils les prennent en patience, ou elles seront réparées par d'autres chrétiens. Nous ne voulons que les âmes, c'est-là ce que nous cherchons au prix de notre sang.

ET c'est-là, Seigneur, cet esprit de douceur, de desintéressement & de charité que nous vous demandons dans cette Messe contre les Païens, & contre tous les Ennemis de votre Eglise. Infidèles, Herétiques, Schismatiques, charnels. Ces derniers, quoi qu'ils portent le nom de catholiques, & en cela même qu'ils le portent, ne l'affligent pas moins par le dérèglement de leurs mœurs, que les autres par le fer & la violence. Otez à tous le pouvoir de faire du mal, & de persécuter votre Eglise, puis qu'en la persécutant chacun en sa manière, ils perdent leurs âmes que votre charité nous inspire de chercher. C'est le seul châtiment que nous vous demandons pour eux. Que si vous voulez, Seigneur, quelque chose de plus, ou si vous ne voulez pas cela même, vous êtes le maître; & il y a dans les trésors de votre sagesse & de votre justice, des conseils dont nous ne saurions pénétrer la profondeur,

deur, mais qui n'en font point moins justes. C'est à nous d'agir selon l'étendue de ce que nous avons de vûes & de lumieres, en vous priant, Seigneur, d'agréer nos intentions, & l'envie que nous aurions de procurer le salut de tout le monde. Mais il appartient à votre grace de ne nous laisser rien faire de ce qui ne seroit pas pour notre bien & pour celui de votre Eglise; car vous en jugez bien mieux que nous.

A L A M E S S E. *Introit.*

EXurge, quare obdormis, Domine? Exurge, & ne repellas in finem. Quare faciem tuam avertis obvisceris tribulationem nostram? Adhæsit in terra venter noster: exurge, Domine, adjuva nos, & libera nos. Ps. Deus, auribus nostris audivimus: patres nostri annuntiaverunt nobis. V. Gloria.

LEvez-vous, Seigneur, Ps. 43. pourquoi paroissez-vous comme endormi? Levez-vous & ne nous rejetez pas pour toujours. Pourquoi détournez-vous; votre face, & pourquoi oubliez-vous notre pauvreté, & notre extrême affliction? Car notre ame est humiliée jusqu'à la poussière; & notre ventre est comme collé à la terre. Levez-vous, Seigneur, secourez-nous; & rachetez-nous pour la gloire de votre nom Ps. Nous l'avons, mon Dieu, entendu de nos oreilles, nos peres nous l'ont annoncé. V. Gloire.

Collecte.

OMnipotens sempiternus Deus, in cunctis Messes Votiv.

Dieu Tout-puissant & éternel, qui tenez en
P

vosre main les droitz & les puissances de tous les Roiaumes, venez au secours des chrétiens, afin que les nations Paiennes qui mettent leur confiance en leur ferocité, soient abbatues & humiliées par la puissance de vosre droite; Par.

jus manu sunt omnium potestates, & omnium jura regnorum, respice in auxilium Christianorum; ut gentes Paganorum, quæ in sua feritate confidunt, dexterae tuae potentia conterantur; Per Dominum.

E P I T R E.

Lecture du Livre d'Esther.

Ch. 13. **E**N ces jours-là, Mardochée fit sa priere au Seigneur, & lui dit: Seigneur qui êtes le Dieu & le Roi tout-puissant, tout est soumis à vosre empire, & nul ne peut résister à vosre volonté, si vous avez résolu de nous sauver. Vous avez fait le ciel & la terre, & tout ce qui est contenu sous l'étendue des cieux. Vous êtes le Seigneur de toutes choses, & il n'y a personne qui résiste à vosre majesté. Maintenant donc, ô Seigneur qui êtes le Roi des Rois, & le Dieu d'Abraham, aiez pitié de vosre peuple, parce que nos ennemis ont résolu de nous perdre, & d'exterminer vosre heritage. Ne méprisez pas ce peuple que vous avez pris & que vous avez racheté pour être

Lectio libri Esther.

IN diebus illis: Oravit Mardochæus ad Dominum, dicens: Domine Domine Rex omnipotens, in ditione enim tua cuncta sunt posita; & non est qui possit tuae resistere voluntati, si decreveris salvare Israël. Tu fecisti calum & terram, & quidquid calis ambitu continetur. Dominus omnium es, nec est qui resistat majestati tuae. Et nunc Domine Rex, Deus Abraham miserere populi tui, quia volunt nos inimici nostri perdere, & hereditatem tuam delere. Ne despicias

*partem tuam , quam redemisti tibi de E-
gypto. Exaudi depre-
cationem meam , &
propitius esto sorti &
funiculo tuo , & con-
verte luctum nostrum
in gaudium , ut vi-
ventes laudemus no-
men tuum Domine ,
& ne claudas ora te
canentium , Domine
Deus noster.*

à vous, comme la portion de
votre heritage: mais exau-
cez notre priere , & soiez fa-
vorable à une nation que
vous avez rendu votre par-
tage. Changez nos larmes
en joie, afin que nous em-
ploions la vie que vous nous
aurez conservée, à louer vo-
tre nom; & ne fermez pas la
bouche de ceux qui chantent
vos louanges, ô Seigneur,
qui êtes notre Dieu.

Graduel.

S Ciant Gentes ,
*quoniam nomen
tibi Deus : tu solus
Altissimus super om-
nem terram. V.
Deus meus , pone il-
los ut rotam , & si-
cut stipulam ante fa-
ciem venti.*

*Alleluia , alleluia.
V. Excita , Domine,
potentiam tuam , &
veni : ut salvos fa-
cias nos. Alleluia.*

*Après la Septuagesime au lieu d'Alleluia , &
du verset qui suit.*

Trait.

A Djuva nos Deus
*salutaris noster ,
& propter honorem
nominis tui Domine ,
libera nos , & propi-*

Q Ue les paiens connois-
sent que votre nom est,
le Seigneur, & que vous êtes
seul le tres-haut dans toute
la terre. V. Rendez-les ,
mon Dieu , comme une
roue qui tourne sans cesse,
& comme la paille qui est
emportée par le vent.

Louez Dieu, louez Dieu.

V. Excitez & faites paroî-
tre votre puissance : & ve-
nez pour nous sauver.

Louez Dieu.

A Idez-nous , ô Dieu ,
qui êtes notre Sauveur;
delivrez-nous , Seigneur ,
pour la gloire de notre Nom;
& pardonnez-nous nos pe-

Psf. 82.

Psf. 79.

Psf. 78.

chez pour l'amour de votre Nom. *Ps.* De peur qu'on ne dise parmi les nations : Où est maintenant leur Dieu ? *Ps.* Faites éclater contre les Nations devant nos yeux la vengeance du sang de vos serviteurs qui a été répandu : que les gémissemens des captifs montent jusqu'à vous.

tinis esto peccatis nostris, propter nomen tuum. Ps. Ne quando dicant Gentes, ubi est Deus eorum; & innotescat in nationibus coram oculis nostris. Ps. Vindica sanguinem servorum tuorum, qui effusus est: intret in conspectu tuo gemitus compeditorum.

Au tems Pascal on dit seulement:

Pf. 79.

Louez Dieu, louez Dieu. Excitez & faites paroître votre puissance, & venez pour nous sauver. Louez Dieu. *Ps.* Dieu des armées tournez vous vers nous, regardez du haut du ciel & voyez, & visitez de nouveau votre vigne : donnez la perfection à celle que votre droite a plantée. Louez Dieu.

Alleluia, alleluia. Pf. Excita Domine potentiam tuam, & veni; ut salvos facias nos. Alleluia. Ps. Deus virtutum convertere, respice de celo, & vide, & visita vineam istam: & perfice eam, quam plantavit dexteratua. Alleluia.

EVANGILE.

La suite du saint Evangile selon saint Luc.

Sequentia S. Evangelii secundum Lucam.

Luc. II.

EN ce tems là, Jesus dit à ses Disciples, Si quelqu'un d'entre vous a-voit un ami, & qu'il l'allât trouver au milieu de la nuit pour lui dire: Mon ami, prêtez-moi trois pains, parce qu'un de mes amis faisant

IN illo tempore, dixit Jesus discipulis suis: Quis vestram habebit amicum, & ibit ad illum media nocte, & dicet illi: Amice, commoda mihi tres panes, quo-

niam amicus meus venit de via ad me, & non habeo quod ponam ante illum. Et ille de intus respondens, dicat: Noli mihi molestus esse, jam ostium clausum est, & pueri mei mecum sunt in cubili: non possum surgere & dare tibi. Et si ille perseveraverit pulsans, dico vobis, & si non dabit illi surgens, eo quod amicus ejus sit, propter improbitatem tamen ejus surget, & dabit illi quotquot habet necessarios. Et ego dico vobis: Petite, & dabitur vobis: quærite, & invenietis: pulsate, & aperietur vobis. Omnis enim qui petit, accipit; & qui quærit, invenit; & pulsanti, aperietur. Quis autem ex vobis patrem petit panem, numquid lapidem dabit illi? Aut piscem, numquid pro pisce serpentem dabit illi? Aut si petierit ovum, numquid porriget illi scor-

voiage, vient d'arriver chez moi, & je n'ai rien à lui donner; & que cet homme lui répondît de dedans sa maison: Ne m'importunez point, ma porte est déjà fermée, & mes enfans sont couchés aussi bien que moi: je ne puis me lever pour vous en donner. N'est-il pas vrai que quand il ne se leveroit pas pour lui en donner à cause qu'il est son ami, si néanmoins il persévéroit à frapper, il se leveroit à cause de son importunité, & lui en donneroit autant qu'il en auroit besoin? Je vous dis de même: Demandez, & il vous sera donné; cherchez, & vous trouverez; frappez à la porte, & elle vous sera ouverte. Car quiconque demande, reçoit; & qui cherche, trouve: & on ouvrira à celui qui frappe. Qui est le pere d'entre vous qui donnât à son fils une pierre, lors qu'il lui demanderoit du pain? Ou qui lui donnât un serpent, lors qu'il lui demanderoit un poisson? Ou qui lui donnât un scorpion, lors qu'il lui demanderoit un œuf? Si donc vous autres étans méchans com-

me vous êtes, vous savez néanmoins donner de bonnes choses à vos enfans, à combien plus forte raison votre Pere celeste donnera-t-il le bon Esprit à ceux qui le lui demandent.

pionem? Si ergo vos cum sitis mali, nostis bona data dare filiis vestris: quanto magis Pater vester de celo dabit spiritum bonum petentibus se?

Offertoire.

Ps. 17. **V**ous sauverez le peuple qui est humble; & vous humilierez les yeux des superbes: Car quel autre Dieu y a-t-il que vous, Seigneur?

Populum humilem saluum facies; & oculos superborum humiliabis: quoniam quis Deus præter te, Domine?

Secrette.

Seigneur, regardez favorablement le sacrifice que nous vous offrons; afin qu'en delivrant de la malice des paiens ceux qui combattent pour votre Nom, il vous plaise de les établir en assurance sous votre protection; Par.

Sacrificium, Domine, quod immolamus, intende: ut propugnatores tuos ab omni eruas Pagano- rum nequitia, & in tuæ protectionis securitate constituas; Per Dominum nostrum.

Communion.

Ps. 118. **M**on ame est dans l'attente de votre secours salutaire, & j'ai conservé une esperance tres-ferme en vos paroles. Quand exercerez-vous votre jugement contre ceux qui me persecutent. Les méchans m'ont persecuté; secourez-moi, mon Seigneur & mon Dieu.

In salutari tuo anima mea, & in verbum tuum speravi: quando facies de persequentibus me iudicium? Iniqui persecuti sunt me, adjuva me Domine Deus meus.

Protector noster
aspice Deus, &
propugnatores tuos à
Paganorum defende
periculis; ut omni per-
turbatione submota,
liberis tibi mentibus
deserviant; Per Do-
minum nostrum.

Dieu qui êtes notre pro-
tecteur, regardez nos
besoins, & delivrez ceux
qui combattent pour votre
Nom des perils qu'ils ont à
craindre de la fureur des
Paiens, afin que sans trou-
ble ils puissent vous servir
dans une sainte liberté; Par.

EXPLICATION DE L'ÉPÎTRE.

Assuérus Roi de Perse, que quelques-uns prennent pour Darius fils d'Histaspes, qui fut fait Roi l'an 521. avant J. C. avoit épousé Esther nièce & fille adoptive d'un Juif nommé Mardochée, qui étoit du nombre des captifs que Nabuchodonosor avoit emmenés à Babilone, avec Jeconias Roi de Juda. Aman, favori du Roi, & son premier Ministre, ne pouvant souffrir que ce Mardochée ne fléchît pas le genou devant lui, & lui refusât l'adoration que tous les autres lui rendoient par l'ordre du Roi, voulut se venger sur plusieurs de l'injure prétendue qu'il recevoit d'un seul; & obtint pour ce sujet des lettres d'Assuérus, qui ordonnoient qu'en un certain jour on tuât tous les Juifs qui étoient dans ses états. Mardochée qui n'avoit refusé d'adorer Aman, que pour ne pas rendre à un homme l'honneur qu'il ne devoit qu'à Dieu, voyant toute sa nation dans un peril si pressant, obligea la Reine de parler au Roi pour le salut de son peuple; & lui cependant s'adressa à Dieu, & lui fit

la priere qui compose l'Epître de ce jour , & qui eut tout le succès qu'il en pouvoit attendre.

Nul ne peut résister à votre volonté , si vous avez résolu de nous sauver. C'est la foi qui rend la priere efficace , & qui obtient de Dieu ce qu'on lui demande. Mais le fondement de la foi est la toute-puissance de celui qu'on invoque. Quelque grand que soit le peril qui nous menace , Dieu nous en peut tirer quand il voudra ; & tous les hommes ligüés ensemble pour nous perdre , ne peuvent l'empêcher de nous delivrer. C'est avec cette foi que nous devons demander notre salut éternel , en nous assurant que malgré toute l'infirmité & toute la corruption de l'homme , nous nous sauverons , si nous nous laissons conduire par la grace de ce Medecin tout-puissant , à qui nulle maladie n'est incurable. Ne craignons donc point de nous mettre entre ses mains. Il est vrai que nous ne pouvons rien de nous-mêmes ; mais je puis tout , disoit l'Apôtre , avec le secours de celui qui me fortifie. Défions-nous de nous par la vue de nos miseres , mais confions nous en Dieu par la vûe de sa puissance & de sa bonté :

Maintenant donc , ô Seigneur , &c. Immédiatement avant ces paroles , Mardochée dit à Dieu : Tout vous est connu , & vous savez que quand je n'ai point adoré le superbe Aman , ce n'a été ni par orgueil , ni par mepris , ni par un secret desir de gloire. Car j'aurois été disposé à baiser même les traces de ses piés , pour le salut d'Israël ; mais j'ai eu peur de transferer à un homme l'honneur qui n'est dû qu'à mon Dieu , & d'adorer quelque autre que mon Dieu seul. Ces paroles mar-

quent une grande fidélité & une grande droiture de cœur. Mardochée est touché jusqu'au vif de la ruine de son peuple , dont il voit qu'il est la cause , quoi qu'une cause innocente. Pour le tirer de ce danger , il n'y a rien qu'il ne soit prêt de faire , pourvu que ce soit sans blesser sa conscience : mais s'il ne peut le sauver qu'en offensant Dieu , il est prêt de le voir perir , préférant le Créateur & à soi-même , & à tout l'univers. C'est ainsi qu'on se doit adresser à Dieu dans les dangers , où on se trouve pour avoir été fidèle à son devoir , & laisser à sa providence le soin d'un bien qu'on ne peut conserver par la prudence humaine , qu'en pechant contre la véritable & solide sagesse qui ne craint rien que de craindre quelque chose plus que Dieu.

Ne méprisez pas ce peuple que vous avez racheté. C'est la coutume des Saints de représenter à Dieu ses anciennes miséricordes , quand ils lui en demandent de nouvelles ; & l'Ecriture dit expressement que Mardochée fit cette prière , en se souvenant de toutes les œuvres que le Seigneur avoit faites en faveur des Juifs. Ce n'est pas pour les rappeler dans la mémoire de celui qui n'oublie rien ; mais c'est pour s'exciter soi-même par la vûe des grâces qu'on a reçues de Dieu. Cette vûe remplit de confiance , & la reconnoissance qu'on a de ces grâces , est un mérite efficace pour obtenir celles dont on a besoin , selon cette belle parole de S. Augustin : Ne soiez , ni ingrat pour ce que vous avez reçu de Dieu par le passé ; ni défiant pour ce que vous pouvez recevoir de lui à l'avenir.

Afin que nous emploions à louer votre nom , la vie que vous nous aurez conservée. Voilà quel doit être le but de nos prieres , lors que nous demandons à Dieu la delivrance des maux temporels ; & ce n'est que dans le bon usage du bien qu'il nous aura rendu , que consiste toute la reconnoissance que nous lui en devons. Car Dieu ne nous fait misericorde , qu'afin que nous soions à lui.

Vous avez racheté votre peuple pour être à vous. Dieu nous achete , pour ainsi dire , par les graces qu'il nous fait ; en sorte que plus nous recevons de ses bienfaits , plus aussi nous sommes ses redevables , & nous ne pouvons nous acquiter de notre dette , qu'en employant pour sa gloire ce qu'il nous a donné. Mais cette reconnoissance est assez rare. Beaucoup invoquent Dieu dans leur besoin ; peu le remercient quand ils sont hors du danger ; & plusieurs abusent , par une ingratitude criminelle , de la misericorde que Dieu leur a faite , en employant à l'offenser , ce qu'ils n'ont dû demander & recevoir , que pour le louer & le servir.

Dites donc à notre ame , que vous êtes son Sauveur , ô Dieu , à la volonté duquel nul ne peut résister. Armez-nous de votre force contre la force des Infideles. Défendez-nous du peché le seul ennemi que nous aions à craindre , & le seul obstacle qui puisse nous empêcher d'aller à vous. Soiez pour nous , Seigneur. Car si vous nous protégez , qui peut nous nuire.

EXPLICATION DE L'ÉVANGILE.

LE Fils de Dieu étant un jour en prière , un de ses Disciples prit occasion de-là de lui dire après qu'il eut cessé de prier : Seigneur , *LUC. II.* apprenez-nous à prier. Jesus alors apprit à ses Disciples la prière que nous appelons l'oraison Dominicale , c'est à dire , l'oraison du Seigneur ; après quoi il leur dit ce que nous lisons dans l'Évangile de ce jour.

Il se sert de la comparaison d'un homme qui pressé par son ami , quoi qu'à contre-tems , ne pourroit s'empêcher , au moins pour se délivrer de son importunité , de lui donner , non seulement les trois pains qu'il lui demanderoit , mais encore davantage s'il en avoit besoin : & il fait l'application de cette comparaison en disant : *Demandez , & il vous sera donné ; cherchez , & vous trouverez ; frappez à la porte , & elle vous sera ouverte.* Il ne se peut rien de plus pressant pour nous obliger de prier. Dieu veut bien que nous le regardions comme notre ami , & que nous nous adressions à lui avec la même confiance que nous avons en ceux dont nous croions être aimez particulièrement. L'ami ne craint pas d'importuner son ami , & le va trouver à toute heure , parce qu'il le croit prêt à toute heure à lui rendre le service dont il aura besoin. Dieu en tout tems est tout prêt d'exaucer nos prières , & plus prêt à nous donner que nous ne le sommes à lui demander. Il nous donnera même plus que nous ne demandons , si nous demandons avec ferveur & avec persévérance , car il fait mieux

que nous ce qui nous est nécessaire ; & parce qu'il nous aime , il ne demande qu'à nous secourir. S'il ne le fait pas , c'est que nous ne sommes pas dignes de recevoir ce que nous ne désirons point , ou ce que nous ne désirons point assez. Car la priere qu'il écoute n'est autre que le désir. Or le désir doit être proportionné à la chose désirée. Ce que Dieu nous veut donner , & par conséquent ce que nous devons désirer de lui est grand , puis que c'est le salut éternel , c'est Dieu même ; il faut donc le désirer beaucoup : & s'il ne nous exauce pas dès la première demande , ce n'est pas qu'il veuille nous refuser , mais au contraire , c'est qu'il veut que notre désir s'augmente , que nous persévérions dans la priere , & que par cette persévérance nous méritions d'obtenir ce que nous désirons.

Ne craignons donc pas d'importuner Dieu , en le priant sans cesse de nous accorder ce que nous lui demandons. Les hommes peuvent se rebuter de nos prieres ; Dieu aime à être pressé de nous. C'est ce que J. C. nous apprend lui-même , non-seulement ici par la comparaison de cet homme que son ami vient trouver au milieu de la nuit , mais encore en un autre endroit de l'Evangile , tant il vouloit nous persuader de cette vérité si importante pour notre salut , que Dieu se plaît à écouter nos prieres.

Luc 18. Car voici ce que rapporte S. Luc. Jésus dit aussi cette parabole pour faire voir qu'il faut toujours prier , & ne se laisser point de le faire. Il y avoit un juge qui ne craignoit point Dieu , & ne se soucioit point des hommes. Et il y avoit une veuve qui alloit souvent le trouver pour lui dire , Faites-moi justice de ma partie.

Il fut long-tems sans le vouloir faire , mais enfin il dit en lui même : Quoi que je ne craigne point Dieu , & que je ne me soucie point des hommes , néanmoins parce que cette veuve m'importune , je lui ferai justice. Vous voyez , ajouta le Seigneur , ce que dit cet injuste Juge ; & Dieu ne fera pas justice à ses élus qui crient à lui jour & nuit ? Je vous dis en verité qu'il la leur fera.

Soiez donc ferme & perseverant dans la priere , dit S. Chrysostome , & vous serez exaucé. Dieu se fâche contre vous si vous ne le pressez avec instance , il ne veut pas que vos prieres soient froides & lâches , mais ferventes & continuelles. Quoi qu'il differe à vous accorder vos demandes , ne vous découragez point. Il ne tient la porte fermée qu'afin de vous exciter davantage à fraper. Ne cessez point de demander que vous n'ayez recû. Ne cessez point de chercher , que vous n'ayez trouvé. Ne cessez point de fraper , qu'on ne vous ait ouvert la porte. Si vous venez à la priere en cette disposition , & si vous dites : Je ne sortirai point d'ici , que je n'aie reçû ce que je demande ; vous le recevrez sans doute , pourvû que vous ne demandiez rien qui soit indigne de celui que vous priez , & qui vous soit dangereux à vous-même.

Car il faut , dit le même Pere , que notre priere ait ces deux conditions ; Demander avec ardeur ; & ne demander que ce qu'il faut demander. C'est ce que le Fils de Dieu nous enseigne par cette autre parabole de notre Evangile : *Qui est le pere qui donnât à son fils une pierre lors qu'il lui demanderoit du pain.* Mais si ce fils demandoit une pierre au lieu de pain , son pere qui l'aime ne la lui donneroit pas. Si donc on

n'est pas exaucé dans sa priere, c'est qu'on demande quelque chose de mauvais. La qualité de fils, dit encore S. Chrysostome, ne vous suffit pas pour obtenir generalement tout ce que vous desirez. C'est cela même au contraire qui vous empêche d'être exaucé, qu'étant Fils de Dieu vous lui demandez des choses indignes de ce que vous êtes. Demandez les biens de l'ame, & vous les recevrez. Vous voyez vous-mêmes qu'encore que vous soiez peres, & que vous aimiez vos enfans, vous ne les écoutez pas néanmoins lors qu'ils vous demandent quelque chose qui leur peut nuire; mais seulement lors que leurs demandes sont raisonnables. Que cette conduite à l'égard de vos enfans vous serve de regle dans les prieres que vous faites à Dieu.

Cet exemple en effet nous apprend deux ou trois veritez importantes sur le sujet de la priere. La premiere est que nous devons prier Dieu avec une grande confiance. Ce n'est pas simplement comme notre ami que J. C. nous le represente, c'est comme un pere qui nous aime, & qui veut que nous nous adressions à lui comme étant ses enfans, puis qu'à la tête de notre priere il nous fait dire : Notre Pere qui êtes au ciel.

2. Notre Pere celeste étant bon, ne nous accordera que de bonnes choses, & par consequent nous ne devons pas lui en demander d'autres. Il nous a appris lui-même les choses que nous lui devons demander, & auxquelles nous devons rapporter toutes nos prieres. Nous sommes des enfans, & nous ne savons pas ce qui nous est vraiment utile pour le salut. Notre divin Pere nous l'enseigne, afin que nous ne

l'oblignons pas de nous refuser, en lui demandant ce qu'il ne nous pourroit accorder qu'à notre préjudice.

Tout homme est méchant, comparé à Dieu qui est la bonté essentielle. Toute la tendresse d'un homme envers son fils n'est point une bonté, si on la compare avec l'affection paternelle que Dieu a pour nous. Les hommes sont corrompus par le péché, & néanmoins ils ne veulent accorder à leurs enfans que ce qu'ils croient leur être bon; il ne faut donc pas nous attendre à être exaucez de Dieu, lors que ce que nous lui demandons nous est pernicieux. Il faut le prier au contraire de ne nous pas exaucer alors. Rapportons à sa gloire & à notre salut ce que nous désirons de lui, avec cette condition tacite, que s'il ne s'y rapporte pas, nous ne le désirons plus. Dieu ne traite pas comme ses enfans, mais comme ses ennemis, ceux à qui il accorde ce qui est contraire à leur salut. C'est par colere qu'il exauce des prieres si pernicieuses; c'est par misericorde qu'il ne les exauce pas.

Ne nous croions donc pas rejetez lors que nous n'obtenons pas les graces temporelles que nous souhaitons, mais croions que Dieu qui nous aime, voit qu'elles ne nous sont pas avantageuses; & que c'est pour cela qu'il nous les refuse. Si nous avons demandé quelque chose comme un moien tres-utile pour notre salut, & que nous ne soions pas exaucez, croions que ce n'est pas par ce moien que Dieu nous veut sauver; & soions résolus de faire notre salut en la maniere qu'il l'ordonnera. Un enfant demande à son pere un couteau pour couper du pain; le pere qui craint qu'il ne se bles-

le , ne lui donne pas le couteau , mais lui coupe le pain dont il a besoin. C'est en cette maniere que Dieu nous exauce toujours quand nous ne voulons que nous sauver , puis que s'il ne nous accorde pas ce que nous demandons pour le salut , il nous accorde le salut auquel se doit rapporter tout ce que nous demandons. Que si nous demandons une chose absolument necessaire , & que nous ne l'obtenions pas ; soions persuadez que c'est que nous ne la demandons pas encore assez ardemment , ni avec un cœur assez pur , & que nous ne travaillons pas assez à nous mettre en état de recevoir la grace pour laquelle nous prions.

Enfin demandons à notre Pere celeste ce bon Esprit qu'il veut donner à ses enfans. Car avec le S. Esprit nous demanderons tout le reste comme il faut , & nous serons infailliblement exaucez. Cet Esprit nous apprendra à prier , il priera en nous , il purifiera notre cœur , & il nous disposera à recevoir les graces qu'il nous fera demander.

Donnez-nous donc , Seigneur , cet Esprit saint que vos enfans vous demandent , & qui nous rend lui même vos enfans. Apprenez nous à prier comme il faut , & donnez nous tout ce qui est necessaire pour vous prier comme il faut. Vous nous ordonnez de prier avec foi , avec ardeur , avec perseverance. Donnez-nous la foi , l'ardeur & la perseverance que vous nous ordonnez. Pere celeste nous sommes vos enfans , nous n'avons rien de nous mêmes , & nous vous demandons tout. Accordez-nous la protection & les graces que nous vous de-

CONTRE LES PAIENS. 353
mandons dans la priere ; accordez-nous la
grace même de la priere , par laquelle nous
puissions & demander & obtenir toutes les
autres.

MESSE VOTIVE
EN TEMS
DE GUERRE.

LA guerre paroît avoir une si grande oppo-
sition à la douceur , la patience & l'amour
des ennemis que la loi nouvelle nous com-
mande , qu'il est nécessaire avant toutes choses
de faire voir qu'elle est permise . & qu'elle n'est
point incompatible avec le Christianisme.
Les Paiens ont prétendu autrefois que ces pre-
ceptes de l'Evangile , Qu'il ne faut rendre à
personne le mal pour le mal : qu'après avoir
été frappé sur une joue , il faut tendre l'autre ;
que quand on nous veut ôter notre robe , il
faut encore donner le manteau , étoient con-
traires aux mœurs & aux usages de la Republi-
que. Et S. Augustin à qui on faisoit cette obje-
ction , dit pour y répondre , que c'est dans la
disposition du cœur qu'il faut toujours accom-
plir ces preceptes de patience , en sorte que la
volonté ne se départe jamais de ces sentimens
de charité qui font qu'on ne veut point rendre
le mal pour le mal. Mais cela n'empêche pas ,
ajoute-t-il , qu'on ne fasse souffrir aux méchans
bien des choses qui leur déplaisent , & qu'on
ne les punisse par une severité charitable qui re-
garde ce qui leur est utile , plutôt que ce qui
leur plairait.

Lettr.
133.

Si ces preceptes de J. C. s'observoient donc dans la Republique , on garderoit la charité jusque dans la guerre , & l'on ne voudroit vaincre que pour le bien même des vaincus , & pour les ramener à la pieté & à la justice , qui sont ce qui maintient la paix dans la société civile. Car on est heureux d'être vaincu , quand par là on perd le moyen de mal-faire ; & il n'y a rien au contraire de plus miserable , que de prosperer dans le mal ; puis que cette fausse prosperité nourrit & entretient l'impunité & la licence , qui sont les plus terribles punitions des méchans , & fait que leur mauvaise volonté , qui comme un ennemi invisible les ravage interieurement , se fortifie tous les jours de plus en plus.

Cependant il y a dans les hommes tant de corruption & d'opposition au bien , que la Republique leur paroît florissante , lors qu'on bâtit des maisons magnifiques , & qu'on laisse aller en ruine tout ce qui fait la beauté des âmes ; lors qu'on élève des theatres , & qu'on sappe les fondemens de tout bien & de toute vertu ; lors qu'on cherche de la gloire devant les hommes par de folles dépenses , & qu'on néglige les œuvres de misericorde ; lors que les Comediens & les bouffons sont dans l'abondance & dans les delices par les profusions des riches , & que les pauvres manquent du necessaire ; enfin lors que le Dieu dont la doctrine condamne à haute voix ces excès , est blasphemé par des impies , & que l'on rappelle sur les theatres les Dieux du paganisme , & la memoire de leurs infamies.

Que ceux donc qui disent que la doctrine de J. C. est contraire au bien de la Republi-

que, nous donnent des armées composées de soldats tels que cette doctrine veut qu'on soit dans la profession des armes; qu'ils fassent que les peuples des Provinces, les maris & les femmes, les parens, les enfans, les maîtres, les Esclaves, les Rois, les Juges, les Peagers & les contribuables, soient chacun dans leur état tels que la doctrine de J. C. les demande, & nous verrons s'ils oseront dire encore après cela que cette doctrine est contraire au bien de la republique, & s'ils ne seront pas forcez d'avouer que rien ne lui sauroit être plus salutaire, si on vouloit la pratiquer.

Si la doctrine de l'Evangile condannoit absolument toutes sortes de guerres, S. Jean n'auroit pas eu d'autre conseil à donner aux soldats qui le consultoient sur ce qu'ils avoient à faire pour se sauver, que de renoncer à la profession des armes. Cependant il ne leur dit autre chose, sinon: Ne faites ni fraude, ni violence à personne, & contentez-vous de votre paie. Or dès-là qu'il leur ordonne de se contenter de leur paie, il est clair qu'il ne leur défend pas de porter les armes.

Il ne faut donc pas croire qu'on ne puisse être agreable à Dieu dans la profession des armes. David en étoit, lui à qui Dieu dans l'Ecriture rend un témoignage si avantageux. Et sans compter plusieurs autres justes des premiers tems, le Centenier de l'Evangile, dont J. C. dit qu'il n'avoit point trouvé en Israël de foi pareille à la sienne; & cet autre Centenier des Actes que S. Pierre batifia sans l'obliger de renoncer à sa condition, étoient tous deux de cette profession militaire. Les Rois anciens ont fait des guerres, afin de montrer aux hommes que c'est

Dieu qui par sa volonté souveraine donne les victoires. Mais les Martirs se sont laissé tuer sans faire de résistance, afin de nous enseigner que la plus excellente victoire est de mourir pour la Foi de la vérité.

Qu'y a-t-il de blâmable dans la guerre, disoit S. Augustin à l'auste Manichéen qui la condannoit. Est-ce de ce qu'elle fait mourir des hommes qui mourroient aussi-bien un jour, pour soumettre ceux que l'on veut faire vivre en paix? Il n'appartient qu'à des gens timides, & non à des personnes de pieté de blâmer en cela la guerre. Mais la passion de nuire aux autres, la cruauté pour se vanger, l'aversion de la paix, les sentimens implacables de l'esprit, l'emportement de la révolte, la convoitise de dominer, & toutes les autres passions semblables, sont les défauts qui sont à blâmer. Et quelquefois c'est afin de punir ces passions déréglées dans ceux qui par leurs violences résistent à la justice de leurs desseins, que les bons entreprennent la guerre contre les méchans.

Il est vrai que ceux qui servent Dieu dans un entier abandon de tous les emplois de cette nature, & qui vivent encore dans une parfaite continence, tiennent un plus grand rang auprès de Dieu. Mais, comme dit l'Apôtre, chacun a son don particulier, selon qu'il le reçoit de Dieu; l'un celui-ci, l'autre celui-là. Comme donc, il y en a qui travaillent pour les gens de guerre par leurs prières, en combattant des ennemis invisibles, les gens de guerre travaillent pour eux en combattant pour eux les ennemis visibles de l'Etat.

Et certes si l'Evangile n'empêche pas qu'un

particulier ne prenne les armes pour sa propre défense , pourvû que ce soit avec modération , à plus forte raison sera t'il permis à l'autorité publique de s'armer pour la défense necessaire de tout un peuple. Les anciens Chrétiens n'ont point eu d'autres sentimens. Il y en avoit dans la profession des armes sous Marc Aurele. Et Tertulien dit que les armées étoient presque remplies de chrétiens. Il n'importe que les Empereurs fussent paiens pour lors , Car , comme dit S. Augustin contre Fauste , un homme juste peut fort bien faire la guerre , même sous le commandement d'un Roi sacrilege , en gardant autant qu'il le peut, l'ordre de la paix de ses Citoiens ; lors qu'il sait certainement que ce qui lui est commandé n'est pas contre les preceptes de Dieu , ou qu'il ne sait pas certainement s'il lui est contraire. Ainsi l'iniquité du commandement rend quelquefois un Roi coupable , en même-tems que le devoir d'obéir rend un soldat innocent.

Nous voions bien dans l'histoire , des soldats chrétiens qui ont refusé constamment de s'enrôler dans la milice , & qui ont mieux aimé de souffrir le martire que de servir dans les armées. Mais c'est qu'alors des circonstances mauvaises ne le leur permettoient pas : soit qu'on les voulût faire renoncer expressement à la Religion chrétienne dont ils faisoient profession ; ou qu'on les voulût obliger à prêter le serment de fidélité par des formulaires incompatibles avec cette Religion ; ou enfin que l'on exigeât d'eux des choses qui alloient à tourmenter les fideles , ou qui bleffoient leur conscience de quelque autre maniere.

L'on trouve aussi dans l'histoire , que l'on

détournoit les chrétiens d'aller à la guerre ; non comme d'une chose absolument mauvaise , mais dangereuse. Dans le même esprit on les détournoit des charges & des honneurs du siècle , comme d'autant d'écueils où ils couroient risque de se perdre. Il se pouvoit aussi qu'en ces tems-là aussi-bien qu'aujourd'hui , le desordre & la licence regnaissent tellement dans les armées , qu'un fidele ne pût guere y vivre sans s'exposer à tout moment à offenser Dieu & risquer son salut. Cela suffisoit alors à des chrétiens , pour fuir la milice : mais aujourd'hui c'est cela même qui les y attire. Et la corruption des Gens de guerre qui portent le nom de chrétiens , est venue à ce point , dit un

Grotius savant homme , qu'ils font gloire de surpasser en libertinage & en toute sorte d'excès , non seulement ces soldats de Rome Païenne , mais les Turcs mêmes. Il n'est pas question de ces sortes de soldats dans l'Evangile. Le sens commun & l'ancienne discipline militaire les condamne suffisamment. Nous parlons donc de la guerre qui se fait par des armées où la discipline militaire qui châtie ces excès , est en vigueur. L'on en peut considerer le commencement , le progrès , & la fin.

Pour la commencer , il faut une juste nécessité. Les méchans , dit S. Augustin , regardent comme un grand bonheur les guerres qui servent à étendre les bornes de leur domination ; mais les bons n'usent de la guerre que par pure nécessité. Néanmoins comme il seroit encore bien facheux que ceux qui ont fait injure à d'autres , regnaissent sur ceux qui sont plus justes , on peut aussi en quelque sorte appeller bonheur une guerre qui remédie à ce

*Cité de
Dieu.*

desordre. Mais c'est sans doute un bonheur incomparablement plus grand, d'avoir des voisins bons & paisibles que d'être obligé de réprimer par la guerre de méchans voisins. Car ce seroit un souhait bien dépravé que de desirer d'avoir quelque ennemi à craindre ou à haïr, afin d'avoir quelqu'un à vaincre. L'homme juste, dit ce Saint ailleurs, qui a le droit *Quest.* de faire la guerre, ce que tous n'ont pas, doit *sur l'art.* bien penser à n'en point entreprendre qui ne *Test.* soit juste. Or l'on met au rang des guerres justes celles qui se font pour la vengeance des injures; comme si une ville ou une Nation refuse de reparer le tort qu'ont fait ceux qui en dépendent, ou de restituer ce qui a été pris injurieusement. Cela suppose qu'il n'y ait point d'autre moien d'avoir satisfaction que par la guerre, & que le sujet le merite.

Grotius ne croit pas que la guerre puisse être juste de part & d'autre; ni qu'un Prince chassé ou sorti volontairement de ses Etats, puisse faire la guerre pour se placer dans les Etats d'un autre Prince; ni qu'enfin la puissance d'un Prince voisin qui va croissant, puisse fonder un sujet juste & legitime de lui faire la guerre pour abbatre ou diminuer sa puissance, sous pretexte de le mettre hors d'état de nous nuire un jour. L'on peut même, dit-il, avoir un sujet juste de prendre les armes, sans que la prudence qui prevoit qu'il ne sera pas en notre pouvoir de les mettre bas quand nous voudrons, nous permette de nous en servir.

Un chrétien, dit ce sçavant Auteur, doit voir ce que la charité exige de lui. Car si S Paul veut que pour éviter des procès l'on souffre plutôt des injures, combien est-il plus

juste & plus équitable de souffrir tout , plutôt que d'en venir à une guerre qui enveloppe dans les mêmes maux le bon & le méchant , l'innocent & le coupable. D'où il conclut que l'on ne doit entreprendre une guerre que lors qu'elle est absolument nécessaire pour éviter des maux plus grands que ceux que la guerre est accoutumée de causer.

Dans la suite ou le progrès de la guerre, l'on doit observer religieusement les Traitez dont on est convenu. Car quand on a promis, dit S. Augustin, on doit garder la foi à l'ennemi même avec qui l'on a la guerre. Il faut épargner le sang; ne point user de cruauté envers les Prisonniers, les Rendus, les Enfants, les Femmes, les Paisans, ni généralement envers ceux qui n'ont ni le pouvoir ni la volonté de se défendre. Que ce soit la nécessité toute seule qui fasse ôter la vie à l'ennemi, & que la volonté n'y ait jamais de part. Comme on l'accable par la force quand il résiste, ou qu'après s'être rendu il se souleve; on doit lui faire grace dès qu'il est pris ou vaincu, sur tout lors qu'on n'a pas lieu d'en rien apprehender qui puisse troubler la paix.

Par raport à la fin de la guerre, l'on doit prendre garde que la colere ou le desir de se venger ne la fasse point prolonger. Mais on doit faire paroître que dans la guerre même on ne cherche que la paix; & pour en convaincre le public, il faut, dit Grotius, préférer une paix tolerable à la continuation de la guerre, & ne rien exiger des vaincus que la simple reparation du tort qui a fait prendre les armes contre eux.

On ne doit point approuver ces alliances,
par

par où l'on s'oblige aveuglement & sans connoissance de cause à des guerres offensives & défensives. C'est aux Souverains & non pas à leurs Sujets à examiner sérieusement devant Dieu les raisons qui les engagent ou à faire la guerre, ou à s'allier avec leurs voisins pour la soutenir. Il suffit, comme nous l'enseigne S. Augustin, aux inferieurs pour pouvoir obéir *Liv. 22.* en conscience, que ce qu'on leur commande ^{contre} ne soit pas contraire à la loi de Dieu : *Cui Fauste quod jubetur, vel non esse contra Dei præceptum, Manich. certum est, vel utrum sit certum non est ; & il^{ch. 75.}* peut arriver que celui qui commande peche en ordonnant des choses qu'il connoît être illicites, & que celui qui obéit se sanctifie en exécutant avec fidélité ce qui lui est prescrit, quelque injuste que soit l'ordre qu'on lui donne, lors qu'il en ignore l'injustice : *Ita ut Regem, dit S. Augustin, fortasse reum faciat iniquitas imperandi, innocentem autem militem ordo serviendi.*

Les Politiques se moquent de ces maximes de justice, que la Religion prescrit aux Souverains, ne croiant pas qu'il soit possible de gouverner un Etat ou une Republique sans faire des injustices. Vivre content de ce qu'on a, est bon pour des particuliers, disent-ils : mais il est de la gloire d'un Souverain de faire des conquestes ; de prévenir ceux qui pourroient le perdre dans la suite ; d'exiger son droit par toute sorte de moyens justes ou injustes. Ils peuvent dire tout ce qu'il leur plaira ; mais ce ne sera pas sur leurs arrêts cruels, écrits avec le sang des humains que le Roi pacifique les viendra juger un jour.

CE sera sur les maximes de votre Evangile, Seigneur, que vous nous jugerez tous. Pût l'observation en être égale dans tous les chrétiens qui font profession de les suivre. Ils n'auroient point de guerre entre eux; & nous ne serions pas aujourd'hui prosterner devant la face du Dieu des armées pour le prier d'éloigner ce fleau de nous. Si les Nations infidèles venoient troubler la tranquillité où votre charité nous auroit établis, qu'aurions-nous à craindre sous votre protection? Car vous ne la refusez point à ceux qui espèrent en vous, Seigneur, & qui observent vos commandemens. Libres de tout ennemi visible, nous combatterions les invisibles avec plus d'application & de vigueur. Et armez de cette pensée, que toute notre force est un don de votre grace, nous en serions toujours les victorieux.

A L A M E S S E. *Introit.*

Pf. 24. **S**Ouvenez-vous de vos miséricordes, Seigneur; de ces miséricordes que vous avez fait paroître de tout tems. Ne permettez pas que nous tombions sous la puissance de nos ennemis; délivrez-nous, ô Dieu d'Israël, de toutes nos afflictions. *Pf.* J'ai élevé mon ame vers vous, Seigneur, je mets ma confiance en vous, mon Dieu, ne permettez

R*E*miniscere miserationum tuarum, Domine, & misericordiae tuae, quae à saeculo sunt: ne unquam dominantur nobis inimici nostri: libera nos, Deus Israël, ex omnibus angustiis nostris. .*Pf.* Ad te, Domine, levavi animam meam: Deus meus in te confido,

EN TEMS DE GUERRE. 363
non erubescam. V. Gloria Patri. pas que je tombe dans la confusion V. Gloire.

Collecte.

DEus, qui conteris bella, & impugnatores in te sperantium potentia tue defensionis expugnas; auxiliare famulis tuis implorantibus misericordiam tuam, ut inimicorum suorum feritate depressa, incessabiliter gratiarum actione laudemus; Per Dominum.

EPISTRE.

Lectio Jeremie Prophetæ.

IN diebus illis: Accesserunt omnes principes bellatorum: dixeruntque ad Jeremiam Prophetam: Ora pro nobis ad Dominum Deum tuum. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam. Vocavitque omnes principes bellatorum, & universum populum à minimo usque ad magnum. Et dixit ad eos. Hæc dicit Dominus Deus Israël, ad quem misistis me, ut prosternerem preces

O Dieu qui dissipez les guerres, & qui terrassez par la puissance de votre secours les ennemis de ceux qui mettent leur esperance en vous; assistez vos serviteurs qui implorent votre misericorde, afin qu'ayant domté la fierté de ceux qui nous font la guerre, nous vous en rendions sans cesse des actions de grâces; Par

Leçon tirée du Prophe-
te Jeremie.

EN ces jours là: Tous *Jer. 42.* les Officiers de guerre vinrent trouver le Prophe-
te Jeremie, & lui dirent: Priez le Seigneur votre Dieu pour nous. Et le Seigneur parla à Jeremie. Et il appella tous les Officiers de guerre & tout le peuple depuis le plus petit jusqu'au plus grand. Et il leur dit: Voici ce que dit le Seigneur le Dieu d'Israël auquel vous avez voulu que je m'adressasse pour presenter vos

prieres devant sa face : Si vous demeurez en repos dans cette terre, je vous édifierai & ne vous détruirai point ; je vous planterai & ne vous arracherai point ; car je suis déjà appaisé par le mal que je vous ai fait. Ne craignez point le Roi de Babilone qui vous fait trembler. Ne le craignez point, dit le Seigneur, parce que je suis avec vous pour vous sauver & pour vous tirer d'entre ses mains. Je répandrai sur vous mes miséricordes, & j'aurai compassion de vous, & je vous ferai demeurer en paix dans votre pais, dit le Seigneur Tout-puissant.

vestras in conspectu ejus : Si quiescentes manseritis in terra hac, edificabo vos, & non evellam : jam enim placatus sum super malo quod feci vobis. Nolite timere à facie Regis Babylonis, quem vos pavidi formidatis : nolite metuere eum, dicit Dominus : quia vobiscum sum ego, ut salvos vos faciam, & eruam de manu ejus. Et dabo vobis misericordias, & miserebor vestri, & habitare vos faciam in terra vestra : dicit Dominus omnipotens.

Graduel.

P. 76. **V**ous êtes le Dieu qui opérez des merveilles. Vous avez fait connoître votre puissance parmi les peuples. *V.* Vous avez racheté & delivré votre peuple, les enfans de Jacob & de Joseph, par la force de votre bras.

TU es Deus, qui facis mirabilia solus : notam fecisti in Gentibus virtutem tuam. *V.* Liberaisti in brachio tuo populum tuum, filios Israël & Joseph.

Louez Dieu, louez Dieu.

Alleluia, Alleluia.

P. 78. *V.* Sauvez-moi, mon Dieu, des mains de mes enne-

V. Eripe me de inimicis meis Deus

EN TEMS DE GUERRE. 365
meus , & ab insur- mis , & delivrez moi de
gentibus in me li- ceux qui s'élèvent con-
bera me. Alleluia. tre moi. Louez Dieu.

Après la Septuagesime , au lieu de l'Alleluia.

& du Verset qui le suit , on dit
Trait.

Domine non se-
cundum peccata
nostra , quæ fecimus
nos , neque secun-
dum iniquitates no-
stras retribuas nobis.

✠. Domine , ne me-
mineris iniquitatum
nostrarum antiqua-
rum ; citò anticipent
nos misericordie tue ,
quia pauperes facti su-
mus nimis. ✠. Adju-
va nos Deus salutaris
noster : & propter glo-
riam nominis tui Do-
mine , libera nos : &
propitius esto peccatis
nostris , propter nomen
tuum.

Au tems Pascal , au lieu du Graduel ;
Alleluia , alleluia.

✠. Eripe me de ini-
micis meis Deus
meus : & ab in-
surgentibus in me li-
bera me. Alleluia.

✠. Ego autem canta-
bo fortitudinem tuam :
& exultabo miseri-

Seigneur ne nous trai Ps. 102.
tez pas selon nos pe-
chez ; & ne nous pu-
nissez pas selon la gran-
deur de nos iniquitez

✠. Seigneur , ne vous Ps. 78.

souvenez point de nos
anciennes iniquitez : &
que vos misericordes nous
previennent promptement ;
parce que nous sommes
réduits à la dernière mi-
sere. ✠. Aidez-nous , ô
Dieu qui êtes notre sa-
lut ; delivrez-nous ,
Seigneur , pour la gloi-
re de votre nom : &
pardonnez-nous nos pe-
chez pour l'amour de vo-
tre nom.

Louez Dieu, louez Dieu. Ps. 58.

✠. Sauvez-moi , mon Dieu,
des mains de mes ennemis ;
& delivrez-moi de ceux qui
s'élèvent contre moi. Louez
Dieu. ✠. Pour moi je chan-
terai votre puissance , & je
rendrai gloire dès le matin
à votre miséricorde par des

1614

E V A N G I L E.

La suite du saint E-
vangile selon saint Mat-
thieu.

*Sequentia sancti
Evangelii secundum
Matthaeum.*

Matt.
24.

EN ce tems-là, les Dis-
ciples s'approcherent
de Jesus en particulier, &
lui dirent: Dites-nous quand
ces choses arriveront, &
quel signe il y aura de votre
avenement & de la fin du
monde? Et Jesus leur répon-
dit, prenez garde que quel-
qu'un ne vous seduise: par-
ce que plusieurs viendront
sous mon nom disant: Je
suis le Christ, & ils en se-
duiront plusieurs. Vous en-
tendrez aussi parler de guer-
res & de bruits de guerre:
mais gardez-vous bien de
vous troubler; car il faut que
ces choses arrivent, mais ce
ne sera pas encore la fin. Car
on verra se soulever peuple
contre peuple, & royaume
contre royaume; & il y au-
ra des pestes, des famines,
& des tremblemens de terre
en divers lieux. Et toutes
ces choses ne sont que le
commencement des dou-
leurs.

IN illo tempore,
Accesserunt ad Je-
sum discipuli secreto,
dicentes: Dic no-
bis, quando hæc erunt?
& quod signum adven-
tus tui, & consum-
mationis sæculi? Et
respondens Jesus, di-
xit eis: Videte ne
quis vos seducat. Mul-
ti enim venient in
nomine meo, dicentes:
Ego sum Christus:
& multos seducent.
Audituri enim estis
prælia, & opiniones
præliorum. Videte ne
turbemini. Oportet
enim hæc fieri, sed
nondum est finis. Con-
surget enim gens in
gentem, & regnum
in regnum, & erunt
pestilentiae, & fames,
& terræ motus per
loca. Hæc autem om-
nia initia sunt dolo-
rum.

Offertoire.

P Opulum humilem
salvum facies, Do-
mine, & oculos super-
borum humiliabis: quo-
niam quis Deus, præ-
ter te, Domine?

S Eigneur, vous sauve-
rez le peuple qui est
humble; & vous humilie-
rez les yeux des superbes:
car quel autre Dieu y a-t-il
que le Seigneur?

Ps. 17.

Secrette.

S Acrificium, Do-
mine, quod im-
molamus, intende pla-
catus; ut ab omni nos
eruat bellorum nequi-
tia, & in tue prote-
ctionis securitate con-
stituat; Per Domi-
num.

S Eigneur, recevez fa-
vorablement le sacri-
fice que nous vous of-
frons, afin que nous
soions delivrez de tous
les maux de la guerre;
& que nous soions en
assurance sous votre pro-
tection; Par.

Communion.

I Nclina aurem
tuam, accelera
ut eripias nos.

R Endez votre oreille at-
tentive à nos prieres, Ps. 30.
hâtez-vous de nous delivrer.

Post-Communion.

D Eus regnorum
omnium, re-
gumque Dominator,
qui nos & percu-
tiendo sanas, & ignos-
cendo conservas: præ-
tende nobis miseri-
cordiam tuam: ut
tranquillitate pacis,
tua potestate servata,
ad remedia correctionis
utamur; Per Do-
minum.

O Dieu qui êtes le maître
& le Seigneur souve-
rain de tous les Roiaumes
& de tous les Rois; qui nous
frappez pour nous guerir,
& qui nous pardonnez pour
nous conserver, répandez
sur nous votre misericorde,
afin que la tranquillité de la
paix que vous nous rendrez
par votre puissance, nous
serve de remede pour nous
corriger; Par.

EXPLICATION DE L'ÉPÎTRE.

Jer. 42. **T**ous les Officiers de guerre vinrent trouver le Prophete Jeremie. Ce fut à l'occasion du meurtre de Godolias que Nabuzardan General de l'armée de Nabuchodonosor avoit établi pour gouverner ceux du peuple Juif qu'il n'emmeneroit point captifs à Babylone. Ismaël de la race Roiale de David se flâtant peut-être de pouvoir monter sur le trône de ses Ancestres, par une perfidie dont on ne peut guere s'imaginer de plus horrible, yint chez Godolias dans le dessein de l'assassiner. Il feint d'être son ami; & tout prêt de lui plonger l'épée dans le sein, il s'affit à table avec lui. Il s'éleve tout d'un coup contre son hôte; & par une cruauté vraiment barbare, il n'épargne aucun de ceux qui étoient presens. Tout le peuple depuis le plus grand jusqu'au plus petit avec les Officiers de guerre apprehendant les Chaldéens sortirent de Juda & s'en allerent en Egypte. Ils voulurent néanmoins consulter auparavant Jeremie sur ce dessein: & ils vinrent tous ensemble le supplier d'offrir sa priere à Dieu pour eux, *Priez le Seigneur votre Dieu pour nous*, afin qu'ils connussent sa volonté sur ce sujet.

4. Rois 25. Ce Prophete leur dit : *Voici ce que dit le Seigneur le Dieu d'Israël, auquel vous avez voulu que je m'adressasse pour presenter vos prieres devant sa face.* Dieu voioit que ce peuple ne le consultoit pas dans un desir sincere de faire sa volonté; & il ne laisse pas cependant de la lui faire connoître, pour lui donner lieu de se connoître lui-même par cette opposition secret-

te de sa volonté à celle de Dieu. C'étoit une grace particuliere qu'il faisoit à ce peuple. Car il arrive quelque-fois, comme l'Ecriture en fournit divers exemples, qu'en usant de dissimulation à l'égard de Dieu, & lui demandant à connoître sa volonté, lors qu'on a de l'éloignement de la suivre, il use aussi envers nous d'une espee de dissimulation, si l'on peut parler ainsi, en permettant que nous nous seduisions nous-mêmes par l'apparence de la verité.

Si vous demeurez en repos dans cette terre, je vous édifierai, &c. La réponse du Prophete ne pouvoit pas être plus avantageuse à ce peuple. Il ne voioit point d'autre parti à prendre pour sa sureté que de s'enfuir dans une terre étrangere en abandonnant sa chere patrie; & Dieu dit qu'il n'a qu'à y rester, & qu'il l'y rendra heureux.

Il pouvoit peut-être venir dans l'esprit de ce peuple, que ce bonheur qu'on leur promettoit ne seroit que pour peu de tems, & que la justice de Dieu qu'ils avoient offensée ne differroit pas toujours le châtiment qu'ils avoient mérité. Non, dit le Seigneur : *Car je suis déjà appaisé par le mal que je vous ai fait.*

Il les rassure encore contre le Roi de Babilone qu'ils avoient irrité. *Ne craignez point le Roi de Babilone qui vous fait trembler. Ne le craignez point, dit le Seigneur, parce que je suis avec vous pour vous sauver & pour vous tirer d'entre ses mains.*

Pour comble de faveur, il fait connoître à ce peuple les vues de bonté & de misericorde qu'il a sur lui, en ajoutant : *Je répandrai sur vous mes misericordes, & j'aurai compassion de vous, & je vous ferai demeurer en paix dans*

*vo*tre pais , dit le Seigneur Tout-puissant , & qui par consequent peut faire tout ce qu'il voustémoigne ici de vouloir.

Ce peuple qui n'étoit ni simple ni droit devant Dieu , n'ajouta point de foi à ces promesses si magnifiques , & tomba dans tous les maux que le Prophete lui avoit prédits , s'il refusoit de s'appuier sur sa parole.

Nous croions avoir grand sujet de blâmer ce peuple , de ne s'être point confié à cette assurance que Dieu lui donnoit , d'être avec lui pour le delivrer de ce Roi de Babilone ; & il est en effet très blamable. Mais peut-être que nous nous flâtons secrettement de cette pensée , que si le Seigneur nous donnoit la même assurance du côté des ennemis de notre salut , nous lui serions plus fideles que ces anciens Juifs. Ce qu'il y a de vrai dans cette pensée est que les promesses & l'assurance du Seigneur à cet égard ne sont pas moins fortes. Car outre que tout ce qu'il a promis au peuple Juif par rapport à leurs ennemis visibles , a été promis au peuple chrétien par rapport à leurs ennemis invisibles ; les secours de sa grace sont bien plus frequens , & plus abondans dans la loi nouvelle que dans la loi ancienne.

C'est donc à nous à voir si nous lui sommes plus fideles , si nous ne manquons point à lui rendre la gloire qui lui est due comme au Tout-puissant , si nous avons une confiance & plus humble & plus ferme en son secours. Peut être serons nous obligez de reconnoître , que si nous avions vécu du tems des Juifs , nous aurions été aussi infideles qu'eux ; puis que dans le tems de la nouvelle alliance où le Fils de Dieu est venu demeurer avec nous ,

nous manquons de foi tous les jours, & nous agissons comme s'il ne nous avoit pas assuré d'être présent avec nous par les miracles intérieurs de sa grace, comme il étoit présent aux Juifs par les miracles extérieurs de sa providence.

Mais la réflexion que l'Eglise veut que nous fassions particulièrement sur cette Epître en ce tems de guerre, c'est que quand même nous aurions offensé la justice divine & la justice humaine, comme les Juifs avoient irrité l'une & l'autre par leurs pechez & par le meurtre qu'un d'entre eux avoit commis en la personne de Godolias ; quand même le fleau de la guerre seroit pendant sur nos têtes & que nous ne verrions point de moyens humains pour l'éviter ; sans pour cela nous laisser abattre, nous devons avoir recours à la miséricorde de Dieu, mais avec un cœur plus sincère & plus soumis que ces Juifs, qui aiant obligé Jeremie de prier pour eux, & de leur dire ce que Dieu lui auroit inspiré ; & demeurant sourds cependant à la volonté & à la voix du Seigneur après qu'ils l'eurent connue, moururent par l'épée, par la famine, & par la peste dans le lieu même où ils voulurent se retirer pour se mettre à couvert de la guerre.

NE permettez pas, mon Dieu, que ceux qui vous prient en ce tems de guerre, se trompent ainsi eux-mêmes, en cherchant dans leurs prieres quelque autre chose que vous. Eloignez de vos serviteurs cette seduction secrète d'un orgueil caché, qui substitue à la vûe simple de vous obéir & de vous plaire, d'autres vûes humaines & interressées. Faites, Sei-

gneur , que l'exemple de ces hypocrites qui vous prioient des lèvres , & dont le cœur étoit éloigné de vous , nous inspire de l'horreur d'un esprit de déguisement & d'un cœur double ; & que la chute si déplorable de ceux que la captivité de leurs freres ne put rendre sages , serve au moins à nous affermir dans l'humble confiance que nous vous devons , par la vue des grands malheurs qu'ils s'attirerent par leur endurcissement. Inspirez-nous , Seigneur , l'obéissance que vous voulez que nous vous rendions pour éviter les malheurs de cette présente guerre , ou pour vous porter à nous les rendre salutaires.

EXPLICATION DE L'EVANGILE.

Jesus étant assis sur la montagne des Oliviers , ses Disciples le vinrent trouver en particulier. Ce qui est rapporté en cet Evangile arriva le second jour après l'entrée triomphante du Fils de Dieu dans Jerusalem , & trois jours avant sa mort. Un soir qu'il se retiroit à Bethanie , selon sa coutume , ses Disciples s'entrenoient de la grandeur & de la beauté du temple de Jerusalem , & un d'eux dit à J. C. Maître , regardez quelles pierres & quels bâtimens. Mais il leur répondit qu'il viendrait un tems auquel tout ce grand edifice seroit tellement détruit , qu'il n'y demeureroit pas pierre sur pierre. S'étant assis sur la montagne des Oliviers , qui étoit entre Jerusalem & Bethanie , ses Disciples se voyant seuls avec lui prirent cette occasion pour lui demander quand arriveroit la ruine qu'il venoit de prédire , & quels seroient

les signes de son second avènement , & de la fin du monde ; joignant ensemble ces trois choses , peut être parce qu'ils croioient qu'elles arriveroient en même tems. Nous apprenons de S. Marc , que ceux qui parlant pour les autres firent la question à J. C. furent Pierre , Jaque , Jean , & André. Il répondit à toutes ces questions , & il commença par ce qui devoit précéder la ruine de Jerusalem.

Prenez garde que personne ne vous seduise , parce que plusieurs viendront sous mon nom , disant , Je suis le Christ. La destruction du Temple & de la ville de Jerusalem dont ils vouloient être instruits , devoit être précédée de plusieurs événements , où ils devoient avoir part eux mêmes , & sur lesquels il étoit bon qu'ils fussent prévenus & avertis. Le premier étoit qu'il s'éleveroit de faux Christs ; & J. C. ajoute que le tems auquel ils paroîtroient étoit proche. Comme les Juifs attendoient le liberateur sous le nom de Christ ou de Messie , tous ceux qui leur faisoient espérer faussement de grands prodiges pour leur délivrance , étoient autant de faux Christs. Or il en parut plusieurs de la sorte avant la ruine de Jerusalem , selon le témoignage de Joseph. Car vers l'an 46. de J. C. & treize ans après cette prédiction , un nommé Theudas persuada à une grande multitude de peuple de prendre tout leur bien , & de le suivre comme un Prophete , leur ayant fait croire qu'il arrêteroit d'une seule parole le cours du Jourdain , pour le leur faire passer à pié sec. Tadas Gouverneur de la Judée fit couper la tête à cet imposteur. Felix autre Gouverneur de la Judée , vers l'an 55. fit prendre & mourir plusieurs enchanteurs qui trompoient le peu-

ple, & le menoient dans les solitudes, en lui promettant de lui faire voir des signes & des prodiges. Il vint au même tems un homme d'Egipte à Jerufalem, qui affembla quarante mille hommes, & les mena sur la montagne des Oliviers, leur ayant persuadé qu'aussi-tôt qu'il auroit proferé certaines paroles ils verroient tomber les murs de Jerufalem, sans qu'il, fût plus besoin de portes pour y entrer. Felix envoya sur eux des gens de guerre, & il y en eut quatre cens de tuez, & deux cens de pris; mais le seducteur se sauva; & trois ans après le Tribun Lyfias demanda à S. Paul s'il n'étoit pas cet Egyptien. Enfin l'an de J. C. 60. sous Felfus fuccesseur de Felix, un autre imposteur qui faisoit profession de magie, mena quantité de gens avec lui dans le desert, en leur promettant de les delivrer de toutes sortes de maux. On peut ajouter à tous ces seducteurs Simon le Magicien, qui se faisoit appeller la grande vertu de Dieu.

Vous entendrez parler de guerre, mais gardez-vous bien de vous troubler; car il faut que cela arrive. Voici une seconde prédiction. La destruction du peuple Juif devoit être précédée de plusieurs soulevemens & seditions, & de guerres civiles en diverses Provinces de la Judée, comme J. C. le va expliquer lui-même en détail: mais il ne veut pas que les Apôtres & les Fideles se troublent au bruit de ces guerres; parce, dit-il, qu'il faut que cela arrive. Dieu a ordonné tous ces maux pour punir les crimes de son peuple; & les serviteurs de Dieu ne se doivent pas troubler de ce qui arrive par son ordre. Ils doivent au contraire s'y soumettre, & adorer avec un humble respect les ar-

rêts équitables de sa divine justice, en ne laissant pas d'implorer sa miséricorde, & demeurant fermes cependant en l'observation de sa loi.

S. Augustin dans sa lettre à Hesichius examine si les guerres dont il est parlé dans notre Evangile, sont un signe de la fin du monde. Quant aux guerres, dit-il, en quel tems est ce que le monde n'en a point été desolé tantôt d'un côté, tantôt d'un autre? Et pour ne pas remonter plus haut que le regne de l'Empereur Galien, quel ravage ne firent point les Barbares sous cet Empereur dans la plupart des Provinces de l'Empire? Or comme cela n'est arrivé que long-tems depuis l'Ascension de J. C. combien y avoit il alors de nos freres qui pouvoient croire que le monde étoit proche de sa fin? Nous ne voions donc pas plus clair sur ce que ce doit être que ces guerres qui arriveront quand le monde sera effectivement proche de sa fin, que sur tous les autres signes. En effet qui sçait si ce qui a été prédit à cet égard ne se doit point entendre des guerres qui s'élèvent contre l'Eglise, plutôt que de celles d'une nation contre une autre? Car il n'y a proprement que deux peuples, & deux royaumes; celui de J. C. & celui du diable; & c'est peut être de ceux-là qu'il est dit, *qu'on verra des soulèvemens de peuple contre peuple, & de royaume contre royaume.*

Ces paroles néanmoins s'entendent ordinairement plus à la lettre, de province contre province; car le mot de Roi, selon le langage de l'Ecriture, signifie quelque-fois un Gouverneur; & celui de royaume un gouvernement. Dès l'année d'après cette prédiction, l'armée d'He-

L'année d'après cette prédiction, l'armée d'He-

rode fut défaite par les Arabes , & les Juifs même regarderent cette défaite comme une punition de Dieu , à cause de la mort de S. Jean Batiste à qui ce Roi avoit fait trancher la tête. L'an de J. C. 38. il s'éleva une violente persécution contre les Juifs d'Alexandrie, dont les uns furent déchirez en pieces, & les autres fouettez & attachez en Croix. L'an 48. à la Fête de Pâque, l'action insolente d'un soldat Romain aiant émû le peuple de Jerusalem, cette émotion fut suivie de la mort de plus de vingt mille Juifs. L'an 52. en un differend qui arriva entre les Juifs de Galilée & les Samaritains, plusieurs Juifs furent tuez : ceux de Jerusalem voulant les venger prirent avec eux un Chef de voleurs pour ravager la Samarie. Le Gouverneur marcha contre eux, & en tua plusieurs, & en fit encore davantage de prisonniers, dont quelques-uns furent crucifiez ; & depuis ce tems, dit Joseph, on vit la Judée toute remplie de voleurs. Il parle encore de plusieurs assassins, qui aux Fêtes solennelles se mêlant dans la presse poignardoient le monde à Jerusalem, & de plusieurs voleurs joints à des Magiciens, qui voulant forcer le peuple à secouer le joug des Romains, se répandirent dans le pais, portant par tout le fer & le feu, & remplissant tout de desolation & de trouble. Une contestation émue à Cesarée entre les Juifs & les Siriens, y causa la mort d'un grand nombre de personnes. Enfin l'an 66. les violences de Florus que Neron avoit envoyé pour gouverner la Judée, obligerent les Juifs de prendre les armes contre les Romains, & furent cause de cette guerre sanglante, où il perit plus de treize cens mille Juifs, & qui fi-

nit par la destruction de Jerufalem.

Il y aura des pestes & des famines, & des tremblemens de terre en divers lieux. Il est parlé dans les Actes des Apôtres d'une grande famine qui arriva sous l'Empereur Claude, l'an de J. C. 40. Elle fut prédite à Antioche par le Prophete Agabus, & les chrétiens de cette ville envoierent chacun selon leur pouvoir des Aumônes à ceux de Judée, par S. Paul, & S. Barnabé. Les histoires parlent de plusieurs tremblemens de terre qui arriverent en divers lieux sous les Regnes de Claude & de Neron, depuis cette prédiction de J. C. jusqu'à la ruine de Jerufalem.

On lit dans S. Luc : Il y aura en divers lieux de grands tremblemens de terre, des pestes, & des famines, il paroîtra dans le ciel des choses épouvantables, & il y aura des signes extraordinaires. Joseph rapporte plusieurs de ces signes qui précéderent la destruction des Juifs. Une comete qui avoit la figure d'une épée, parut sur Jerufalem durant une année entiere. Un huitième jour d'Avril avant le commencement de la guerre on vit sur les trois heures après minuit, pendant une demie heure à l'entour de l'Autel & du Temple, une si grande lumiere qu'on auroit crû qu'il étoit jour. Il étoit alors la Fête de Pâque; & une Vache qu'on menoit pour être sacrifiée, fit un agneau. Une porte du Temple qui étoit d'airain, & si pesante que deux hommes pouvoient à peine la pousser, s'ouvrit d'elle-même à minuit, quoi qu'elle fût fermée avec de grosses ferrures & des barres de fer. Un des jours du mois suivant, avant le lever du soleil, on apperçut en l'air des chariots pleins de gens armez tra-

verser les nuées , & se répandre à l'entour des villes comme pour les enfermer. La nuit de la Pentecôte les Sacrificateurs étant entrez selon la coutume dans le Temple interieur , entendirent une voix qui crioit , Sortons d'ici. Quatre ans avant la guerre , un homme du peuple nommé Jesus , se mit à crier tout d'un coup dans Jerusalem : Voix contre Jerusalem & contre le Temple ; & continua pendant sept ans à crier la même chose. On le fouetta cruellement pour le faire taire ; mais lui sans dire une seule parole pour se défendre ou pour se plaindre , repetoit sans cesse ces mots : Malheur sur Jerusalem.

C'est ainsi que Dieu voulut que le jugement qu'il devoit exercer contre les Juifs , étant la figure du jugement dernier , fût precedé comme celui-ci le doit être , par des signes épouvantables ; & que les histoires des Païens & des Juifs , les ennemis de la Religion chrétienne , rendant témoignage à la verité de la prédiction de J. C. touchant la ruine de Jerusalem , nous confirment dans la foi des autres prédictions qu'il a faites. Car il a prédit des choses qui devoient arriver bien-tôt , afin que ceux qui viendroient après l'accomplissement de ces choses fussent assurez de celles qu'il a prédit devoir arriver dans la suite des tems , & à la fin du monde.

Et tout cela ne sera que le commencement des douleurs : Selon la force du mot grec , Ce ne seront que les premieres douleurs qui precedent celles de l'enfantement. Il avoit dit auparavant , *Ce ne sera pas encore la fin ;* c'est à dire , ce n'est pas encore tout ce qui doit arriver au peuple Juif. Toutes ces guerres , se-

ditions, famines, tremblemens de terre, & généralement tous ces malheurs dont je viens de parler, ne sont presque rien en comparaison de ceux qu'ils doivent souffrir dans la guerre, où leur Temple, leur Ville, leur País doivent être détruits. Quiconque voudra lire dans Joseph l'histoire de cette guerre, y verra bien clairement la vérité de ces paroles de J. C. *Tout cela ne sera que le commencement des douleurs.*

Si les Apôtres avoient besoin d'être prevenus contre les imposteurs qui devoient paroître, afin de ne se pas laisser séduire par eux; & d'être avertis des soulevemens, guerres, & famines qui devoient arriver, afin de n'être pas troublez, & de ne pas abandonner le ministère qui leur avoit été confié : à plus forte raison en avons-nous besoin, nous qui bien plus qu'eux sommes dans ces tems malheureux, où l'iniquité est accruë, & la charité refroidie. Car que voions-nous aujourd'hui que des fideles qui se haïssent & se trahissent les uns les autres? La vérité trouve des ennemis parmi les chrétiens mêmes qui font profession de la suivre. Il y a tous les jours des combats à livrer & à soutenir pour elle, soit pour la défendre contre ceux qui l'attaquent, soit pour ne la pas abandonner, lors qu'on ne la peut soutenir sans s'attirer quelque disgrâce. S'il arrive des guerres, des pestes & des famines, nous nous troublons, & nous demandons la fin de ces maux; mais nous ne changeons point de vie. Il s'élève dans le sein de l'Eglise même, des faux Prophetes qui en séduisent plusieurs, en voulant allier les maximes du monde avec celles de l'Eglise; & le torrent de

la coutume & de l'exemple, entraîne une infinité de ces chrétiens froids qui n'ont que le nom de chrétien, mais qui n'en ont point la vertu. Nous trouvant donc dans les mêmes dangers que J. C. prédisoit aux Apôtres, & même en de plus grands, parce que nous sommes plus foibles, appliquons nous les avertissemens qu'il leur donne, & tâchons de nous enraciner & fonder avec eux dans la charité pour les imiter dans leur patience & dans leur persévérance.

Donnez nous, Seigneur; cette charité que l'iniquité ne peut refroidir, que les fleuves ne peuvent étouffer, que les adversitez ne peuvent vaincre: cette charité qui produit elle même le repos & la tranquillité de l'esprit & du cœur, au milieu des troubles & des agitations de la guerre, & qui tourne en bien & à salut tous les maux qu'elle fait souffrir.

M E S S E V O T I V E

P O U R

L A P A I X.

Lettr. **C**'Est quelque chose de fort grand & de fort
 229. glorieux, dit S. Augustin, que de faire la guerre, quand on la fait avec valeur, &, ce qui est encore plus estimable, quand on y garde les loix de la fidélité que l'on doit aux ennemis même. Car c'est au prix des travaux & des perils à quoi les guerriers s'exposent que Dieu nous fait la grace de voir nos ennemis abbattus, & la paix établie dans nos Provin-

ces, & dans toute la Republique. Mais il est encore plus glorieux de donner la mort à la guerre même par la force de la parole, qu'aux hommes par le fer : & la paix où l'on arrive par des voies toutes pacifiques est bien plus estimable que celle à quoi l'on ne parvient que par la force des armes. Ceux mêmes qui font la guerre ne cherchent que la paix, s'ils sont gens de bien, mais ils n'y arrivent que par le sang & le carnage. C'est pourquoi il estime le Comte Darius bien plus heureux de ce qu'il étoit envoié pour faire la paix sans qu'il en coûtât de sang à personne. La fonction des autres, lui dit S. Augustin, est une fâcheuse nécessité, & la vôtre un tres-grand bonheur. Réjouissez vous en donc, ajoute-t-il, mon tres-cher Fils, & tres-Illustre Seigneur, & jouissez-en en celui qui vous a fait la grace d'être ce que vous êtes, & de vous trouver chargé d'une si heureuse commission. Qu'il lui plaise de confirmer le bien qu'il nous fait par vous.

Que si S. Augustin parloit ainsi d'une simple commission de traiter de la paix, quel devoit être son sentiment à l'égard de la paix même ? Et combien la jugeoit-il preferable à la guerre, même la plus juste & la plus éloignée des desordres qui l'accompagnent ordinairement ? Cependant nous ne la devons regarder que comme un bien de la seconde classe, compris dans l'Oraison Dominicale sous le pain de chaque jour ; ou comme la cessation d'un mal dont Dieu châtie nos pechez, & qui a rapport à ce mal dont nous desirons, dans la même Oraison, d'être délivrez.

La Paix ainsi considérée ne peut être demandée à Dieu qu'avec la même disposition

discernement

envers sa volonté, que nous lui demandons les autres biens temporels, ou la cessation des maux dont il nous afflige en ce monde. C'est-à-dire, qu'en lui demandant la paix, s'il diffère de nous exaucer, nous devons être contents & soumis à sa volonté, persuadez qu'avec sa grace nous ferons notre salut dans le trouble & l'agitation de la guerre, aussi-bien que dans la douceur & la tranquillité de la paix.

Que si l'on considère la guerre (& c'est ainsi qu'on la doit considérer aujourd'hui) comme une source ou une occasion presque inevitable d'une infinité de crimes & de desordres, qui se commettent dedans & dehors les armées; comme le relâchement & la ruine même de la discipline Ecclesiastique & Monastique: demandant la paix dans cette supposition, nous demandons que le Nom de Dieu soit sanctifié, que son Regne arrive, que sa volonté soit faite.

Et à cet égard nous ne devons être ni indifférens, ni contents, jusqu'à ce que Dieu nous ait exaucés & qu'il ait fait cesser par la Paix, les pechez qui sont causés par la guerre. Et c'est principalement dans cette vue que S. Augustin dit qu'il est du devoir des Rois qui sont chrétiens, de conserver en paix pendant leurs regnes, l'Eglise leur Mere de laquelle ils sont nez spirituellement.

Mais il seroit également dangereux d'abuser de la paix pour mener une vie licencieuse, comme on fait souvent. Ce n'est pas ce que nous devons nous proposer, lors que nous demandons la paix. Elle nous seroit plus dangereuse que la guerre, si nous ne la regardions comme un moien de mener une vie paisible

Sur S.
Jean

contention

& tranquille dans toute sorte de piété & d'honnêteté. C'est ce que l'Apôtre nous ordonne de demander. Car à moins que d'avoir le cœur plein de charité & de piété, la paix & l'exemption des maux que cause la guerre n'est qu'une source de perdition, & ne sert que d'instrument ou d'aiguillon à la cupidité. Si nous souhaitons donc de mener une vie paisible & tranquille, ce ne doit être que pour avoir moyen de pratiquer la piété & la charité.

Mais qu'est-ce encore que cette paix, Seigneur, qu'une consolation dans notre misère, plutôt qu'une joie de félicité. Nous vous la demandons cependant, en attendant celle qui ne finit point avec le tems, puis qu'elle-même fera la fin de toutes nos bonnes intentions & de toutes nos actions saintes. C'est-là cette paix, ô mon Dieu, dont l'espérance nous console dans toutes nos tribulations; c'est elle qui nous en délivre, & c'est elle qui nous les fait supporter avec courage, afin de regner un jour avec vous dans cette même paix sans aucune tribulation.

A LA MESSE. *Introit.*

D*A pacem, Domine, sustinentibus te, ut Propheta tui fideles inveniantur: exaudi preces servi tui, & plebis tue Israël Ps. Letatus sum in his quæ dicta sunt mihi: In domum Do-*

S*Eigneur, donnez la paix à ceux qui vous ont attendu long-tems, afin que vos Prophetes soient trouvez fideles; exaucez les prieres de votre serviteur, & de votre peuple d'Israël. Ps. Je me suis réjoui à cause de ce qui m'a été dit: que nous*

Eccli.

36.

Ps. 121

irons en la maison du Seigneur. V. Gloire.

mini ibimus V. Gloria Patri.

Collecte

O Dieu auteur des saints desirs, des justes desseins, & des bonnes actions; donnez à vos serviteurs cette paix que le monde ne peut donner; afin qu'ayant nos cœurs attachez à garder vos commandemens, & libres de la crainte de nos ennemis, nous jouissions sous votre protection d'une heureuse tranquillité; Par.

Deus, à quo sancta desideria, recta consilia, & iusta sunt opera; da servis tuis illam, quam mundus dare non potest, pacem; ut & corda nostra mandatis tuis dedita, & hostium sublata formidine, tempora sint tua protectione tranquilla; Per Dominum.

E P Î T R E.

Leçon tirée du Livre des Machabées.

Lectio libri Machabæorum.

2. Mach. **L**Es Juifs qui sont dans Jerusalem & dans le pais de Judée, aux Juifs leurs freres qui demeurent en Egypte, salut & une heureuse paix. Que Dieu vous comble de biens. Qu'il se souvienne de l'alliance qu'il a faite avec Abraham, Isaac & Jacob ses fideles serviteurs. Qu'il vous donne à tous un cœur, afin que vous l'adoriez, & que vous accomplissiez sa volonté avec un cœur vraiment

Fratribus, qui sunt per Ægyptum, Judæis, salutem dicunt fratres, qui sunt in Ierosolymis, Judæi, & qui in regione Judææ, & pacem bonam. Benefaciat vobis Deus; & meminerit testamenti sui, quod locutus est ad Abraham, & Isaac, & Jacob, servorum suorum fidelium; & det vobis cor omnibus, ut colatis eum, & faciatis ejus voluntatem, corde magno

*gno, & animo volenti. grand & un esprit plein
Adaperiat cor vestrum d'ardeur. Qu'il ouvre
in lege sua, & in præ- votre cœur à sa loi & à
ceptis suis, & faciat ses preceptes, & qu'il
pacem. Exaudiat ora- vous donne la paix. Qu'il
tiones vestras, & recon- exauce vos prieres, qu'il
cilietur vobis, nec vos se reconcilie avec vous,
deserat in tempore ma- & qu'il ne vous aban-
lo, Dominus Deus donne point dans le tems
noster. mauvais.*

Graduel.

Rogate quæ ad
pacem sunt, Je-
rusalem : & abun-
dantia diligentibus te.
V. Fiat pax in vir-
tute tua, & abun-
dantia in turribus
tuis.

DEmandez à Dieu tout *Ps. 121.*
ce qui peut contri-
buer à la paix de Jerusalem :
& que ceux qui l'aiment,
ô Ville sainte, soient dans
l'abondance. V. Que la paix
soit dans ta force, & l'abon-
dance dans tes tours.

Alleluia, alleluia. V.
Lauda Jerusalem Do-
minum : lauda Deum
tuum Sion. Alleluia.

Louez Dieu, louez
Dieu. V. Jerusalem loue *Ps. 147.*
le Seigneur : Sion loue
ton Dieu. Louez Dieu.

*Après la Septuagesime on omet l'Alleluia,
& le verset qui le suit, & on dit :*

Trait.

Notus in Judea
Deus, in Is-
raël magnum nomen
ejus. V. Et factus
est in pace locus ejus,
& habitatio ejus in
Sion. V. Ibi confre-
git potentias arcuum,
scutum, gladium,
& bellum.

Messes Votiv.

C'Est dans la Judée que *Ps. 75.*
Dieu est connu ; c'est
dans Israël qu'éclate la
grandeur de son nom. V. Il a
choisi la ville de paix pour
son lieu, & Sion pour sa de-
meure. V. C'est là qu'il a
brisé toute la force des arcs,
les boucliers & les épées, &
qu'il a éteint la guerre.

R

Au tems Pascal au lieu du Graduel, on dit :

Louez Dieu, louez Dieu. *Alleluia, alleluia.*

Ps. 147. V. Jerusalem loue le Seigneur, Sion loue ton Dieu. Louez Dieu. C'est lui qui a établi la Paix jusqu'aux confins de tes Etats, & qui te rassasie du meilleur froment. Louez Dieu.

V. Lauda Jerusalem Dominum : lauda Deum tuum Sion. *Alleluia. V.* Qui posuit fines tuos pacem : & adipe frumenti satiat te. *Alleluia.*

EVANGILE.

La suite du saint Evangile selon S. Jean.

Sequentia sancti Evangelii secundum Joannem.

S. Jean. 20. **E**N ce tems-là, sur le soir du même jour, qui étoit le premier de la semaine, les portes du lieu où les Disciples étoient assembles de peur des Juifs étant fermées, Jesus vint & se tint au milieu d'eux, & leur dit : La paix soit avec vous. Ce qu'ayant dit, il leur montra ses mains & son côté. Les Disciples se réjouirent de voir le Seigneur. Il leur dit une seconde fois : La paix soit avec vous. Comme mon Pere m'a envoyé je vous envoie aussi de même. Aiant dit ces mots, il souffla sur eux, & leur dit : Recevez le saint Esprit. Les pechez seront remis à ceux à qui vous les re-

IN illo tempore, Cum sero esset die illo, una sabbatorum, & fores essent clausæ, ubi erant discipuli congregati propter metum Judeorum : venit Jesus, & stetit in medio, & dixit eis : Pax vobis. Et cum hoc dixisset, ostendit eis manus, & latus. Gavisi sunt ergo discipuli viso Domino. Dixit ergo eis iterum : Pax vobis. Sicut misit me Pater, & ego mitto vos. Hæc cum dixisset, insufflavit, & dixit eis : Accipite Spiritum sanctum : quorum remiseritis peccata, remittuntur

eis , & quorum re- mettrez , & ils seront re-
tinueritis , retenta tenus à qui vous les re-
sunt. tiendrez.

Offertoire.

L *Audate Domi-*
num, quia beni-
gnus est, psallite no-
mini ejus, quoniam
suavis est: omnia quæ-
cumque voluit, fecit
in cælo & in terra.

L Ouez le Seigneur, par- *Psf. 134.*
ce que le Seigneur est
bon: chantez à la gloire de
son Nom, parce qu'il est
plein de douceur. Il a fait
tout ce qu'il a voulu dans
le ciel & dans la terre.

Secrette.

D *Eus, qui cre-*
dentes in te po-
pulos nullis sinis con-
cuti terroribus; di-
gnare preces & ho-
stias dicatæ tibi ple-
bis suscipere; ut pax
à tua pietate conces-
sa, Christianorum fi-
nes ab omni hoste fa-
ciat esse securos;
Per Dominum no-
strum.

O Dieu qui ne permettez
pas, que les peuples qui
croient en vous, soient abba-
tus de trouble & de fraieur;
recevez, s'il vous plaît, les
prieres & les hosties du peu-
ple chrétien qui vous est
consacré, afin que lui aiant
donné la paix par votre bon-
té, vous le mettiez en seure-
té dans toute l'étendue de
son habitation contre les
attaques & les entreprises
de tous ses ennemis; Par.

Communion.

P *Acem relinquo vo-*
bis: pacem meam
do vobis, dicit Do-
minus.

J E vous laisse la paix,
je vous donne ma paix; *Jean 14.*
dit le Seigneur.

Post-Communion.

D *Eus auctor pa-*
cis & amator,
quem nosse, vive-
re; cui servire,

O Dieu qui donnez la
paix & qui l'aimez;
qui êtes la vie de ceux qui
vous connoissent, & qui

faites que l'on regne en vous *regnare est*, proté-
 servant, nous vous supplions *ge ab omnibus im-*
 très humblement de nous *pugnationibus suppli-*
 défendre contre les attaques *ces tuos ; ut qui in*
 de nos ennemis ; afin que la *defensione tua confi-*
 confiance que nous avons *dimus , nullius ho-*
 en votre protection nous *stilitatis arma timea-*
 mette à couvert de leurs *mus ; Per Domi-*
 armes, & nous empêche de *num , &c.*
 les craindre ; Par.

EXPLICATION DE L'ÉPÎTRE.

Cette Epître est tirée des livres des Machabées. On les appelle ainsi, à cause que Judas un des fils de Mathathias, & tres-zelé défenseur de la loi divine, avoit fait écrire dans ses étendarts ces paroles du Cantique de Moïse : *Qui d'entre les Dieux est semblable à vous, Seigneur ?* Le mot de *Machabées* étant composé, selon la coutume des Hebreux, des premières lettres Hebraïques de ces paroles. On voit dans ces livres comme les Machabées se défendirent durant les guerres qu'ils eurent à soutenir pour la Religion contre les Rois de Syrie qui avoient résolu de la détruire. Leur conduite ne respire que l'humilité, la confiance en Dieu, la défiance de ses propres forces, la nécessité & la force de la prière. Et si l'on ne peut espérer que l'on imite aujourd'hui leur exemple dans les guerres temporelles, les chrétiens peuvent & doivent l'imiter dans les guerres toutes spirituelles, où ils combattent, comme dit S. Paul, contre les puissances des tenebres. Cette histoire est comprise en deux

livres écrits par des auteurs differens; ce qui n'empêche pas qu'ils ne soient regardez de l'Eglise également comme Canoniques. Le second commence par ces paroles de notre Epître.

Les Juifs qui sont dans Jerusalem & dans le pais de Judée, aux Juifs leurs freres qui demeurent en Egypte, salut & une heureuse paix. Sous le regne de Ptolemée surnommé Soter, une grande multitude de Juifs avoit été enlevée & envoyée en Egypte. Plusieurs autres s'y étoient ensuite allé établir volontairement, attirés par la fertilité du pais, & par la bonté que Ptolemée témoignoit à ceux de leur nation. Ils se porterent à la fin à bâtir un Temple sur la forme de celui de Jerusalem sans se mettre en peine des défenses que le Seigneur en avoit faites. Ils s'imaginoient honorer Dieu dans ce Temple par les sacrifices qu'ils lui offroient comme au Seigneur Souverain : mais il ne pouvoit agréer des sacrifices qui étoient fondés sur une desobéissance si visible, & sur ce violement d'un point si essentiel de la Loi. Les Juifs de Jerusalem touchés de ce desordre de leurs freres d'Egypte, leur écrivirent dans le dessein de les porter doucement à reconnoître comment ils devoient honorer Dieu en obéissant parfaitement à ses volontez. Selon le stile des lettres qui est encore aujourd'hui assez commun, ils commencent par souhaiter à leurs freres *le salut & une heureuse paix*. Si l'on entend par là le salut éternel & la paix du ciel, ce sont des biens que nous devons rechercher pour eux-mêmes, puis que nous recherchons Dieu de cette maniere dont la jouissance fait ce salut & cette paix bienheureuse. Mais le

salut & la paix par où nous sommes délivrez seulement de quelques afflictions temporelles en ce monde, ne doivent être recherchez que par rapport à cette parfaite & éternelle délivrance de tous maux que nous ne trouvons qu'en Dieu. La charité veut, souhaite & procure ces biens au prochain, tant qu'elle peut, lors même qu'elle l'instruit & qu'elle le reprend.

Que Dieu vous comble de biens : par sa miséricorde, afin que ce soient de véritables biens qui operent le salut ou qui sont eux-mêmes le salut. Les biens qui n'ont point cet effet, Dieu les donne dans sa colere à ceux à qui il les donne.

Qu'il se souvienne de l'alliance qu'il a faite avec Abraham, Isaac & Jacob ses fidèles serviteurs. Les Juifs n'avoient rien de plus efficace pour porter Dieu à les traiter favorablement que l'alliance ou les promesses temporelles qu'il avoit faites à leurs ancêtres. Les chrétiens ont une alliance spirituelle, éternelle qu'il a faite avec eux en J. C. son Fils, & scellée de son sang ; ils ne sçauroient trop le prier de s'en souvenir, ni trop s'en souvenir eux mêmes pour exciter Dieu à leur accorder ses graces, qu'il n'accorde en effet qu'en considération, & par la vertu de cette alliance.

Qu'il vous donne à tous un cœur, afin que vous l'adoriez, & que vous accomplissiez sa volonté avec un cœur vraiment grand, & un esprit plein d'ardeur. Ces paroles appartiennent davantage à la nouvelle alliance qu'à l'ancienne. Les Juifs qui demeuroient en Egypte avoient sans doute un cœur : mais c'étoit un cœur humain, un cœur charnel, & conduit par l'erreur. Ils

ne pouvoient en cet état , ni adorer Dieu , ni l'aimer d'une maniere digne de lui. Il leur falloit donc un cœur grand, spirituel, plein d'ardeur & détrompé , pour accomplir sa volonté & l'adorer en esprit & en verité. Or c'est ce cœur , ce plus grand don que Dieu fasse aux hommes pour les rendre dignes de l'aimer , & d'être en même tems aimez de lui , que les Juifs de Jerufalem fouhaitoient à leurs freres d'Egypte.

Qu'il ouvre votre cœur à fa loi & à fes preceptes, & qu'il vous donne la paix. Dieu feul a la clef du cœur & la puiffance de l'ouvrir. Il l'ouvre à fa Loi , quand il y fait entrer fon amour qui accomplit la Loi , & y établit une paix folide en triomphant de l'orgueil & des paffions qui font à l'esprit une guerre irreconciliable.

Qu'il exauce vos prieres, qu'il fe reconcilie avec vous, & qu'il ne vous abandonne point dans le tems mauvais. Dieu n'exauçoit point les prieres des Juifs de l'Egypte , parce qu'elles y étoient offertes dans un Temple bâti contre fa défenfe. Ils avoient befoin que Dieu fe reconciliât avec eux, parce qu'ils l'avoient irrité par leur defobéiffance. Et enfin ils avoient fujet d'apprehender que dans le tems que les guerres, les tentations , ou quelques autres afflictions rendent mauvais, Dieu ne les abandonnât comme des étrangers exclus de fes bonnes graces pour leurs pechez. Les Juifs de Jerufalem qui avoient pour leurs freres de l'Egypte le cœur plein de charité , faisoient pour eux des vœux qui tendoient à leur ouvrir les yeux & à leur faire voir le mauvais état où ils fe trouvoient, afin qu'ils travaillaient à en fortir au plutôt. Car qu'est ce qu'un peuple dont

Dieu n'exauce point les prieres, qui est en inimitié avec lui, & qui en est abandonné dans le tems mauvais ? La foi ne nous peut rien représenter de plus malheureux en cette vie, quand même il seroit autant heureux qu'on peut l'être sur la terre. Mais l'état de ce peuple étoit peut-être encore moins désagréable aux yeux de Dieu que l'état de toute ame qui d'un cœur plein de l'amour du monde croit offrir à Dieu des prieres. Un tel cœur est un temple bâti contre ses preceptes. Il ne reçoit ni les Prieres ni les Sacrifices que l'on y offre. Cependant combien y en a-t-il de ces ames possédées de l'esprit du monde, qui se font une loi de suivre ses maximes, ennemies par conséquent de Dieu, & en danger d'être abandonnées pour toujours dans le tems mauvais ! Les Juifs voioient quelques uns de leurs freres en Egypte dans ce danger. Ils en sont touchez de compassion, & font tout ce qu'ils peuvent pour les en retirer. Nous sçavons une infinité de chrétiens, qui ne sont pas moins nos freres, dans un état peut-être encore plus dangereux que celui de ces Juifs d'Egypte, & nous avons si peu de charité, que nous n'y pensons seulement pas. Pressez, accablez par des miseres & des afflictions temporelles, nous demandons la paix qui nous en delivre ; & nous ne songeons point à demander cette paix du cœur qui reprime les passions, & éloigne la guerre que le peché fait à Dieu, parce que nous ne sommes point assez frappez des maux qu'elle cause.

QUelle confusion pour nous, Seigneur, d'avoir des sentimens moins chrétiens que ces

Juifs qui parlent dans cette Epître! Faites-nous desirer pour nous-mêmes ce qu'ils souhaitoient à leurs freres. Donnez-nous le salut & une heureuse paix. Que votre misericorde nous comble de ses biens. Souvenez-vous de l'alliance éternelle faite par le sang de votre Fils répandu pour nous en la rémission de nos pechez. Donnez-nous à tous un cœur vraiment grand & un esprit plein d'ardeur pour vous adorer en esprit & en verité, & pour accomplir votre volonté. Ouvrez par votre grace nos cœurs à votre Loi & à vos preceptes, & donnez-nous cette paix de l'ame que nul accident humain ne peut troubler. Faites-nous prier, & exaucez nos prieres. Faites-nous éviter tout ce qui vous déplaît, & qui nous met dans le besoin que vous vous reconciliez avec nous; afin que nous méritions que vous ne nous abandonniez pas dans ce tems vraiment mauvais, où il n'y a plus aucune esperance, dans ce tems d'une misere sans mesure & sans consolation.

EXPLICATION DE L'EVANGILE.

Sur le soir du même jour Jesus vint, & se tint au milieu d'eux. C'étoit le jour même qu'il étoit ressuscité. J. C. mort la veille de Pâque, demeura dans le tombeau tout le jour du Sabbat. Le lendemain de Pâque le premier jour de la semaine, il ressuscita, & se fit voir à Madelene & aux autres saintes femmes. Il se montra l'après-midi aux deux disciples qui alloient à Emmaüs, puis à Pierre; & enfin sur le soir, lors que les disciples revenus d'Em-

maïs, racontaient aux Apôtres comment ils avoient vû le Seigneur, & que les Apôtres racontaient qu'il étoit apparu à Pierre, il se presenta à eux. La peur qu'ils avoient des Juifs leur faisoit tenir les portes fermées, & ce fut sans les ouvrir que le Fils de Dieu entra où ils étoient, pour leur faire connoître quelle étoit la gloire & la puissance de son corps ressuscité. C'est ainsi, dit l'Apôtre, que notre corps qui est tout difforme & sans mouvement, qui est un corps tout animal, ressuscitera glorieux, plein de vigueur & comme un corps tout spirituel. Car la résurrection de J. C. est le gage & le modele de la nôtre ; & il nous a fait voir en son corps les qualitez glorieuses que la résurrection donnera aux nôtres, si nous méritons par une vie sainte de ressusciter pour la vie éternelle.

Il les salua en leur disant : *La paix soit avec vous* ; & parce qu'une apparition si soudaine les troubla, & leur fit douter si ce qu'ils voioient n'étoit point un fantôme ; pour les rassurer & leur faire voir que c'étoit lui-même, il leur montra ses piés, ses mains & son côté, où il avoit gardé la cicatrice de ses plaies. Il leur dit même de le toucher, & il mangea en leur presence, afin de leur ôter jusqu'au moindre doute. S. Marc dit qu'il leur reprocha leur incredulité, puis qu'ils n'avoient pas cru ceux qui l'avoient vû ressuscité ; mais comme un charitable médecin, il ne se contenta pas de leur représenter leur maladie, il y appliqua aussi-tôt le remede. Car en leur faisant voir & toucher ses cicatrices, & en mangeant avec eux, il leur prouva ce qu'ils n'avoient pas voulu croire ; il leur rendit la foi, & avec la foi la joie & la paix.

Les Disciples se réjouirent en voyant le Seigneur;
 & ils éprouverent la vérité de ce que J. C. leur
 avoit promis la veille de sa mort, lors qu'il
 leur avoit dit : Encore un peu de tems, & *Jean 16.*
 vous ne me verrez plus, vous ferez dans la 22.
 tristesse; mais encore un peu de tems & vous
 me verrez, & votre cœur sera dans la joie,
 Ils aimoient encore leur Maître, quoi qu'ils
 n'eussent de lui qu'une idée basse & bien im-
 parfaite. Ils s'entretenoient de lui lors qu'il se
 fit voir à eux, & il accomplit visiblement à
 leur égard ce qu'il a dit dans l'Evangile: Que *Mat. 8.*
 quand deux ou trois personnes sont assemblées 20.
 en son nom, il est au milieu d'eux. Si nous
 aimions J. C. nous aimerions à parler avec
 lui; si nous l'aimions à proportion du peu de
 connoissance que nous en avons, il se feroit
 connoître davantage à nous, afin que nous l'ai-
 massions davantage. Car la foi qui est accom-
 pagnée de charité, est récompensée par un ac-
 croissement de foi & de charité; & c'est ainsi
 que le sentier des justes, selon l'Ecriture, est *Pro. 4.*
 une lumière brillante qui s'avance & qui croît 28.
 toujours, jusqu'à ce qu'elle devienne un jour
 parfait.

Comme mon Pere m'a envoyé, je vous envoie.
 J. C. tant qu'homme est l'envoïé de son Pe-
 re, de qui il a reçu l'ordre & l'autorité de prê-
 cher l'Evangile; de remettre les pechez, de
 fonder l'Eglise. Il envoie ses Apôtres pour
 exercer les mêmes fonctions, & il leur com-
 munique l'autorité qu'il a reçue. C'est de-là
 qu'ils sont nommez Apôtres; car le mot d'A-
 pôtre signifie Envoïé. Ils sont les Apôtres de *Heb. 3.*
 J. C. comme J. C. est appelé lui-même l'A- 1.
 pôtre de Dieu. Il faut néanmoins distinguer

entre l'autorité de J. C. & celle des Apôtres.

Il a l'autorité souveraine comme chef, car c'est

Eph. I. lui, dit S. Paul, que Dieu a donné pour chef

22. à toute l'Eglise, il a mis toutes choses sous ses

piés. Ils n'ont que l'autorité de Ministres,

qu'ils n'exercent qu'en son nom & selon ses

regles: ce qui a fait dire à S. Paul: Nous fai-

sons la charge d'Ambassadeurs pour J. C. Il

2. Cor. les envoie pour gouverner visiblement l'Eglise,

20. & pour ordonner des Evêques & des Prêtres

qui leur puissent succéder dans ce gouverne-

ment visible: pendant que du haut du ciel il

la gouvernera invisiblement, selon la promes-

Math. se qu'il a faite d'être avec elle jusqu'à la con-

28. 20. sommation des siècles.

S. Gregoire remarque fort bien qu'en les

envoiant avec l'autorité qu'il avoit reçue de

son Pere, il les exposa aux mêmes persecu-

tions auxquelles son Pere l'avoit exposé lui-

même. Je vous ai aimez, leur dit-il ailleurs,

comme mon Pere m'a aimé. Or le Pere ai-

mant son Fils n'a pas laissé de le livrer aux

souffrances: ainsi J. C. ne laissoit pas d'aimer

ses Apôtres, quoi qu'il les envoiât pour souf-

frir comme il avoit souffert lui-même. Que cha-

que chrétien s'attende à trouver des peines & des

contradictions dans son emploi, mais qu'il

ne s'en trouble pas. Il est l'envoie de J. C. il

aura comme lui des afflictions, mais il sera ai-

mé de lui, comme il a été aimé de son Pere:

il aimera J. C. comme J. C. a aimé son Pere;

ainsi il souffrira volontiers comme J. C. & ses

souffrances seront suivies, comme celles de J. C.

d'une gloire qui ne finira jamais.

*Il souffla sur eux & leur dit. Recevez le saint
Esprit. Dans la création Dieu anima par son*

*jean I 5.
9.*

souffle le corps de l'homme; ici J. C. par son souffle communique à son Eglise le S. Esprit qui la doit animer. Adam avoit reçu une ame vivante, J. C. donne un esprit vivifiant. Il fit voir par ce souffle, comme remarquent les Pères, que le S. Esprit procede de lui aussi-bien que du Pere. Il avoit promis le S. Esprit avant sa mort: mais il ne le donnoit pas encore, dit l'Evangile, parce qu'il n'étoit pas encore glorifié. Il commence à être glorifié par sa résurrection, & dès-lors il commence à communiquer le S. Esprit, dont il donnera la plénitude, lors que par son Ascension il sera entré lui-même dans la plénitude de sa gloire. Jean 7.
39..

Les pechés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, & ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. Il ne donne pas seulement à ses Apôtres le pouvoir de prêcher la rémission des pechez, & il leur donne encore celui de l'accorder, leur promettant qu'il ratifiera au ciel le jugement qu'ils auront prononcé sur la terre. C'est pour exercer ce pouvoir qu'il leur donne le S. Esprit. Il ne dit pas: Les pechez seront remis à ceux à qui vous declarerez qu'ils seront remis, mais à qui vous les remettrez. Il est vrai qu'il n'appartient qu'à Dieu de remettre les pechez par lui-même: mais Dieu peut communiquer aux hommes le pouvoir de les remettre en son nom. C'est donc l'Eglise qui lie & delie, non en son nom, & par une autorité qui vient d'elle; mais au nom de J. C. son chef, & par l'autorité qu'elle a reçue de lui.

C'est pourquoi, comme ce n'est qu'au nom & par l'autorité de J. C. qu'elle remet les pechez, elle ne le fait que selon ses regles. Elle

Luc 24. 47. donne la rémission qu'elle prêche. J. C. lui a ordonné de prêcher la penitence & la rémission des pechez; & elle ne donne la rémission qu'aux penitens. Elle retient les pechez en imposant les œuvres de penitence, par lesquelles elle veut que le pecheur merite le pardon de ses crimes: elle les retient, en différant l'absolution pour un tems, lors qu'elle croit devoir s'assurer davantage de la penitence du pecheur; ou en la refusant tout-à-fait, & en separant des Sacremens & de sa communion celui qui ne veut faire aucune penitence. Son autorité lui ayant été donnée pour le salut des pecheurs, & non pour leur perte, elle ne l'emploie aussi que pour leur salut, usant d'indulgence ou de severité, selon qu'elle le juge necessaire pour la guerison du malade qu'elle traite.

Il faut donc que le pecheur lui fasse connoître, & les crimes dont il demande la rémission, & le repentir par lequel seul il peut mériter la rémission qu'il demande. Il fait connoître ses crimes par la confession, & il fait connoître son repentir par ses larmes, par le changement de sa vie, par la fuite des occasions qui l'ont précipité dans le peché, par les bonnes œuvres qu'il fait pour racheter ses fautes: mais sur tout par sa soumission aux ordres du Prêtre, qu'il doit regarder comme son medecin, qui lui doit prescrire les remedes capables de le guerir; & comme son juge qui doit prononcer sur lui un jugement que Dieu ratifiera dans le ciel. Qu'il ne s'imagine pas que le Prêtre n'est assis sur le tribunal que pour l'absoudre; il a pouvoir de retenir les pechez aussi-bien que de les remettre: & qu'il ne pretende pas arracher une absolution qu'il

ne merite point, parce que Dieu ne ratifiera au ciel que ce qui aura été fait selon ses loix; & qu'une absolution donnée contre les regles de J. C. & de l'Eglise, ne délie pas le pecheur, mais lie au contraire le pecheur & le Prêtre.

Que le Prêtre donc qui a la clef du pouvoir, ait soin d'avoir aussi la clef de la science, & qu'il demande à Dieu la force de suivre les lumieres du saint Esprit dans l'usage qu'il doit faire de l'autorité qu'il a reçûe du S. Esprit. Car il ne suffit pas d'avoir le caractère qui donne la puissance d'exercer le Ministère de J. C. si on n'a la vertu necessaire pour exercer dignement ce Ministère. C'est peut-être pour nous apprendre cette verité, que J. C. après avoir donné le S. Esprit à ses Apôtres le jour de sa résurrection, il leur ordonne néanmoins d'attendre encore le S. Esprit qu'il devoit leur donner le jour de la Pentecôte. Etant sur la terre, il leur donne un esprit de puissance & d'autorité: & étant monté au ciel, il leur envoie un esprit de lumiere & de force, sans lequel il ne veut pas qu'ils exercent la puissance qui leur a été communiquée. On peut dire que la premiere fois ils reçurent le S. Esprit pour la sanctification de l'Eglise; & qu'ils le reçurent la seconde fois pour leur sanctification. Le Ministre de J. C. agit validement quand il est revêtu de l'autorité necessaire pour agir; mais il n'agit saintement, & il ne se sauve par son action, que quand il agit par l'Esprit de sainteté. N'embrassons aucun état sans y être appellez par l'Esprit de Dieu, comme les Apôtres ne vont pas d'eux mêmes, mais sont envoyez de J. C. Dans l'état même où nous sommes appellez, n'entreprenons rien sans

avoir invoqué les lumieres & les graces du S. Esprit, comme les Apôtres envoiez de J. C. attendirent une nouvelle effusion de l'Esprit de Dieu, pour travailler à l'œuvre pour laquelle ils étoient envoiez.

Avant de les envoyer, il leur donne une seconde fois la paix en disant : *La paix soit avec vous.* Mais comment avoir la paix dans l'exercice d'une fonction par où ils alloient déclarer la guerre à tous les hommes, & combattre leurs passions; & par où ils se sont attiré toute sorte de persécutions & la mort même? C'est pour cela que cette paix interieure de l'ame qui la rend soumise à Dieu & toujours d'accord avec sa volonté, leur étoit plus nécessaire. Cette paix n'exclut ni les afflictions du monde, ni les persécutions, ni la guerre: mais elle affermit l'ame au milieu de ces agitations exterieures, & lui en fait faire un bon usage. Elle n'exclut que le peché & le trouble qu'il met dans la conscience. Dans tout le reste l'ame demeure ferme, intrepide & fortement attachée à Dieu qui répand en elle la tranquillité & la paix dont elle jouit au milieu même de tous les troubles du monde. Ce n'est pas aussi sans sujet qu'il est parlé de la remission des pechez dans notre Evangile. Car sans cela il ne peut y avoir dans l'ame que du trouble, de l'horreur & de la confusion.

SEIGNEUR, faites-nous desirer cette paix incompatible avec le peché, compatible avec la guerre & les afflictions, & qui rend l'ame tranquille au milieu des tempêtes. Le monde en est plein, & il n'y a que cette paix que vous répandez dans le cœur, qui puisse nous en

mettre à couvert, & nous empêcher de perir. Donnez-nous-là, Seigneur; & faites que nous la recherchions premierement & principalement, afin que vous daigniez ajouter, comme par surcroît, cette autre paix extérieure qui rétablira pour la gloire & la sanctification de votre Nom, le repos & la tranquillité dans l'Eglise & dans l'Etat.

M E S S E V O T I V E

EN TEMS DE MORTALITE',
O U D E P E S T E.

LA mortalité se prend ici pour des maladies contagieuses qui font mourir beaucoup de personnes ou de bestiaux. La peste en est la principale espece, & pour laquelle les hommes prennent plus de precautions. La plus chrétienne & la plus efficace est de recourir à Dieu par la priere & la penitence; & en particulier par cette Messe Votive que l'Eglise autorise pour cet effet. L'on n'y demande pas absolument la delivrance des maladies contagieuses qui causent la mortalité. La foi nous les faisant regarder comme des châtimens de Dieu que nos pechez nous ont attirez, elle nous porte à en chercher premierement le pardon. Il retirera ensuite de dessus nous comme par surcroît la verge de sa justice. Ou si sa sagesse juge le châtiment plus utile pour notre salut, il nous en donnera le bon usage, qui vaut incomparablement mieux que de n'avoir rien à souffrir. Car les châtimens que nous re-
cevons de la main de Dieu, ou servent à ex-

*S. Chri-
st.*

Le bon usage de la souffrance

↓
pier nos pechez , ou nous font des matieres de récompenses , si en vivant bien nous sommes affligés des maux de ce monde. Soit donc que nous soions justes ou pecheurs , les afflictions nous sont toujours très-utiles ; ou pour paroître un jour plus purs à ses yeux , ou pour devenir maintenant plus humbles , ou pour adoucir les châtimens de l'autre vie. Et ce seroit assurément une chose bien injuste & déraisonnable , qu'en même tems que l'on approuve l'action d'un Pere qui chasse de sa maison son enfant débauché pour le corriger ; d'un medecin qui tourmente un malade par des remedes violens pour le guerir ; d'un juge qui fait punir un criminel pour le bien public ; d'un vigneron qui fait tailler sa vigne pour lui faire porter du fruit : on murmurât contre Dieu , lors que pour nous réveiller de notre paresse & de notre assoupissement , il nous excite par ses châtimens à nous corriger.

Il n'emploie même ses châtimens , que lors que nous avons ou méprisé ou négligé ses menaces. Quand nos ennemis nous veulent faire du mal , bien loin de nous en avertir , ils nous cachent le plus qu'ils peuvent leur mauvais dessein , de peur que nous ne prenions contre eux nos précautions : mais Dieu au contraire nous avertit de bonne heure ; nous épouvante par ses menaces ; & il n'y a rien qu'il ne fasse pour nous faire éviter ses châtimens. C'est ainsi qu'il en usa envers les Ninivites. Il tendit son arc contre eux , il tira son épée pour les menacer , & enfin il ne leur fit aucun mal.

CE fut leur penitence , Seigneur , qui désarma votre colere. Ils s'humilierent & vous leur

fiſtes miſericorde. Donnez-nous de prevenir & d'éviter par le même moien de l'humilité & de la penitence, les maux dont nous ſommes menacez.

A L A M E S S E. *Introit.*

Recordare, Domine, testamenti tui, & dic Angelo percutienti: Cesset jam manus tua, & non desoletur terra, & ne perdas omnem animam viventem. Ps. Qui regis Israël, intende: qui deducis, velut ovem, Joseph. *ŷ.* Gloria Patri.

Seigneur, souvenez-vous de votre alliance, & dites à l'Ange exterminateur: C'est assez, retenez votre main; que la terre ne soit point désolée; & n'exterminiez point tout ce qui a vie. Ps. Vous qui gouvernez Israël & qui conduisez Joseph comme une brebi, écoutez-nous. *ŷ.* Gloire.

Collecte.

Deus, qui non mortem, sed poenitentiam desideras peccatorum, populum tuum ad te revertentem propitius respice; ut dum tibi devotus existit, iracundiæ tuæ flagella ab eo clementer amoveas; Per Dominum.

Dieu qui ne desirez pas la mort, mais la penitence des pecheurs; regardez favorablement votre peuple qui retourne à vous, afin qu'ayant égard à la piété qu'il vous témoigne, vous détourniez par votre bonté de dessus sa tête les fleaux de votre colere; Par.

E P I T R E.

Lectio libri Regum.

Leçon tirée des livres des Rois.

IN diebus illis: Immisit Dominus pe-

EN ces jours-là: Le Seigneur envoya la pe-

2. Rois,
24.

2. Rois
24.

ste dans Israël depuis le matin de ce jour-là jusqu'au tems arrêté ; & depuis Dan jusqu'à Bersabée, il mourut du peuple soixante & dix mille personnes. L'Ange du Seigneur étendoit déjà sa main sur Jérusalem pour la ravager, lors que Dieu eut compassion de tant de maux ; & dit à l'Ange exterminateur : C'est assez ; retenez votre main. L'Ange du Seigneur étoit alors près de l'aire d'Areuna Jebuséen : & David le voyant qui frappoit le peuple, dit au Seigneur : C'est moi qui ai péché ; C'est moi qui suis le coupable ; qu'ont fait ceux-ci qui ne sont que des brebis ? Que votre main , je vous prie , se tourne contre moi , & contre la maison de mon pere. Alors Gad vint dire à David : Allez dresser un Autel au Seigneur dans l'aire d'Areuna Jebuséen. David suivant cet ordre que Gad lui donnoit de la part de Dieu , s'y en alla aussi-tôt,

silentiam in Israël , de mane usque ad tempus constitutum , & mortui sunt ex populo à Dan usque ad Bersabée , septuaginta millia virorum. Cumque extendisset manum suam Angelus Domini super Jerusalem , ut disperderet eam , misertus est Dominus super afflictione , & ait Angelo percutienti populum : Sufficit : nunc contine manum tuam. Erat autem Angelus Domini juxta aream Areuna Jebusæi. Dixitque David ad Dominum , cum vidiisset Angelum cadentem populum : Ego sum qui peccavi ; ego iniquè egi : isti qui oves sunt , quid fecerunt ? Vertatur , obsecro , manus tua contra me , & contra domum patris mei. Venit autem Gad Propheta ad David in die illa , & dixit ei : Ascende , & constitue altare Domino in area Areuna Jebusæi. Et ascendit David juxta sermonem Gad , quem præceperat ei Dominus : &

ædificavit altare Domino, & obtulit holocausta & pacifica: & propitiatus est Dominus terræ, & cohibita est plaga ab Israël. & il y dressa un autel au Seigneur, sur lequel il offrit des holocaustes & des pacifiques. Ainsi le Seigneur se reconcilia avec Israël; & fit cesser la plaie dont il avoit frappé son peuple.

Graduel.

Misit Dominus verbum suum, & sanavit eos: & eripuit eos de morte eorum. *V. Confiteantur Domino misericordie ejus: & mirabilia ejus filiis hominum.*

Alleluia, alleluia. V. Salvum me fac Deus, quoniam intraverunt aque usque ad animam meam. Alleluia.

Après la Septuagesime, au lieu de l'Alleluia, & du verset qui le suit, on dit,

Trait.

Domine, non secundum peccata nostra, quæ fecimus nos, neque secundum iniquitates nostras retribuas nobis. *V. Domine, ne memineris iniquitatum nostrarum antiquarum: cito anticipent nos mi-*

IL envoia sa parole, & Ps. 101. il les guerit, & les tira de la mort. *V. Que les misericordes du Seigneur soient le sujet de leurs louanges; qu'il soit loué à cause des merveilles qu'il fait en faveur des enfans des hommes.*

Louez Dieu, louez Dieu. *V. Sauvez-moi, ps. 68. mon Dieu; car les eaux ont pénétré jusque dans mon ame. Louez Dieu.*

Seigneur, ne nous traitez pas selon nos pechez; & ne nous punissez pas selon la grandeur de nos iniquitez. *V. Seigneur, ne vous souvenez pas de nos anciennes iniquitez; & que vos misericordes nous previennent promptement, parce que* Ps. 102. Ps. 78

nous sommes reduits à la dernière misere. *℟.* Aidez nous, ô Dieu, qui êtes notre Sauveur, & pardonnez-nous nos pechez pour l'amour de votre nom. *℣.* *sericordie tua, quia pauperes facti sumus nimis. ℟. Adjuva nos Deus salutaris noster: & propter gloriam nominis tui, Domine, libera nos: & propitius esto peccatis nostris, propter nomen tuum.*

Au tems de Pâque au lieu du Graduel on dit:

Pf. 68. **L**ouez Dieu, louez Dieu. *℟.* Sauvez-moi, mon Dieu; car les eaux ont pénétré jusque dans mon ame. Louez Dieu. *℟.* Je sauverai mon peuple au jour de l'affliction: & je serai leur Dieu dans la vérité & dans la justice. Louez Dieu.

Zach. 8. **A**lleluia, Alleluia. *℟.* *Salvum me fac Deus, quoniam intraverunt aquae usque ad animam meam. Alleluia. ℟. Salvabo populum meum Israël in die malo: & ero eis in Deum, in veritate & iustitia. Alleluia.*

E V A N G I L E.

La suite du saint Evangile selon S. Luc.

Sequentia sancti Evangelii secundum Lucam.

Luc. 4. **E**N ce tems-là, Jesus étant sorti de la synagogue entra dans la maison de Simon, dont la Belle-mere avoit une grosse fièvre. Ils le prièrent pour elle. Et étant debout auprès de la malade, il commanda à la fièvre de la quitter, & la fièvre la quitta. Et s'étant levée aussi-tôt, elle les servoit.

IN illo tempore, Surgens Jesus de synagoga, introivit in domum Simonis. Socrus autem Simonis tenebatur magnis febribus: & rogaverunt illum pro ea. Et stans super illam, imperavit febre, & dimisit illam. Et continuo surgens ministra-

bat illis. Cum autem sol occidisset, omnes qui habebant infirmos variis languoribus, ducebant illos ad eum. At ille singulis manus imponens, curabat eos. Exibant autem demonia à multis, claudicantia, & dicentia: Quia tu es Filius Dei: & increpans non sinebat ea loqui, quia sciebant ipsum esse Christum. Facta autem die egressus ibat in desertum locum, & turba requirebant eum, & venerunt usque ad ipsum: & detinebant illum ne discederet ab eis. Quibus ille ait: Quia & aliis civitatibus oportet me evangelizare regnum Dei: Quia ideo missus sum. Et erat prædicans in synagogis Galilææ.

Le soleil étant couché, tous ceux qui avoient des malades affligés de diverses maladies, les lui amenoient: & imposant les mains sur chacun d'eux, il les guérissoit. Les Demons sortoient du corps de plusieurs criant & disant: Vous êtes le Fils de Dieu. Mais il les menaçoit & les empêchoit de dire qu'ils sçussent qu'il étoit le Christ. Lors qu'il fut jour, il sortit & s'en alla en un lieu desert: & tout le peuple le vint chercher jusques où il étoit: & comme ils s'efforçoient de le retenir, ne voulant point qu'il les quittât, il leur dit: Il faut que je prêche aussi aux autres Villes l'Evangile du royaume de Dieu; car c'est pour cela que j'ai été envoyé. Et il prêchoit dans les sinagogues de Galilée.

Offertoire.

S Tetit Pontifex inter mortuos & vivos, habens thuribulum aureum in manu sua; & offerens incensi sacrificium, placavit iram Dei, &

L E Grand Prêtre se tint debout entre les morts & les vivans, aiant en sa main un Encensoir d'or, & offrant le sacrifice de l'encens, il appaisa la co-

Nomb.
16.

lere de Dieu , & la cessavit quassatio à
plaie cessa.

Domino.

Secrette.

SEigneur , nous vous
supplions que l'obla-
tion de ce sacrifice nous
soit salutaire , & qu'a-
près nous avoir delivré
puissamment de toute
forte d'erreurs , elle nous
preserve de toute morta-
lité ; Par.

Subveniat nobis ,
quesumus Domi-
ne , sacrificii præsen-
tis oblatio , quæ nos
& ab erroribus uni-
versis potenter absol-
vat , & à totius eri-
piat perditionis incur-
su ; Per D. N.

Communion.

Luc 6. **U**N grand nombre de
malades , & de pos-
sedeurs & d'esprits impurs
venoient à lui ; parce
qu'il sortoit de lui une
vertu qui les guerissoit
tous.

Multitudo lan-
guentium , &
qui vexabantur à spi-
ritibus immundis , ve-
niebant ad eum ; quia
virtus de illo exhibat,
& sanabat omnes.

Post-Communion.

Exaucez-nous , ô Dieu
qui êtes notre salut,
& delivrant votre peu-
ple des fraieurs de vo-
tre colere , mettez - le
tout-à-fait en sureté par
la grandeur de votre mi-
sericorde ; Par N. S.

Exaudi nos , Deus
salutaris noster ,
& populum tuum ab
iracundia tue terro-
ribus liberum , & mi-
sericordiae tue fac lar-
gitate securum ; Per
Dominum.

EXPLICATION DE L'EPÎTRE.

L'Eglise dans cette Epître nous represente le
châtiment que David attira sur tout son
peuple , par une faute qu'il commit ; & ce que

ce saint Roi fit pour appaiser la colere de Dieu. Cette faute paroît avoir été personnelle, & commise même malgré les Principaux de sa Cour. Mais si le peuple n'y avoit point de part, l'expression de l'Ecriture fait assez voir qu'il étoit coupable d'ailleurs & digne de la punition qu'il encourut. La colere du Seigneur, dit-elle, s'alluma contre Israël; & de là vint que pour les punir, il permit que l'on comât tout ce qu'il y avoit d'hommes dans Israël & dans Judas. Sa faute consistoit en ce qu'il fit faire ce dénombrement par un motif de gloire & de vaine complaisance. Il s'imaginoit apparemment qu'il n'envisageoit en cela que la gloire de Dieu. Mais c'étoit-là l'illusion de son esprit, qui croioit offrir à Dieu ce qu'il sacrifioit dans le fond à sa volonté propre. Il demeura plus de dix mois dans cet orgueilleux entêtement; après quoi Dieu lui fit la grace d'en revenir. Il sentit un remords en son cœur; & il dit au Seigneur: J'ai commis un grand peché dans cette action.

2. Rois
24.

Dieu dont la justice ne laisse aucun peché qu'il ne punisse en ce monde ou en l'autre, envoya le lendemain le Prophete Gad dire à David, qu'il lui donnoit le choix de trois fleaux; ou d'une famine dans le pais pendant sept ans; ou d'être poursuivi de ses ennemis durant trois mois; ou de la peste dans ses Etats durant trois jours. Nous ne voions point dans l'Ecriture que Dieu ait accoutumé de laisser ainsi le choix du châtiment à ceux qu'il châtie. C'est à lui comme medecin à nous envoyer lui-même ce qui peut être le plus propre à guerir les plaies de notre ame. Il en use ici autrement pour donner un exemple aux siècles

Messes Votiv.

S

à venir de l'humilité & de la charité que David fit paroître en choisissant non la famine, où il n'y a d'ordinaire que le peuple qui souffre ; ni la guerre , où les Princes sont moins exposez que les autres ; mais la peste qui ne respecte personne, principalement , lors qu'elle est, comme ici, l'effet de la colere de Dieu.

Le Seigneur envoya donc la peste dans Israël , depuis le matin de ce jour-là jusqu'au tems arrêté ; & depuis Dan jusqu'à Bersabée , il mourut du peuple soixante & dix mille personnes. Le Seigneur étant en colere contre Israël qui l'avoit offensé , permit que David , d'ailleurs si vertueux , tombât dans une faute , pour punir ainsi ceux qui étoient sous sa charge , & qui l'avoient irrité par le déreglement de leur vie. Car il y a, dit S. Gregoire, une liaison très-étroite entre ceux qui gouvernent & dans l'Eglise & dans le monde , & ceux qui leur obéissent ; & selon le merite des peuples Dieu permet qu'il arrive souvent de grands changemens dans la disposition de ceux qui gouvernent.

Mais si le peuple étoit coupable & meritoit d'être puni , David n'avoit-il pas aussi peché ? C'étoit même lui qui avoit allumé la colere du Seigneur contre le peuple , qui avoit choisi , & fait tomber , pour ainsi dire , le châtiment qui étoit préparé , & que la patience de Dieu avoit suspendu jusqu'alors. D'où vient donc que David coupable comme son peuple , n'est pas puni aussi bien que lui ? La suite de cette Epître fait assez voir que ce Prince ne fut pas épargné.

Car voiant l'Ange qui frappoit le peuple , il dit au Seigneur : C'est moi qui ai peché ; c'est moi qui suis le coupable ; qu'ont fait ceux-ci qui ne sont

que des brebis ? Que votre main , je vous prie , se tourne contre moi , & contre la maison de mon Pere. Ces sentimens ne peuvent venir que d'un cœur qui souffre , & qui souffre même davantage que ceux qui sont sous le châtiment. Car pourquoi voudroit-il être à leur place , s'il n'esperoit par là d'adoucir ses peines ? L'amour fait prendre part aux biens & aux maux de ceux que l'on aime. Si un membre compatit à un autre membre du même corps ; s'il souffre ; le chef ne peut pas demeurer insensible aux maux que souffrent ses membres. David étoit dans la même disposition envers ses peuples que S. Paul étoit envers les Corinthiens lors qu'il leur disoit : Qui est foible sans que je m'affoiblisse avec lui ? Qui est scandalisé sans que je brûle ; ou que ce même Apôtre témoignoit aux Galates en leur disant : Mes petits enfans , pour qui je sens de nouveau les douleurs de l'enfantement. Ainsi David avoit sa part du châtiment dont Dieu affligoit son peuple. Il souffroit avec lui & pour lui. Il avoit dans son cœur cette parfaite contrition à laquelle Dieu accorde toujours le pardon du péché ; qui désarme sa colère ; & qui fait , selon l'expression de l'Ecriture , que sa miséricorde se repent du mal que sa justice avoit résolu de faire.

En effet l'Ange du Seigneur étendoit déjà sa main sur Jerusalem pour la ravager , lors que Dieu eut compassion de tant de maux ; & dit à l'Ange exterminateur : C'est assez , retenez votre main. Dieu avoit déjà reçu le sacrifice du cœur contrit & humilié de David. Et ce sacrifice est indispensable : on ne peut sans cela obtenir la remission de son péché. Mais il

y a un autre sacrifice extérieur dont Dieu dispense quand on n'est point en état de s'en acquitter. C'est ce que nous appelons la Satisfaction, dans le Sacrement de Penitence. Qui-conque a une véritable douleur de sa faute, doit être prêt à la réparer en la manière qu'il le pourra, & à en faire à la justice de Dieu telle satisfaction qu'il fait connoître ou par sa loi, ou par ceux qui en sont les interpretes qu'il la desire. Ici c'est un Prophete que Dieu envoie à David.

Alors Gad vint dire à David : Allez dresser un Autel au Seigneur dans l'aire d'Areuna Jebuséen. Areuna est appelé Ornan dans les Paralipomenes. On lui donne dans le texte de cette Epître la qualité de Roi, soit qu'il eût été Roi des Jebuseens avant que David eût pris Jerusalem, ou qu'il fût de la race de leurs Rois. Son aire que David vouloit acheter, pour y dresser un Autel au Seigneur, étoit sur la montagne de Moria, où Abraham avoit voulu immoler son fils, & où Salomon bâtit le temple. L'Autel donc que David bâtit sur cette montagne par un ordre exprès de Dieu, & les victimes pacifiques qu'il offrit dessus, & qui engagerent le Seigneur à faire remettre l'épée de l'Ange dans son fourreau, après qu'elle eut fait un effroyable carnage dans Israël, figuroient admirablement l'Autel de la Croix, où l'Hostie de paix & la victime de la réconciliation générale de l'Univers devoit s'immoler, pour arrêter par sa mort l'épée vengeresse de la justice divine, qui depuis le crime des premiers hommes faisoit un ravage universel parmi toutes les nations abandonnées à l'Idolatrie, & à tous les déreglemens de leur cœur.

David suivant cet ordre que Gad lui donnoit de la part de Dieu, s'y en alla aussi-tôt. Cette promittitude est la marque d'une véritable contrition. Et elle est au moins très suspecte dans ceux qui n'accomplissent qu'à regret & avec negligence, les penitences que les confesseurs leur imposent. David ne veut pas que rien manque à la sienne. Arcuna offre de lui donner gratuitement son aire, des bœufs pour l'holocauste, & du bois. David bien éloigné de la disposition de ceux dont parle l'Écriture, qui veulent partager en quelque sorte leur proie avec Dieu, & qui lui consacrent ce qu'ils ont ravi aux autres, répondit à Arcuna: Je ne puis recevoir ce que vous m'offrez: mais je l'achèterai de vous; & je n'offrirai point en holocauste au Seigneur, ce qui ne m'appartient pas.

Ce Prince ne veut pas que l'on se serve du prétexte de la piété à son égard, pour lui faire recevoir gratuitement ce qui doit être employé pour Dieu. Il veut l'acheter autant qu'il vaut: afin de nous apprendre que c'est par l'amour de la justice aussi-bien que par l'humilité & la charité, que nous devons rendre agréables à Dieu les sacrifices que nous lui offrons.

David acheta donc l'aire; donna pour les bœufs cinquante sicles d'argent; & il y dressa un autel sur lequel il offrit des holocaustes & des pacifiques. Mais ce n'est ni sur ces bœufs, ni sur cette aire d'Arcuna que nous devons arrêter notre regard. Ce sacrifice & tous ceux de l'ancienne loi étoient incapables par eux-mêmes d'appaiser la colère de Dieu. Il ne les agréoit que dans la vue du sacrifice de son propre Fils, dont ils n'étoient qu'une figure. C'est donc dans cette même vue que le Seigneur se reconci-

lia avec Israël; & fit cesser la plaie dont il avoit frappé son peuple.

Cette Epître est pour nous une source d'instructions & de lumieres. Elle contient de quoi nous faire trembler, & de quoi nous consoler dans un tems de mortalité, ou de quelque calamité publique. Une faute de David legere en apparence, provoque la colere de Dieu, & attire le fleau de la vengeance sur tout son peuple. Ce n'est pas assez de croire que l'on peut se dire à soi même, Ce n'est pas moi qui ai peché : ou, Ma faute n'est point considerable. Dieu souvent decouvre dans notre cœur des dereglemens que nous n'y appercevons pas. Et quelque innocent que l'on soit d'ailleurs, l'on commet toujours assez de fautes pour être enveloppé dans les mêmes châtimens temporels dont la justice de Dieu punit d'autres peut-être plus coupables que nous. Il se forme comme une masse de pechez, où chacun met le sien. Et quoi que la penitence l'aneantisse & l'efface, il y reste ordinairement quelque obligation à la peine temporelle, qui fait que lors que cette masse est entiere & comblée, la colere de Dieu se répand sur tout un peuple par quelque châtiment public.

Ce fut peut-être David qui de son tems combla la masse des pechez qui furent punis par la peste. Et chacun de nous en peut combler une semblable aujourd'hui. Faisons donc ce que fit ce Prophete Roi pour prevenir ou pour arreter les effets de la justice divine. Ouvrons les yeux de la foi, & nous verrons peut être les mains des Ministres de cette Justice déjà étendues pour frapper. Disons comme David, C'est moi qui ai peché ; C'est moi qui suis le

EN TEMS DE MORTALITE'. 415
coupable. Allons non à l'aire d'Arcuna, mais à l'Eglise de Dieu, offrir au Seigneur non des bœufs en holocauste, mais le sacrifice de l'Agneau sans tache, & le Seigneur lui-même. Mais allons-y dans les dispositions de David, si nous voulons être exaucez comme lui.

Nous pouvons vous dire, ô mon Dieu ; tout ce que David vous a dit pour détourner de dessus son peuple le fleau de la peste. Nous pouvons vous offrir en cette occasion un sacrifice en soi infiniment plus excellent que celui qu'il vous a offert dans l'aire d'Arcuna. Mais que nous serviront ces paroles si par votre grace elles ne partent d'un cœur contrit & humilié ? Que nous servira ce sacrifice tout excellent qu'il est, si du haut du ciel vous ne faites descendre le feu de votre charité qui l'allume, qui le consume, qui nous embrase nous mêmes, & nous rende dignes d'être exaucez ?

EXPLICATION DE L'EVANGILE.

EN ce tems-là. J. C. après son batême & son jeûne, alla passer à Jerusalem la fête de Pâque, d'où il retourna peu après en Galilée, où il commença à prêcher le royaume de Dieu. Il se fit plusieurs disciples, & entr'autres les deux freres Pierre & André, & les deux fils de Zebedée. Il demeura quelque tems à Capharnaüm, où il enseignoit tous les jours de Sabat dans la Synagogue ; c'est-à-dire, dans le lieu où on s'assembloit chaque Samedi pour lire l'Ecriture sainte.

Ce fut un de ces jours de Sabat , que *Jesus au sortir de la Synagogue , entra dans la maison de Simon.* Le premier nom de S. Pierre fut Simon , & ce fut le Fils de Dieu qui lui changea ce nom en celui de Pierre , le destinant à être la pierre sur laquelle il devoit édifier son Eglise.

Ils le prierent pour elle. S. Marc dit que J. C. alla dans la maison de Simon & d'André , avec Jaque & Jean. Ce fut donc apparamment par ces disciples qu'il fut prié de guérir la belle-mere de S. Pierre ; & ils étoient d'autant plus portez à lui faire cette priere , qu'ils venoient d'être témoins du miracle qu'il avoit fait dans la Synagogue , où il avoit délivré un possédé. J. C. n'accorde pas toujours la guérison des maladies , à la priere & à la foi des malades ; mais aussi quelquefois à la priere & à la foi de ceux qui prient pour eux , comme ici , & dans la guérison du paralytique.

Il est de la charité chrétienne de prier pour la conversion de ceux qui ne pensent pas à la demander eux-mêmes , ni peut-être , à la desirer.

Il commanda à la fièvre de la quitter. Prenant en même tems la main de la malade , comme remarquent S. Marc & S. Luc ; la guérissant ainsi , & par la puissance de sa parole , & par l'attouchement de sa chair vivifiante.

Et s'étant levée aussi-tôt elle les servoit ; ce qui étoit une preuve du miracle fait en sa faveur. Car une guérison naturelle ne lui auroit pas rendu tout d'un coup ses forces. Heureux celui qui aiant reçu la santé de l'ame , ne l'emploie qu'à servir celui qui la lui a rendue.

Le Soleil étant couché on lui amena des malades.

On n'auroit pas osé lui en amener pendant le jour, parce qu'il étoit le jour du sabbat, auquel les Juifs ne croioient pas qu'il leur fût permis de rien faire. Mais la fête finissoit au soir, & ainsi le bruit de la guérison du possédé s'étant répandu par la ville, dès que le soir fut venu, & qu'on eut liberté d'agir, toute la ville, dit S. Marc, s'assembla devant la porte de la maison où J. C. étoit; & il paroît qu'il passa presque toute la nuit à guérir les malades, & à délivrer les possédez qu'on lui presenta.

Il empêchoit les demons de parler, parce qu'ils savoient qu'il étoit le Christ. Les démons commençoient à se persuader par les miracles de J. C. qu'il étoit le Christ; c'est-à-dire, le Prophete, le Roi, le Sauveur que Dieu devoit envoyer à son peuple; mais le Fils de Dieu leur défend de le faire connoître, pour ne donner aucun lieu à la calomnie qui devoit l'accuser un jour, de s'entendre avec les démons, & d'agir de concert avec eux. Outre que ce n'est pas à l'esprit impur, à louer la sainteté; & la verité ne veut point recevoir de témoignage du pere du mensonge, qui lors même qu'il dit vrai, n'a dessein que de tromper.

Il s'en alla en un lieu desert. Après avoir prêché le jour dans la Synagogue, & passé presque toute la nuit à guérir les malades, il se retire en un lieu desert; & S. Marc rapporte que c'étoit pour prier; le Fils de Dieu apprenant ainsi par son exemple, aux ministres de l'Évangile, à s'aquiter tellement au dehors de toutes les fonctions de leur ministère, qu'ils aient soin de prendre, après le travail, quelque tems pour se recueillir en eux-mêmes, afin de rendre comte à Dieu de ce qu'ils ont fait,

de le consulter sur ce qu'ils ont à faire, de purifier par l'humilité les taches qu'ils ont pû contracter en conversant par la nécessité de leurs charges, avec les hommes, & de recevoir de Dieu de nouvelles lumieres & de nouvelles forces pour executer sa volonté. Et c'est pour nous apprendre la nécessité du recueillement dans la priere, que J. C. aime à prier dans les lieux deserts. Car c'est dans le cœur que nous devons parler à Dieu, comme c'est dans le cœur qu'il nous parle; & quiconque se dissipe au dehors, n'a garde d'y entendre Dieu, ni d'en être entendu, puisque sa distraction l'empêche de s'entendre lui-même; & qu'il parle à Dieu où Dieu n'est pas pour l'écouter. La verité est au dedans de nous, dit S. Augustin; c'est-là quelle veut être consultée; & c'est-là qu'elle rend ses reponses. Mais nous sommes hors de nous par la dissipation de notre esprit; & de notre cœur; c'est-à-dire, par l'égarement de nos pensées & de nos desirs.

Il faut que je prêche aussi aux autres villes; car c'est pour cela que j'ai été envoyé. J. C. marque par tout une exacte fidelité à faire tout ce que lui ordonnoit son Pere qui l'avoit envoyé. Ainsi il prêche dans le tems & dans les lieux qui lui sont prescrits; & il ne prêche que ce qu'il a ordre de prêcher.

A Pprenez nous par votre exemple, Seigneur, à ne faire que la volonté de celui qui nous a mis au monde, & à la faire toute entiere: & faites nous mettre toute notre pieté à vous obéir, & à nous appliquer sans cesse aux fonctions de l'état, où l'ordre de votre providence nous a mis.

Répandez en nous l'esprit de priere , & faites nous avoir recours à l'Oraison , pour nous délasser saintement de nos travaux , & pour nous recueillir en vous de toutes nos distractions.

Guerissez-nous de nos passions , qui sont les fièvres dont l'ardeur nous brûle sans cesse , & delivrez-nous des demons qui possèdent & tyrannisent notre ame , lors que nous ne suivons que les desirs dereglez qu'ils nous inspirent ; & quand vous nous aurez guéris , donnez-nous le bon usage de la santé que nous aurons reçue ; & que notre application à vous servir , soit la marque de notre parfaite guerison.

M E S S E V O T I V E

POUR LES MALADES.

Toutes les maladies aussi-bien que la mort viennent du peché. Si l'homme eut perseveré dans l'état d'innocence il n'auroit été sujet à aucune misere , & rien n'auroit troublé le bonheur dont il jouissoit. Le peché l'ayant fait décheoir de cet état , l'a assujetti au même moment à une infinité de miseres spirituelles & corporelles. Quiconque se trouve atteint de quelque maladie doit rentrer en lui-même , & concevoir de l'horreur du peché qui a pû lui attirer cette peine. Il doit s'humilier profondement sous la main de Dieu , en reconnoissant que ce qu'il souffre est beaucoup au-dessous de ce qu'il auroit mérité ; recevoir de cette main l'indisposition qui lui arrive ; en accepter la douleur dans toute son étendue ; être

persuadé que Dieu ne le rend infirme qu'afin de nettoier son ame des taches qu'elle a pû contracter. Il doit dire de tout le sentiment de son cœur, comme le Prophete ; Seigneur, j'accepte le Calice que vous me presentez, & quelque grande qu'en puisse être l'amertume, je benirai votre saint nom comme d'une grace qu'il m'a faite.

Ce sont là les sentimens que la foi inspire aux malades. Et la charité nous doit porter à les demander à Dieu pour ceux dont nous apprenons la maladie ; & sur tout pour ceux qui sont avec nous membres d'un même corps, qui est l'Eglise, sous un même Chef qui est J. C. Dans un corps naturel, un membre ne souffre point que tous les autres membres ne souffrent avec lui, & ne contribuent à son soulagement, chacun selon l'action qui lui est propre, & dans le corps mystique de J. C. tous les Chrétiens qui en sont les membres, ressentent les biens & les maux les uns des autres. Ils savent, selon l'Apôtre, se réjouir avec ceux qui sont dans la joie, & pleurer avec ceux qui sont dans la douleur. Ils ne considerent pas seulement dans la personne d'un malade un membre de J. C. mais ils y considerent J. C. même qui leur doit dire un jour : J'ai été malade, & vous m'avez assisté, parce qu'il tient comme fait à lui-même, ce que l'on fait aux siens. Il n'y a rien de plus pressant que cette charité qui nous représente le Dieu que nous adorons, & le Redempteur de nos ames, comme voulant encore souffrir en ceux de nos freres qui souffrent, afin d'avoir besoin de nous, de recevoir les assistances que nous leur rendons, & de nous recompenser par lui-même

des devoirs dont nous nous ferons aquitez envers eux. Y

Ces devoirs sont de deux sortes. Il y en a de corporels , & il y en a de spirituels. L'on n'est pas toujours en état de rendre aux malades des assistances corporelles. L'absence, le manquement de l'occasion, ou des choses nécessaires pour les secourir nous en peuvent légitimement dispenser. Mais rien n'empêche de leur donner les secours spirituels dont nous savons qu'ils ont besoin. Nous pouvons les visiter, les consoler, les exhorter, & tâcher de leur inspirer les sentimens que nous avons rapportez ci-dessus. Et si ces moiens ne sont pas à la main, nous pouvons y suppléer par la priere que l'Ecriture recommande expressement comme très-utile aux malades. S. Augustin qui en connoissoit l'utilité, étant incommodé se recommandoit de cette sorte aux prieres de Profuturus Evêque de Cyrte : Je recommande à vos saintes prieres & mes jours & mes nuits : les jours afin que j'use sobrement des soulagemens que je suis obligé de chercher ; & les nuits, afin que je souffre avec patience, & que le Seigneur soit avec moi : & qu'ainsi il n'y ait point de mal que je craigne, quoi que je marche au milieu des ombres de la mort. Voilà le secours tout spirituel que la pieté inspiroit à S. Augustin de demander par les prieres de son Collegue. Mais ce que sa patience lui faisoit dire dans la même lettre, est aussi très-remarquable. Il avoit un mal qui l'obligeoit de demeurer au lit, ne pouvant se tenir ni assis ni debout. Cependant, disoit il, à cet égard là même, je ne puis dire autre chose sinon que je suis bien, puis que je suis comme

Lettre.
38.

Dieu veut que je sois. Car , ajoutoit-il pour raison , quand nous ne voulons pas ce qu'il veut , c'est nous qui sommes en faute , & non pas lui qui ne sauroit rien faire , ni permettre que de juste.

Ces paroles contiennent un excellent modèle de la disposition où doivent être les malades. C'est aussi celle que nous devons tâcher de leur procurer , soit par nos prières particulières , soit par cette Messe que l'Eglise a composée exprès pour eux. L'on y demande à la vérité la guérison du corps ; mais c'est par rapport à quelque chose de meilleur. S. Augustin distingue deux sortes de demandes : les demandes du cœur , & celles de la chair. Un homme , dit-il , est malade , il prie Dieu de lui redonner la santé : Qu'il fasse cette prière , à la bonne heure ; cela est bien , puis que c'est Dieu qui fait aussi ces grâces aux hommes ; mais les méchants lui font ces mêmes prières. C'est donc une demande de la chair. Et la demande du cœur , est pour recevoir la santé de l'ame.

Sur le Ps. 36.

IL n'y a que ces demandes du cœur , Seigneur , que nous pouvons vous faire sûrement , absolument & sans condition. Car à l'égard des demandes de la chair , nous ne savons ce qui est le meilleur ou le pire : nous ne savons lequel nous est profitable de la santé ou de la maladie. C'est un discernement qui nous passe & qui est caché dans les secrets de votre providence , que nous adorons & que nous ne voulons pas approfondir. Nous ne vous demandons donc ni santé ni maladie , mais que vous disposiez de l'un & de l'autre pour votre gloi-

re, pour notre salut, & pour l'utilité de l'Eglise & de vos Saints dont nous espérons par votre grace faire une portion. Vous seul savez ce qui nous est convenable. Vous êtes le souverain Maître. Faites donc que tels que nous soions, nous nous conformions à votre volonté, & qu'étant malades, nous nous glorifions dans nos souffrances pour honorer les vôtres, & en recevoir dans l'éternité le fruit & la récompense.

A LA MESSE. *Introit.*

EXaudi, Deus, orationem meam, & ne despexeris deprecationem meam : intende in me, & exaudi me. Ps. *Contristatus sum in exercitatione mea : & conturbatus sum à voce inimici, & à tribulatione peccatoris. V. Gloria.*

M On Dieu, exaucez ma prière, & ne méprisez pas mon humble supplication. Regardez-moi favorablement & exaucez-moi. Ps. J'ai été accablé de tristesse dans la peine qui m'exerce; & le trouble m'a saisi à la voix de mon ennemi, & à cause de l'oppression du pecheur. V. Gloire.

Collecte.

O Mnipotens sempiternus Deus, salvas aeterna credentium; exaudi nos pro famulis tuis infirmis, pro quibus misericordiae tuae imploramus auxilium; ut reddita sibi sanitate, gratiarum tibi in Ecclesia

Dieu tout-puissant, qui êtes le salut éternel de ceux qui croient en vous, exaucez-nous en faveur de vos serviteurs malades, pour lesquels nous implorons le secours de votre miséricorde, afin qu'ayant recouvré la santé, ils vous en rendent leurs humbles

actions de graces dans votre Eglise; Par.

*tua referant actiones;
Per Dominum.*

E P Î T R E.

Leçon tirée de l'Épître du Bienheureux Jaque Apôtre.

Lectio Epistolæ Beati Jacobi Apostoli.

149. 5. **M**Es très-chers freres, Quelqu'un parmi vous est-il dans la tristesse? Qu'il prie. Est-il dans la joie? Qu'il chante de saints cantiques. Quelqu'un parmi vous est-il malade? Qu'il appelle les Prêtres de l'Eglise, & qu'ils prient sur lui, l'oignant d'huile au nom du Seigneur. Et la priere de la foi sauvera le malade, le Seigneur le soulagera; & s'il a commis des pechez, ils lui seront remis. Confessez vos fautes l'un à l'autre, & priez l'un pour l'autre, afin que vous soiez guéris.

Charissimi, Tristatur aliquis vestrum? Oret. A quo animo est? Psallat. Infirmitur quis in vobis? Inducat presbyteros Ecclesie, & orent super eum, ungentes eum oleo in nomine Domini. Et oratio fidei salvabit infirmum, & alleviabit eum Dominus: & si in peccatis sit, remittentur ei. Confitemini ergo alterutrum peccata vestra, & orate pro invicem, ut salvemini.

Graduel.

Ps. 6. **A**yez pitié de moi, Seigneur, parce que je suis foible: Seigneur, guerissez-moi. *Ps.* Mes os sont tout ébranlez, & mon ame est toute troublée.

Miserere mihi Domine, quoniam infirmus sum, sana me Domine. *Ps.* Conturbata sunt omnia ossa mea, & anima mea turbata est valde.

Louez Dieu, louez Dieu. *Ps.* Seigneur, exaucez ma priere, & que mes cris montent jusqu'à vous. Louez Dieu.

Alleluia, alleluia. Ps. Domine exaudi orationem meam, & clamor meus ad te perveniat. *Alleluia.*

Après la Septuagesime on omet l'Alleluia,
 & le verset qui le suit.

Trait.

Miserere mei Domine, quoniam tribulor : conturbatus est in ira oculus meus, anima mea & venter meus. V. Quoniam defecit in dolore vita mea, & anni mei in gemitibus. V. Infirmitas est in paupertate virtus mea : & ossa mea conturbata sunt.

Ayez pitié de moi, Seigneur, parce que je suis très-affligé : mon œil, mon ame, & mes entrailles sont toutes troublées par la colere. V. Car ma vie se consume de douleurs, & mes années se passent dans les gémissemens. V. Toute ma force s'est affoiblie par la pauvreté où je suis reduit ; & j'en sens le trouble jusque dans mes os.

Au tems Pascal.

Alleluia. Alleluia. V. Domine exaudi orationem meam, & clamor meus ad te perveniat. Alleluia. V. In Deo speravit cor meum, & adjutus sum ; & restoruit caromea ; & ex voluntate mea confitebor ei. Alleluia.

Louez Dieu, Louez Dieu. V. Seigneur, exaucez ma priere, & que mes cris montent jusqu'à vous. Louez Dieu. V. Mon cœur a mis en Dieu mon espérance, & j'ai été secouru ; & ma chair a comme fleuri. C'est pourquoi je l'enlouerai de tout mon cœur. Louez Dieu.

E V A N G I L E.

Sequentia sancti Evangelii secundum Matthæum.

La suite du saint Evangile selon saint Matthieu.

IN illo tempore, Cum introisset Jesus Capharnaum, accessit ad eum Centu-

EN ce tems-là, Jesus étant entré dans Capharnaüm, un Centenier vint le trouver, qui

Pf. 308

Pf. 201.

Pf. 20

Chap. 8.

lui fit cette priere : Seigneur, mon serviteur est malade de paralysie dans ma maison, & il est extrêmement tourmenté. Jesus lui dit : J'irai, & je le guerirai. Mais le Centenier lui répondit : Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison ; mais dites seulement une parole, & mon serviteur sera guéri. Car quoi que je ne sois qu'un homme soumis à d'autres, aiant néanmoins des soldats sous moi, je dis à l'un : Allez là, & il y va ; & à l'autre : Venez ici, & il y vient ; & à mon serviteur : Faites cela, & il le fait. Jesus entendant ces paroles, en fut dans l'admiration, & dit à ceux qui le suivoient : Je vous dis en vérité, que je n'ai point trouvé une si grande foi en Israël. Aussi je vous declare que plusieurs viendront d'Orient & d'Occident, & seront à table dans le royaume du ciel, avec Abraham, Isaac & Jacob ; mais que les enfans du royaume seront jettés dans les tenebres extérieures. C'est là qu'il y aura des

rio, rogans eum, & dicens : Domine, puer meus jacet in domo paralyticus & male torquetur. Et ait illi Jesus : Ego veniam, & curabo eum. Et respondens Centurio, ait : Domine non sum dignus ut intres sub tectum meum : sed tantum dic verbo, & sanabitur puer meus. Nam & ego homo sum sub potestate constitutus, habens sub me milites ; & dico huic : Vade, & vadit ; & alii : Veni, & venit : & servo meo : Fac hoc, & facit. Audiens autem Jesus, miratus est, & sequentibus se dixit : Amen dico vobis, non inveni tantam fidem in Israël. Dico autem vobis, quod multi ab Oriente & Occidente venient & recumbent cum Abraham, & Isaac, & Jacob in regno eorum : filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores. Ibi erit fle-

*tus & stridor dentium. Et dixit Jesus Centurioni: Vade, & si-
cut credidisti, fiat ti-
bi. Et sanatus est puer
in illa hora.*

pleurs & des grincemens de
dents. Alors Jesus dit au
Centenier: Allez, & qu'il
vous soit fait selon que vous
avez crû. Et son serviteur fut
guéri à la même heure.

Offertoire.

EXaudi Deus, ora-
tionem meam; &
ne despexeris deprec-
ationem meam: intende
in me, & exaudi me.

MOn Dieu, exaucez ma *Ps. 54*
prière; & ne méprisez
pas mon humble supplica-
tion. Regardez-moi favora-
blement & écoutez-moi.

Secrette.

DEus, cujus nuti-
bus vitæ nostræ
momenta decurrunt,
suscipe preces & hostias
famulorum tuorum,
pro quibus agrotan-
tibus misericordiam
tuam imploramus; ut
de quorum periculo
metuimus, de eorum
salute latemur; Per
Dominum.

O Dieu dont la volonté
regle tous les momens
de notre vie, recevez fa-
vorablement les prières &
les hosties de vos serviteurs
malades pour qui nous im-
plorons votre miséricorde,
afin que les voyant déli-
vrez du danger qui nous
donne de l'apprehension,
nous aions la joie de les re-
voir en santé; Par.

Communion.

Illumina faciem
tuam super servum
tuum; & salvum me
fac in tua misERICOR-
dia: Domine, non
confundar, quoniam
invocavi te.

REpandez sur votre ser-
viteur la lumière de
votre visage; sauvez-moi
selon votre miséricorde.
Que je ne sois point con-
fandu, Seigneur, puis que
je vous ai invoqué.

Post-Communion.

DEus infirmitatis
humane singula-

O Dieu qui êtes l'uni-
que refuge de l'infir-

mité humaine, faites ressentir à vos serviteurs malades la vertu efficace de votre secours; afin que par l'assistance de votre miséricorde, ils aient le bonheur de se présenter encore sains devant vous dans votre Eglise; Par.

Lors que le malade est à l'extrémité, on dit les oraisons suivantes.

Collecte.

Dieu tout puissant & miséricordieux, qui avez donné aux hommes des remèdes pour le salut, & des dons pour la vie éternelle; regardez favorablement votre serviteur affligé d'une maladie corporelle, & consolez par votre grace son âme qui est votre ouvrage, afin qu'à l'heure qu'elle sortira de son corps, elle soit présentée à votre Majesté par vos saints Anges, sans aucune tache de péché; Par.

*re presidium, auxili
lii tui super infirmos
famulos tuos ostende
virtutem; ut ope mi
sericordiæ tuæ adjuti,
Ecclesiæ tuæ sanctæ in
columas representari
mereantur; Per Do
minum.*

Omnipotens & mi
sericors Deus, qui
humano generi & sa
lutis remedia, & vi
tæ æternæ munera
contulisti; respice pro
pitius famulum tuum
infirmum corporis la
borantem, & animam
refove, quam creasti;
ut in hora exitus illius,
absque peccati macula
tibi creatori suo per
manus sanctorum An
gelorum representari
mereatur; Per Do
minum.

Secrete.

Recevez, s'il vous plaît, Seigneur, cette hostie que nous vous offrons pour votre serviteur que la maladie a réduit à l'extrémité; & faites qu'el-

Suscipe, quasumus
Domine, hostiam,
quam tibi offerimus
pro famulo tuo in ex
tremo vitæ constituto,
& concede, ut per

etiam universa illius le le purifie de tous les
purgentur delicta ; ut pechez ; afin que les dou-
qui tue dispositionis leurs qu'il souffre par l'or-
flagellis in hac vita at- dre de votre providence en
teritur , in futura re- cette vie , soient suivies
quiem consequatur æ- dans l'autre du repos éter-
ternam ; Per Dom. nel ; Par.

Post-Communion.

QUesumus clemen- **D**ieu tout puissant ,
 tiam tuam omni- nous supplions vo-
 potens Deus, ut per bu- tre bonté , que par la
 jus virtutem sacra- vertu de ce Sacrement ,
 menti famulum tuum il vous plaise fortifier de
 gratia tua confirmare votre grace votre servi-
 digneris ; ut in hora teur , afin qu'à l'heure
 mortis ejus non præva- de la mort l'ennemi ne
 leat contra eum adver- puisse rien contre lui ,
 sarius, sed cum Ange- mais qu'il passe avec vos
 lis tuis transitum habe- Anges à la vie éternelle ;
 re mereatur ad vitam ; Par.
 Per Dominum.

EXPLICATION DE L'ÉPÎTRE.

Quelqu'un. parmi vous est-il malade ? Qu'il ap-
 pelle les Prêtres de l'Eglise, & qu'ils prient
 sur lui, l'oignant d'huile au nom du Seigneur.
 Et la priere de la Foi sauvera le malade, le Sei-
 gneur le soulagera, & s'il a commis des pechez,
 ils lui seront remis. Ces paroles ne contiennent
 point l'institution du Sacrement de l'Extrême-
 Onction, comme quelques-uns l'ont crû par
 erreur. Car étant proprement & véritablement
 un des Sacremens de l'Eglise, il s'ensuit qu'il
 faut que ce soit J. C. qui l'ait institué. Ce fut

peut-être lors qu'il envoya ses disciples deux à deux dans les villes & les villages. Car il est dit d'eux qu'ils oignoient plusieurs malades , & les guériffoient tous. Par où , selon le Concile de Trente , le Sacrement dont nous parlons , nous étoit au moins comme insinué ou figuré. Mais S. Jaque en propose ici la pratique aux fideles , & leur en recommande l'usage.

Comme il leur donnoit des avis ou plutôt des regles pour se conduire dans les differens états où ils se trouvoient , il leur ordonne dans les maladies dangereuses de se faire administrer par les Prêtres de l'Eglise le Sacrement de l'extrême-Onction. Il n'omet rien de tout ce qui peut concerner ce Sacrement. Il en marque le sujet qui est le malade ; les Ministres qui sont les Prêtres de l'Eglise ; la forme qui est la priere sur le malade ; la matiere qui est l'huile commune ou l'huile d'olive ; l'application de l'une & de l'autre à leur sujet , qui est l'Onction du malade au nom du Seigneur ; l'effet pour le corps qui est la guerison ou le soulagement de son mal , par le merite de la priere accompagnée de la foi ; l'effet pour l'ame qui est la remission de ses pechez.

Il n'y a donc que les malades , & même ceux qui le sont dangereusement à qui il soit permis de donner le Sacrement de l'Extrême-Onction. En sorte que quoi qu'une personne dût être bien tôt en danger de mort , comme s'il entreprenoit une navigation périlleuse , ou qu'il se disposât à un combat , ou même si étant condamné à avoir la tête tranchée on le conduisoit au supplice , il n'est pas permis de lui administrer ce Sacrement. De même ceux qui sont privez de l'usage de la

raison, comme les innocens & les enfans qui ne sont pas en un âge où ils puissent pecher, sont encore incapables de recevoir ce Sacrement, parce qu'il n'y a en eux aucuns restes de pechez dont ils aient besoin d'être purifiez. Il faut dire la même chose des fous & des furieux, si ce n'est qu'ils eussent quelques intervalles où leur raison fût libre, & où ils donnassent des marques de pieté, ou qu'avant d'être tombez dans cet état, ils eussent deliré avec ardeur de recevoir ce Sacrement.

Mais quoi qu'il faille pour le recevoir que le malade soit en danger de mort, il ne faut pas néanmoins attendre qu'il soit à l'extrémité & sans aucun sentiment ni connoissance. L'Eglise au contraire recommande tres expressément qu'on le lui administre lors qu'il a encore le jugement & la raison entierement libre, afin qu'il puisse se disposer à le recevoir avec une foi vive & une pieté ardente; & que ce Sacrement qui est toujours tres salutaire par sa propre vertu soit rendu néanmoins par la pieté & la foi du malade plus salutaire & plus efficace pour le salut de son ame & pour la guerison de son corps. On n'attend point cette dernière extrémité pour le Viatique; il ne la faut pas attendre non plus pour l'Extrême-Onction, qui se donnoit autrefois, & qui se donne encore dans quelques Congregations & dans quelques Dioceses avant le Viatique, afin que le malade purifié par cette Onction salutaire des restes même du peché, en soit plus pur pour recevoir J. C. dans l'Eucharistie. Il est vrai que ce Sacrement s'appelle Extrême-Onction: Mais ce mot, Extrême, ne veut pas dire qu'il ne faut donner ce Sacre-

ment qu'à l'extrémité, comme plusieurs s'imaginent par une erreur & un abus manifeste; mais Extrême signifie dernier, & Extrême-Onction signifie dernière Onction, parce que c'est en effet la dernière Onction que reçoit le chrétien, qui ayant été oint au Batême & en la Confirmation, l'est encore à la fin de sa vie par ce Sacrement qu'on appelle quelquefois l'Onction & le Sacrement des malades ou des mourans.

Les Ministres de ce Sacrement sont les Prêtres, selon ces paroles de notre Texte : *Qu'il appelle les Prêtres de l'Eglise, &c.* Et, comme le Concile de Trente a fort bien remarqué, par le mot de *Prêtres*, S. Jaques n'entend point ceux qui sont anciens par leur âge; ni ceux qui tiennent le premier rang parmi le peuple, mais des Prêtres canoniquement ordonnez par l'imposition des mains de l'Evêque; ce qu'il ne faut pas pourtant étendre indifféremment à tous, mais seulement aux Pasteurs, ou à ceux qu'ils commettent. Et tous n'agissent dans ce Sacrement, non plus que dans tous les autres, que comme tenant la place de notre Seigneur J. C. & de l'Eglise son Epouse.

La matière de ce Sacrement est seulement de l'huile d'olive consacrée par l'Evêque. Et cette huile exprime parfaitement ce qui s'opère dans l'ame par la vertu de ce Sacrement; car de même que l'huile adoucit les douleurs du corps, ainsi ce Sacrement diminue & adoucit la douleur & la tristesse de l'ame. Et de même que l'huile sert encore à rétablir la santé, donne de la vigueur, entretient la lumière, & sur tout répare les forces du corps lors qu'il est las & fatigué; la grace de Dieu opère

aussi tous ces effets dans le malade , par ce Sacrement.

Qu'ils prient sur lui &c. S. Jaque nous marque par là que la forme de ce Sacrement doit se prononcer par maniere de priere , quoi qu'il n'ait pas exprimé formellement en quels termes elle doit être conçue. Voici celle qui est en usage dans l'Eglise Romaine & que le Prêtre dit faisant les onctions aux parties du corps qui servent à nos sens ou à nos actions ; Que Dieu par cette sainte Onction & par sa tres pieuse misericorde , vous pardonne toutes les fautes que vous avez commises par la vue. Et ainsi des autres sens.

A chaque partie du corps qu'on oindra, le malade doit se souvenir que son corps & son ame avoient été consacrez à Dieu par le Batême; qu'il a violé cette consecration par l'abus sacrilege des membres de son corps & des puissances de son ame & que Dieu par une misericorde infinie , veut bien renouveler cette consecration, & recevoir de nouveau l'obligation qu'il lui fera d'un corps & d'une ame qui lui avoient été ravis si indignement.

Et la priere de la foi sauvera le malade; le Seigneur le soulagera; & s'il a commis des pechez, ils lui seront remis. Ces paroles nous marquent trois effets de ce Sacrement. 1. Le salut du malade; c'est-à-dire que Dieu lui donne tous les secours necessaires pour profiter de sa maladie , en la souffrant avec patience ; pour resister aux tentations que le demon redouble dans les dernieres heures de la vie , qui doivent decider de l'éternité du malade, & pour mourir chrétiennement. 2. Le soulagement du malade ; car ce Sacrement a été institué

Messes Votiv.

T

aussi pour rendre la santé lors que celui qui le reçoit a une foi ferme en Dieu , & qu'elle est utile pour son salut. 3. La remission des pechez , ce que l'Eglise entend des pechez qui n'auroient pas encore été expiez , & des restes de pechez qui sont entierement effacez par ce Sacrement , que le Concile de Trente appelle la consommation de la penitence , aussi bien que de la vie qui doit être une penitence continuelle.

Si donc un malade est vraiment chrétien , il demandera lui-même ce Sacrement , dès qu'il verra qu'on craint pour sa maladie ; afin de recevoir par ce moien des avantages & des graces si considerables & si necessaires. Que s'il n'y pense pas , ses vrais amis lui doivent faire penser. Et pour ôter l'epouvante dont on craint d'effraier un malade en lui parlant de l'extrême-Onction , il n'y a qu'à lui représenter que ce Sacrement a été institué pour guérir le corps aussi-bien que pour fortifier l'ame , & que sa maladie n'étant pas desesperée , mais les Medecins en craignant le succès , il est bon de joindre à leurs remedes un Sacrement qui leur pourra donner la vertu & l'efficace qu'on souhaite. Qu'il ne sera pas tems de demander pour lui la santé , lors qu'il sera prêt de rendre le dernier soupir ; que ce seroit alors tenter Dieu , & qu'on ne meriteroit pas d'être exaucé de lui , parce qu'on auroit negligé dans le tems le remede qu'il auroit institué. A quoi on ajoutera les graces spirituelles dont il a besoin pour sanctifier sa maladie , quelle qu'en puisse être la durée & la fin.

Mais pour les meriter ces graces , le malade doit avoir soin sur toute chose , de n'avoir

point la conscience chargée d'aucun péché mortel ; & s'il se sent coupable de quelque crime , il doit faire tout ce qu'il pourra pour s'en purifier par une confession & un repentir sincère :

C'est pour cela peut-être que S. Jaque ajoute *Confessez vos fautes l'un à l'autre, & priez l'un pour l'autre, afin que vous soyez guéris.* Puis que le Sacrement de l'Extrême-Onction n'efface que les péchez que l'on ne connoît pas , ou les restes de ceux que l'on a tâché d'expier par les moyens ordinaires , si votre conscience vous en reproche d'autres , aiez recours au Sacrement de la pénitence. Car ces paroles se peuvent entendre de la confession sacramentelle qu'on fait aux Prêtres : & alors il faut expliquer ces mots *l'un à l'autre*, conformément. On peut aussi les entendre de la confession sacramentelle que l'on feroit à de simples Laïques , au défaut des Prêtres. On en trouve des exemples dans l'histoire Ecclesiastique. Cela se pratique peut être encore dans des naufrages , lors qu'on manque de Prêtres dans le vaisseau. Et cet acte de pénitence & d'humilité ne peut être que d'un grand mérite & d'un grand avantage ; puis que si les laïques ne peuvent pas remettre les péchez qu'on leur confesse , par autorité & par ministère , comme les Prêtres , ils peuvent y contribuer beaucoup par leurs conseils , par leurs exhortations , & sur tout par leurs prières , auxquelles S. Jaque promet ici la guérison des corps & des âmes , *Priez l'un pour l'autre, afin que vous soyez guéris.*

Que si un malade faisoit une sérieuse réflexion sur ce que nous venons de dire , il ne demanderoit pas de revenir de sa maladie , après qu'il auroit reçu l'Extrême Onction , &

Seigneur si vous me rendez par ce Sacrement , comme je l'espere de votre bonté , l'Onction interieure de votre grace que j'avois reçue au Bâteme , & que j'ai perdue par ma mauvaie vie , faites-moi mourir après cette Onction de peur que je la perde. Conservez-moi à vous pour l'éternité , & que cette huile sainte qu'on applique sur les differentes parties de mon corps , soit comme un scellé sacré & inviolable qu'aucun peché ne puisse plus rompre. Et avant que ce malheur m'arrive , appelez-moi plutôt à vous ; & que la mort suive de si près cette nouvelle consécration de moi-même , que je n'aie pas le tems de la détruire & de la profaner comme j'ai fait la premiere.

Ceux qui sont presens doivent joindre leurs prieres à celles du malade , comme S. Jaque le recommande , pour lui obtenir de Dieu le pardon de ses pechez , & toutes les graces dont il a besoin. Et si le Prêtre fait d'autres prieres , ils pourront toujours dire interieurement.

Seigneur , le Prêtre est venu ici selon l'ordre que vous en avez donné à l'Eglise par votre Apôtre , pour oindre ce malade ; afin que la priere de la foi le sauve , le soulage & le sanctifie. Donnez-moi donc ô mon Dieu , une foi vive , qui puisse rendre efficace auprès de vous la priere que je vous fais avec l'Eglise. Augmentez aussi la foi de celui pour qui nous prions , afin qu'il soit exaucé de vous dans les prieres qu'il vous fera pour lui-même ; & que tous ensemble nous obtenions de vous pour lui , le salut , la guerison & la remission de ses pechez.

EXPLICATION DE L'ÉVANGILE.

JESUS étant entré dans Capharnaüm. Il y vint après le discours qu'il avoit fait sur la montagne, duquel nous avons parlé dans l'explication de l'Évangile du Mercredi des Cendres. Cette ville étoit une des plus belles de la Galilée, située sur le Jourdain, & sur le bord du lac de Tiberiade, appelé autrement, Mer de Galilée. J. C. demeura long-tems dans cette ville, & y fit plusieurs miracles, quoi qu'elle en profitât si peu, qu'il l'a comtée lui-même parmi les villes impenitentes.

Un Centenier vint le trouver. Un Centenier étoit un Capitaine de cent hommes. S. Luc nous apprend que celui-ci vint trouver J. C. non par lui-même, mais par des Sénateurs Juifs qu'il lui envoya, & par la bouche desquels il lui dit ces paroles : Seigneur, mon serviteur est malade, &c. Ils y ajouterent, pour engager plus efficacement J. C. à guerir ce serviteur, que son maître aimoit leur nation, & qu'il leur avoit fait bâtir une Sinagogue, c'est-à-dire, un lieu d'assemblée.

Jésus lui dit, en la personne de ces Sénateurs : *J'irai & je le guerirai* : & il se mit effectivement en chemin pour y aller. Mais le Centenier envoya au devant de lui quelques-uns de ses amis, pour le prier de n'en prendre point la peine, & pour lui dire de sa part ces paroles rapportées par S. Matthieu :

Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison. Mais comme dit S. Augustin, en se reconnoissant indigne de recevoir J. C.

dans son logis , il se rendit digne de le recevoir dans son cœur. Car Dieu est élevé , dit l'Ecriture , & il ne voit que de loin ceux qui s'élevent avec orgueil ; mais il s'approche de ceux qui s'abaissent devant lui avec un cœur vraiment humble.

Dites seulement une parole , & mon serviteur sera guéri. L'humilité du Centenier étoit un effet de sa foi. Il croit que J. C. n'a qu'à parler , pour guérir son serviteur. Cette grande idée que la foi lui donne de la puissance de J. C. imprime dans son ame un profond respect pour lui , & ce respect lui fait avouer son indignité. La foi ne fait guère considérer la grandeur de Dieu , sans faire regarder en même tems le neant de l'homme. Que ne produit pas dans une ame la vue de cette disproportion infinie qu'elle remarque entre Dieu & elle ? Si nous ne sentons pas notre bassesse & notre misère , lors que nous pensons à la grandeur de Dieu ; craignons de n'avoir que très peu , ou peut être point de foi : je dis de cette foi que J. C. a admiré dans cet Officier. Si nous devons entrer dans ces sentimens , c'est principalement lors que nous allons communier , & c'est pour ce sujet que l'Eglise a consacré les paroles de ce Capitaine , en faisant dire avec lui aux fideles , avant que de recevoir J. C. Seigneur , je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison ; mais dites seulement une parole , & mon ame sera guérie.

Quoi que je ne sois qu'un homme soumis à d'autres , je dis à un de mes soldats : Allez ; & il va. Comme s'il vouloit dire : Il y a des choses que je ne daigne pas faire en personne , parce que le ministère d'un simple soldat y suffit.

Je donne l'ordre , & il est executé. Si donc moi qui ne suis qu'un Officier subalterne , & qui ai au dessus de moi des Tribuns & des Generaux , comme j'ai au dessous de moi des soldats , je suis obéi ponctuellement & sans-resistance par mes inferieurs ; qui pourra resister à la parole & à la volonté de celui qui commande à toutes choses , & qui n'est commandé de personne ?

JESUS fut dans l'admiration. Toute admiration marque ordinairement , que celui qui admire, est surpris par la nouveauté de la chose qu'il admire. J. C. ne pouvoit pas être surpris de la foi du Centenier puis que c'étoit lui même qui operoit cette foi dans le cœur de cet homme par sa grace. Quand donc il est dit qu'il admira, c'est-à-dire qu'il loua la foi de ce Capitaine , avec la posture & les paroles d'une personne qui est surprise d'étonnement ; & qu'en admirant ainsi à l'exterieur ce qui ne pouvoit le surprendre , il nous fait mieux comprendre la valeur & le merite de cette foi.

Je n'ai point trouvé une si grande foi dans Israël. C'est-à-dire , dans les Juifs , qui sont les descendans de Jacob , à qui Dieu donna le nom d'Israël. Ces paroles & les suivantes font voir que le Centenier étoit Gentil , & il étoit apparanment Officier de l'armée Romaine. Car les Romains étoient en ce tems-là les maîtres de la Judée.

Les enfans du royaume seront jettez dans les tenebres exterieures. Voici le sens de ces paroles , qui marquent l'élection des Gentils , & la reprobation des Juifs. Pendant que de tous les côtez du monde , il viendra des Paiens qui

entreront dans l'Eglise, & qui par une foi semblable à celle du Centenier, mériteront d'être assis à la table céleste, avec les Patriarches Abraham, Isaac & Jacob, dont les Juifs font gloire de descendre; ces mêmes Juifs, qui, comme enfans d'Abraham, doivent être les héritiers du royaume des cieux, promis à Abraham, & à tous ses imitateurs, seront exclus de ce royaume, parce qu'ils n'auront pas imité la foi de leur père; & au lieu de jouir de la lumière éternelle du Ciel, ils seront précipitez dans les ténèbres extérieures, c'est-à-dire, épaisses & profondes de l'enfer, où les tourmens qu'ils souffriront, leur feront grincer les dents, & verser des larmes qui ne tariront jamais. J. C. décrit quelquefois la béatitude, comme un souper qui se fait dans un lieu magnifique & éclairé, & où tous les Saints seront à table avec Abraham le père de tous les Fidèles.

Jésus dit au Centenier, en la personne de ses députés, par qui il lui fit dire: Allez; c'est-à-dire, Je vous accorde ce que votre foi me demande; & sans aller chez vous, je guéris par ma seule parole ce serviteur que vous aimez.

L'Épître & l'Évangile de cette Messe nous enseignent également, que comme tout est possible à Dieu, tout est possible à la prière, à la véritable conversion du cœur, à l'humilité, & à la foi jointes ensemble, à qui il ne peut rien refuser.

Rendez-nous dignes de vos grâces, Seigneur, par cette foi humble, qui nous fait connaître combien nous en sommes indignes.

Que la vûe de notre misère en nous humiliant, ne nous ôte pas la confiance que nous devons avoir en votre toute puissante miséricorde. Car si nous ne meritions pas que vous veniez en nous, vous pouvez nous guérir avec une seule parole, & nous le meriterons.

M E S S E V O T I V E

P O U R

LES PELERINS ET VOIAGEURS.

Toute personne bien instruite dans l'Eglise, dit S. Augustin, doit savoir de quelle patrie nous sommes citoyens, quel est le lieu de notre exil; que le peché est la cause de notre bannissement, & que la grace qui nous fait retourner dans notre bienheureuse patrie, est la remission des pechez, & la justification où nous établit la miséricorde de Dieu. Les chrétiens sont donc tous Pelerins & Voyageurs sur la terre. A ce grand voyage se rapportent non seulement cette Messe Votive, mais généralement toutes nos œuvres. Les bonnes nous y font avancer. Les mauvaises nous reculent ou nous égarent. Il se peut faire sans que le corps change d'habitation ou de lieu, comme on le voit, par exemple, dans les Religieux & les Religieuses qui sont enfermez dans la cloture de leurs Monasteres. Il se fait même plus sûrement de cette maniere; étant certain que le repos de la solitude & de la retraite contribue bien davantage à faire mener une vie sainte, que les voyages qui dissipent ordinairement beau-

Ps. 36.

coup ceux qui les entreprennent. Vivre en repos, & faire ce que l'on a à faire, est le conseil que l'Apôtre donne. Ce qui a fait dire à l'Auteur de l'Imitation de J.C. que ceux qui voient fréquemment, se sanctifient rarement.

Lett. 10. Rien de plus équitable, ni de plus digne de nos réflexions que ce que S. Augustin dit là-dessus à son ami Nebride, qui l'invitoit à l'aller voir. De passer, dit-il, sa vie à faire ou à disposer des voyages, qu'on ne sauroit faire sans peine & sans embarras, cela ne convient guère à quiconque pense à ce dernier voyage qu'on appelle la Mort, qui seul mérite qu'on y pense, & qu'on s'en occupe. Il est vrai qu'on voit quelques personnes choisies de Dieu pour le gouvernement des Eglises, à qui il a été donné de conserver le calme & la tranquillité de leur esprit, dans le tracas des voyages qu'ils sont obligés de faire pour visiter leur troupeau; & de ne laisser pas dans toutes ces agitations, d'attendre courageusement la mort, & même de la désirer ardemment. Mais pour ceux qui n'ont cherché dans les charges Ecclesiastiques que les honneurs qui y sont attachés, & ceux qui pouvant mener une vie privée se jettent dans l'embarras des affaires, je ne crois pas qu'après le peu de cas qu'ils ont fait du repos & du calme dans lequel ils auroient pu se sanctifier & se déifier, pour parler ainsi, il leur soit donné de s'appivoiser avec la mort au milieu du tumulte & de l'agitation des voyages & des affaires; & de pouvoir contracter avec elle cette familiarité où nous aspirons. Croiez-moi, ajoute-t-il, Mon cher Nebride, pour parvenir à ne rien craindre sans qu'il y ait rien dans cette disposition de cœur, qui soit l'effet, ni

de l'endurcissement, ni de l'audace & de la presumption, ni de la vanité, il faut vivre dans une grande retraite, & une grande séparation du tumulte de toutes les choses qui passent.

Tous les maîtres de la vie spirituelle ont été *Lettre* du même sentiment. S. Bernard ne vouloit 369. point du tout que les Moines fissent des voyages ou des pèlerinages. Il en renvoie un dans son Monastere qui en avoit extorqué la permission de son Abbé. La raison qu'il rend de sa conduite merite bien d'être remarquée. Quelque coupable, dit-il, que soit un Moine, nous estimons qu'il est plus à propos qu'il fasse pénitence dans son Monastere, que de courir comme un vagabond de province en province. La profession d'un Moine n'est pas de chercher la Jerusalem de la terre, mais celle du ciel où l'on arrive par les desirs & les affections du cœur, & non par les pieds du corps.

Cette raison peut être appliquée aux Clercs, & generalement à tous les chrétiens. Car c'est vers la Jerusalem celeste que nous voyageons tous. Notre bonheur éternel consiste à y parvenir : au lieu qu'il n'y a nul inconvenient à ne point voir la Jerusalem terrestre, ni aucun autre lieu sur la terre, quelque saint qu'il puisse être. L'on peut être sauvé sans faire de pèlerinages, & l'on peut faire des pèlerinages sans être sauvé. Visiter par devotion les saints lieux, & sur tout ceux où les mysteres de notre salut ont été operez, c'est une œuvre tres pieuse & tres salutaire, & qui étoit autrefois fort commune dans l'Eglise. Les uns s'y portoient par pure devotion, les autres y étoient obligez par penitence ; mais les abus que l'experience y a fait remarquer, ont rendu les pèlerinages moins frequens ; & le senti-

ment commun est qu'ils sont maintenant utiles à très peu de personnes.

- C. 45. Le second Concile de Châlons sur Saône tenu en 813. en remarque dès lors les abus. Plusieurs, dit ce Concile, se trompent fort eux-mêmes en faisant inconsidérément des pèlerinages à Rome, à Tours, & en d'autres lieux, sous prétexte de devotion. Des Prêtres, des Diacres, & d'autres du Clergé menant une vie defectueuse se croient délivrés de leurs pechez, & rétablis dans leurs fonctions, pourvu qu'ils puissent atteindre les lieux que nous venons de marquer. Des Laïques se persuadent de même que visitant ces saints lieux, & y faisant des prières, ils auront l'impunité des pechez, qu'ils commettent, ou de ceux qu'ils ont commis. Des personnes puissantes, sous prétexte d'un voyage de Rome ou de Tours, levont des impôts considérables, & chargent les pauvres; voulant ainsi faire croire que ce qu'ils exigent par le motif d'avarice, ils n'ont dessein de l'employer qu'à visiter les saints lieux, & à y faire leurs prières. Il y a des pauvres qui sont les vagabonds, feignant d'aller dans ces lieux saints; ou qui sont assez lâches pour croire que la seule vue de ces lieux les délivre de leurs pechez; ne considérant pas ce que dit S. Jérôme, que ce n'est pas pour avoir vu Jerusalem que l'on est digne de louange; mais pour y avoir bien vécu. L'on aura, ajoute ce Concile, à suivre le decret de l'Empereur (Charlemagne) pour corriger ces abus. Quoique ce grand & pieux Empereur favorisât les pèlerinages presque jusqu'à l'excès, comme les Auteurs de sa vie l'ont remarqué, il ne laissa pas de défendre severement, & de reprimer

ceux qui se faisoient de la maniere abusive que l'on vient de rapporter. Il continua seulement à favoriser ceux que le même Concile approuve en ces termes : Nous approuvons de tout point la devotion de ces personnes , qui s'étant confessez à leurs Curez , & ayant reçu d'eux l'ordre de la penitence qu'ils ont à faire, vont visiter les tombeaux des saints Apôtres , ou de tels autres Saints qu'ils voudront , en faisant des aumônes , en corrigeant leur vie , en édifiant par leurs mœurs.

Cette Messe Votive est tres utile pour ces sortes de pelerins ou voyageurs que ce Concile approuve. Elle l'est encore pour tous ceux qu'une bonne raison oblige d'entreprendre un voiage. Ils ont lieu d'esperer que le secours de Dieu qu'ils implorent dans cette Messe , ou que l'on implore pour eux , ne leur manquera pas.

OU irions nous, Seigneur , sans votre secours que dans des precipices ? Vous êtes le terme de l'unique voiage que nous avons tous à faire, vous en êtes la voie & le guide. Ne nous en laissez jamais entreprendre aucun qui soit contraire à celui-là ; & faites qu'au milieu des dissipations & des dangers qui en sont inseparables , nous conservions par votre grace un cœur tranquile ; & que rien ne soit capable de nous détacher de vous.

A L A M E S S E. *Introit.*

Redime me Domine , & miserere **S**eigneur , daignez me racheter & avoir pitié
mei : pes enim meus de moi : mon pié est de-

meuré ferme dans le chemin de la justice : je vous benirai, Seigneur, dans les assemblées. *Ps.* Jugez-moi, Seigneur, parce que j'ai marché dans mon innocence, & aiant mis mon esperance au Seigneur, je ne ferai point affoibli. *V.* Gloire.

stetit in via recta : in Ecclesiis benedicam Dominum. Ps. Judica me Domine, quoniam ego in innocentia mea ingressus sum : & in Domino sperans non infirmabor. V. Gloria Patri.

Collecte.

Seigneur, soiez favorable à nos très-humbles prieres ; & ordonnez, s'il vous plaît, le voiage de vos serviteurs pour l'avantage de leur salut ; afin qu'entre divers accidens du chemin de cette vie ils soient assistez de votre protection ; Par N. S.

Adesto, Domine, supplicationibus nostris, & viam famulorum tuorum in salutis tue prosperitate dispone ; ut inter omnes viae & vitae hujus varietates, tuo semper protegantur auxilio ; Per Dominum.

E P I T R E.

Leçon tirée du livre de la Genese.

Lectio libri Genes.

EN ces jours-là : Jacob étant sorti de Bersabée alloit à Haran ; & étant venu à un certain lieu, comme il vouloit s'y reposer après le coucher du soleil, il prit des pierres qui étoient là & en mit une sous sa tête & s'endormit au même lieu. Alors il vit en songe le Seigneur qui lui disoit : Je suis le Seigneur, le

IN diebus illis : Egressus Jacob de Bersabée, pergebat Haran. Cumque venisset ad quemdam locum, & vellet in eo requiescere post solis occubitum, tulit de lapidibus qui jacebant, & supponens capiti suo, dormivit in eodem loco. Viditque in somnis Do-
minum dicentem sibi :

Ego sum Dominus Deus Abraham patris tui, & Deus Isaac: Terram, in qua dormis, tibi dabo & semini tuo. Eritque semen tuum quasi pulvis terræ: dilataberis ad Occidentem, & Orientem, & Septentrionem, & Meridiem: & benedicentur in te & in semine tuo cunctæ tribus terræ. Et ero custos tuus quocumque perrexeris, & reducam te in terram hanc: nec dimittam, nisi complevero universa quæ dixi. Surgens ergo Jacob mane, tulit lapidem quem supposuerat capiti suo, & erexit in titulum, fundens oleum desuper. Vovit etiam votum, dicens: Si fuerit Deus mecum, & custodierit me in via, per quam ego ambulo, & dederit mihi panem ad vescendum, & vestimentum ad induendum, reversusque fuero prosperè ad domum patris mei: erit mihi Dominus in Deum,

Dieu d'Abraham votre pere, & le Dieu d'Isaac. Je vous donnerai & à votre race la terre où vous dormez. Votre postérité sera nombreuse comme la poussière de la terre: vous vous étendrez de l'Orient à l'Occident, & du Septentrion au midi, & toutes les Nations de la terre seront benies en vous, & dans celui qui sortira de vous. Je serai votre protecteur par tout où vous irez. Je vous ramènerai dans cette terre, & ne vous quitterai point que je n'aie accompli tout ce que j'ai dis. Jacob se levant donc le matin, prit la pierre qu'il avoit mise sous sa tête, & l'érigea comme un monument répandant de l'huile dessus. Et il fit ce vœu en même tems, disant, Si Dieu demeure avec moi; s'il me conduit par le chemin par où je marche, & me donne du pain pour me nourrir, & des vêtemens pour me vêtir; & si je retourne heureusement ensuite à la maison de mon Pere: le Seigneur sera mon Dieu; & cette pierre que

j'ai dressée comme un monument, s'appellera la maison de Dieu; & je vous offrirai, Seigneur, la dîme de tout ce que vous m'aurez donné.

Et lapis iste, quem erexi in titulum, vocabitur Domus Dei; cunctorumque quae dederis mihi, decimas offeram tibi.

Graduel.

Pf. 22. **Q**uand je marcherois au milieu de l'ombre de la mort, je ne craindrai aucuns maux, parce que vous êtes avec moi. *V.* Votre verge & votre houlette ont été ma consolation.

Pf. 118. **L**ouez Dieu, louez Dieu. *V.* Conduisez mes pas selon votre parole, afin que nulle injustice ne me domine. Louez Dieu.

S I ambulem in medio umbræ mortis, non timebo mala, quoniam tu mecum es, Domine. *V.* Virga tua, & baculus tuus, ipsa me consolata sunt. Alleluia, alleluia. *V.* Gressus meos dirige secundum eloquium tuum, ut non dominetur mihi omnis injustitia. Alleluia.

Après la Septuagesime, au lieu de l'Alleluia, & du verset qui le suit, on dit,

Trait.

IL a commandé à ses Anges de vous garder dans routes vos voies. *V.* Ils vous porteront dans leurs mains de peur que vous ne vous heurtiez le pié contre la pierre. *V.* Vous marcherez sur l'aspic & sur le basilic, & vous foulerez aux piés le lion & le dragon.

ANgelis suis Deus mandavit de te, ut custodiant te in omnibus viis tuis. *V.* In manibus portabunt te, ne umquam offendas ad lapidem pedem tuum. *V.* Super aspidem & basiliscum ambulabis, & conculcabis leonem & draconem.

Au tems Pascal.

Louez Dieu, louez Dieu.

Alleluia, alleluia.

✠. *Gressus meos dirige secundum eloquium tuum, ut non dominetur mei omnis injustitia. Alleluia. ✠. Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi: In domum Domini ibimus. Alleluia.*

✠. Conduisez mes pas selon votre parole, afin que nulle injustice ne me domine. Louez Dieu. ✠. Je me suis rejoui à cause de ce qui m'a été dit: Que nous irons en la maison du Seigneur. Louez Dieu.

E V A N G I L E.

Sequentia sancti Evangelii secundum Matthæum.

La suite du saint Evangile selon saint Matthieu.

IN illo tempore, dixit Jesus discipulis suis: *Euntes, predicate dicentes, quia appropinquavit regnum celorum. Infirmos curate, mortuos suscite, leprosos munde, demones ejicite; gratis accepistis, gratis date. Nolite possidere aurum, neque argentum, neque pecuniam in zonis vestris: non peram in via, neque duas tunicas, neque calceamenta, neque virgam: dignus enim est operarius cibo suo. In quamcumque civitatem, aut castellum intraveritis interrogate quis in ea,*

EN ce tems-là, Jesus *ps. 12,* dit à ses disciples: Lors que vous irez pour prêcher, dites que le royaume des cieux est proche. Rendez la santé aux malades, ressuscitez les morts, guerissez les lepreux, chassez les demons; donnez gratuitement ce que vous avez reçu gratuitement. Ne vous mettez point en peine d'avoir de l'or, ou de l'argent, ni de porter de l'argent dans votre bourse. Ne preparez ni un sac pour le chemin, ni deux habits, souliez, ni bâton; car celui qui travaille merite qu'on le nourrisse. En quelque ville ou en quelque village que vous entriez, informez-vous qui

est digne de vous loger , & demeurez chez lui jusqu'à ce que vous vous en alliez. Entrant dans la maison , saluez-la en disant : Que la paix soit dans cette maison. Si cette maison en est digne , votre paix viendra sur elle : & si elle n'en est pas digne , votre paix reviendra à vous. Lors que quelqu'un ne voudra pas vous recevoir , ni écouter vos paroles , secouez en sortant de cette maison ou de cette ville , la poussière de vos piés.

dignus sit : & ibi manete donec exeat. Intrantes autem in domum , salutate eam , dicentes : Pax huic domui. Et si quidem fuerit domus illa digna , veniet pax vestra super eam : si autem non fuerit digna , pax vestra revertetur ad vos. Et quicumque non receperit vos , neque audierit sermones vestros , exeuntes foras de domo , vel civitate , excutite pulverem de pedibus vestris.

Offertoire.

Ps. 29. **A**ffermissez mes pas dans vos sentiers , afin que mes piés ne soient point ébranlez. Prêtez l'oreille pour m'écouter. Faites paroître d'une manière éclatante vos miséricordes , vous qui sauvez ceux qui espèrent en vous.

Perfice gressus meos in semitis tuis , ut non moveantur vestigia mea : inclina aurem tuam mihi , & exaudi verba mea : mirifica misericordias tuas , qui salvos facis sperantes in te , Domine.

Secrete.

Seigneur , laissez - vous flechir à nos prières , & recevez favorablement les oblations que nous vous faisons pour vos serviteurs , afin qu'il vous plaise de les conduire dans

Propitiare , Domine , supplicationibus nostris ; & has oblationes , quas tibi offerimus pro famulis tuis benignus assume ; ut viam illorum

Et præcedente gratia tua dirigas, Et subsequente comitari digneris; ut de actu atque incolumitate eorum, secundum misericordie tue præsidia gaudeamus; Per Dominum nostrum.

leur voiage, les prevenant & les accompagnant de votre grace; & que nous rendions graces avec joie à votre miséricorde, de leur santé & de leur prospérité; Par notre Seigneur.

Communion.

TU mandasti mandata tua custodiendi nimis: utinam dirigantur viæ meæ ad custodiendas justificationes tuas.

Vous avez ordonné que vos commandemens soient gardez très-exactement. Daignez, Seigneur, regler mes voies de telle sorte que je garde la justice de vos ordonnances. Ps. 112

Post-Communion.

Tua, Domine, sacramenta que sumpsimus, famulos tuos in te sperantes custodiant; Et contra omnes adversos tueantur incursus; Per Dominum.

Faitez, Seigneur, que vos sacremens que nous avons reçus, gardent vos serviteurs qui esperent en vous, & les preservent de toutes mauvaises rencontres; Par.

EXPLICATION DE L'ÉPÎTRE.

L'Épître de cette Messe nous représente un saint voyageur dans Jacob; nous instruit & nous édifie par les aventures de son voiage. Il l'entreprend par nécessité & par obéissance. Par nécessité, pour éviter la colere de son frere Esau, irrité contre lui à cause de la benedi-

Gen.
C. 27.

tion qu'il avoit reçue d'Isaac leur pere sous son nom, & contrefaisant sa personne. C'étoit le conseil que Rebecca sa mere lui avoit donné: Mon fils, disoit-elle, croiez-moi; hâtez-vous de vous retirer vers mon frere Laban qui est à Haran.... jusqu'à ce que la fureur de votre frere s'apaise, que sa colere se passe, & qu'il oublie ce que vous avez fait contre lui. Il obéissoit aussi à son pere, qui l'avoit envoyé en Mesopotamie de Syrie, pour épouser une femme de ce pais-là, ne voulant pas qu'il en épousât une de la terre de Canaan où ils étoient pour lors, comme Esaü avoit fait.

Jacob étant donc sorti de Bersabée alloit à Haran, ville de Mesopotamie, éloignée de Bersabée d'environ neuf ou dix journées de chemin. Et étant venu en un certain lieu, comme il vouloit s'y reposer après le coucher du soleil, il prit des pierres qui étoient là, & en mit une sous sa tête, & s'endormit au même lieu. Surpris par la nuit, il ne put arriver jusqu'à la ville de Luza dont il étoit proche; ou peut-être en voulut-il éviter les habitans à dessein; ce qui l'obligea de loger à la campagne. Une pierre dont il fit son chevet, marque assez qu'il ne fut pas trop à son aise dans ce lieu. Ce n'est pas aussi ce que les voyageurs doivent chercher. Dieu permet que les voyages aient leurs difficultez & leurs incommoditez, afin qu'on ne les entreprenne point legerement & pour eux-mêmes. Il est de ces voyages à peu près comme de celui que nous faisons tous pour retourner à notre bienheureuse patrie qui est le Ciel. On nous dit qu'il faut toujours avancer, qu'il n'en faut jamais perdre le terme de vue, ne rien faire qui nous en détourne, ou qui nous

égare, éviter tout ce qui est capable de nous arrêter, ne point prendre les auberges par où nous ne devons que passer, pour le lieu même où nous devons demeurer & nous reposer éternellement. L'on peut faire l'application de ces preceptes aux voyages que l'on fait en changeant de lieu. Si l'on s'arrête mal à propos, l'on perd pour le moins un tems qui n'est point à nous. Si l'on donne une entière liberté à ses sens, l'on s'expose à se blesser par mille objets qui les frappent. Le plus sûr est de voyager promptement & avec hâte comme fit la sainte Vierge en allant voir sa cousine Elizabeth. Et rien n'est plus dangereux sur tout, à de jeunes gens sans expérience, que ces voyages qu'on leur laisse entreprendre par pur divertissement, pour voir, comme ils disent, le pais, ou pour s'instruire par la vue des mœurs & des coutumes différentes des peuples par où ils passent. Ils n'en rapportent le plus souvent que les vices, & en reviennent plus corrompus qu'ils n'y ont été, à moins qu'ils n'aient avec eux un Ange Raphael, c'est-à-dire une personne sage qui veille sur eux, & leur fasse éviter les écueils ordinaires de ces sortes de voyages.

Alors il vit en songe le Seigneur qui lui disoit : Je suis le Seigneur, le Dieu d'Abraham votre pere, & le Dieu d'Isaac. Jacob n'auroit peut être pas eu cette vision s'il avoit été à son aise sur un bon lit. Dieu par cette vision accompagnée de circonstances si favorables, semble vouloir le consoler dans cet abandonnement où il se trouvoit, & dans cet exil volontaire où la nécessité l'avoit réduit. Au lieu de son pere & de sa mere qu'il vient de quitter, Dieu

s'offre lui-même à lui , pour en avoir soin comme de son fils. Au lieu d'un frere furieux qui vouloit lui ôter la vie , il trouve les Anges qui descendent du ciel pour le secourir , & qui y remontent pour presenter à Dieu ses prieres & ses vœux. Cette Epître ne fait point mention de ces Anges que Jacob vit dans ce même songe montant & descendant le long d'une échelle ; mais ils sont marquez dans le texte. Au lieu de sa patrie dont il est banni , il trouve le ciel qui lui est ouvert. Et enfin au lieu des richesses & des secours qu'il pouvoit recevoir de la maison de son pere , il trouve cette providence divine , qui atteint depuis la terre jusqu'au ciel , qui lui promet de le tenir & de le conduire toujours par cette main souveraine qui peut tout , qui s'étend sur tout , & qui gouverne tout.

Jacob se levant donc le matin , prit la pierre qu'il avoit mise sous sa tête, & l'érigea comme un monument, répandant de l'huile dessus. Il commença dès lors à consacrer en quelque sorte cette pierre dont après son retour il fit un autel. Et Dieu lui inspira de faire alors ce qu'il a ordonné lui-même depuis dans la loi de Moïse, où les consecrations des autels se devoient faire avec l'Onction de l'huile. L'Eglise a retenu depuis cette ceremonie , lors qu'elle consacre les Eglises & les autels , à cause des mysteres qui sont renfermez dans cette Onction.

Et il fit ce vœu en même tems. Les promesses magnifiques que Dieu venoit de lui faire , le portent à lui en faire de son côté pour s'exciter lui même par là à une reconnoissance plus vive & plus parfaite des bienfaits qu'il recevoit, & de ceux qu'il esperoit encore de recevoir.

Il promet donc à Dieu trois choses ; & il exprime la première en ces termes :

1. *Le Seigneur sera mon Dieu.* C'est-à-dire, j'honorerai Dieu plus que je n'ai fait, & je lui rendrai un souverain hommage, avec une affection & une application particulière.

2. *Et cette pierre que j'ai dressée comme un monument s'appellera la maison de Dieu.* Il s'obligeoit à considérer ce lieu où Dieu lui avoit aparû, & où il avoit érigé une pierre en monument, comme un lieu qui lui étoit particulièrement consacré, & à y bâtir un autel comme il fit à son retour de Mesopotamie.

3. *Je vous offrirai, Seigneur, la dîme de tout ce que vous m'avez donné.* Dieu lui met au cœur de lui donner volontairement ce qu'il a commandé depuis dans la Loi que l'on lui rendît par une obligation indispensable.

Il n'y a point de voyageur qui ne souhaitât d'être favorisé dans ses voyages comme Jacob : mais peu sont en état, comme Jacob, de recevoir du ciel les mêmes faveurs que reçut ce saint Patriarche. On entreprend témérairement un voyage, ou par esprit de curiosité, ou par divertissement, ou par quelque autre motif que Dieu n'a point inspiré, & que souvent même il ne pourroit pas approuver. On cherche dans les voyages ses aises avec empressement. On murmure des moindres fatigues. On ne combat point par la prière les dissipations & les autres tentations à quoi les voyageurs sont ordinairement exposés. Comment donc attirer sur soi la protection de Dieu, quand on ne s'en rend digne, ni avant d'entreprendre le voyage, ni après l'avoir entrepris ? Quand on se trouve dans quelque grand danger, on a re-

cours à Dieu, l'on fait des vœux comme Jacob: mais s'en aquite-t-on avec la même fidélité, avec la même piété? Ce qui les fait faire, est souvent une nécessité semblable à celle qui fait que l'on jette ses marchandises dans la mer pour se sauver du naufrage. Quand on est échappé du danger, ou l'on ne se souvient point de ce que l'on a promis à Dieu, ou l'on ne cherche qu'à se faire dispenser de son vœu; ou si l'on s'en aquite, l'on n'oublie rien de ce qui peut servir à satisfaire la vanité. Jacob au contraire ne promet que ce qui peut contribuer davantage à la piété. *Le Seigneur*, dit-il, *sera mon Dieu*, d'une manière toute particulière.

Ce n'est qu'après cette préparation du cœur qu'il lui consacre un lieu & lui bâtit un Autel, pour faire voir que l'intérieur doit toujours précéder les actions extérieures & d'éclat: autrement on s'expose à ne faire rien de solide, & qui puisse être agreable à Dieu. Il a soin aussi dans ses vœux, de la charité envers le prochain, en promettant la dîme, dont l'institution & l'usage a toujours regardé l'entretien des personnes consacrées à Dieu, qui n'avoient point d'ailleurs de quoi subsister.

Donnez-nous, Seigneur, quelque étincelle de la foi, de la simplicité, de la charité, de la reconnoissance que vous aviez inspirée à Jacob, afin que nous recevions de vous dans nos voyages la même protection que vous lui avez donnée. Retranchez de notre cœur toute pensée de faire des voyages inutiles. Et faites que dans les nécessaires nous nous conduisions de telle sorte, que nous meritions de ressentir en toute occasion l'effet favorable de votre présence.

L'Eglise

EXPLICATION DE L'EVANGILE.

L'Eglise voulant donner aux Pelerins & voyageurs dans cette Messe, un modèle de voyage qu'ils pussent imiter, leur représente dans l'Evangile le premier voyage que les Apôtres firent pour annoncer les veritez du salut. Ils ne l'entreprirent point d'eux-mêmes, mais il est marqué expressement que Jesus envoya ses douze (Apôtres) après leur avoir donné les instructions que nous verrons dans la suite de notre Evangile. Il suffira de remarquer ici que nous ne devons entreprendre aucun voyage de nous mêmes, c'est-à-dire, par un motif de cupidité, ou d'amour propre ; mais que nous devons avoir quelque assurance morale que c'est Jesus qui nous envoie ; c'est à-dire qu'un bon motif, dont la charité soit le principe, doit nous faire entreprendre tous nos voyages.

Lors que vous irez pour prêcher, dites que le royaume des cieux est proche. Le royaume que les Juifs attendoient, le Messie par qui ils esperoient que toutes choses seroient rétablies, étoit enfin arrivé. C'est lui que les Apôtres annonçoient aux Juifs ; c'est devant lui qu'ils marchaient pour les preparer à lui donner entrée non seulement dans leurs maisons, mais encore dans leurs cœurs. Ce que les Apôtres ont annoncé le doit être en un sens par tous les fideles, & par consequent par les voyageurs. L'on annonce J. C. en plus d'une maniere. Contribuer par ses instructions, par ses bonnes œuvres, par l'exemple de ses vertus à faire regner J. C. dans les cœurs, c'est annoncer le

Messes Votiv.

V

royaume des cieux, c'est encore *rendre la santé aux malades, ressusciter les morts, guerir les lepreux, chasser les demons.* Car c'est le peché qui cause les maladies, la mort, la lepre, & qui donne entrée au demon dans les cœurs. Il n'y a donc qu'à faire regner J. C. pour exclure le peché & tous les effets qu'il cause dans les ames.

Les Apôtres avoient la puissance d'operer ces miracles sur les corps, pour se concilier les esprits & les disposer à recevoir la parole du salut. Les miracles des voyageurs c'est d'être doux, patients, humbles, charitables, bien-faisans par tout où ils passent, afin de répandre par tout la bonne odeur de J. C. & d'introduire plus facilement son regne dans tous les cœurs.

Donnez gratuitement ce que vous avez reçu gratuitement. Les Apôtres avoient reçu gratuitement les dons de guerir les malades, de ressusciter les morts, de chasser les demons &c. J. C. veut qu'ils exercent cette puissance sans intérêt, afin de ne pas corrompre la grace de l'Evangile. Par là il coupe la racine à l'avarice & à l'orgueil, & à une infinité d'autres crimes qui naissent de ces deux sources. Un voyageur n'est pas obligé de faire des miracles comme les Apôtres: mais sa conduite, aussi bien que la leur, doit être exemte d'orgueil & d'avarice. C'est en quoi tout chrétien voyageur & autre doit les imiter.

Ne vous mettez point en peine d'avoir de l'or ou de l'argent &c. Ne preparez ni un sac pour le chemin, ni deux habits &c. Car celui qui travaille merite qu'on le nourrisse. Ce que J. C. veut dire à ses Apôtres, est qu'ils ne se mettent

point en peine de porter de l'argent ou des vivres avec eux, ou de faire provision de vêtemens & de chaussures, parce qu'ils recevroient de ceux à qui ils prêcheroient l'Evangile, tout ce qui leur seroit nécessaire. Il les décharge ainsi de tout soin temporel, afin qu'ils ne pensent qu'à s'aquiter de leur ministère. Il ne leur défend pas de vivre sur le leur, & il ne les oblige pas de recevoir des fideles les choses dont ils auroient besoin; mais il le leur permet seulement, en sorte néanmoins qu'il leur soit permis de n'user point de cette permission, comme S. Paul en effet n'a point voulu en user en certains lieux, où il a cru qu'il feroit plus de fruit s'il prêchoit gratuitement l'Evangile. C'est sur quoi doivent se regler ceux qui en vertu de leur ministère, sont envoyez pour annoncer aux peuples les Veritez chrétiennes. Ceux qui voient principalement pour d'autres affaires, en doivent conclure pour leur instruction, qu'ils peuvent se pourvoir de tout ce qui est nécessaire pour le voyage: mais sans empressement, sans inquietude, sans ces soins excessifs qui marquent que l'on se défie de la divine Providence.

En quelque ville ou en quelque village que vous entriez, informez vous qui est digne de vous loger, & demeurez chez lui jusqu'à ce que vous vous en alliez. J. C. ne veut pas que ses Apôtres en changeant continuellement de demeure, fassent paroître de la legereté & de l'inconstance dans leur conduite, ou fassent injure à leurs hôtes, en allant chez d'autres comme s'ils devoient y être mieux. Les voyageurs doivent aussi choisir en chaque lieu où ils vont les plus honnestes gens, & demeurer dans la maison

qu'ils auront choisie, tant qu'ils demeureront dans le même lieu, sans faire paroître de la legereté, ni de l'inconstance, & sans s'attirer aucun reproche.

Entrant dans la maison saluez-la en disant : Que la paix soit dans cette maison. J. C. prescrit à ses Apôtres jusqu'aux marques de respect & de civilité qu'on se doit les uns aux autres. Cette formule étoit usitée parmi les Juifs, qui par ces paroles souhaitoient toutes sortes de biens à ceux qu'ils saluoient.

Si cette maison en est digne, votre paix reviendra sur elle : & si elle n'en est pas digne, votre paix reviendra à vous. La récompense d'un predicateur de l'Evangile, ou de tout homme qui procure ou veut du bien à son prochain, ne dépend pas de la reconnoissance du prochain; pourvu qu'il n'ait que Dieu en vue, & qu'il n'attende sa récompense que de lui seul. L'ingratitude pour lors ne nuit qu'aux ingrats. Et la semence des bonnes œuvres n'est jamais perdue pour celui qui sème. Il en fera une moisson dans le ciel qui ne finira jamais. *Metemus non deficientes.*

Lors que quelqu'un ne voudra pas vous recevoir, ni écouter vos paroles, secouez en sortant de cette maison, ou de cette ville, la poussière de vos pieds ; Pour servir de témoignage contre ceux qui se rendront coupables de rejeter le fruit de tant de travaux que vous aurez soufferts pour leur annoncer la paix & la grace de l'Evangile; pour leur faire entendre que vous êtes si éloignez de desirer d'eux quelque chose de terrestre, que vous ne voulez pas même souffrir que la poussière de leur terre demeure attachée à vos pieds. L'on peut ajouter à cela que c'étoit une espece de malediction par la:

quelle ils les déclaroient indignes de la grace qu'ils avoient voulu leur procurer.

Il y a aussi une obligation à bien recevoir les voyageurs & les pelerins, & particulièrement ceux qui répandent par tout la bonne odeur des vertus, & qui prêchent au moins par l'exemple de leur vie, le royaume des cieux, par où ils passent. Mais comment prêcher aux autres de cette sorte le royaume des cieux, si Dieu lui-même ne regne dans leur cœur par son amour ? Sans cet amour, il n'est pas sûr de voyager, parce qu'on ne peut pas le faire avec une confiance fondée que Dieu protégera le voyageur. Les méchants ne voyagent donc point en sûreté. Ils ne voyagent point comme les Apôtres en prêchant le regne de Dieu : mais ils prêchent plutôt par leur vie libertine & scandaleuse, le regne du démon qui habite en eux par les vices auxquels ils sont sujets.

R Emplissez nous de votre amour, Seigneur, afin qu'à l'imitation de vos Apôtres, nous en puissions embraser tous ceux avec qui nous aurons à faire dans nos voyages. Qu'il en soit le principe, qu'il règle nos démarches, qu'il conduise nos pas, qu'il garde nos sens, qu'il nous attire votre protection, & qu'il nous fasse enfin arriver sains & saufs dans notre celeste patrie. Ainsi soit-il.

M E S S E V O T I V E POUR LES EPOUSAILLES.

IL n'y a guere de Sacrement qu'on reçoive avec moins de preparation que celui du Mariage, & il n'y a guere d'action que l'on

faïsse moins chrétiennement , & sur laquelle le peuple ait plus besoin d'être instruit , à cause des grands abus que la plupart y commettent , & des suites funestes dont Dieu punit ces abus. C'est pourquoi pour ne pas manquer d'instruire les fideles sur une matiere si importante, on rapportera ici en abrégé ce qui en a été dit dans le livre intitulé, *Instruction chrétienne sur les Sacremens.*

Il y a trois choses à considérer dans le Sacrement de mariage. 1. L'union indissoluble qui se forme entre le mari & la femme par le consentement mutuel qu'ils se donnent en présence du Prêtre. 2. Le mystere qu'il signifie , & qui est l'union sainte & inviolable de J. C. avec son Eglise. 3. La grace qu'il opere dans les ames de ceux qui le reçoivent avec les dispositions requises. Cette grace est celle de s'aimer l'un l'autre d'un amour chaste , tendre & respectueux , qui les aide à supporter avec moins de peine les incommoditez de cette vie , & qui leur fasse trouver dans le mariage les trois biens que Dieu y a attachez.

Ces biens selon S. Augustin sont les enfans , la fidelité & le Sacrement. Si Dieu donne des enfans la grace du mariage les fait élever dans la crainte du Seigneur. Cette même grace fait que le mari est fidele à sa femme , & la femme à son mari. Et enfin elle conserve en eux le Sacrement qu'ils ont reçu ; c'est à-dire ce lien indissoluble , en leur donnant l'un pour l'autre une charité si parfaite , que rien ne les puisse separer , ni leur donner la moindre pensée de faire divorce.

Cette grace ne se donne qu'à ceux qui reçoivent dignement le Sacrement dont elle est l'effet. Et la premiere disposition necessaire pour le recevoir chrétiennement , est de ne

Sur le Mariage

se marier que pour la fin même pour laquelle Dieu à institué le mariage. Il l'a institué pour trois fins : 1. afin que les personnes qui se marient , s'entr'aident mutuellement dans les besoins de cette vie , & trouvent leur consolation dans l'amour & dans les services qu'ils se rendent l'un à l'autre : 2. afin que du mariage il naisse des enfans qui soient élevez dans la crainte du Seigneur : 3. afin que le mariage serve de remede & de frein à l'incontinence.

Trois sortes de personnes usent du mariage. Les premiers n'en usent que pour avoir des enfans , ou pour rendre le devoir qu'on exige d'eux ; & ils ne commettent aucune faute dans cette action. Les seconds étant trop foibles pour resister aux desirs de la chair , usent de ce qui leur est permis , afin de ne pas tomber dans ce qui leur est défendu , & font servir le mariage de frein à leurs passions , en ce que non seulement ils ne cherchent dans la personne qui leur est unie , que ce qu'ils ne peuvent sans crime chercher ailleurs : mais aussi en ce qu'ils évitent de souiller par des excès de brutalité l'action que le mariage rend legitime. Cette foiblesse qui leur fait chercher le plaisir dans l'usage du mariage , & non la generation des enfans qui en doit être la fin principale , est à la verité un defaut , & l'action même qui en est une suite , n'est pas , selon S. Augustin , exemte de toute faute , mais le mariage la rend excusable , & la douleur humble que ces personnes vraiment chrétiennes ressentent de leur foiblesse , leur fait effacer par leurs gémissemens & par toutes les bonnes œuvres dont elles sont capables , les taches qu'elles en pourroient avoir contractées. Les troisièmes sont

ces esclaves de leurs passions dont l'Ecriture parle en ces termes : *Ceux qui entrent de telle sorte dans le mariage, qu'ils éloignent Dieu entièrement de leur pensée, pour ne penser qu'à satisfaire leur sensualité comme des bêtes sans raison, sont sous la puissance du demon.*

Quiconque se proposera une des fins du mariage avant que d'y entrer, ne manquera pas de faire un choix sage & chrétien de la personne qu'il veut épouser. Il ne cherchera point à s'élever ou à s'enrichir par un mariage, mais à se sauver, & par conséquent il se contentera d'épouser une personne proportionnée à son bien & à sa qualité, pourvû qu'elle soit telle par sa sagesse, sa douceur, sa modestie, sa piété, en un mot par sa vertu, qu'il y ait lieu d'espérer qu'ils se feront l'un à l'autre un puissant secours pour servir Dieu & gagner le ciel.

Prov. 9. Se souvenant de ces paroles du Sage : *Les richesses viennent des parens, mais c'est proprement le Seigneur qui donne une femme sage*, il s'adressera à Dieu par la priere pour recevoir de sa main une personne avec qui il puisse se sauver. Il priera donc beaucoup ; & s'il est riche, il joindra à la priere de grandes aumônes, afin que le mariage qu'il negotie sur la terre, soit ratifié dans le ciel, & que les deux mariez aient lieu d'espérer qu'ils pourront dire l'un de l'autre, Voilà la personne que Dieu m'avoit préparée.

Lors qu'on a ainsi consulté Dieu pour connaître sa volonté, & pour ne tenir que de sa main la personne qu'on doit épouser, il faut consulter l'Eglise en apprenant de ses Ministres les regles qu'elle a établies pour l'admi-

niftration de ce Sacrement. Cet avis est d'autant plus nécessaire en ce tems, qu'il semble que c'est se rabattre de ne se pas marier avec quelque dispense. On laisse au peuple à observer les loix Ecclesiastiques, mais il faut que les personnes de qualité, ou qui ont du bien, se distinguent du commun en violant au moins quelqu'une de ces loix. Il est bien vrai que l'on demande dispense; mais quand on n'a pas quelque raison solide pour vouloir être dispensé d'une loi qui a été saintement établie, on a tout sujet de craindre que Dieu ne punisse par des suites funestes le violement que l'on en fait.

Une des principales regles de l'Eglise est, que les personnes qui veulent contracter mariage, en viennent faire une promesse publique & solennelle dans la Paroisse de l'un des deux, & en presence du Curé. C'est ce qu'on appelle les Fiançailles, qu'il est bon de faire selon l'esprit de l'Eglise, avant la publication du premier ban, & avec toute la modestie possible. Pendant tout le tems qui se passera depuis les Fiançailles jusqu'au jour des Noces, il faut demander à Dieu avec ferveur, que si ce mariage n'étoit pas selon sa volonté, & qu'il dût être préjudiciable au salut de ceux qui le doivent contracter, il le fasse connoître, qu'il l'empêche, qu'il le rompe, & enfin qu'il ne fasse nullement réussir une chose qui doit nuire au salut de ceux qui y seroient engagez.

L'Eglise a défendu la solennité des Noces, depuis le premier Dimanche de l'Avent, jusqu'à l'Octave de l'Epiphanie; & depuis le Mercredi des Cendres, jusqu'à l'Octave de Pâque. La raison de cette défense est, que ces

tems étant consacrez ou à la penitence , ou à la memoire des plus grands mysteres de nostre redemption , il n'est pas juste de l'employer à des Noces , dont la joie n'a point de raport avec la penitence , & dont l'embarras distrairoit trop l'esprit de la meditation des mysteres qui doivent alors l'occuper entierement.

Tob. 7. C'est la coutume de faire un festin. Ceux qui craignent Dieu n'y inviteront que des personnes sages , avec qui ils feront un repas où il ne se passera rien que d'honneste , imitant ces Saints dont il est dit dans l'Ecriture , qu'ils se mettoient à table en benissant Dieu , & qu'ils celebroyent le festin des noces avec la crainte du Seigneur. Cette crainte empêchera qu'on n'y fasse des excès dans le boire ou dans le manger , qu'on n'y dise des paroles dissolues ou deshonnestes : & sans qu'il soit besoin d'examiner ici si la danse est peché ou non , il y a tout lieu de croire qu'elle ne se trouvera pas dans un mariage saint & fait selon Dieu.

La benediction du lit , est encore une ceremonie qui se fait pour faire comprendre aux personnes mariées que leur couche étant sainte , puis que Dieu l'a consacrée par la benediction de l'Eglise , ils en doivent conserver la sainteté , non seulement en évitant toute affection étrangere & illegitime , mais aussi en usant du mariage avec la moderation & l'honnêteté conforme à la chasteté conjugale que Dieu exige des chrétiens.

Lors qu'ils seront devant le Prêtre , ils écouteront avec respect l'instruction qu'il leur donnera. Et quand ils répondront qu'ils se prennent l'un l'autre pour époux , comme c'est en cette acceptation mutuelle que s'opere le Sa-

crement, ils élèveront leur cœur à Dieu pour le prier intérieurement de sanctifier du haut du ciel par sa grace, cette union qu'ils contractent entre eux sur la terre.

L'anneau que l'époux met au doigt de l'épouse est le Symbole de la fidélité inviolable qu'elle doit avoir pour lui. Ils promettent à Dieu intérieurement cette fidélité réciproque, lors que l'époux donnera l'anneau à l'épouse.

Après le mariage ils s'approcheront avec respect de l'Autel pour entendre la sainte Messe qui se doit célébrer pour eux. C'est là qu'ils se doivent offrir à Dieu en sacrifice de son fils, & penser que leur mariage va comme être scellé par le sang même de l'alliance que Dieu a faite par J. C. avec son Eglise; que c'est dans ce sang qu'ils doivent sans cesse laver leurs robes, afin de ne jamais souiller la chasteté conjugale, & qu'ils doivent user si saintement du droit qu'ils viennent de se donner mutuellement sur leurs corps, que rien n'empêche que ces mêmes corps ne puissent être offerts à Dieu, comme des victimes pures & sans tache.

S Eigneur qui avez établi le mariage dès le commencement du monde, & qui dans la loi nouvelle en avez fait un grand Sacrement, en y attachant votre grace, & voulant que l'union des hommes & des femmes fût une image pure & sainte de l'union ineffable de J. C. avec son Eglise; répandez, s'il vous plaît, votre bénédiction sur le mariage que l'on va contracter. Purifiez, ô mon Dieu, ce qu'il pourroit y avoir de moins pur dans les motifs par lesquels il se fait. Faites que les mariés n'apportent

point d'obstacle à la grace que vous voulez leur faire; & qu'en recevant le Sacrement ils en reçoivent aussi les effets. Ne permettez pas, Seigneur, qu'ils deshonnorent par aucune impureté ou infidélité, un mariage qui doit représenter cet amour si pur & si inviolable que vous avez pour votre Eglise, & que vous donnez à votre Eglise pour vous. Ne permettez pas non plus que devenant l'époux l'un de l'autre par l'union du cœur & du corps, leurs âmes cessent d'être vos épouses par la charité qui nous lie tous, & qui nous fait être un même esprit avec vous.

A L A M E S S E. Introit.

Tob. 7.
C 8.

Que le Dieu d'Israël vous unisse, & qu'il soit avec vous; lui qui a eu pitié de deux enfans uniques. Et maintenant, Seigneur, faites qu'ils vous benissent de plus en plus.

Ps. II 7. *Ps.* Heureux tous ceux qui craignent le Seigneur, & qui marchent dans ses voies. *Ps.* Gloire, &c.

Deus Israël conjungat vos, & ipse sit vobiscum, qui misertus est duobus unicis: & nunc Domine, fac eos plenius benedicere te. *Ps.* Beati omnes qui timent Dominum: qui ambulavit in viis ejus. *Ps.* Gloria.

Collecte.

Dieu tout-puissant & plein de miséricordes, Exaucez-nous, afin que ce qui se fait par notre ministère, reçoive son accomplissement par votre benédiction; Nous vous en prions par notre Seigneur.

Exaudi nos, omnipotens & misericors Deus, ut quod nostro ministratur officio, tua benedictione potius impleatur; Per Dominum nostrum.

Lectio Epistolæ beati Pauli Apostoli ad Ephesios.

F Ratres , Mulieres viris suis subdita sint , sicut Domino : quoniam vir caput est mulieris , sicut Christus caput est Ecclesiæ : Ipse , Salvator corporis ejus. Sed sicut Ecclesia subjecta est Christo , ita & mulieres viris suis in omnibus. Viri diligite uxores vestras , sicut & Christus dilexit Ecclesiam , & seipsum tradidit pro ea , ut illam sanctificaret , mundans lavacro aquæ in verbo vitæ , ut exhiberet ipse sibi gloriosam Ecclesiam , non habentem maculam , aut rugam , aut aliquid hujusmodi , sed ut sit sancta & immaculata. Ita & viri debent diligere uxores suas ut corpora sua. Qui suam uxorem diligit , seipsum diligit. Nemo enim unquam carnem suam odio habuit : sed nutrit , & fovet eam , sicut

Leçon tirée de l'Épître du bienheureux Paul Apôtre aux Ephésiens.

M Es freres, Que les femmes soient soumises à leurs maris comme au Seigneur ; parce que le mari est le chef de la femme, comme Jesus-Christ est le chef de l'Eglise, qui est son corps , dont il est aussi le sauveur. Comme donc l'Eglise est soumise à Jesus-Christ , les femmes aussi doivent être soumises en tout à leurs maris. Et vous, maris, aimez vos femmes, comme Jesus-Christ a aimé l'Eglise, & s'est livré lui-même à la mort pour elle , afin de la sanctifier après l'avoir purifiée dans le batême de l'eau par la parole de vie , pour la faire paroître devant lui pleine de gloire , n'ayant ni tache , ni ride , ni rien de semblable ; mais étant sainte & irreprehensible. Ainsi les maris doivent aimer leurs femmes comme leurs propres corps. Celui qui aime sa femme , s'aime soi-même. Car nul ne hait sa propre chair, mais il la nourrit , & l'entretient com-

Eph. 5.

me Jesus-Christ fait l'Eglise, parce que nous sommes les membres de son corps, formez de sa chair & de ses os. C'est pourquoi l'homme abandonnera son pere & sa mere pour demeurer avec sa femme; & de deux qu'ils étoient, ils deviendront une même chair. Ce Sacrement est grand, je dis en Jesus-Christ & dans l'Eglise. Mais que chacun de vous aime aussi sa femme comme lui-même; & que la femme craigne & respecte son mari.

Et Christus Ecclesiam; quia membra sumus corporis ejus, de carne ejus & de ossibus ejus. Propter hoc relinquet homo patrem, & matrem suam, & adhaerebit uxori suae: & erunt duo in carne una. Sacramentum hoc magnum est, ego autem dico in Christo, & in Ecclesia. Verumtamen & vos singuli, unusquisque uxorem suam sicut seipsum diligat: uxor autem timeat virum suum.

Graduel.

Psf. 127. **V**otre femme sera dans le secret de votre maison, comme une vigne qui porte beaucoup de fruit *ψ*. Vos enfans seront autour de votre table, comme de jeunes oliviers.

*U*xor tua sicut vitis abundans in lateribus domus tuae. *ψ*. Filii tui sicut novellæ olivarum in circuitu mensæ tuæ.

Louez Dieu, louez Dieu.

Alleluia, alleluia.

Psf. 119. *ψ*. Que le Seigneur vous envoie du secours de son sanctuaire, & que de la montagne de Sion, il soit votre défenseur. Louez Dieu.

ψ. Mittat vobis Dominus auxilium de sancto; & de Sion tueatur vos. *Alleluia.*

Après le Septuagesime.

Trait.

Psf. 127. **C**'Est ainsi que sera benin l'homme qui craint

ECce sic benedictur omnis homo,

qui timet Dominum.
 ✠. *Benedicat tibi Do-*
minus ex Sion ; &
videas bona Jerusa-
lem omnibus diebus
vite tue. ✠. *Et vi-*
deas filios filiorum
tuorum : pax super
Israël.

Au tems de Pâque.

Alleluia , alleluia.
 ✠. *Mittat vobis Do-*
minus auxilium de
sancto ; & de Sion tuea-
tur vos. *Alleluia.* ✠.
Benedicat vobis Do-
minus ex Sion ; qui
fecit cœlum & ter-
ram. *Alleluia.*

le Seigneur. ✠. Que le
 Seigneur vous benisse de
 Sion ; afin que vous con-
 templiez les biens de Je-
 rusalem pendant tous les
 jours de votre vie ; ✠
 Et que vous voïez les en-
 fans de vos enfans ; & la
 paix en Israël.

Louez Dieu , louez
 Dieu. ✠. Que le Seigneur
 vous envoie du secours de
 son sanctuaire ; & que de
 la monagne de Sion il soit
 votre défenseur. Louez Dieu.
 ✠. Que le Seigneur vous be- Ps. 133.
 nisse de Sion lui qui a fait le
 ciel & la terre. Louez Dieu.

EVANGILE.

Sequentia S. Evange-
lii secundum Matth.

I*N illo tempore, Ac-*
cesserunt ad Jesum
Pharisei tentantes
eum, & dicentes: Si
licet homini dimittere
uxorem suam, qua-
cumque ex causa? Qui
respondens, ait eis:
Non legistis, quia qui
fecit hominem ab ini-
tio, masculum & femi-
nam fecit eos? & dixit:
Propter hoc dimittet
homo patrem & ma-

La suite du saint Evan-
 gile selon S. Matthieu.

E*N ce tems-là, les Phari-* Mat. 19.
siens s'approcherent de
Jesus pour le tenter, & lui
dirent: Est-il permis à un
homme de quitter sa femme
pour quelque cause que ce
soit? Il leur répondit: N'a-
vez vous point lû, que celui
qui a créé l'homme, créa au
commencement un hom-
me & une femme, &
qu'il est dit: Pour cette
raison l'homme abandon-
nera son pere & sa mere,

& il demeurera attaché à sa femme, & ils ne seront tous deux qu'une seule chair. Que l'homme ne separe donc pas ce que Dieu a joint.

trem, & adhærebit uxori suæ, & erunt duo in carne una. Itaque jam non sunt duo, sed una caro. Quod ergo Deus conjunxit, homo non separet.

Offertoire.

Ps. 30. **C'**Est en vous Seigneur, que j'ai espéré. J'ai dit : Vous êtes mon Dieu : tous les événemens de ma vie sont entre vos mains.

IN te speravi Domine : dixi, Tu es Deus meus : in manibus tuis temporera mea.

Secrette.

Seigneur, nous vous supplions de recevoir ce don que nous vous offrons pour l'ordre sacré du mariage ; & comme vous êtes l'auteur de cette œuvre, prenez-en aussi la conduite ; Par.

Suscipe quesumus Domine, pro sacra connubii legemunus oblatum : & cujus largitor es operis, esto dispositor ; Per Dominum.

Après le *Pater noster*, le Prêtre avant de dire l'Oraison *Libera &c.* étant debout au côté de l'autel où on lit l'Épître, se tourne vers l'époux & l'épouse qui sont à genoux, & recite sur eux les Oraisons suivantes.

Prions.

Seigneur, laissez-vous fléchir à nos prières & accompagnez de votre grace le Sacrement que vous avez institué pour la multiplication du genre humain ; afin que ce qui est joint par votre autorité

Oremus.

Propitiare, Domine, supplicationibus nostris, & institutis tuis, quibus propagationem humani generis ordinasti, benignus assiste ; ut quod te auctore jun-

*gitur, te auxiliante
servetur; Per.*

Oremus.

D*Eus, qui potesta-
te virtutis tue
de nihilo cuncta fe-
cisti; qui dispositis u-
niversitatis exordiis,
homini ad imaginem
Dei facto, ideo in-
separabile mulieris ad-
jutorium condidisti;
ut femineo corpori de
virili dares carne
principium, docens
quod ex uno placuis-
set institui, num-
quam licere disjungi.
Deus, qui tam excel-
lenti mysterio conju-
galem copulam conse-
crasti, ut Christi &
Ecclesiæ sacramentum
præsignares in fœdere
nuptiarum. Deus,
per quem mulier jun-
gitur viro, & societas
principaliter ordinata,
ea benedictione dona-
tur, que sola nec per
originalis peccati pœ-
nam, nec per diluvii
est ablata sententiam;
respice propitius super
hanc famulam tuam,
que maritali jungen-*

*soit conservé par votre al-
listance; Par.*

Prions.

O Dieu qui par la for-
ce de votre puissance
avez fait toutes choses de
rien; qui dès le commen-
cement du monde avez
donné la femme pour ai-
de inseparable à l'homme
que vous avez créé à vo-
tre image, formant de lui-
même le corps de la fem-
me, pour nous apprendre
qu'il n'est jamais permis
de le separer de celui du-
quel vous l'avez tiré dans
sa création. Seigneur qui
avez consacré le mariage
par un mystere si excellent,
que vous avez voulu que
l'alliance nuptiale fût la fi-
gure du Sacrement de Jesus-
Christ & de son Eglise. O
Dieu par qui l'homme est
uni à sa femme, & par
qui principalement la socie-
té que vous avez établie
entre eux, reçoit une be-
nediction, qui est la seule
qui n'a point été ôtée ni
par la peine du peché ori-
ginel, ni par celle du dé-
luge; regardez d'un œil
favorable votre servante, la-
quelle devant être mariée,

desire d'être assistée de votre protection. Faites que son joug soit un joug d'amour & de paix; que chaste & fidele elle se marie en Jesus-Christ; qu'elle imite toujours l'exemple des saintes femmes; qu'elle se rende aimable à son mari comme Rachel; qu'elle soit sage comme Rebecca; qu'elle ait une longue vie & soit fidele comme Sara; que le demon ne puisse rien trouver en elle qui soit de lui; qu'elle demeure ferme dans la foi, & dans l'observation de vos commandemens; qu'étant une fois mariée, elle ne fouille le lit nuptial par aucun commerce illegitime; que pour soutenir sa foiblesse, elle s'arme de l'exactitude d'une vie reglée; qu'elle ait une pudeur qui n'inspire que du respect pour elle; qu'elle s'instruise de ses devoirs dans la doctrine toute celeste de Jesus-Christ; qu'elle soit feconde en enfans, qu'elle soit sans reproche & sans tache; & qu'elle puisse arriver au repos des Saints & au royaume du ciel. Faites qu'ils voient tous deux des enfans de leurs enfans jusqu'à la troisième & quatrième generation dans une heureuse vieillesse; Par-

*da consortio, tua se ex-
petit protectione mu-
niri: sit in ea jugum
dilectionis & pacis:
fidelis & casta nubat
in Christo, imitatrix-
que sanctarum per-
maneat feminarum;
sit amabilis viro, ut
Rachel: sapiens, ut
Rebecca: longæva &
fidelis, ut Sara: nihil in
ea ex actibus suis ille
auctor prævaricationis
usurpet: nexa fidei,
mandatisque perma-
neat: uni thoro juncta
contactus illicitos fu-
giat: muniat infirmi-
tatem suam robore dis-
ciplinæ: sit verecun-
dia gravis, pudore ve-
nerabilis, doctrinis cœ-
lestibus erudita: sit fe-
cunda in sobole, sit
probata & innocens:
& ad beatorum re-
quiem, atque ad cœ-
lestia regna perveniat:
& videant ambo fi-
lios filiorum suorum,
usque in tertiam &
quartâ generationem:
& adoptatam perve-
niant senectutem; Per
eundem Domin. &c.*

Le Prêtre retournant au milieu de l'autel dit, *pratique*
Libera &c. & le reste comme à l'ordinaire. Et n'est
après avoir pris le sang de Jesus-Christ, il com- point en
munie l'époux & l'épouse, * & après il acheve la usage en
Messe. France

Communion.

Ps. 127.

ECce sic benedicetur
omnis homo, qui ti-
met Dominum; & vi-
deas filios filiorum tuo-
rum; pax super Israël.

Post-Communion.

QUæsumus omni-
potens Deus,
instituta providentiæ
tue pio favore comi-
tare; ut quos legiti-
ma societate connec-
tis, longæva pace
custodias; Per Do-
minum.

C'Est ainsi que sera beni-
l'homme qui craint le
Seigneur : Que vous voiez
les enfans de vos enfans ;
& la paix dans Israël.

Dieu Tout-puissant, nous
vous supplions d'accom-
pagner des faveurs de votre
bonté ce que vous avez insti-
tué par votre providence ; &
qu'il vous plaise de conserver
dans une longue paix ces per-
sonnes que vous unissez dans
une legitime société; Par

Le Prêtre aiant dit Benedicamus Domino, ou
bien, Ite Missa est ; avant que de benir le peuple
se tourne vers l'époux & l'épouse, & recite sur
eux cette Oraison :

DEus Abraham,
Deus Isaac, &
Deus Jacob sit vobis-
cum, & ipse adimpleat
benedictionem suam in
vobis; ut videatis filios
filiorum vestrorum us-
que ad tertiam &
quartam generationem:

Que le Dieu d'Abra-
ham, le Dieu d'Isaac, &
le Dieu de Jacob soit avec
vous ; & que lui-même ac-
complisse sa benediction en
vous ; afin que vous puissiez
voir les fils de vos fils
jusqu'à la troisième & la
quatrième generation, &

qu'ensuite vous possédiez la vie éternelle , par le secours de notre Seigneur Jesus - Christ ; Qui étant Dieu vit & regne avec le Pere & le saint Esprit , dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Et postea vitam eternam habeatis sine fine, adjuvante Domino nostro Jesu Christo; Qui cum Patre & Spiritu sancto vivit & regnat Deus per omnia secula seculorum. R. Amen.

Le Prêtre doit par une serieuse exhortation représenter à l'époux & à l'épouse l'obligation qu'ils ont de se garder la foi l'un à l'autre ; de s'aimer d'un amour reciproque ; d'être chastes aux tems des prieres, & principalement aux jours de jeûnes & aux fêtes solennelles.

E X H O R T A T I O N

A U X M A R I E Z.

MEs très-chers Freres : Le mariage que vous venez de contracter est un grand Sacrement , en ce qu'il représente l'union ineffable de J. C. avec l'Eglise par son Incarnation. Il vous impose une obligation très-étroite de vivre d'une telle maniere, que toute votre conduite soit une image vivante de l'amour chaste & ardent qui lie l'Eglise avec son divin Epoux. Cette union qui met le corps de l'un dans la puissance de l'autre , ne fait de vous deux qu'une seule chair , comme parle l'Ecriture ; & elle n'en doit faire encore qu'un même cœur par l'affection toute pure que vous devez vous porter mutuellement , & qui doit tellement surpasser toute autre affection , que

le mari doit quitter son pere & sa mere pour s'attacher à sa femme.

Pour user saintement d'un état si saint, suivez avec le jeune Tobie le conseil que lui donna l'Ange Raphaël en ces termes : Ceux qui *Tob. 6.* se marient pour assouvir brutalement leur sensualité, sont sous la puissance du demon. Mais vous lors que vous aurez reçu votre épouse, gardez l'un & l'autre la continence pendant trois jours, & vaquez pendant ce tems-là à la priere. Il ajouta qu'il meriteroit par cette conduite que Dieu chassât le demon, qu'il entreroit dans la société des saints Patriarches par l'imitation de leurs vertus, & qu'il recevroit la benediction du Seigneur, pour avoir des enfans. Après la troisième nuit, lui dit-il, vous approcherez de votre épouse avec la crainte du Seigneur, plus par le desir d'avoir des enfans, que par l'amour du plaisir, afin que les enfans que vous aurez soient de dignes enfans d'Abraham. Tobie pratiqua fidèlement cet avis; car la nuit de ses nocces, lors qu'ils furent seuls, il dit à Sara : Prions Dieu aujourd'hui, & les deux jours suivans, parce que ces trois nuits nous nous devons unir à Dieu, & après la troisième nuit, nous nous unirons ensemble. Car nous sommes enfans des Saints, & nous ne pouvons pas user du mariage comme les Paiens qui ne connoissent point Dieu.

Ecoutez encore la regle que l'Apôtre prescrit aux personnes qui sont dans l'état que vous venez d'embrasser : Que le mari, dit-il, rende à sa femme ce qu'il lui doit, & la femme ce qu'elle doit à son mari. Le corps de la femme n'est point en sa puissance, mais en celle du mari; de même le corps du mari n'est *1. Cor.*

point en sa puissance, mais en celle de sa femme. Ne vous refusez point l'un à l'autre ce devoir, si ce n'est du consentement de l'un & de l'autre, pour un tems, afin de vous exercer à l'oraison : & ensuite vivez ensemble comme auparavant, de peur que le demon ne prenne sujet de votre incontinence, de vous tenter.

Vous pouvez en tout tems garder la continence, mais l'Apôtre vous recommande cette vertu, principalement dans les tems consacrez à la priere, & comme il y a encore dans le grec, au jeûne. Les premiers chrétiens suivoient exactement cette regle, ne manquant jamais de joindre la continence à l'abstinence dans les jours de penitence, selon ces paroles du Prophete : *Que l'Epoux sorte de son lit, & l'Epouse de sa couche*, pour implorer la misericorde du Seigneur par le jeûne & par des prieres accompagnées de larmes. L'Eglise y obligeoit autrefois tous les fidèles pendant le carême, & selon plusieurs rituels, elle les exhorte encore à le faire, non seulement dans le carême, mais encore quelques jours avant & après la sainte Communion. De sorte que pour suivre son esprit & le conseil de l'Apôtre, je vous exhorte dans les jours de jeûnes, & dans les fêtes auxquelles vous vous disposerez à recevoir l'Eucaristie, d'oublier les titres d'époux & d'épouse, pour vous souvenir qu'étant pecheurs, vous devez appaiser Dieu par les larmes, & que devant recevoir le corps formé d'une Vierge, il est juste que vous tâchiez d'approcher autant que vous le pourrez, selon le corps même, de la pureté des vierges.

Si vous vous sentez trop foibles pour garder long-tems la continence, retournez ensemble

pour éviter la tentation de l'ennemi. Mais souvenez-vous que l'Apôtre ajoute que c'est par condescendance & non par commandement. Celui donc qui use du mariage comme d'un remède, use d'une chose qui lui est permise; & celui qui en use pour rendre ce qu'il doit, fait une chose qui lui est commandée. Ainsi quand la foiblesse du premier seroit accompagnée de quelque faute que le Sacrement rend digne de pardon, le second ne péchera nullement; parce qu'il a pour fin, non le plaisir, mais ou l'obéissance, ou la generation des enfans. Enfin dans les jours mêmes auxquels l'Eglise commandoit autrefois, & recommandé encore à present la continence, ce doit être tellement d'un commun consentement, que celui de vous deux qui a le pouvoir & le dessein de se conformer en cela à l'esprit de l'Eglise, ne perd rien de son merite devant Dieu, en obéissant & rendant ce qu'il doit, & que même il pourroit pécher grièvement, s'il vouloit garder la continence sans le consentement de l'autre. Si vous en usez ainsi, & que Dieu soit aimé & servi dans votre famille, j'espère qu'il comblera votre mariage de ses plus saintes benedictions, comme je l'en supplie de tout mon cœur par les merites de Notre Seigneur J. C. par les intercessions de la bien-heureuse Vierge sa sainte Mere, & de S. Joseph son Epoux.

EXPLICATION DE L'EPÎTRE.

Cette Epître fait partie de celle que S. Paul écrivit aux Ephesiens l'an 62. de J. C.

étant à Rome dans sa premiere prison. Elle est morale depuis le Chapitre quatrième. Il y regle les devoirs communs à tous les chrétiens; & puis il descend à ceux qui regardent les conditions particulieres des personnes. L'Eglise nous fait lire ici ce qui est pour les maris & les femmes.

↓
Que les femmes soient soumises à leurs maris comme au Seigneur; parce que le mari est le chef de la femme, comme J. C. est le chef de l'Eglise &c. La femme a donc la même raison de se soumettre en toutes choses à son mari, que l'Eglise à J. C. Ce n'est pas une soumission qui la rende esclave de son mari: mais une soumission volontaire qui fait qu'elle lui est égale, & même en quelque sorte supérieure. Car rien n'est plus capable, dit S. Jérôme, de soumettre un mari à une femme, que la soumission même & la complaisance qu'elle a pour lui. Cette complaisance néanmoins ne doit être que pour le bien. Car dès-là qu'un mari abusant de la supériorité qu'il a sur sa femme, voudroit la porter au mal, ou par son autorité, ou par son exemple, elle ne doit point le regarder en cela comme son chef, mais son chef pour lors c'est J. C. *In eo quod malè facit noli eum putare caput tuum, sed me Deum tuum.*

S. Aug.
serm. 9.
n. 11.

Et vous, maris, aimez vos femmes, comme J. C. a aimé l'Eglise &c. Il ordonne aux maris d'aimer leurs femmes, & il les y engage par de grands motifs. Par l'exemple de J. C. qui a aimé tendrement l'Eglise son Epouse; puis qu'il s'est livré à la mort pour elle, afin de la sanctifier, après l'avoir purifiée dans le Batême de l'eau, par la parole de vie, pour la faire paroître devant lui pleine de gloire, n'ayant ni tache ni ride, ni rien de

de semblable ; mais étant sainte & irrépréhensible.
 Il laisse à conclure que l'amour des maris pour leurs femmes & dans la fin, & dans les effets, doit être infiniment éloigné des impuretez païennes. Ils doivent, autant qu'il leur est possible, corriger charitablement les défauts qu'ils remarquent en elles. Et s'il y en a ou dans le corps, ou même dans l'esprit, qui ne soient point corrigibles, ils ne doivent point empêcher qu'ils ne les aiment également ; l'amour même les leur doit rendre comme invisibles.

Ainsi les maris doivent aimer leurs femmes comme leur propre corps &c. c'est à-dire comme ils aiment leur propre corps ; car le mari & la femme sont un même corps & une même chair, comme il est dit ailleurs. Or nul ne hait sa propre chair, pas même lors qu'il la châtie pour la rendre soumise à l'esprit. Et lors que J. C. ordonne de haïr sa propre chair, & sa femme, il veut dire seulement qu'il les faut moins aimer que Dieu. De sorte qu'il ne s'agit nullement ni d'éteindre ni de diminuer l'amour que l'on doit avoir & pour sa propre chair, & pour sa femme, mais seulement de le régler.

Mais il la nourrit (sa propre chair) & l'entretient comme J. C. fait l'Eglise ; parce que nous sommes les membres de son corps. Nous sommes les membres de l'Eglise qui est le corps de J. C. formez de sa chair & de ses os, qui ont été attachés pour nous à la croix ; d'où la grace qui a formé le corps de l'Eglise est découlée. Car comme la première femme a été tirée du côté du premier homme pendant qu'il dormoit ; ainsi du côté de J. C. après sa mort sont sortis le sang & l'eau, qui étant appliquez par les sacremens, ont formé l'Eglise son Epouse, &

Messes Votiv.

X

Luc. 14.

la doivent purifier, laver & nourrir jusqu'à la fin du monde. Les maris doivent toujours avoir sous les yeux ce mystere qu'ils representent par leur mariage, & le prendre pour modele de la conduite qu'ils doivent tenir envers leurs épouses, soit quand il s'agit de les instruire, ou de les corriger de leurs defauts, ou de pourvoir à leurs besoins.

C'est pourquoi l'homme abandonnera son pere & sa mere pour demeurer avec sa femme. Il ne pouvoit rien dire de plus fort pour faire entendre l'étroite union du mari & de la femme. Et ce ne peut être que parce qu'il est obligé de regarder sa femme comme son propre corps, qu'il doit s'y attacher préferablement à son pere & à sa mere; car on ne peut rien leur préférer ici bas que son propre corps. Et cette préférence même n'empêche pas que l'on ne doive estimer davantage le pere & la mere pour la qualité de principe qu'ils ont à notre égard, qui les approche davantage de Dieu, source & principe de tout ce qui est.

1. Cor. *Et de deux qu'ils étoient, ils deviendront une même chair.* L'Apôtre dit ailleurs que celui qui se joint à une prostituée est un même corps avec elle. A plus forte raison est-il un même corps & une même chair avec sa femme legitime, dont l'union est sainte, & indissoluble. Il doit donc la considerer & la traiter comme une partie de sa chair & la moitié de sa personne.

Ce Sacrement est grand, je dis en J. C. & dans l'Eglise. Il est grand, par la grandeur du mystere qu'il represente dans cet abandonnement du Pere & de la Mere pour un mari, & dans son union avec sa femme avec qui il devient une même chair; car l'un & l'autre signifie que J. C. a quitté en quelque sorte celui qui est son

Pere selon sa divinité, & la Sinagogue, sa Mere selon son humanité, pour s'unir & s'attacher à l'Eglise son Epouse.

L'Apôtre conclut : *Que chacun de vous aime aussi sa femme, & que la femme craigne & respecte son mari.* L'amour fait donc le lien d'un mariage vraiment chrétien, mais un amour chaste & pur, puis qu'il doit être semblable à celui de J.C. & de l'Eglise. Cet amour adoucira les traverses de la vie, par la consolation mutuelle qu'ils se donneront; cet amour leur fera éviter tout ce qui pourroit déplaire à l'un des deux, & rechercher tout ce qui peut plaire selon Dieu; & cet amour enfin leur fera supporter avec douceur & patience les charges, & les defauts l'un de l'autre.

Cet amour doit être accompagné dans la femme de respect & de soumission, non seulement lors que le mari est doux & raisonnable, mais même lors qu'il est fâcheux, puis que c'est par cette soumission même qu'elle le doit gagner à Dieu, & travailler sans discours & sans paroles, mais par un silence respectueux à la conversion de son mari & à sa propre satisfaction.

Cette soumission à laquelle la femme est obligée, ne donne pas lieu au mari de la traiter avec empire & une autorité pleine d'aigreur. Il la doit gouverner à la verité, puis qu'il en est le chef; mais il doit se souvenir que la tête gouverne tout le corps avec charité, puis qu'elle ne lui peut rien faire souffrir qu'elle ne souffre elle même. Qu'il ait donc sur sa femme une autorité pleine de bonté & de douceur, & accompagnée d'une grande condescendance. C'est en cela que paroît consister cet honneur

que S. Pierre veut que les maris rendent à leurs femmes, comme au sexe le plus foible.

Seigneur, qui étant Dieu & Roi avez bien voulu prendre la qualité d'Epoux à l'égard de l'Eglise, & l'être en effet ; qui l'avez aimée lors qu'elle étoit encore laide, afin qu'elle sortît de cette laideur ; qui l'avez dotée, embellie, rachetée, guérie ; & qui lui avez donné tout ce qui est en elle qui puisse plaire à vos yeux ; faites couler de ce divin Mariage que vous avez voulu être le modèle de celui que les fidèles contracteroient entre eux pour vous donner des enfans, toutes les graces dont ils ont besoin pour y vivre saintement. Que les maris aiment leurs femmes, comme vous aimez l'Eglise votre Epouse. Que les femmes soient soumises à leurs maris, comme l'Eglise vous est soumise ; & que l'Epoux & l'Epouse vous demeurent inseparablement unis comme à leur divin chef. Soiez, ô mon Dieu, le nœud & la récompense de l'union toute sainte que vous avez formée entre l'un & l'autre par votre Sacrement, & formez-en une inviolable entre eux & vous par votre grace. Ainsi soit-il.

EXPLICATION DE L'EVANGILE.

Math. **E***st-il permis à un homme de quitter sa femme*
 9. *pour quelque cause que ce soit ?* Il étoit permis par la loi de Moïse à un homme de quitter sa femme, en lui donnant un écrit, par lequel il déclaroit qu'il la repudioit. Il y a apparence que du tems de J.C. les Juifs dispuoient entre eux, si le divorce se pouvoit faire, se-

lon la Loi , à la seule fantaisie du mari , ou s'il ne se pouvoit faire sans quelque cause raisonnable ; & que les Pharisiens ne propofoient cette question au Fils de Dieu , que pour avoir lieu , quelque réponse qu'il leur fît , de le rendre odieux à l'un des deux partis. Car s'il eût dit qu'on pouvoit quitter sa femme , & en épouser une autre , ils se preparoient à lui reprocher qu'il enseignoit le contraire de ce qu'il avoit déjà enseigné : & s'il disoit qu'on ne devoit quitter ainsi une femme quand on le vouloit , ils se dispofoient à lui faire voir qu'il parloit contre la doctrine de Moïse , qui étoit celle de Dieu même ; parce que Moïse avoit permis à un mari , à qui sa femme deviendroit désagréable pour quelque difformité , de la renvoyer en lui donnant un écrit de séparation.

Mais que pouvoit cette vaine subtilité des Pharisiens contre la sagesse de Dieu même ? J. C. leur fait donc voir admirablement quel avoit été le premier ordre de Dieu , dans l'établissement du Mariage : *N'avez vous point lu que celui qui a créé l'homme , créa au commencement un homme & une femme , & non pas plusieurs femmes , parce qu'il vouloit que l'homme ne s'attachât qu'à une seule , & qu'il se liât tellement à cette femme , qu'il lui ordonna d'abandonner son pere & sa mere pour vivre avec elle , & pour ne devenir avec elle qu'une même chair ; en sorte que les deux ne feroient qu'un corps , & ne devroient non plus penser , que les membres d'un même corps , à se séparer l'un de l'autre.*

Que l'homme ne separe donc point ce que Dieu a joint. J. C. les rappelle à la premiere institution du Mariage , comme s'il leur disoit : Il faut

regarder les choses dans l'ordre & dans les des-
seins de celui qui les a établies. C'est Dieu
même qui a fait la liaison de l'homme & de
la femme : le divorce est contraire à cette union
que Dieu a faite ; & par conséquent il ne peut
pas être legitime. Mais la corruption des Juifs
étoit telle , qu'ils étoient capables d'employer
le fer & le poison pour se défaire de leurs fem-
mes , lors qu'elles avoient le malheur de leur
déplaire. Moïse pour prévenir ces crimes , leur
permet de les repudier , en les obligeant néan-
moins de leur donner un écrit , afin que n'ayant
plus la liberté de les faire revenir quand ils
voudroient , ils fussent plus reservez à les renvoyer.

Mais au commencement & dans la premie-
re institution de Dieu , l'union qui unit dans le
mariage l'homme avec la femme est indissolu-
ble. C'est Dieu qui a fait cette jonction en
faisant , *une seule chair* de l'homme & de la
femme. Que l'homme ne s'ingere point de la
rompre. Le Fils de Dieu prouve de la sorte
aux Pharisiens , que le divorce dont ils par-
loient étoit contre la nature & contre la Loi :
contre la nature ; parce qu'il divisoit une mê-
me chair : & contre la Loi ; parce que Dieu
ayant lié si étroitement l'homme avec la fem-
me pour demeurer attachez inseparablement
l'un à l'autre , ils entreprenoient contre cet or-
dre divin de les separer. A Dieu ne plaise donc
que l'homme marié quitte sa femme , pour en
épouser une autre , puisque cela est contraire à
la nature & contre la Loi du mariage , établie
de Dieu même.

QU'à vous ne plaise , Seigneur , que par un
divorce spirituel , nous rompons jamais l'al-

liance toute celeſte que vous avez daigné contracter avec nous dans le batême. Car ſi dans la creation de l'homme , il s'eſt formé , par votre ordre entre l'homme & la femme, une union qui bien que charnelle , doit être inviolablement conſervée , combien plus dans la regeneration de l'homme pecheur qui ſe fait par votre grace , le lien ſacré qui les réunit à vous , doit-il être inviolable ? Non , Seigneur , que l'homme ni aucune autre creature , ne ſepare jamais ceux que vous réunifiez en vous.

M E S S E V O T I V E P O U R L E S M O R T S.

LE Concile de Trente dit , qu'il eſt conſtant par l'Ecriture ſainte , & par l'ancienne Tradition des Peres & des Conciles , qu'il y a un Purgatoire , & que les Ames qui y ſont detenues , peuvent être aidées , & ſoulagées par les prieres , les aumônes , & les Sacrifices que nous offrons pour elles , conformément à tout ce que l'antiquité chreétienne a toujours fait. C'eſt tout ce que ce ſaint Concile nous propoſe de croire touchant le Purgatoire , ſans déterminer en quoi conſiſtent les peines qu'on y ſouffre , ni beaucoup d'autres choſes ſemblables , ſur leſquelles il demande une grande retenue , blâmant , comme a remarqué Monſieur l'Evêque de Meaux , ceux qui débitent ce qui eſt incertain & ſuſpect. Seſſ. 15.

L'on ne doit pas conſiderer comme tel , ce que la bien-heureuſe Catherine de Genes en a écrit dans un Traité auſſi utile & édifiant ,

qu'il est sublime, & relevé en lui même. Elle y a fait voir combien les ames du purgatoire sont exemptes de tout amour propre; quelle est la joie que la charité leur fait ressentir au milieu des peines qu'elles souffrent pour achever de se purifier des taches qui leur restent de leurs pechez; que la separation d'avec Dieu est leur plus grand supplice; que le desir ardent qu'elles ont de jouir de Dieu, n'empêche ni leur paix, ni leur soumission à la justice Divine.

La croiance du purgatoire nous oblige à contribuer par tous les moyens que l'Eglise autorise, au soulagement & à la délivrance des ames qui y sont; car nous devons la charité à nos freres. Or si c'est n'en avoir pas pour ceux avec qui nous vivons, que de fermer nos cœurs à leurs besoins, comme dit S. Jean, c'est en manquer pour ceux qui souffrent dans le purgatoire, que de negliger les moyens approuvez, & établis pour les soulager dans leurs peines, & les mettre plutôt en état de jouir de Dieu.

Entre ses moyens, il n'y a point de doute que le saint Sacrifice de la Messe ne soit le plus excellent & le plus efficace. Aussi l'a-t-on toujours offert, & dans l'Eglise Greque & dans l'Eglise Latine pour le repos des morts, de même, que pour le salut des vivans.

Outre cette commemoration generale que l'on faisoit des morts, dans toutes les Messes, l'on prioit encore particulierement pour chacun le jour de sa mort, & à leur enterrement on offroit le Sacrifice, & l'on donnoit aux pauvres le festin que l'on nommoit Agape, & d'autres aumônes. On continuoit même ces

devoirs de pieté durant plusieurs jours , quelquefois durant trois , sept , neuf , & quelquefois même durant trente , & quarante jours. Nous avons encore aujourd'hui dans le Missel, une Rubrique qui regle les Collectes que l'on doit dire le troisième jour , le septième , & le trentième.

Au bout de l'an on renouvelloit la memoire du mort , & on continuoit souvent d'année en année : ce qui se pratique encore aujourd'hui. C'est pourquoi nous avons plusieurs Messes differentes pour les morts.

Il y en a une pour le jour de la mort , ou de l'enterrement, une autre pour l'anniversaire : une commune pour tous les morts, qui se dit tous les ans , le second de Novembre ; auquel on fait comme la fête , ou plutôt la commemoration generale de tous ceux qui sont morts dans la communion de l'Eglise : & une autre enfin que l'on appelle *Messe ordinaire des Morts* , & qui est proprement une Messe Votive , parce qu'elle n'est point affectée , ni au jour de l'enterrement , ni à celui de l'anniversaire , ni à aucun jour de l'année en particulier , mais qu'elle est laissée à la devotion des fideles , qui la peuvent dire ou la faire dire en tout tems , pourvu que ce ne soit point des jours exceptez. Car quoi qu'il soit toujours permis de dire la Messe à l'intention des morts , l'esprit de l'Eglise est que l'on ne dise point de ces Messes particulieres que l'on appelle de *Requiem* , & qui sont ici de suite , les Dimanches , les Fêtes doubles , & à certains jours privilegiez , où l'on ne fait point l'office même des fêtes doubles , comme la Semaine sainte , les Octaves de Pâques , de la Pentecôte , & de l'Epiphanie , le Mercredi des Cen-

dres, les veilles de Noel & de la Pentecôte; si ce n'est lors que le corps est present. En ce cas là, on en peut dire tous les jours, excepté ceux de Noel & de l'Epiphanie, le Jeudi, le Vendredi & le Samedi Saint, les jours de Pâques, de l'Ascension, & de la Pentecôte, de la Fête du saint Sacrement, de l'Assomption, de la Dédicace de l'Eglise & de la fête du Patron ou Titulaire du lieu. Et si les Dimanches & les Fêtes il n'y a qu'une Messe dans une Eglise Paroissiale, il ne la faut pas dire des Morts, quoi que le corps soit present; parce qu'il ne faut pas priver le peuple en ces jours là de la Messe Paroissiale, qui doit toujours être du jour; & même dans les autres jours, la Messe autant qu'il se peut faire, doit être conforme à l'Office du jour. Car quoi qu'il soit permis de dire des Messes particulieres pour les morts aux fêtes semidoubles & simples, & aux Feries, ce doit être néanmoins pour quelque cause juste & raisonnable, & l'on satisfait autant à l'obligation que l'on a de dire la Messe pour les defunts, en disant la Messe du jour, qu'en la disant de *Requiem*. L'on ajoute seulement alors une Collecte pour les morts, & elle doit toujours être la penultieme, excepté aux fêtes doubles, où l'on ne dit que les Collectes qui sont marquées. Tel est l'esprit de l'Eglise, qu'il ne faut point negliger dans les petites choses, non plus que dans les grandes.

R Emplissez-nous de cet esprit qui est le vôtre, Seigneur, afin qu'il nous inspire en toutes choses ce que nous devons faire. Et lors qu'il nous excite à vous offrir pour le soulagement des morts le sacrifice que vous avez

institué, faites qu'en même tems il nous rende agreables à vos yeux, & dignes d'être exaucz.

La Messe pour tous les morts est à sa place, c'est-à-dire au second jour de Novembre.

Pour le jour de la Mort ou de l'enterrement.

I N T R O Ï T.

Requiem aeternam dona eis, Domine; & lux perpetua luceat eis. Ps. Te decet hymnus Deus in Sion, & tibi reddetur votum in Jerusalem: exaudi orationem meam, ad te omnis caro veniet. Requiem &c.

Seigneur, donnez leur votre repos éternel, & faites luire sur eux votre éternelle lumiere. Ps. Mon Dieu, c'est dans Sion qu'on vous doit louer, & c'est dans Jerusalem qu'on vous doit rendre des vœux. Ecoutez ma priere, toute chair viendra à vous. Seigneur &c.

Collecte.

Deus cui proprium est misereri semper & parcere, te supplices exoramus pro anima famuli tui N. quam hodie de hoc seculo migrare iussisti; ut non tradas eam in manus inimici, neque obliviscaris in finem, sed jubeas eam à sanctis Angelis sus-

O Dieu qui par un excès de bonté qui vous est propre, êtes toujours prêt de faire grace & de pardonner, nous vous faisons de très-humbles prieres pour l'ame de votre Serviteur N. que vous avez fait sortir aujourd'hui de ce monde; ne l'abandonnez point à la violence de l'ennemi, & ne l'oubliez pas pour jamais; mais commandez à vos Anges de

la recevoir, & de la conduire dans le ciel, qui est notre véritable patrie ; afin qu'ayant espéré & cru en vous, elle ne souffre point les peines de l'enfer ; mais qu'elle jouisse de la félicité éternelle ; Par &c.

cipi, & ad patriam paradisi perducere ; ut quia in te speravit & credidit, non poenas inferni sustineat, sed gaudia aeterna possideat ; Per Dominum &c.

E P I T R E.

Leçon tirée de la première Epître de S. Paul aux Thessaloniens.

Lectio Epistolæ beati Pauli Apostoli ad Thessalonicenses.

Nous ne voulons pas, mes frères, que vous ignoriez ce que vous devez savoir touchant ceux qui dorment, afin que vous ne vous en attristiez pas comme font les autres hommes qui n'ont point d'espérance : car si nous croions que Jésus-Christ est mort & ressuscité, nous devons croire aussi que Dieu amenera avec Jésus-Christ ceux qui se seront endormis en lui. Aussi nous vous déclarons comme l'ayant appris du Seigneur, que nous qui vivons & qui sommes réservés pour son avènement, nous ne prévien-

Fratres, Nolumus vos ignorare de dormientibus, ut non contristemini, sicut & ceteri qui spem non habent. Si enim credimus quod Jesus mortuus est, & resurrexit ; ita & Deus eos, qui dormierunt per Jesum, adducet cum eo. Hoc enim vobis dicimus in verbo Domini, quia nos, qui vivimus, qui residui sumus in adventum Domini, non præveniemus eos, qui dormierunt. Quoniam ipse Dominus in jussu, & in voce Archangeli, & in tuba Dei la voix de l'Archange, & par le son de la trompette de Dieu,

descendet de cœlo ,
 & mortui , qui in
 Christo sunt , resur-
 gent primi. Dein-
 de nos , qui vivi-
 mus , qui relinqui-
 mur , simul rapiemur
 cum illis in nubibus
 obviam Christo in
 aëra , & sic semper
 cum Domino erimus.
 Itaque consolamini in-
 vicem in verbis istis.
 donc les uns les autres

le Seigneur lui même des-
 cendra du ciel , & ceux qui
 seront morts en Jesus-Christ
 ressusciteront les premiers.
 Puis nous autres qui som-
 mes vivans & qui serons de-
 meurez jusqu'alors , nous se-
 rons emportez avec eux
 dans les nuées , pour aller au-
 devant du Seigneur au mi-
 lieu de l'air ; & ainsi nous vi-
 vrons pour jamais avec le
 Seigneur. Consolezvous
 par ces veritez.

Graduel.

Requiem aeternam
 dona eis Domi-
 ne ; & lux perpetua
 luceat eis. V. In me-
 moria aeterna erit ius-
 tus ; ab auditione ma-
 la non timebit.

Seigneur , donnez leur
 votre repos éternel ; & fai-
 tes luire sur eux votre éter-
 nelle lumiere. V. La memo-
 ire du juste sera éternelle , &
 il ne craindra point de mau-
 vaises nouvelles.

Trait.

Absolve , Domine ,
 animas omnium
 fidelium defunctorum
 ab omni vinculo de-
 lictorum. V. Et gra-
 tia tua illis succurren-
 te , mereantur evade-
 re iudicium ultionis ,
 V. Et lucis aeternae
 beatitudine perfrui.

Delivrez , Seigneur , de
 tous les liens du peché
 les ames de tous les fideles
 qui sont morts. V. Et faites
 par l'assistance de votre gra-
 ce , qu'ils ne ressentent point
 les effets de votre vengeance
 au jour du Jugement ; V.
 Mais qu'ils jouissent de la fe-
 licité de la gloire éternelle.

La Prose des Morts.

Dies iræ , dies illa
 Solvet saeculum

O Jour du Dieu vengeur !
 où pour punir les cri-
 mes,

Un déluge brûlant sortira
des abîmes,

Et le ciel s'armera de foudres & d'éclairs :

Quel trouble en tous les
cœurs quand ce juge se-
vera,

Lançant de toute part les
traits de sa colere ,

Sur un trône de feu paroî-
tra dans les airs ?

Aux antres les plus sourds
la trompette entendue ,

Ranimant la poussière en
cent lieux répandue ,

Tous les morts sortiront de
l'horreur des tombeaux :

Et dans l'effroi commun du
corps de la nature ,

Aux piés du créateur la
pâle créature

Attendra pour jamais ou les
biens ou les maux.

Dieu découvrant des cœurs
la nuit la plus profonde ,

Fera lire en ce livre ouvert à
tout le monde

L'adorable équité de ses ar-
rêts divers.

Il fera voir à nud les noirs
replis des ames ;

Et produisant au jour tous
leurs crimes infames ,

Confondra leur malice aux
yeux de l'univers.

Que répondrai-je , hélas !

*in favilla ,
Teste David cum
Sibylla.*

*Quantus tremor est fu-
turus ,*

*Quando Judex est
venturus ,*

*Cuncta strictè dis-
cussurus.*

*Tuba mirum spar-
gens sonum ,*

*Per sepulchra regio-
num ,*

*Coget omnes ante
thronum.*

*Mors stupebit & na-
tura ,*

*Cum resurget crea-
tura ,*

*Judicanti responsu-
ra.*

*Liber scriptus profe-
retur ,*

*In quo totum conti-
netur ,*

*Unde mundus judi-
cetur.*

*Judex ergo cum se-
debit ,*

*Quidquid latet , ap-
parebit :*

*Nil inu'tum rema-
nebit.*

Quid sum miser tunc

dicturus?

Quem patronum ro-
gaturus?

Cum vix justus sit
securus.

Rex tremende majes-
tatis,

Qui salvandos salvas
gratis,

Salva me fons pie-
tatis.

Recordare Jesu pie,
Quod sum causa tue

vix,
Ne me perdas illa
die.

Quaerens me, sedisti
lassus:

Redemisti crucem
passus:

Tantus labor non sit
cassus.

Iuste judex ultionis,
Donum fac remissio-

nis,
Ante diem ratio-
nis.

Ingemisco, tamquam
reus:

Culpa rubet vultus
meus,

Supplicanti parce
Deus.

à ce juge terrible?

Qui fléchira pour moi la
justice inflexible?

Quand les justes crain-
dront ce grand roi que je
crains.

O Christ, oppose en moi
ta grace à ta colere,

Toi qui fais dans nos cœurs
tout ce qui te peut plaire,

Et couronne tes dons en
couronnant tes saints.

Souvien toi qu'étant Dieu
d'immortelle nature,

Tu viens par tes douleurs
guérir notre blessure;

Tu viens homme & mortel
sauver l'homme perdu.

Tu voulus te lasser, cher-
chant mon ame errante;

Ton amour pour ma vie of-
frit ta mort sanglante:

Qu'en vain le sang d'un
Dieu ne soit pas répandu.

O Juge inexorable en ta
juste vengeance,

Daigne être mon Sauveur en
ce tems de clemence,

Avant qu'être mon juge au
jour de ta rigueur.

Si mon crime t'aigrit, qu'un
coupable te touche,

Qui vient la larme à l'œil,
les foupris en la bouche,

La honte sur le front, le re-
gret dans le cœur.

Tu rends la pecheresse à tes
anges semblable,
Tu fais un saint martyr d'un
brigand détestable,
Tu veux qu'un humble es-
poir reste aux plus crimi-
nels.

J'ai donc recours à toi, tes
bontez sont mes armes;
Previen ma juste peine, &
par l'eau de mes larmes
Estein l'embrasement de
ces feux éternels.

Quand ta main par un
choix qui me glace de
crainte,
Mettra les boucs à gauche,
à droit la troupe sainte,
Place mon ame au rang des
agneaux glorieux.

Et ce peuple maudit par ta
voix de tonnerre,
Etant précipité jusqu'au
fond de la terre,

Que j'entre avec tes saints
au clair palais des cieux.

Grand Dieu qui vois mon
cœur en moi-même se
fendre,

Qui vois qu'un saint regret
le réduit comme en cendre,
Si tu n'es mon support, que
deviendrai-je alors?

O jour non jamais craint
comme il est redoutable!
Où du creux du tombeau
sortira le coupable,

*Peccatricem absolvisti,
Et latronem exau-
disti,
Mibi quoque spem
dedisti.*

*Preces meae non sunt
dignae,
Sed tu bonus fac be-
nigne,
Ne perenni cremer
igne.*

*Inter oves locum praes-
ta,
Et ab haedis me se-
questra,
Statuens in parte
dextra.*

*Confutatis maledic-
tis,
Flammis acribus ad-
dictis,
Voca me cum bene-
dictis.*

*Oro supplex & accli-
nis,
Cor contritum quasi
cinis;
Gere curam mei fi-
nis.*

*Lacrymosa dies illa,
Qua resurget ex fa-
villa.*

Judicandus homo Tremblant devant son juge
 & rongé de remords.
Huic ergo parce Doux Jesus, dont l'amour
 tous nos crimes surpasse,
Deus, Donne gloire à ton nom,
Pie Jesu Domine, donne aux vivans ta grace,
Dona eis requiem. Donne la paix aux morts.
Amen. Amen.

E V A N G I L E.

Sequentia S. Evangelii secundum Joann.

IN illo tempore, Dixit Martha ad Jesum: Domine, si fuisset hic, frater meus non fuisset mortuus. Sed & nunc scio, quia quicumque poposceris à Deo, dabit tibi Deus. Dicit illi Jesus: Resurget frater tuus. Dicit ei Martha: Scio quia resurget in resurrectione in novissimo die. Dixit ei Jesus: Ego sum resurrectio, & vita: qui credit in me, etiam si mortuus fuerit vivet: & omnis, qui vivit, & credit in me non morietur in æternum. Credis hoc? Ait illi: Utique Domine, ego credidi, quia tu es Christus Filius Dei vivi, qui in hunc mundum venisti.

La suite du saint Evangile, selon S. Jean.

Ch. II.

EN ce tems-là, Marthe 21.
 dit à Jesus: Seigneur, si vous eussiez été ici, mon frere ne seroit pas mort. Mais je sçai que presentement même Dieu vous accordera tout ce que vous lui demanderez. Jesus lui repondit: Votre frere ressuscitera. Marthe lui dit, Je sçai qu'il ressuscitera en la resurrection qui se fera au dernier jour. Jesus lui repartit: Je suis la resurrection & la vie: celui qui croit en moi, quand il seroit mort, vivra. Et quiconque vit & croit en moi, ne mourra jamais. Croiez-vous cela? Elle lui répondit: Oui, Seigneur, je croi que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant qui êtes venu dans ce monde.

Offertoire.

Seigneur Jesus-Christ , Roi de gloire , delivrez les ames de tous les fideles qui sont morts , des peines de l'enfer , & de celac profond & affreux. Delivrez les de la gueule du lion : qu'elles ne soient point absorbées dans le puits de l'abîme , ni precipitées dans les tenebres ; mais que ce Prince genereux Saint Michel les conduise dans cette sainte lumiere que vous avez promise autrefois à Abraham , & à sa posterité.

V. Seigneur , nous vous offrons des hosties , & des prieres de louange ; recevez les , s'il vous plaît , pour ces ames dont nous faisons aujourd'hui memoire ; faites les passer , Seigneur , de la mort à la vie , Que vous avez autrefois promise à Abraham , & à sa posterité.

Domine Jesu Christi , Rex glorie , libera animas omnium fidelium defunctorum de pœnis inferni , & de profundo lacu : libera eas de ore leonis ; ne absorbeat eas tartarus , ne cadant in obscurum : sed signifer sanctus Michael representet eas in lucem sanctam : Quam olim Abraham promissisti , & semini ejus. *V.* Hostias & preces tibi , Domine , laudis offerimus : tu suscipe pro animabus illis , quarum hodie memoriam facimus : fac eas , Domine , de morte transire ad vitam ; Quam olim Abraham promissisti & semini ejus.

Secrette.

Seigneur , soiez , s'il vous plaît , favorable à l'ame de votre Serviteur , pour laquelle nous vous sacrifions cette hostie de louange , priant treshumblement votre Majesté , que par ce culte par lequel nous implorons

Propitiare , quaesumus , Domine , animæ famuli tui N. pro qua hostiam laudis tibi immolamus , majestatem tuam suppliciter deprecantes ; ut per hæc pie placationis officia ,

pervenire mereatur ad votre miséricorde, elle puisse
requiem sempiternam; obtenir le repos éternel; Par
Per D. N. notre Seigneur.

Communion.

Lux aeterna luceat
 eis Domine, cum
 Sanctis tuis in aeter-
 num, quia pius es.
 V. Requiem aeternam
 dona eis, Domine; &
 lux perpetua luceat
 eis, cum Sanctis tuis
 in aeternum, quia pius
 es.

Seigneur, faites luire sur
 eux votre lumière éter-
 nelle, avec vos Saints dans
 tous les siècles, parce que
 vous êtes bon. V. Seigneur,
 donnez-leur votre repos é-
 ternel: & faites luire sur eux
 votre lumière éternelle, avec
 vos Saints dans tous les sie-
 cles, parce que vous êtes bon.

Post-Communion.

Propterea quaesumus
 Omnipotens Deus:
 ut anima famuli tui N.
 quae hodie de hoc saeculo
 migravit, his sacrificiis
 purgata, & à peccatis
 expedita, indulgentiam
 pariter & requiem ca-
 piat sempiternam; Per
 Dominum.

Faites, s'il vous plaît,
 Dieu tout puissant, que
 l'ame de votre Serviteur
 N. qui est aujourd'hui
 sortie de ce monde, étant
 purifiée par ces sacrifices,
 & dégagée de ses pechez,
 en reçoive aussi le pardon,
 & le repos éternel; Par no-
 tre Seigneur. &c.

EXPLICATION DE L'ÉPÎTRE.

LE Chapitre quatrième de la première Épi-
 tre de S. Paul aux Thessaloniens, d'où celle-
 ci est tirée, contient diverses instructions pro-
 portionnées aux besoins de ce peuple, selon les
 mémoires que Timothée en avoit apportez à
 l'Apôtre. Celle de cet Epître regarde le deuil
 excessif où les Thessaloniens se plongeient à la

mort de leurs proches. Il est vrai que c'est un sujet de douleur de ne plus voir un parent ou un ami qui nous aimoit, à qui on rendoit, & de qui on recevoit tous les devoirs d'une amitié chrétienne, tendre & sincere. Il nous parloit, nous lui parlions. Le son de sa voix ne nous étoit pas moins connu que son visage, & ce son nous le faisoit reconnoître quelque part qu'il fût avant même que nos yeux l'eussent aperçû. C'est ce que la mort dérobe à nos sens quand elle nous enleve nos amis, & c'est ce qui fait la douleur que nous avons de ne les plus voir. On la pardonne aux hommes à l'égard des personnes qui leur sont cheres : mais cette douleur ne doit pas être de durée parmi les fideles.

Nous ne voulons pas, mes freres, que vous ignoriez ce que vous devez sçavoir touchant ceux qui dorment, afin que vous ne vous en attristiez pas comme font les autres hommes qui n'ont point d'esperance. S. Paul ne nous défend pas absolument de nous affliger, mais de nous affliger *comme ceux qui n'ont point d'esperance.* Nous voyons que Marthe & Marie, les deux saintes & fideles Sœurs de Lazare, le pleuroient quoi qu'elles sçussent qu'il dût ressusciter ; mais pour la vie éternelle seulement, & non pas pour celle-ci. J. C. lui-même pleura ce même Lazare qu'il alloit ressusciter. Ainsi nous pouvons dire que s'il ne nous a pas obligé par aucun precepte de pleurer ceux que nous esperons de voir ressusciter pour la veritable vie, il nous l'a au moins permis par son exemple. Pleurons donc la mort de nos amis puis qu'il est écrit : Versez des larmes sur les morts, & affligez-vous de leur perte comme d'un très-grand malheur. Mais

écoutez aussi la même Ecriture quand elle ajoute : *Consolez-vous néanmoins , & chassez la tristesse de votre cœur , parce qu'elle produit la mort , & qu'elle consume toute la vigueur de l'esprit.* Car puisque nous sçavons que nos corps ne périssent point non plus que nos âmes ; qu'il ne se perdra pas même un cheveu de nos têtes ; que nos âmes après avoir été pour un tems dépouillées de leurs corps , les reprendront pour ne les plus quitter , & qu'elles les trouveront , non seulement changez en mieux , mais incorruptibles , & inaltérables ; en vérité le sujet que l'espérance d'une éternité de biens inestimables nous donne de nous rejouir , le doit emporter sur celui qu'une privation de peu de durée nous peut donner de nous affliger.

Mais sur quoi est fondée cette espérance ? L'Apôtre nous l'apprend par les paroles suivantes : *Car si nous croions que J. C. est mort & ressuscité , nous devons croire aussi que Dieu amenera avec J. C. ceux qui se seront endormis en lui , c'est-à-dire , ceux qui seront morts en lui ou dans sa grace.* Il affecte cette expression pour insinuer aux Thessaloniens , & nous apprendre à tous avec quelle facilité Dieu nous ressuscitera : c'est-à-dire avec la même facilité qu'un homme éveille un autre homme qui est endormi. La même foi donc qui nous enseigne que J. C. est mort & ressuscité , nous apprend aussi que Dieu à la fin du monde , ramènera tout vivant avec J. C. ceux qui dorment en lui de la manière que nous venons d'expliquer. J. C. a bien voulu mourir pour nous , afin de nous assurer une nouvelle vie après la mort ; afin que nous ne la craignissions plus , comme si elle étoit capable de nous anéantir : afin que nous ne

pleuraillions plus les morts, pour lesquels la vie même a bien voulu mourir, & que nous ne nous affligeaillions point comme si cette mort les separoit de nous pour toujours.

Pour les Gentils, ils n'ont point ces mêmes avantages, parce qu'ils ne comprennent ni les Ecritures, ni la puissance de Dieu, qui sçaura bien retrouver ce qui est perdu, vivifier ce qui est mort, rétablir ce qui est corrompu, rejoindre ce qui est séparé, & conserver sans fin dans une parfaite incorruptibilité, ce qui étoit corruptible & sujet à finir.

Voilà ce que nous a promis celui qui par l'accomplissement de plusieurs autres de ses promesses, nous a donné des gages assurez de la fidélité de celle-ci. Mais comme les Thessaloniens pouvoient craindre que la resurrection de ceux qu'ils pleuroient, ne fût au moins reculée bien loin dans l'avenir, ou différée longtemps après la leur, ce qui les auroit éloignés d'autant plus eux-mêmes de les revoir & de les posséder, il va dissiper cette crainte pour leur instruction & pour la nôtre, en racontant les circonstances de la resurrection generale.

Aussi nous vous declaron, comme l'ayant appris du Seigneur, que nous qui vivons & qui sommes reservez pour son avènement, nous ne prévien-drons point ceux qui sont déjà dans le sommeil de la mort. S. Paul avoit appris plusieurs choses im-mediatement du Seigneur même. Et il cite ici son témoignage, parce que ce qu'il avoit à leur dire, devoit leur paroître extraordinaire & difficile à croire. Ils ne comprirent pas d'abord que l'Apôtre en disant, Nous qui vivons & qui sommes reservez pour son avènement, leur parloit en la personne des élus qui se trouveront vi-

vant à la fin du monde. Ils prirent même occasion de ces paroles de s'imaginer que l'avènement glorieux de J. C. se feroit de leur vivant. Et c'est l'erreur qu'il refute dans la seconde Lettre qu'il leur écrivit , parce que la première les avoit jettez dans le trouble , ne pouvant comprendre comment un avenement si prompt & si subit pourroit donner lieu à l'accomplissement de tant de choses qui devoient preceder , selon qu'on le leur avoit enseigné. Or quoi que l'Apôtre ne leur eût pas parlé de la sorte pour leur causer du trouble , ce n'avoit pas été néanmoins sans dessein de les tenir en suspens & dans une incertitude salutaire à l'égard de ce dernier tems , qui les obligent à veiller.

Car aussi tôt que le signal aura été donné par la voix de l'Archange , & par le son de la trompette de Dieu , le Seigneur lui-même descendra du ciel , & ceux qui seront morts en J. C. ressusciteront les premiers. S. Michel fera peut-être cet Archange qui donnera le signal , ou , selon quelques-uns , l'Archange Gabriel , croiant qu'il convient que celui qui a annoncé le premier avènement de J. C. annonce aussi le second. Il y en a même qui ne trouvent point d'inconvenient à dire , que la trompette dont il est parlé ici , sera une trompette matérielle. Mais rien ne nous oblige à mettre de la différence entre la voix de l'Archange , & le son de la trompette. S. Augustin & d'autres après lui , disent que cette voix est appelée une trompette , parce qu'elle sera fort éclatante , & le signal d'un avenement manifeste ; un signal de guerre contre les reprouvez , & de victoire à l'égard des élus. Cette voix sera comme une trompette qui

effraiera les uns, & qui rejouira les autres. Ensuite J. C. descendra lui-même du ciel jusque dans l'air, assez proche de la terre, pour pouvoir être vû par les reprouvez, car toute chair, dit l'Ecriture, c'est-à-dire tous les hommes verront le Sauveur que Dieu leur avoit donné. Et cette vûe qui fera le bonheur & la joie des élus, produira des effets de crainte, de dépit, de rage & de desespoir dans les reprouvez, qui l'auront méprisé pendant leur vie mortelle.

Et ceux qui seront morts en J. C. c'est à-dire dans la charité qui les aura unis à J. C. comme des membres à leur chef, ressusciteront les premiers, non à l'égard des reprouvez; car tous, élus & reprouvez déjà morts, ressusciteront en même-tems, en un clin d'œil; mais ils ressusciteront les premiers, c'est à dire avant ceux en la personne de qui il va parler.

Puis nous autres qui sommes vivans, & qui serons demeurez jusqu'alors, nous serons emportez avec eux dans les nuées, pour aller au-devant du Seigneur au milieu de l'air. Les Pelagiens ont prétendu autrefois prouver par ce passage que la mort n'est point la peine du peché. S. Augustin fait voir que c'est en vain; & les refute dans sa lettre à Mercator. A l'égard du sens de ces paroles, on ne peut s'empêcher, disoit-il, de convenir que ces paroles de l'Apôtre semblent vouloir dire, que lorsque J. C. viendra à la fin des siècles, & que les morts ressusciteront, il y en aura qui seront enlevez tout vivans & emportez sur les nuées avec les bienheureux ressuscitez pour avoir part à leur immortalité sans passer par la mort; & toutes les fois, ajoute-t-il, que j'ai examiné ce passage, il m'a toujours paru que c'étoit cela que l'A.
pôtre

pôtre vouloit dire. Et c'est aussi ce qui est plus conforme au texte Grec, & ce que croient quelques-uns des Peres Grecs, & S. Jérôme entre les Latins.

Mais lorsque S. Augustin faisoit attention à ces autres passages de l'Ecriture sainte : Tous mourront en Adam : La mort est passée à tous les hommes : Ne voyez-vous pas que ce que vous semez dans la terre ne reprend point de vie s'il ne meurt auparavant : Nous ressusciterons tous ; ou comme portent quelques exemples : Nous dormirons tous du sommeil de la mort ; ce Saint Docteur hesitoit, & il avoue que si l'on pouvoit donner aux paroles de notre texte un sens qui fût entendre que tous les hommes, aussi bien ceux qui viendront après nous que ceux qui vivent presentement, passeront par la mort, il seroit tout prêt de corriger ce qu'il avoit crû autrefois sur ce sujet ; puisque nous devons, dit-il, être toujours prêts à apprendre, quoique nous nous mêlions d'enseigner, & qu'il vaut bien mieux pour nous que la rectitude inflexible de la vérité nous trouve souples & capables d'être redressés sur ce que nous avons de sentimens qui ne sont pas droits, que de nous trouver durs & incapables de plier. Car il faut necessairement qu'elle redresse ou qu'elle brise tout ce qui ne lui est pas conforme.

Mais quel que soit le vrai sens de ce passage, & soit que tous subissent la peine de la mort, soit que quelques-uns en soient exemts, cela ne fait rien pour les Pelagiens ; puis qu'il demeure toujours constant, que la mort du corps aussi bien que celle de l'ame, n'est qu'une suite du peché, & que ce retour qui fera

Rom. 5.
1. Cor.
15.

passer les justes de la mort à la vie pour être à jamais heureux dans le ciel, est un effet bien plus merveilleux de la puissance de la grace, que s'ils y entroient sans passer par la mort. Que si Dieu qui remet les pechez mêmes à un si grand nombre, comme ce qui se passe dans les fidèles nous le fait voir, veut remettre cette peine du peché qui est la mort, à quelques-uns qui se trouveront à la fin du monde, qui sommes-nous pour contester avec lui, & pour lui demander pourquoi il traite l'un d'une manière, & l'autre d'une autre?

Quoi qu'il en soit, les uns & les autres seront emportez dans les nuées au-devant du Seigneur qui descendra; & après le jugement, *ils vivront pour jamais dans le ciel, avec le Seigneur. Consolerez-vous donc les uns les autres par ces veritez.* Meditez ces saintes veritez, qui seules peuvent produire une consolation solide & veritable. Cherchez dans ces pensées & dans d'autres du même genre, une consolation toute celeste & toute divine, qui puisse vous délivrer, & même vous faire honte de la tristesse que l'infirmité humaine entretient dans votre cœur. Vous ne devez point vous affliger comme les Gentils qui n'ont point d'esperance, puis que nous avons une ferme confiance appuyée sur le fondement inébranlable des promesses de Dieu, que de cette vie nous passerons à une autre, où nous trouverons ceux qui en sortant de celle-ci nous ont devancez, plutôt qu'ils ne nous ont quittez, où nous les aimerons sans aucune crainte de les perdre, & où ils nous seront plus intimement, & plus parfaitement connus. Car pour n'avoir plus de leur amitié ces douceurs passageres, dont la

privation fait notre douleur, la charité qui nous tenoit unis n'est pas perie pour cela. Elle n'est que cachée en Dieu avec J. C. où elle subsiste comme dans son centre, & entretient toujours entre nous la même liaison. Ceux qui aiment l'argent ne comtent pas de l'avoir perdu quand ils le cachent en terre; ils croient même le posséder d'autant plus sûrement, qu'ils ne l'ont perdu de vue que pour le mettre hors d'atteinte à ce qui pourroit le leur enlever. La charité comtera-t-elle donc ce qu'elle aime pour perdu, lors qu'il n'est que déposé un peu plu-tôt dans les trésors du ciel, pendant que la cupidité comte, que ce qu'elle aime, est d'autant plus à elle qu'elle est moins à portée de le voir.

Diffipez, Seigneur, par l'esperance de la resurrection que vous nous avez promise, & par les vives lumieres de votre parole, les nuages de la tristesse que l'infirmité humaine répand dans nos cœurs, à la mort des personnes qui nous sont cheres. Faites nous perseverer dans une vie qui nous puisse faire vivre à jamais dans le ciel avec vous & avec eux. Tenez nos cœurs élevez vers vous, & nos yeux seront bien-tôt secs: ou s'ils ont des larmes à répandre, ce ne sera que pour nous pleurer nous-mêmes, & nos pechez qui nous separent de vous.

EXPLICATION DE L'EVANGILE.

Nous avons vû dans l'Epître S. Paul consolant les fidèles de Thessalonique, de la mort de leurs proches, par l'esperance de leur

resurrection future , qui réunira tous les élus pour vivre à jamais avec le Seigneur. Ici J. C. qui se dit, la Resurrection même , & la Vie, ressuscite un mort qui étoit dans le tombeau depuis quatre jours, pour affermir cette espérance. Car la vie qu'il a rendue pour un tems à Lazare , il la peut rendre à tous les hommes pour toujours. Et nous devons espérer qu'il le fera, puis qu'il l'a promis. Il est vrai néanmoins que la resurrection qui nous est promise a rapport à celle de J. C. plutôt qu'à celle de Lazare, parce que Lazare n'est ressuscité que pour mourir encore une fois; au lieu qu'il est écrit, que J. C. ressuscité ne mourra plus, & que la mort n'aura plus d'empire sur lui; & que la même chose est promise à ceux qui ressusciteront à la fin des siècles, pour regner éternellement avec lui.

Marthe & Marie avoient averti Jesus de la maladie dangereuse de leur frere qui demeurait avec elles à Bethanie. Jesus étoit pour lors à Bethabara, où l'on passoit le Jourdain, & il y avoit delà à Bethanie deux journées de chemin à pié. Jesus fut encore deux jours avant de partir, afin de donner lieu à la mort de Lazare qu'il vouloit ressusciter, & le tems à un grand nombre de Juifs de Jerusalem, de se trouver à Bethanie qui en étoit proche, pour consoler les deux sœurs de la mort de leur frere. C'étoit là leur intention; mais le dessein de Dieu étoit qu'ils fussent les témoins de la resurrection qu'il alloit operer dans la personne de Lazare. Il n'arriva donc à Bethanie que quatre jours après que Lazare avoit été mis dans le tombeau. Marthe, dont le caractère est d'être ardente pour tous les devoirs extérieurs, se hâte de prevenir J. C. & va hors du bourg au-

devant de lui, pendant que Marie plus retirée recevoit à la maison les complimens de condoléance.

Marthe dit à Jesus : Seigneur, si vous eussiez été ici, mon frere ne seroit pas mort. Elle ne marque proprement par ces paroles ni défiance ni reproche. Elle se plaint seulement du contre-tems qui avoit fait tomber la maladie de son frere dans le tems de l'absence de Jesus. Et en cela il paroît que prévenue par les sens qui ne voioient J. C. que sous le voile d'une chair mortelle, elle ne faisoit pas assez de réflexion à sa sagesse divine qui avoit ordonné cet événement, ni à sa puissance par laquelle il pouvoit, quoi qu'éloigné, empêcher Lazare, de mourir. Elle ne laissa pas de reconnoître qu'il peut tout auprès de Dieu : ce qui lui fit dire :

Mais je sçai que presentement le même Dieu vous accordera tout ce que vous lui demanderez. Marthe étoit très-touchée de la mort de son frere. Elle avoit sans doute un desir extrême de le revoir en vie. Elle ne demande pourtant pas sa resurrection ; soit qu'elle ne voulût point passer pour presomptueuse, en demandant un si grand miracle ; ou qu'elle ne fût pas s'il convenoit de le demander. Elle se contente donc de dire, qu'elle savoit bien que Dieu ne lui refuseroit rien, & qu'ainsi il pouvoit tout. Cette disposition revient à celle de ce malade de l'Evangile qui disoit à Jesus : Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guerir.

Reconnoître la puissance, & se remettre à la volonté de Dieu pour le reste ; c'est la meilleure disposition où l'on puisse être à l'égard de ces sortes de choses. Et c'est comme il faut en :

tendre S. Bernard, lors qu'il dit, que l'on prie souvent mieux & plus efficacement, quand on s'abandonne à Dieu dans la priere, & que par une humble resignation à sa volonté, on se remet tout-à-fait à lui, de nous exaucer sur ce qu'il connoît nous être plus avantageux. Aussi Marthe obtint par là ce qu'elle souhaitoit sans le demander ouvertement. Et Jesus pour la rendre plus capable de l'obtenir, excite sa foi par son discours, pendant qu'il l'augmente & la perfectionne en elle invisiblement par l'operation de sa grace.

Jesus lui repondit : Votre frere ressuscitera. Cette promesse étoit indeterminée pour le tems. Marthe qui n'osoit l'expliquer de la Resurrection presente, la prit au sens le plus certain. *Je sçai*, dit-elle, *qu'il ressuscitera en la resurrection qui se fera au dernier jour*, comme si J. C. lui parloit de la resurrection generale, pour la consoler par cette esperance, dont nous avons vû dans l'Epître que l'Apôtre se sert pour consoler les Thessaloniens de la mort de leurs proches. Il étoit aisé au Sauveur d'éviter ce doute, & de dire nettement qu'il alloit ressusciter Lazare, comme il en avoit le dessein. Mais il en avoit choisi exprès ces paroles pour donner à tous les fideles un exemple d'humilité & de moderation, & pour instruire Marthe en particulier, & lui donner lieu de confesser les veritez qu'il lui avoit mises dans le cœur.

Jesus lui repartit : Je suis la Resurrection & la Vie, c'est-à-dire, Je suis moi-même le principe de la resurrection & de la vie originelle & substantielle qui fait vivre generalement tous ceux qui ont la vie. Je n'ai besoin pour cela

d'avoir recours à personne hors de moi, car mon Pere qui m'a tout donné étant mon principe est en moi, & opere en moi, & avec moi & avec le S. Esprit, toutes les œuvres que vous voiez. Que si je donne & redonne la vie au corps, je la donne & la rend à plus forte raison à l'ame. Je lui communique même la vie éternelle qui est la véritable vie. Et voici comment je lui fais part de ce bien excellent.

Celui qui croit en moi, quand il seroit mort, vivra. Pour avoir part à cette vie éternelle, il faut croire en J. C. par une foi vive accompagnée de la charité sans laquelle la foi est morte. Il ne parle donc ici que de la resurrection des justes, & des élus; car il n'y a que ceux là qui vivant dans l'ame par cette foi vive & animée de la charité recevront la vie dans leurs corps pour être & vivre toujours avec le Seigneur. Les reprouvez qui auront mal vécu dans ce monde, ne reprendront leur corps que pour être condannez à une mort éternelle.

Celui donc qui croit tout ce qu'il faut croire; c'est à-dire, qui croit, aime, & pratique les veritez que j'enseigne, fût-il mort dans sa chair, comme Lazare, il recouvrera la vie dans sa chair & acquerera l'immortalité. Si donc vous ne considerez que la resurrection du dernier jour, ne soiez point en peine de votre frere, je l'avois instruit; il croioit en moi. Je lui avois inspiré ma charité qui est l'ame & la vie de la foi qui fait vivre l'ame; car je l'aimois & il m'aimoit, *Amicus noster*. Ne vous inquietez donc pas à son sujet. Ceci ne regarde que les justes qui sont morts. Et voici ce que je dis à l'égard de ceux qui sont encore en vie.

Et quiconque vit & croit en moi, ne mourra point à jamais, non de la mort corporelle & passagere, que son frere tout fidele qu'il étoit, avoit éprouvée, mais de la mort éternelle de l'ame. Quiconque donc vit encore dans son corps, & croit en J. C. de cette foi animée de la charité, quoi qu'il meure pour un tems de la mort du corps, ne mourra point à jamais. Il vivra éternellement quant à la vie de son ame, & ressuscitera même dans son corps pour ne plus mourir.

J. C. ayant instruit Marthe de ces deux effets de la foi vivifiante, l'un à l'égard des morts, l'autre à l'égard des vivans, & ayant semé cette foi dans son cœur par sa grace, il en exige le fruit d'une genereuse confession avant de lui faire voir par experience un de ses effets dans la resurrection de son frere.

Croiez vous cela? Nous voions qu'il exige de même la foi des malades qu'il vouloit guérir, ou de ceux qui lui presentotent ces malades pour obtenir leur guérison. Il ne demandoit pas à Marthe, si elle croioit ces veritez, pour le savoir; car il connoissoit ce qu'il avoit operé en elle: mais il vouloit qu'elle se connût elle même, & qu'elle édifiât les assistans par une profession exterieure de ce qu'elle croioit interieurement.

aux Rom. C'est ce que l'Apôtre a dit depuis, que l'on croit de cœur pour être justifié, & que l'on confesse de bouche pour être sauvé. Cette confession a sauvé les martyrs. Les tourmens & la mort même leur auroit été inutile, si étant interrogés sur les veritez de la religion chrétienne, ils fussent demeurez dans le silence, se contentant de cacher leur foi dans leur cœur.

Il n'y auroit pas même eu dans leur cœur cette foi vive & agissante par la charité, qui seule opere la justice & le salut : car quel signe de vie, ou quelle action seroit-ce que le silence dans cette occasion ? Marthe donc interrogée par J. C. répond.

Oui, Seigneur, je croi que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant qui êtes venu dans ce monde. Croiant cela, je croi que vous êtes la resurrection, je croi que vous êtes la vie, je croi que celui qui croit en vous, quand il seroit mort, vivra, & que quiconque vit & croit en vous, ne mourra point à jamais.

Tous ces articles, dit S. Augustin, sont renfermez dans la confession de Marthe. Car dès là qu'elle reconnoissoit Jesus pour le Christ le Fils du Dieu vivant, il falloit bien qu'elle crût qu'il étoit le principe de la vie de tout ce qui vit. Aussi J. C. fut content de cette confession, & sans exiger rien de plus, il fit appeller Marie sa sœur, & ressuscita Lazare comme il est marqué dans la suite de l'Evangile que l'on a expliqué au Vendredi de la quatrième semaine du Carême. Marthe & Marie ont été très touchées de la mort de leur frere. Elles ont fait connoître leur peine à Jesus, & Jesus peu-à-peu les a élevées par sa grace à la confession d'une foi vive & agissante par la charité, à laquelle il a accordé la resurrection de leur frere. Il n'y avoit peut être d'abord rien que d'humain dans leur disposition. Et certainement s'il y avoit quelque chose de plus qui fût bon, c'étoit un pur don de la grace; car de nous-mêmes nous n'avons que le mensonge & le peché.

Marthe & Marie n'ont donc eu aucun avantage sur nous qu'elles n'eussent reçu; & ainsi

elles n'ont pû se glorifier , comme si elles ne l'avoient pas reçu. Et nous en quelque état que nous soions , nous ne devons jamais nous décourager , puisque nous en pouvons recevoir même de plus grands de la miséricorde de Dieu. Soions touchés de la mort de nos proches & de nos amis. Trouvons nous à leurs funérailles. Unissons-nous aux vivans pour rendre aux morts les devoirs de piété que la religion prescrit. Dieu fera le reste par sa grace. Il nous fera demander & nous accordera ce qui est salutaire aux morts. Et qui fait ce qu'il nous réserve pour nous-mêmes ? Nous voions un mort qui vient d'expirer dans sa maison ; nous en accompagnons un autre que l'on porte en terre ; nous sommes enfin au service d'un troisième qui est déjà dans la fosse depuis quelques jours. J. C. pendant sa vie mortelle a ressuscité de ces trois sortes de morts , pour figurer , dit S. Augustin , trois sortes de pecheurs. Car il y en a dont le peché n'est encore que dans le cœur , par quelque mauvais desir. Et ceux-là répondent au mort qui est encore dans l'intérieur de la maison. Il y en a d'autres qui vont du consentement à l'action. Et ceux là répondent au mort que l'on porte en terre , comme ce fils de la veuve de Naïm. Enfin il y a une troisième espece de pecheurs ; ce sont ceux qui à force de faire le mal en contractent une habitude qui les domine. Ceux-là répondent au mort dans le sepulcre ; & si bien dans le sepulcre , que , comme il fut dit de Lazare , l'infection & la pourriture y est déjà. La pierre qui couvroit son sepulcre , représente le poids & la force de la mauvaise habitude , dont l'ame est pressée & accablée à tel point , que bien

loin d'être en état de se lever, elle n'a presque pas même la liberté de respirer.

R Ecompensez, Seigneur, par ces reflexions salutaires, la pitié envers les morts que vous nous avez inspirée. Elevez-nous par elles jusqu'à cette foi vive & animée, qui mérite d'obtenir tout ce que nous vous demandons pour les morts, & pour nous-mêmes. Pour les morts, nous ne pouvons vous demander, ô divin Sauveur, que la propre délivrance des peines qu'ils souffrent dans le purgatoire. Mais pour nous, vous connoissez mieux que nous l'état où nous sommes. C'est à vous qui êtes la Résurrection & la Vie, à vivifier par votre grace tout ce qu'il y a de mort en nous; à retrancher les mauvais desirs de notre cupidité; à nous pardonner nos mauvaises actions; à nous délivrer de nos habitudes déréglées; & à nous empêcher par la présence de votre secours, de retomber dans la mort.

M E S S E V O T I V E

A U J O U R

A N N I V E R S A I R E D E S M O R T S.

L'Introit comme ci-devant pag. 491.

Collecte.

D *Eus indulgentiarum, Domine,* **S** *Seigneur, qui êtes un Dieu de miséricorde, da animabus famularumque* accordez aux âmes de vos serviteurs & de vos ser-

vantes que nous vous re-
commandons en ce jour
anniversaire de leur mort,
un lieu de rafraichissement,
un repos heureux, & une
lumiere de gloire; Par no-
tre Seigneur &c.

*tuarum, quorum an-
niversarium depositio-
nis diem commemora-
mus, refrigerii sedem,
quietis beatitudinem,
& luminis claritatem;*
Per D. N.

E P Î T R E.

Leçon tirée du livre des
Macabées.

2. Mac.
12. 43.
&c.

EN ces jours-là, Le très-
vaillant Judas aiant re-
cueilli d'une quête qu'il fit
faire douze mille dragmes
d'argent, il les envoya à
Jerusalem, afin qu'on of-
frît un sacrifice pour les
pechez de ces personnes
qui étoient mortes, aiant de
bons & religieux sentimens
touchant la resurrection,
(car s'il n'avoit esperé que
ceux qui avoient été tuez
ressusciteroient un jour, il
eût regardé comme une cho-
se vaine & superflue de prier
pour les morts.) Ainsi il con-
sideroit qu'une grande mise-
ricorde étoit réservée à ceux
qui étoient morts dans la
piété. C'est donc une sainte
& salutaire pensée de prier
pour les morts, afin qu'ils
soient délivrez de leurs pechez.

*Lectio libri Macha-
bæorum.*

IN diebus illis, Vir
fortissimus Judas,
facta collatione, duo-
decim millia dragmas ar-
genti misit Jerosolymam
offerri pro peccatis mor-
tuum sacrificium, be-
nè & religiose de re-
surrectione cogitans (ni-
si enim eos, qui cecide-
rant, resurrecturos spe-
raret, superfluum vi-
deretur & vanum ora-
re pro mortuis) & quia
considerabat quod hi,
qui cum pietate dormi-
tionem acceperant, op-
timam haberent repo-
sitam gratiam. Sancta
ergo & salubris est co-
gitatio pro defunctis
exorare, ut à pecca-
tis solvantur.

Le Graduel, le Trait, & la Prose comme ci-
devant pag. 493.

Sequentia sancti Evangelii secundum Joannem. Suite du saint Evangile selon saint Jean.

IN illo tempore, Dixit Jesus turbis Judæorum : Omne quod dat mihi Pater, ad me venit : & eum, qui venit ad me, non ejiciam foras : quia descendi de celo, non ut faciam voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me. Hæc est autem voluntas ejus, qui misit me Patris, ut omne, quod dedit mihi, non perdam ex eo, sed resuscitem illud in novissimo die. Hæc est autem voluntas Patris mei, qui misit me : ut omnis, qui videt Filium, & credit in eum, habeat vitam æternam : & ego resuscitabo eum in novissimo die.

EN ce tems - là, Jesus dit aux troupes des Juifs : Tous ceux que mon Pere me donne viendront à moi : & je ne chasserai point dehors celui qui vient à moi : car je suis descendu du ciel, non pour faire ma volonté, mais pour faire la volonté de celui qui m'a envoyé. Or la volonté de mon Pere qui m'a envoyé, est que je ne perde aucun de tous ceux qu'il m'a donnés : mais que je les ressuscite tous au dernier jour. La volonté de mon Pere qui m'a envoyé, est que quiconque voit le Fils, & croit en lui, ait la vie éternelle, & je le ressusciterai au dernier jour. S. Jean 6. 37.

L'Offertoire comme ci-devant pag. 498.

Secrete.

Propitiare, Domine, supplicationibus nostris, pro animabus famulorum famularumque tuarum, quorum hodie

Seigneur, laissez-vous fléchir aux très-humbles prières que nous vous faisons pour les âmes de vos serviteurs & de vos servantes, dont c'est aujourd'hui

d'hui l'anniversaire , pour lesquelles nous vous offrons ce sacrifice de louange ; afin qu'il vous plaise de les unir avec vos Saints , dans l'éternelle beatitude ; Par notre Seigneur.

annua dies agitur , pro quibus tibi offerimus sacrificium laudis ; ut eas Sanctorum tuorum consortio sociare digneris ; Per Dominum nostrum.

La Communion comme ci-devant pag. 499.

Post-Communion.

FAites , s'il vous plaît, Seigneur , que les âmes de vos serviteurs & de vos servantes , dont c'est aujourd'hui l'anniversaire , étant purifiées par ces sacrifices , reçoivent le pardon , & aussi le repos éternel ; Par notre Seigneur.

P*Ræsta , quæsumus Domine ut animæ famulorum famularumque tuarum , quorum anniversarium depositionis diem commemoramus ; his purgatæ sacrificiis , indulgentiam pariter & requiem capiant sempiternam ; Per Dominum nostrum.*

EXPLICATION DE L'ÉPÎTRE

L'Eglise, pour nous exciter à prier pour les morts, & à offrir pour eux le sacrifice de la Messe qui est la plus excellente de toutes les prières, nous représente dans cette Epître l'action de Judas Macabée, qui après une bataille, fit une quête, & envoya à Jerusalem, ce qu'il avoit recueilli d'argent, afin d'y offrir un sacrifice pour les Soldats qui étoient morts dans le combat. L'Auteur du Livre en conclut, que c'est une sainte & salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs pechez. Telle est aussi & a tou-

AU JOUR ANNIV. DES MORTS. 519
jours été la croiance de l'Eglise Catholique.

*Le tres vaillant Judas aiant recueilli d'une
queste qu'il fit faire douze mille dragmes d'argent,
il les envoya à Jerusalem, afin qu'on offrît un sa-
crifice pour les pechez de ces personnes qui étoient
mortes, &c.* Judas étoit l'un des fils de Ma-
thathias, ce tres zelé défenseur de la loi divi-
ne. Il avoit fait écrire dans ses Etendarts ces
paroles du Cantique de Moïse : Qui d'entre les
Dieux est semblable à vous, Seigneur ? Des
premieres lettres hebraïques de ces paroles,
est composé le nom de Macabée, donné à Ju-
das & aux deux livres qui contiennent son hi-
stoire & celle de ses freres.

Judas est apellé, *le tres vaillant* à juste titre :
car quelle bravoure dans les histoires, peut être
comparée à la sienne ? Mais ce qui le relève
infiniment au dessus des Heros du siecle, c'est
qu'au lieu que la passion, & sur tout l'ambi-
tion sont le principe de leur valeur & de leurs
actions éclatantes, ces mêmes actions ne sont
dans Judas que l'effet de sa pieté. Et c'est une
chose qu'on ne peut assez admirer, qu'un hom-
me engagé à tout moment à tuer les ennemis
d'Israël, ait pû au milieu de tant de sang ré-
pandu & de tant de morts, ne perdre jamais
la presence du Seigneur, & dépendre à cha-
que moment de sa volonté & de son secours.
Et ce que notre texte fait entendre qui arriva
à quelques-uns de ses gens en punition de ce
qu'ils avoient manqué de fidelité, fait connoî-
tre combien il étoit lui-même avec tous les
autres, fidele à Dieu.

Les deux armées, celle de Judas, & celle
de Gorgias Gouverneur d'Idumée en étant ve-
nuës aux mains, quelque peu de Juifs demeu-

rerent sur la place ; & d'autres commandez par Esdrin se trouvant fatiguez, Judas eut recours au Seigneur , & mit en fuite les Soldats de Gorgias. Il ignoroit cependant la cause de ce petit desavantage qu'il avoit eu , & qui l'avoit mis en peril de succomber. Mais s'étant purifié selon l'Ordonnance de la Loi , à cause du sang répandu , & aiant celebré le saint jour du Sabat , il vint le jour suivant avec ses gens, pour emporter les corps de ceux qui avoient été tuez , & pour les ensevelir dans les tombeaux de leurs peres. Ils trouverent sous leurs tuniques en les dépouillant , des choses qui avoient été consacrées aux Idoles qui étoient dans Jamnia , & que la Loi interdit aux Juifs. Tout le monde reconnut alors clairement que ç'avoit été la cause de leur mort.

Il est raporté auparavant , que Judas pour prevenir la perfidie que ceux de Jamnia meditoient contre les Juifs , qui y demeuroient , avoit été bruler le port & les vaisseaux de cette ville-là. Quelques-uns d'entre ses gens , tentés peut-être d'avarice , avoient reservé des choses consacrées aux idoles qu'adoroient les habitans de Jamnia ; & c'est cette faute , petite en apparence , & commise par un petit nombre de coupables , qui mit tous les Juifs , qui accompagnoient Judas Macabée , en danger de perir. Tous à l'exemple de leur Capitaine , benirent le juste jugement du Seigneur , qui avoit decouvert par cette punition temporelle des coupables , ce que l'on avoit voulu cacher. Et se mettant en prieres ils conjurerent le Seigneur , d'oublier le peché qu'ils avoient commis : cependant le tres vaillant Judas exhortoit le peuple de se conserver sans peché , en

AU JOUR ANNIV. DES MORTS. 521
voiant devant leurs yeux ce qui étoit arrivé
à cause des pechez de ceux qui avoient été
tuez.

Il ne se contente pas de faire des leçons si
utiles aux vivans , sa charité le porte à s'in-
quieter saintement du salut des coupables qui
étoient morts. Il pense à faire offrir un sacri-
fice pour leurs pechez. Et afin que tous eussent
occasion d'y contribuer , & de prendre part à
cette bonne œuvre , comme les membres du
même corps doivent s'entr'aider mutuellement
à se sauver ; il fit faire une quête , & envoya
douze mille dragmes d'argent qu'il en recuei-
lit , pour acheter la matiere des sacrifices que
l'on devoit offrir à Jerusalem. Ainsi voilà l'o-
blation , la priere , & le sacrifice pour les morts
dans l'ancien Testament , puis qu'il en est fait
mention dans ces livres des Macabées , qui y
appartiennent , non comme d'une chose nou-
vellement établie , mais comme étant en usa-
ge sans contradiction.

Les Heretiques de ces derniers tems qui
voient la doctrine de l'Eglise Catholique tou-
chant les aumônes , les prieres , & le sacrifice
que l'on offre très-utilement pour les morts ,
si autorisée par ce passage , s'imaginent y avoir
bien répondu en niant que les livres , d'où ce
passage est tiré , soient des livres canoniques
qui fassent partie de l'Ecriture Sainte. Mais le
consentement des Peres Grecs & Latins , &
l'autorité des Conciles qui les ont reçus comme
canoniques , sont certainement préférables au
sentiment particulier de ces ennemis de l'Egli-
se. Que si quelques Peres ou quelques Eglises
particulieres en ont douté , leur doute n'étoit
point fondé sur ce que la priere pour les morts

Decura
promor-
tuis.

y est approuvée. Nous lisons dans les livres des Macabées, dit S. Augustin, qu'on y offrit le sacrifice pour les morts; mais quand cela ne se trouveroit point dans les Ecritures de l'ancien Testament, ajoute ce saint Docteur, l'autorité dont l'Eglise universelle appuie cette coutume est d'un très-grand poids, lorsque dans les prières que le Prêtre fait à Dieu devant son Autel, la recommandation des morts y a une place toute particuliere.

Serm.

172.

alias 32.
de ver-
bis A-
post n. 2.

Il declare ailleurs, que c'est la tradition que les Peres leur avoient laissée. *Hoc enim à Patri-
bus traditum universa observat Ecclesia*, que si quelqu'un étoit mort dans la communion du corps & du sang de J. C. on prioit pour lui en cet endroit de la Messe, où l'on recomman-
doit les morts; & qu'on disoit même à Dieu, qu'on lui offroit ce sacrifice pour lui recom-
mander cette ame.

Enchir.

2. Cor.

5.

On ne doit donc pas nier, dit encore ce Saint, que les ames des morts ne soient soulagées par la pieté des vivans lors qu'on offre pour elles le sacrifice du Mediateur, ou qu'on fait quelques aumônes dans l'Eglise; mais cela ne sert qu'à ceux qui durant leur vie ont mérité par leurs actions, que ces choses leur pussent être utiles après leur mort. Ainsi ce que l'Apôtre dit, que nous devons tous comparoître devant le tribunal de J. C. afin que chacun de nous reçoive ce qui lui est dû, pour les bonnes ou les mauvaises actions qu'il a faites étant dans son corps, n'est pas contraire à cette doctrine de l'Eglise, attestée & expliquée par S. Augustin; puisque nous ne sommes soulagez par les choses que la pieté porte les fideles à faire pour nous après notre mort,

qu'à proportion de ce que nous avons fait nous-mêmes pendant notre vie.

Il ne faut donc pas supposer, que toutes les ames reçoivent du soulagement des prieres & du saint sacrifice de la Messe après leur mort. Il y a une certaine sorte de vie, dit S. Augustin, *Enchir.* qui n'est pas si bonne qu'elle n'ait pas besoin de ces secours après la mort, & qui aussi n'est pas si mauvaise que ces choses ne lui puissent servir après la mort : mais il y en a une qui est si abondante en bonnes œuvres, qu'elle n'a point besoin de ces assistances : comme au contraire, il y en a une autre si pleine de corruption, qu'elle ne peut être soulagée par ces choses après cette vie.

Et ainsi, afin que les prieres & les sacrifices que Judas Macabée fit offrir dans le Temple de Jerusalem pour les soldats tuez, leur aient servi devant Dieu, il faut qu'ils aient été dans la premiere des trois classes de morts que nous venons de rapporter. Car quoi qu'ils eussent pris & portassent sur eux des choses que les Paiens avoient consacrées à leurs idoles, & qu'en cela ils eussent transgressé la Loi de Dieu, & commis une infidélité capable de scandaliser leurs freres, & de les porter eux mêmes insensiblement à l'idolatrie, qui étoit le vice auquel les anciens Hebreux avoient plus de penchant ; cependant comme ils avoient combattu & étoient morts pour la défense de la vraie religion & du saint Temple, il est à presumer, & c'étoit sans doute la croiance de Judas, que le Seigneur leur fit la grace, ou à tous ou à quelques-uns d'entre eux de se reconnoître avant leur mort ; & que néanmoins il ne voulut pas laisser leur faute impunie, même aux yeux des hommes,

afin que ce châtement affermât tous les autres dans leur devoir.

Au reste, dans l'incertitude de leur sort, la charité jointe à la pensée de la resurrection, devoit porter Judas à faire ce qu'il fit en leur faveur.

Decura pro mortuis. Car quoi qu'il soit vrai, dit S. Augustin, que les prieres, les aumônes, les sacrifices, ne sont pas utiles à tous ceux pour qui on les fait; mais à ceux-là seulement qui ont mérité durant leur vie qu'elles leur fussent utiles: comme nous ne pouvons pas savoir quels ils sont, il faut rendre maintenant ces devoirs en faveur de tous ceux qui ont été regenez par le batême, comme on les rendoit dans l'ancien Testament en faveur de ceux qui avoient été circoncis, afin de n'omettre aucun de ceux qui en peuvent & doivent recevoir quelque avantage.

C'est pourquoi le texte sacré, pour approuver l'action de Judas, ajoute que *c'est une sainte & salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrez de leurs pechez.* Cette pensée est sainte, parce qu'elle fait prier, & que la priere est un effet de la foi animée par la charité qui purifie & sanctifie le cœur. Elle est salutaire, parce qu'elle procure le salut à ceux d'entre les morts à qui il plaît à Dieu de l'appliquer, en obtenant la délivrance des pechez, dont ils étoient encore redevables à sa justice. Ce qui est conforme à ce que J. C. a déclaré depuis dans l'Évangile, qu'il y a des pechez qui ne seront remis, ni en ce monde, ni en l'autre. Car S. Augustin, & plusieurs autres Peres, ont conclu de là, qu'il y a donc des pechez qui sont remis en l'autre vie. Et comme il n'y a point de pechez sans peine; il y a par conséquent un purgatoire qui n'est autre chose

Matt.
12.

c'est bon pour eux mais aussi pour nous.

que cette peine, comme c'est la croiance de l'Eglise Catholique.

Mais si c'est une pensée sainte & salutaire de prier pour les morts, il faut que la pensée des heretiques de notre tems qui blâment & qui désapprouvent cette priere, ne soit ni sainte ni salutaire. Ce ne peut être en effet qu'une pensée d'orgueil qui leur fait préférer leur sentiment particulier au sentiment general, & à la pratique universelle de toute l'Eglise & de tous les siècles, fondée sur la foi de la resurrection, sur les regles de la charité, sur la droite raison. Car pour soutenir ce sentiment particulier, il faut qu'occupez d'une fausse idée de la resurrection, & confondant le jugement general à la fin du monde avec le jugement particulier de chaque ame à la sortie du corps, ils ne fassent que deux classes de morts; les uns entierement bons qui vont droit en paradis, & les autres tout-à-fait méchans, qui descendent en enfer dans le moment.

Que deviendront donc ceux qui tiennent comme le milieu entre deux, c'est-à-dire, ceux qui meurent chargez de quelques pechez, mais legers, dont S. Augustin, suivant la raison & l'experience fait une troisième classe? Quel sens donneront-ils à ces paroles de l'Evangile, qui marquent clairement, qu'il y a des pechez & des peines de pechez à remettre après cette vie? S'ils étoient capables, hors de l'Eglise, de la véritable charité, ils ressentiroient cette sainte inquietude qui porte les fideles à prier pour ceux de leurs membres qui sont morts. Si comme Judas Macabée ils avoient de bons & de religieux sentimens touchant la resurrection; si comme lui, ils consideroient qu'une grande mi-

ericorde est réservée à ceux qui meurent dans la piété, ils imiteroient sa conduite. Et si leur raison n'étoit pas corrompue par l'erreur, ils concluroient avec notre texte, *Que c'est donc une sainte & salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient delivrez de leurs pechez.*

SEigneur, aiez pitié de ces aveugles, ouvrez-leur les yeux, afin qu'ils voient la lumiere de la verité qui les frappe de toute part. Délivrez ces morts volontaires de leurs faux préjugés. Mettez en eux ces bons & religieux sentimens que vous avez inspiré à Judas Macabée. Et faites que comprenant & croiant comme nous que c'est une sainte & salutaire pensée de prier pour les morts, ils vous demandent sans cesse avec nous dans les sentimens d'une même foi & d'une même charité, que vous les delivriez de leurs pechez, & des peines, qui les retenant dans le purgatoire, les empêchent de jouir de vous.

EXPLICATION DE L'ÉVANGILE.

Nous avons vû dans l'Epître, que les prières que nous offrons pour les morts, sont principalement fondées sur la foi de la resurrection. J. C. nous enseigne ici que c'est lui qui est l'Auteur de la resurrection parfaite & bien-heureuse ; & qui sont ceux qui auront le bonheur d'y avoir part.

Tous ceux que mon Pere me donne, viendront à moi. C'est là la suite d'un discours que J. C. faisoit aux Juifs, & où il parle comme homme Dieu, envoyé du Pere pour être le Mediateur & le sauveur des hommes. Pour avoir

part à la resurrection que J. C. fait , il faut être du nombre de ceux que son Pere lui a donnés ; & il lui a donné ceux qu'il a choisis de toute éternité pour être sauvez. Dieu pouvoit laisser tous les hommes dans l'état où le peché les avoit mis , & les punir selon cet état, comme il a puni tous les Anges rebelles. Car quoi que ce soit par une sagesse incomprehensible , que Dieu a fait plutôt misericorde aux hommes qu'aux Anges , il est certain néanmoins que cette grace n'étoit pas plus due aux uns qu'aux autres. Et s'il ne l'avoit faite à personne, il seroit arrivé à tous les hommes comme à ces nations , dont l'Ecriture dit : Que *117.* Dieu les a laissé marcher dans leurs voies. Ils *14.15.* auroient suivi les desirs de leur cœur : ils se feroient engagez dans toutes sortes de crimes : ils auroient vécu sans Dieu dans le monde ; & après y avoir demeuré le tems ordonné de Dieu , ils seroient passez des maux temporels aux supplices éternels. C'est l'état naturel des hommes , & par consequent le nôtre. C'est à quoi notre naissance nous engage , c'est le sort des enfans d'Adam ; & quand Dieu nous y auroit laissez tous , nous n'aurions aucun droit de nous en plaindre.

Dieu en a tiré un nombre qui n'est connu que de lui par son decret éternel , que l'Ecriture appelle , election , dilection , vocation , prédestination. Que celui , dit S. Augustin , qui est ainsi tiré ou delivré, aime la grace qui le delivre , & que celui qui n'est pas delivré, reconnoisse que Dieu le traite selon son merite. Il est important de se bien persuader de ces veritez ; sans cela on en vient insensiblement à s'attribuer les dons de Dieu. On ne vit point

assez dans sa dépendance ; on ne se met point devant lui dans l'humiliation convenable à l'état de pecheur ; on ne s'entretient point assez dans les sentimens de crainte que l'Apôtre nous recommande ; l'on ne prie point avec ce sentiment interieur de notre foiblesse, & cette persévérance qui obtient tout ce qu'elle demande. l'on n'est point aussi reconnoissant envers Dieu, qu'on le doit être, & que l'étoit David lors qu'il disoit : Seigneur, vous avez délivré mon ame de l'enfer, vous m'avez retiré d'entre ceux qui descendent dans la fosse.

Le Pere a donc donné à son Fils, ceux qu'il a ainsi élus, aimez, appelez, prédestinez de toute éternité. Et c'est de ceux là dont J. C. dit dans notre Evangile, qu'ils viendront à lui. Ils y viendront par une foi humble, sincere, amoureuse, & ils y viendront insensiblement. Il n'y a point de danger, point de tentation, point d'obstacle que Dieu ne leur fasse surmonter pour les amener à son Fils ; fussent ils aux extrémités du monde, on les ira chercher, Falût il bouleverser des royaumes, détruire des nations entieres, Dieu le fera selon la remarque des Saints, pour faire venir à J. C. seulement un de ceux qu'il lui a donnez. Car c'est

Ch. 43. ce que Dieu a voulu marquer dans Isaïe en parlant ainsi à ses élus, figurez par les Juifs : Ne craignez point parce que je vous ai rachetez, & que je vous ai appelez par votre nom : Vous êtes à moi. Lors que vous marcherez dans le feu vous n'en ferez point brûlez, & la flâme sera sans ardeur pour vous : parce que je suis le Seigneur votre Dieu, le Saint d'Israël votre Sauveur, J'ai livré pour vous l'Egypte, l'Ethiopie & Saba, & je livrerai les hommes pour vous
sauver,

fauver, & les peuples pour racheter votre vie. Je vous amenerai des enfans de l'Orient, & je vous rassemblerai de l'Occident : Je dirai à l'Aquilon : Donnez-moi mes enfans ; & au Midi : Ne les empêchez pas de venir. Amenez mes fils des climats les plus éloignez, & mes filles des extrémités de la terre.

Il est vrai que les hommes peuvent toujours résister, & il n'arrive même que trop souvent qu'ils résistent ; mais ils se rendront enfin à la toute-puissance de la grace qui veut sauver. Car il est au pouvoir de Dieu, dit S. Augustin, de faire vouloir ce que l'on ne vouloit pas ; de faire consentir à ce qu'on refusoit ; de faire aimer ce qu'on ne vouloit pas aimer. Et pour me servir d'une expression encore plus forte, que l'Eglise cependant a adoptée dans une de ses prières, il force même nos volontés rebelles, *Rebelles compellit voluntates*. J. C. lui-même n'en dit pas moins dans le chapitre d'où notre Evangile est pris. Personne, dit-il, ne peut venir à moi, si mon Pere qui m'a envoyé ne l'attire. Eloge admirable de la grace, dit S. Augustin, qui fait connoître son excellence & sa force, & le besoin que nous en avons, *Magna gratiae commendatio, nemo venit nisi trahatur*. Nul ne vient s'il n'est attiré.

Enchir.

Que ces mots, *d'attirer*, de *forcer*, & autres semblables que l'on rencontre dans S. Augustin ne nous effraient pas, comme s'ils ôtoient à l'homme la liberté, ou la diminuoient. Ne vous figurez pas, dit le même Saint, que ce sera malgré vous que vous serez attiré. Le cœur n'est ainsi attiré que par un effet de son amour. Et c'est peu même de dire que l'on est attiré par la volonté ; puis qu'on l'est aussi par

Ibid.

Messes Votiv.

Z

le plaisir. Car il y a un plaisir & une volupté toute spirituelle à qui les choses celestes paroissent tres-douces. Et si un Poëte a pû dire que chacun est entraîné par son plaisir, à combien plus forte raison devons-nous dire, que l'homme est attiré à J. C. lors qu'il trouve son plaisir dans la verité, dans la justice & dans la beatitude de la vie éternelle, ce qui n'est autre chose que J. C. même. Quoi donc ! les sens du corps auront des plaisirs qui leur sont propres, & l'Esprit n'aura pas les siens ? Donnez moi un cœur qui aime ce qu'il doit aimer, & il sentira ce que je dis ; donnez-moi un cœur rempli de desirs celestes & affamé de la justice, qui se regarde comme étranger dans le desert de cette vie, & qui soupire avec une foi ardente vers la fontaine de sa patrie éternelle. Donnez-moi un cœur tel que je le dis, & il connoîtra la verité de mes paroles, c'est-à-dire que la vertu toute puissante de la grace qui attire & qui force même les volontez les plus rebelles en la maniere que nous venons de l'expliquer, ne préjudicie en rien à la liberté de l'homme. Que si je parle à un homme froid & insensible, instruit dans l'école d'Aristote, il en murmure comme les Juifs murmuroient contre J. C. de ce qu'ils venoient d'entendre sans le comprendre.

Mais enfin que fera J. C. de ceux qui lui aiant été donnez par son Pere, en vertu du decret par lequel il les a choisis de toute éternité pour être infailliblement sauvez ; viendront-ils infailliblement à lui ? *Je ne jetterai point dehors, dit-il, celui qui vient à moi.* Il y en a qui viennent à J. C. & qui sont jettez dehors, parce qu'ils ne perseverent pas ; ils ne croient en

lui que pour un tems. Il n'est pas ici question de ceux-là ; ils n'ont point été donnez par le Pere. Mais celui, qui donné par le Pere, vient à J. C. n'est point-jetté dehors, c'est-à-dire, n'est point exclus du salut & de la vie éternelle. Il est infailliblement incorporé à J. C. Et s'il a le malheur de s'en separer par le peché, il revient infailliblement à lui, & il faut qu'il meure en lui pour être reïfuscité par lui, comme nous dirons.

Voici la raison que J. C. rend lui-même de ce qu'il vient de dire : *Car je suis descendu du ciel par l'aneantissement de mon Incarnation, en prenant une chair & me faisant homme, non pour faire ma volonté humaine, lors qu'elle se trouveroit differente de celle de mon Pere, mais pour faire la volonté de celui qui m'a envoyé.* Il est bien juste en effet qu'un envoyé fasse la volonté de celui qui l'envoie. La cause de toutes les maladies de l'ame, dit ici S. Augustin, c'est l'orgueil, qui fait sa propre volonté. Guerissez donc l'orgueil, & il n'y aura plus d'iniquité. *Cura superbiam, & nulla erit iniquitas.* C'est ce que J. C. est venu faire par l'humilité de son Incarnation qui n'a pour fin que d'accomplir la volonté de son Pere ; car comme le propre de l'orgueil est de faire sa volonté ; le propre de l'humilité est de faire la volonté de Dieu.

Or quelle est en particulier cette volonté dont J. C. parle ici. *La volonté, dit-il, de mon Pere qui m'a envoyé, est que je ne perde aucun de ceux qu'il m'a donnez, mais que je les ressuscite tous au dernier jour.* Dieu veut donc que ceux que de toute éternité il a choisis, predestinez, ou comme parle S. Augustin, separez

de la masse toute infectée du péché originel, deviennent les vrais membres du corps de son Fils, & héritiers avec lui de son royaume. C'est là le grand ouvrage de l'incarnation; la cause & la fin de tous les mystères de la loi & des Prophetes. Le vieux Testament n'a été qu'une préparation & un acheminement au nouveau, & tout l'avantage du nouveau est pour les élus. Dieu ne fait ni ne permet rien dans le monde que par rapport à eux. Tout est à vous, dit l'Apôtre, soit Paul, soit Apolon, soit Cephas, soit le monde, soit la vie, soit la mort, soit les choses présentes, soit les futures, & vous êtes à J. C. & J. C. est à Dieu. C'est la volonté du Pere. C'est pour l'accomplir que J. C. est descendu du ciel. Il l'acomplit tous les jours dans les élus. Il les attire à lui, & les fait ses membres. Il leur communique comme leur Chef le suc d'une vie vraiment divine qui les nourrit, les entretient & les fait croître en Dieu. Il en est le Pasteur & les mene dans de fertiles pâturages. Il veille sur ses brebis; il les garde & par lui-même & par ses Anges. Et si quelqu'une trop credule aux suggestions de l'ennemi qui tourne à l'entour d'elles, se laisse surprendre & emporter, il court après en inspirant ce zele aux Pasteurs, & par eux il la raporte sur ses épaules dans la bergerie. Enfin personne ne les peut ravir de ses mains pour toujours. Nul de ceux que le Pere a donnez à son Fils ne peut perir. Car si quel-

De la qu'un d'eux, dit S. Augustin, perissoit, Dieu *corr. &* seroit trompé dans ses decrets, & vaincu par *de la gr.* la malice & la corruption des hommes: mais nul d'eux ne perit, parce que Dieu ne peut être trompé ni vaincu par qui que ce soit.

I. Cor.

3.

Colos. 2.

De la

corr. &

de la gr.

Et comme s'il n'avoit pas encore assez fait comprendre que les élus sont redevables à la volonté du Pere, de ce qu'ils sont donnez à J. C. de ce qu'ils viennent à lui infailiblement; de ce qu'ils ne sont point jettez dehors; de ce qu'aucun d'eux n'est perdu; & de ce qu'ils auront tous la vie éternelle & seront ressuscitez au dernier jour, il dit pour la troisième fois : *La volonté de mon Pere qui m'a envoyé, est que quiconque voit le Fils & croit en lui, ait la vie éternelle, & je le ressusciterai au dernier jour.*

La volonté du Pere est donc que ceux qu'il donne à son Fils, non seulement viennent à lui, le voient par une foi vive & éclairée, & ne perissent point; mais qu'ils aient la vie éternelle, & soient ressuscitez au dernier jour. Il ne les attire pas pour les faire jouir d'une vie terrestre & sensuelle, comme les juifs s'y attendoient, n'ayant que des idées charnelles de l'Empire du Messie : mais pour leur donner une vie éternellement heureuse. Et afin que le corps qui aura été l'instrument de leurs bonnes œuvres, participe aussi au bonheur éternel de cette résurrection, & qu'elle soit parfaite & complete, le Fils ajoute, qu'il les ressuscitera au dernier jour.

Tel est le sort de ceux qui ont le bonheur, sans l'avoir mérité, d'être élus, prédestinez, donnez au Fils de toute éternité par le Pere; parce que telle est la volonté du Pere. Il n'y a rien à changer; cette volonté est immuable. Il faut qu'elle s'accomplisse de point en point. Mais si cela est ainsi, comme c'est en effet la doctrine de l'Eglise, c'est en vain, dira quelqu'un, que je me mets en peine de faire de bonnes œuvres; de quelque manière que je vi-

ve, si je suis du nombre de ceux qui ont été donnez à J. C. par le Pere, je viendrai infailliblement à lui, infailliblement il me donnera la vie éternelle, & me ressuscitera au dernier jour. Au contraire si je ne suis point de cet heureux nombre, quoi que je fasse, je n'aurai point de part à cette vie éternelle?

Si ce sont des personnes qui font effectivement de bonnes œuvres, & qui marchent actuellement dans la voie du salut à qui le démon suscite ces peines pour les jeter dans l'abattement & le desespoir, il faut les exhorter à continuer & à avancer dans le bien avec une entière

S. Aug. confiance; car nous sommes beaucoup plus en *du don* sûreté, quand nous ne nous confions pas seu-
de la per. lement à Dieu en partie & en partie à nous; mais que nous remettons en lui seul toute notre confiance. Or la pensée que notre salut & notre bonheur éternel dépend entièrement de Dieu, ne nous doit porter qu'à mettre entièrement en lui notre confiance.

J'admire & ne comprends pas les hommes, *De la* dit S. Augustin, de ce qu'ils aiment mieux se
pred. des confier à leur infirmité & à leurs foiblesses,
Saints. qu'à la fermeté & à la sûreté des promesses de Dieu. Mais, disent-ils, la volonté de Dieu à mon égard m'est incertaine. Quoi donc est-ce que votre volonté vous est certaine & assurée à vous même, & que vous n'en apprehendez rien? Cependant l'Écriture dit, que celui qui semble être ferme, prenne garde de tomber. Puis donc que l'une & l'autre volonté est incertaine, pourquoi l'homme n'aimera-t-il pas mieux commettre sa foi, son esperance, & sa charité à la volonté de Dieu, qui est la plus forte & la plus sûre, qu'à la sienne propre qui est

la plus foible? Il est même utile que cette vo- *De la*
lonté de Dieu demeure cachée pendant que *corr. &*
nous sommes sur la terre, où nous devons tel- *de la-gr.*
lement nous garder de la vaine gloire, qu'un
Apôtre aussi grand que S. Paul a été tourmenté
par un diable, de peur qu'il ne se laissât aller
à la vanité. Afin donc que ceux-là mêmes
qui courent bien dans la droite voie demeu-
rent en crainte, ne sçachant pas qui sont ceux
qui doivent arriver au bout de leur course;
Dieu permet qu'il y en ait quelques-uns parmi
les enfans de perdition, qui n'ayant pas reçu le
don de persévérer jusqu'à la fin, commencent
néanmoins de vivre dans la foi qui agit par
amour, & tombent après.

Mais comme à moins de se vouloir égarer, *Tract.*
on ne doit point entreprendre de juger qui est *26. in*
celui qui est attiré par le Pere & perséverera, *Joan.*
& qui est celui qui n'étant pas attiré ne perse-
verera pas; nous ne devons pas entreprendre
non plus de juger si nous sommes du nombre
des attirés, ou si nous n'en sommes pas. Il suf-
fit à ces bonnes ames dont nous avons rapor-
té les peines, qu'elles marchent dans le vrai
chemin du salut. Elles ont dès là toute l'assu-
rance qu'elles peuvent & doivent avoir en ce
monde, qu'elles y arriveront.

Il y a une autre sorte de personnes qui pro-
posent les mêmes difficultez, mais dans un
esprit tout différent. Ils ne cherchent pas à s'é-
claircir, ils fuient au contraire la lumière. Il
leur suffit qu'on leur accorde ce que l'on ne
peut effectivement nier, qu'ils seront infailli-
blement sauvez, si le Pere Eternel le veut en
la maniere que nous l'avons expliquée. Ils en
tirent aussi tôt cette mauvaise conséquence, si

indigne de la bonté qu'ils doivent souhaiter que Dieu ait pour eux : Qu'ils peuvent donc vivre comme il leur plaît, & lâcher comme ils font, la bride à leurs passions. Il n'y a qu'à leur représenter le mauvais état & le danger où ils sont, les exhorter à changer de vie, & à entrer dans le chemin du salut & de la predestination. Quand ils y seront, ou ils n'auront point ces difficultez, ou si Dieu permet qu'ils les aient, ils proposeront de bonne foi, & pourront alors écouter utilement, & profiter des veritez que l'on a marquées ci-dessus pour l'instruction & la consolation des personnes de pieté qui se trouvent dans ces peines.

Ces difficultez sur la volonté de Dieu ou la Predestination, se traittent aussi ordinairement dans les Ecoles, par maniere d'objections : & l'on y fait de même des réponses très solides que l'on peut voir dans les livres.

Il suffit de dire, avec S. Augustin, que nous ne devons pas craindre, à cause de ces difficultez, de prêcher la prédestination des Saints, & la vraie grace de Dieu, comme on prêche la vraie pieté, la pudicité, la charité, & les autres veritez de notre religion. Car, ajoute ce saint Docteur, y a-t-il sujet d'apprehender que l'homme desespere de lui-même, lors que nous lui apprenons de mettre son esperance en Dieu : & ne desespereroit il pas plutôt de lui, si tout superbe & tout malheureux qu'il est, il la mettoit en lui-même ?

C'Est en vous, Seigneur, que ces morts pour qui nous vous demandons grace, ont esperé, & ont crû. Et c'est dans la confiance que le Pere celeste vous les a donnez pour ne les pas

perdre , que nous vous offrons à la Messe ce même sang que vous avez répandu pour les racheter , & qui a été le gage & l'assurance de leur salut , afin que vous les tiriez promptement des peines qu'ils souffrent encore par un arrêt de votre Justice. Abregez-leur , Seigneur , ces jours de souffrances , & recevez leurs ames à la participation de votre gloire , en attendant que vous la communiquiez à leurs corps au dernier jour , lors que vous les ressusciterez pour consommer leur félicité éternelle.

La nôtre , Seigneur , n'est pas si avancée ; mais la confiance où nous sommes , que votre Pere & le nôtre nous a donnée à vous , fait que nous espérons qu'elle est commencée. Nous adorons le secret de cette donation , bien éloignez d'en vouloir sonder la profondeur. Il nous a donnée à vous , parce qu'il l'a voulu. Nul mérite de notre part n'a précédé cette volonté. Mais elle est cause au contraire de tout ce que nous avons de mérite en vous & par vous. Quelle consolation pour nous , Seigneur , & quelle sûreté , de sçavoir que notre sort est entre vos mains , & que nous n'avons qu'à marcher entre l'espérance qui produit en nous la confiance , & la crainte qui retranche la presumption , dans les bonnes œuvres qu'un si bon Pere nous a préparées de toute éternité ; & attendre en paix ce dernier jour , où vous avez promis de nous rassembler tous , de nous ressusciter tous , & de nous donner à tous la vie éternelle. Ainsi soit-il.

L A M E S S E

ORDINAIRE DES MORTS.

L'Introit, le Graduel, le Trait, la Prose, l'Offertoire & la Communion comme à la Messe ci-devant pag. 491.

Collecte.

Pour des Evêques ou des Prêtres.

Prions.

O Dieu, qui avez mis au nombre des Prêtres Apostoliques, ceux de vos serviteurs pour qui nous vous prions, en les élevant à la dignité Pontificale, ou Sacerdotale, faites, s'il vous plaît, par votre grace, qu'ils soient éternellement unis à la bienheureuse société de vos saints Apôtres; Par J. C.

Pour nos freres, pour nos proches, & pour nos bienfaiteurs qui sont morts.

Prions.

O Dieu qui pardonnez les pechez, & aimez le salut des hommes, nous conjurons votre miséricorde, d'accorder à tous ceux qui sont nos freres, par le lien d'une société particu-

Oremus.

Deus qui inter Apostolicos sacerdotes, famulos tuos Pontificali, seu sacerdotali, fecisti dignitate vigere; presta quæsumus, ut eorum quoque perpetuo aggregentur consortio; Per Dominum nostrum.

Oremus.

Deus veniæ largitor, & humane salutis amator; quæsumus clementiam tuam ut nostræ congregationis fratres, propinquos, &

benefactores, qui ex hoc seculo transierunt; beata Maria semper virgine intercedente cum omnibus Sanctis, ad perpetuae beatitudinis consortium pervenire concedas; Per.

liere, & à tous nos proches & nos bienfaiteurs, qui sont sortis de ce monde, par l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie & de tous les Saints, la grace d'être admis avec eux à la participation de la beatitude éternelle ;
Par J. C. N. S.

Pour tous les fidèles qui sont morts.

Oremus.

Prions.

Fidelium, Deus omnium conditor & redemptor, animabus famulorum famularumque tuarum, remissionem cunctorum tribue peccatorum; ut indulgentiam, quam semper optaverunt, piis supplicationibus consequantur; Qui vivis & regnas cum Deo Patre.

O Dieu, qui êtes le Créateur & le Redempteur de tous les fidèles, donnez s'il vous plaît, aux âmes de vos serviteurs & servantes, la remission de tous leurs pechez; & faites qu'elles obtiennent par les humbles prières de votre Eglise, l'indulgence qu'elles ont toujours & si ardemment souhaitée; Vous qui vivez, &c.

EPI T R E.

Lection libri Apocalypsis beati Joannis Apostoli.

Leçon tirée de l'Apocalypse du bienheureux Jean Apôtre.

IN diebus illis, Audivi vocem de caelo, dicentem mihi: Scribe: Beati mortui, qui in domino moriuntur. Amodo jam dicit Spiritus, ut requiescant à laboribus suis:

EN ces jours-là, J'entendis du ciel une voix Apo. 14.13 qui me dit: Ecrivez, Heureux sont les morts qui meurent dans le Seigneur. Dès maintenant, dit l'Esprit, ils se reposeront de leurs travaux; car leurs œux

E V A N G I L E.

La suite du S. Evangile
selon S. Jean.

*Sequentia S. Evan-
gelii secundum Joann.*

*In illo tempore, Di-
xit Jesus turbis Ju-
daeorum : Ego sum pa-
nis vivus, qui de caelo
descendi. Si quis man-
ducaverit ex hoc pane,
vivet in aeternum : &
panis, quem ego dabo,
caro mea est pro mundi
vita. Litigabant ergo
Judæi ad invicem, di-
centes : Quomodo potest
hic nobis carnem suam
dare ad manducan-
dum ? Dixit ergo eis
Jesus : Amen, amen
dico vobis : Nisi mandu-
caveritis carnem Filii
hominis, & biberitis
ejus sanguinem, non
habebitis vitam in vo-
bis. Qui manducat
meam carnem, & bi-
bit meum sanguinem,
habet vitam aeternam ;*

S. Jean
6. 51. **E**N ce tems-là, Jesus
dit aux Juifs : Je
suis le pain vivant descen-
du du ciel. Si quelqu'un
mange de ce pain, il vi-
vra éternellement ; & le
pain que je donnerai, c'est
ma chair, que je dois
donner pour la vie du
monde. Les Juifs dispu-
toient donc entre eux,
en disant : Comment ce-
lui-ci peut-il nous donner
sa chair à manger ? Et
Jesus leur dit, En vérité,
en vérité, je vous le dis :
Si vous ne mangez la chair
du Fils de l'homme, &
ne buvez son sang, vous
n'aurez point la vie en
vous. Celui qui mange ma
chair & boit mon sang,
a la vie éternelle ; & je
le ressusciterai au dernier
jour.

& ego resuscitabo eum in novissimo die.

Secrette.

Pour des Evêques ou des Prêtres morts.

SEigneur, recevez fa-
vorablement, s'il vous
plaît, les hosties que nous

SUscipe, Domine
*quæsumus, pro a-
nimabus famulorum*

tuorum Pontificum, seu Sacerdotum, quas offerimus hostias : ut quibus in hoc saeculo Pontificale, seu Sacerdotale donasti meritum, in caelesti regno Sanctorum tuorum jubeas jungi consortio ; Per Dominum.

vous offrons pour les ames de vos serviteurs Pontifes, ou Prêtres, afin que les ayant élevez en ce monde à la dignité Pontificale, ou Sacerdotale, vous leur fassiez la grace d'être unis avec vos Saints dans leroyaume du ciel ; Par notre Seigneur. &c.

Pour nos freres, pour nos proches, & pour nos bienfaiteurs.

D*Eus, cujus misericordiae non est numerus, suscipe propitius preces humilitatis nostrae ; & animabus fratrum, propinquorum & benefactorum nostrorum, quibus tui nominis dedisti confessionem, per haec sacramenta salutis nostrae, cunctorum remissionem tribue peccatorum.*

O Dieu, dont la misericorde est infinie, recevez favorablement nos tres-humbles prieres, & accordez par ces sacrements de notre salut, aux ames de nos freres, de nos proches & de nos bienfaiteurs, le pardon de tous leurs pechez, comme vous leur avez fait la grace de confesser votre saint nom.

Pour les fideles qui sont morts.

H*ostias, quaesumus Domine, quas tibi pro animabus famulorum famularumque tuarum offerimus, propitiatus intende : ut quibus fidei Christianae meritum contulisti, dones & praemium ; Per Dominum.*

S Eigneur, regardez s'il vous plaît, d'un œil favorable les hosties que nous vous offrons pour les ames de vos serviteurs & de vos servantes, afin que comme vous leur avez fait la grace de faire profession de la foi chrétienne, vous leur en donniez aussi la récompense ; Par notre Seigneur. &c.

Pour des Evêques ou des Prêtres morts.

Post-Communion.

FAites s'il vous plaît, Seigneur, que ce sacrifice par lequel nous implorons la clemence de votre miséricorde pour les âmes de vos serviteurs Pontifes, ou Prêtres, leur serve, afin qu'elles soient éternellement unies à celui en qui elles ont cru & espéré; Par notre Seigneur. &c.

P Rosit, quæsumus Domine, animabus famulorum tuorum Pontificum, seu Sacerdotum, misericordie tue implorata clementia; ut ejus, in quo speraverunt & crediderunt, æternum capiant te miserante consortium; Per Dominum. &c.

Pour nos freres, pour nos proches, & pour nos bienfaiteurs, qui sont morts.

Post-Communion.

FAites, s'il vous plaît, Dieu tout-puissant, & très-miséricordieux, que les âmes de nos freres, de nos proches, & de nos bienfaiteurs, pour lesquelles nous avons offert à votre Majesté ce sacrifice de louange, étant purifiées de tous leurs pechez par la vertu de ce Sacrement, reçoivent par votre miséricorde la félicité de la gloire éternelle.

P Ræsta, quæsumus omnipotens & misericors Deus; ut animæ fratrum, propinquorum & benefactorum nostrorum, pro quibus hoc sacrificium laudis tue obtulimus majestati; per hujus virtutem sacramenti à peccatis omnibus expiata, lucis perpetuæ, te miserante, recipiant beatitudinem.

Pour les fidèles qui sont morts.

Post-Communion.

FAites, s'il vous plaît, Seigneur, que les très-humbles prières que nous

A Nimabus, quæsumus Domine, famulorum famularum-

que tuarum oratio proficiat supplicantium : ut eas & à peccatis omnibus exuas , & tuæ redemptionis facias esse participes ; Qui vivis & regnas cum Deo Patre.

vous faisons pour les âmes de vos serviteurs & de vos servantes, leur servent, afin que vous les dégagiez de tous leurs pechez, & que vous les fassiez jouir du fruit de votre redemption; Qui étant Dieu vivez & regnez.

EXPLICATION DE L'ÉPÎTRE.

CE livre s'appelle Apocalipse, c'est-à-dire, Révelation, parce que S. Jean relégué dans l'Isle de Patmos, y rapporte ce qui lui avoit été revelé touchant l'établissement de l'Eglise, ses persecutions & sa délivrance. Après avoir vû en esprit dans le chapitre d'où cette Epître est tirée, l'Agneau sur la montagne de Sion, & les Saints qui l'accompagnoient en le louant; un Ange qui portoit l'Evangile éternel pour l'annoncer aux hommes; un autre Ange qui dit que Babylone cette grande ville, par où il designe le monde, ou plutôt Rome idolatre & païenne, figure du monde, étoit tombée. Il en vit un troisième qui cria à haute voix, que ceux qui auront adoré la bête & son image, & auront porté le caractère de son nom, n'auroient de repos ni jour ni nuit, & seroient tourmentez dans le feu & dans le souffre; en sorte que la fumée de leurs tourmens s'élèvera dans le siecle des siecles comme un sacrifice éternel de la justice divine. Ici, ajouta-t-il, est la patience des Saints qui gardent les commandemens de Dieu, & la foi de Jesus. C'est-à-dire, c'est ici la fin de leur attente, & le tems qu'ils vont re-

cevoir la récompense de tous leurs travaux. C'est pourquoi S. Jean entendit aussi-tôt du ciel une voix consolante pour eux, qui lui dit :

Ecrivez : Heureux sont les morts qui meurent dans le Seigneur. Ces heureux morts, sont particulièrement les Martyrs qui meurent dans l'amour du Seigneur, & pour l'amour des veritez pour lesquelles lui-même est mort, & a été crucifié. Mais il est vrai aussi de tous les Saints, c'est-à-dire de tous ceux qui sont sauvez, qu'ils meurent dans le Seigneur, parce qu'ils sont ses membres, & qu'ils lui sont unis & incorporez par la foi, l'esperance & la charité. Cette mort dans le Seigneur doit être précédée par une autre mort que S. Augustin & S. Paulin appellent *mort Evangelique*. Elle ne consiste point dans la separation de l'ame & du corps ; mais dans l'extinction de toutes les affections qui nous attachent aux choses d'ici-bas ; dans un détachement volontaire de tout ce qui tient de la chair & du sang. Elle nous retire de la vie de ce siecle qui n'est qu'un tissu de tentations, ou plutôt une tentation perpetuelle. Elle nous fait mourir à tout ce qui est sur la terre, pour ne vivre plus que pour Dieu, & pour J. C. qui vit en nous ; & dont notre corps aussi-bien que notre cœur, doivent exprimer & la mort & la vie nouvelle ; notre cœur en ne goutant plus rien de terrestre ; notre corps, en ne representant rien aux sens, qui tiennent de la corruption du péché.

Leit. à S. Aug. 4. Or quelle vertu peut nous faire mourir de cette bienheureuse mort, dit S. Paulin, sinon la charité qui est forte comme la mort ? Car l'effet de la charité, est d'aneantir pour nous toutes les choses de la terre, & de faire en nous

l'effet de la mort, en nous attachant à J. C. vers lequel nous ne sçaurions nous tourner, qu'en nous détournant des choses du monde. Si nous sommes vivans en J. C. il faut que nous soions morts à ces sortes de choses, sans que la vue & l'usage que nous en avons nous y fasse revivre. Notre partage ici bas est la mort de J. C. Nous n'aurons point de part dans la gloire, à sa resurrection, à moins que par la mortification de nos corps & de nos sens, nous n'exprimions la mort qu'il a endurée sur la Croix; & que nous ne vivions **non** selon notre volonté, mais selon la sienne, qui n'est autre que notre sanctification. Car il n'est mort pour nous qu'à fin que nous ne vivions plus pour nous-mêmes, mais pour celui qui est mort & ressuscité pour nous, & qui nous a donné son Esprit pour gage de ses promesses, comme il nous en a donné un de la vie bienheureuse qui nous est réservée dans le ciel, en y élevant son sacré Corps qui est le Chef de celui que nous formons tous ensemble.

Voilà comme il faut mourir évangéliquement, pour mourir ensuite naturellement *dans le Seigneur*. Mais cette mort évangélique est bien plus difficile qu'on ne pense aux gens du monde, & à ceux mêmes qui ne font que les convertir. Car nous trouvons, dit S. Augustin, qu'insensiblement nous prenons plaisir à leurs plaisirs : *Lett. 15* que nous parlons & que nous entendons parler volontiers des choses vaines; que celles à quoi nous ne faisons auparavant que sourire par complaisance, nous font rire tout de bon, & au delà des bornes qu'il faudroit garder. Par là, notre ame touchant, pour ainsi dire, à terre par les affections, il s'y attache une poussière & une

boue qui l'appesantit, & qui la rend d'autant moins capable de s'élever vers Dieu, & d'arriver par la mort évangélique à la vie évangélique.

Aussi quelque sujet qu'on eût d'ailleurs d'espérer que des personnes engagées dans le monde par leur état, étoient mortes *dans le Seigneur*, cependant les Saints n'étoient pas sans crainte à leur égard. C'est ce que nous voyons admirablement dans l'exemple de Publicola petit fils de Melanie d'une des premières familles de l'Empire. S. Paulin, qui fait l'éloge de sa sainteté, ne laisse pas de dire que Melanie sa grande Mere l'ayant vû mourir, ne répandit des larmes, que parce que la mort l'avoit trouvé encore engagé en quelque manière dans les vanitez du siècle. Car il n'étoit pas, ajoute-t-il, encore bien défait de ce faste de la dignité de Sénateur ; & elle auroit voulu que le bonheur d'un entier abandon du monde, lui eût été un gage de celui d'une heureuse résurrection ; & qu'ayant à l'exemple de sa mere, préféré le sac & le cilice à la robe de Sénateur, & l'obscurité d'un Monastere à la pompe du Capitole, il eût été d'autant plus assuré de partager avec elle le repos des élus ; c'est à dire de ceux *qui sont morts dans le Seigneur*.

Dès maintenant, dit l'Esprit, ils se reposeront de leurs travaux. Nous ne connoissons pas tous les biens qui nous attendent après notre mort. Nous ne pourrions pas même les comprendre, selon S. Paul : mais c'est toujours beaucoup que de savoir, comme nous l'assure ici S. Jean, que nous y serons exemts des maux qui nous affligent ici bas. *Dès maintenant, dit l'Esprit, ils se reposeront de leurs travaux. Car leurs œuvres*

les accompagnent & les suivent. La raison pour-
 quoi ils se reposeront de leurs travaux, c'est que leurs
 œuvres les accompagnent. Les œuvres compren-
 nent aussi les souffrances. Et c'est de quoi les
 saints Martyrs sont particulièrement accompa-
 gnez; y en aiant eu, qui convertis immediate-
 ment avant les tourmens, n'ont eu ni le tems,
 ni l'occasion de faire ce que nous appellons des
 bonnes œuvres. Mais ils avoient la charité qui
 en est le principe & la racine; & ils l'avoient
 dans le plus haut degré, puis que l'on n'en peut
 avoir une plus grande que de donner sa vie pour
 J. C. Sans elle ils n'auroient rien eu, eussent-
 ils distribué tout leur bien aux pauvres, eussent-
 ils livré leurs corps aux flâmes. Avec elle ils
 avoient tout, *Deus charitas est*. Mais comme les
 œuvres ne font rien & ne meritent rien sans la
 charité qui les produise; aussi ce seroit en vain
 que l'on croiroit avoir la charité, si elle ne pro-
 duisoit de bonnes œuvres; car la charité n'est
 point sterile. Elle porte les Martyrs à souffrir &
 à mourir pour J. C. les riches à faire part de
 leurs biens aux pauvres pour J. C. tous à être
 doux & humbles de cœur, prêts & prompts à
 tout bien comme J. C. Et rien n'affermir da-
 vantage l'esperance d'avoir part au repos du
 ciel, que nous concevons ou de nous-mêmes
 ou des autres, que le merite des bonnes œu-
 vres.

Ce fut par là que S. Paulin se rassura entie-
 rement sur le salut de Publicola, après avoir
 proposé le sujet que l'on auroit pû avoir d'en
 douter, & qui avoit fait répandre des larmes
 à Melanie, comme nous avons rapporté ci-des-
 sus. Il est certain néanmoins, dit-il, que Pu-
 blicola est parti de cette vie chargé d'assez de

bonnes œuvres , pour que nous puissions dire, qu'encore qu'on ne vît pas reluire dans son extérieur toute l'humilité de sa Mere , il n'en avoit pas moins au dedans. Et il avoit si bien appris de J. C. à être doux & humble de cœur, que nous avons tout sujet de croire qu'il est entré dans le repos du Seigneur ; puis que ce repos est le partage de ceux qui sont doux ; & que ce seront ceux-là qui plairont au Seigneur, dans la region des vivans. Car quoi qu'il fût du nombre des grands du siecle , il n'étoit point enflé de leur fausse gloire ; & il avoit non seulement compris , mais il mettoit en prati-

Rom. 12. que cet avis de l'Apôtre : Ne soiez point de ceux qui ne cherchent que ce qui paroît grand & élevé , mais unissez-vous à ceux qui sont dans la pauvreté & dans la bassesse. Et c'est ce qu'il faisoit comme un parfait Imitateur de J. C. ayant compassion des pauvres , & ne cessant point de les secourir. Il ajoute , que lui & toute sa famille s'étoit bâti une maison dans le ciel , non par le travail des ouvriers , mais par la sainteté de leurs œuvres.

Lett. 304. Si la mort est donc la fin des maux , conclut S. Augustin, c'est pour ceux dont la vie a été sainte , pieuse , fidele , & innocente ; & non pour ceux qui étant possédez de l'amour, des niaiseries & des vanitez du siecle , sont malheureux dès ici-bas par la perversité de leur volonté , comme il seroit aisé de les en convaincre, quoi qu'ils s'y croient heureux ; & le sont encore davantage après la mort , & d'une misere qui se fait bien sentir.

Les heretiques qui nient le purgatoire , abusent de cette Epître pour prouver leur erreur. Car, disent-ils, si ceux qui meurent dans le

Seigneur , doivent se reposer , *dès maintenant* de leurs travaux , il n'y a donc point de purgatoire qui est un lieu non de repos , mais de souffrance.

L'Eglise Catholique qui croit le purgatoire, n'est nullement embarrassée de répondre à cet argument des heretiques qui le nient. Elle dit premierement , que si S. Jean dans cette Epître ne parle que des Martyrs , comme il est fort vraisemblable , ou même des justes qui meurent dans une charité parfaite, la difficulté vient à cesser , puis que la foi Catholique qui admet un purgatoire absolument, n'en reconnoît point pour eux , mais reconnoît que les martyrs & les justes parfaits entrent immédiatement après leur mort dans la joie du Seigneur.

Que si l'on étend , comme nous avons fait, ces paroles de S. Jean , à tous les justes qui meurent à la verité tous dans le Seigneur , mais dont il y en a (& c'est bien maintenant le plus grand nombre) qui meurent dans une charité moins parfaite, qui n'exclut absolument que le peché mortel , & qui laisse dans les ames ou des imperfections dont elles doivent se purifier pour se rendre dignes de jouir d'un Dieu qui est la pureté même, ou des redevances de peines dont elles doivent s'acquitter avant que de recevoir leur récompense ; ces paroles ne laissent pas d'avoir un sens tres compatible avec la croiance du purgatoire. Car nous croions que les ames que la justice divine oblige de passer par là pour arriver à la gloire , souffrent les peines que cette même justice ordonne & regle, dans une grande paix de cœur. dans une parfaite & entiere soumission ; que

Purgatoire

leur conscience est tranquille; qu'elles sont assurées de leur persévérance, & de la certitude de leur salut. Elles n'ont plus de tentations à craindre, plus de combats à soutenir contre la chair, le monde & le démon. Elles attendent avec une pleine confiance leur bonheur éternel, vers lequel la charité leur fait pousser des soupirs. Et comme elles ne sont plus en état de rien mériter, les fideles qui sont encore dans cette vie mortelle, offrent à Dieu en faveur de ces âmes souffrantes, des prières & des bonnes œuvres pour satisfaire à la justice de Dieu pour elles, & abréger par ce moyen le tems de leurs souffrances, & avancer celui de leur félicité éternelle.

Si nos prétendus reformez, non contents de ce repos que l'on goûte dans le purgatoire, veulent que S. Jean ait parlé dans notre Epître, du repos de la gloire, où l'on sera éternellement dans le ciel, on veut bien encore les contenter là dessus, pour vû qu'ils rapportent ce mot *dès maintenant* au siècle à venir, à la résurrection générale, au jugement dernier. Selon cette explication qui est bonne & catholique, S. Jean auroit voulu dire, que ceux qui meurent dans la paix & la charité du Seigneur, recevront après cette vie, lors que J. C. viendra juger les vivans & les morts, une pleine récompense, qu'ils seront parfaitement heureux dans l'âme & dans le corps, & jouiront dans la gloire d'un repos entier, qui n'aura ni interruption ni fin.

Seigneur, en attendant ce repos entier & parfait d'une gloire éternelle, que vous nous réservez à votre second avènement, donnez-nous

dès maintenant le repos de votre grace & de notre conscience ; & accordez aux âmes que votre justice retient dans le Purgatoire, le repos des peines qu'elles y souffrent. Leurs œuvres, Seigneur, les y ont suivies. Et si elles ne fussent pas pour obtenir leur prompt délivrance, recevez celles que votre grace nous fait faire pour y suppléer. Père éternel, vous y voyez le sang de votre Fils, sans lequel elles ne vous sçauroient être agréables. Ecoutez-en la voix, & accordez-nous ce qu'il vous demande pour ces âmes souffrantes, & pour nous-mêmes. Frappez sans cesse les oreilles de notre cœur, de cette voix du ciel : *Qu'heureux sont les Morts, qui meurent dans le Seigneur.* Et faites nous comprendre que nous ne pouvons mourir dans le Seigneur, si nous ne vivons en lui ; que pour vivre en lui il faut avoir la charité qui est la vie de l'âme ; & qu'en vain nous croirions avoir la charité, si nous n'en sommes convaincus par les œuvres qu'elle produit. Tout dépend donc de la charité, & la charité dépend de vous, Seigneur, qui seul la pouvez répandre dans les cœurs par le S. Esprit. Répandez-la, s'il vous plaît, maintenant dans les nôtres, afin qu'après notre mort, nous soions accompagnés & suivis de ses œuvres. Car il n'y aura de repos qu'en considération de celles-là. Celles-là seules, comme dons de votre grace & fruits de votre amour, seront couronnées dans l'éternité.

EXPLICATION DE L'ÉVANGILE.

L'Esprit & l'intention de l'Eglise, lors qu'elle nous invite à prier ou à offrir le saint

sacrifice pour les morts, n'est pas tant que nous les considerions comme morts, qu'afin que nous nous les representations comme vivans d'une meilleure vie que celle dont ils sont privez, & comme esperant la resurrection de ces memes corps que l'on cache sous la terre, comme le grain de froment que la terre produit ensuite avec avantage.

La fin de tous les mysteres de J. C. est que nous vivions éternellement de cette meilleure vie, & que nos corps devenus par la resurrection immortels & pleins de gloire comme le sien, y participent. Qu'a donc fait J. C. pour communiquer à nos ames cette vie éternelle, & pour la faire enfin réjallir sur nos corps ? Nous l'allons voir dans l'Evangile que l'Eglise, suivant son intention, nous fait lire à cette Messe.

Je suis le pain vivant descendu du ciel. J. C. aiant rassasié cinq mille hommes dans le desert avec cinq pains qu'il multiplia, voulut profiter de la disposition de reconnoissance & d'admiration où ils devoient être, pour les inviter à croire en lui. Mais l'ingratitude, l'aveuglement & la dureté de cœur de quelques-uns, les porta à le contredire. Qu'avez-vous fait de si extraordinaire, lui dirent-ils, pour vouloir que l'on croie en vous. Moïse a bien fait davantage lors que dans le desert il a nourri nos Peres au nombre de six cens mille hommes, pendant quarante ans, & d'une viande delicieuse, telle qu'étoit la manne que l'Ecriture apelle le pain du ciel, le pain des Anges. Non, répond J. C. Moïse n'a point donné à vos Peres le pain du ciel, mais c'est mon Pere qui vous donne le vrai pain celeste & divin. La manne
ne

ne venoit pas de plus haut que les nuées. Et si l'Ecriture l'appelle pain du ciel, pain des Anges, c'est parce qu'elle étoit la figure du pain qui est né dans le ciel dans le sein du Pere éternel, qui nourrit & fait subsister les Anges.

C'est ce pain qui donne & entretient la vie divine & celeste que Dieu communique aux ames; & qui rend les hommes tout celestes & tout divins. Vos Peres ont mangé la manne dans le desert, non comme figure de ce pain celeste, mais comme une nourriture commune; aussi ne les a-t-elle pas empêché de mourir selon l'ame, ni selon le corps. Ne m'objectez donc plus la manne, mais recevez le pain celeste que mon Pere vous offre. Les Juifs s'imaginant un pain materiel plus délicieux que la manne, dont ils jouiroient toute leur vie, changerent de langage, & prièrent J.C. en le traitant de Seigneur, de leur donner toujours un pain si excellent. Il répondit qu'il étoit lui-même ce pain de vie. Mais aiant vû à leur contenance qu'ils n'en croioient rien, il leur témoigna qu'il y auroit toujours des personnes qui croiroient en lui; que ceux qui lui étoient donnez par le Pere, viendroient infailliblement à lui par la foi, & auroient la perseverance pour ne point perir. Et comme il y en avoit sans doute dans la troupe qui appartenoient à ce nombre heureux, il continue, sans avoir égard aux incredules, de les instruire & de leur parler de ce pain du ciel, de ce pain de vie que le Pere leur donne.

Après donc l'avoir bien relevé au dessus de la Manne, après leur avoir bien fait entendre que le ciel est son origine, & que son effet est de preserver de la mort du peché ceux qui en

mangent par une foi agissante , il leur découvre qu'il est lui-même ce pain vivifiant. Je suis, dit-il , le pain de la vie éternelle : *Je suis le pain vivant descendu du ciel.* Il étoit un pain vivant avant d'être descendu du ciel , parce que toutes choses ont été faites par le Verbe & que rien n'a été fait sans lui. Tout subsiste en lui & par lui , & ce qui a été fait étoit vie en lui. Ce pain vivant & vivifiant est *descendu au ciel* par l'Incarnation ; car le Verbe a été fait chair , & il a habité parmi nous. C'est principalement à la foi de ce mystere qu'il avoit exhorté les peuples par les discours précédens. Car l'Incarnation est le fondement & la base de tous les autres Mysteres. En vain mangerions nous réellement le corps de J. C. dans l'Eucaristie , si nous ne l'avions auparavant mangé spirituellement , en croiant l'Incarnation par laquelle le Verbe Dieu s'est uni à ce corps. D'où vient que les Peres appellent l'Eucaristie une extension de l'Incarnation.

Si quelqu'un mange de ce pain , il vivra éternellement. J. C. pain du ciel , pain de vie , pain descendu du ciel , pain vivant , pain des Anges , devenu pain des hommes par le mystere de l'Incarnation , donne la vie , & la vie éternelle à ceux qui le mangent. Il ne se contente pas d'avoir la vie divine & éternelle en lui-même , mais son amour pour les hommes le porte à la leur communiquer. Et non seulement il répand cette vie divine & éternelle comme chef dans les membres que le Pere lui a donnez & a incorporez en lui par la foi & la charité ; mais il se donne encore à eux comme viande & comme nourriture dans l'Eucaristie. C'est de quoi il va leur parler ouvertement.

Donner du pain de vie à ceux qui mangent ;

Et le pain que je donnerai, c'est ma chair que je dois donner pour la vie du monde Il avoit dit un peu auparavant aux Juifs qui n'avoient l'esprit occupé que de la nourriture corporelle : Travaillez pour avoir la nourriture qui perit, mais celle qui demeure pour la vie éternelle, & que le Fils de l'homme vous donnera. Dès là il leur promettoit une nourriture, ici il continue à la leur promettre, & il leur découvre en même tems, que cette nourriture, ou ce pain qu'il a la volonté de leur donner, est sa chair, c'est-à-dire, son corps, qui est le terme dont-il se sert lors qu'il accomplit cette promesse ; car il ne dit pas : Ceci est ma chair, mais : Ceci est mon corps. Ainsi il distingue deux sortes de pains, l'un que son Pere leur a donné, l'autre qu'il devoit leur donner lui-même, & c'est comme s'il disoit, Mon Pere vous a donné le veritable pain du ciel, en m'envoiant dans le monde prendre un corps, me rendre visible & habiter parmi vous, afin d'éclairer les tenebres, & de guerir la foiblesse que le peché a causée en vous, & de vous communiquer la vie de la grace dans le tems, & la vie de la gloire pour toute l'éternité. Et à tous ceux qui me recevront & qui viendront à moi, attirez par mon pere, je leur donnerai pour nourriture & pour pain ma propre chair, qui entretiendra & augmentera en eux cette vie de la grace, que je leur aurai communiquée, & qui sera en eux une semence d'immortalité, en vertu de laquelle je les ressusciterai pour vivre éternellement. J. C. attribue donc à son Pere l'Incarnation comme en étant la cause & lui l'effet entant que Fils

556 M E S S E O R D I N A I R E
de l'homme : mais pour l'Eucharistie , il se
l'attribue, *Le pain que je donnerai*. Lors en ef-
fet qu'il l'institua , il prit du pain , le chan-
gea en son corps, & le donna à ses disciples,
leur ordonnant de faire la même chose en
memoire de lui.

Les Juifs disputoient donc entre eux , en di-
sant : *Comment celui-ci peut-il nous donner sa*
chair à manger? Les Juifs s'étoient déjà mis à
murmurer contre J. C. de ce qu'il avoit dit:
Je suis le pain vivant qui suis descendu du
ciel, & particulièrement de ce qu'il avoit dit;
Je suis descendu du ciel; car pour ce qui est
de s'appeler *pain* , ou le pain vivant , ils a-
voient déjà souffert plusieurs fois cette expres-
sion sans en paroître choquez ; s'imaginant
qu'il pouvoit y avoir aisément quelque meta-
phore sous ces paroles. Mais lors qu'ils lui
entendent dire que sa propre chair est ce mê-
me pain qu'il leur donnera , ils ne savent plus
où ils en sont ; ils murmurent , ils se divisent
entre eux , & commencent à disputer sur la
possibilité de ce qu'ils venoient d'entendre.
Comment celui-ci , s'entredemandent-ils , peut-il
nous donner sa chair à manger? Ils ne sont point
en peine de l'intelligence des paroles de J. C.
Ils comprennent fort bien qu'il promet de
donner réellement à manger sa propre chair ;
en quoi ils sont plus raisonnables que les he-
retiques d'aujourd'hui qui n'en conviennent
pas. Et s'ils avoient crû que celui qui leur par-
loit étoit Dieu & homme tout ensemble , com-
me nos prétendus reformez qui ne sont pas
Sociniens, font profession de le croire , ils n'au-
roient pas été en peine non plus sur le *com-*
ment. Car voici comme ils auroient dû raison-

ner : Celui qui nous parle vient de nourrir cinq mille personnes de cinq pains , & a fait recueillir encore douze panniers de morceaux restez. Nous sommes témoins d'autres grands miracles qu'il a faits. Ainsi quoi qu'il ne paroisse qu'un homme, il fait assez connoître par ses œuvres qu'il est plus qu'un homme. Enfin il nous a fait entendre qu'il est Dieu , & nous le croions. Or nous ne devons point mesurer le pouvoir de Dieu par l'idée étroite de notre esprit. Et par conséquent, quoi que nous ne comprenions pas comment il peut nous donner sa chair à manger , nous ne devons pas douter pour cela qu'il ne le puisse. Nous devons au contraire croire certainement qu'il le peut, puis qu'il promet en termes si clairs qu'il le fera.

Et pour ce qui est de la maniere dont il executera sa promesse , au lieu de nous imaginer qu'il coupera des morceaux de sa chair , & qu'il nous les presentera tout crus & tout sanglans , ce qui fait horreur , rejettons cette imagination , suspendons notre jugement , & soions persuadez qu'un Dieu saura bien trouver une maniere de nous faire manger réellement sa chair , qui ne blesse ni la religion ni la nature.

D'où vient donc que les heretiques demeurant d'accord de la premiere proposition , que celui qui parle dans ce discours , c'est-à-dire , celui qui promet de donner sa chair à manger, est Dieu , tirent une conclusion toute opposée sur le sens de cette promesse ; ne croiant pas qu'il promette autre chose que de donner avec du pain ordinaire sa chair en figure à manger par la foi ? C'est qu'ils mesurent la toute-puissance de Dieu par les bornes étroites de leur esprit , & qu'ils ne lui attribuent de pouvoir

faire que ce qu'ils peuvent comprendre. Car, non plus que les Capharnaïtes, ils ne comprennent pas, non *Comment celui-ci* (car ce terme marque qu'ils ne le reconnoissoient pas plus qu'un homme) mais *comment* ce Dieu homme *peut nous donner sa chair à manger*. Ce qui fait qu'ils sont réduits à forcer les paroles claires par où J. C. promet de donner sa chair à manger, pour ne leur faire signifier qu'une promesse de donner sa chair à manger en figure, en mangeant du pain commun.

Mais il est bien plus juste d'apprendre des Capharnaïtes le vrai sens de ces paroles, que non pas des Calvinistes. Les premiers avoient l'avantage d'être presens & d'être ceux à qui le discours s'adressoit: ce que n'ont pas les seconds. Or il est certain que les Capharnaïtes ont pris à la lettre les paroles de J. C. & qu'ils y ont conçu la manducation réelle; car ce n'est que pour cela qu'ils l'ont rejetée, n'en concevant pas la possibilité. Il est vrai qu'ils y attachoient l'image d'une barbarie inhumaine: mais c'est aussi ce qui leur faisoit rejeter avec horreur cette manducation réelle qu'ils concevoient être contenue dans les paroles de J. C. Que font donc ici les Catholiques d'une part, & les sectateurs de Calvin de l'autre? Les Catholiques entendent, aussi bien que les Capharnaïtes, dans un sens littéral la manducation de la chair de J. C. en la dépouillant toutefois de l'idée de la barbarie que ces Juifs y mêloient. Les Calvinistes, sans avoir égard au temperament que J. C. y a mis, & que l'Eglise observe, condamnent ce sens réel avec les Capharnaïtes, & le rejettent opiniâtement jusqu'à se separer & faire schisme.

Voions maintenant ce qu'il y a dans la réponse de J. C. au murmure des Juifs qui puisse autoriser ou la conduite des Catholiques, ou celle des Calvinistes? Car si les Juifs n'ont pas été repris du Seigneur pour avoir pris ses paroles à la lettre, les Catholiques ont bien fait de les imiter en cela; & les Calvinistes ont tort de ne le pas faire. Or loin de les reprendre, J. C. confirme au contraire par une espèce de serment ce qu'il venoit de dire, & en dit même encore davantage.

Et Jesus leur dit: En vérité, en vérité, je vous le dis: si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme & ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous. Si la promesse de donner sa chair à manger avoit dû s'entendre à la Calviniste, d'une manducation par la foi de pain ordinaire comme figure de la chair, rien n'auroit été plus aisé au Fils de Dieu, que d'appaiser le murmure & le scandale des Juifs, en corrigeant le faux sens qu'ils eussent donné en ce cas-là, à ses paroles, & en y substituant le prétendu véritable. Mais loin de rien faire de semblable, il éloigne au contraire tout sens métaphorique non littéral, & confirme par une espèce de serment (*En vérité, en vérité*) ce qu'il venoit de promettre en d'autres termes aussi clairs (*Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme.*) Et quoi que les Juifs eussent horreur du sang qui leur étoit interdit par la loi, il ne laisse pas d'en faire mention, & *ne buvez son sang.* Le sang, cependant, étoit enfermé dans la manducation de sa chair, qui étoit une chair vivante & vivifiante: mais c'est que par la distinction du boire & du manger, qui ne s'observe que dans les alimens qu'on prend

par la bouche, & qui n'a point lieu dans les operations de l'ame, il vouloit prouver qu'il parloit litteralement; comme la peine à laquelle il condanne (*vous n'aurez point la vie en vous*) ceux qui n'obéiront point à ce precepte de religion, en est une nouvelle preuve.

L'on peut donc dire du murmure & de l'incrédulité des Capharnaïtes, ce que les Peres ont remarqué du doute & de l'incrédulité de S. Thomas; que comme elle a servi davantage à établir le dogme de la Resurrection du Fils de Dieu, que la promptitude à croire des autres Apôtres, ainsi la dispute & le scandale de ces Juifs sert merveilleusement à affermir les Catholiques dans la croiance du mystere de l'Eucaristie; & à convaincre les heretiques du tort qu'ils ont de ne le pas croire. Car c'est comme si J. C. avoit dit aux Capharnaïtes: Vous comprenez fort bien que je promets de donner veritablement & réellement ma chair à manger, quoi que vous en ignoriez la maniere qu'il n'est pas tems de vous expliquer. C'est ce qui vous fait murmurer: mais sans me mettre en peine de vos murmures & de vos disputes, je vous declare, que si vous ne mangez cette chair que vous me voiez, & si vous ne buvez mon sang, vous n'aurez point la vie en vous.

Il distingue manger sa chair & boire son sang, pour faire entendre qu'il avoit dessein d'instituer ce grand mystere en forme de festin, où l'on boit & où l'on mange. Et en effet en l'instituant il a donné son corps à manger sous les apparences du pain, & son sang à boire sous les apparences du vin; & cet usage s'est observé long-tems dans l'Eglise à l'égard de tous les fideles, & s'observe encore aujourd'hui.

d'hui à l'égard des Prêtres dans le saint sacrifice de la Messe. Mais comme l'on mange la chair du Sauveur & que l'on boit son sang sous l'une des deux especes sacramentelles, aussi-bien que sous toutes les deux ensemble, puis que l'un & l'autre renferme veritablement tout le corps de J. C. sa chair & son sang, sa divinité & son humanité; l'Eglise pour éviter les dangers continuels d'irreverences, & les grands inconveniens qui viennent du défaut de vin en certains pais éloignez, & pour ne pas paroître favoriser l'erreur des heretiques qui disent qu'on ne reçoit point le corps entier de J. C. si on ne le reçoit sous les deux especes, a retranché celle du vin à l'égard des Laïques, & ne l'a retenue que pour les Prêtres, qui font dans le saint sacrifice de la Messe, comme Ministres de l'Eglise & au nom de tous les fideles, ce que J. C. a fait dans la Cene. C'est ainsi qu'il faut entendre avec l'Eglise Catholique ces paroles du Sauveur, *Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, & ne buvez son sang.*

Ce qu'il ajoute, *Vous n'aurez point la vie en vous*, impose à tout chrétien, s'il veut vivre de la vie des enfans de Dieu, une obligation indispensable de participer au Sacrement de l'Eucaristie; soit réellement lors qu'il est en âge & en état de le pouvoir faire; soit de cœur & de desirs, & par l'union spirituelle qu'il a comme membre de J. C. avec tout son corps, si quelque obstacle invincible ou quelque raison l'empêche, comme seroit le peché mortel, s'il avoit eu le malheur d'y tomber; car ce peché donnant la mort à l'ame, elle n'est plus en état de recevoir une nourriture qui donne & suppose la vie. Il faut auparavant qu'elle ressuscite par

le Sacrement de penitence, qui est un second batême laborieux que la miséricorde de J. C. accorde à ceux qui ont souillé la robe de l'innocence qu'ils avoient reçue dans le premier.

Lors qu'ils ont recouvré la vie de la grace par les larmes & le Sacrement de la penitence, s'ils ne veulent point la perdre de nouveau, il faut qu'ils se nourrissent de l'Eucharistie ; car pour entretenir cette vie divine dans un chrétien, il ne faut pas moins que le corps & le sang de J. C. Et de crainte que nous ne négligeassions un moien si efficace & si nécessaire, il nous l'a commandé, & sous la plus grande peine dont nous puissions être châtié, qui est de n'avoir point la vie en nous. Eh qui peut s'empêcher de s'écrier ici, comme S. Augustin a fait sur le commandement d'aimer Dieu : Qui sommes-nous pour vous, & par où sommes-nous dignes que vous nous commandiez de manger votre corps & de boire votre sang ? Vous nous le commandez néanmoins, Seigneur, & si nous y manquons, votre colere s'allume contre nous, & vous nous menacez d'une mort qui est une effroiable misere, comme si ce n'en étoit pas une assez grande que d'être privé de cette divine nourriture.

Non seulement il nous presse par un commandement exprès & par de grandes menaces à recevoir son corps & son sang dans l'Eucharistie ; mais il nous y invite encore par de magnifiques récompenses qu'il y attache. *Celui, dit-il, qui mange ma chair & boit mon sang, a la vie éternelle, & je le ressusciterai au dernier jour.* Il aura donc la vie éternelle qui demeurera en lui par la force de cette viande celeste ; mais c'est à condition qu'à cette manducation corporelle, il joindra la manducation spirituel-

Confess.
I. I. C.
5.

le par une foi amoureuse ; car il faut , comme J. C. lui même le dit ensuite , que celui qui mange sa chair & boit son sang demeure en J. C. & que J. C. demeure en lui , ce qui ne se fait que par la charité. D'où S. Augustin tire cette conséquence : On mange donc cette viande , & on boit ce divin breuvage lors qu'on demeure en J. C. & que J. C. demeure en nous. Et par conséquent celui qui ne demeure point en J. C. & en qui J. C. ne demeure point , ne mange point spirituellement son sang , quoi qu'il mange visiblement & qu'il presse avec les dents le sacrement de son corps & de son sang : mais il le mange au contraire pour son jugement & pour sa condamnation , pour avoir osé s'approcher étant impur des sacremens de J. C. qu'on ne reçoit dignement que lors qu'on est pur.

Cette chair vivifiante aiant été semée , pour ainsi dire , par la communion dans les corps des fideles qui la reçoivent avec amour , comme un germe fecond , produira en eux une heureuse immortalité , & une resurrection glorieuse. *Et je les ressusciterai au dernier jour.*

LE laboureur n'attend pas avec tant d'empressement le fruit de la semence qu'il a jetée dans la terre ; que les ames des fideles , qui sont dans le purgatoire , attendent de vous , Seigneur , la douceur de cette vie éternelle , & cette resurrection glorieuse que vous avez semée en elles par la participation de votre chair adorable , & de votre sang precieux dans l'Eucaristie. Elles vous demandent maintenant non le germe de cette vie éternelle qu'elles ont , mais le fruit qu'elles n'ont pas encore. Si votre justice les retient dans les peines où elles sont pour expier

les restes des pechez, dont elles lui sont redevables, que votre miséricorde en considération de cette même victime à laquelle elles ont tant de fois participé, & que nous vous offrons pour elles, abregé le tems de leurs souffrances, & les fasse jouir de vous, en attendant cette résurrection pleine & parfaite, que vous leur avez promise pour le dernier jour.

Cette même promesse, Seigneur, nous regarde aussi nous autres, qui sommes encore mortels ; nous en avons les mêmes gages ; nous en espérons le même effet, nous marchons vers ce dernier jour par le même chemin de vos commandemens. Et pour nous conserver la vie & nous donner les forces nécessaires pour arriver, vous êtes descendu du ciel, & vous vous êtes fait, par l'Incarnation, le vrai pain de nos âmes. Non content de vous donner à nous de cette sorte, par une invention admirable de votre amour, vous nous donnez encore vraiment & réellement votre chair à manger & votre sang à boire dans l'Eucharistie. Oui, Seigneur, nous le croions, que vous êtes par votre chair & par votre sang, la vraie nourriture qui empêche nos âmes de mourir, & qui redonnez la vie & l'immortalité à nos corps. Ne permettez pas que nous tombions jamais dans ce malheur, que de contester sur cette aimable vérité, comme ces Juifs, ou comme nos frères égarez. Que plutôt nous prenions cette divine nourriture aussi souvent qu'il est possible : Que notre unique douleur soit de nous en voir priver ; notre unique crainte de devenir méchans & de tomber dans le péché, qui nous en prive & qui la tourne en poison ; notre unique soin de nous y bien préparer, & d'être du nombre des bons pour qui elle est la vie, & un germe d'immortalité.

DIVERSES PRIERES

QUE LE PRETRE

Peut dire à la Messe, lors qu'il n'y a point
de Fête double.

Pour demander les suffrages des Saints.

Collecte.

COncede quæsumus
omnipotens Deus ;
ut intercessio sanctæ
Dei genitricis Mariæ,
sanctorumque omnium,
Apostolorum , Marty-
rum , Confessorum ,
atque Virginum , &
omnium electorum tuo-
rum , nos ubique læ-
tificet ; ut dum eorum
merita recolimus , pa-
trocinia sentiamus ;
Per eundem Domi-
num , &c.

FAites , s'il vous plaît ;
Dieu tout-puissant, que
l'intercession de la bien-
heureuse Marie Mere de
Dieu votre Fils , & de
tous les Saints , Apôtres ,
Martyrs , Confesseurs , &
Vierges , & de tous vos
Elus , nous donne par
tout de la joie , afin que
tandis que nous honorons
leurs merites, nous ressen-
tions les effets de leur as-
sistance ; Par le même no-
tre Seigneur , &c.

Secrète.

OBlatis , Domine,
placare muneri-
bus , & intercedente
beata Maria semper
Virgine cum omnibus
sanctis tuis , à cunctis
nos defende periculis ;
Per Dominum no-
strum , &c.

SEigneur , laissez-vous flé-
chir par l'offrande des
dons que nous vous presen-
tons ; & preservez nous de
tous dangers par l'interces-
sion de la bienheureuse Vier-
ge Marie , & de tous les
Saints ; Par notre Sei-
gneur.

Seigneur, nous avons reçu ces Sacremens célestes en mémoire de la bienheureuse Marie toujours Vierge, & de tous vos Saints; faites, s'il vous plaît, que ce que nous célébrons dans le tems, s'accomplisse en nous dans la félicité éternelle; Par notre Seigneur, &c.

Sumus, Domine, beata Mariæ semper Virginis, & omnium Sanctorum tuorum memoriam recolentes, Sacramenta cælestia; præsta quæsumus, ut quod temporaliter gerimus, æternis gaudiis consequamur; Per Dominum nostrum, &c.

Autres Prières pour demander les suffrages des Saints.

Collecte.

PReservez-nous, s'il vous plaît, Seigneur, de tous dangers de corps & d'esprit; & accordez-nous favorablement le salut & la paix, par l'intercession de la bienheureuse & glorieuse Vierge Marie, Mere de Dieu, des bienheureux Apôtres Pierre & Paul [du bien heureux N.] & de tous les Saints; afin que votre Eglise étant délivrée de tous maux & dégagée de toute erreur, elle vous serve avec une pleine & entière liberté. Par le même Jesus-Christ, &c.

A Cunctis nos, quæsumus Domine, mentis & corporis defende periculis; & intercedente beata & gloriosa semper Virgine Dei genitrice Maria, cum beatis Apostolis tuis Petro & Paulo, atque beato N. & omnibus sanctis salutem nobis tribue benignus, & pacem; ut destructis adversitatibus & erroribus universis Ecclesia tua secunda tibi serviat libertate; Per eundem Dominum nostrum &c.

Secrete.

EXaudi nos, Deus salutaris noster ; ut per hujus Sacramenti virtutem, à cunctis nos mentis & corporis hostibus tuearis, gratiam tribuens in presenti, & gloriam in futuro; Per Dominum nostrum, &c.

Post-Communion.

MUndet & muniat nos, quæsumus, Domine, divini Sacramenti munus oblatum ; & intercedente beata Virgine Dei genitrice Maria, cum beatis Apostolis tuis Petro & Paulo, atque beato N. & omnibus sanctis, à cunctis nos reddat & perversitatibus expiatis, & adversitatibus expeditos;

Pour tous les

O Dieu qui êtes notre salut, exaucez-nous, en sorte que par la vertu de ce Sacrement, vous nous preserviez de tous les ennemis du corps & de l'ame, nous donnant la grace pour le present, & la gloire au siecle à venir; Par notre Seigneur, &c.

Seigneur, que ce divin Sacrement qui vous a été offert, nous purifie & nous fortifie, s'il vous plaît, & que par l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie Mere de Dieu, des bienheureux Apôtres Pierre & Paul [du bienheureux N.] & de tous les Saints, il nous rende purs de toute iniquité; Par le même J. C.

Per eundem Dominum &c.

Ordres de l'Eglise.

Collecte.

Omnipotens sempiternus Deus, cujus spiritu totum corpus Ecclesie sanctificatur & regitur ; exaudi nos pro universis ordinibus supplicantes ; ut gratiæ tuæ munere, ab

Dieu tout puissant & éternel, dont l'esprit sanctifie, & gouverne tout le Corps de l'Eglise ; exaucez les très-humbles prières que nous vous faisons pour tous les Ordres ; afin que par l'assistance de vo-

tre grace ils puissent tous vous servir fidelement; Par N. S. . . . en l'unité du même S. Esprit, &c.

omnibus tibi gradibus, fideliter serviatur; Per Dominum. . . . in unitate ejusdem &c.

Secrette.

S Eigneur, accordez à vos serviteurs le pardon de leurs pechez, la consolation, & la conduite continuelle de leur vie; afin qu'en vous servant, ils puissent recevoir sans cesse les effets de votre miséricorde; Par notre Seigneur, &c.

D A famulis tuis, Domine, indulgentiam peccatorum, consolationem vitae, gubernationem perpetuam; ut tibi servientes, ad tuam jugiter misericordiam pervenire mereantur; Per Dominum nostrum. &c.

Post-Communion.

N Ous vous supplions, Seigneur, de delivrer des pechez, & des ennemis vos serviteurs qui vous offrent leurs très-humbles prieres; afin que menant une sainte vie, ils soient preservez des maux, & des accidens du monde; Par notre Seigneur, &c.

L Ibera quæsumus Domine, à peccatis & hostibus, famulos tuos tibi supplicantes; ut in sancta conversatione viventes, nullis afficiantur adversis; Per Dominum nostrum, &c.

P O U R L E P A P E.

Collecte.

O Dieu qui êtes le Pasteur & le conducteur de tous les fidèles, regardez d'un œil favorable votre serviteur N. que vous avez donné à votre Eglise pour en être le Pasteur & le Chef; donnez-lui, s'il

D Eus omnium fidelium Pastor & rector, famulum tuum N. quem Pastorem Ecclesiæ tuæ præesse voluisti, propitius respice; da ei, quæsumus, verbo & exem-

plô, quibus præest, proficere ; ut ad vitam , unâ cum grege sibi credito , perveniat sempiternam ; Per Dominum nostrum , &c.

vous plaît , la grace d'édifier par ses paroles & par ses exemples ceux qu'il a sous sa charge , afin qu'il arrive un jour à la vie éternelle avec le troupeau qui lui a été commis ; Par &c.

Secrette.

O Blatis , quæsumus Domine placare muneribus ; & famulum tuum N. quem Pastorem Ecclesiæ tuæ præesse voluisti , assidua protectione gubernâ ; Per Dominum nostrum , &c.

Laissez vous fléchir, Seigneur , par les dons qui vous sont offerts , & conduisez par une assistance continuelle de votre protection votre serviteur N. que vous avez élevé à la dignité de Pasteur , & de Chef de votre Eglise ; Par notre Seigneur , &c.

Post-Communion.

HÆc nos quæsumus, Domine divini Sacramenti perceptio protegat ; & famulum tuum N. quem Pastorem Ecclesiæ tuæ præesse voluisti , unâ cum commissio sibi grege , salvet semper & muniat ; Per Dominum nostrum , &c.

Seigneur , que ce divin Sacrement que nous avons reçu nous protège , qu'il sauve & qu'il soutienne votre serviteur N. que vous avez fait le Chef & le Pasteur de votre Eglise , avec le troupeau que vous lui avez confié ; Par notre Seigneur , &c.

POUR L'EMPEREUR.

Collecte.

DEus regnorum omnium, & christiani maximè protector Imperii ; da ser-

Dieu qui êtes le Protecteur de tous les Roiaumes , & principalement de l'Empire Chrétien.

rien , faites que votre serviteur notre Empereur N. ait le soin de faire triompher votre vertu ; afin que comme il est Prince par votre institution , il soit toujours puissant par votre assistance ; Par notre Seigneur , &c.

vo tuo Imperatori nostro N. triumphum virtutis tue scienter excolere ; ut qui tua institutione est princeps , tuo sit semper munere potens ; Per Dominum nostrum , &c.

Secrette.

Recevez , Seigneur , les prieres , & les hosties que votre Eglise vous offre pour le salut de votre serviteur ; & deploiant la force de vos bras pour la protection de vos peuples fidèles , renouvelez les miracles que vous avez fait autrefois , afin que les ennemis de la paix étant défaits , les chrétiens vous servent avec une liberté dans laquelle ils n'aient rien à craindre ; Par N. S. &c.

Suscipe , Domine , preces , & hostias Ecclesie tue pro salute famuli tui supplicantis ; & in protectione fidelium populorum , antiqua brachii tui operare miracula : ut superatis pacis inimicis , securam tibi serviat Christiana libertas , Per Dominum nostrum , &c.

Post-Communion.

O Dieu qui avez établi l'Empire Romain , pour préparer les voies à la predication de l'Evangile du Roi éternel , munissez d'armes celestes votre serviteur notre Empereur N. afin que la paix des Eglises ne soit troublée par nul orage des guerres ; Par notre Seigneur , &c.

Deus , qui ad prædicandum æterni Regis Evangelium , Romanum Imperium præparasti , prætende famulo tuo Imperatori nostro N. arma cælestia ; ut pax Ecclesiarum nulla turbetur tempestate bellorum ; Per D. N. &c.

Collecte.

QUæsumus omnipotens Deus ; ut famulus tuus N. Rex noster , qui tua miseratione suscepit regni gubernacula , virtutum etiam omnium percipiat incrementa ; quibus decenter ornatus , & vitiorum monstra devitare , & ad te , qui via , veritas , & vita es , gratosus valeat pervenire ; Per Dom. nostrum &c.

FAites , s'il vous plaît , Dieu tout-puissant , que votre serviteur N. notre Roi qui par votre miséricorde a reçu la conduite de ce Roiaume , reçoive aussi l'accroissement de toutes les vertus ; afin que les possédant d'une manière digne d'un roi , il évite les vices comme autant de monstres , il surmonte ses ennemis , & que vous étant agréable , il puisse arriver jusqu'à vous , qui êtes la voie , la vérité & la vie ; Vous qui vivez , &c.

Secrette.

MUnera , Domine , quæsumus , oblata sanctifica ; ut & nobis Unigeniti tui corpus & sanguis fiant , & Regi nostro ad obtinendam animæ corporisque salutem , & peragendum injunctum officium , te largiente , usquequaque proficiant. Per eundem Dominum nostr. &c.

NOus vous prions , Seigneur , de sanctifier les presens qui vous sont offerts , afin qu'ils deviennent pour nous le corps & le sang de votre Fils unique ; & qu'ils profitent continuellement à notre Roi N. pour la santé de l'ame & du corps ; & qu'ils lui donnent la grace de s'aquiter dignement de la charge qui lui a été commise ; Par &c.

Post-Communion.

HÆc , Domine , oblatio salutaris fa-

SEigneur , que cette oblation salutaire protege

vosre serviteur N. notre
Roi contre tout ce qui lui
peut nuire; afin qu'il puis-
se obtenir de vous la paix
& la tranquillité de l'Eglise,
& qu'après le cours de cet-
te vie il arrive à la posses-
sion de l'heritage éternel;
Par Notre Seigneur &c.

*mulum tuum N. Re-
gem nostrum ab omni-
bus tueatur adversis :
quatenus & Ecclesiastice
pacis obtineat
tranquillitatem ; &
post hujus temporis de-
cursum , ad æternam
perveniat hæredita-
tem ; Per Dominum nostrum , &c.*

POUR LES PRÉLATS
& pour les Maisons ou Congregations qui
leur sont sommises.

Collecte.

Dieu tout-puissant , &
éternel , qui êtes le
seul qui faites des choses
merveilleuses ; repandez
l'esprit de la grace salutaire
sur vos serviteurs , & sur les
maisons , ou les congrega-
tions , qui leur sont com-
mises ; & afin qu'ils vous
plaisent en vérité , versez
sur eux sans cesse la rosée de
votre benediction ; Par no-
tre Seigneur , &c.

OMnipotens sempi-
terne Deus , qui
facis mirabilia magna
solus : prætende super
famulos tuos , & super
congregationes illis
commisissas , spiritum
gratiæ salutaris : & ut
in veritate tibi compla-
ceant , perpetuum eis
rorem tuæ benedictio-
nis infunde. Per Do-
minum nostrum , &c.

Secrete.

Seigneur , regardez d'un
œil favorable les hosties
de vos serviteurs ; & faites
que celles que nous offrons
humblement pour eux à
l'honneur de votre Nom ,
leur servent d'un remede
salutaire ; Par notre , &c.

Hostias , Domine ,
famulorum tuo-
rum placatus intende :
& quas in honorem no-
minis tui devota men-
te pro eis celebramus ,
proficere sibi sentiant
ad medelam. Per, &c.

Post-Communion.

Quos cœlesti recreas
munere perpetuo,
Domine, comitare præ-
sidio: & quos fovere
non desinis, dignos fieri
sempiterna redemptio-
ne concede. Per Domi-
num nostrum, &c.

S Eigneur, accompagnez
d'une assistance conti-
nuelle ceux que vous favo-
risez de ce don celeste, &
rendez dignes de la redem-
tion éternelle ceux que vo-
tre bonté n'abandonne ja-
mais; Par notre Seig. &c.

Pour une Congregation & une Famille.

Collecte

D Efende, quæsu-
mus Domine, bea-
ta Maria semper Vir-
gine intercedente, is-
tam ab omni adversi-
tate familiam: & toto
corde tibi prostratam
ab hostium propitiis
tuere clementer insi-
diis; Per D. N.

S Eigneur, defendez ;
s'il vous plaît, de tout
mal, par l'intercession de
la bien-heureuse, & tou-
jours Vierge Marie, cette
maison qui se prosterne
devant vous de tout son
cœur, & delivrez la par
votre miséricorde des em-
busches de ses ennemis; Par

Secrete.

S Uscipe, quæsumus
omnipotens Deus,
oblationem nostræ de-
votionis: & per vir-
tutem hujus Sacra-
menti, famulos tuos
à cunctis adversitati-
bus protege. Per Do-
minum nostrum, &c.

Dieu tout-puissant,
recevez, s'il vous
plaît, cette oblation, par
laquelle nous vous ren-
dons notre culte; & pre-
servez vos serviteurs de
tous maux par la vertu de ce
Sacrement. Par notre Sei-
gneur, &c.

Post-Communion.

S Umptis redemptio-
nis nostræ muneribus,
præsta quæsumus
misericors Deus, co-

O Dieu miséricordieux,
faites que les myste-
res de notre redemption que
nous venons de célébrer &

de recevoir , nous procurent le secours nécessaire contre toute sorte d'adversité ; Par notre Seigneur , &c.

rum nobis celebratione, tuæ protectionis contra omnes adversitates subsidium ; Per Dominum nostrum, &c.

Pour entretenir l'union dans une maison ou Congregation.

Collecte.

Dieu, qui donnez la paix, & aimez la charité , donnez à vos serviteurs une véritable paix dans l'union de leur volonté avec la vôtre, afin que nous soions délivrez de toutes les tentations qui nous attaquent; Par notre Seigneur , &c.

Deus largitor pacis, & amator charitatis , da famulis tuis veram cum tua voluntate concordiam; ut ab omnibus , quæ nos pulsant , tentationibus liberemur. Per Dominum nostr. &c.

Secrette.

Seigneur , nous vous supplions de vous laisser fléchir par ces sacrifices , & de nous accorder la remission de nos pechez que nous vous demandons, & la grace de n'être point chargés de ceux des autres; Par notre Seigneur , &c.

His sacrificiis , Domine quæsumus , concede placatus ; ut qui propriis oramus absolvi delictis , non gravemur externis ; Per Dominum nostrum Jesum Christum, &c.

Post-Communion.

Seigneur , repandez sur nous l'esprit de votre charité, afin que ceux que vous rassasiez d'un même pain celeste, n'aient aussi par votre bonté qu'un même cœur, & une même volonté; Par notre Seigneur , &c.

Spiritum nobis , Domine, tuæ charitatis infunde ; ut quos uno pane cœlesti satiasti, tua facias pietate concordēs ; Per Dominum nostr. &c.

Collecte.

Ecclēſiæ tuæ, quæſumus Domine, preces placatus admitte; ut destructis adverſitatibus, & erroribus univerſis, ſecura tibi ſerviat libertate; Per Dominum noſtrum, &c.

Nous vous ſupplions, Seigneur, de vous laiſſer fléchir aux prières de votre Eglise; afin qu'étant delivrée de tous maux, & degagée de toute erreur, elle vous ſerve avec une pleine & entière liberté; Par notre Seigneur, &c.

Secrette.

Protege nos, Domine, tuis myſteriis ſervientes; ut divinis rebus inherentes, & corpore tibi famulemur, & mente; Per Dominum noſtr. &c.

Protegez, Seigneur, ceux qui vacquent à la célébration de vos myſteres; afin que nous attachant avec ardeur aux choſes divines, nous vous ſervions d'eſprit & de corps; Par N. S. &c.

Post-Communion.

Quæſumus, Domine Deus noſter, ut, quos divina tribuis participatione gaudere, humanis non ſinas ſubjacere periculis; Per Dominum noſtrum, &c.

Nous vous ſupplions, Seigneur notre Dieu, de ne point permettre, que ceux à qui vous faites la grace de participer à vos divins Sacremens, ſuccombent aux dangers de cette vie; Par N. S. &c.

Contre les Persecuteurs & mal-faiteurs.

Collecte.

Hoſtium noſtrorum, quæſumus Domine, elide ſuperbiam; & eorum contumaciam dexteræ tuæ vir-

Nous vous ſupplions, Seigneur, de brifer l'orgueil de nos ennemis, & d'abatre leur insolence par la force de votre

droite ; Par notre Seigneur, &c.

tute prosterne ; Per
Dominum, &c.

Secrette

FAites , Seigneur , que par la vertu de ce mystere nous soions purifiez des pechez qui se cachent à nos yeux, & que nous ne connoissions pas, & que nous soions delivrez des embusches de nos ennemis ; Par

HUjus Domine virtute mysterii, & à propriis mundemur occultis, & ab inimicorum liberemur insidiis ; Per Dominum nostrum, &c.

notre Seigneur, &c.

Post-Communion.

Dieu , qui êtes notre protecteur , regardez , & defendez nous de tous les perils que nous avons à craindre de nos ennemis ; afin qu'étant exemts de trouble , nous vous servions avec une sainte liberté ; Par

Protector noster aspice Deus, & ab inimicorum nos defende periculis ; ut omni perturbatione submota, liberis tibi mentibus serviamus. Per Dominum nostrum, &c.

Pour quelque necessité que ce soit.

Collecte.

O Dieu , qui êtes notre azile , & notre force , écoutez favorablement les pieuses prieres de votre Eglise, vous qui êtes l'auteur de la piété ; & accordez-nous par une grace efficace ce que nous demandons avec une vive foi ; Par notre Seig. &c.

DEus refugium & virtus, adesto piis Ecclesiae tuae precibus author ipse pietatis, & presta ; ut quod fideliter petimus, efficaciter consequamur ; Per Dominum nostrum, &c.

Secrette.

O Dieu plein de misericorde , faites que cette oblation salutaire nous degage sans cesse de nos

DA , misericors Deus ; ut hac salutaris oblatio & à propriis nos rebus indeji-

*indeseinenter expediat, pechez, & nous preserve
& ab omnibus tuea- de toute sorte d'adversitez;
tur adversis; Per Do- Par notre Seigneur, &c.
minum nostrum, &c.*

Post-Communion.

S Umisimus, Domi-
ne, sacri dona my-
sterii, humiliter de-
precantes; ut quæ in
tui commemorationem
nos facere præcepisti,
in nostræ proficiant
infirmittatis auxilium;
Per Dominum no-
strum, &c.

S Eigneur ayant reçu les
dons de ce sacré my-
stere, nous vous supplions
très-humblement de faire
que ces sacrifices que vous
avez commandé de
celebrer en memoire de
vous, nous servent de se-
cours dans notre foiblesse;
Vous qui vivez, &c.

Pour toute sorte de tribulation.

Collecte.

N E despicias, om-
nipotens Deus,
populum tuum in af-
flictione clamantem,
sed propter gloriam
nominis tui, tribulatis
succurre placatus; Per
Dominum nostr. &c.

*D*ieu tout-puissant, ne
méprisez pas votre peu-
ple qui crie dans l'affliction;
mais vous laissant fléchir à
ses cris, secourez-le pour
la gloire de votre Nom;
Par notre Seigneur, &c.

Secrette.

S Uscipe, Domine,
propitius hostias;
quibus & te placari
voluisti, & nobis sa-
lutem potenti pietate
restitui; Per Domi-
num nostrum, &c.

S Eigneur, recevez favo-
rablement les hosties,
par lesquelles vous avez
voulu que votre colere fût
apaisée, & que le salut
nous fût rétabli par une sou-
veraine bonté; Par N. S. &c.

Post-Communion.

T Ribulationem no-
stram, quæsumus
Messés Votiv.

S Eigneur, regardez favo-
rablement, s'il vous
B b

plaît, notre tribulation;
& détournez de nous la
fureur de votre indignation,
que nous avons attirée sur
nous avec tant de justice; Par
notre Seigneur, &c.

*Domine, propitius
respice; & iram tuæ
indignationis, quam
justè meremur, aver-
te; Per Dominum
nostrum, &c.*

En tems de famine.

Collecte.

Accordez-nous, s'il
vous plaît, Seigneur,
l'effet de nos très-humbles
prieres, & éloignez de nous
la famine par votre bonté;
afin que les mortels recon-
noissent dans le fond de
leurs cœurs, que tels fleaux
sont l'effet de votre colere,
& qu'ils cessent par un effet
de votre miséricorde; Par.

DA nobis, quæsu-
mus Domine, pie
supplicationis effec-
tum, & famem pro-
pitiatu avertet; ut
mortalium corda co-
gnoscant, & te indi-
gnante, talia flagella
prodire, & te mise-
rante cessare; Per Do-
minum nostrum, &c.

Secrette.

O Dieu, qui dans les
dons qui sont ici pre-
sens, donnez au corps &
à l'ame de l'homme une
nourriture qui le soutient,
& un sacrement qui le re-
nouvelle, faites, s'il vous
plaît, que l'une & l'autre
substance ne cesse point d'en
être secourue; Par notre
Seigneur, &c.

DEus, qui humani
generis utramque
substantiam, præsen-
tium munerum, &
alimento vegetas, &
renovas Sacramento;
tribue quæsumus, ut
eorum & corporibus
nostris subsidium non
desit, & mentibus;
Per D. N. &c.

Post-Communion.

Seigneur, gouvernez s'il
vous plaît, & fortifiez
d'une nourriture temporel-
le, ceux que vous daignez

GUberna, quæsu-
mus Domine,
temporalibus alimen-
tis, quos dignaris æ-

ternis informare my- instruire par des myste-
steriis ; Per Dominum res éternels ; Par notre
nostrum ; &c. Seigneur, &c.

Pour demander la pluie.

Collecte.

D *Eus , in quo vi-* **O** Dieu en qui nous avons
vimus , move- la vie , le mouvement
mur , & sumus , plu- & l'être , accordez nous
viam nobis tribue la pluie necessaire ; afin qu'é-
congruentem ; ut præ- tant aidez suffisamment par
sentibus subsidiis suf- ces secours , nous recher-
ficienter adjuti , sem- chions avec plus de con-
piterna fiducialius ap- fiance ceux qui sont pour
petamus ; Per Domi- l'éternité ; Par notre Sei-
num nostrum , &c. gneur , &c.

Secrette.

O *Blatis , quæsumus* **S** Eigneur , recevez , s'il
Domine , placare vous plaît , par votre mi-
muneribus , & oppor- sericorde les dons que nous
tunum nobis tribue vous offrons , & par un se-
pluviae sufficientis au- cours favorable donnez-
xilium ; Per Domi- nous la pluie dont nous a-
nnum nostrum , &c. vons besoin ; Par N.S. &c.

Post-Communion.

D *A nobis , quæsu-* **S** Eigneur , donnez-nous ,
mus Domine , plu- s'il vous plaît , une
viam salutarem , & pluie salutare ; & daignez
aridam terræ faciem arroser des eaux celestes
fluentis cœlestibus di- la secheresse de la terre ;
gnanter infunde ; Per Par notre Seigneur , &c.
Dominum nostr. &c.

Pour demander le beau tems.

Collecte.

A *D te nos , Domi-* **E** Xaucez-nous , Sei-
ne , clamantes ex- gneur , qui crions à
audi ; & aëris sere- vous , & nous accordez le

beau tems que nous vous demandons avec humilité, afin que dans l'affliction que nous souffrons avec tant de justice à cause de nos pechez ; étant prevenus par votre misericorde, nous ressentions les effets de votre clemence ; Par N. S. &c.

nitatem nobis tribue supplicantibus ; ut qui justè pro peccatis nostris affligimur , misericordia tua prævéniente , clementiam sentiamus ; Per Dominum nostrum , &c.

Secrette.

FAites , Seigneur , s'il vous plaît , que votre grace nous previenne , & nous accompagne toujours ; & recevez favorablement ces oblations que nous présentons pour être consacrées à votre saint Nom , & pour la remission de nos pechez ; afin que par l'intercession de tous vos Saints , elles nous servent à tous pour notre salut ; Par N. S. &c.

P*R*eveniat nos , quæsumus Domine , gratia tua semper , & subsequantur ; & has oblationes , quas pro peccatis nostris nomini tuo consecrandas deferimus , benignus assume ; ut per intercessionem Sanctorum tuorum , cunctis nobis proficiant ad salutem ; Per Dominum nostrum , &c.

Post-Communion.

Dieu tout-puissant , nous supplions votre clemence d'arrêter le débordement des pluies ; & de faire reluire sur nous la serenité de votre visage ; Par notre Seigneur , &c.

QUæsumus, omnipotens Deus , clementiam tuam , ut inundantiam coerceas imbrium , & hilaritatem vultus tui nobis impertiri digneris ; Per Dominum , &c.

Collecte.

A Domo tua, quæsumus Domine, spiritales nequitie repellantur; & aërearum discedat malignitas tempestatum; Per Dominum, &c.

Nous vous prions, Seigneur, d'éloigner de votre maison les efforts des esprits malins, & d'écarter les tempêtes malignes qui sont repandues dans l'air; Par N. S. &c.

Secrette.

Offerimus tibi, Domine, laudes & munera, pro concessis beneficiis gratias referentes, & pro concedendis semper suppliciter deprecantes; Per Dominum nostrum, &c.

Nous vous offrons, Seigneur, des louanges & des dons, vous rendant grâces des bienfaits que nous avons reçus; & vous faisant de très-humbles prières pour ceux que nous espérons toujours recevoir de votre bonté; Par N. S. &c.

Post-Communion.

Omnipotens sempiternus Deus, qui nos & castigando sanas, & ignoscendo conservas, præstasupplicibus tuis; ut & tranquillitatibus hujus optatæ consolationis lætemur, & donotue pietatis semper utamur; Per Dominum nostrum, &c.

Dieu tout-puissant & éternel, qui nous guerissez en nous châtiant, & qui nous conservez en nous pardonnant; exaucez nos prières & faites que nous recevions de la joie, & de la consolation de la tranquillité que nous souhaitons, & que nous puissions jouir sans cesse du don de votre bonté; Par N. S. &c.

Pour la peste des animaux.

Collecte.

Deus, qui laboribus hominum,

O Dieu qui soulagez les travaux des hommes

par le service des bêtes ; nous vous supplions très-humblement de ne permettre pas qu'elles périssent, & que nous en manquions dans le besoin que nous en avons pour l'entretien de la vie ; Par notre Seigneur, &c.

etiam de mutis animalibus solatia subrogasti ; supplices te rogamus , ut sine quibus non alitur humana conditio , nostris facias usibus non perire ; Per Dominum nostrum , &c.

Secrette

Seigneur, recevez favorablement les sacrifices qui vous sont offerts ; & ayez la bonté de nous assister de votre secours en ce mauvais tems ; Par N. S. &c.

Sacrificiis , Domine , placatus oblati , operam tuam nostris temporibus clementer impende ; Per Dominum nostrum , &c.

Post-Communion.

Faites , Seigneur , que le peuple fidelle reçoive votre benediction ; afin qu'il obtienne le salut du corps & de l'ame , & qu'en vous rendant le service qu'il vous doit, il ressente toujours les bien faits de votre misericorde ; Par notre Seigneur, &c.

Benedictionem tuā , Domine , populus fidelis accipiat , qua corpore salvetur & mente ; & congruam tibi exhibeat servitutem ; & propitiationis tuæ beneficia semper inveniat ; Per Dominum nostr. &c.

Prieres que le Prêtre fait pour soi-même.

Collecte.

Dieu tout-puissant & misericordieux, recevez par votre bonté les très-humbles prieres de votre serviteur , & comme vous m'avez appelé au ministère de vos celestes mysteres

Omnipotens & misericors Deus, humilitatis meæ preces benignus intende ; & me famulum tuum , quem nullis suffragantibus meritis , sed

immensa clementia par un excez de votre clemence, & non pas en confidation de mes merites, *tua largitate cœlestibus myſteriis ſervire tribuiſti, dignum ſacris altaribus fac miſtrum; ut quod mea voce depromitur, tua ſanctificatione firmetur; Per D. N. &c.* Par N. S. &c.

Secrette.

Hujus Domine virtute Sacramenti, peccatorum meorum maculas abſterge; & præſta, ut ad exſequendum injuncti officii miniſterium, me tua gratia dignum efficiat; Per D. N. &c.

Effacez, Seigneur, les taches de mes pechez par la vertu de ce Sacrement; & faites que pour m'acquitter du miniſtere qui m'a été commis, votre grace m'en rende digne; Par notre Seigneur, &c.

Post-Communion.

OMnipotens ſempiternus Deus, qui me peccatorem ſacris altaribus adſtare voluiſti, & ſancti nominis tui laudare potentiam; concede propitius per hujus Sacramenti myſterium, meorum mihi veniam peccatorum; ut tua majeſtati dignè merear ſamulari; Per Dominum noſtrum, &c.

Dieu tout-puiſſant, & éternel qui avez eu la bonté de me conſacrer tout pecheur que je ſuis, au ſervice de vos Autels ſacrez: & qui m'avez établi pour louer la puiſſance de votre ſaint Nom; accordez-moi, s'il vous plaît, par le myſtere de ce Sacrement, le pardon de mes pechez, afin que je puiſſe dignement ſervir votre Majeſté; Par notre Seigneur, &c.

Pour demander le don des larmes.

Collecte.

Dieu tout-puissant & très-doux, qui avez fait sortir de la pierre une source d'eau vive, pour desalterer votre peuple; tirez de la dureté de notre cœur des larmes de compunction, afin que nous puissions pleurer nos pechez & que nous meritions d'en recevoir le pardon de votre miséricorde; Par notre Seigneur, &c.

Omnipotens & mitissime Deus, qui sitienti populo fontem viventis aquæ de petra produxisti; educ de cordis nostri duritia lacrymas compunctionis; ut peccata nostra plangere valeamus, remissionemque eorum, te miserante, mereamur accipere; Per D. N. &c.

Secrette.

Seigneur notre Dieu, regardez, s'il vous plaît, d'un œil favorable l'oblation que nous offrons à votre Majesté pour nos pechez, & faites couler de nos yeux des torrens de larmes, par lesquels nous puissions éteindre les feux que meritent nos pechez; Par N. S. &c.

Hanc oblationem, quæsumus Domine Deus, quam tuæ majestati pro peccatis nostris offerimus, propitius respice; & produc de oculis nostris lacrymarum flumina, quibus debita flammarum incendia valeamus extinguere; Per Dominum nostr. &c.

Post-Communion.

Seigneur, notre Dieu, ayez la bonté de répandre dans nos cœurs la grace du saint Esprit, qui nous fasse effacer par nos gémissemens & par nos larmes les taches de nos pechez, & obtenir

Gratiam Spiritus sancti, Domine Deus, cordibus nostris clementer infunde, quæ nos gemitibus lacrymarum efficiat maculas nostrorum dilue-

*re peccatorum, atque de votre miséricorde le
aptata nobis, te lar- pardon que nous souhai-
giente, indulgentiæ tons; Par notre Seigneur....
præstet effectum; Per en l'unité du même saint
D. N. &c. Esprit, &c.*

Pour la remission des pechez.

Collecte.

DEus, qui nullum
respis, sed quan-
tumvis peccantibus,
per poenitentiam pia
miseratione placaris;
respice propitius ad
preces humilitatis no-
stræ, & illumina cor-
da nostra, ut tua va-
leamus implere præ-
cepta; Per Dominum
nostrum, &c.

O Dieu, qui ne rejetez
personne; mais qui par
une pieuse miséricorde re-
cevez favorablement même
les plus grands pecheurs,
lors qu'ils font penitence
de leurs crimes; aiez
égard, s'il vous plaît, aux
très-humbles prières que
nous vous faisons, & illumi-
nez nos cœurs, afin que nous
puissions accomplir vos
commandemens; Par, &c.

Secrette.

Pæsens sacrifi-
cium, Domine,
quod tibi pro delictis
nostris offerimus, sit
tibi munus acceptum;
& tam viventibus,
quàm defunctis, pro-
ficiat ad salutem; Per

FAites, Seigneur, que
ce Sacrifice que nous
vous offrons pour nos pe-
chez, vous soit agreable,
& qu'il soit salutaire aux
vivans, & aux morts; Par
notre Seigneur, &c.
Dominum nostrum, &c.

Post-Communion.

Exaudi preces fami-
liæ tuæ, omni-
potens Deus, & præ-
sta; ut sancta hæc, quæ
à te sumimus, incor-
rupta in nobis, te do-

Dieu tout-puissant,
exaucez les prières de
vos serviteurs, & faites que
ces saints Sacremens, que
nous avons reçus de vous,
soient conservez en nous par

vosre grace dans leur perfection; Par N. S. &c.

nante, serventur; Per D. N. &c.

Pour ceux qui font une penitence publique.

Collecte.

Dieu tout-puissant & éternel, remettez par votre miséricorde les pechez dont vos serviteurs vous font leur confession; afin que le reproche de leur conscience ne les rende point plus coupables pour les condamner, que votre miséricorde par sa grace leur est favorable pour les pardonner; Par N. S. &c.

Omnipotens sempiternus Deus, confitentibus tibi famulis tuis pro tua pietate relaxa peccata; ut non amplius eis noceat conscientie reatus ad poenam, quam indulgentia tua propitiationis prosit ad veniam; Per Dominum nostrum; &c.

Secrete.

Faitez, s'il vous plaît, Dieu tout-puissant, & très-miséricordieux, que cette oblation salutaire dégage sans cesse vos serviteurs de leurs pechez, & les défende de tous maux; Par notre Seigneur, &c.

Propterea quæsumus omnipotens & misericors Deus, ut hæc salutaris oblatio famulos tuos & à propriis reatibus indefinenter expediat, & ab omnibus tueatur adversis; Per D. N. &c.

Post-Communion.

Dieu tout-puissant, & très-miséricordieux, qui desirez plutôt l'amendement, que la perte des âmes qui font penitence, & se confessent à vous; regardez en pitié vos serviteurs, & par ces Sacramens que nous avons re-

Omnipotens & misericors Deus, qui omnem animam poenitentem & confitentem tibi, magis vis emendari, quam perdere; respice super hos famulos tuos, & per hæc sancta Sacramen-

ta que sumimus, avertē ab eis iram indignationis tuę, & omnia eorum peccata dimitte; Per Dominum nostrum, &c.

Pour ceux qui sont dans la tentation & dans la tribulation.

Collecte.

DEus, qui justificas impium, & non vis mortem peccatoris, majestatem tuam suppliciter deprecamur; ut famulos tuos de tua misericordia confidentes, cœlesti protegas benignus auxilio, & assidua protectione conserves; ut tibi jugiter famulentur, & nullis tentationibus à te separentur; Per D. N. &c.

O Dieu qui justifiez l'impie, & qui ne desirez point la mort du pecheur, nous supplions très-humblement votre Majesté, d'assister par sa bonté d'un secours celeste vos serviteurs qui se confient en votre misericorde, & de les conserver toujours sous votre protection; afin qu'ils vous servent sans cesse, & qu'il n'y ait point de tentation qui les separe de vous; Par N. S. &c.

Secrette.

Hujus, quæsumus Domine, virtute mysterii, & à propriis nos munda delictis, & famulos tuos ab omnibus absolve peccatis; Per D. N. &c.

Seigneur, purifiez-nous, s'il vous plaît, de nos pechez, par la vertu de ce mystere; & accordez à vos serviteurs l'absolution de tous leurs crimes; Par notre Seigneur, &c.

Post-Communion.

Purificent nos, quæsumus Domine, Sacramenta quæ sum-

Faitez, Seigneur, s'il vous plaît, que les Sacramens que nous avons

reçues, nous purifient ; & delivrez vos serviteurs de tout peché , afin que ceux dont la conscience est chargée de remords, aient le bonheur de ressentir les effets salutaires de ce remede celeste ; Par notre Seigneur, &c. *simus , & famulos tuos ab omni culpa liberose esse concede ; ut qui conscientia reatu constringuntur , cœlestis remedii plenitudine glorientur ; Per Dominum nostr. &c.*

Pour rejeter les mauvaises pensées.

Collecte.

Dieu tout-puissant , & tres-doux , regardez en pitié nos prieres , & delivrez nos cœurs des tentations des mauvaises pensées ; afin que vous daigniez faire de nous une demeure qui soit digne du saint Esprit ; Par notre Seigneur , &c.

O Mnipotens & mitissime Deus , respice propitius ad preces nostras , & libera corda nostra de matarum tentationibus cogitationum ; ut sancti Spiritus dignum fieri habitaculum mereamur ; Per D. N. &c.

Secrette.

Seigneur, nous vous offrons ces oblations pour notre salut ; afin qu'il vous plaise de purifier nos ames des pensées impures , & de les conserver sans être blessées , & afin que vous daigniez les éclairer de la grace du S. Esprit ; Par notre Seigneur , &c.

Has tibi, Domine, offerimus oblationes pro salute nostra ; quatenus animas nostras ab immundis cogitationibus purges , illasque custodias ; & sancti Spiritus gratia illuminare digneris ; Per D. N. &c.

Post-Communion.

Seigneur , qui éclairez tout homme venant en ce monde ; faites, s'il vous plaît, éclater sur nos cœurs,

Deus, qui illuminas omnem hominem venientem in hunc mundum ; illu-

*mina, quasumus, cor-
da nostra gratia tua
splendore; ut digna ac
placita Majestati tuae
cogitare semper, &
te sincere diligere va-
leamus; Per Domi-
num nostrum, &c.*

la splendeur de votre grace;
afin que nous soions tou-
jours remplis de pensées
saintes, & agreables à vo-
tre Majesté; & que nous
puissions vous aimer d'un
cœur sincere; Par notre Sei-
gneur, &c.

Pour demander la continence.

Collecte.

U Re igne sancti
Spiritus renes no-
stros, & cor nostrum,
Domine; ut tibi casto
corpore serviamus, &
mundo corde placea-
mus; Per Dominum
nostrum, &c.

B Rulez, Seigneur, nos
reins, & nos cœurs par
le feu du S. Esprit, afin que
nous vous servions dans un
corps chaste, & que nous
vous soions agreables par
la pureté de nos ames; Par
notre Seigneur, &c.

Secrette.

D Irumpe, Domine,
vincula peccato-
rum nostrorum, & ut
sacrificare tibi hostiam
laudis absoluta liber-
tate ac munda mente
possimus, retribue quae
ante tribuisti; &
salva nos per in-
dulgentiam, quos di-
gnatus es salvare per
gratiam; Per, &c.

R Ompez, Seigneur, les
liens de nos pechez, &
afin que nous puissions vous
sacrifier un sacrifice de louâ-
ge, avec une pleine liberté,
& avec un cœur pur; ren-
dez ce que vous nous avez
donné auparavant, & sauvez
nous par votre misericorde,
comme vous nous avez dai-
gné sauver par votre grace;
Par notre Seigneur, &c.

Post-Communion.

D Omine adiutor &
protector noster,
adjuva nos; & reflo-
reat cor & caro no-

S eigneur, qui êtes notre
appui, & notre protec-
tion, assistez-nous de votre
secours; & faites refleurir

notre cœur, & notre chair par la vigueur, & par le renouvellement de la chasteté; afin que par ce Sacrifice que nous offrons à votre bonté; nous soions purifiez de toutes sortes de tentations; Par notre Seigneur, &c.

stra vigore pudicitiae, & castimonia novitate; ut per hoc sacrificium, quod tue obtulimus pietati, ab omnibus tentationibus emundemur; Per Dominum nostrum. &c

Pour demander l'humilité.

Collecte.

O Dieu qui résistez aux superbes, & qui faites grace aux humbles; accordez-nous la vertu de la véritable humilité, dont votre Fils unique a donné le modèle aux fideles en sa personne; afin que nous n'attirions jamais sur nos têtes votre indignation par notre orgueil; mais qu'au contraire nous recevions les dons de votre grace par notre soumission; Par le même.

Deus, qui superbis resistis, & gratiam præstas humilibus; concede nobis veræ humilitatis virtutem, cuius in se formam fidelibus unigenitus tuus exhibuit; ut nunquam indignationem tuam provocemus elati, sed potius gratiæ tuæ capiamus dona subjecti; Per eundem.

Secrette.

Faites, Seigneur, s'il vous plaît, que cette oblation nous obtienne la grace de la véritable humilité; & qu'elle détourne aussi de nos cœurs la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux, & l'ambition du siècle; afin qu'en vivant dans la sobriété, dans la justice, & dans la piété,

Hæc oblatio, Domine quæsumus, veræ nobis humilitatis gratiam obtineat; simulque à cordibus nostris concupiscentiam carnis, & oculorum, atque ambitionem sæculi auferat; quatenus sobriè, justè, piè, que viventes, præmia

consequamur æterna; nous obtenions la gloire éternelle que vous nous avez promise; Par notre Seig. &c.

Post-Communion.

HUjus, Domine, **F**Aites, Seigneur, que Sacramenti perceptio, peccatorum nostrorum maculas abstergat; & nos per humilitatis exhibitionem ad cœlestia regna perducatur; *Per D. N. &c.*

Pour demander la patience.

Collecte

DEus qui unigeniti tui patientiâ, antiqui hostis contrivisti superbiam, da nobis, quæsumus, quæ idem piè pro nobis pertulit, dignè recolere, sicque exemplo ejus, nobis adversantia æquanimiter tolerare; *Per eundem Dominum nostrum, &c.*

Secrette.

MUnera nostræ oblationis, quæsumus Domine, suscipe placatus; quæ, ut nobis patientiæ donum largiri digneris, majestati tuæ devota offerimus actione; *Per Dominum &c.*

Seigneur, recevez favorablement ces dons que nous offrons à votre Majesté par le culte que nous lui rendons; afin qu'il vous plaise de nous accorder le don de patience; Par notre Seigneur, &c.

FAites , Seigneur , que ces sacrez mysteres que nous avons reçus , nous fassent recouvrer la grace que nous avons perdue , & nous procurent le don de patience dans toutes les rencontres , en nous protegeant en tous tems , & en tout lieu ; Par notre Seigneur , &c.

Pour demander la charité.

Collecte.

O Dieu , qui faites que toutes choses tournent à bien à ceux qui vous aiment , imprimez dans nos cœurs une affection inviolable de votre charité , afin qu'il n'y ait point de tentation qui puisse changer les desirs conçus par votre inspiration ; Par notre Seigneur , &c.

Maria , Domine , sacrosancta quæ sumsimus , amissam nobis , quasumus , reconcilient gratiam ; atque munus patientiæ in illatis omnibus , semper & ubique protegendo , impertiant ; Per Dominum , &c.

DEus , qui diligentibus te , facis cuncta prodesse ; da cordibus nostris inviolabilem tuæ charitatis affectum ; ut desideria de tua inspiratione concepta , nullâ possint tentatione mutari ; Per Dominum nostrum , &c.

Secrette.

O Dieu , qui nous renouvellez à votre image par vos Sacremens , & par vos preceptes ; dressez nos pas dans vos voies , afin que par ces Sacrifices que nous vous offrons , vous nous fassiez veritablement obtenir le don de charité , que vous nous avez fait esperer ; Par notre Seigneur , &c.

DEus qui nos ad imaginem tuam Sacramentis renovas & præceptis ; perfigressus nostros in semitis tuis , ut charitatis donum , quod fecisti à nobis sperari : per hæc quæ offerimus , sacrificia , facias veraciter apprehendi ; Per Dominum , &c.

Post-Communion.

Sancti spiritus gratia, quæsumus Domine, corda nostra illuminet; & perfectæ charitatis dulcedine abundanter reficiat; Per Dominum, &c.

Faîtes, Seigneur, que la grace du S. Esprit éclaire nos cœurs; & les comble des douceurs d'une parfaite charité; Par notre Seigneur, &c.

Pour nos amis fideles & pieux.

Collecte.

Deus, qui charitatis dona per gratiam sancti Spiritus tuorum fidelium cordibus infudisti; da famulis & famulabus tuis, pro quibus tuam deprecamur clementiam, salutem mentis & corporis; ut te tota virtute diligant, & quæ tibi placita sunt, tota dilectione perficiant; Per D. N. &c.

O Dieu, qui avez répandu par la grace du S. Esprit, les dons de charité sur les cœurs de vos Fideles; donnez à vos serviteurs, & à vos servantes, pour lesquels nous implorons votre clemence, le salut de l'ame, & du corps; afin qu'ils vous aiment de toutes leurs forces, & qu'ils accomplissent de toute leur affection ce qui vous est agreable; Par notre Seig. &c.

Secrette.

Miserere, quæsumus, Domine, famulis & famulabus tuis, pro quibus hoc sacrificium laudis tuæ offerimus majestati; ut per hæc sancta, supernæ benedictionis gratiam obtineant, & gloriam æternæ beatitudinis acquirant; Per Dominum nostrum &c.

Seigneur, aiez pitié, s'il vous plaît, de vos serviteurs, & de vos servantes, pour lesquelles nous offrons à votre Majesté ce Sacrifice de louange; afin que par ces saints mysteres ils obtiennent la grace d'une benediction celeste, & la gloire de la felicité eternelle; Par notre Seigneur, &c.

Post-Communion.

DAns la Communion de ces divins mystères, nous vous supplions, Seigneur, que ces Sacramens salutaires servent pour obtenir la prospérité & la paix à ceux, & à celles, pour qui nous les avons offerts à votre Majesté; Par notre Seigneur, &c.

DIvina libantes mysteria, quæsumus Domine, ut hæc salutaria Sacramenta illis proficiant ad prosperitatem & pacem, pro quorum, quarumque dilectione, hæc tuæ obtulimus majestati; Per Dominum nostrum, &c.

Pour nos ennemis.

Collecte.

Dieu de paix, qui aimez & entretenez la charité, donnez à tous nos ennemis la paix, & la véritable charité, accordez-leur la remission de tous leurs pechez, & delivrez-nous puissamment de leurs embûches; Par notre Seign. &c.

DEus pacis, charitatisque amator & custos; da omnibus inimicis nostris pacem charitatemque veram; & cunctorum eis remissionem tribue peccatorum; nosque ab eorum insidiis potenter eripe; Per Dominum nostrum, &c.

Secrète.

Seigneur, recevez favorablement ces dons qui vous sont offerts, & delivrez-nous par votre bonté, de nos ennemis; & pardonnez-leur leurs offenses; Par notre Seigneur, &c.

OBlatis, quæsumus Domine, placare muneribus; & nos ab inimicis nostris clementer eripe; eisque indulgentiam tribue delictorum; Per Dominum nostrum, &c.

Post-Communion.

FAites, Seigneur, que cette communion nous

HÆc nos communicatio, Domine,

eruat à delictis ; & ab inimicorum defendat insidiis ; Per Dominum nostrum , &c.

Pour ceux qui sont en prison , ou en captivités.
Collecte.

D *Eus qui beatum Petrum Apostolum à vinculis absolutum , illaesus abire fecisti ; famuli tui in captivitate positi vincula absolve ; eumque ipsius meritis illaesus abire concede ; Per D. N. &c.*

O Dieu , qui avez delivré l'Apôtre saint Pierre de ses liens , & l'avez tiré de prison sain & sauve ; aiant égard à ses merites , brisez les ters de ce captif , qui est votre serviteur ; & delivrez - le sans qu'il en reçoive aucun mal ; Par notre Seigneur , &c.

Secrette.

S *uper has , quasumus Domine , hostias benedictio copiosa descendat ; quæ captivi hujus vincula solvat , & de ejus liberatione nos citò letificet ; Per Dominum nostrum , &c.*

S *eigneur , repandez , s'il vous plaît , sur ces hosties , une abondante benediction , qui rompe les liens de ce captif , & nous donne sujet de vous rendre graces avec joie de sa prompte delivrance ; Par notre Seigneur , &c.*

Post-Communion.

P *reces nostras quasumus Domine , clementer exaudi ; & per hæc Sacramenta quæ sumimus , famulum tuum à vinculis suæ captivitatis absolve ; Per Do. &c.*

S *eigneur , exaucez , s'il vous plaît , nos prieres par votre bonté ; & delivrez votre serviteur des liens de sa captivité par la vertu de ces Sacremens que nous avons reçus ; Par notre Seigneur , &c.*

O Dieu qui avez fait passer nos Peres par la mer-rouge, & qui les avez fait traverser des abîmes d'eau, en chantant les louanges de votre saint Nom; nous vous supplions tres-humblement de conserver vos serviteurs qui sont sur la mer, dans un vaisseau; & les preservant de mal-heur, de leur faire la grace d'arriver heureusement au port, après avoir achevé leurs voyages dans le calme & dans la tranquillité; Par notre Seigneur, &c.

Secrette.

S Eigneur, recevez, s'il vous plaît, les prieres de vos serviteurs—avec les oblations de ces hosties, & delivrez de tous perils ceux pour qui nous celebrons vos mysteres; Par notre Seigneur, &c.

S Uscipe, *quasumus Domine, preces famulorum tuorum, cum oblationibus hostiarum; & eos, pro quibus tua mysteria celebramus, ab omnibus defende periculis; Per D. N. &c.*

Post-Communion.

S Eigneur, étant sanctifiez par ce divin mystere, nous supplions tres-humblement votre Majesté; & lui demandons qu'il lui plaise par sa misericorde delivrer de tous pechez vos serviteurs que vous faites re-

S *Anctificati divino mysterio, majestatem tuam, Domine, suppliciter deprecamur, & petimus; ut famulos tuos, quos donis facis cœlestibus memorari per lignum*

sanctæ Crucis & à peccatis abstrahas & à periculis cunctis miseratus eripias ; Per Dominum, &c.

commander dans l'oblation de ces dons celestes , & de les garantir de tous perils par la vertu du bois de la sainte Croix ; Par &c.

Pour le salut des vivans.

Collecte.

P Ratende , Domine , fidelibus tuis dexterâ celestis auxilii ; ut te toto corde perquirant , & quæ dignè postulant , consequi mereantur ; Per Dominum nostrum.

S Eigneur , étendez votre droite pour assister vos fideles d'un celeste secours ; afin qu'ils vous cherchent de tout leur cœur , & qu'ils puissent obtenir ce qu'ils demandent par de dignes prieres ; Par , &c.

Secrette.

P Ropitiare , Domine , supplicationibus nostris , & has oblationes fidelium tuorum , quas tibi pro incolumitate eorum offerimus , benignus assume ; & ut nullius sit irritum votum , nullius vacua postulatio , præsta quæsumus ; ut quod fideliter petimus , efficaciter consequamur ; Per Dominum, &c.

S Eigneur , laissez-vous fléchir à nos très-humbles prieres , & recevez d'un œil favorable ces oblations de vos fideles , que nous vous offrons pour leur santé : & afin que nous ne fassions point de vœux en vain , & que nos supplications ne soient point inutiles , accordez-nous , s'il vous plaît , par une grace efficace ce que nous demandons avec une vive foi ; Par notre Seigneur , &c.

Post-Communion.

D A fidelibus tuis , quæsumus , Domine , in tua fide & sinceritate constan-
tiam ; ut in charitate

S Eigneur , faites , s'il vous plaît , la grace à vos fideles de demeurer fermes dans la foi , & dans la sincérité , afin qu'étant affer-

mis dans la charité divine, ils divina firmati, nullis tentationibus ab ejus integritate vellantur; Per Dominum nostrum, &c.

Pour les vivans, & les morts.

Collecte.

Dieu tout-puissant, & éternel, qui êtes le Souverain Maître des vivans & des morts, & qui faites miséricorde à tous ceux que vous connoissez devoir être du nombre de vos élus par leur foi, & leurs bonnes œuvres; faites, s'il vous plaît, nous vous en supplions tres-humblement, que ceux pour qui nous vous offrons des prières, soit qu'ils soient encore en ce monde environnez d'une chair mortelle, ou que dépouillez de leurs corps, ils soient passez dans une autre vie, obtiennent de votre bonté par l'intercession de tous vos Saints, la remission de tous leurs pechez; Par notre Seigneur, &c.

Secrette.

O Dieu, qui seul connoissez le nombre des Elus qui doivent être établis dans la félicité celeste; faites, s'il vous plaît, que par l'intercession de tous

Omnipotens sempiternus Deus, qui vivorum dominaris simul & mortuorum, omniumque misereris, quos tuos fide & opere futuros esse prænoscis; te supplices exoramus; ut pro quibus effundere preces decrevimus, quosque vel præsens sæculum adhuc in carne retinet, vel futurum jam exutos corpore suscepit; intercedentibus omnibus Sanctis tuis, pietatis tue clementia, omnium delictorum suorum veniam consequantur; Per Dominum nostrum, &c.

Deus, cui soli cognitus est numerus Electorum in superna felicitate locandus; tribue quæsumus, ut intercedentibus om-

nibus Sanctis tuis, universorum, quos in oratione commendatos suscepimus, & omnium fidelium nomina, beatae praedestinationis liber adscripta retineat; Per &c.

vos Saints-, les noms de tous ceux que nous avons recommandez dans la priere, & de tous les autres fideles soient écrits dans le Livre de la Predestination bien-heureuse; Par notre Seigneur, &c.

Post-Communion.

Purificent nos, quæsumus omnipotens & misericors Deus, Sacramenta quæ sumimus; & intercedentibus omnibus Sanctis tuis, præsta; ut hoc tuum Sacramentum non sit nobis reatus ad pœnam, sed intercessio salutaris ad veniam: sit ablutio scelerum, sit fortitudo fragilium, sit contra omnia mundi pericula firmamentum, sit vivorum atque mortuorum fidelium, remissio omnium delictorum; Per Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum, qui tecum vivit & regnat in unitate Spiritus sancti Deus, per omnia secula seculorum. Amen.

Faitez, s'il vous plaît, Dieu tout-puissant, & très-misericordieux, que les Sacremens que nous avons reçus, nous purifient; & par l'intercession de tous vos Saints, accordez-nous cette grace, que ce Sacrement ne soit point notre condamnation; mais une intercession salutaire pour obtenir le pardon de nos offenses; Qu'il soit l'expiation de nos crimes; qu'il soit la force des fragiles; & un rampart inébranlable contre tous les perils du monde; & que les fideles vivans & morts y reçoivent la remission de tous leurs pechez; Par notre Seigneur JESUS-CHRIST votre Fils, qui étant Dieu vit & regne avec vous dans l'unité du saint Esprit par tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

EXTRAIT

DU PRIVILEGE DU ROI.

PHILIPPE par la grace de Dieu ,
Roi de Castille , de Leon , d'Ar-
ragon , &c. Duc de Bourgogne ,
de Brabant , &c. Octroie à FRAN-
ÇOIS FOPPENS , de pouvoir im-
primer seul, *L'ANNE'E CHRE'TIENNE ou*
les Messes des Dimanches, Feries, & Fêtes
de toute l'Année en Latin & François avec
l'Explication des Epîtres & des Evangiles,
& un Abregé de la Vie des Saints , dont on
fait l'Office, par Monsieur le Tourneux. Et il
defend à tous les Imprimeurs, & à tous les
Libraires de l'imprimer, de la contrefaire,
de la porter, de la vendre ou de la debiter
étant ailleurs imprimée ou contrefaite, dans
le terme de neuf ans, sous l'amende de 30
francs pour chaque Exemplaire, comme il
se peut voir plus amplement aux Lettres Pa-
tentes données à Brusselle , le 15. Juil-
let 1701. paraphé *Grysp. vt.*

SIGNE,

LOYENS.

